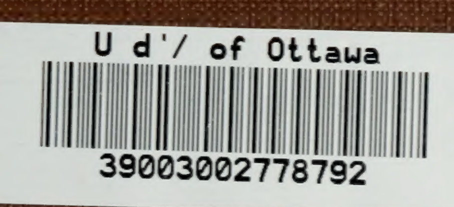

U d'/ of Ottawa
39003002778792

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N° 12

Chaix d'Est-Ange,

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

PAR

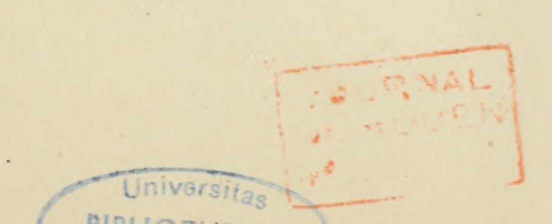
C. d'E.-A.

TOME TREIZIÈME

CUN-DES

ÉVREUX
IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY
PAUL HÉRISSEY, SUCCr
4, RUE DE LA BANQUE, 4

1914



DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

C

CUNCHY (de) et **CONCHY** (de). Armes : *de gueules à une fasce vivrée d'argent.* — Cimier : *un cygne d'argent.*

La famille de Cunchy, d'ancienne noblesse d'Artois, a eu pour berceau la terre seigneuriale de Cunchy, située à une lieue et demie de Frévent.

Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* en fait remonter la filiation à Baudouin de Cunchy, sieur de Cunchy et de Hénin-Liétard, qui vivait en 1244 et qui avait épousé dame Mahaut de Hamelincourt. Le fils de ce gentilhomme, Rogier de Cunchy, sieur de Beaumez, Sgr de Messecourt, châtelain de Bapaume, marié à Marie de Lannoy, vendit en 1289 au comte d'Artois le château de Bellenote. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Baudouin, châtelain de Bapaume en 1313, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Isabelle de Melun. Le puîné, Jean, chevalier, vivant en 1298, épousa Jeanne d'Allehain ; le même tableau lui attribue pour fils Jean de Cunchy, vivant en 1320 et 1358, qui épousa Marie de Gréboval, et pour petit-fils messire Jean de Cunchy, Sgr du Quesnoy et de Gorcheu, qui épousa Isabelle de Lens, héritière de la seigneurie de Vin. La filiation ne paraît être rigoureusement établie qu'à partir du fils de ce dernier, Jean de Cunchy, dit le Brun, Sgr du Quesnoy et d'Érin, qui est mentionné dans des actes du 15 juin 1389, de 1413 et du 15 septembre 1421. Jean de Cunchy, dit le Brun, avait épousé Marie Goffest, dame de Bezelemont, de Filieuze, etc. Le tableau généalogique mentionné plus haut lui attribue les armes suivantes : d'*or à une bande de sable chargée de trois doloires d'argent.* Il eut trois fils : 1° Jean de Cunchy, Sgr du Quesnoy, mentionné dans des actes de

1420 et de 1447, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils, Pierre, décédé en 1513 ; 2° Jacques de Cunchy, Sgr du Tremblay, décédé en 1473, qui continua la lignée ; 3° Robert de Cunchy, sieur de Libessart, décédé en 1475, dont l'arrière-petit-fils, François, Sgr de Libessart, marié en 1591 á Isabeau de Nédonchel, en eut, outre deux fils que l'on croit être morts sans postérité, une fille mariée en 1615 à Maximilien de Wignacourt. Jean de Cunchy, écuyer, Sgr du Tremblay et d'Érin, arrière-petit-fils de Jacques, épousa en 1541 Catherine Cornaille de la Bucaille. Il en eut deux fils : 1° Eustache, qui continua la lignée ; 2° Jacques, sieur d'Esquierres, qui épousa successivement Anna Latrouille et Françoise du Mont et qui eut un fils de chaque lit. Eustache de Cunchy, sieur du Tremblay, épousa à une date inconnue Florence Bernard qui, d'après le tableau généalogique mentionné plus haut, aurait simplement été sa servante. Il fut père de Maximilien de Cunchy, écuyer, Sgr du Tremblay, de Beaumont, de Sailly, etc., qui épousa le 25 juin 1617 Marie de Bacquehem. On trouvera daus le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Antoine-Philippe de Cunchy, né à Hesdin en 1711, arrière-petit-fils de Maximilien et de Marie de Bacquehem, fit en 1722 pour être admis au collège Mazarin.

Jacques de Cunchy, écuyer, Sgr du Tremblay, Fleury et autres lieux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Pol).

La famille de Cunchy fut admise aux États d'Artois en 1764, à cause de sa seigneurie du Tremblay, après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements.

Philippe de Cunchy, gentilhomme du corps de la noblesse des États d'Artois, reçut le titre de comte, sans érection de terre, par lettres patentes du roi Louis XVI de septembre 1776.

Alphonse-Ghislain, comte de Cunchy, né en 1786 à Bayenghem (Pas-de-Calais), officier supérieur, démissionnaire en 1830, décédé en 1846, se fixa en Belgique après le mariage qu'il contracta, en 1831, avec Maximilienne-Julie, comtesse de Liedekerke-Beaufort. Leur fils, Ferdinand-Ghislain, comte de Cunchy, membre du conseil provincial de Namur, a été naturalisé belge le 8 janvier 1863.

Principales alliances : de Bacquehem 1617, de la Porte de Vaux 1710, de Poix, de Nédonchel, de Bryas, de Tenremonde, de Beaufort, d'Hénin de Cuvillers, de Wignacourt 1615, de Croix, de Liedekerke 1831, de Gargan, de Malet de Coupigny, de Loz de Beaucours, etc.

Il existe en France, de nos jours, une famille DE CONCHY qui est, paraît-il, une branche de la famille de Cunchy. On n'a pu se procurer

sur cette famille que des renseignements insuffisants. Vincent-Martel de Conchy, né en 1768 à Guiscard (Oise), général de division, décédé en 1823, fut créé baron par décret du 8 février 1813.

Laurent-Guillaume-Auguste de Conchy épousa en 1830 Marie-Constance Hulot, née à Tours en 1809, nièce du baron Hulot. Il fut père d'Auguste-Constant de Conchy, général de brigade, décédé en 1898. Un des fils de celui-ci, Auguste, connu sous le titre de baron de Conchy, officier d'infanterie, a épousé en 1907 Mlle d'Erceville (Rolland de Chambaudoin). Un autre, Armand, a épousé à Avignon en 1904 Mlle du Plessis de Pouzillac.

CUNÉO d'ORNANO. Armes : *parti : au 1 d'argent à deux lions affrontés de gueules, enfonçant un coin de sable dans un bloc du même, posé sur une terrasse de sinople*, qui est de Cunéo ; *au 2 de gueules à une tour d'or, donjonnée de trois pièces*, qui est d'Ornano. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Cunéo d'Ornano appartient à la noblesse corse.

Elle est originaire de Gênes où dès le XVIe siècle elle occupait dans la noblesse un rang distingué.

Deux auteurs contemporains, M. Bachelin-Deflorenne et M. de Mailhol, dont il a été malheureusement impossible de contrôler les affirmations, mentionnent un Bernardino Cunéo qui était podestat de Sienne en 1293 ; un Guillaume Cunéo, vivant en 1310, qui fut un commentateur des *Digestes anciens*, et un Androuin Cunéo qui était cardinal en 1364. D'après ces mêmes auteurs la famille Cunéo obtint en 1350 des sénats de Gênes et de Venise des lettres patentes autorisant tous ses représentants mâles à rester couverts devants lesdits sénats et à porter le titre de magnifique.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XV après l'annexion de la Corse au royaume de France, la famille Cunéo d'Ornano fut maintenue dans sa noblesse, le 9 avril 1771, par arrêt du Conseil supérieur de l'île. Cet arrêt en fait remonter la filiation à François Cunéo, noble gênois, qui naquit à Ajaccio en 1585. Michel-Angelo et Giulio Cunéo épousèrent en 1635 deux sœurs, Brigitta et Giovanna d'Ornano, issues d'une des plus illustres maisons de Corse. En souvenir de cette brillante alliance leurs descendants n'ont cessé jusqu'à nos jours de joindre à leur nom celui de la maison d'Ornano.

Pierre-Paul de Cunéo d'Ornano, lieutenant général de l'Amirauté, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Ajaccio. Il avait épousé Bettina Bacciochi, d'une famille alliée à celle des Bonaparte. Son frère aîné, François-Antoine Cunéo d'Ornano, né en 1756, colonel sous le Premier Empire, marié à Joséphine de Christen,

décédé en 1840, se retira à Rome après les événements de 1815. D'après Bachelin-Deflorenne, il aurait reçu le titre héréditaire de marquis par bref du pape Grégoire XVI. Il fut le grand-père de Gustave-Eugène Cunéo d'Ornano, né à Rome en 1847, qui fut pendant de longues années conseiller général et député de la Charente.

La famille Cunéo d'Ornano compte encore de nombreux représentants.

Elle a fourni un grand nombre d'officiers, des préfets, des magistrats, un maire d'Ajaccio décédé en 1875, etc.

Principales alliances : Centurione, Bacciochi, Lascaris, de Christen, Stéphanopoli, d'Ornano, Sébastiani, Costa de Bastelica, etc.

CUNIN-GRIDAINE.

Famille de haute bourgeoisie.

Laurent Cunin, né à Sedan en 1778 dans une condition modeste, devint le gendre et l'associé de M. Gridaine, un des principaux fabricants de drap de Sedan. Il donna un développement considérable à la maison fondée par son beau-père, fut député des Ardennes, président du tribunal de commerce de Sedan, ministre du commerce en 1837, puis de 1840 à 1848, et grand-officier de la Légion d'honneur. Il mourut à Sedan en 1859. Ses deux fils, Arnould-Charles et Léon-Martial Cunin, manufacturiers à Sedan, furent autorisés, par ordonnance royale du 16 décembre 1844, à porter régulièrement le nom de Cunin-Gridaine sous lequel leur père était déjà connu. L'aîné d'entre eux, Arnould-Charles, né en 1804, fut député, puis, en 1876, sénateur républicain des Ardennes. Il est décédé en 1880.

Principales alliances : d'Assailly, Creuzé de Lesser.

CUNY-MIGOT (de), en Lorraine.

Aubin Cuny, natif de Saint-Aubin, fils de Dominique Cuny et de Barbe Henry, était âgé de 22 ans et ne portait d'autre qualification que celle de postillon quand il épousa à Ligny, le 19 brumaire an V, Angélique-Catherine Macquart. Il fut plus tard entrepreneur de sels. Son fils, Dominique Cuny, né à Ligny le 12 vendémiaire an IX, épousa dans la même ville, le 21 novembre 1827, Marie-Clémence Migot, née à Toul en 1802, décédée en 1871. Il fut dans la suite connu sous le nom de : de Cuny-Migot, fut maire de Rubrain et mourut en 1884. Il ne laissait qu'une fille, Gabrielle, mariée en 1860 à Philippe-Joseph Chevanne, inspecteur des forêts.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille Migot.

Le nom de Cuny, assez répandu en Lorraine, y a été porté par plusieurs familles nobles.

Jacques Cuny, avocat et lieutenant en la prévôté de Ligny, fils d'Antoine Cuny et de Marguerite Henry, fut autorisé à reprendre la noblesse de sa mère par lettres patentes du 18 juillet 1629.

Nicolas Cuny, chirurgien de François, duc de Lorraine, fut anobli par l'Empereur et confirmé dans sa noblesse, le 16 août 1650, puis en 1663, par lettres patentes de Charles IV, duc de Lorraine. Il reçut les armes suivantes : *de gueules a trois cors de chasse d'argent, enguichés et liés d'azur ; au chef d'or chargé d'une aigle impériale à deux têtes de sable.* Son fils, Nicolas Cuny, décédé en 1667, fut conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Lorraine.

Bertrand Cuny, procureur d'office au comté de Chaligny, marié à Françoise Cachet, d'une famille noble, fut lui-même anobli, le 20 juillet 1624, par lettres patentes du duc de Lorraine. Il mourut en 1629. Son petit-fils, Jean Cuny, perdit sa noblesse par dérogeance. Mais le petit-fils de celui-ci, Pierre Cuny, dit Cugnien, avocat à la Cour souveraine, commissaire enquêteur et examinateur en la prévôté de Dompaire, fut, par arrêt du Conseil d'État de Lorraine du 25 mars 1764 et par lettres patentes du roi Stanislas du 2 avril suivant, entérinées à la Chambre des comptes le 6 juillet de la même année, relevé de tous les actes de dérogeance qui pourraient lui être imputés et réhabilité dans les droits, privilèges et prérogatives acquis à son trisaïeul, Bertrand Cuny, par les lettres de noblesse du 20 juillet 1624. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Villers-la-Montagne. Cette famille de Cuny portait les armes suivantes : *de gueules à un daim effrayé d'or, armé, onglé et lampassé d'azur*, avec pour cimier *la tête et le col du daim de l'écu.*

Il existe en Allemagne une famille de Cuny, ou von Cuny, qui est d'origine lorraine. On trouvera des renseignements sur cette famille dans la *France protestante* de Haag. Esther Julien, veuve de Samuel Cuny, natif de Nettancourt, marchand à Bar-le-Duc, se réfugia en Allemagne avec ses cinq enfants après la révocation de l'édit de Nantes et mourut à Berlin en 1692. Son descendant, Jacques-Christophe Cuny, né en 1779, fut anobli le 15 octobre 1840, comme président de la régence à Aix-la-Chapelle. Il fut père de Louis-Jacob von Cuny, conseiller à la Cour d'appel de Berlin. La famille von Cuny porte les armes suivantes qui sont à peu près celles des Cuny anoblis le 16 août 1650 : *de gueules à trois huchets d'argent, virolés et enguichés d'or, les embouchures à dextre ; au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable.*

Jean-Baptiste Cuny, né en 1751 à Bauley, en Franche-Comté, colonel d'artillerie, marié en 1794 à Lucie Bintz, fut créé chevalier

de l'Empire par lettres du 15 juillet 1810. Il reçut les armes suivantes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné de trois bombes de même, à l'orle d'argent ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*. Il eut un frère, Claude-François Cuny, qui fut également colonel d'artillerie.

CUP, ou DUCUP, de SAINT-MARTIN et de SAINT-PAUL (du). Armes : d'*azur à une bande d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions* [1].

La famille du Cup, ou Ducup, appartient à la noblesse du Languedoc et du Roussillon.

M. Villain en a donné une généalogie dans la *France moderne* (tome III, deuxième partie). On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier*.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1670, d'accord avec un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, en fait remonter la filiation à Antoine du Cup, Sgr de Pédréga, ou Pradéga, au diocèse d'Aleth, dont le fils, François Ducup, Sgr du même domaine, marié le 28 août 1515 à Perrette de Peire, fut nommé, le 19 octobre 1568, conseiller au présidial de Carcassonne. D'après le travail de M. Villain, Antoine Ducup aurait épousé Antoinette de Perapertuse par contrat du 5 mai 1468 et aurait été fils de Pierre du Cup, Sgr de Pédréga, marié le 14 janvier 1422 à Bernarde de Gayaco, ou de Gayano. Monsieur maître François du Cup, fils de François et de Perrette de Peyre, fut nommé juge mage de Lauragais, le 8 novembre 1589, par lettres patentes de la reine Marguerite. Il épousa, le 27 octobre 1571, Jeanne de Chandon qui fit son testament le 24 janvier 1614. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Jacques, Raymond et Étienne, qui furent les auteurs de trois branches. On ne voit pas que les divers personnages dont il vient d'être parlé aient porté de qualifications nobiliaires.

L'auteur de la branche aînée, Jacques du Cup, Sgr d'Issel, juge mage et lieutenant général en la sénéchaussée de Lauragais, épousa, le 28 avril 1613, Jeanne de Gameville. Il fut père de Jean du Cup, Sgr d'Issel et de Péchusan, marié en 1647 à Isabeau de Bonnet de Maureilhan, fille du baron de Polhes, et décédé en 1655, qui paraît s'être le premier agrégé à la noblesse, et grand-père de Jacques, Raymond, Louis et Jean du Cup qui furent maintenus dans leur noblesse, le 5 novembre 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Lan-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Baillot-Ducup de Saint-Paul dans le tome II de cet ouvrage.

guedoc. Gabriel du Cup, fils de l'aîné de ces quatre frères, fut nommé brigadier des armées du Roi en 1734. D'après le travail de M. Villain, il aurait obtenu, par lettres patentes du 28 septembre 1725, l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Issel. Il mourut sans postérité en 1754. Son neveu, Jean du Cup, vendit en 1763 la terre d'Issel et quitta le Languedoc. Il paraît être mort sans postérité, dernier représentant de sa branche.

L'auteur de la seconde branche, Raymond du Cup, juge mage de la sénéchaussée de Carcassonne, fit son testament le 14 octobre 1652. On ne voit pas que sa descendance ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Cette branche s'éteignit avec Jacques-François du Cup, Sgr du Crès, décédé à Lavaur en 1839 à l'âge de 88 ans, qui ne laissa que trois filles, Mmes d'Arnatigue, de Martrin-Donos et de Fleyres.

La troisième branche, aujourd'hui seule existante, ne paraît pas non plus avoir jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Son auteur, monsieur maître Étienne du Cup, était docteur et avocat quand il épousa, par contrat passé à Castelnaudary le 5 octobre 1609, Claire de Castaing, fille de monsieur maître Jean Castaing, docteur et avocat en la sénéchaussée et siège présidial de Carcassonne. Il fut plus tard conseiller du Roi et magistrat en la Cour du sénéchal et siège de Carcassonne. Il fut père de noble Jean du Cup, sieur de Salvaza, qui épousa, par contrat du 16 septembre 1641, Marquise d'Augier, fille de noble Pierre d'Augier, Sgr de Ferrières, et qui fut plus tard conseiller au siège présidial de Carcassonne, et grand-père de noble monsieur maître Pierre-François du Cup, Sgr de Salvaza, né à Carcassonne en 1647, conseiller du Roi, magistrat présidial en la sénéchaussée de cette ville, qui épousa, d'abord en 1672 Antoinette de Rivals, puis, le 12 février 1688, Françoise de Massia, veuve de noble Bernard de Poix, écuyer. Trois des fils de ce dernier, Joseph et Jean-Jacques, nés du premier lit, et Paul, né du second lit, furent les auteurs de trois rameaux.

L'auteur du premier rameau, Joseph du Cup, Sgr de Salvaza, épousa en 1706 Marguerite de Marmiesse, fille d'un président à mortier au Parlement de Toulouse. Sa descendance s'éteignit avec Jean-Martial-Jules Ducup de Saint-Martin, qui mourut en 1879 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Sizaire de Violet, et avec sa sœur, Mme Martany de Bastanel.

L'auteur du second rameau, Jean-Jacques du Cup, épousa en 1712 Marie de Saint-Jean, héritière de la baronnie de Moussoulens pour laquelle il rendit hommage le 12 novembre 1715. Sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Marie-Joséphine du Cup, baronne

de Moussoulens, qui épousa en 1781 Guillaume de Fournas de la Brosse, baron de Fabrezan.

L'auteur du troisième rameau, noble Paul du Cup, né à Carcassonne le 26 février 1689, eut en partage la seigneurie de Saint-Paul, située dans les environs de cette ville. Il fut capitaine au régiment de Conflans et épousa, le 16 février 1713, Marie-Jeanne de la Porte, fille d'un conseiller d'honneur en la sénéchaussée de Carcassonne. Son fils, messire Pierre-François du Cup de Saint-Paul, né à Carcassonne en 1714, capitaine au régiment de Boulonnais-Infanterie, vint se fixer à Perpignan après le mariage qu'il contracta, le 10 février 1746, avec Marguerite Maris, veuve du sieur Albert de Collarès, avocat en la Cour. Il fut admis comme noble à la capitation de la noblesse de cette ville après avoir justifié sa noblesse devant les Consuls, le 17 mars 1770. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit cette même année pour obtenir l'admission à l'École militaire de son plus jeune fils, Marie-Auguste-Jacques-François, né à Perpignan en 1759, décédé dans la suite sans postérité. On trouvera dans le même recueil les preuves de noblesse que son fils aîné, Paul-François-Narcisse du Cup de Saint-Paul, chevalier, né en 1746, marié en 1774 à Marie d'Esprer, fit en 1784 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Pierre-Raymond, né à Perpignan en 1775. Le fils de celui-ci, Paul-Jean Ducup de Saint-Paul, né à Perpignan en 1808, décédé en 1853, avait eu de Thérèse Baillot un fils, Victor-Paul, né en 1841, qu'il institua son héritier universel. Victor-Paul Baillot fut autorisé, par décret du 11 novembre 1866, à joindre régulièrement à son nom celui de la famille de son père. Il fut lieutenant-colonel d'artillerie et officier de la Légion d'honneur et mourut à Perpignan en 1909 laissant une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle Bardou-Job.

Pierre-François Ducup-Salvaza ; Antoine du Cup, lieutenant-général et juge mage de la sénéchaussée de Lauragais, maire perpétuel de la ville de Castelnaudary ; et François du Cup, sieur de Rigaud, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Carcassonne et de Castelnaudary).

Jean-Baptiste Ducup de Saint-Ferriol, demeurant à Montoulieu, Jean-Antoine Ducup de Saint-Paul, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Carcassonne, et François Ducup, Cosgr d'Homps, demeurant à Narbonne, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne. Narcisse-Paul, Antoine et Ange Ducup de Saint-Paul prirent part cette même année à celles tenues à Perpignan.

Principales alliances : d'Hébrail 1653, 1698, de Bonnet de Maureilhan de Polhes 1647, de Roux d'Alzonne 1704, de Séverac, de Ferrand-

Puginier 1649, d'Auriol, de Raymond de Lasbordes 1741, de Montaut-Brassac 1741, de Martrin-Donos, de Loubens de Verdalle 1735, d'Auxilhon, de Jougla, de Marmiesse 1706, de Saint-Jean 1712, de Fournas de la Brosse 1781, de Llucia 1807, de Cosnac, de Carsalade du Pont 1909, etc.

CURATEAU de COURSON.

Louis-Netty Curateau, né à Bordeaux le 2 septembre 1790, fut adopté en l'an III par Jean-Louis de Courson de la Villehélio et se trouva ainsi en possession régulière du nom de Curateau de Courson. Il fut administrateur des vivres de la marine, maire de Plouha et chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa Hortense Barbou dont il eut un fils et deux filles.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille de Courson, d'ancienne noblesse bretonne, qui compte encore de nombreux représentants.

Louis-Netty Curateau de Courson paraît avoir appartenu à une vieille famille de Nantes dont étaient Jean-Baptiste Curateau de la Blaiserie, né à Nantes en 1729, fondateur du Petit Séminaire de Montréal, décédé en 1790, et l'abbé René Curateau qui fut noyé à Nantes, par ordre de Carrier, le 17 novembre 1793.

CURCIER de JULVÉCOURT.

Famille de haute bourgeoisie.

Henri-Jean Curcier, né en 1858 à Andrésy (Seine-et-Oise), alors élève à Saint-Cyr, demanda en juin 1878 et obtint, par décret du 11 octobre de la même année, l'autorisation de joindre à son nom celui de M. de Julvécourt, son grand-père.

On trouve qu'André-Stéphan-Gustave Curcier, capitaine commandant de chasseurs à pied, demanda, le 12 juin 1855, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Tastet à laquelle appartenait sa mère.

CURÉ de la CHAUMELLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 et* 1.

Ancienne famille, originaire du bourg de Mont (Saône-et-Loire), dont on trouvera une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Simon Curé, bourgeois, du lieu de la Chaumelle, en la paroisse de Mont, épousa vers 1740 Françoise de la Chaise. Leur fils, Simon-François Curé, sieur de la Chaumelle, né à Mont en 1746, fut nommé

en 1773 lieutenant général civil et criminel du bailliage de Bourbon-Lancy. Il fut nommé maire de Bourbon-Lancy après le 18 brumaire, fut conseiller général de Saône-et-Loire de 1816 à 1819 et mourut à Bourbon-Lancy en 1831. Il avait été anobli, le 7 septembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Son fils, Jacques Curé de la Chaumelle, décédé en 1837, s'était fixé à Moulins-Engilbert par le mariage qu'il contracta en 1805 avec Mlle Sallonyer. Il laissa deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. L'aîné de ces fils, Jacques-Théodore, épousa Mlle Delamalle dont il n'eut qu'une fille, Mme de Roualle. Le puîné, Charles-Paul, décédé à Moulins-Engilbert en 1897, fut auditeur au Conseil d'État et conseiller général de la Nièvre. Il eut deux filles, la comtesse de Juigné-Lassigny et Mme Nau de Beauregard, décédée.

CUREAU de ROULLÉE. Armes (d'après Rietstapp) : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux flammes de... et en pointe d'un écureuil de...*

Ancienne famille du Maine sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans*, publié en 1895 par l'abbé Chambois.

La souche était représentée au XVIIe siècle par deux branches dont on connaît mal le point de jonction.

L'une de ces branches joignait à son nom celui du domaine de la Chambre qu'elle possédait dans la paroisse de Saint-Jean-d'Assé et qu'elle vendit en 1646 à Anne Blondeau. Un de ses représentants, Marin CUREAU, sieur de la Chambre, né au Mans en 1594, décédé à Paris en 1669, fut premier médecin du roi Louis XIV, conseiller d'État, membre de l'Académie française en 1635 et membre de l'Académie des sciences. Il avait été anobli, le 15 octobre 1640, par lettres patentes dont il obtint la confirmation le 16 décembre 1666 et le 25 octobre 1669. Il avait épousé en 1669 Marie Duchesne. Il en eut une fille, qui épousa en 1657 Barthélemy Hallé, chevalier, Sgr de Prêteville. Il eut aussi trois fils : 1° Pierre Cureau de la Chambre, prêtre, membre de l'Académie française en 1670, décédé en 1693; 2° François Cureau, né au Mans en 1630, premier médecin de la Reine ; 3° Étienne Cureau, né au Mans en 1632.

Le chef de l'autre branche, Jacques Cureau, était apothicaire au Mans dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il avait épousé Anne Rousseau. Il en laissa un fils, Charles Cureau, qui continua la descendance, et deux filles dont l'une, Anne-Françoise, épousa, le 19 mai 1702, Jacques Gouault, maître apothicaire au Mans. Charles Cureau,

avocat en Parlement, fut notaire royal au Mans. Il épousa successivement Catherine Herbet et Marie-Anne Bouvier. Il laissa, entre autres enfants, un fils, Charles-Dominique Cureau des Landes, et une fille qui épousa, le 2 octobre 1732, Jean Valienne, maître de forges, fermier général de la terre de Vassé. Charles-Dominique Cureau des Landes, négociant, fut échevin du Mans. Il laissa, entre autres enfants, un fils, Charles-Pierre Cureau, et deux filles dont l'une épousa en 1747 Charles Pinceloup de la Moustière, négociant à Nogent-le-Rotrou, et dont l'autre épousa d'abord, en 1747, Jacques-Bernard le Coifferel, chevalier, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Alençon, puis, en 1749, le baron des Brosses du Goulet, maréchal de camp. Charles-Pierre Cureau, né au Mans en 1724, négociant dans cette ville, épousa en 1750 Marie-Madeleine Pinceloup. Il acquit les seigneuries de Roullée et de Chevaigne et fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Il possédait encore cet office quand, dans l'été de 1789, il fut massacré par les paysans de ses terres avec son gendre, le marquis de Montesson. Ce double assassinat fut un des premiers crimes de la Révolution. M. Cureau de Roullée laissait une fille, la marquise de Montesson, et un fils, Étienne-Dominique Cureau de Roullée, né en 1762. Celui-ci épousa après la Révolution Eulalie de Beaurepos des Iles dont il eut deux fils. L'aîné de ces fils, Edmond, connu sous le titre de comte de Roullée, n'eut pas d'enfants. Le puîné, Ernest, connu sous le titre de vicomte de Roullée, décédé en 1854 à l'âge de 59 ans, avait épousé Mlle Mitchell, décédée en 1905. Il en eut fille unique, Claire-Blanche, dernière représentante de sa famille, qui épousa en 1861 Fernand de Berthier de Grandry.

Charles-Pierre Cureau, Sgr de Roullée et de Chevaigne, et son fils, Etienne-Dominique-Pierre Cureau de Roullée, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

Principales alliances : des Brosses du Goulet, de Montesson 1774, Berthier de Grandry 1861, etc. [1]

On trouve que Pierre Cureau, marchand bourgeois de la ville du Lude, avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Baugé).

CUREL (Arnal du). Voyez : ARNAL DU CUREL aux Additions du tome VII.

CUREL, au Comtat-Venaissin. Armes : d'*or à trois pals retraits d'azur; au sanglier passant de sable, miraillé de gueules et défendu*

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte d'Elbenne.

d'argent, en pointe. — Sous la Restauration la famille Curel substitua à ces armes les suivantes : d'*or à un sanglier passant de sable, miraillé de gueules et défendu d'argent ; au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, accompagnée de deux croissants de même.* — La famille Curel a aussi porté les armes suivantes : *coupé d'argent à une hure de sanglier de sable et d'azur à une croix d'argent.*

La famille Curel appartient à l'ancienne bourgeoisie du Comtat-Venaissin. Elle a eu pour berceau le bourg de Méthamis, situé dans l'arrondissement actuel de Carpentras.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'ouvrage suivant, publié en 1872 par J.-E. Minjollat de la Porte : *Étude généalogique sur la famille Curel, au Comtat-Venaissin.*

La filiation suivie remonte au seigneur Barthélemy Curel (Berthoumieu Cureau), de Méthamis, décédé le 5 décembre 1592. Jean Curel, né à Méthamis le 21 octobre 1595, petit-fils de Barthélemy, eut trois fils : 1° Jean-Esprit, né en 1627, dont la descendance subsiste ; 2° Pierre, né en 1632, dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution ; 3° Jean, né en 1635, dont la descendance s'éteignit avec Antoine-Hippolyte Curel, né à Carpentras en 1744, notaire, guillotiné à Orange en 1794. Un descendant de Jean-Esprit Curel, Jean-Louis, né en 1715, prieur de Saint-Pons, fut également guillotiné à Orange en 1794. Un petit-neveu de cet ecclésiastique, Charles-Alexis Curel, né en 1829, chef de bataillon, fut tué à l'ennemi en 1870.

La famille Curel a fourni des officiers, des médecins, des consuls de Carpentras, etc.

CUREL, ou CUREL (de).

La famille Curel, ou de Curel, de très honorable bourgeoisie, ne doit pas être confondue avec la vieille famille noble du même nom rapportée à la suite.

Toussaint Curel, officier de la Légion d'honneur, préfet des Landes et des Hautes-Alpes, décédé en 1853 au château de Ferrières, près de Levroux, dans le département de l'Indre, avait épousé à Orléans, le 16 janvier 1837, Delphine Colas des Francs qui se remaria en 1857 à M. de Picquot de Magny. Leur fils, Charles Curel, ou de Curel, chevalier de la Légion d'honneur, épousa Mlle Charlemagne, fille d'un député de l'Indre.

On trouve encore que M. Louis-Roger-Barthélemy de Curel, fils de Raymond-François-Régis et de Mathilde-Marie Albanely, épousa en 1877 Mlle Freslon.

CUREL (de). Armes : d'*azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules, accompagné à sénestre d'un dextrochère de carnation tenant une*

balance d'argent et sortant d'une nuée au naturel chargée d'une étoile d'argent. — C'est par erreur que plusieurs auteurs, notamment dom Pelletier, ont attribué à la famille de Curel les armes d'une famille Hennequin qui a possédé la seigneurie de Curel aux XVIIe et XVIIIe siècles : *vairé d'or et d'azur ; au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.* — Couronne : *de Vicomte.* — Devise : *Justitiâ et animo.*

La famille DE CUREL appartient à la noblesse de Lorraine. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. On trouvera aussi sur les Curel un intéressant article dans le *Bulletin de la Société héraldique* de janvier 1887.

Le village de Curel, situé près de Joinville, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, était au moyen âge le chef-lieu d'une seigneurie. Dans un acte de notoriété de l'année 1780, le prieur et les religieux de Mureaux, en Champagne, déclarèrent avoir vu les titres originaux de donations faites à leur monastère par un Dodon de Curel qui vivait avant l'an 1200. Ces libéralités sont rapportées et confirmées dans un testament que Gautier de Curel, fils de Dodon, fit en 1248. Mais ce testament n'est connu que par une copie expédiée en 1785 par deux notaires. Dans cet acte, Gautier de Curel dit s'être croisé à la suite du sire de Joinville. Dans son *Histoire de saint Louis* le sire de Joinville parle, en effet, en termes très élogieux d'un chevalier qu'un des manuscrits connus appelle Gautier de Cureil et que d'autres manuscrits appellent Gautier d'Ecuiré. Dans son *Histoire de la maison de Bar*, André Duchesne mentionne, d'autre part, un messire Renier de Curel, tenant fief à Ancerville, qui est nommé dans un traité passé en 1301 entre le roi Philippe le Bel et Henri, comte de Bar. Enfin, dans son *Annuaire de la noblesse* de 1882, Borel d'Hauterive mentionne un Thierry de Curel, chevalier, qui en 1325 aurait rendu hommage à son cousin, le sire d'Aspremont et de Dun ; un Jean de Curel, chevalier, qui, d'après la Chronique de l'abbaye de Saint-Evre de Metz, fut fait prisonnier en 1368 au combat de Ligny avec le duc de Bar ; et un Jean de Curel, chevalier, écuyer du duc de Lorraine, qui, d'après la même Chronique, se trouva en 1276 au siège de Lunéville.

La famille de Curel actuellement existante résidait aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles dans la petite ville de Gondrecourt, située en Barrois, à peu de distance de l'ancienne seigneurie de Curel. Elle se croit issue des anciens seigneurs de Curel. Cependant, quand au XVIIIe siècle elle voulut prouver l'ancienneté de sa noblesse, elle dut reconnaître qu'elle ne pouvait remonter par filiation suivie au delà

d'un François de Curel, demeurant à Gondrecourt, qui aurait été en 1537 capitaine de cent hommes d'armes pour le duc de Lorraine. Louis de Curel, écuyer, fils de François de Curel, chevalier, des anciens seigneurs de Curel, et de Nicole de Tournin, aurait épousé, par contrat du 30 décembre 1540, Jeanne de Choiseul, demeurant à Beaupré, fille de Pierre, baron de Meuse, et d'Anne de Saint-Amadour. Cette alliance n'est pas mentionnée dans les généalogies de la maison de Choiseul. Noble et honoré chevalier messire Claude de Curel, fils de très honoré et noble chevalier messire Louis de Curel, Sgr de Vallerot, et de dame Jeanne de Choiseul, aurait épousé Jeanne de Combles par contrat du 16 avril 1574. Ce même Claude de Curel, gentilhomme du duc de Lorraine, aurait été convoqué à l'arrière-ban le dernier août 1589. Messire Noël de Curel, chevalier, fils mineur de noble seigneur et chevalier messire Claude de Curel, gentilhomme de Mgr Charles de Lorraine, duc de Mayenne, des anciens seigneurs de Curel, aurait épousé Jeanne Baudin par contrat du 5 mai 1599.

Dans la réalité, la filiation ne paraît être établie par titres rigoureusement authentiques qu'à partir du 22 janvier 1622, date à laquelle noble Jean Curel, fils de feu noble Noël Curel, de Brauvilliers, et de demoiselle Jeanne Baudin, alors femme du sieur Jean Bordat, demeurant à Stainville, duché de Barrois, épousa, par contrat passé devant notaire à Dôle, en Franche-Comté, damoiselle Alixan Camu, fille de feu noble Gilbert Camu, sieur de la Motte, docteur ès droits, et de demoiselle Marguerite de Saint-Mauris, demeurant à Dôle. Un article du contrat stipule que les futurs époux participeront en tous acquêts, tant de meubles que d'immeubles, qu'ils feraient pendant leur mariage, conformément à la coutume générale gardée entre nobles en la Franche-Comté de Bourgogne. Messire Jean Curel fut tué, le 6 février 1637, dans un combat livré contre les Suédois. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de son extrait mortuaire. Il laissait un fils encore jeune, Pierre, baptisé le 1er avril 1624 à Brauvilliers, au bailliage de Saint-Dizier. Pierre Curel, écuyer, fils de défunt Jean Curel, écuyer, demeurant à Brauvilliers, et de défunte Alexandre Camus, épousa, par contrat du 18 juin 1646, demoiselle Catherine Rouyer, fille de Nicolas Rouyer, écuyer, Sgr de Tourailles, lieuteant général au bailliage de Gondrecourt, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* le texte de ce contrat dont l'original avait été vérifié par d'Hozier de Sérigny.

Pierre Curel, ayant été inquiété dans l'exercice de ses privilèges nobiliaires, obtint du duc de Lorraine, le 1er juin 1660, un décret par lequel Son Altesse ordonnait qu'il jouirait de tous les droits, honneurs

et privilèges attachés à la noblesse. Ayant été de nouveau inquiété dans sa noblesse, Pierre Curel adressa au duc de Lorraine, le 13 décembre 1664, une requête dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Dans cette requête, le sieur Pierre Curel, sieur de Tourailles, ci-devant capitaine au régiment du sieur Lhuillier, explique que, s'étant réfugié à Gondrecourt, bien que tous ses biens soient en France, il demanda et obtint, par décret de 1660, de jouir de tous les droits, honneurs et privilèges attribués à la noblesse, qu'il n'en a pas moins été compris aux rôles, ce qui est contraire à l'intention de Son Altesse et dudit décret du 1er juin 1660, *comme aussi à sa condition noble et à son extraction des anciens seigneurs de Curel*. L'original de cette requête ayant été envoyé en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi, d'Hozier de Sérigny écrivit en marge que les quinze mots en italique avaient été ajoutés par un faussaire habile et étaient écrits d'une autre main et d'une autre encre. Au cours du même mois de décembre 1664 un nouveau décret du duc de Lorraine confirmait celui de 1660.

Hyacinthe Curel, fils de Pierre, fut baptisé le 26 février 1663. Son acte de baptême, envoyé sous Louis XVI au Cabinet des Ordres du Roi, le dit fils de messire Pierre Curel, chevalier, et de demoiselle Catherine Royer. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* la note suivante signée de d'Hozier de Sérigny : « Je doute que cette qualité de messire et celle de chevalier soient telles sur le registre de la paroisse à moins qu'elles n'aient été par tricherie substituées à d'autres. » Hyacinthe Curel, écuyer, Sgr de Tourailles, passa un bail par acte passé le 26 décembre 1686 devant notaire à Gondrecourt. Il épousa, le 6 avril 1686, demoiselle Pétronille du Vernet, fille d'un capitaine prévôt du lieu de Chatenoy. Le sieur Hyacinthe Curel, écuyer, Sgr de Tourailles, et son frère, le sieur Jean Curel d'Autricourt, écuyer, demeurant à Saint-François, fils de feu sieur Pierre Curel, écuyer, Sgr dudit Tourailles, ancien capitaine au régiment du sieur Lhuillier, passèrent un accord le 17 mai 1700. Monsieur Claude-Hyacinthe de Curel, écuyer, fils mineur de monsieur Hyacinthe de Curel, écuyer, Sgr de Tourailles, des anciens seigneurs de Curel, lieutenant en la prévôté de Gondrecourt, et de dame Pétronille de Vernet, épousa demoiselle Marguerite de Moisson par contrat du 13 avril 1720 dans lequel il est ainsi désigné. Mais, dans une note écrite en 1789, d'Hozier de Sérigny prétend que ce contrat a été fabriqué nouvellement et que toutes les signatures sont de la même écriture.

Cependant, malgré les décrets de 1660 et de 1664, la noblesse des Curel était toujours contestée. Le 30 juillet 1722, le sieur Hyacinthe Curel, sieur de Tourailles, demeurant à Gondrecourt, fils de Pierre

Curel et de Catherine Royer, obtint de Léopold, duc de Lorraine, des lettres patentes de confirmation de noblesse. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, ne parlent pas de la descendance des anciens seigneurs de Curel ; elles rappellent les décrets de 1660 et de 1664 et disent qu'Hyacinthe Curel ne peut représenter les titres constitutifs de sa noblesse, parce qu'ils ont été perdus dans le malheur des guerres, mais que lui, ses père, aïeul et bisaïeul ont toujours été reconnus pour nobles.

Nicolas-François de Curel, né à Gondrecourt en 1739, fils d'Hyacinthe, fut colonel du génie, directeur des fortifications de Metz et officier de la Légion d'honneur. Il épousa, le 23 janvier 1773, Louise de Baillivy. Il figure dans plusieurs actes, passés avant la Révolution, avec la qualification suivante : issu des anciens seigneurs de Curel. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* la note suivante de d'Hozier, chargé de vérifier ces actes : « Je supprime ces mots : des anciens sei- « gneurs de Curel, cette prétention n'étant établie que par des titres « faux. » Nicolas-François n'en obtint pas moins, le 23 juin 1783, de la Cour des comptes et aides de Bar un arrêt qui le maintenait dans le droit de se qualifier chevalier et qui reconnaissait sa descendance, mais avec des lacunes dans la filiation, de Dodon de Curel, chevalier, lequel dans les dernières années du XIIe siècle fit, avec sa femme Adeline et sa fille Edwige, plusieurs donations à l'abbaye de Mureaux. Son oncle, Sébastien de Curel, demeurant à Mirecourt, obtint de la Chambre des comptes, le 31 janvier 1784, un arrêt qui déclarait commun avec lui celui obtenu par son neveu l'année précédente. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves que Nicolas-François fit en 1787 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils aîné, Charles-Emile, né à Toul en 1779, plus tard capitaine du génie et chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Breslau en 1807 sans avoir été marié. Nicolas-François de Curel, chevalier, des anciens seigneurs de Curel, Sgr de Xonville et d'un fief à Royaumeix, capitaine en premier au corps royal du génie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Thiancourt et à Toul. Ce même Nicolas-François de Curel, reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du 11 juin 1819 et mourut fort âgé à Metz en 1824. Il laissa plusieurs fils. Le plus jeune de ceux-ci, Léonce, vicomte de Curel, né en 1799, décédé à Hayondange en 1863, épousa Marie-Anne Gore Lynden. C'est de lui que descendent tous les représentants actuels de la famille de Curel. L'aîné de ses fils, Albert, vicomte de Curel, né en 1829, est devenu par son mariage avec Mlle de Wendel possesseur d'une des plus grosses fortunes de l'aristocratie française.

Principales alliances : Desnoyers de Bréchainville 1746, de Baillivy 1773, de Pinteville, de Faultrier, de Carrey d'Asnières, de Partz de Pressy 1896, Corbeau de Corbel de Vaulserre 1884, de Wendel 1853, de Moustier 1881, Nompère de Champagny 1888, de Durfort de Civrac de Lorge 1887, de Kergorlay 1910, de Pechpeirou de Comminges de Guitaut 1897, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est la seule du nom de Curel qui appartienne à la noblesse française.

CURIAL. armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : d'*or à un bouclier de sable, orlé d'argent, chargé d'un foudre d'or et d'argent, traversé par deux lances passées en sautoir et accompagné de quatre étoiles du même, posées en orle ; ledit bouclier adextré en chef d'une tête de Borée au naturel, soufflant d'argent, et soutenu d'une rivière d'azur avec un crocodile au naturel, contourné et enchaîné au bouclier par une chaîne de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Manteau de pair de France.

La famille Curial, originaire de Savoie, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de ce pays.

On en trouvera une généalogie dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

Jean-Baptiste Curial, marié en 1735 à Françoise Conseil, eut, entre autres enfants, deux fils, Joseph, né en 1738, et François-Joseph, né en 1739, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Joseph Curial, épousa Josèphe Audé. Son fils, François-Hippolyte Curial, né en 1783 à Saint-Pierre-d'Albigny, en Savoie, receveur à Bergerac, marié à Marie-Félicie Mallié, décédé à Lyon en 1861, fut créé baron, le 5 août 1834, par lettres de Charles-Albert, roi de Sardaigne. Il laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Zélie, mariée au comte de Montagu, marquis de Chailly ; 2° Gustave, baron Curial, qui demeura célibataire.

L'auteur de la seconde branche, François-Joseph Curial, avocat à Chambéry, puis juge au tribunal civil du Mont-Blanc, fut élu, le 24 germinal an VI, député au Conseil des Cinq-Cents. Il mourut à Saint-Pierre-d'Albigny en 1801. Il avait épousé Marie Domenget. Leur fils, Philibert Curial, né à Saint-Pierre-d'Albigny en 1774, général de division en 1809, fut appelé par Louis XVIII à la Chambre des pairs en 1814, devint premier chambellan du Roi et grand-maître de sa garde-robe et mourut à Paris en 1829. Il était grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier du Saint-Esprit et commandeur de Saint-Louis. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes

du 28 mai 1808, puis comte par décret du 22 mars 1814. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de ce dernier titre par lettres patentes du 20 décembre 1817. Il avait épousé en 1808 une fille du comte Beugnot. Il en laissa une fille, la marquise de Saint-Clou, et deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. L'aîné de ces fils, Napoléon-Joseph, comte Curial, né en 1809, page du Roi, pair de France par droit héréditaire, fut appelé au Sénat en 1852 ; il mourut à Paris en 1861. Il s'était fixé dans le département de l'Orne par le mariage qu'il contracta, en 1832, avec Mlle Gérard et avait été conseiller général de ce département et maire d'Alençon.

Principales alliances : de Montagu, Rey 1795, Beugnot 1808, Leduc de Saint-Clou, le Pileur de Brevannes, Gautier de Charnacé 1876, de Bréda 1905, Carrelet de Loisy, de Saint-Just 1910, etc.

CURIÈRES de CASTELNAU (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un lévrier d'argent, colleté d'or; aux* 2 *et* 3 *de gueules à trois molettes d'éperon d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Currens post gloriam semper.*

La famille DE CURIÈRES appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Rouergue.

On en trouvera des généalogies dans les *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1903 et dans les manuscrits de Chérin.

Le vicomte et le baron de Curières de Castelnau furent admis aux honneurs de la Cour le 17 avril et le 16 décembre 1773. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'ils durent faire dans cette circonstance, envoya cette même année au duc de la Vrillière un mémoire qui commence en ces termes : « La maison de Curières « doit être placée entre les plus anciennes du Rouergue et cette ancien- « neté, qui est le seul caractère de sa noblesse, est constatée par une « foule de titres originaux. Elle a établi sa filiation dès l'instant où « ces titres la font connaître, c'est-à-dire depuis Giraud de Curières, « premier du nom, habitant au château de Sainte-Eulalie, en Rouergue, « qui fit son testament en 1264. La qualification de dame, donnée « à Galienne, son épouse, dans plusieurs titres passés après sa « mort, autorise la présomption qu'il était chevalier. Il en eut, entre « autres enfants, Rigaud, qui suit, et Giraud de Curières, damoiseau, « mort après l'année 1317. Rigaud de Curières, damoiseau de Sainte- « Eulalie, fut institué héritier universel de son père en 1264 et mourut « avant l'année 1278. Il avait épousé N... de Bonafos de Roquelaure, « d'une ancienne maison du Rouergue, et de cette alliance était né

« Giraud de Curières, damoiseau, deuxième du nom, damoiseau du « château de Sainte-Eulalie, qui fit hommage en 1299 à l'évêque de « Rodez....» Dans une lettre adressée le 25 avril 1780 au comte de Vergennes, Chérin dit que la maison, ou famille, de Curières, qui est du Rouergue, est connue et prouve sa filiation depuis 1264, mais que rien n'est plus simple que les caractères de sa noblesse.

D'après un titre de la collection Courtois, Hugon et Giraud de Curières, chevaliers, se seraient croisés en 1250. Le nom et les armes de ces deux gentilhommes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Guillaume de Curières, Sgr de Lons et en partie de Sainte-Eulalie, marié le 3 novembre 1671 à Marguerite de Maillan, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 janvier 1700, sur preuves remontant à 1531, par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Il avait commandé en 1694 le ban de la noblesse du Rouergue. Ses deux fils, Jean et Gédéon-Sylvestre, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Jean de Curières, Sgr de Lons et de Sainte-Eulalie, né en 1672, épousa, le 17 février 1697, Louise de Nattes de Villecomtal. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses arrière-petits-fils, Étienne-Sylvestre-Amable de Curières, né à Sainte-Eulalie en 1766, fit en 1777 pour être admis à l'Ecole militaire. Ce jeune homme fut plus tard page du comte d'Artois et mourut sans postérité. Son frère aîné, Jean-Louis-Alexandre, connu sous le titre de marquis de Curières, épousa, le 5 septembre 1786, sa cousine, Joséphine-Rose de Curières de Castelnau, sœur des derniers représentants de la branche cadette. Il en eut plusieurs enfants qui furent connus sous le nom de Curières de Castelnau. Sa descendance était représentée de nos jours par trois frères, ses arrière-petits-fils : 1° Léonce, marquis de Curières de Castelnau, né à Saint-Affrique en 1845, député de l'Aveyron, qui a eu trois enfants de son mariage avec Mlle Mathevon ; 2° Clément, conseiller général du Gard, qui a eu deux fils de son mariage, en 1876, avec Mlle Galtier ; 3° Édouard, général de division, qui a eu dix enfants de son mariage, en 1878, avec Mlle Marthe de Mandegoury.

L'auteur de la branche cadette, Gédéon-Sylvestre de Curières, Sgr de Malescombes, épousa à la Canourgue, en 1699, Marie-Anne d'Achard, fille d'un maire royal de cette ville. Son fils, Jean-Baptiste de Curières, connu sous le titre de baron de Castelnau, marié en 1723 à Élisabeth de Jurquet de Montjésieu, obtint, par lettres patentes de 1747, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Saint-Come. Il eut une fille, qui épousa en 1786 son cousin, le marquis de Curières, et trois

fils qui furent les derniers représentants mâles de leur branche. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que l'aîné de ces trois frères, Jean-Baptiste-Gédéon de Curières de Castelnau, né en 1734, fit en 1749 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Jean-Baptiste-Gédéon fut surtout connu sous le titre de baron de Castelnau. Il fut successivement grand-fauconnier du comte d'Artois en 1773, ministre de France en Suisse en 1783 et maréchal de camp en 1788 et mourut en Angleterre, pendant l'émigration, en 1798.

Le marquis de Curières de Saint Come, M. de Curières de Sainte-Eulalie et son fils, le comte de Curières, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue.

La famille de Curières a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Mailhan 1566, 1671, de Macip 1604, de Nattes-Villecomtal 1697, de Roquefeuil 1704, de Puel de Parlan 1725, de Guirard de Montarnal 1765, de Jurquet de Montjésieu 1723, de Mostuéjouls, de Mauroy 1910, de Fontanges 1461, etc.

CURIEUX de FONTAINE. Armes : *de gueules à un compas d'or, ouvert en forme de chevron et accompagné en pointe d'un croissant d'argent.* — Aliàs : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à une demi-croix* (?) *d'or ; aux* 2 *et* 3 *de sinople à un compas ouvert d'argent, accompagné en pointe d'un croissant d'or.*

Beauchet-Filleau a donné une généalogie de la famille Curieux dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Cette famille, d'ancienne et honorable bourgeoisie, est originaire de Loudun, en Poitou. Le travail mentionné plus haut en fait remonter la filiation à Guillaume Curieux qui avait épousé, vers 1540, Jacquette Huet et dont le fils, François, épousa vers 1570 Marguerite Lescure. La descendance de François Curieux se partagea en plusieurs branches. La seule de ces branches qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours est connue sous le nom de Curieux de Fontaine. Jean Curieux, sieur de Fontaine, lieutenant de l'élection de Loudun, épousa, le 12 février 1743, Marie-Catherine Montault. Son descendant, Paul Curieux, né à Loudun le 11 juillet 1839, marié à Mlle de Mondion, demanda en septembre 1864, puis le 26 août 1874, et obtint, par décret du 15 février 1875, pour lui et pour sa fille, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Fontaine que, dit-il dans sa demande, sa famille portait depuis plus d'un siècle.

Principales alliances : Montault, de Mondion 1749 et vers 1870, Demarçay 1832.

CURNIEU (Ancey-Denis-Mathevon de). Voyez : ANCEY-DENIS-MATHEVON DE CURNIEU.

CURSOL (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or* (aliàs *cousue de gueules*), *accompagnée en chef d'un soleil de même à dextre et d'un croissant d'argent à sénestre et en pointe d'un lion léopardé d'or, surmonté d'une étoile d'argent.* — Aliàs : *de gueules à un lion d'argent, surmonté au premier canton d'une étoile de même et au deuxième canton d'un croissant aussi d'argent.*

La famille DE CURSOL a occupé un rang distingué dans la noblesse bordelaise. On n'a malheureusement pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Guillaume de Cursol, Sgr de Bellefontaine et de Montestruc, marié vers 1565 à Jeanne de Bonneau, était dans la seconde moitié du XVIe siècle trésorier général de France en la généralité de Guienne. Il fut un littérateur distingué et traduisit du portugais les deux premières parties de l'*Image de la vie chrétienne* d'Hector Pinto. Son fils, Ogier de Cursol, né à Bordeaux le 29 août 1570, marié à Jacqueline de Lestonnac, fut pendant de longues années conseiller au Parlement de Bordeaux. La famille de Cursol donna dans la suite quatre autres conseillers au Parlement de Bordeaux. Le dernier d'entre eux, reçu en 1734, était encore en exercice en 1789.

Joseph de Cursol, Sgr de Talence, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La famille de Cursol possédait encore sous Napoléon III le domaine de Bellefontaine, situé dans la commune de Baron, près de Branne, qui passa plus tard à la famille de Parouty.

Elle paraît être aujourd'hui éteinte.

Elle avait fourni cinq conseillers au Parlement de Bordeaux, un trésorier général des finances au XVIe siècle, un jurat de Bordeaux en 1581, un secrétaire du Roi, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Lestonnac 1592, de Gauffreteau 1757, de Vassal 1747, de Pichon, de Pichard, de Coeffard, etc.

CURTAN (de).

La famille DE CURTAN appartient à la noblesse béarnaise.

On en trouvera une généalogie détaillée dans l'*Armorial du Béarn* de MM. de Dufau de Maluquer et de Jaurgain.

Maître Jean de Curtan, du lieu d'Espoey, auquel remonte la filiation, est mentionné dans un acte du 9 mai 1635 avec sa femme, demoiselle Marie de Casaus, sœur de Pierre, Sgr de Nousty. Il acheta, le

15 mai 1643, de Philippe, marquis de Lons, la terre et seigneurie de Lucgarrier pour laquelle il fut admis aux États du Béarn le 17 juin 1644, mais qu'il revendit, dès le 19 juin 1648, à noble Jean de Lons, sieur de Poueydarrius, frère du vendeur. Son fils, Pierre de Curtan, né le 23 décembre 1645, racheta du marquis de Lons, le 27 mai 1672, cette même seigneurie de Lucgarrier pour laquelle il fut admis aux États du Béarn le 10 juin de la même année. Il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sable à un écusson d'or à trois bandes d'azur*. On ignore le nom de sa femme, mais on sait qu'il fut père de noble Jean de Curtan qui épousa, le 26 novembre 1701, Catherine de Montestruc, héritière de la seigneurie de son nom, en Vic-Bilh, et qui fut admis aux États du Béarn pour cette seigneurie le 7 juin 1702. Jean de Curtan recueillit après la mort de son père la maison noble de Lucgarrier et y mourut le 12 juin 1755. Il laissa deux fils : 1° noble Jean-Pierre de Curtan, Sgr de Montestruc, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Jeanne-Louise, mariée à Alexandre-Bertrand de Nays-Candau ; 2° noble Jean-Baptiste de Curtan, qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, noble Pierre de Curtan, épousa à Lussagnet, le 31 janvier 1757, demoiselle Jeanne d'Abbadie qui recueillit plus tard l'abbadie laïque de Lussagnet. Il fut père d'André de Curtan, né en 1757, maire de Lussagnet en 1808, décédé en 1812, qui épousa, le 1er septembre 1787, Marie-Claire de Mirassor de Moncaubet, décédée à Lussagnet en 1835, et dont la postérité s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

Par jugement du tribunal de première instance de Pau, en date du 11 janvier 1862, les descendants d'André de Curtan et de Marie-Claire de Mirassor de Moncaubet ont été autorisés à faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels leur nom n'était pas précédé de la particule DE.

CURTEN, ou COURTEN, (de). Voyez : COURTEN (DE).

CURZAY (Duval de). Voyez : DUVAL DE CURZAY[1].

CURZON (Parent de). Voyez : PARENT DE CURZON.

[1] Il a existé en Poitou et en Angoumois une famille de Curzay, d'ancienne noblesse, qui portait pour armes : d'*argent à un cœur enflammé de gueules, soutenu d'un croissant du même*. Cette famille, dont Clairambault et Beauchet-Filleau ont donné des généalogies, remontait par filiation à la fin du XIVe siècle. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et en 1696 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Son dernier représentant, Joseph-Simon de Curzay de Boisroche, né à Cognac en 1769, fit les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire. Il épousa en 1803 Mlle de Lestang et n'en eut que deux filles, Mmes Hostard et de la Guette.

CURZON **(Leroy de).** Voyez : Leroy de Curzon.

CUSSAC **(Rouvellat de).** Voyez : Rouvellat de Cussac.

CUSSONNIÈRE **(Malassis de la).** Voyez : Malassis de la Cussonnière.

CUSSÉ **(Davy de).** Voyez : Davy de Cussé.

CUSSY **(Cornot de).** Voyez : Cornot de Cussy.

CUSSY **(de).** Armes : d'*azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux roses du même et en pointe d'une molette d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Faites bien.*

La famille de Cussy appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, etc.

Elle croit avoir eu pour berceau un fief de son nom situé dans la paroisse de Saint-Contest, près de Caen, et revendique pour un de ses membres, mais naturellement sans preuves à l'appui, un seigneur de Cussy qui, en 1066, accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

Elle est mentionnée dans un certain nombre d'actes des XIIe et XIIIe siècles. Elle ne figure pas, cependant, au nombre des familles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Monfault, en 1463.

Un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin en fait remonter la filiation à Laurent de Cussy, écuyer, Sgr de Lif et de la paroisse de Vouilly, en la vicomté de Bayeux, qui rendit aveu, le 25 janvier 1456, pour sa seigneurie de Lif. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Pierre-François de Cussy de Vouilly fit en 1749 pour être nommé écuyer de la Petite Écurie. On verra que la famille de Cussy produisit dans cette circonstance des copies, collationnées en 1586, d'un certain nombre d'actes antérieurs à 1456. Ces actes établissent que Laurent de Cussy dont il vient d'être parlé avait épousé, en 1452, Isabeau le Pelley et qu'il était fils de Jean de Cussy, écuyer, du lieu de Saint-Marcouf, et petit-fils d'Yon de Cussy, écuyer, demeurant à Saint-Marcouf, mentionné avec sa femme, Jeanne Siret, dans un acte du 3 septembre 1399. Laurent de Cussy fut père de Jacques de Cussy, écuyer, qui épousa, le 27 novembre 1493, Jeanne du Chastel, et grand-père de Roger de Cussy, écuyer, Sgr de l'If, qui épousa, le 6 janvier 1515, Françoise Guillebert

et qui figura dans une recherche de la noblesse de la vicomté de Bayeux faite par du Bosq en 1523. Trois des fils de Roger de Cussy et de Françoise Guillebert, Guillaume, Jean et Jacques, furent les auteurs de trois grandes branches. Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse en 1671, par divers jugements de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, remontant au contrat de mariage du 6 janvier 1515 mentionné plus haut.

L'auteur de la branche aînée, Guillaume de Cussy, écuyer, épousa Louise de Thère par contrat du 6 juillet 1558 et rendit aveu, le 6 février 1575, de la terre et seigneurie de Vouilly et d'Estreham. Ce fut son descendant, Pierre-François de Cussy de Vouilly, né à Vouilly en 1727, qui fut admis en 1749 parmi les écuyers du roi Louis XV après avoir fait les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Cette branche subsiste. Son chef est connu sous le titre de marquis de Cussy.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Cussy, Sgr d'Estreham, épousa le 22 décembre 1563 Marguerite Michel. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son descendant, Jacques de Cussy de Belval, né à Coutances en 1707, fit en 1722 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Jacques de Cussy épousa à Coutances, en 1732, Françoise de la Bazonnière ; il recueillit en 1762 le marquisat de Jucoville par héritage de la famille de Faoucq à laquelle appartenait sa mère. Il fut depuis cette époque connu sous le titre de marquis de Cussy de Jucoville qui a été conservé par le chef de cette branche. Il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Gabriel-François, né en 1745, fut admis en 1761 parmi les pages de la Reine. Un autre, Louis-François de Cussy, marquis de Jucoville, né à Coutances en 1735, décédé en 1802 à Grancamp, près d'Isigny, eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Léonor-Ambroise, marquis de Cussy de Jucoville, né à Coutances en 1766, préfet du palais de l'Empereur, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1812, décédé en 1837, dont le fils unique mourut en 1868 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1851, avec Mlle Hutin ; 2° Jacques, né en 1769, qui fit en 1784 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier,* pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie ; 3° Charles-François, né à Coutances en 1773, chevalier de Malte, qui épousa en 1810 Mlle de Sauvage de Servilanges et qui en laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Isaac, marquis de Cussy de Jucoville, né en 1812 au château de Jucoville, épousa en 1841 Mlle Frémin de Lessard dont il a laissé un fils.

L'auteur de la troisième branche, Jacques de Cussy, Sgr de Ver-

quereul, épousa en 1560 Jeanne Lescalley, fille d'un receveur des tailles de l'élection de Bayeux. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que sa descendante, Renée, née en 1722 à Moyon, au diocèse de Coutances, fit en 1730 pour être admise à Saint-Cyr. Cette branche est aujourd'hui éteinte. Un de ses représentants, Gabriel de Cussy, né à Caen en 1739, directeur de la Monnaie de cette ville après son père, fut député du Tiers-État aux États généraux de 1789, puis député du Calvados à la Convention, il siégea parmi les modérés et fut guillotiné le 15 novembre 1793.

La famille de Cussy a fourni de nombreux officiers.

Ses divers représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Coutances, Carentan, Périers, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Tinchebray et Bayeux.

Principales alliances : de Tesson, de Valori, de Percy, de Méhérenc 1641, 1692, de Saint-Simon-Courtomer 1750, de Bignon, Blanchard de Crennes, d'Aigneaux 1646, de Cornulier, de Pillot-Chenecey 1875, de Faoucq 1706, Michel 1563, du Chastel 1493, de Nettancourt 1847, de Penfétenyo de Cheffontaines, de Bertier de Sauvigny 1873, Pasquier de Franclieu 1874, Quenault de la Groudière, Davéne de Roberval, de Courseulles 1891, de Chaumontel, etc.

CUSTINE (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à la bande de sable, coticée de même ; aux 2 et 3 de sable semé de fleurs de lys d'argent,* qui est de Lombu. — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues.* — Devise : *Fays che que tu doys, adviengne che qui pooyrra.*

La maison de Custine, que tous les nobiliaires donnent comme aujourd'hui éteinte, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Lorraine.

Elle tire son nom du château de Custine, première pairie du comté de Rochefort, situé à deux lieues de Charlemont, dans le pays de Liège. La Chesnaye des Bois, qui en a donné, dans son *Dictionnaire de la noblesse*, une généalogie, du reste très incomplète, en fait remonter la filiation à Gérard de Custine, Sgr de Custine, premier pair du comté de Rochefort, qui épousa Gertrude d'Egmont par contrat de 1231. Gilles, Sgr de Custine, premier pair du comté de Rochefort, qui représente le cinquième degré de la filiation, aurait épousé Marguerite de Spontin dans les dernières années du XIVe siècle et aurait été père de Pierlot de Custine, Sgr dudit lieu, qui épousa Hermengarde de Lombu et dont il sera plus bas.

Ce système de filiation n'a pas été accepté par Chérin. Ce généa-

logiste fut chargé de vérifier les preuves de noblesse que la maison de Custine fit sous Louis XVI pour être admise aux honneurs de la Cour. Il envoya au comte de Vergennes, le 4 novembre 1781, un mémoire qui commence en ces termes : « La prétention de messieurs « de Custine est de tirer leur origine d'une terre de ce nom, située « près de Charlemont. Comme on n'a aucune connaissance de cette « origine, on n'en donnera la filiation que depuis leur résidence « dans le Nivernais, à commencer de Pierre Lot, Sgr de Custine, « Romery et Grimausart, dans le ressort de la Chambre des comptes « de Nevers, à laquelle il rendit aveu dans les années 1423 et 1439. « Il eut pour héritier François de Custine, Sgr de Romery et de « Grimausart, qui rendit aveu de ses terres à la même Chambre des « comptes en 1442 et vivait encore en 1484. Il laissa d'Agnès de Ton- « neletil, sa femme, pour fils Colard de Custine, qui suit, et Henri de « Custine, auteur de la branche des seigneurs du Vivier, éteinte et « fondue dans messieurs de Pouilly... »

D'après une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin, Pierre Lot, ou Pierlot, Sgr de Custine, aurait fait une reprise de fief à Liège le 19 avril 1414. Dans cet acte sont mentionnés son frère aîné, Wuilleaume, jadis sire de Custine, alors décédé, et leur père, Jehan de Hans, jadis sire de Custine, également décédé. Ce dernier peut avoir été le même personnage qu'un Jean de Koistine qui passa un acte à Liège le 18 février 1391. Pierre Lot, ou Pierlot, Sgr de Custine, rendit hommage, le 24 mai 1439, au comte de Nevers et de Rethel pour sa maison de Grimausart qui relevait de ce prince à cause de sa seigneurie de Bryeulles-sur-Bar. Il épousa Hermengarde de Lombu, héritière de sa maison, et prit l'engagement, scrupuleusement observé par ses descendants, d'écarteler ses armes de celles de la maison de Lombu. Son petit-fils, Colart de Custine, épousa, le 22 mars 1467, Marguerite de Villy, héritière des seigneuries de Villy, de Domey et d'Offiance. Il figure au rang des gentilshommes dans le procès-verbal de la coutume de Saint-Mihiel. Il laissa trois fils. L'aîné de ces fils, François de Custine, eut plusieurs filles dont l'aînée, Hélène, héritière de la seigneurie de Custine, épousa Jean-Humbert, baron de Moitries. Les deux puînés, Thiébaud et Jacques, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Thiébaud de Custine, Sgr de Bioncourt, de Villy, de Lombu, baron de Cons-la-Grandville, etc., fut gouverneur de Chauveney et gentilhomme de la chambre de René II, duc de Lorraine. Il épousa en 1504 Claude d'Espinal. Son fils, Martin de Custine, Sgr des mêmes domaines, premier gentilhomme de la chambre du duc Charles, épousa en 1545 Françoise de Guermange.

Il en eut trois fils : 1° Louis, décédé sans postérité en 1622, qui fut chambellan du duc Charles III, son ambassadeur près de diverses Cours et conseiller d'État ; 2° Adam, Sgr de Guermange, qui épousa en 1582 Anne de Roucelz et qui continua la lignée ; 3° Jean, dont le fils mourut sans postérité en 1637 et dont la fille aînée, Marguerite, héritière de la seigneurie de Cons-la-Grandville, épousa en 1641 Jean de Lambertye. Adam de Custine, Sgr de Guermange, eut d'Anne de Roucelz plusieurs fils. Deux de ceux-ci, Philippe, Sgr de Guermange, marié à Anne-Suzanne de Lutzelbourg, et Louis-Philippe, Sgr de Pontigny, marié en 1626 à Gabrielle de Sérocourt, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le travail de Chérin mentionne un troisième fils, Claude, Sgr de Villy, qui a été passé sous silence par la Chesnaye des Bois. Ce Claude de Custine, Sgr de Villy, épousa en 1620 Antoinette de Custine. Il en eut cinq fils, Nicolas, Ferri-Nicolas, François-Nicolas, François-Christophe, né en 1626, et Louis-Gabriel, né en 1627, qui paraissent être morts sans postérité et dont, en tout cas, Chérin ne fait pas connaître la destinée.

Le premier rameau de la branche aînée a été illustré par Adam-Philippe, comte de Custine, né à Metz en 1740, député de la noblesse du bailliage de cette ville aux États généraux de 1789, lieutenant général des armées du Roi en 1791, général en chef de l'armée du Rhin en 1792, puis de celle du Nord, qui joua un rôle militaire et politique important au début de la Révolution et qui fut guillotiné à Paris le 28 août 1793. Le général de Custine laissait une fille, mariée en 1790 au marquis de Dreux-Brézé, et un fils, Renaud-Philippe, marquis de Custine, né en 1768. Celui-ci était à peine âgé de 24 ans quand, en 1792, il fut envoyé à Berlin comme ministre plénipotentiaire. A son retour M. de Custine fut mis en jugement et périt sur l'échafaud en 1794. Il avait épousé Delphine de Sabran. Il en laissa un fils unique, Astolphe, marquis de Custine, né en 1793, qui se fit un certain renom dans les lettres et qui mourut en 1857 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Saint-Simon-Courtomer. Le marquis de Custine était le dernier représentant de son rameau ; il était aussi considéré comme le dernier représentant de sa famille.

Louis-Philippe de Custine, Sgr de Pontigny, auteur du second rameau de la branche aînée, laissa deux fils qui furent les auteurs de deux sous-rameaux : 1° Louis-Gabriel de Custine, marié en 1656 à Dorothée de Caba de Caberque ; 2° Antoine-Philippe de Custine, Sgr de Marcilly, marié en 1661 à Claude de Roucelz. L'aîné de ces deux frères fut père de Christophe de Custine, marié en 1704 à Mlle de Nettancourt, qui obtint du duc Léopold, en 1719, l'érection

de sa terre de Condé-sur-Moselle en marquisat sous le nom de Custine, et grand-père de Marc-Antoine, marquis de Custine, marié en 1747 à Mlle de la Vieuville de Saint-Chamond, maréchal de camp en 1748, blessé mortellement en 1757 à la bataille de Rosbach, dont la fille, dernière héritière de son sous-rameau, épousa en 1770 le marquis de Ludre-Frolois. Antoine-Philippe de Custine, Sgr de Marcilly, auteur du second sous-rameau, fut père de Jean-François, connu sous le titre de comte de Custine de Marcilly, qui épousa en 1687 Ursule-Catherine de Séraincbamps, grand-père de Louis-Gabriel, connu sous le titre de comte de Custine d'Arriance, décédé en 1740, qui épousa Catherine de Kaistern de Serre, et bisaïeul de Jean-Nicolas, comte de Custine, lieutenant-colonel au service de S. M. I. R. et Apostolique, décédé en 1776 au château de Cons-la-Grandville, qui épousa en 1762 Marie-Josèphe Louvain des Fontaines. Ce dernier laissa plusieurs fils. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ces fils, Antoine-Nicolas de Custine, né en 1774 à Longuyon, au diocèse de Trèves, fit en 1784 pour être admis à l'École militaire. Un autre, Jean-Antoine-Philippe-Joseph, né à Longuyon en 1775, mourut sans postérité en 1855 à Nogent-le-Rotrou. Le frère aîné des précédents, Robert-Nicolas de Custine, né à Longuyon en 1771, marié à Mlle de Schomberg, décédé en 1809, fut colonel du 7e hussards. Il laissa un fils, Robert-Juvénal de Custine, décédé sans postérité en 1851, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 juin 1810 et qui reçut les armes suivantes : d'*argent à trois bandes de sable; au franc-quartier des barons militaires*. C'est à ce rameau que paraît avoir appartenu un Jean-Robert-Gaspard de Custine dont le fils, Gaspard, comte de Custine, né à Châlons en 1796, épousa Marie-Sophie de Flotte-Roquevaire, née en 1790, veuve du comte de Clerc de Ladevèze, décédé en 1829.

L'auteur de la branche cadette, Jacques de Custine, posséda, entre autres biens, la seigneurie d'Offiance, située au comté de Carignan, dans les Ardennes. Il épousa Jacqueline de Ficquelmont. Sa descendance était représentée sous Louis XVI par François-Théodore de Custine, comte de Wiltz, dans le grand-duché de Luxembourg, qui n'avait pas eu d'enfants de son mariage, en 1745, avec Mlle de Sainte-Aldegonde, et par les deux fils de son grand-oncle, Albert-Eugène de Custine, comte d'Offiance. L'aîné de ceux-ci, Théodore-Charles, comte de Custine d'Offiance, avait épousé en 1743 sa cousine, Jeanne-Louise, fille de Christophe, marquis de Custine, et n'en avait pas eu d'enfants. Le puîné, Joseph, comte de Custine d'Offiance, conseiller d'honneur au Parlement de Nancy, maire de cette ville en 1790, épousa en 1755 Suzanne de Rutant, dame de

Mandres. Il en eut, entre autres enfants, un fils, né en 1756, et une fille, Marie-Thérèse-Charlotte, décédée en 1803, qui épousa d'abord, en 1776, le comte d'Abzac de la Douze, puis, en 1800, Aimar-Georges, marquis de Nicolay.

Divers représentants de la maison de Custine furent admis aux honneurs de la Cour en 1739, le 24 février 1768 et le 2 juillet 1787.

Le comte de Custine d'Offiance prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Longuyon et à Nancy. Le comte de Custine de Mandre, Sgr de Moiry, et le comte de Custine de Wiltz, Sgr d'Auffiance, prirent part à celles des bailliages de Carignan et de Montmédy. Le comte de Custine, Sgr des Bachats, et le marquis de Custine, Sgr de Guermange, prirent part, cette même année, à celles du bailliage de Vic. Marie-Thérèse, comtesse de Custine, dame de Brandeville, prit part à celles du bailliage de Verdun. Théodore-François de Custine, comte de Wiltz et de Loupy, prit part à celles du bailliage de Clermont-en-Argonne.

La maison de Custine a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des chambellans et des premiers gentilshommes de la chambre des ducs de Lorraine, un grand-fauconnier du roi Stanislas (Philippe-Joseph, père du général guillotiné en 1793), des ambassadeurs des ducs de Lorraine, des officiers généraux, des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de Pouilly 1490 et vers 1775, des Armoises, de Namur, de Gournay, de Ligniville, de Lambertye 1641, 1736, de Haraucourt, de Sérocourt, de Nettancourt, de la Vieuville de Saint-Chamond 1747, de Ficquelmont, de Choiseul 1684, de Ludre, d'Andelot 1718, d'Abzac 1776, de Nicolay, de Sainte-Aldegonde 1745, de Dreux-Brézé 1790, de Vassinhac d'Imécourt 1738, de Sabran, de Rutant 1755, de Coudenhove, de Saint-Simon-Courtomer 1821, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est la seule du nom de Custine qui ait appartenu à la noblesse française. Il n'en existe pas de généalogie complète et, du reste, la plupart des auteurs la donnent comme éteinte. Faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer comment se rattachent à la souche un Antoine-Théodore, comte de Custine, qui mourut à Evreux le 20 mai 1870 âgé de 55 ans, et un comte de Custine, trésorier-payeur à Madagascar, qui mourut en Touraine le 19 juillet 1904, âgé de 54 ans. Une comtesse de Custine réside de nos jours à Verneuil-sur-Avre, dans le département de l'Eure.



CUTTOLI (de). Armes portées par Mgr de Cuttoli, évêque d'Ajaccio : d'*azur à une croix d'argent.*

La famille DE CUTTOLI appartient à la noblesse de Corse.

Elle a toujours été assez obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, MM. de Cutoli de Coti, demeurant à Corticchiato, furent maintenus dans leur noblesse, le 11 avril 1774, par arrêt du Conseil supérieur de Corse.

Pierre-Paul de Cuttoli, né en 1826 à Cuttoli, fut nommé en 1870 évêque d'Ajaccio. Il mourut à Ajaccio dès le 18 décembre de cette même année.

La famille de Cuttoli compte encore des représentants.

CUVERVILLE (**Cavelier de**). Voyez : CAVELIER DE MOCOMBLE (ou MAUCOMBLE), DE CUVERVILLE ET DE MONTGEON[1].

CUVIER. Armes : *de gueules à une fasce d'argent, chargée d'un lion léopardé du champ et accompagnée en chef de trois losanges, rangés en fasce, et en pointe d'un cygne d'argent, nageant sur une rivière de même.*

La famille CUVIER, d'ancienne bourgeoisie protestante, est originaire du bourg de Montécheroux, dans l'ancien comté de Montbéliard, en Franche-Comté.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Gérard Cuvier, habitant de Montécheroux, et sa femme, qui était

[1] Il a existé en Haute-Normandie une famille de Cuverville, de noblesse très ancienne, qui était bien distincte de celle des Cavelier de Cuverville. Cette famille portait pour armes : *de gueules à trois chevrons d'or*. Elle compte parmi ses premiers auteurs connus Guillaume de Cuverville, mentionné dans un jugement de 1231 relatif à l'église de Sainte-Colombe : Guillaume de Cuverville, qui prit part en 1272 au ban de la noblesse de Normandie, et Colart de Cuverville, écuyer, qui vivait en 1331. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 4 juin 1670, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Charlotte de Cuverville de Sainte-Colombe, née en 1677 à Sainte-Colombe, près de Saint-Valéry-en-Caux, fit en 1686 pour être admise à Saint-Cyr. Ces preuves font remonter la filiation suivie à noble et puissant homme Jean de Cuverville, écuyer, Sgr de Sainte-Colombe, qui rendit un aveu en 1429. Les biens de ce gentilhomme et ceux de sa femme, Etiennette d'Iremesnil, furent confisqués par le roi d'Angleterre qui, par lettres de 1436, les attribua à son médecin, Richard de la Tour. Jean de Cuverville donna en 1448 à son fils Colin le tiers des biens qu'il possédait au pays de Caux. Celui-ci épousa Guillemette Meinard par contrat du 13 juin 1454 et continua la lignée. Augustin-Joseph de Cuverville, de la généralité de Paris, fit en 1786 dés preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. M. de Cuverville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

fille de Jean Gautier, lieutenant du châtelain de Clémont, obtinrent en 1511 du comte Guillaume de Furstemberg d'être affranchis de la main-morte réelle et corporelle moyennant 35 écus d'or au soleil et un bœuf de 5 écus. Claude Cuvier, né en 1554 à Villars-sous-Damjoux, descendant des précédents, embrassa la religion réformée. Son fils, Jacques Cuvier, décédé en 1637, fut ministre protestant. Il laissa trois fils : 1° Daniel, né en 1622, ministre protestant à Montécheroux, puis à Brévilliers ; 2° Nicolas, né en 1625, châtelain de Blamont, dont le fils mourut sans postérité ; 3° Jean, né en 1628, chirurgien à Héricourt, maire et prévôt de cette ville, décédé en 1675, qui continua la lignée. David Cuvier, né à Héricourt en 1666, fils de ce dernier, fut d'abord tabellion à Blamont, puis alla se fixer à Montbéliard où il mourut en 1743. Il laissait deux fils, Jean-Nicolas Cuvier, né à Blamont vers 1713, ministre protestant, et Jean-Georges Cuvier, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, encore existante, a donné un grand nombre de ministres protestants. Elle compte parmi ses membres Charles Cuvier, né en 1799, décédé à Montbéliard en 1881, qui fut doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.

Jean-Georges Cuvier, auteur de la branche cadette, fut officier dans le régiment suisse de Waldner, au service de France, et fut décoré de l'Ordre du Mérite militaire, réservé aux protestants ; il laissa deux fils, Georges et Frédéric-Georges Cuvier. L'aîné de ces deux frères, Georges Cuvier, né à Montbéliard en 1769, fut un des plus illustres savants de son temps. Nommé membre de l'Institut dès 1796, Cuvier fut successivement professeur au collège de France en 1800, conseiller d'État en 1814, membre de l'Académie française en 1818, et enfin pair de France en 1831. Il mourut l'année suivante sans laisser de postérité. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 23 octobre 1811 ; il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 29 décembre 1829 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes de pigeon arrachées d'argent*, 2 *et* 1. Frédéric-Georges Cuvier, né en 1773, second fils de Jean-Georges, fut inspecteur général de l'Université et officier de la Légion d'honneur, fut nommé en 1826 membre de l'Académie des sciences et mourut à Strasbourg en 1838. Il laissait un fils unique, Frédéric Cuvier, né en 1803, conseiller d'État, sous-gouverneur de la Banque de France en 1866, commandeur de Légion d'honneur, décédé en 1883, qui de son mariage avec Mlle Farina, veuve du général de Bracq, n'a eu que deux filles, Mme Chollet et Mme Chabert.

CUVILLIER et CUVILLIER de CHAMPOYAU. Armes (d'après un cachet du XVIIIe siècle) : d'*azur à une gerbe d'or, surmontée de cinq abeilles d'or, voltigeant, et accostée de deux cygnes d'argent, affrontés et nageant sur une mer de même*.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Chaunay, en Poitou, dont on trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

François Cuvillier, sieur de Boislebon, auquel ce travail fait remonter la filiation, était dans les premières années du XVIIe siècle sénéchal de la châtellenie de Limalonges. Il avait épousé vers 1590 Marie Nau. Son petit-fils, Charles Cuvillier, né en 1626, avocat en Parlement, sénéchal de Limalonges, décédé en 1680, laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles et François Cuvillier de Champoyau, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Charles Cuvillier, était juge au siège royal de Civray quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or à une fasce brétessée et contrebrétessée de sable, chargée de trois étoiles d'or*. Sa descendance était représentée au commencement du XIXe siècle par deux frères : 1° François-Alexandre Cuvillier de Champoyau, né à Melle en 1777, conservateur des hypothèques à Niort, décédé en 1837, dont la fille unique épousa en 1840 M. Bréchard, avoué à Poitiers ; 2° Pierre-Charles Cuvillier de Champoyau, né à Melle en 1783, docteur en médecine, qui eut une fille, Mme Gaultereau, et un fils, Louis-Charles, né à Melle en 1827.

L'auteur de la seconde branche, François Cuvillier, sieur de Champoyau, né en 1661, docteur en médecine, eut aussi son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Niort) : *de sable à une cuiller d'or, mise en bande*. Beauchet-Filleau suppose, mais sans en avoir la certitude, qu'il fut un des ascendants de J.-P. Cuvillier, né à Niort en 1774, contre-amiral en 1831, gouverneur de l'île Bourbon en 1832, décédé en 1855.

Principale alliance : de Clervaux 1702, 1766.

CUVILLON, ou CUVILLON (de) Armes : *de gueules à une autruche d'argent, membrée d'or, tenant dans son bec un fer à cheval de même*. — L'écu timbré *d'un heaume de chevalier orné de ses lambrequins*. — Cimier : *l'autruche de l'écu*.

La famille Cuvillon, ou de Cuvillon, est fort anciennement connue en Flandre.

Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1858 et M. Denis du Péage en a donné une généalogie dans ses *Généalogies lilloises*.

D'après un jugement de maintenue de noblesse rendu le 11 juillet 1587 par la Cour des aides d'Artois, la famille de Cuvillon descendrait d'un puîné de la puissante maison de Cuvillers ; il n'existe pas d'autres preuves à l'appui de cette ancienne tradition.

Jean Cuvillon, marié à Béatrix Lefebvre, était bailli de Carvin dans la première moitié du xve siècle. D'après le travail de M. Denis du Péage, il aurait été fils d'Ostris Cuvillon, sieur du Fermont, prévôt de Beauquesne, marié à Jeanne le Hière, petit-fils de Jacques Cuvillon et de Marie de Bourgdielles et arrière-petit-fils de Jean Cuvillon et de Marie Cottignies. Il eut trois fils, Jean, Petit-Jean et Jeannet, ou Jannequin, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Cuvillon, sieur du Fermont, né à Carvin, conseiller secrétaire de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, fut nommé greffier de la gouvernance de Lille le 19 avril 1466 et acheta la bourgeoisie de cette ville en 1471. Un de ses fils, Sylvestre Cuvillon, décédé en 1528, fut procureur général au Conseil de Flandre et membre de la Chambre des comptes de Lille. Jacques Cuvillon, sieur du Fermont, demeurant à Carvin, neveu du précédent, obtint, le 15 juillet 1587, de la Cour des aides d'Artois la sentence de déclaration de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il laissa trois fils : 1° Philippe, dont la seigneurie du Fermont fut confisquée en 1615 ; 2° Bernard, demeurant à Carvin, qui continua la lignée ; 3° Charles, qui acheta en 1583 la bourgeoisie de Lille. La descendance de Bernard Cuvillon ne tarda pas à se ruiner. Elle dut alors se livrer au commerce et fut déchue de sa noblesse qu'elle ne recouvra jamais. Pierre-Joseph Cuvillon, baptisé en 1723, décédé en 1786, était simple maître galonnier. Il fut père de Jean-Baptiste Cuvillon, baptisé en 1761, qui mourut à Dunkerque en 1845. Un des fils de celui-ci, Jean-Baptiste-Philémon Cuvillon, ou de Cuvillon, né en 1809, marié en 1847 à Mlle Planquette, a été un musicien distingué.

Jean, ou Petit-Jean, Cuvillon, auteur de la seconde branche, fut greffier au bailliage de Lille et acheta en 1477 la bourgeoisie de cette ville. Son arrière-petit-fils, Baudouin Cuvillon, sieur du Molinel, nommé en 1569 conseiller maître en la Chambre des comptes de Lille, fut déclaré noble, le 8 janvier 1574, par sentence de la gouvernance de Lille. Raphaël Cuvillon, bourgeois de Lille, petit-neveu du précédent, acquit en 1643 du prince de Chimay le château de Roncq. Son fils, Jean-Robert Cuvillon, écuyer, Sgr de Roncq, décédé en 1694, avait épousé en 1689 Marie-Isabelle de Fourmestraux de Wazières qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Lille). Il fut le dernier représentant mâle de sa branche et ne laissa que des filles.

Jeannet, ou Jeannequin, Cuvillon, auteur de la troisième branche, fut procureur fiscal à la gouvernance de Lille et acheta en 1581 la bourgeoisie de cette ville. Il fut le grand-père de Simon Cuvillon, conseiller et procureur postulant en la Cour du Parlement de Flandre, décédé en 1574, dont la descendance s'éteignit au XVIIe siècle.

Principales alliances : de Fourmestraux 1689, 1720, de Lannoy, Dragon, de Waresquiel, de Wooght 1662, Imbert 1636, Rance de Maussans 1837, etc.

CUY (Duverger de). Voyez : DUVERGER DE CUY.

CUZEY (Cardinal de). Voyez : CARDINAL DE CUZEY.

CUZIEU (Denis de). Voyez : DENIS DE CUZIEU.

CUZON du REST. Armes : d'*azur à un souci d'or, accompagné de trois têtes de saumon d'argent*, 2 *et* 1.

Famille d'ancienne bourgeoisie du pays de Cornouailles, en Bretagne, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Le comte de l'Estourbeillon a aussi consacré une notice aux Cuzon dans le tome II de sa *Noblesse de Bretagne*.

Guillaume Cuzon se qualifiait en 1685 sieur du Guinigou. Il fut père de Guillaume Cuzon, sieur du Guinigou, qui était en 1726 procureur au siège royal de Châteaulin, et grand-père de Pierre-Michel Cuzon, né à Châteaulin en 1737, décédé le 12 prairial an XII, qui fut avocat et notaire royal à Quimper. Ce dernier fut connu sous le nom de CUZON DU REST après le mariage qu'il contracta avec Marie-Corentine le Bris, héritière du domaine du Rest. Celle-ci étant décédée sans postérité en 1775, il se remaria à Marie-Jeanne Barbe qui lui survécut jusqu'en 1817. Pierre Cuzon du Rest, né de cette seconde union, épousa Marie-Jeanne de la Fages de Fourniol. Il fut père de Louis Cuzon du Rest, né à Quimper en 1809, qui fut chef du contentieux de la Compagnie générale du gaz, et grand-père d'Étienne Cuzon du Rest, sous-préfet de Redon en 1870, et de René Cuzon du Rest.

Principales alliances : de la Fages de Fourniol, Poulizac, de Clamorgan, Bourgault-Ducoudray 1902, etc.

CYPREY (Pottier de). Voyez : POTTIER DE CYPREY.

CYRESME, ou CIRESME, ou SIRESMES, (de). Armes : *de sinople à trois faux d'argent, emmanchées d'or*, 2 *et* 1.

La famille DE CYRESME, ou DE CIRESME, ou DE SIRESMES appartient à la noblesse de la Basse-Normandie.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1778 pour être nommé écuyer du Roi. Ce travail en fait remonter la filiation à noble homme Christophe de Siresmes, écuyer, sieur de la Ferrière-Caumont, notaire et secrétaire du Roi, vicomte de Bayeux, qui est ainsi désigné dans un acte du 12 février 1544. D'après la Chesnaye des Bois ce Christophe de Siresmes était natif de Vernon-sur-Seine. Il céda son office de secrétaire du Roi à Jacques Adam avant d'avoir accompli le délai de vingt ans nécessaire pour acquérir la noblesse héréditaire qui y était attachée. Ses deux fils, Antoine et Scipion de Ciresmes, désirant régulariser leur situation nobiliaire, se firent accorder en juin 1559, moyennant une finance de mille livres, des lettres patentes de reconnaissance de noblessse. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, furent vérifiées en 1585 en la Chambre des comptes de Normandie et le 5 juin 1584 en la Cour des aides. Noble homme Antoine de Siresme, sieur de Banville, de Coulombiers et de la terre et seigneurie de la Ferrière, l'aîné des deux frères dont il vient d'être parlé, épousa en 1564 Suzanne de Grimouville. Il en eut deux fils, Jean de Cyresme, Sgr et patron de Banville, et Pierre de Siresme, Sgr de la Ferrière, marié le 29 janvier 1598 à Marie Frottet, qui furent les auteurs de deux branches.

Les représentants de la branche aînée, Jean-Baptiste de Cyresme, Sgr et patron de Banville, âgé de 30 ans, et son frère, Jean-Antoine de Cyresme, âgé de 13 ans, demeurant tous deux à Banville, en la sergenterie de Graye, élection de Bayeux, et le représentant de la branche cadette, Thomas de Ciresmes, âgé de 27 ans, marié en 1665 à Anne de Foulongnes, demeurant à Caumont, en la sergenterie de Thorigny, même élection, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'Antoine de Ciresmes, anobli en 1559.

Ce fut un représentant de la branche cadette, Charles-François de Ciresmes de la Ferrière, né en 1759, qui fit en 1778 ses preuves de noblesse pour être nommé écuyer du Roi. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un autre représentant de la même branche, François-Auguste de Siresme, né en 1763, fit en 1779 pour être admis à l'École militaire.

Charles-François de Ciresme de Banville, issu de la branche aînée, fut admis en 1774 dans l'ordre de Malte.

M. de Ciresme de Banville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen ; M. de Ciresme prit part à celles du bailliage de Thorigny ; M. de Ciresme prit part à celles du bailliage de Caudebec.

La branche aînée, connue de nos jours sous le nom de CYRESME, n'est pas titrée. La branche cadette, ou des anciens seigneurs de la Ferrière, a adopté de nos jours l'orthographe SIRESMES. On attribue souvent à son chef le titre de comte.

La famille de Cyresme, ou de Siresmes, a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Grimouville, de la Cour de Balleroy, de Turgot 1640, le Chartier de Sédouy, Ogier d'Ivry 1839, de Guéroult, Jarret de la Mairie, de Mathan 1885, de la Monneraye 1896, de Mons, Alba de Landivy, etc.

CYSTRIA (de FAUCIGNY-LUCINGE de). Voyez : FAUCIGNY-LUCINGE (DE).

D

DABADIE. Voyez : Abadie (d').

DABADIE de GOBERTIÈRE. Voyez : Abadie (d'), ou Dabadie, en Poitou, aux Additions du tome XII.

DABBADIE. Voyez : Abbadie (d').

DABBAYE. Armes (d'après un ancien cachet) : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une harpe, le tout du même.*

Ancienne famille bourgeoise du Poitou sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Louis Dabbaye, notaire à Saint-Coutant, eut son blason : d'*or à une église de gueules,* enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Luçon).

Louis-Jacques Dabbaye, né à Melle en 1735, fils de Jacques, procureur postulant au siège royal de Melle et notaire, et de Julie Robert, était depuis 1761 conseiller président au siège royal de sa ville natale quand il fut élu député du Tiers-Etat de la sénéchaussée de Poitiers aux États généraux de 1789. Il donna sa démission au bout de quelques mois pour raison de santé et mourut fort âgé à Poitiers en 1818. Sa descendance, bien appauvrie, subsistait obscurément à Melle dans les dernières années du xix[e] siècle.

DABLANC de LABOUYSSE. Voyez : Ablanc de Labouysse (d').

DABRIGEON, anciennement **ABRIGEON** (d'). Voyez : Abrigeon (d'), aux Additions du tome XI.

DABRY de THIERSANT.

M. Claude-Philibert Dabry, alors consul à Shangaï, plus tard ministre plénipotentiaire, décédé à Lyon en 1898, demanda, le

1er octobre 1868, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE THIERSANT sous lequel il était déjà connu et qui était celui de la famille de sa mère, née de Thiersant de Bourgmarie. Il renouvela sa demande le 26 août 1869. Il avait épousé Mlle Bertrand. Leur fils, Henri Dabry de Thiersant, employé aux Messageries maritimes, a épousé en 1910 Mlle Henrotte.

DACHON. Voyez : ACHON (D').

DACIER. Armes concédées en 1810 : d'*azur à une barre de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée à dextre d'un pairle d'or et à sénestre de trois delta d'argent*, 1 *et* 2.

Bon-Joseph Dacier, né en 1742 à Valognes, en Basse-Normandie, fils de Pierre Dacier et de Marguerite Duchet, littérateur et historien distingué, fut admis en 1772 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont il fut le secrétaire perpétuel depuis 1782 jusqu'à sa mort. Il fut plus tard membre du Tribunat, fut nommé en 1800 conservateur de la Bibliothèque nationale, fut admis en 1823 à l'Académie française et mourut en 1833 doyen des Académiciens. Dacier avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810. Il était connu dans les dernières année de sa vie sous le titre de baron qui lui fut, parait-il, concédé le 29 mai 1830 par ordonnance du roi Charles X. Cette ordonnance n'est pas mentionnée dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, l'ouvrage cependant si complet du vicomte Révérend ; elle ne fut pas, en tout cas, suivie de lettres patentes. Dacier laissa un fils, Edme, baron Dacier, et deux filles. L'aînée de celles-ci épousa d'abord en 1788 le célèbre Chérin fils, généalogiste des Ordres du Roi, puis général des armées républicaines, décédé en 1799, et se remaria au baron Ramond, membre de l'Institut. Edme, baron Dacier, ancien architecte des Deux-Sèvres, est décédé à Paris en 1896 à l'âge de 84 ans.

DACLA de CHATEAUBERT.

La famille DACLA DE CHATEAUBERT, d'ancienne bourgeoisie, a eu pour berceau la petite ville d'Orgon, en Provence. Plusieurs de ses membres ont exercé dans cette ville la profession de notaire depuis le milieu du XVIIe siècle.

DACLIN. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *coupé : au 1 d'azur à un dextrochère mouvant d'une nuée issante du flanc dextre, le tout d'or, et armé d'une flèche posée en bande, la pointe basse, du même; au 2 d'argent à un chevron de sable accompagné*

en chef de deux quintefeuilles de gueules, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'un arbre arraché du même.

La famille Daclin, originaire de Poligny, fixée plus tard à Besançon, occupait dès les premières années du xviie siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Franche-Comté. D'après une ancienne tradition, rapportée par M. de Lurion dans son *Nobiliaire*, elle aurait primitivement appartenu à la noblesse, mais serait sortie de cet ordre à la suite de dérogeances.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, dans la *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté* de M. Suchaux, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, etc.

Dominique Daclin et plusieurs de ses parents étaient marchands à Poligny dans les premières années du xviie siècle. La souche se partagea en deux branches principales. L'une de ces branches demeura fixée à Poligny et s'éteignit au xviiie siècle. L'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, Claude-François Daclin, négociant, décédé en 1696, vint se fixer à Besançon. Il fut père de Jean-Pierre Daclin, négociant à Besançon, puis payeur des gages de messieurs du Parlement, qui épousa Jeanne-Charlotte Arbilleur. Le fils de celui-ci, Antoine Daclin, né à Besançon en 1741, conseiller au magistrat de cette ville en 1772, procureur syndic du district en 1792, membre du directoire du département du Doubs en l'an IV, maire de Besançon de 1801 à 1816, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1822, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juin 1812. Il fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 16 juillet 1816 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. De son mariage avec Mlle Pellier, il laissa deux fils : 1° Barbe-François-Ambroise, baron Daclin, né en 1784, sous-préfet, démissionnaire en 1830, décédé en 1848, dont le fils, Joseph-Edmond, baron Daclin, né en 1826, magistrat, conseiller général du Doubs, est décédé sans postérité; 2° Charles-Louis Daclin, juge suppléant au tribunal civil de Besançon, qui n'eut pas d'enfants. La famille Daclin est aujourd'hui éteinte.

On trouve que N... Dacquelin, femme de N... le Maire, Sgr de Felletans, conseiller au Parlement de Besançon, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une licorne saillante d'argent.*

Principales alliances : Arbilleur, Monnot-Arbilleur, Le Maire, Pochet, etc.

DADVISARD. Armes : d'*azur à un tournesol d'or, terrassé du même, tourné vers un soleil aussi d'or naissant de l'angle dextre de l'écu.* — On trouve aussi les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à un soleil naissant de l'angle dextre de l'écu, rayonnant sur une terrasse plantée de quatre fleurs et surmontée d'une étoile, le tout d'or.* — Couronne : de *Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille qui donne lieu à cette notice a occupé un rang brillant dans la noblesse de robe toulousaine. Son nom a revêtu des formes très variées, Davidsard, Dadvisard, d'Avizart, Davisart, etc. Depuis la Révolution ses représentants ont définitivement adopté la forme Dadvisard.

M. Villain a donné une généalogie complète de la famille Dadvisard dans le tome III de la *France moderne.* On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un représentant de la branche cadette, Louis-Auguste Dadvisard, né à la Rochelle en 1766, fit en 1774 pour être admis à l'École militaire de la Flèche.

La famille Dadvisard est originaire de Montbrison, en Forez. Elle était représentée dans cette ville vers le milieu du XVIe siècle par trois frères, Jean, Guillaume et Pierre Dadvisard. Jean et Guillaume furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Leur frère cadet, noble homme Pierre Dadvisard, avocat au bailliage de Montbrison, eut une fille unique qui épousa, le 2 décembre 1599, noble homme Étienne de Thellis, lieutenant civil et criminel au bailliage de Forez, plus tard conseiller au Parlement de Toulouse.

L'auteur de la branche aînée, Jean Dadvisard, fut avocat au bailliage de Forez. Il eut d'une alliance inconnue deux fils, Mathieu et Guillaume Advisard, ou d'Advisard, qui allèrent s'établir dans le midi de la France auprès de leur oncle, Guillaume Advisard, auteur de la seconde branche, et qui furent successivement après lui receveurs anciens et alternatifs des tailles et taillons au bailliage de Rivière-Verdun. L'aîné de ces deux frères, Mathieu, ne paraît pas avoir eu d'enfants. Le puîné, Guillaume, fut père de François Davisard, marié en 1657 à Isabeau de Reynier, qui fut élu capitoul de Toulouse en 1677 et qui fut anobli par ses fonctions. La descendance de ce magistrat posséda, entre autres biens, la seigneurie de Saubens. Elle s'est éteinte avec Henri-Louis, baron d'Advisard-Saubens, né à Pamiers en 1813, qui est décédé en 1899 ne laissant que des filles de son mariage avec Mlle de Raymond de Lasbordes, décédée en 1900.

L'auteur de la seconde branche, Guillaume Advisard, ou d'Advisard, né à Montbrison, fut d'abord receveur ancien et alternatif des

tailles et taillons de Rivière-Verdun. Il fut pourvu, le 10 septembre 1577, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près le Parlement de Toulouse, puis, par lettres du 14 juillet 1581, de celui, également anoblissant, de président trésorier de France. Il fut député par les présidents et trésoriers généraux de France à Toulouse pour assister à l'assemblée des notables tenue à Compiègne le 25 septembre 1596 et mourut à Paris le 11 septembre 1612. Étant veuf sans enfants, il s'était remarié dans un âge avancé, le 2 avril 1606, à Marie de Sacaley, fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse et veuve d'Étienne Boisset, receveur des taillons en Comminges. Il fut père de Claude Davizard, né en 1607, président à mortier au Parlement de Toulouse, décédé en 1682, grand-père de Joseph Dadvisard, Sgr de Cumiès, né en 1642, président à mortier au Parlement de Toulouse, conseiller d'État, décédé en 1694, et bisaïeul de Claude Dadvisard, qualifié baron de Grazac, avocat général, puis conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse, marié en 1706 à Mlle de Thézan de Pujol, décédé en 1738, qui continua la descendance, et de Jacques Dadvisard, né en 1686, dont la descendance s'éteignit en la personne de Louis-Auguste Dadvisard, admis à l'École de la Flèche en 1774, décédé à Toulouse en 1838. Jacques Dadvisard, né en 1713, fils cadet de Claude et de Jeanne-Claire de Thézan, décédé sans postérité en 1782, fut chevalier de Malte et maréchal de camp. Son frère aîné, Louis-Joseph Dadvisard, né en 1707, président au Parlement de Toulouse, acquit en 1756 la terre de Talayran qui avait été érigée en marquisat en faveur de la famille de Bellissen. Il fut dès lors connu sous le titre de marquis qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille et dans la possession duquel son arrière-petit-fils fut confirmé, le 29 août 1863, par décret de Napoléon III. Il fut père d'Alexandre-Hippolyte Dadvisard, marquis de Talayran, né en 1748, président à mortier au Parlement de Toulouse, démissionnaire lors de la formation du Parlement Maupeou, maréchal de camp en 1815, décédé en 1817, qui épousa en 1769 Mlle de Bonrepos, grand-père d'Alexandre-Joseph, connu sous le titre de marquis Dadvisard, qui épousa en 1804 Mlle de Sers, bisaïeul de Claude-Gustave, marquis Dadvisard, qui épousa en 1835 Mlle de Gramont d'Aster, et trisaïeul d'Alfred-Amable, marquis Dadvisard, né en 1836, décédé en 1881, qui a laissé trois fils de son mariage, en 1873, avec Gabrielle-Caroline, comtesse d'Ursel.

Louis-François Davizard de Saubens, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges.

La famille Dadvisard a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre de magistrats et d'officiers de mérite, un vicaire général du diocèse de Tours, guillotiné en 1793, etc.

Principales alliances : de Sers 1767, 1785, 1804, de Roquette-Buisson 1802, de Raymond de Lasbordes 1851, d'Araillh 1753, de Thézan de Pujol 1706, 1758, de Martin de Viviés 1747, Riquet de Bonrepos 1769, Doujat d'Empeaux, de Ruble 1832, de Gramont d'Aster 1835, de Bascas 1859, d'Ursel 1873, Hainecque de Saint-Senoch 1904, Daru 1913, etc.

DAFFRY de la MONNOYE. Voyez : Affry de la Monnoye (d').

DAGALLIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : d'*azur à une fasce cousue de gueules, accompagnée en chef de trois clochettes d'or, 1 et 2, et en pointe de trois coquilles d'argent.*

La famille Dagallier est originaire de la petite ville de Bagé (Ain).

Claude-Philibert Dagallier, marié vers 1760 à Élisabeth-Marie Faudrière, était commissaire à terrier et syndic perpétuel de cette ville. Son fils, Claude-Joseph Dagallier, né à Bagé en 1762, gendarme de la garde royale en 1785, plus tard chef d'escadron de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur, décédé à Etampes en 1837, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810. Il fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 22 novembre 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père d'Émile-Joseph Dagallier, conseiller à la Cour de cassation, officier de la Légion d'honneur, décédé à Dijon en 1890, qui épousa en 1852 Mlle Le Blanc et qui en eut deux fils.

DAGNEAU de RICHECOUR. Armes : d'*azur à deux lions affrontés d'or en chef et un agneau passant de même en pointe.*

La famille Dagneau de Richecour, fixée en Orléanais au cours du XIXe siècle, est originaire des environs de Laon.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Carrés d'Hozier.*

Ce travail en fait remonter la filiation à Guillaume Dagneau dont le fils, honorable homme Nicolas Dagneau, demeurant à Marle, fit une transaction le 17 mars 1531. Ce même Nicolas Dagneau est qualifié marchand à Marle dans un acte d'acquisition du 17 décembre 1549 et bourgeois de Marle, en Thiérache, dans un acte du 20 août 1551. Il épousa à une date inconnue Marie des Orties. Il fut père de Claude Dagneau, contrôleur au grenier à sel de Marle et greffier du bailliage de Vermandois, qui épousa Geneviève Brisbart, et grand-père d'Abraham Dagneau qui épousa, le 22 octobre 1594, Charlotte Bail-

lieu, fille d'un marchand de Montcornet. Abraham Dagneau fut dans la suite maître des eaux et forêts au bailliage de Vermandois, élu en l'élection de Laon. Il fut lui-même père de maître Abraham Dagneau, avocat au siège présidial de Laon, qui épousa, le 23 novembre 1624, Elisabeth de Lamer, fille de noble homme maître Nicolas de Lamer, Sgr de Mareste et de Dampcourt, grand-père de Nicolas Dagneau, baptisé à Laon en 1626, conseiller du Roi élu en l'élection de cette ville, et bisaïeul de Marc-Antoine Dagneau, Sgr de Richecourt, baptisé à Laon en 1667, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de cette ville, qui épousa en 1694 Marguerite le Vent, fille d'un procureur du Roi au bailliage de Laon, et qui continua la lignée. Un des fils de ce dernier, Cyr-Abraham Dagneau de Richecour, baptisé à Laon en 1701, commissaire provincial de l'artillerie en 1735, obtint en 1755 la croix de Saint-Louis.

Antoine Dagneau, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Laon ; Adrien Dagneau, docteur en Sorbonne, curé de Saint-Montain de la Fère; la veuve de Nicolas Dagneau, élu en l'élection de Laon ; Jean Dagneau, marchand à Laon ; et Charles Dagneau, bourgeois de Laon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Dagneau de Richecour tire sa noblesse de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Soissons qu'un de ses membres exerçait en 1789.

Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : Dragon de Gomiécourt, d'Orsanne 1858, de Mesenge 1886, de Bignicourt 1858, de Cossart d'Espiès 1910, de Rolland, etc.

DAGON de la CONTRIE. Voyez : Guérin d'Agon de la Contrie.

DAGORET de FRANÇOIS de BOISGISSON. Armes de la famille de François de Boisgisson : d'*or à trois fasces de gueules surmontées de trois étoiles de même rangées en chef.*

La famille Dagoret est anciennement et honorablement connue en Berry où elle a possédé les terres des Robinières, des Gravières, des Vallées, etc. Un de ses membres, M. Jean Dagoret, curé de Notre-Dame du Fourchaud, chanoine de Saint-Ursin, décédé à Bourges en 1639, scella son testament des armes suivantes : *de... à la fasce de..., accompagnée de cinq besants, ou tourteaux, de..., trois en chef et deux en pointe.* Guillemette Dagoret, veuve de François Bidard, marchand de Bourges, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1676 : d'*or à un loup passant de gueules.*

M. Auguste Dagoret, né à Sancerre en 1769, fut autorisé le 27 juin 1817, par ordonnance du roi Louis XVIII, à joindre à son nom

celui de la famille de François de Boisgisson à laquelle appartenait sa mère.

Principales alliances : Heurtault de Lammerville, de Condamy 1908, etc.

La famille de François de Boisgisson appartenait à la noblesse du Berry. Charles de François, chevalier, Sgr de Boisgisson, fut maintenu dans sa noblesse, le 13 juillet 1666, par jugement de l'intendant de Bourges. Son frère aîné, Jean de François, Sgr d'Épaigne, âgé de 56 ans, fut maintenu dans sa noblesse avec ses trois fils, le 14 août suivant, par nouveau jugement du même magistrat. Charles de François, écuyer, Sgr du Buisson et de Beauvais, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Issoudun). M. de François de Boisgisson prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges.

DAGUES de la HELLERIE. Armes (d'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*argent à une épée de sable, garnie de gueules, posée en pal, la pointe en bas, et supportée par deux licornes affrontées de sinople.*

La famille Dagues est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du Mans.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Inventaires des minutes anciennes des notaires du Mans* publiés par l'abbé Chambois.

Renée Pasquinot, veuve de noble René Dagues, sieur de la Vavassorerie, conseiller au siège présidial du Mans, demeurant paroisse de la Couture, est mentionnée dans des actes du 23 novembre 1645 et du 5 septembre 1654. Sa fille avait épousé Gabriel de Chourses, écuyer, sieur de Beauregard, par contrat du 26 avril 1646. Simon Dagues, conseiller au siège présidial du Mans, fils aîné de Pierre Dagues, sieur de la Heslerie, et sa femme, Renée des Aulnais, reconnurent, le 14 mai 1667, devant Drouet, notaire, leur contrat de mariage fait précédemment sous seings privés. Anna Dagues, fille des précédents, épousa en 1706 Julien de Becdelièvre, chevalier, Sgr de Belair, d'une illustre famille de Bretagne. Michel Dagues, bourgeois, frère de Mme de Becdelièvre, épousa, le 24 avril 1720, Marguerite Pasquinot. Louis-Simon Dagues de la Hellerie, officier de grenadiers royaux au régiment de Touraine, fils de Jacques-Michel Dagues de la Touche, échevin, et de Renée Ganier, épousa, par contrat du 11 novembre 1783, Agathe-Renée Négrier de Posset, fille d'un maire honoraire du Mans. Hippolyte-Jean Dagues de la Hellerie épousa vers 1820 Marie-Françoise de Négrier, née au Mans en 1798, décédée à

Angers en 1870. Leur fils, Pierre-Félix, officier d'artillerie, épousa à Paris en 1861 M[lle] Haillot. Charles-Emile Dagues de la Hellerie, lieutenant de spahis fut tué en 1901 au combat de Charouin-Gourara.

Simon-Charles Dagues de Clairfonville, né au Mans en 1726, fit paraître en 1763 un ouvrage intitulé : *Anecdotes historiques, morales et littéraires sur le règne de Louis XV.*

Principales alliances : de Chourses, de Becdelièvre, le Normand, de Négrier, etc.

DAGUILHON-PUJOL et DAGUILHON-LASSELVE.

La famille Daguilhon est originaire de l'Albigeois.

Guillaume Daguilhon, bourgeois de Lavaur, eut son blason enregistré d'office à l'armorial général de 1696.

La souche s'est partagée en plusieurs branches qui se distinguent en ajoutant au nom de Daguilhon ceux de Pujol, Lasselve, etc.

Louis-Osmin Daguilhon-Lasselve, né à Lavaur en 1810, maire de cette ville en 1846, fut élu député du Tarn en 1846, 1849 et 1871. Il mourut dans sa ville natale en 1887.

Pierre-Gustave Daguilhon-Pujol, né à Lavaur en 1792, officier de la Légion d'honneur, décédé à Toulouse en 1882, fut député du Tarn de 1831 à 1834 et de 1863 à 1870. Son fils, Pierre-Emmanuel Daguilhon-Pujol, né à Lavaur en 1828, a été député bonapartiste du même département.

La famille Daguilhon a fourni des magistrats de grand mérite.

Principales alliances : de Coral, Baconnière de Salverte, de Juge-Montespieu, Lannes de Montebello, de Caussia de Mauvoisin, etc.

DAGUIN de LAUNAC. Voyez : Aguin de Launac (d') aux Additions du tome XI.

DAGUIN et DAGUIN de la ROCHE. Armes (d'après le cachet de François-Laurent Daguin, maire de Saint-Maixent) : d'*azur à deux poignards, ou dagues, d'argent, à poignée d'or, posés en sautoir, la pointe en bas, et un croissant d'argent en pointe de l'écu.*

Famille de haute bourgeoisie du Poitou dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Charles Daguin, auquel cet auteur fait remonter la filiation, était dans la première moitié du XVII[e] siècle marchand au lieu de la Fosselière, en la paroisse de Payré, dans le Bas-Poitou. Son fils, Pierre Daguin, sieur de Beauregard, procureur du Roi en la maréchaussée de Niort en 1655, était en 1685 échevin de cette ville, faisant fonction de maire. Il fut autorisé, le 6 juin 1698, par M. de Maupeou, intendant

de la province, à continuer de se qualifier écuyer tant qu'il serait procureur en la maréchaussée de Niort. Il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une fasce d'or chargée de trois sautoirs de gueules*. Il laissa plusieurs fils. Deux de ces fils, François, Sgr de la Roche de Naide, né en 1678, et Pierre, Sgr de Comble, né en 1682, furent les auteurs de deux branches. Un autre, l'aîné de tous, Pierre, né en 1662, alla se fixer à Valenciennes, en Flandre, et fut lieutenant du prévôt de cette ville et subdélégué de l'intendant ; il eut plusieurs fils dont l'aîné, Pierre-Paul, né en 1699, fut chanoine de Notre-Dame de Condé et curé de Notre-Dame de la Chaussée, à Valenciennes, dont le second, Laurent-Hyacinthe, fut échevin de Valenciennes et dont le troisième, Pierre-Laurent, Sgr de Lonsard et de la Goupillière, épousa sa parente, Marie-Josèphe Daguin.

François Daguin de la Roche, né en 1718, fils unique de l'auteur de la branche aînée, fut nommé en 1741 maire alternatif et en 1758 maire perpétuel de Saint-Maixent. Il négligea de remplir les formalités nécessaires pour acquérir la noblesse héréditaire attachée à ces fonctions et prit simplement part en 1789 aux assemblées du Tiers-État de sa province. Il avait épousé Marie-Louise Brunet de Sors. Il en eut deux fils : 1° Pierre-Geoffroy Daguin, né à Saint-Maixent en 1746, dont le petit-fils, François-Charles Daguin, marié en 1849 à Mlle de Jouslard, n'en a laissé que des filles ; 2° Jacques-Auguste Daguin de la Roche, né en 1747, dont le petit-fils, Joseph Daguin, né en 1817, décédé en 1889, n'a laissé qu'une fille, Mme Viaud.

On croit que la seconde branche subsiste à Niort.

La famille Daguin a fourni des avocats, des notaires, des magistrats, un chevalier de Saint-Louis, décédé en 1785, etc.

Principales alliances : Brunet de Sors, Poignant, Roux de Reilhac, de Jouslard 1849, 1870, Palustre, Viaud, etc.

DAGUIN. Armes (dessinées sur un portrait de famille) : *de..... à un bourdon de pèlerin de..., posé en pal, chargé en haut et en cœur de deux gourdes (?) de...., surchargé dans sa partie haute de deux flèches d'or, posées en sautoir, et accompagné en pointe, à dextre et à sénestre, de deux flèches d'or, posées en pal, la pointe en haut.*

Cette seconde famille Daguin, qui paraît être distincte de la précédente, appartient comme elle à la haute bourgeoisie du Poitou.

Beauchet-Filleau en a également donné une généalogie. Il en fait remonter la filiation à Mathurin Daguin, marchand à Château-Larcher, qui fit une acquisition le 28 janvier 1547. Pierre-Louis Daguin, Sgr du Colombier et de la Groie, né en 1714, fut échevin de Poitiers en 1752.

Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Hyacinthe-Ambroise Daguin, Sgr du Colombier, né en 1747, chevalier de Saint-Louis en 1774, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils, Étienne-Hyacinthe Daguin, né en 1819 ; 2° Alexis Daguin, sieur des Boulinières, baptisé à Poitiers en 1753. Pierre Daguin, né en 1781, fils de celui-ci, fut secrétaire de la Faculté de droit de Poitiers. Il eut trois fils qui paraissent être morts sans postérité et dont l'aîné, Pierre-Adolphe, né en 1814, décédé en 1884, fut professeur de sciences à la Faculté de Toulouse.

DAGUIN. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois merlettes du même ; au chef cousu de gueules chargé de trois dagues aussi d'or*.

Famille bourgeoise, très honorablement connue dans le département de la Haute-Marne.

Michel Daguin, marchand à Langres, auquel remonte la filiation, épousa en janvier 1685 Anne Blanchard. Il en eut deux fils : 1° Christophe, né en 1686, chirurgien, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° François, né en 1688, marchand à Langres, qui épousa vers 1730 Marguerite Lemoine, fille d'un greffier en l'élection de Chaumont, et dont le fils, Élie Daguin, né en 1730, marchand de draps, échevin et juge consul de Langres, continua la lignée. Nicolas Daguin, né en 1756, fils d'Élie, fut receveur particulier des finances. Il fut père d'Élie-Constant Daguin, né à Langres en 1783, maître de forges, décédé au château d'Auberive en 1836, et grand-père d'Aimé-Félix Daguin, né à Auberive en 1816, ingénieur des ponts et chaussées, qui a laissé un fils.

DAHLMANN (**Dehon-**). Voyez : Dehon-Dahlmann.

DAIGNAN-FORNIER de LACHAUX. Armes de la famille Fornier de Lachaux : *parti : au 1 de gueules à un chevron d'or accompagné de trois fleurs de lys de même ; au 2 d'azur à un gerfaut d'argent aux ailes déployées*. — Couronne : *de Comte*.

La famille Fornier de Lachaux, encore existante, dont la famille Daignan a relevé le nom, a eu pour berceau le Vivarais. Antoine-François Fornier était au xviiie siècle notaire royal au lieu de Lachau, près d'Annonay. Son fils, Jean-Antoine Fornier de la Chau, ou de Lachaux, marié en 1783 à Catherine de Sudre, vint se fixer à Toulouse et était en 1789 avocat au Parlement de cette ville.

M. Daignan-Fornier de la Chaux avait épousé vers 1860 Mlle d'Auriol, décédée à Paris en 1909.

DAIGREMONT du VICEL. Voyez : AIGREMONT DU VICEL (D').

DAINE-TOUSTAIN de la RICHERIE. Voyez : AINE-TOUSTAIN DE LA RICHERIE (D').

DAINVILLE (Oudot de). Voyez : OUDOT DE DAINVILLE.

DAIS (Leroy de). Voyez : LEROY DE DAIS.

DALAMEL (ou Dallamel) de BOURNET-LAVAL. Armes : *tiercé en fasce : au 1 d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et 1, à sénestre et à un croissant aussi d'argent à dextre ; au 2 d'argent ; au 3 de gueules à un coq d'argent chantant sur un mont du même.* — Aliàs : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée en pointe d'un coq chantant sur un mont ; au franc-canton de trois étoiles, 1 et 2, accostées à sénestre d'un croissant, le tout d'argent.* — Aliàs : *de gueules à une bande d'argent accompagnée en pointe d'un coq chantant d'argent sur un roc de même ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent surmontées d'un croissant aussi d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DALAMEL, ou DALLAMEL, DE BOURNET-LAVAL appartient à la noblesse du Vivarais. Elle avait pour nom primitif celui d'Allamel.

On en trouvera des généalogies complètes dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux États généraux de* 1789 de M. de Gigord et dans le tome II de la *France moderne* de M. Villain au mot Bournet (Dallamel de). On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux et dans le tome II de l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque.

La filiation suivie remonte à Gonin Allamel, du lieu de Trébuols, en la paroisse de Joannas, qui était notaire à Largentière en 1487. Gonin Allamel laissa deux fils : 1° Pierre Allamel, notaire, qui épousa Anne de Malet, de Largentière, et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Jean Allamel, qualifié écuyer, Sgr de Malet, marié au Puy, le 13 janvier 1590, à Anne de Combladour ; 2° Claude Allamel, Cosgr de Trébuols, notaire à Largentière, qui épousa Jeanne Bernard, fille d'un notaire de cette ville, et qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, Claude II Allamel, Cosgr de Trébuols et du Fez, notaire à Largentière, épousa d'abord, le 9 février 1555, noble Thomine de la Farge, dont il n'eut que des filles, puis Gabrielle de Julien ; il figure le premier dans quelques actes avec la qualification d'écuyer. Il fut père de Guillaume d'Allamel, né à Largentière le 10 avril 1581, qui épousa, le 1er mai 1611, Anne

Gévaudan, fille d'un avocat de Largentière, et qui continua la lignée.

La famille Allamel, ou Dalamel, ne figure pas au nombre de celles de sa région qui furent maintenues nobles par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier. Mais, comme tant d'autres, elle s'agrégea petit à petit à la noblesse au cours du XVIIIe siècle.

Jean Allamel, ou d'Allamel, Sgr de Laval, petit-fils de Guillaume et d'Anne Gévaudan, épousa, le 6 février 1690, Catherine Chabaud de Bournet. Celle-ci recueillit dans la suite la seigneurie de Bournet par héritage de sa sœur aînée, Mme de Raimond de Modène. Son petit-fils, Jean-Louis d'Alamel de Bournet, avocat en Parlement, juge régent du duché de Joyeuse, marié en 1763 à sa cousine germaine, Marie-Clotilde Barthélemy de la Forest, fille d'un secrétaire du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg. Il fit partie des assemblées secrètes du camp de Jalès, puis prit part à la défense de Lyon contre les troupes de la Convention et fut fusillé dans cette ville le 16 mars 1794. Il fut père de Joseph-Guillaume Dalamel de Bournet-Laval qui épousa en 1801 Mlle de Barruel et dont descendent les représentants actuels.

La famille Dalamel de Bournet-Laval a fourni des officiers dont l'un fut blessé mortellement à la bataille de Reischoffen, en 1870.

Principales alliances : de Combladour 1590, Deydier 1597, de Chalendar 1630, de Barruel 1801, de Gigord 1833, de Corbeau de Corbel de Vaulserre 1855, Bouvier d'Yvoire 1881, Pavin de Lafarge 1873, de Jerphanion 1899, 1904, etc.

DALCHÉ (aliàs **Dalcher**, ou **d'Alché**), **de la RIVE de DESPLANELS**. Armes : *d'azur à un griffon passant d'argent* (aliàs *d'or*, d'après Riestapp), *tenant un sabre badelaire de même ; à la bordure cousue de gueules* (aliàs *de sable*, d'après Rietstapp), *chargée de huit étoiles d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux griffons*. — L'écu posé sur *deux os en sautoir, accostés de deux têtes de mort*.

Ancienne famille de l'Agenais dont M. de Bourrousse de Laffore, continuateur d'O'Gilvy, a donné une généalogie dans le tome IV du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*.

La famille Dalché, ou d'Alché, a longtemps possédé la maison noble de la Rive, située sur les bords du Lot, et la seigneurie des Planels, paroisse située sur les confins de l'Agenais et du Quercy. M. de Bourrousse de Laffore a avancé, sans aucune preuve à l'appui, que son nom véritable serait celui de des Planels d'Alché et qu'elle descendrait de la famille des seigneurs primitifs des Planels.

Simon d'Alché, sieur des Planels, obtint du roi Henri IV, le

18 octobre 1608, la permission de chasser sur ses terres dans les juridictions de Penne et de Tournon et à deux lieues au delà. Ce même Simon d'Alchié, sieur des Planels, assista, le 19 juillet 1626, au contrat de mariage, passé à Montauban, de noble Jean d'Alché, capitaine, sieur de la Rive, que l'on croit avoir été son fils, et d'Hélène de Guilhemy de la Mole. Jean d'Alché, à partir duquel seulement la filiation doit être considérée comme établie, appartenait au culte protestant que ses descendants professèrent pendant longtemps. Il fut père de noble Simon d'Alchié, écuyer, Sgr des Planels, demeurant en la paroisse de Lédignac, qui épousa Claude de Bécays de la Caussade par contrat du 4 mai 1645, et grand-père de Jean Dalcher, sieur de la Rive, y demeurant, qui épousa, le 5 août 1669, Antonie de Ladgerie, du lieu de Lauzerte, et qui continua la descendance.

On ne voit pas que la famille Dalché ait jamais été anoblie par lettres, ni par charges. On ne voit pas non plus qu'elle ait jamais fait reconnaître sa noblesse par jugement, même lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Cependant il est incontestable que ses membres figurent avec la qualification de noble, et même avec celle d'écuyer, dans un grand nombre d'actes des XVIIe et XVIIIe siècles et on trouve même que l'un d'eux, Germain Dalcher-Desplanelles, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

Un jugement du tribunal civil de Villeneuve-d'Agen, rendu le 18 mars 1857, a autorisé Jean, dit Germain, né le 19 décembre 1774, chef de la famille, et ses sept fils à porter régulièrement le nom de : DALCHÉ DE LA RIVE DE DESPLANELS.

La famille Dalché a fourni des officiers, dont un colonel, officier de la Légion d'honneur, des gardes du corps, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Bécays de la Caussade, Baret de Bellefond (des seigneurs de Nazaris) 1798, Ballande, de Sauzay de Beaulieu, de Grenier, de Frontin de Longpré, etc.

DALENÇON des VERGNES.

Famille de haute bourgeoisie qui résidait au XVIIIe siècle sur les confins de l'Angoumois et du Poitou et sur laquelle Beauchet-Filleau donne quelques renseignements dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

DALESME. Voyez : ALESME (D').

DALGAYRÈS-DUFAUR de BARBAZAN (Puntous-). Voyez : PUNTOUS-DALGAYRÈS-DUFAUR DE BARBAZAN.

DALICHOUX de SÉNÉGRA. Voyez : Alichoux de Sénégra (d').

DALLEMAGNE. Voyez : Allemagne (d').

DALLOZ.

Famille de haute bourgeoisie, originaire des environs de Saint-Claude, en Franche-Comté.

Charles Dalloz était président du tribunal du district de Saint-Claude quand il fut élu, en 1791, député du Jura à la Législative.

Victor-Alexis-Désiré Dalloz, né en 1795 à Septmoncel (Jura), fils de Claude-Victor Dalloz, maire de ce village, fut avocat au barreau de Paris, fut élu député du Jura en 1837 et mourut à Paris en 1869. Il est surtout connu pour avoir publié, en collaboration avec son frère, Armand Dalloz, né en 1797, décédé en 1867, un volumineux *Répertoire méthodique et alphabétique de jurisprudence générale*. Désiré Dalloz laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Edouard, né en 1826, avocat distingué, commandeur de la Légion d'honneur en 1867, décédé en 1886, fut député du Jura pendant toute la durée du règne de Napoléon III. Un autre, Paul, né en 1829, a été pendant de longues années directeur du *Moniteur*.

Principales alliances : Mame, de la Ville-le-Roulx.

DALMAS de la PÉROUSE. Armes de la famille de Galaup de la Pérouse : d'*azur à un cheval galopant d'argent*.

La famille Dalmas de la Pérouse, originaire du Rouergue, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de ce pays.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

Jean-Baptiste Dalmas de la Bessière était sous Louis XVI conseiller au présidial de Villefranche-de-Rouergue. Il avait épousé Marie-Anne-Jacquette Galaup de la Pérouse, quatrième fille de Victor-Joseph Galaup, écuyer, Sgr de la Pérouse, et de Marguerite de Rességuier et sœur du célèbre navigateur Jean-François de la Pérouse, né à Albi en 1741. Il en eut une fille, Mme Louvain-Pescheloche, et trois fils, Pierre-François, percepteur, François-Léon, commissaire de la marine, et Pierre-Victor. Ces trois frères furent autorisés, le 21 février 1815, par ordonnance du roi Louis XVIII, à joindre à leur nom de Dalmas celui de : de la Pérouse auquel leur oncle avait donné tant d'illustration. Le second d'entre eux, François-Léon, avait épousé, le 1er février 1802, Jeanne-Françoise Rivoalan, fille d'un ancien député des Côtes-du-Nord à l'Assemblée législative. Il mourut en 1846 laissant deux fils : 1° Léon-Émile Dalmas de la Pérouse, né en 1805, contre-amiral, marié en 1850 à Mlle Gaudin de Saint-Brice,

décédé sans postérité en 1874 ; 2° Théobald Dalmas de la Pérouse, né en 1815, général de division en 1859, grand-officier de la Légion d'honneur. Le général Dalmas de la Pérouse eut lui-même deux fils dont l'aîné, Léon-Robert, né à Alger en 1842, a été promu en 1898 au grade de général de brigade et dont le second, Henri-Toussaint, officier de marine, décédé prématurément en 1883, a laissé deux fils.

On attribue souvent aux membres de la famille Dalmas de la Pérouse les titres de comte et de vicomte.

Principales alliances : Galaup de la Pérouse, Gaudin de Saint-Brice, Saint-René-Taillandier 1898, etc.

Il sera dit quelques mots de la famille Galaup de la Pérouse à la suite de la notice consacrée à une famille de Galaup qui fut confirmée dans sa noblesse sous la Restauration.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres beaucoup de renseignements sur une famille de Dalmas qui appartenait au XVIIIe siècle à la noblesse du Languedoc. Cette famille revendiquait pour auteur un Guillaume Dalmas, ou Delmas, natif de Rodez, officier du comte de la Marche et de Castres, qui fut anobli, par lettres de juin 1443, pour être monté le premier sur les murailles de Pontoise, lors du siège de cette ville. Elle avait adopté les armoiries de ce Guillaume Dalmas, ou Delmas : d'*argent à la croix ancrée de gueules*. Ces armoiries sont encore portées de nos jours par les familles Delmas de Grammont et Delmas de la Coste (voyez ces noms), qui se disent elles aussi issues de Guillaume Dalmas, ou Delmas, anobli en 1443. Dans la réalité la famille languedocienne de Dalmas fut longtemps dans une situation nobiliaire très douteuse. Son chef, maître Jacques Dalmas, docteur et avocat en Parlement, marié le 4 juillet 1677 à Anne de Cornus, est ainsi qualifié dans son contrat de mariage. Il fut condamné comme usurpateur de noblesse à 2.000 livres d'amende par jugement du 11 octobre 1698 de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Quelques années plus tard il se fit maintenir dans sa noblesse par un nouveau jugement, rendu à Montpellier le 15 juin 1718, de M. de Bernage, un des successeurs de M. de Lamoignon de Basville. D'après ce jugement, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, Jacques Dalmas avait été baptisé en l'église Saint-Étienne, à Toulouse, le 15 septembre 1650 ; il était fils de noble Claude Dalmas, né en 1610, capitaine au régiment de Saint-Just, marié le 19 septembre 1649 à Marie Doujat, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse, petit-fils de noble Pierre Dalmas, marié le 5 octobre 1603 à Toinette Deltour, et arrière-petit-fils de noble Antoine Dalmas, né à Villeneuve-la-Crémade, près de Béziers, marié le 29 décembre 1556 à demoiselle Marie de Figueirolles,

qui était lui-même fils de noble Étienne Dalmas. Jacques Dalmas eut un fils, autre Jacques Dalmas, qui fut baptisé à Nailloux, en Lauragais, le 17 novembre 1698. Celui-ci était capitaine au régiment de Gatinais-infanterie quand il épousa à Castelnaudary, en 1713, demoiselle Marthe de Ricard de Villenouvelle, après que celle-ci eut adressé une sommation respectueuse à son père. Il fut père de Pierre-Gabriel de Dalmas, né à Nailloux le 24 octobre 1726, qui épousa, le 22 janvier 1767, Thérèse d'Andréossy et qui fit des preuves de noblesse, en 1779 et en 1782, pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils, Raymond-Auguste, né à Castelnaudary en 1768, et Victor-Jacques-Ambroise, né au même lieu en 1771.

Une famille Dalmas appartenait sous Louis XVI à la bourgeoisie d'Aubenas, en Vivarais. Joseph Dalmas, notaire dans cette ville, épousa vers 1750 Marie-Marguerite Aubaresche. Leur fils, Joseph-Benoist Dalmas, né à Aubenas en 1754, avocat dans cette ville, fut élu en 1791 député de l'Ardèche à la Législative. Il se signala, le 10 août 1792, par son dévouement à la Famille Royale, fut député de l'Ardèche sous le Premier Empire, fut anobli par ordonnance royale du 6 janvier 1815, fut nommé par le gouvernement de la Restauration préfet de la Charente-Inférieure, puis du Var, et mourut à Draguignan en 1824. Il laissait un fils, François-Émile Dalmas, né à Aubenas en 1787, capitaine d'état-major, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité.

Une famille de Dalmas, ou de Dalmaz, a appartenu à l'ancienne noblesse de Savoie. Elle portait pour armes : *de gueules au chevron d'argent*. Elle écartelait souvent ces armes de celles de la famille de Marchand : *d'argent à un chef bandé d'hermines et de gueules de six pièces*. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie*. Cette famille de Dalmas était originaire du Génevois et fort anciennement connue. Pierre de Dalmaz, ou de Darmaz, damoiseau, est mentionné dans un acte du 14 mai 1383. Noble Jacques de Dalmas est mentionné dans plusieurs actes de la première moitié du XVe siècle. Des preuves de noblesse faites en 1723 par la famille de Dalmas en font remonter la filiation à noble Jean de Dalmaz, fils du précédent, qui figure dans plusieurs actes passés entre les années 1455 et 1472. Dans l'un de ces actes Jean de Dalmaz rappelle son grand-père, Pierre de Dalmas. Noble Jean Dalmas épousa vers 1610 Marguerite, fille de monsieur maître Mamert Marchand et héritière de la seigneurie de Chatel-André. Il fut père de Gaspard-Emmanuel de Dalmas, dit de Marchand, Sgr de Chatel-André, qui épousa en 1657 Claudine Joland, et grand-père de Jean-Baptiste de Dalmas de Marchand qui continua la lignée. Jean-Maurice

de Dalmaz, descendant des précédents, était en 1845 héraut d'armes de l'Annonciade. Il paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

DALMAS (de). Armes : d'*azur à un vaisseau équipé d'or, voilé d'argent, flottant sur une mer de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent.*

Ancienne famille parisienne.

Christophe Dalmas, Sgr de Boissy, marié à Marie Berthelot, exerçait l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) ses armoiries telles que la famille de Dalmas les porte encore de nos jours. Sa fille, Marie-Anne Dalmas, femme de Charles le Gras, conseiller du Roi au Parlement de Metz, fit enregistrer le même blason au même Armorial. Elle vivait encore en 1767.

On trouve qu'un Dalmas, vraisemblablement issu de cette famille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Laon. Un M. de Dalmas, chevalier de Saint-Louis, était à la même date lieutenant des maréchaux de France à Chauny.

Auguste-Pierre-Gabriel de Dalmas, décédé à Paris le 24 décembre 1864 à l'âge de 77 ans, fut directeur au ministère de la Justice et des Cultes et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé Philippine Zalani-Raoul. D'après le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, celle-ci était fille de l'ancien président du tribunal criminel de Lorient en 1793, plus tard avocat à la Cour de cassation, et petite-fille de l'ingénieur lorientais de Saint-Pierre. Leur fils, Pierre-Albert de Dalmas, né à Paris le 18 juin 1821, marié successivement à Mlle Thomas de Colmar, sœur du duc de Bojano, décédée en 1878, et en 1888, à Mlle de Surineau, décédée en 1903, jouit d'une grande faveur auprès de Napoléon III, dont il fut secrétaire et sous-chef de cabinet. Il fut conseiller général du Morbihan et député d'Ille-et-Vilaine et mourut à Pau en 1891. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de comte, dont on ignore l'origine. Son fils, Raymond, comte de Dalmas, a épousé en 1885 Mlle de Quinsonas dont il a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : le Gras du Luart 1691, de Surineau 1888, Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas 1885, de la Grandière 1909, Thomas de Colmar (des ducs de Bojano), etc.

Il a existé en Auvergne une famille Dalmas, d'ancienne bourgeoisie, dont les armes étaient à peu près les mêmes que celles de la famille dont il vient d'être parlé : d'*azur à un mât de navire posé en fasce*

sur une mer d'argent et surmonté d'un croissant d'or entre deux étoiles de même. Gilbert Dalmas, conseiller du Roi et son avocat général en la Cour des aides de Clermont, fit enregistrer ces armes à l'Armorial général de 1696. Tardieu a consacré un court article à cette famille, qu'il dit éteinte, dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*. Il lui attribue Jacques Dalmas, qui fut notaire à Billom de 1732 à 1762, et Gilberte Dalmas, femme de Come-Damian Teyras de Grandval, commissaire des guerres en 1753.

Une autre famille Dalmas, également éteinte, a appartenu à la haute bourgeoisie de la petite ville de Vic-le-Comte, dans la même province. Tardieu lui attribue un lieutenant général en la sénéchaussée de Clermont de 1583 à 1603 et deux avocats à la Cour des aides de Clermont de 1693 à 1719. Deux de ses représentants, Toussaint Dalmas, bourgeois de Vic-le-Comte, et N..... Dalmas, doyen de la Sainte-Chapelle de Vic-le-Comte, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *de gueules à un château d'or*.

Il y a eu aussi des Dalmas en Provence. L'un d'eux exerçait en 1789 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des comptes, aides et finances de Provence.

DALMASSY (**Chavanne de**). Voyez : CHAVANNE DE DALMASSY.

DALMATIE (**Soult de**). Voyez : SOULT DE DALMATIE.

DALMATIE (**Reille-Soult de**). Voyez : REILLE-SOULT DE DALMATIE.

DALMAY de la GARENNIE.

La famille DALMAY DE LA GARENNIE, anciennement et honorablement connue en Bas-Limousin, est une branche demeurée non noble d'une famille d'Almais, ou d'Almay, des Farges à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. L'auteur de cette famille, Jean Dalmay, sieur des Farges, en Guienne, avocat, fils de Jean Dalmay, élu en l'élection de Brive, fut anobli par lettres patentes de 1654 et fut confirmé dans sa noblesse par nouvelles lettres de mai 1668.

On trouvera quelques renseignements sur la branche des sieurs de la Garennie dans le *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze* de Champeval. Un représentant de cette branche, Jean-Baptiste Dalmay, fut assermenté à Uzerche en 1771 comme secrétaire du point d'honneur. Un autre, François Dalmay, épousa à Limoges, en 1788, Suzanne Nadaud.

Une autre branche de la famille Dalmay possédait la seigneurie d'Antissac. Un de ses représentants, Jean d'Almays, sgr d'Antissac, conseiller au présidial de Brive, fut élu en 1760 capitoul de Toulouse. Un autre, noble Raymond d'Almay d'Antissac, épousa vers 1755 Marie

de Boisseulh et en eut plusieurs enfants qui furent baptisés à Brive. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

DAMARZIT et DAMARZIT-SAHUGUET d'ESPAGNAC. Voyez : AMARZIT (D').

DAMAS de THIANGES et de CRUX (de). Armes : *d'or à une croix ancrée de gueules*[1], — Couronne *ducale*. — L'écu enveloppé *d'un manteau de pair de France.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : *Et fortis et fidelis* (aliàs *Fidèle et valeureux*). — Cri de guerre : *Damas !*

La maison DE DAMAS, une des plus illustres de France, appartient à la noblesse chevaleresque du Forez.

Guichenon, le Père Anselme, la Chesnaye des Bois, Lainé, le chevalier de Courcelles, etc., en ont donné des généalogies plus ou moins complètes. On trouvera sur elle de volumineux dossiers dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des titres.

L'origine de la maison de Damas, comme celle de la plupart des grandes familles, est environnée de légendes. Une de ces légendes fait descendre les Damas d'un soudan de Damas qui, ayant été fait prisonnier par les Croisés, aurait été ramené en France par Hugues III, duc de Bonrgogne [2]. D'après une autre légende, un seigneur du nom de Chatillon, croisé à la suite de Godefroy de Bouillon, aurait conquis la province d'Amasie et à son retour en France aurait pris le nom de Damas en souvenir de ce brillant exploit. Plusieurs généalogistes ont avancé, mais sans preuves à l'appui, que la maison de Damas descendait des anciens sires de Beaujeu, eux-mêmes issus des anciens comtes du Forez. La plupart des auteurs, notamment Guichenon et le Père Anselme, d'accord avec le rapport officiel de Chérin, lui attribuent pour premier auteur connu Elziran, ou Elzéar, Damas qui était dès 1063 seigneur de Cousan, en Forez.

La souche s'est partagée en trois grandes lignes principales dont les représentants se sont toujours reconnus comme parents, mais dont le point de jonction est mal connu. Ces trois lignes se sont signalées depuis la Révolution par un inaltérable dévouement à la monarchie légitime. Pour plus de clarté on a cru devoir consacrer une notice spéciale à chacune d'entre elles.

Le généalogiste des Ordres du Roi, Beaujon, chargé d'examiner les

[1] On croit que la maison de Damas adopta ces armoiries à l'époque des croisades et qu'elle portait primitivement le blason suivant : *d'or au lion de gueules.*

[2] Hugues III, duc de Bourgogne, mourut en Asie en 1193.

preuves de noblesse de la ligne des seigneurs de Crux, aujourd'hui éteinte, qui donne lieu à la présente notice, adressa, le 7 janvier 1768, à M. le premier, pour être remis au Roi, un rapport qui est conservé dans les manuscrits de Chérin. Ce rapport commence en ces termes : « La maison de Damas, originaire du Forez et répandue dans les « provinces de Bourgogne, de Champagne, de Nivernais et de « Bresse, est une des plus anciennes et des plus considérables du « royaume. Elle a pour chef Elziran, ou Elzéar, Damas, Sgr de Cou- « san, en Forez, vivant en 1063. Les cartulaires de l'abbaye de « Cluny font connaître plusieurs de ses descendants, vivant dans le « siècle suivant, entre lesquels on remarque Robert qui fit le voyage « de Terre Sainte vers l'année 1106. La filiation est clairement prou- « vée depuis Guy Damas, chevalier, Sgr de Cousan, vicomte de « Chalon, etc., lequel affranchit les hommes de sa terre de Monestay « en 1247 et mourut avant 1260. Il avait épousé Dauphine de Lavieu, « dame de Saint-Bonnet et de plusieurs autres terres considérables, « issue de l'une des premières maisons du Forez, et en avait eu « Renaud et Robert Damas dont on va parler. Cette dame se remaria « à Guy, sire de Bresse et de Beaugé, et en eut Sibylle, héritière de « ces deux terres, qu'elle apporta en dot, en 1272, à Amé V, sur- « nommé le Grand, comte de Savoie. Cette seconde alliance de « Dauphine de Lavieu répandit le plus grand éclat sur les deux fils « de son premier lit et sur leur postérité. Ils eurent l'avantage de se « trouver beaux-frères d'un souverain, oncles d'Édouard Ier et d'Ay- « mon Ier, comtes de Savoie, de Marguerite, d'Éléonore et d'Agnès « de Savoie, comtesses d'Auxerre, de Montferrand et de Genève. « Renaud continua la branche des seigneurs de Cousan, laquelle s'est « éteinte au milieu du XVe siècle dans la maison de Lévis... De cette « branche était Guy de Damas, Sgr de Cousan, qui fut successive- « ment grand échanson, grand-maître et grand-chambellan de France « et mourut avant l'année 1407... Robert Damas, chevalier, fils « puîné de Guy, Sgr de Cousan, et de Dauphine de Lavieu, fut « vicomte de Chalon, Sgr de Marcilly et de plusieurs autres terres « considérables. Il est qualifié monseigneur dans l'acte d'un hommage « qu'il rendit en 1291 à Robert II, duc de Bourgogne... Son petit-fils, « Robert Damas, chevalier, Sgr de Marcilly, vicomte de Chalon, « qualifié noble et puissant seigneur, titre donné à la plupart de ses « descendants,... épousa Isabelle de Montagu... et de celle alliance « vinrent : 1° Hugues, qui suit ; 2° Philibert, surnommé aussi Philippe, « Sgr de Montagu, .. L'auteur de la généalogie de la maison de « Damas, insérée dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne*, « donne pour troisième fils à Guy Damas et à Isabelle de Montagu

« Philibert Damas, Sgr de la Bazolle, qu'il dit tige des cinq branches « connues sous les titres de seigneurs de Vertpré et de Dompierre-aux- « Ormes, de la Bastie, du Rousset, des comtes de Russey, marquis « d'Antigny, de la Bazolle et de Saint-Péran dont les titres n'ont pas « été communiqués... »

Sur le vu de ce rapport, le marquis de Damas-Crux fut admis, le 18 janvier 1768, à monter dans les carrosses du Roi.

On a inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles le nom et les armes de Robert de Damas, le chevalier croisé mentionné plus haut.

La filiation peut être considérée comme régulièrement établie depuis Hugues Damas, chevalier, Sgr de Cousan, en Forez, qui, d'accord avec ses enfants, confirma en 1180 diverses donations qu'il avait faites précédemment à l'abbaye de Cluny. Le fils de ce gentilhomme, Hugues Damas, Sgr de Cousan, figure avec les qualifications de vicomte de Chalon et de premier baron du Forez dans un hommage qu'il reçut en 1208. D'après Guichenon il aurait épousé Jeanne de Bourgogne, héritière de la seigneurie de Marcilly. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Renaud Damas, Sgr de Cousan, vicomte de Chalon, continua la ligne directe.

Un des cadets, Hugues, apanagé de divers biens en Auvergne, fut père de Bernard Damas qui épousa Almodie d'Aubières, héritière de la seigneurie de son nom, au diocèse de Clermont, et qui fut l'auteur de la famille d'Aubières, fondue à la fin du xve siècle dans les familles de Montmorin et Motier de la Fayette ; cette branche de la maison de Damas, substituée au nom d'Aubières, portait les armes de la maison d'Aubières : d'*or à une fasce de sable*.

On ignore le nom de la femme de Renaud Damas, l'aîné des fils d'Hugues et de Jeanne de Bourgogne, dame de Marcilly. Mais on sait que ce gentilhomme eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Guy Damas, Sgr de Cousan, vicomte de Chalon, s'apparenta brillamment, comme on l'a vu plus haut, par son mariage avec Dauphine de Lavieu. Un des cadets, Jean, décédé en 1264, fut élu en 1262 évêque de Mâcon. Guy Damas laissa de Dauphine de Lavieu, entre autres enfants, deux fils : 1° Renaud Damas, baron de Cousan, qui fut le trisaïeul de Guy Damas, baron de Cousan, né vers 1330, grand-échanson de France en 1385, grand-maître de France en 1386, grand chambellan de France en 1401, et dont la descendance s'éteignit avec la petite-fille de celui-ci, Alix, femme d'Eustache de Lévis, Sgr de Villeneuve ; 2° Robert Damas, Sgr de Marcilly, vicomte de Chalon, décédé le 9 des calendes de mai 1301, qui continua la lignée. On ignore le nom de la femme de ce dernier. Son petit-fils, autre

Robert Damas, Sgr de Marcilly, vicomte de Châlon, armé chevalier le 20 juin 1340, épousa Isabelle de Montagu, dame de Leisot. Il en eut, entre autres enfants, trois fils dont les deux aînés, Hugues, dit Huguenin, et Philippe, ou Philibert, furent les auteurs de deux grandes branches et dont le plus jeune, Amédée, étant sur le point d'entrer en religion, fit un partage entre ses frères le 13 décembre 1373. Le Père Anselme et la Chesnaye des Bois lui ont attribué un quatrième fils, nommé Philibert, dont ils font l'auteur d'une troisième branche. Mais il est aujourd'hui établi que ce Philibert est le même personnage que son frère Philippe, ou Philibert. Quant à la troisième branche dont il aurait été l'auteur, elle a une toute autre origine et constitue la seconde ligne, encore représentée dans les rameaux de Trédieu et d'Antigny, à laquelle il sera consacré une notice spéciale.

L'auteur de la branche aînée, Hugues, dit Huguenin, Damas, Sgr de Marcilly, vicomte de Chalon, épousa, par contrat du 31 juillet 1362, Philiberte de Crux, héritière de la terre de son nom, en Nivernais. Il est mentionné comme vivant dans un acte du 11 août 1391 et comme défunt dans des lettres de sauvegarde obtenues en 1400 par son fils, Érard. Le Père Anselme et la Chesnaye des Bois ont avancé qu'il était mort en Palestine. Il avait eu, entre autres enfants, deux fils nommés Josserand et Érard. L'aîné de ces fils, Josserand, fiancé en 1387 à Marie de Pontailler, accompagna en Hongrie Jean de Bourgogne, comte de Nevers, fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, eut les yeux crevés par ordre du sultan Bajazet et mourut à son retour en France sans avoir été marié. C'est par erreur que le chevalier de Courcelles, le confondant avec un de ses cousins, également appelé Josserand, lui fait épouser Blanche, dame de Vanoise, et en fait l'auteur de la seconde ligne de la maison de Damas. On peut voir dans le travail de Lainé qu'Hugues, dit Huguenin, Damas et Philiberte de Crux eurent pour unique héritier leur autre fils Érard. Celui-ci fut vicomte de Chalon, Sgr de Marcilly, de Crux, etc., chambellan du roi de France et du duc de Bourgogne et gouverneur du Nivernais et de l'Auxerrois. Il épousa, par contrat du 2 mai 1430, Isabeau d'Avenières, héritière de l'importante seigneurie d'Anlezy, située sur les confins de la Bourgogne et du Nivernais. Il en eut plusieurs fils dont les deux aînés, Jacques et Jean de Damas, épousèrent deux sœurs, Claude et Jeanne de Mello, par contrat passé au château de Crux le 10 février 1446 et furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier de ces rameaux, fort brillant, posséda en Nivernais la seigneurie et le beau château de Thianges. Il s'éteignit avec Antoine-François de Damas de Marcilly, marquis de Marcilly et de Thianges, page de la Grande Écurie, mestre de camp d'infanterie, qui mourut

en 1748 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1714, avec Mlle de Mandelot, et avec son cousin, Claude-Philibert de Damas, marquis de Thianges, comte de Chalencey, né en 1663, lieutenant général des armées du Roi en 1704, qui mourut en 1708 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Harlay, décédée en 1728. La mère de ce dernier, la marquise de Thianges, née Rochechouart-Mortemart, sœur de la marquise de Montespan, fut une des femmes les plus en vue de la Cour de Louis XIV.

L'auteur du second rameau, Jean de Damas, eut en partage, entre autres biens, les seigneuries de Crux et d'Anlezy. Son descendant, Paul de Damas, chevalier, qualifié comte d'Anlezy, baron de Crux, vicomte de Druye, etc., né au château de Crux en 1569, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, conseiller d'État en 1616, marié en 1606 à Hélène Arnault, dame des Gouffiers, en eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine, comte d'Anlezy, marié en 1635 à Madeleine Hanapier, et François, comte de Crux, maréchal de camp en 1652, marié en 1648 à Louise de Pracomtal, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier sous-rameau donna deux officiers généraux de grand mérite, Louis-François, marquis de Damas d'Anlezy, lieutenant général des armées du Roi en 1748, décédé sans postérité à Anlezy en 1763, et Louis-Érard, comte de Damas d'Anlezy, maréchal de camp en 1709, décédé à Strasbourg en 1712. Il eut pour derniers représentants Jean-Pierre, comte de Damas d'Anlezy, né en 1734, maréchal de camp en 1780, député de la noblesse du Nivernais aux États généraux de 1789, décédé au château d'Anlezy en 1800, et son frère, Louis-Alexandre, chevalier, puis comte de Damas d'Anlezy, commandeur de Malte, décédé à Dijon en 1813. L'aîné de ces deux frères institua légataire universel le baron de Damas-Cormaillon, chef de la troisième ligne de la maison de Damas, dont la grand-mère paternelle était née Damas d'Anlezy et dont les descendants ont été connus sous le nom de Damas d'Anlezy. Le second sous-rameau a eu pour derniers représentants trois frères : 1° Étienne, comte de Damas-Crux, né au château de Crux en 1735, chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, lieutenant-général des armées du Roi en 1814, décédé cette même année au château des Tuileries, qui ne laissa qu'une fille, la marquise de Gontaut-Saint-Blancard, décédée en 1827[1];

[1] D'après le vicomte Révérend (*Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*), le comte Etienne de Damas aurait eu pour fils naturel François-Etienne Damas, né à Paris en 1764, général de brigade le 6 frimaire an II, général de division en 1813, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1828. Le général Damas avait épousé, en 1794, Mlle Lauwerière dont il ne paraît pas avoir eu de postérité. Son acte de baptême lui attribue simplement pour père et mère Etienne Damas, maître menuisier, et Marie-Elisabeth Courtois.

2° François de Damas-Crux, né en 1739, vicaire général du diocèse de Nevers, député du clergé de ce diocèse aux États généraux de 1789, démissionnaire dès la même année, décédé à Nevers en 1829 ; 3° Étienne-Charles de Damas-Crux, né au château de Crux en 1751, lieutenant général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis en 1814, pair de France héréditaire en 1815, créé duc héréditaire par ordonnance du 3 février 1816, commandeur du Saint-Esprit en 1824, qui mourut en 1846 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Sérent, décédée en 1848.

L'auteur de la seconde branche, Philippe, ou Philibert, Damas, épousa le 31 juillet 1362 Jeanne de Crux, sœur de sa belle-sœur, et en eut plusieurs fils qui moururent sans postérité. Il se remaria à une dame dont on ignore le nom et en eut un fils unique, Jean de Damas, Sgr de Montagu. La descendance de celui-ci posséda les seigneuries de Montagu, de Brèves et de Maulévrier et s'éteignit après quelques générations dans la famille Savary de Lancosme.

C'est par erreur que Chérin et la plupart des généalogistes anciens ont attribué pour fils cadet à Philippe Damas, auteur de la seconde branche, un Robert Damas qui épousa, le 18 avril 1390, Marie de Digoine, héritière de la seigneurie de Digoine, et dont la descendance s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Ce Robert Damas était un frère puîné de Jean Damas, chevalier, Sgr de la Basole, et un fils de Jean Damas, Sgr de la Basole, et de Jeanne de Nevers. Il appartenait à une branche de la maison de Damas dont le point de jonction avec la souche est mal connu et que Lainé fait descendre de Robert Damas, Sgr de Vandenesse et de Coulanges, en Charolais, vivant au XIe siècle, lequel aurait été le fils cadet d'un seigneur de Cousan. Un des représentants de cette branche, Jean de Damas, baron de Digoine, chambellan du duc de Bourgogne, eut un fils naturel, Claude Damas, qui fut légitimé, en mars 1491, par lettres patentes du roi Charles VIII. Ce bâtard fut l'auteur du rameau des seigneurs d'Estieuges, en Beaujolais, qui s'éteignit au XVIIe siècle dans les familles d'Amanzé et d'Arcy.

DAMAS du ROUSSET, de TRÉDIEU et d'ANTIGNY (de). Mêmes armes que la famille précédente.

La seconde ligne de la maison de Damas, qui donne lieu à la présente notice, a toujours porté les mêmes armes que la première ligne, à laquelle a été consacrée la précédente notice. La communauté d'origine de ces deux lignes n'a jamais été mise en doute. Cependant les auteurs ne sont d'accord sur la filiation de celle-ci qu'à partir du 30 septembre 1428, date à laquelle Jean Damas, Sgr de

Vanoise, épousa Jeanne de Nagu par contrat passé à Villefranche, en Beaujolais. On a longtemps cru, avec le Père Anselme et la Chesnaye des Bois, que ce gentilhomme était fils d'un Philibert Damas, Sgr de la Basole, de la Bastie, etc., qui avait épousé Catherine de Chaugy, encore vivante en 1472, et que ce Philibert Damas était le troisième fils de Robert Damas, Sgr de Marcilly, vicomte de Chalon, marié vers 1340 à Isabelle de Montagu, et par conséquent le frère puîné d'Hugues et de Philippe Damas, auteurs des deux grandes branches de la première ligne. Il est aujourd'hui démontré, grâce aux travaux de Chérin, du chevalier de Courcelles et de Lainé, que ce système de filiation est tout à fait erroné et que Philibert Damas, le prétendu père de Jean, marié en 1428, est dans la réalité le même personnage que Philippe, ou Philibert, Damas, second fils de Robert et d'Isabelle de Montagu, dont on a voulu faire son frère.

Chérin s'exprime dans les termes suivants sur cette ligne et sur les branches qui en sont descendues : « Tous ceux qui jusqu'à pré-« sent ont traité la généalogie des Damas ont donné pour auteur à « ces branches Philibert Damas qu'ils ont dit troisième fils de Robert « Damas, Sgr de Marcilly, et d'Isabelle de Montagu et qu'ils ont « qualifié seigneur de la Basole. Mais il est certain qu'ils se sont trom-« pés. Robert, Sgr de Marcilly, et Isabelle de Montagu n'eurent que « deux fils, Hugues, Sgr de Marcilly, et Philippe, Sgr de Montagu. Ces « faits sont prouvés par titres. Ce dernier est aussi nommé Philibert « et de cette duplicité de nom est née l'erreur qui d'un individu en « fait deux. Rien de certain sur le nom et sur le temps auquel a vécu « l'auteur de ces branches. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que de « tout temps elles ont porté le nom de Damas, qu'elles en portent « les armes depuis longtemps, qu'elles ont leur établissement dans « les mêmes provinces que les seigneurs de Cousan et leurs puînés. « On ne doit point taire qu'il s'est répandu, il y a environ vingt ans, « un bruit sourd que ces branches étaient issues d'un fils naturel de « la maison de Damas. Il est vrai que Robert Damas, mari d'Isabelle « de Montagu, en eut un dont le nom de baptême est ignoré et qui « vivait en 1387. Mais il n'y a nulle sorte d'apparence qu'il ait eu « postérité. On doit même ajouter qu'aucun auteur connu n'a jeté de « nuage sur l'origine de ces branches..... La branche des seigneurs « de Vertpré et de Vanoise, en Mâconnais, de laquelle sont issues, « ou présumées issues, toutes celles qui suivent, paraît avoir pour « auteur Josserand Damas, nommé dans un acte de 1396, lequel « épousa avant 1402 Blanche de Vanoise, fille et héritière de Jean, « Sgr de Vanoise, et vivait avec elle en 1410. On trouve ensuite

« Jean Damas, premier du nom, damoiseau, Sgr de la même terre de « Vanoise, qui fut aussi seigneur de Vertpré par la donation que lui « en fit Amphore de Saint-Haon, chevalier, son oncle et cousin. On « ne trouve aucun acte dans lequel ce Jean soit dit fils de Josserand « et de Blanche de Vanoise, mais l'identité de son nom et de celui « de Jean, mari de Catherine (*sic*), dame de Vanoise, et la posses- « sion de cette terre qu'il dit avoir par héritage, suffisent pour « assurer cette filiation. Il épousa 1° en 1417 Marguerite de Nan- « ton..... »

Il est aujourd'hui établi que Jean Damas, Sgr de Vanoise, auquel remonte la filiation de cette ligne, avait épousé en premières noces, par contrat du 22 juillet 1417, Marguerite de Nanton, veuve d'Amédée de Bletterans, chevalier. Tout donne à supposer que ce Jean Damas était fils d'un Josserand Damas, mentionné dans des actes de 1393, 1396 et 1402, qui vivait en 1410 avec sa femme Blanche, dame de Vanoise. On ne sait pas bien de qui était fils ce Josserand Damas. C'est, en tout cas, par erreur que le chevalier de Courcelles, dans son *Histoire généalogique des pairs de France,* l'a identifié avec un Josserand Damas, vivant à la même époque, qui était fils d'Hugues, dit Huguenin, Damas, Sgr de Marcilly, chef de la première ligne, et de Jeanne de Crux, qui fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis en 1396 et qui mourut sans postérité peu de temps après son retour en France. Adoptant un système de filiation complètement différent de celui de ses devanciers, système dont on ne peut garantir ici l'exactitude et qui ne paraît pas s'appuyer sur des preuves bien rigoureuses, Lainé a avancé, dans ses *Archives de la noblesse,* que Josserand Damas, mari de Blanche, dame de Vanoise, et père présumé de Jean, Sgr de Vanoise, marié en 1417, était le fils d'un autre Josserand Damas sur lequel on ne sait à peu près rien et dont l'alliance, en tout cas, est ignorée. Il identifie celui-ci avec un Josserand Damas, Sgr de Champléger, qui était le fils aîné de Jacques Damas, Sgr de Champléger, un des auteurs de la troisième ligne, rapportée plus bas, et de Béatrix de Saint-Aon et que l'on croyait être décédé sans postérité après avoir dissipé son patrimoine.

Claude de Damas, Sgr de Saint-Bonnet, de Vertpré et de la Bastie, petit-fils de Jean et de Jeanne de Nagu, épousa d'abord, en 1501, Anne de Mailly, puis, en 1514, Françoise de Chaugy, veuve de François de la Varenne. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean, né du premier lit, marié à Marie de Villers-la-Faye, dont la descendance posséda la seigneurie de Céleran et s'éteignit au XVIIe siècle ; 2° autre Jean, Sgr de Vertpré, né du second lit, marié en 1545 à Anne de Choiseul, dont la descendance s'éteignit avec Claude-Mathieu, connu

sous le titre de marquis de Damas, maréchal de camp en 1780, marié en 1749 à Mlle d'Arcy, et avec leurs trois filles ; 3° Georges, Sgr de la Bastie, qui épousa, le 21 février 1546, Madeleine de Sugny et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, François de Damas, Sgr de la Bastie, du Rousset, etc., épousa, le 20 décembre 1573, Melchionne de Nagu. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Georges et François, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Georges de Damas, marié en 1616 à Anne Andrault de Langeron, hérita de la terre du Rousset à la charge de porter le nom et les armes de la famille de Sugny à laquelle appartenait sa grand-mère. Il eut deux fils, tous deux appelés Claude, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Claude de Damas, Sgr du Rousset, épousa à Lyon, en 1642, Huguette de Bécerel, héritière de la seigneurie de Marillac, en Bresse. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 28 janvier 1668, par jugement rendu à Lyon de l'intendant Dugué. Sa descendance a donné un maréchal de camp, Claude-Charles, connu sous le titre de vicomte de Damas-Marillac, né à Lyon en 1731, promu en 1781. Elle est représentée de nos jours par Robert, comte de Damas du Rousset, né à Roanne en 1869. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une représentante de ce rameau, Catherine-Arthémise de Damas du Rousset, née à Saint-Galmier en 1778, fit en 1786 pour être admise à Saint-Cyr.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Claude de Damas, vint se fixer en Auvergne après le mariage qu'il contracta, le 30 janvier 1647, avec Marie de la Salle, héritière de la seigneurie de Trédieu. Il laissa deux fils, Guillaume et Hector, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 6 avril 1668, par jugement de l'intendant Fortia. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Alexandre de Damas-Trédieu, né en 1755 à Brenat, près d'Issoire, fit en 1771 pour être admis parmi les pages de la Dauphine. Alexandre de Damas fut nommé en 1814 lieutenant général des armées du Roi et fut substitué, par ordonnance royale du 2 janvier 1830, à la pairie de France héréditaire du duc de Damas-Crux, chef de la première ligne. Son fils, René, comte de Damas-Trédieu, né en 1786, décédé en 1864, fut le dernier représentant mâle de son rameau. Il avait épousé à Halifax, en 1814, miss Suzanne Emerson, décédée en 1879 ; il n'en laissa que deux filles, la comtesse O'Hégerty et Mlle Adèle de Damas.

François de Damas, auteur de la branche cadette, vint se fixer dans le pays de Dombes après le mariage qu'il contracta, en 1615, avec Anne de Gaspard, dame du Breuil. Son fils, Claude de Damas,

épousa en 1651 Claude-Alexandre de Vienne, héritière de la seigneurie d'Antigny dont il obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de septembre 1654. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, François-Joseph, marquis de Damas d'Antigny, marié à Mlle de la Baume de Montrevel, continua la lignée et dont deux autres, Anne-Louise (*sic*), connu sous le titre de comte de Ruffey, et Jean-Jacques, connu sous le titre de comte de Damas, furent lieutenants généraux des armées du Roi. François-Joseph laissa lui-même deux fils : 1° Joseph-François, marquis de Damas d'Antigny, brigadier des armées du Roi, qui épousa en 1725 Marie-Judith de Vienne, héritière du beau château de Comarin, en Bourgogne, et qui continua la lignée ; 2° François-Joseph, dit le marquis de Ruffey, maréchal de camp en 1748. Jacques-François, marquis de Damas d'Antigny, né en 1732, fils de Joseph-François, fut nommé maréchal de camp en 1780. Il avait épousé en 1755 Mlle de Rochechouart, dame pour accompagner Madame, décédée en 1773. Il en eut trois fils : 1° Charles, marquis de Damas d'Antigny, né à Paris en 1756, lieutenant général des armées du Roi et pair de France en 1814, commandeur des Ordres du Roi en 1821, créé duc à titre personnel par ordonnance royale du 27 juillet 1825, décédé en 1829, dont la fille unique, héritière du château de Comarin, épousa successivement le comte de Vogué et le comte de Chastellux ; 2° Charles-Alexandre de Damas, dit l'abbé d'Antigny, député suppléant du clergé de Paris aux États généraux de 1789, décédé en 1811 ; 3° Roger, comte de Damas, né en 1767, lieutenant-général des armées du roi de Naples pendant l'émigration, nommé en 1814 lieutenant général des armées du roi de France, marié cette même année à Mlle de Chastellux, décédé au château de Cirey en 1823. Ce rameau de la maison de Damas s'est éteint dans les mâles avec le petit-fils de ce dernier, Henri, marquis de Damas d'Antigny, né en 1851 au château de Cirey (Haute-Marne), décédé en 1908 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Henry de Conflans. Le dernier marquis de Damas d'Antigny avait eu trois sœurs qui lui ont survécu, la comtesse de Cibeins, la marquise de Bonneval et la baronne de la Motte.

Les deux premières lignes de la maison de Damas ont fourni un grand chambellan de France, un grand nombre d'officiers généraux, un évêque, un grand-veneur de Pologne, des gouverneurs de provinces, des chanoines comte de Lyon et de Brioude, des commandeurs et des chevaliers de Malte, des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or, des commandeurs et des grands-croix de Saint-Louis, etc.

Plusieurs de leurs représentants ont été admis, au cours du XVIIIe siècle, aux honneurs de la Cour de France.

Principales alliances : d'Aubières, de Montmorin, Motier de la Fayette 1482, de Langeac, de Lavieu, de Sercey, de Crux, de la Tour (en Auvergne), de Castelnau 1384, de Beaujeu 1392, de Chauvigny de Brosse 1404, de Lévis, de Montagu, de Villers-la Faye, de la Rivière, de Montrichard, de Digoine, de Rochechouart 1512, 1655, 1755, de Renty 1555, de Messey 1586, de Choiseul 1616, 1545, de Ganay 1661, de Chargères 1667, Bataille de Mandelot 1714, 1751, de Rabutin, de la Vieuville, de la Pallu, d'Albon 1646, 1609, du Maine du Bourg 1649, Mancini-Mazarini de Nevers 1670, Sforza 1678, de Harlay 1695, de la Queuille 1480, de Bar de Baugy 1524, de Roffignac, de Bonnay 1571, de Clugny 1605, de Conzié 1728, Achard-Joumart-Tison d'Argence 1740, de Gassion 1732, le Veneur de Tilières 1758, de Pracomtal 1648, d'Achey 1701, de Menou 1734, Lallemand de Nantouillet 1755, Andrault de Langeron 1616, 1761, 1779, Clérel de Tocqueville, de Broglie 1768, de Talaru, de Ligny 1775, de Gontaut-Biron 1802, de Sérent 1799, de Lespinasse 1502, d'Arces, de Cardaillac 1548, de Fougières 1456, d'Amanzé, de Fontette, de Bourbon (des anciens sires de Bourbon) 1409, de la Guiche 1440, 1654, de Saint-Amour 1464, d'Arcy, de la Baume de Montrevel 1531, Bouton de Chamilly 1609, de Nagu 1428, 1573, de Mailly 1501, de Saulx, d'Anglure 1582, de Cléron de Saffre 1588, de Grammont 1612, de Saluces, de Drée 1692, 1759, de Foudras 1679, de Montcalm 1773, de Sainte-Maure-Montausier 1797, de la Salle 1647, de Thy de Milly 1750, de Chevriers 1736, de Vienne 1651, 1725, de Talleyrand-Périgord 1751, de Simiane 1777, de Vogüé 1802, de Chastellux 1813, 1814, de Boisgelin 1845, de Bonneval 1879, de Clermont-Montoison 1772, etc.

DAMAS de CORMAILLON, aujourd'hui **d'ANLEZY**, **(de)**. Armes : d'*argent à une hie*, ou *poteau de mer*, *de sable*, *posée en bande et accompagnée de six roses de gueules posées en orle,* 3 *et* 3. — Vers le milieu du XVII[e] siècle la maison de Damas-Cormaillon commença à écarteler ses armes de celles des autres Damas : d'*or à une croix ancrée de gueules*. — Actuellement elle ne porte plus guère que ces dernières armes. — Tenants : *deux génies*. — Devise : *Fortis et fidelis*.

La maison de Damas de Cormaillon, aujourd'hui de Damas d'Anlezy, constitue la troisième ligne de la maison de Damas. Elle a occupé un rang brillant dans la noblesse de Bourgogne. Elle a toujours revendiqué avec les deux autres lignes une communauté d'origine que celles-ci ont acceptée. Toutefois son point de jonction avec la souche n'a encore pu être déterminé.

On trouvera des généalogies de la maison de Damas de Cormaillon dans les manuscrits de Chérin et dans l'*Histoire généalogique des pairs de France* du chevalier de Courcelles. Ce dernier auteur, parlant de la communauté d'origine de cette ligne avec les deux autres, s'exprime en ces termes : « Si les recherches multipliées faites à « l'abbaye de Cluny, à la Chambre des comptes de Bourgogne, aux « archives des comtes de Saint-Pierre-de-Mâcon et dans d'autres « dépôts, publics et particuliers, n'ont pas rempli complètement le « but proposé, on peut dire au moins qu'elles ont répandu le plus « grand jour sur cette communauté d'origine, déjà consacrée depuis « plusieurs siècles par le témoignage des historiens, et qu'à défaut « de preuves matérielles, il n'existe pas de preuve morale fondée « sur de plus solides conjectures. »

Le travail de Chérin fait remonter la filiation à Jacques Damas, chevalier, qui, dans les dernières années du XIIIe siècle, était seigneur de Chanvigy, aliàs Champléger, ou Champvigier, dans la paroisse de Saint-Bonnet de Vieillevigne, en Charolais. Cette seigneurie de Champléger était limitrophe de celle de Digoine et était très rapprochée de celle de Marsilly possédée par les autres Damas. Jacques Damas fournit un dénombrement le 30 mai 1315. Il avait assisté le 1er février de cette même année, vieux style, au contrat de mariage de Catherine Damas, fille de Geoffroy, chevalier, Sgr de Vandenesse et de Coulanges, et s'était porté garant des conventions matrimoniales.

Dans ses *Archives de la noblesse*, Lainé a réuni la généalogie des Damas-Cormaillon à celle des autres Damas ; il croit que Jacques Damas, le gentilhomme dont on vient de parler, était fils d'un autre Jacques Damas, qui était seigneur de Chanvigy, ou Champléger, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, et petit-fils d'un Guy Damas qui, en juillet 1239, assista à un hommage rendu à l'évêque de Chalon par son beau-père, Pierre de Palluau. Le même auteur suppose, tout en reconnaissant qu'on n'en a aucune preuve, que Guy Damas était lui-même un fils cadet de Robert Damas, Sgr de Vandenesse et de Coulanges, vivant en 1189 et 1212, et un frère d'autre Robert Damas, Sgr des mêmes domaines, vivant en 1243 et 1266. Il a été parlé, dans la notice consacrée aux Damas-Crux, de cette branche des seigneurs de Vandenesse et de Coulanges dont le même Lainé a fait sortir le rameau des seigneurs de Digoine.

Jacques Damas, auquel Chérin fait remonter la filiation, laissa d'une alliance inconnue un fils, Jacques Damas de Chanvigy, damoiseau, qui est ainsi qualifié dans un acte passé le 2 janvier 1323 par lui et par sa femme, Béatrix de Saint-Haon, et qui figure avec la

qualification de chevalier dans plusieurs actes postérieurs à 1345. Celui-ci laissa, outre trois filles, deux fils : 1° Josserand, Sgr de Flacey, qui est rappelé comme défunt dans un acte du 13 juillet 1394 ; 2° Huguenin Damas, Sgr en partie de Villiers et de Champléger. L'aîné de ces deux frères, Josserand, fit une importante donation entre vifs à son neveu, Philibert de Vaux, fils de sa sœur Jeanne Damas ; Chérin conclut très judicieusement de cette donation qu'il ne laissa pas de postérité ; Lainé a voulu cependant en faire le père d'un autre Josserand Damas qui épousa Blanche, dame de Vanoise, et dont descend la seconde ligne de la maison de Damas. On ignore le nom de la femme d'Huguenin Damas, second fils de Jacques et de Béatrix de Saint-Haon, et c'est sans preuves bien rigoureuses, semble-t il, qu'on en fait le père de Jean Damas, écuyer, Cosgr de Villiers, Sgr de Bussières, au bailliage de Semur, qui épousa Marie de Montagu et qui continua la lignée. Deux des fils de ce dernier, Guillaume et Simon, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de labranche aînée, Guillaume Damas, écuyer, Sgr de Villiers, de Thénissey et de Censery en partie, épousa dans les premières années du xve siècle Catherine, dame d'Athies, qui était veuve en 1425. Sa descendance s'éteignit avec Jean de Damas, chevalier, Sgr de Villiers, d'Athies, du Rousset, etc., député de la noblesse du bailliage d'Auxois aux États généraux tenus à Blois en 1588 et 1591, chevalier de l'Ordre du Roi, nommé en 1607 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui épousa en 1566 Nicole de Beauvau et qui n'en laissa que des filles. L'aînée de ces filles, Marie, épousa au château d'Athies, le 30 juin 1596, Nicolas de Fuligny. Sa descendance connue sous le nom de Damas-Fuligny, ou de Fuligny-Damas, s'éteignit avec Antoine-César, marquis de Fuligny-Damas, décédé en 1802.

L'auteur de la seconde branche, Simon Damas, Sgr de Bussières en partie, fit un partage avec ses frères le 8 janvier 1417. Il épousa à une date inconnue Jeannette Chastelain, veuve de N... de la Marche. Il fut père de Guillaume Damas, Sgr en partie de Bussières, qui épousa à une date inconnue Laurette de Sully, dame de Morande, mentionnée avec lui dans un acte du 16 août 1458, et grand-père de Pierre de Damas, Sgr de Morande, qui épousa Marguerite de Crécy par contrat du 19 mai 1507. Ce fut le petit-fils de ce dernier, Gabriel de Damas, écuyer, Sgr de Morande et autres lieux, au bailliage de Semur, qui épousa, par contrat passé au château de Cormaillon le 6 août 1580, Jacqueline de Bousot, veuve d'Otto de Weil, bailli de Germersheim, en Bas-Palatinat, et fille et héritière de Jean de Bousot, Sgr de Cormaillon. Louis de Damas, Sgr de Courcelles, et Charles

de Damas, Sgr de Cormaillon, petits-fils des précédents, furent maintenus dans leur noblesse, le 13 juillet 1666, par jugement rendu à Dijon de l'intendant Bouchu, après avoir justifié leur filiation depuis le contrat de mariage du 19 mai 1507 mentionné plus haut. L'aîné de ces deux frères n'eut pas de postérité. Le puîné, Charles, prit du service dans les armées de Christian V, roi de Danemark et de Norvège. Il était lieutenant général des armées de ce prince, chevalier de ses Ordres et gouverneur de Copenhague quand il fit son testament dans cette ville le 25 juillet 1708. Son fils, Pierre de Damas, qualifié comte de Cormaillon et baron de Villiers, admis en 1700 en la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne, épousa Marguerite-Agnès de Damas d'Anlezy par contrat passé à Paris le 30 août 1704. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le petit-fils de celui-ci, Charles de Damas de Cormaillon, né en 1758 à Fain-les-Montbard, en Bourgogne, fit en 1772 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. Charles de Damas fut connu dans la suite sous le titre de baron de Damas. Il était en 1789 colonel en second du régiment de la Marche-cavalerie. Il fut pendant l'émigration aide de camp de Monsieur, comte de Provence, et périt en 1795 dans l'expédition de Quiberon. Il avait épousé en 1784 Marie-Marguerite de Sarsfield qui fut admise cette même année aux honneurs de la Cour. Leur fils, Maxence, baron de Damas, né en 1785, fut institué légataire universel du comte de Damas d'Anlezy, décédé en 1800, et recueillit ainsi le beau château d'Anlezy que sa descendance possède encore dans le département de la Nièvre. Le baron de Damas jouit d'une grande faveur sous la Restauration ; il fut nommé successivement lieutenant général des armées du Roi en 1815, ministre secrétaire d'État de la guerre en 1823, pair de France héréditaire cette même année et enfin, en 1828, gouverneur du duc de Bordeaux qu'il suivit en exil après la Révolution de 1830. Il mourut à Paris en 1862. Il avait été confirmé dans le titre de baron-pair héréditaire, sur institution de majorat de pairie, par lettres patentes du 26 mai 1827. Il avait épousé en 1818 Mlle d'Hautefort, héritière du beau château d'Hautefort, en Périgord, dont il eut un grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Pierre-Edmond, né en 1820, connu sous le titre de comte de Damas d'Anlezy, a été le père du chef actuel, né en 1861, qui a une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle de Maillé. Un autre, Alfred-Maxence-Michel, né en 1822, connu sous le titre de comte de Damas d'Hautefort, décédé sans postérité en 1887, fut longtemps attaché à la personne de M. le comte de Chambord.

La maison de Damas de Cormaillon a fourni, en dehors des per-

sonnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, un écuyer de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, un veneur de Bourgogne en 1456 (Simon de Damas, second fils de Simon Damas, Sgr de Bussières, et de Jeannette Chastelain), des chanoinesses de Neufville, etc.

Principales alliances : de Montagu, de Bauffremont, de Fontette, de Clugny 1448, de Digoine, de Crécy 1494, 1505, de Beauvau 1566, de Foudras 1603, de Fuligny 1596, de Sully, de Marbeuf 1530, de Chauvigny de Blot 1710, de Damas d'Anlezy 1704, du Bois d'Aisy 1748, de Loménie, d'Hautefort 1818, de Blacas 1863, de Cumont 1859, de la Panouse 1850, Leclerc de Juigné 1850, Hurault de Vibraye 1867, de Montrichard 1873, de Maillé de la Tour-Landry 1884, des Courtils 1913, etc.

DAMAS de SAINT-PRIX (Tixier-). Voyez : Tixier-Damas de Saint-Prix.

DAMBRINES de RAMECOURT. Armes : d'*argent à un sautoir engreslé de gueules, accompagné d'un croissant de sable en chef et de trois étoiles de même, deux en flanc et une en pointe.*

Ancienne famille d'Artois.

Barbe Dambrines, fille de Claude, huissier héréditaire d'Artois, et d'Antoinette Fauquette, épousa en 1638 François le Roux, bourgeois d'Arras, un des auteurs de la famille le Roux de Puisieux.

Claude Dambrines, conseiller, avocat du Roi de la gouvernance d'Arras, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut anobli par lettres patentes en juin 1700 et fut reçu en 1703 conseiller au Conseil d'Artois. Son fils, Claude-Philippe d'Ambrines, Sgr de Mercastel, Equerchin, etc., marié à Camille-Thérèse Danvin, fut à son tour reçu en 1715 conseiller au Conseil d'Artois. Il fut père de Louis-Jean-François-Ignace d'Ambrines, écuyer, Sgr d'Equerchin, qui épousa à Arras, en juillet 1755, Aldegonde-Charlotte le Gay, dame des Amizois, fille d'un secrétaire du Roi et héritière de la seigneurie de Ramecourt, près de Saint-Pol.

M. Dambrines de Ramecourt prit part, le 20 avril 1789, à l'assemblée de la noblesse d'Artois.

La famille Dambrines a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Elle n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de Ramecourt (Pas-de-Calais).

Principales alliances : Donjon de Saint-Martin 1740, 1820, le Gay de Ramecourt 1755, Lallart 1742, le Roux 1638, le Vasseur de la Thieuloye, etc.

DAMBRY et AMBRY (d'). Armes : d'*azur à deux étayes d'or, péries en cœur, accompagnées en chef de trois étoiles et en pointe d'un soleil du même.*

La famille Dambry, ou d'Ambry, est originaire de la petite ville de Crespy, aujourd'hui commune du département de l'Oise, où elle exerçait au XVIIIe siècle le commerce des draps.

Un de ses représentants, Louis Dambry, marchand à Crespy, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or à une bande vivrée de sable.*

Charles Dambry, négociant en draps, marié en 1695 à Anne Perrot, était en 1718 lieutenant du maire de Crespy. Son fils, Jean Dambry, né en 1704, épousa en 1729 Adrienne Delahante, d'une vieille famille qui fut anoblie dans la suite par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Il laissa plusieurs fils dont l'un fut chanoine de Saint-Quentin et dont deux, Jean-Louis, né en 1733, et Louis-Adrien, né en 1745, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean-Louis d'Ambry, décédé en 1808, fut receveur de l'enregistrement. Il fut père de Jean-Louis Dambry, né en 1761, receveur des domaines, qui épousa Mlle de Maintenant et dont la descendance subsiste.

L'auteur du second rameau, Louis-Adrien Dambry, décédé en l'an XI, fut directeur de la liquidation des droits de la régie générale. Son fils, Adrien-Charles, garde du corps du roi Charles X, compagnie de Luxembourg, décédé en 1874, fut connu sous le nom de : d'Ambry. Il avait épousé en 1833 Mlle Lefebvre de Chasle, décédée en 1868. Il n'en eut que deux filles, Mmes de la Selle et de Longueau de Saint-Michel.

Principales alliances : de Maintenant, de Lagrené, le Febvre de Chasle, de la Selle 1853, de Longueau de Saint-Michel 1856.

DAMÉDOR de MOLANS. Voyez : Amédor de Molans (d').

DAMIAN (de), en Provence. Armes : *de gueules à une étoile à huit rais d'argent ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un paon au naturel, faisant la roue.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : AL. RECT. AL. RECT.

La famille de Damian, ou de Damians, éteinte en 1890, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence.

On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Dans sa *Critique du Nobiliaire de Provence* l'abbé Barcilon s'ex-

prime en ces termes sur les Damians : « La famille de Damians a la « noblesse depuis 1460 que Charles de France, comte d'Asti, en Pié- « mont, agrégea Guillaume Damians à la noblesse de son comté d'Asti. « Ce fut une espèce d'anoblissement dont ce prince se servit pour « récompenser les services de Guillaume Damians. J'ai vu l'original « de ces lettres. Elles sont conçues en forme d'anoblissement. Elles « ne disent pas que ce Damians fût noble de sa famille... »

La famille de Damian a eu pour auteurs deux frères, Guillaume et Benoît, qui obtinrent d'être agrégés à la noblesse du comté d'Asti par lettres de Charles de France, duc d'Orléans, comte d'Asti, etc., données à Blois le 13 décembre 1460.

La descendance de Benoît Damian se perpétua en Piémont où elle possédait au XVIIIe siècle le comté de Castellinard.

Guillaume Damian vint se fixer à Avignon, y épousa en 1440 Agnès de Sade et acquit en 1442 la seigneurie du Vernègues, située au dio- diocèse d'Arles. Il était vraisemblablement proche parent d'un Mathieu de Damians (de Damianis), reçu en 1459 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, qui devint en 1461 professeur et en 1465 pri- micier de ladite Université, et d'un noble Bernard de Damians, mar- chand, citoyen d'Avignon, qui, d'après l'*Inventaire des titres et docu- ments tirés des archives du château de Barbegal*, est ainsi désigné dans des actes du 18 janvier 1492, du 22 mai 1492, du 27 janvier et du 22 décembre 1512. Guillaume Damians vendit en 1462 ses terres du Piémont à son neveu André, fils de Benoît. Il eut, évidemment d'une première union, deux fils : 1° Mathieu de Damians, Sgr du Ver- nègues, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Simon de Damian, Sgr du Vernè- gues après son frère, qui épousa en 1453 Vione de Rodulph, fille de Pierre, conseiller du Roi, et qui continua la lignée.

De son mariage avec Vione de Rodulph, Arnaud de Damian laissa trois fils et une fille. Celle-ci épousa Dominique de Cambis, baron d'Alais. L'un des fils, Charles, fut, d'après Artefeuil, chevalier de Rhodes. Les deux autres, Arnaud de Damian, Sgr du Vernègues, marié à Honorée de Requistou, et Hugonin de Damian, marié en 1533 à Louise d'Escalis, furent les auteurs de deux branches. Les repré- sentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Le chef de la seconde branche, Jean de Damians, sieur de Vinsargues, baptisé à Lambesc en 1651, fut, en outre, main- tenu dans sa noblesse, le 1er février 1709, par jugement de Cardin le Bret.

La famille de Damian a donné six chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : Jean de Damian-Vernègues en 1658, François de

Damian-Vernègues en 1662, Henri de Damian en 1667, Scipion-Antoine de Damian en 1668, François de Damian-Vernègues en 1696 et Jean-Baptiste de Damian-Vernègues en 1701.

La famille de Damian a eu pour dernier représentant le marquis de Damian, capitaine d'infanterie de marine, décédé en septembre 1890 à l'âge de 44 ans.

Elle avait fourni des officiers généraux, des gouverneurs de places fortes, un gentilhomme de la chambre du Roi, etc.

Principales alliances : de Sade 1440, 1550, de Cambis-Alais, de Lauris 1565, de Galléan des Issarts 1604, de Seytres-Vaucluse 1607, de Gérente, de Vintimille, d'Agoult d'Olières 1639, d'Esparbès de Lussan 1627, d'Antonelle, de Barrême 1723, de Sorbiers, etc.

DAMIEN de CHANDENIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de juin 1764) : *de gueules à une croix ancrée d'or.*

Cette famille a eu pour auteur Nicolas-Jean DAMIEN, sieur DE CHANDENIER, demeurant à la Rochelle, qui fut pourvu, le 14 mars 1764, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et qui obtint, au mois de juin suivant, le règlement de ses armoiries.

Louise Damien de Chandenier, sœur de Mme de Montbrial, a épousé à Asnières, en 1912, le baron de Maupoint de Vandeul.

DAMIENS de RANCHICOURT. Voyez : AMIENS DE RANCHICOURT (D').

DAMMARTIN (Menjot de) Voyez : MENJOT D'ELBENNE, DE CHAMPFLEUR ET DE DAMMARTIN.

DAMOISEAU de la BANDE (de). Armes : d'*azur à une aigle d'or, éployée et becquée de gueules.*

La famille DE DAMOISEAU appartient à la noblesse de la Bourgogne et de la Champagne.

Laîné lui attribue dans son *Nobiliaire de Champagne* un Philippe Damoiseau qui était homme d'armes sous Philippe-Auguste, en 1200.

La Chesnaye des Bois en donne la filiation depuis Guillaume Damoiseau, écuyer, qui rendit un hommage au seigneur de Rochefort le 14 avril 1490. Ce même noble homme Guillaume Damoiseau, écuyer, épousa, par contrat sans filiation du 18 novembre 1488, honorable femme Perrette Daubenton, veuve de Jean Danay et fille de feu Jacot Daubenton, vivant marchand, demeurant à Semur. Leur fils, Étienne Damoiseau, Sgr de Mennemois, épousa Françoise le Pourcin. Les jugements de maintenue de noblesse rendus au XVIIe siècle en

faveur de la famille Damoiseau en font seulement remonter la filiation à Guillaume Damoiseau, écuyer, fils d'Étienne, qui fit diverses acquisitions par contrats passés le 12 avril 1559, le 25 novembre et le 31 décembre 1560, le 19 février et le 11 novembre 1563 devant notaires en la Chancellerie et Cour du duché de Bourgogne. Guillaume Damoiseau avait épousé Charlotte le Porchier. Leur fils, Claude Damoiseau, écuyer, épousa Jacqueline d'Hubine par contrat passé le 19 octobre 1577 devant notaire royal au bailliage d'Auxois. Il rendit hommage, le 16 juin 1587, devant le lieutenant général au bailliage de Château-Chinon pour les terres de Nemois, Menemois et Montarin dont il s'était rendu acquéreur. Il était en 1597 homme d'armes dans la compagnie du comte de Clermont et de Tonnerre. Il laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 22 octobre 1607. Son fils, Gabriel Damoiseau, écuyer, Sgr de Menemois, marié le dernier mai 1620 à Élisabeth d'Avout, fut maintenu dans sa noblesse, le 23 mars 1639, par jugement des commissaires députés par le Roi sur le fait des francs-fiefs et nouveaux acquêts en Bourgogne. Il laissa lui-même plusieurs enfants qui furent maintenus dans leur noblesse d'abord, le 11 mai 1655, par arrêt de la Cour des aides, puis, le 28 février 1669, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, et enfin, le 14 août 1682, par jugement de M. de Miromesnil, successeur de M. de Caumartin. L'un de ses fils, Simon Damoiseau, écuyer, Sgr de Menemoy, demeurant aux Granges, en la paroisse de Cussangy, épousa, par contrat du 19 mars 1666, Françoise de Vitel, héritière de la seigneurie de la Bande, située en la paroisse de Chaourses, au bailliage de Bar-sur-Aube et au diocèse de Langres. Il fut pére d'Antoine de Damoiseau, sgr de la Bande, qui épousa Anne de la Forest et qui continua la descendance.

La famille de Damoiseau fut admise en 1671 en la chambre de la noblesse des États de Bourgogne.

Louis-Charles de Damoiseau de Provency et Alphonse-François de Damoiseau furent admis dans l'ordre de Malte l'un en 1770, l'autre en 1786.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs représentants de la famille de Damoiseau firent au XVIIIe siècle pour être admis à l'École militaire.

Le chevalier Damoiseau prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Troyes. Le vicomte François Damoiseau se fit représenter cette même année à celles tenues à Autun.

Le baron de Damoiseau, décédé à Issy en août 1846, était membre de l'Académie de sciences, section d'astronomie.

La famille de Damoiseau a fourni de nombreux officiers dont l'un,

décédé fort âgé en 1754, fut brigadier des armées du Roi et directeur des fortifications de Flandre, dont un autre fut lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Navarre en 1724 et dont un troisième fut tué en 1724 à la bataille de Guastalla, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

D'après *la Noblesse aux États de Bourgogne* de M. d'Arbaumont, son chef serait en possession du titre de baron du Saint-Empire.

Principales alliances : Daubenton, de Chargères, d'Avout, de Cullon, de Dormy, Gaillard de Collonge 1874, Bernard de Montessus, Guillaume de Chavaudon, du Mesnil 1868, etc.

DAMPIERRE (Picot de). Voyez : Picot de Dampierre.

DAMPIERRE (Duval de). Voyez : Duval de Dampierre.

DAMPIERRE (de). Armes : d'*argent à trois losanges de sable, 2 et* 1. — Couronne : *de Marquis* (aliàs *de Duc* pour le rameau des ducs de San-Lorenzo). — Cimier : *un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules*. — Supports : *deux lions armés et lampassés de gueules* (aliàs *deux anges portant bannière*). — Devise : *Sans peur et sans reproche*. — L'écu environné *d'un manteau de pair de France*.

La maison de Dampierre, qui a fourni de nos jours tant d'hommes marquants, est connue depuis le XIIIe siècle sur les confins de la Normandie et de la Picardie ; elle a occupé jusqu'à la Révolution un rang distingué dans la noblesse de ces deux provinces. D'après une tradition qui ne s'appuie sur aucune preuve, mais qui a l'avantage d'être fort ancienne, elle ne serait pas originaire de cette région, mais serait une branche détachée à une époque très reculée de la puissante famille des seigneurs de Dampierre, en Champagne, dont il sera parlé plus bas. Elle a eu plus vraisemblablement pour berceau une seigneurie de Dampierre que ses premiers auteurs possédaient près d'Arques.

On a inscrit avec ses armes aux Salles des Croisades du musée de Versailles le nom d'un Guillaume de Dampierre qui prit part à la cinquième croisade, en 1205.

La maison de Dampierre a pour premiers auteurs connus Elie et Guillaume de Dampierre qui sont cités dans les grands rôles de l'Echiquier comme habitant le bailliage d'Arques en 1196. Guy de Dampierre, sgr de Dampierre, près d'Arques, fut un des signataires de la capitulation consentie à Philippe-Auguste par les bourgeois de Rouen le 1er juin 1204. Robert de Dampierre fut convoqué en 1272 au ban de la noblesse de Normandie. Il peut avoir été le même personnage qu'un Robert de Dampierre qui faisait partie de la suite de saint Louis et qui se trouvait avec ce prince à Saint-Jean-d'Acre en

1250. Le nom de la famille de Dampierre figure dans un certain nombre d'actes du XIV[e] siècle.

Gilles (aliàs Pierre) de Dampierre, Sgr dudit lieu, auquel remonte la filiation, vivait dans les dernières années du XIV[e] siècle. Son fils aîné, Pierre, verdier de la Haye d'Arques en 1406, n'eut pas d'enfants. Le puîné, Jourdain, Sgr de Dampierre, près d'Arques, de Biville, etc., panetier du Roi en 1405, était gouverneur du château de Moulineaux suivant des actes de 1405 et de 1406. Il fit son testament le 17 juillet 1414 devant le bailli de Longueville. Il avait épousé Jeanne de Villiers qui, d'après des Mémoires de famille, appartenait à la maison de Villiers de l'Isle-Adam et qui lui apporta une autre seigneurie de Dampierre, située près de Neufchâtel. Il fut père d'Hector de Dampierre, seigneur des deux terres de Dampierre, maître d'hôtel du roi Louis XI, qui épousa Jeanne de Roye et qui continua la lignée, et de Guillaume de Dampierre, Sgr de Biville-la-Baignarde, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils. Hector de Dampierre eut lui-même, entre autres enfants, deux fils, Joachim et Giraud. La descendance de Joachim se partagea en deux rameaux dont l'aîné s'éteignit avec Hélène de Dampierre, mariée en 1659 à Adrien de Grouchy, et dont le cadet, maintenu dans sa noblesse par jugement du 9 mars 1667, s'éteignit peu de temps après. Giraud de Dampierre, second fils d'Hector et de Jeanne de Roye, fut seigneur de la Forest et de Montlandrin. Il épousa en 1475 Isabeau de Hauquettes. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Guillaume, Sgr de la Forest et de Montlandrin, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 29 mars et le 13 juillet 1669, par jugements de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, et s'éteignit avec Marie-Félicité de Dampierre, mariée vers 1800 à Ferdinand le Vaillant de Duranville ; 2° Adrien, qui continua la descendance et dont il va être parlé[1].

On trouvera des tableaux généalogiques très sommaires de la maison de Dampierre dans les *Dossiers bleus* et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896. On trouvera aussi dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse que plusieurs représentants de cette maison firent au XVIII[e] siècle pour être admis soit aux Écoles militaires, soit à la maison de Saint-Cyr, soit parmi les pages du Roi.

Ces divers travaux, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse du XVIII[e] siècle, ne donnent la filiation qu'à partir d'Adrien

[1] Il n'existe pas de généalogie imprimée de la maison de Dampierre. C'est grâce à une généalogie manuscrite, aimablement communiquée par M. le vicomte de Curzay, que l'on a pu donner ici les premiers degrés de la filiation.

de Dampierre, écuyer, Sgr de Sainte-Agathe, dans l'élection de Neufchâtel, qui était fils cadet de Giraud et d'Anne de Hauquettes. Ce gentilhomme vendit en 1526 une maison située au lieu de Sainte-Agathe. Il demeurait à Allihermont, dans la paroisse de Sainte-Agathe, quand il épousa, par contrat sans filiation du dernier mai 1525, demoiselle Isabeau Bernard, fille d'honorable homme et sage maître Geoffroy Bernard, écuyer, lieutenant du bailli de Caux en la vicomté de Neufchâtel. Il vivait encore quand son fils, Guillaume, épousa Claude de Cassaulx par contrat du 6 novembre 1555. Celui-ci eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre, qui continua la descendance ; 2° Jean, Sgr de Sainte-Agathe, qui épousa Rachel le Sénéchal, dame de Grainville, par contrat passé le 31 décembre 1586 devant tabellion à Dieppe et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Grainville ; 3° Jacques, Sgr de Saint-Suplix, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse le 2 mars 1669 et paraît s'être éteinte peu de temps après. La branche des seigneurs de Grainville fut maintenue dans sa noblesse, le 9 mars 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, et s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; une de ses représentantes, Anne de Dampierre de Grainville, née en 1696 au diocèse de Rouen, fit en 1707 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Pierre de Dampierre, écuyer, Sgr de Saint-Agathe, fils aîné de Guillaume, épousa d'abord, le 4 juin 1580, Marie Picquet, puis, le 8 septembre 1585, Marie de Loisel, héritière de la seigneurie de Millancourt, en Ponthieu. Deux de ses fils, Pierre, né du premier lit, et Aymar, né du second lit, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Aymar de Dampierre, Sgr de Sainte-Agathe, épousa en 1635 Françoise le Maistre. Il fut père d'Henri de Dampierre, Sgr de Millancourt, qui épousa d'abord, le 16 janvier 1664, Marie de Gomer, puis Anne de Belleval et enfin, le 17 octobre 1682, Françoise de Polhey, veuve de Jérôme d'Anvin, et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 21 mai 1667, par arrêt du Conseil d'État après avoir justifié sa filiation depuis le contrat de mariage de 1525, mentionné plus haut, grand-père de François de Dampierre, Sgr de Millancourt, qui épousa, le 14 juin 1711, Françoise de Louvencourt et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 15 avril 1700, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, et bisaïeul de François-Eustache de Dampierre, Sgr de Millancourt, d'Isangremer, etc., né en 1716, maréchal de camp, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui n'eut que des filles de son mariage, en 1760, avec Jeanne-Françoise de Calonne d'Avesne. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*

les preuves de noblesse qu'une de ces filles, Angélique-Françoise, née en 1770 à Isangremer, succursale de Woincourt, mariée dans la suite à M. Dumouchel de Prémare, fit en 1780 pour être admise à Saint-Cyr.

Pierre de Dampierre, Sgr de Sainte-Agathe et de Millancourt, auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante, épousa, le 6 mars 1612, Marguerite-Jeanne Mython. Son fils, Toussaint de Dampierre, Sgr de Millancourt, né le 16 février 1622 à Woincourt, au diocèse d'Amiens, était fort jeune quand il vint se fixer dans l'île de Saint-Christophe, aux Antilles. Il épousa Jeanne de la Caille par contrat du 3 janvier 1651. Leur fils, Mathieu de Dampierre, Sgr de Millancourt, né à Saint-Christophe, épousa d'abord Anne Ménégault, puis, par contrat du 7 février 1705, Marie-Louise Balain. Il vint se fixer à la Martinique et se fit maintenir dans sa noblesse, le 9 novembre 1728, par arrêt du Conseil supérieur de cette île. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre, baptisé le 31 novembre 1691 à Saint-Jacques du Carbet, dans l'île de la Martinique, et Pierre-Toussaint, né de la seconde union au Trou-du-Chat, dans la même île, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pierre de Dampierre de Millancourt, épousa, le 18 juillet 1721, Élisabeth Labarre. Leur fils, Pierre de Dampierre, né au Vieuxbourg le 1er décembre 1726, servit dans les gardes du corps. Il se fixa en Berry après le mariage qu'il contracta à la Châtre, en 1752, avec Mlle le Tellier d'Angibault et mourut dans cette ville dès 1756. Il laissait un fils en bas âge, Pierre-François, né à la Châtre en 1755, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de Dampierre. Le marquis de Dampierre, marié à Layrac, en 1787, à Mlle de Carbonneau, fut capitaine au régiment de Foix-infanterie et chevalier de Saint-Louis, se fit représenter en 1789, à cause de sa seigneurie des Touches, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes et mourut en 1813. Son fils, Élie-Aymar, marquis de Dampierre, né en 1787 à Sauveterre, en Agenais, décédé à Paris en 1845, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance royale du 5 novembre 1827. Il avait épousé en 1812 à Clifot, dans les Landes, Marie-Charlotte d'Abadie de Saint-Germain, décédée en 1837 au château de Plassac, en Saintonge. Il en laissa quatre fils, qui furent les auteurs d'autant de sous-rameaux : 1° Élie, marquis de Dampierre, né à Sauveterre en 1813, page de Charles X, député des Landes, conseiller général de la Charente-Inférieure, président de la Société des agriculteurs de France, marié à Mlle de Barthélemy, décédé en 1896 ; 2° Guy, comte de Dampierre, né en 1815, conseiller général des Landes, marié en 1839 à Mlle de Charpin de Feugerolles, décédé en

1878 au château de Vignau ; 3° Louis-Henri, vicomte de Dampierre, né en 1823, marié à Mlle Corbin, décédé en 1895 ; 4° Louis-Roger, baron de Dampierre, né en 1827, marié en 1857 à Mlle Desbassyns de Richemont, décédé en 1868. Le vicomte Richard de Dampierre, né en 1857, fils du vicomte Louis-Henri et chef du troisième sous-rameau, décédé en 1906, reçut le titre héréditaire de duc de San-Lorenzo par bref pontifical du 24 septembre 1898. Il avait épousé, en 1891, Mlle Carraby qui se remaria au prince Pierre de Caraman-Chimay. Il en laissa un fils, Roger de Dampierre, duc romain de San-Lorenzo, qui a épousé à Rome, en 1913, une princesse Ruspoli.

Pierre-Toussaint de Dampierre de Millancourt, auteur du second rameau, épousa, le 5 septembre 1735, Marie-Anne Desvergers de Sannois, proche parente de l'impératrice Joséphine. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses petits-fils, Louis-Henri de Dampierre, né à la Guadeloupe en 1775, décédé dans la suite sans postérité, fit en 1790 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Guillame-Guy, comte de Dampierre, né en 1773, frère aîné de Louis-Henri, revint se fixer en France après le mariage qu'il contracta avec Mlle de Vassal. Sa descendance subsiste avec beaucoup de distinction.

La famille de Dampierre a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite. Charles-Jacques-Pierre de Dampierre fut admis dans l'ordre de Malte en 1779.

Principes alliances : de Villiers, de Grouchy 1596, 1659, de Pellevé, de Pardieu, de Cullon de Clerfond vers 1770, le Vaillant de Duranville, de Gomer 1664, de Louvencourt 1711, de Belleval, de Calonne d'Avesnes 1760, de Bourbel de Montpinçon 1518, de Milleville, de Caumont, Aprix, Desvergers de Sannois, d'Abadie de Saint-Germain 1812, d'Humières, de Barthélemy, Duval de Curzay 1865, d'Exéa 1871, Juchault de la Moricière 1873, Séguier 1884, de Fraguier 1899, de Guigné 1909, de Gouvion-Saint-Cyr 1909, de Moulins-Rochefort 1910, de Charpin-Feugerolles 1839, Panon-Desbassyns de Richemont 1857, 1865, Wolkonsky 1894, Bernou de Rochetaillée 1871, Ruspoli 1913, Martin d'Ayguesvives 1890, de Vassal, Gaultier de Rigny 1860, de Bastard 1890, de Gontaut-Biron 1907, Thévenin de Tanlay 1907, de Thy de Milly 1904, etc.

Plusieurs familles de Dampierre ont occupé au moyen âge un rang brillant dans la noblesse de France.

La plus illustre de ces familles tirait son nom d'une importante seigneurie qu'elle possédait au diocèse de Troyes, en Champagne. Elle portait pour armes : *de gueules à deux léopards d'or superposés.*

Un de ses membres, Guy de Dampierre, fut évêque de Chalons en 1162. Guillaume de Dampierre, frère de ce prélat, fut grand bouteiller de Champagne. Son fils, Guy, Sgr de Dampierre, en Champagne, épousa Mahaut, décédée en 1228, fille et héritière d'Archambaud VII, sire de Bourbon. Il en eut deux fils, Archambaud et Guillaume de Dampierre, qui furent de puissants seigneurs. L'aîné de ces deux frères, Archambaud, sire de Bourbon, fut tué en 1238 à la bataille de Cognac ; sa petite-fille, Agnès de Dampierre, dame de Bourbon, héritière de biens considérables, épousa Jean de Bourgogne, sire de Charolais, fils puîné du duc de Bourgogne ; elle eut elle-même une fille unique, Béatrix, dame de Bourbon et de Charolais, qui épousa en 1272 Robert de France, comte de Clermont-en-Beauvaisis, fils puîné de saint Louis et fondateur de la maison de Bourbon. Guillaume de Dampierre, second fils de Guy et de Mahaut de Bourbon, mourut en 1248. Il avait épousé en 1228 Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Baudouin, comte de Flandre et empereur de Constantinople, que le Pape avait forcée de quitter Bouchard d'Avennes, sous-diacre de l'église de Cambrai, chantre de celle de Laon, qu'elle avait épousé en 1211. La descendance de Guillaume de Dampierre et de Mahaut, comtesse de Flandre, se partagea en plusieurs rameaux qui jouirent d'un vif éclat, mais qui s'éteignirent tous après quelques générations. La seigneurie de Dampierre, berceau de la puissante race dont il vient d'être parlé, fut acquise en 1474 par une famille Picot qui se perpétua sous le nom de Picot de Dampierre jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Il a existé en Champagne une autre puissante famille de Dampierre. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.* Elle descendait de Jean de Dampierre, Sgr dudit lieu et de Saint-Dizier, qui fut grand-queux de France sous Charles VI. Elle s'éteignit avec Gilles de Dampierre, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme du comte de Soissons, qui épousa en 1596 Suzanne de Charnières et qui n'en eut que deux filles, mariées dans les familles de Préaulx et de Jussac.

Une troisième famille champenoise de Dampierre portait pour armes : d'*or à un chevron de gueules chargé de trois croissants d'argent et accompagné de trois croissants du second émail.* Son chef fut maintenu dans sa noblesse, en décembre 1670, par jugement de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir justifié sa filiation depuis son trisaïeul, Jean de Dampierre, écuyer, qui avait épousé Isabelle de Balaine et qui résidait en 1511 à Limey-lès-Tonnerre.

La famille des seigneurs de Dampierre-sur-Salon, éteinte dans la première moitié du XVe siècle, occupa un rang brillant dans la noblesse

de Franche-Comté. Dunod la croit issue de celle des sires de Montfaucon dont elle portait les armes : *de gueules à deux bars adossés d'or*. Deux de ses représentants, Richard de Dampierre, décédé en 1228, et son frère Eudes, prirent une part brillante à la seconde croisade.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* quelques renseignements sur une famille de Dampierre qui a appartenu à la noblesse du Berry. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois chevrons d'or*. Son chef, Érard de Dampierre, Sgr de Vrain, exempt des gardes du prince de Condé, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 août 1669, par arrêt du Conseil après avoir justifié sa descendance d'Hugues de Dampierre, marié le 14 mars 1546 à Claire de Chaugy. Son fils, Esme, épousa en 1655 Aimée de Malivaut. Anne de Dampierre, veuve d'Anne Daubinet, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges).

Deux familles de Dampierre, éteintes dès le moyen âge, ont appartenu l'une à la noblesse de l'Anjou, l'autre à celle du Bas-Poitou.

Anne Dampierre, issu d'une honorable famille de Bretagne, d'abord commissaire des guerres, fut pourvu en 1706 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il portait pour armes : d'*or à un lion d'azur; au chef de gueules chargé de trois macles d'or ; à la bordure d'azur*.

DAMPMARTIN (**Cabot de**). Voyez : CABOT DE LA FARE ET DE DAMPMARTIN.

DANANCHE (**Gaillard de**). Voyez : GAILLARD DE DANANCHE.

DANCOURT (**Thomas de**). Voyez : THOMAS DE DANCOURT.

DANDO de KÉROUALLAN. Voyez : KÉROUALLAN (DE), anciennement DANDO DE KÉROUALLAN.

DANET des LONGRAIS. Armes : *de sable à une fasce d'or*.

La famille DANET est anciennement connue en Bretagne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy et de Kerviler. Borel d'Hauterive a donné une généalogie de la branche existante dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1865.

On trouve qu'Olivier Danet fut affranchi des fouages, sa vie durant, par lettres du Duc, en 1470.

Plusieurs représentants de la famille Danet, domiciliés en la paroisse de Guer, figurèrent de 1479 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Malo.

La souche se partagea en plusieurs branches.

L'une de ces branches posséda la seigneurie du Passoué, dans la paroisse de Guer. Elle se fondit vers 1579 dans la famille de Couesplan.

Une autre branche posséda la terre de Trébulan, à Guer, et celle du Coudray, à Plélan-le-Grand. Son chef, Yves Danet, Sgr du Coudray, décédé en 1680, rendit aveu en 1655 pour sa terre de Trébulan sous la juridiction de Ploermel. Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, il se désista de ses prétentions nobiliaires par acte du 22 septembre 1668 et paya une amende de cent livres pour avoir pris dans plusieurs circonstances la qualification d'écuyer. Un autre membre de la famille Danet fut condamné comme usurpateur, en 1703, par jugement de l'intendant. Françoise Danet de Trébulan épousa en 1702 Jean de Porcaro. Cette branche paraît s'être éteinte vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Borel d'Hauterive donne la filiation d'une troisième branche depuis noble maître Jean Danet dont le fils, noble maître Joseph Danet, Sgr de la Noé, sénéchal de Maxent, épousa en 1678 Jeanne Congnard. Noble maître Guillaume Danet, petit-fils de Guillaume, posséda le domaine des Longrais, en la paroisse de Saint-Thurial. Il fut notaire et procureur de plusieurs juridictions et épousa, vers 1750, Marie Grée, fille d'un procureur. Il fut père de noble maître François-Julien Danet des Longrais, né en 1752, notaire, grand-père de François-Guillaume Danet des Longrais, qui alla se fixer en Belgique, et bisaïeul de François-Guillaume Danet des Longrais, né en 1831 à Clermont, en Belgique, qui a eu deux enfants de son mariage avec M[lle] Goffin.

Principales alliances : de Porcaro 1702, de la Ruée 1709, etc.

DANEY de MARCILLAC.

Famille d'honorable bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

Aucune famille du nom de Daney ne fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

DANGÉ d'ORSAY. Voyez : ANGÉ D'ORSAY (D').

DANGEROS. Voyez : ANGEROS (D').

DANGIBEAUD.

La famille DANGIBEAUD est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de Saintonge.

On en trouvera un tableau généalogique dans le *Recueil de documents sur la ville de Saintes* publié en 1876 par le baron Eschassériaux.

Ce travail fait remonter la filiation à François Angibaud, originaire d'Albanie, d'après une tradition, qui fut nommé, le 15 mars 1591, lieutenant du prévôt de Saintes.

N... Dangibault, prévôt de Saintonge, eut son blason : *de sinople*

à la croix d'or, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Saintes). N..., veuve de N... Angibault, prévôt de Saintes, eut également son blason : *de sinople à deux jumelles d'or*, enregistré d'office au même Armorial.

Jean-Claude Dangibeaud, né en 1700, marié en 1732 à Anne Guenon de la Chapelle, fille d'un secrétaire du Roi, était conseiller du Roi au présidial de Saintes quand il fut nommé maire de cette ville, en 1751. Il mourut en 1780 laissant un fils, Pierre-Thomas Dangibeaud, qui épousa en 1788 Marie Dussault de Lamirande et qui en laissa postérité.

Principales alliances : Guenon de la Chapelle, de la Taste 1752, Berthus, Dussault de Lamirande, etc.

DANGUY des DÉSERTS. Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné en chef à dextre d'une fleur de lys de gueules et en pointe d'une rencontre de cerf de même*.

Ancienne famille de Basse-Bretagne sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

Sébastien Danguy, sieur des Déserts, avocat en la Cour, fit en 1680 une déclaration pour une maison qu'il possédait à Quimper ; il fut inhumé en 1690 dans l'église des Cordeliers de cette ville. Pierre Danguy des Déserts était procureur au présidial de Quimper quand il fut nommé maire de cette ville, en 1775. Sa fille, Jeanne-Marie, mariée à Olivier Morvan, avocat et poète, guillotiné à Brest en 1794, fut mère du général de division Frédéric Morvan, grand-officier de la Légion d'honneur. Un frère de Mme Morvan, Pierre Danguy des Déserts, né à Quimper en 1765, fut procureur impérial, puis procureur royal à Châteaulin. Il fut père de Joseph Danguy des Déserts, médecin à Landerneau, décédé en 1869. Charles Danguy des Déserts, ancien notaire, a été nommé en 1898 conseiller général du Finistère.

Principales alliances : Morgan, Salaün de Kertanguy, le Forestier de Quillien, de Couaridouc, etc.

Il a existé en Bretagne une autre famille Danguy qui portait pour armes : d'*argent à un pin arraché de sinople, accosté de deux mouchetures d'hermines de sable*. Cette famille était originaire de l'Orléanais. Un de ses membres, Jacques Danguy, fut échevin de Nantes en 1680 ; il était lieutenant particulier de l'amirauté de cette ville quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles que la famille Danguy des Déserts les porte de nos jours. Jacques Danguy, marié à Louise le Flo, fut nommé en 1723 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes et en 1730 général des finances

en Bretagne. François Danguy de la Hulonnière fut nommé en 1734 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes. N... Danguy de Vue, un des organisateurs de l'insurrection de Paimbœuf en 1793, fut guillotiné à Nantes le 6 avril de cette même année. Cette famille Danguy avait été maintenue dans sa noblesse, en 1758, par arrêt du Conseil du Roi. Un de ses représentants, Louis-Julien Danguy de la Ménaye, chevalier, capitaine au régiment de Bassigny, ayant été blessé à la bataille d'Hastembeck, obtint de d'Hozier en 1779 l'autorisation de charger ses armoiries *d'un chef de gueules au hausse-col d'or avec ses rubans de sable, plié par le bas du côté gauche.*

DANICAN-PHILIDOR.

La famille Danican-Philidor a produit aux XVIIe et XVIIIe siècles une série de musiciens célèbres.

Michel Danican, dit Philidor, vint se fixer à Paris dans les premières années du XVIIe siècle, jouit comme hautboïste d'un grand renom et fut attaché à la chapelle du roi Louis XIII. Son fils, Jean Danican, dit Philidor, marié à Jacqueline Goudière, décédé en 1679, fut nommé en 1659 *phiphre* de la Grande Écurie. Les deux fils de celui-ci, André Danican-Philidor l'aîné, ordinaire de la musique de la chapelle et de la chambre du Roi, l'un des deux gardiens de tous les livres de la bibliothèque de la musique de S. M., et Jacques d'Anican-Philidor le cadet, ordinaire de la musique de la chapelle et de la chambre du Roi, hautboïste de la Grande Écurie, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles). Le premier reçut les armes suivantes : d'*argent à une lyre de sable, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or rayonnant.* Le second reçut les armes suivantes : d'*or à un faisceau de flûtes et de bassons d'argent, passés en croix et en sautoir, accompagnés en chef d'une timbale de même et en pointe d'un tambour d'argent, le faisceau chargé d'un écusson d'azur à un homme vêtu d'or et couché à dextre sur une terrasse de sinople chargée d'une flûte et d'un papier de musique d'argent, la flûte posée en fasce.* Pierre Danican, dit Philidor, né en 1681, fils de Jacques, flutiste et dessus de hautbois de la chambre en 1712, joueur de viole de la Cour en 1716, a laissé un grand nombre de pièces pour flûte, hautbois et violon. Son cousin germain, Anne Philidor, né en 1681, fils aîné d'André, succéda à son père dans ses charges, fut l'auteur de plusieurs opéras et fut le fondateur du Concert spirituel inauguré aux Tuileries le 18 mars 1725. François Philidor, frère d'Anne, fut aussi un musicien de talent. François-André Danican, dit Philidor, frère consanguin des deux précédents, né à Dreux en 1726, fut le plus célèbre de tous les Philidor et fut l'un des fondateurs de

l'Opéra comique qui lui doit un grand nombre d'ouvrages charmants. Il fut aussi un joueur d'échecs fameux. Il épousa en 1760 Mlle Richer, sœur d'un chanteur de grand renom, et mourut à Londres en 1795 laissant plusieurs fils dont l'aîné mourut seulement en 1845. Il fut le bisaïeul d'Eugène Danican-Philidor, né en 1826 à Montlandon (Eure-et Loir), aujourd'hui décédé, qui fut nommé préfet en 1879.

DANIEL de BOISDENEMETS, de PERNAY et de VAUGUION. Armes : *de gueules à une bande d'argent chargée de trois molettes d'éperon de sable et accompagnée de deux lionceaux d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes* (aliàs *deux lions*).

La famille Daniel de Boisdenemets a occupé un rang brillant dans la noblesse de Normandie.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Elle sollicita sous Louis XVI la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle dut faire en cette circonstance, envoya en 1785 un rapport qui est conservé dans ses manuscrits. Ce rapport commence en ces termes : « La famille Daniel de Boisdenemets... a pour auteur « Gilles Daniel, lequel est connu avec la qualité de trésorier général « des subsides levés en Normandie par Charles, dauphin de Viennois, « pour les frais de guerre par diverses quittances des 16 et 22 juin, 6, « 13, 19 et 22 août 1335. Il occupa, depuis, en 1361, la charge de maire « de la ville de Rouen et fut aussi capitaine de la même ville, ainsi « qu'on l'apprend d'une enquête que fit faire Michel Daniel, son « arrière-petit-fils, sur la fin de l'année 1452. Cette même enquête « le dit noble d'ancienne extraction et lui donne pour fils Michel « Daniel, premier du nom, écuyer, et pour petit-fils Jacques, ou « Jacquet, Daniel, écuyer, dit l'aîné, premier du nom, qui servait à « Paris en l'année 1410 dans la compagnie du seigneur de la Vieu- « ville, chevalier banneret, lieutenant des maréchaux de France. « Ayant été imposé à la taille à Rouen en 1426, il obtint, le 15 juin « de cette même année, une sentence du vicomte de Rouen qui l'en « déclara exempt, attendu qu'il était noble et issu de noble race, « professant le métier des armes et non celui de la marchandise. Il « ne vivait plus le 11 mars 1450 que Michel Daniel, son fils, fit faire « une enquête à son sujet devant notaire en la vicomté de Rouen, « dans laquelle ses témoins déposèrent qu'ils l'avaient tous person- « nellement connu, qu'il était noble et issu de noble race, qu'ils « ignoraient la cause pour laquelle les habitants de la paroisse de « Saint-Denis, après le siège et la prise de Rouen (vraisemblable-

« ment par les Anglais en 1419), l'avaient voulu contraindre à payer « la taille ; mais qu'ils savaient bien qu'il avait obtenu contre eux une « sentence qui l'en déclarait exempt, après avoir prouvé qu'il était « noble et extrait de noble ligne, vivant noblement. Une deuxième « enquête, faite deux ans après, ajoute qu'il suivit les guerres et « s'était trouvé à différentes actions, telles qu'aux journées de « Soissons, en 1414, de Verneuil en 1424, de Saint-Cloud, au siège « de Dreux et ailleurs. Michel, ou Miquelot, Daniel, deuxième du « nom, écuyer, Sgr des Forêts et de Boisdenemets, servit en la com- « pagnie des nobles du bailliage de Rouen et de Gisors... Il reçut « des aveux le 17 octobre 1460 et le 6 décembre 1478, quitta la pro- « fession des armes pour se faire avocat du Roi au bailliage de « Gisors et prend cette qualité dans le contrat de mariage d'une de « ses filles du 1er mai 1491. De son mariage avec demoiselle « Isabeau d'Aguenet vinrent : 1° Jacques, qui suit... »

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1667 en faveur de la famille Daniel en fait remonter la filiation à Michel Daniel, mentionné plus haut, premier seigneur de Boisdenemets, habitant de Vernon, avocat du Roi au bailliage de Gisors, qui fit faire en 1452 l'enquête dont il vient d'être parlé et qui reçut un aveu en 1460. Ce même Michel Daniel, écuyer, Sgr de Forest et de Boisdenemets, près de Gisors, comparut, accompagné d'un archer et d'un page, à la montre des nobles du bailliage de Rouen, suivant un certificat du 13 mai 1469. Il fut père de noble homme Jacques Ier Daniel, Sgr de Boisdenemets et de la Heaumerie, qui fut reçu en 1490 conseiller au Parlement de Paris, et grand-père de noble homme Jacques II Daniel, Sgr de Boisdenemets, la Heaumerie, Neuvilette, etc., marié à Jeanne de Marle, qui fut d'abord conseiller au Parlement de Normandie et qui fut nommé, le 7 septembre 1555, premier président ès requêtes du même Parlement. Noble homme maître Jacques III Daniel, Sgr de Boisdenemets, fils de Jacques II, épousa, par contrat du 7 janvier 1561, Marie Leconte, fille d'un maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi. Il fut nommé, le 10 juin 1589, maître de l'artillerie, puis, le 29 mars 1590, lieutenant du grand-maître de l'artillerie au pays de Normandie. Il laissa plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 1er janvier 1595. Deux de ces fils, Jean-Paul et Nicolas, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Paul Daniel, écuyer, Sgr de Boisdenemets, près de Gisors, fut capitaine d'infanterie dans le régiment de la Meilleraie. Il épousa d'abord, le 21 mai 1600, Marie Gillain, veuve de Jean le Sens, puis, le 12 septembre 1630, Marie d'Espinoy, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, qui, étant deve-

nue veuve, se remaria en 1645 à M. de Biencourt de Poutrincourt. Il fut père de Claude Daniel, écuyer, sieur de Boisdenemets, qui épousa, le 9 septembre 1651, Madeleine du Frametz-Lévêque et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 23 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Claude laissa deux fils : 1° Jean-Paul, page de la Petite Écurie en 1672, qui n'eut pas de postérité ; 2° Claude, qui épousa en 1702 Marguerite le Prince, fille d'un conseiller et lieutenant du Roi dans l'élection d'Andely, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Claude Daniel, né en 1706, écuyer de la Reine en 1736, maréchal de camp en 1761, marié en 1751 à Mlle de Borel-Charbec, fut connu le premier sous le titre de marquis de Boisdenemets qui depuis lors a été conservé par le chef de cette branche. Il eut plusieurs fils dont trois furent admis en 1785 aux honneurs de la Cour. Le marquis, le comte et le vicomte de Boisdenemets prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors. Cette branche subsiste avec beaucoup de distinction. Elle a conservé jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle le château de Boisdenemets, passé depuis par mariage dans la famille de Saint-Foix. De nos jours son chef, Edouard-Maxime, marquis de Boisdenemets, décédé en 1894, a été général de division, commandant de corps d'armée et grand officier de la Légion d'honneur.

On trouvera une généalogie de la seconde branche dans le tome XXI du *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais, paru en 1877. On trouvera aussi des renseignements sur cette branche dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans*, publié par l'abbé Chambois. Nicolas Daniel, fils puîné de Jacques III Daniel, Sgr de Boisdenemets, était en 1609 avocat au Grand Conseil. Il vint dans la suite, d'après Saint-Allais, se fixer en Lorraine et y épousa Françoise le Monnier. Il fut père de Nicolas Daniel, marié en 1667 à Edme de Chauchal, qui fut trésorier de France au bureau des finances de Metz, et grand-père de Joseph Daniel, Sgr de Beauvais, marié à Marie de Mantiat, qui fut d'abord greffier en chef du Parlement de Metz, puis receveur général du tabac au bureau du Mans. Deux des fils de ce dernier, Joseph-Antoine Daniel, Sgr de Pernay, né en 1715, président au Grand-Conseil en 1768, marié à Mlle Fournier, et Louis François Daniel, Sgr de Beauvais, furent les auteurs de deux rameaux. Un troisième frère, François-Médard Daniel, Sgr de Séfond, eut une fille unique, Marthe-Gabrielle, mariée en 1784 au marquis de la Bigne.

Le premier rameau, connu sous le nom de DANIEL DE PERNAY, s'est assez obscurément perpétué jusqu'à nos jours. Mlle Honorine Daniel de Pernay, fille d'Alphonse-Eugène, chef de bureau au ministère de

la marine, chevalier de la Légion d'honneur, et de Joanna-Amélia de Corréa, décédée, a épousé en 1901 M. Maffert.

L'auteur du second rameau, Louis-François Daniel de Beauvais, écuyer, né le 6 mai 1720[1], fut reçu, le 28 décembre 1752, garde des sceaux en la chancellerie du Parlement de Metz. Il vint dans la suite se fixer dans le Maine auprès de son père et était en 1761 chargé de la recette générale du tabac au Mans. Dans les dernières années de sa vie il se qualifiait seigneur du Gros-Chenay, de Vauguion, de la Beunaiche, etc. Il avait épousé, le 10 janvier 1752, Françoise-Marthe Plumard de Rieux qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine. Il en laissa deux fils : 1° Louis Daniel de Beauvais, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine et qui demeura célibataire ; 2° Joseph-Aimé Daniel de Vauguion, conseiller général de la Sarthe, décédé au Mans en 1811, qui épousa en 1789 Mlle Richard de Beauchamp. Les trois fils de ce dernier, Félix-Louis Daniel de Vauguion, né en 1790, député de la Sarthe en 1830, marié en 1813 à Mlle de Malherbe de Poillé, décédé en 1849 ; Aimé Daniel de Vauguion, né en 1796, marié en 1825 à Mlle des Ligneris ; et Fortuné-Auguste Daniel de Vauguion, né en 1800, marié en 1821 à Mlle du Hardas d'Hauteville, ont été les auteurs de trois sous-rameaux. Charles-Toussaint Daniel de Vauguion, né en 1826, fils d'Aimé, marié en 1866 à Mlle Goupil de Préfeln, décédéen 1901, prit part à la guerre de 1870 en qualité de général auxiliaire et fut commandeur de la Légion d'honneur. Son cousin germain, Stanislas-Charles Daniel de Vauguion, fils aîné de Fortuné-Auguste, décédé sans postérité en 1871, avait été élu cette même année député de la Mayenne à l'Assemblée nationale. Félix-Alexandre Daniel de Vauguion, né en 1828, frère du précédent, fut honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Pie IX. Il est décédé en 1886 au château de la Jupillière laissant de son mariage avec Mlle de la Perraudière un fils, Guillaume-René, comte de Vauguion, né en 1867, propriétaire du château de Vauguion, qui a épousé en 1893 Mlle de Bonvouloir.

La famille Daniel a fourni dans ses deux branches, en dehors des

[1] C'est par erreur que, dans sa *Biographie du Parlement de Metz*, Michel fait de Louis-François Daniel de Beauvais le fils d'un Louis-Simon Daniel, né à Metz en 1694, marié en 1726 à Mlle de Blair, décédé en 1740, qui fut nommé, le 4 novembre 1718, conseiller au Parlement de Metz. Louis-Simon Daniel était fils d'Alexandre Daniel, receveur des finances à Metz, marié en 1691 à Barbe Senocq, et petit-fils de Jean-Baptiste Daniel, procureur du Roi en l'élection de Bar. Il portait les armes suivantes, que son père fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 : *parti : au* 1 *de gueules au chevron d'or accompagné de trois feuilles de chêne de même*; *au* 2 *parti de deux traits* : *au* I *d'azur à deux aigles d'or, l'une sur l'autre; au* II *de gueules à deux fleurs de lys d'argent aussi l'une sur l'autre; au* III *de sable à cinq annelets d'argent posés en sautoir, soutenus de deux mouchetures d'hermines.*

personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers et de magistrats de mérite.

Principales alliances : de la Bigne, des Ligneris 1826, du Hardas d'Hauteville 1821, Achard de Bonvouloir 1893, de Malherbe-Poillé 1813, de Sapinaud 1849, de Saint-Phalle 1821, de Coucquault d'Avelon, de Cornulier, de Belloy, le Bret, le Tourneux de la Perraudière 1864, de la Bigne 1784, de Billeheust d'Argenton, de Thieffries de Layens 1889, de Tailfumyr de Saint-Maixent, etc.

DANIEL d'EURVILLE de GRANGUES et de BETTEVILLE. — Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à quatre fusées et deux demies de sable, couchées et accolées en pal ; aux 2 et 3 d'argent à un loup passant, la tête contournée, de sable, armé, lampassé et vilené de gueules ; sur le tout une étoile de gueules chargée d'un croissant d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Aliàs : *un Casque surmonté d'une couronne de Baron anglais.* — Cimier : *un loup passant.* — Supports : *deux lions léopardés.*

La famille Daniel d'Eurville, bien distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient comme elle à la noblesse de Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Annuaires de la noblesse* de 1863, 1870 et 1880, dans les *Dossiers bleus*, dans le *Nouveau d'Hozier*, etc.

La famille Daniel d'Eurville est originaire d'Angleterre. Son auteur, Henri Daniel, vint fort jeune se fixer à Caen, vers 1635, acquit dans le commerce une très grande fortune et épousa en 1647 Marthe Platement. Il se fit délivrer en 1673 par le roi d'armes de la Grande-Bretagne un certificat attestant qu'il appartenait à une famille noble de ce pays. Sur la vue de ce certificat, il obtint du roi Louis XIV des lettres patentes, données à Saint-Germain le 15 février 1675, qui le confirmaient dans son ancienne noblesse et l'autorisaient à acquérir et posséder en France des fiefs et seigneuries. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, reconnaissent qu'Henri Daniel, écuyer, né et originaire d'Angleterre, est par ses ancêtres d'une extraction très noble, étant issu de Guillaume Daniel, écuyer, et de dame Jeanne Randall, fille de Guillaume Randall, de noble race, ses père et mère ; ledit Guillaume Daniel, son père, étant fils de Jean Daniel, écuyer, et de Marguerite Abbot, son épouse, fille de Richard Abbot, aussi écuyer ; ledit Jean, son aïeul, issu de Guillaume, fils de Pierre Daniel et petit-fils de Guillaume Daniel, écuyer, sieur de Daresbury, laquelle famille a paru avec éclat dans plusieurs provinces d'Angleterre, comme Somerset

et la principauté de Galles. Ces lettres ajoutent qu'Henri Daniel était alors fixé à Caen depuis 35 à 40 ans, qu'il s'y était marié, qu'il s'était fait connaître capable de négociations et de commerce au dedans et au dehors du royaume, que sa naissance et son ancienne et noble extraction étaient connues par un certificat et des lettres patentes d'un des rois d'armes d'Angleterre et par l'attestation faite par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne. Ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement de Rouen dans le courant du mois de mars de la même année.

D'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1880, Guillaume Daniel, marié à Grace Ogle, auquel le certificat délivré en 1673 par le roi d'armes de la Grande-Bretagne fait remonter la filiation suivie, aurait été fils de John Danyell of Daresbury, esquire, décédé en 1477, qui avait épousé en 1422 Janeth, fille de Thomas Hallum, petit-fils de William Danyell of Daresbury, décédé en 1435, qui épousa en 1399 Sibilla Bold, et arrière-petit-fils de William Daniel, décédé en 1407, qui épousa en 1350 Clémentia, fille d'Alan, lord de Daresbury. D'après le même travail la famille Daniel remonterait par filiation suivie à l'année 1250 et serait issue, suivant la tradition, d'un des compagnons de Guillaume le Conquérant. Elle s'éteignit en Angleterre avec John Daniel of Daresbury qui était en 1730 shérif du comté de Chester et qui ne laissa que des filles.

Peu de temps après avoir obtenu les lettres patentes de confirmation de noblesse dont il vient d'être parlé, Henri Daniel se rendit acquéreur de l'importante seigneurie de Grangues, située au diocèse de Lisieux, dans les environs de Pont-l'Evêque. Il laissa deux fils : 1° Guillaume Daniel, Sgr de Moult, Ingouville, la Lande, etc., qui épousa en 1680 Suzanne le Sueur, fille d'un conseiller au Parlement de Normandie, qui abjura avec elle la religion réformée dans l'église de Moult le 1er décembre 1699 et dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle ; 2° Honoré Daniel, Sgr de Grangues, qui épousa, par contrat du 5 mai 1676, Catherine Moisant, fille d'un conseiller au Parlement de Metz, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Henri Daniel, écuyer, Sgr et patron de Grangues, Martragny et autres lieux, n'avait que 20 ans quand il épousa à Paris, le 5 juin 1696, Catherine le Maistre. Il fut nommé en 1701 conseiller maître et en 1706 président en la Chambre des comptes de Rouen et mourut très jeune. Sa veuve se remaria en 1709 à René d'Auber, Sgr d'Aubeuf, gouverneur de Fécamp. Leur fils, Jean-Robert Daniel, lieutenant pour le Roi de la ville de Lisieux, chevalier des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1724, marié à Mlle le Cloutier, fut connu sous le titre de marquis de Grangues qui depuis

lors a été conservé par le chef de la famille Daniel. Henri-Aimé Daniel, marquis de Grangues, né en 1722, fils de Jean-Robert, épousa Marie-Charlotte de Quintanadoine, héritière de la seigneurie de Betteville, près de Pont-l'Evêque. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Henri-Auguste Daniel, marquis de Grangues, né à Pont-l'Evêque en 1757, décédé à Rouen en 1818, qui survécut à son fils unique, disparu pendant la campagne de Russie ; 2° François-Aimé Daniel d'Eurville, né en 1760, dont le fils François-Raymond Daniel d'Eurville, marquis de Grangues, marié en 1839 à la comtesse Foucher de Careil, née Boscary de Romaine, laissa une fille unique, Mme la comtesse douairière d'Yanville, propriétaire actuelle du château de Grangues ; 3° Jean-Augustin Daniel de Betteville dont la descendance était représentée de nos jours par ses deux petits-fils nés en 1824 et 1828.

Principales alliances : le Sueur de Colleville, d'Agier de Rufosse, de Baudre 1765, de Canteil, de Bourdon de Grammont, de Robillard 1793, de Manneville 1802, Boscary de Romaine 1839, Coustant d'Yanville 1860, de Marguerie, etc.

DANIEL de la GASNERIE, DANIEL-LAMAZIÈRE, DANIEL, DANIEL-LACOMBE, en Limousin et en Poitou. Armes (d'après Rietstapp et l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un coq d'or*, aliàs *d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même*.

La famille Daniel, originaire de Saint-Léonard, dans le Haut-Limousin, est une des plus anciennes et une des plus distinguées de la bourgeoisie de sa région.

Jacques Daniel, marié vers 1570 à Marie Chaussade, était notaire à Saint-Léonard-de-Noblat dans la seconde moitié du xvie siècle. Son fils, Jacques II Daniel, notaire royal héréditaire, déclara par acte du 30 décembre 1614 avoir reçu les minutes de son père. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jacques III, notaire royal à Saint-Léonard, décédé en 1675, et Pierre, sieur du Montfayon, avocat et juge en la châtellenie du Pont-de-Noblat, qui épousèrent deux sœurs, Marie et Françoise Tandeau, et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie de la branche aînée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. L'auteur de cette branche, Jacques III Daniel, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques IV Daniel, sieur de la Combe, baptisé à Saint-Léonard en 1651, qui continua la descendance ; 2° Jean Daniel, sieur de la Prairie, qui vint se fixer à Niort et qui fut l'auteur des

rameaux de Chamaillard et de la Plante, aujourd'hui éteints. Jacques IV Daniel, sieur de la Combe, vint également se fixer à Niort et y exerça la profession de marchand gantier. Il eut son blason : *d'azur à trois fasces ondées d'or*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Deux de ses fils furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le premier rameau, aujourd'hui connu sous le nom de Daniel-Lacombe, alla se fixer à Fontenay-le-Comte. Un de ses représentants, Léonce Daniel-Lacombe, né en 1811, décédé en 1883, fut conseiller général de la Loire-Inférieure et bâtonnier de l'ordre des avocats de Nantes. Un autre, Aristide Daniel-Lacombe, né en 1816, frère du précédent, fut avoué à Châteaubriant et conseiller général de la Vendée. Le rameau cadet ne porte d'autre nom que celui de Daniel. Un de ses représentants, Jean-Baptiste-Benjamin Daniel, né en 1747, notaire, fut maire de Niort de 1790 à 1791.

La branche cadette demeura fixée à Saint-Léonard, en Limousin. Elle se partagea en plusieurs rameaux qui se distinguèrent par les surnoms terriens de la Gasnerie, de Lamazière, etc. Un de ses représentants, Léonard Daniel, sieur de Montfayon, juge royal à Saint-Léonard, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges). Guillaume Daniel, Sgr de la Gasnerie, épousa vers 1730 Madeleine Descubes du Châtenet. Antoine Daniel prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État tenues à Guéret. M. Daniel-Lamazière, né à Saint-Léonard, en 1812, fut député de la Haute-Vienne en 1849 et en 1885 et siégea sur les bancs de l'extrême-gauche. M. Emmanuel Daniel de la Gasnerie a épousé à Paris en 1884 M[lle] Marsal.

Principales alliances : du Chalard vers 1665, Tandeau, Descubes du Châtenet, Marchegay, Gontard de Launay, Bouhier, etc.

DANLOUX et DANLOUX-DUMESNIL.

Le célèbre peintre Henri-Pierre Danloux était né à Paris le 24 février 1753; il épousa Marie-Pierrette-Antoinette de Saint-Redan et mourut à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, le 4 janvier 1809. Sa petite-fille, Marie-Emma Danloux, ou Danloux de Saint-Redan, épousa le 4 août 1846 Jean-François de la Filolie de la Reymondie.

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 septembre 1901 publie l'acte de baptême et l'acte de décès du peintre Danloux. Il résulte de ces documents que cet artiste était fils d'Henri Danloux, marchand chapelier, et de Marie-Marthe le Foulon, demeurant sur le Pont-au-Change.

Il eut un frère, Nicolas-Joseph Danloux-Dumesnil, dont la descendance subsiste. Nicolas-Joseph Danloux-Dumesnil était âgé de 50 ans

et se qualifiait négociant quand il signa en 1809 l'acte de décès de son frère.

Plus récemment la famille Danloux a fourni un général.

M. Danloux, consul général de France, a épousé à Blois en 1895 Mlle Louise de Chastenet de Puységur.

Principales alliances : de la Filolie de la Reymondie 1858, Dupuy d'Uby 1872, Boudin de Vesvres 1878, Fouquet, Marette de la Garenne 1902, de Lesparda 1869, de Chastenet de Puységur, etc.

DANNE (**Bernard de la Barre de**). Voyez : BERNARD DE LA ROCHE, DE LA FREGEOLIÈRE, DU BREIL, DE LA FOSSE, DU PORT, DE LA BARRE DE DANNE, DE GAUTRET, etc.

DANNERY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : d'*azur à un chevron brisé d'or, accompagné de trois étoiles du même, 2 et 1*.

On trouvera une généalogie de la famille Dannery dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Claude-Thomas DANNERY, d'abord officier au service de la Reine, était en 1780 commis du contrôle de la maison du Roi. Il avait épousé vers 1740 Élisabeth-Nicole Soulgeos. Leur fils, Jean-Baptiste-Thomas Dannery, né à Versailles le 7 mars 1744, consul de France, mourut en 1806 à Ollainville (Seine-et-Oise). Il laissait une veuve, Julie-Madeleine-Sophie Frégot, née à Paris le 21 novembre 1772, fille d'un gouverneur pour le Roi de la ville du Châtelet. Mme Dannery fut nommée gouvernante des princesses d'Espagne, filles de Joseph Bonaparte. Elle fut créée baronne de l'Empire par lettres patentes du 8 avril 1813; elle fut confirmée dans la possession de son titre et autorisée à le transmettre à son fils par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 10 mai 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Elle mourut en 1851. Son fils, Jean-Germain-Adam, baron Dannery, fut consul général de France et épousa Mlle Durand de Saint-André. Il en eut deux fils : 1° André, baron Dannery, né en 1832, décédé en 1887, qui a laissé un fils de son mariage, en 1855, avec Mlle du Suau de la Croix ; 2° Samuel Dannery, président du tribunal d'Alger, puis conseiller de Cour d'Appel, qui n'a pas eu d'enfants.

Principales alliances : Durand de Saint-André, Durand de Mareuil 1859, du Suau de la Croix 1833, Ruinart de Brimont 1894, etc.

On trouve que Marguerite de la Fitte, veuve de N... Dannery, médecin à Figeac, en Quercy, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

DANRÉMONT (**Denys de**). Voyez : DENYS DE DANRÉMONT.

DANSE de FROISSY. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux épis de blé et en pointe d'une grappe de raisin, le tout du même*.

La famille Danse est anciennement et honorablement connue en Beauvaisis.

D'après la *Nouvelle biographie générale*, elle serait d'origine étrangère et descendrait d'un Miguel de Ansso qui vint en France à la suite d'Anne d'Autriche, dont il était apothicaire. La femme de Miguel de Ansso jouit d'un grand crédit auprès de la même princesse dont elle était femme de chambre. Jean d'Ansse, ou Danse, fils de Miguel, lui succéda dans sa charge d'apothicaire de la Reine.

Un représentant de la famille Danse fut pourvu en 1727 de la charge anoblissante de conseiller en la Cour des monnaies de Paris. Un autre, Jacques-François de Sales Danse, demeurant à Beauvais, fut pourvu en 1767 de la charge, également anoblissante, de secrétaire du Roi au Grand Collège; il avait épousé vers 1740 Thérèse Jourdain de Thieulloy, fille d'un secrétaire du Roi.

Claude Danse, Sgr de Boulaines, avait épousé Marguerite de Bailleul; leur fille épousa en 1741 Jean-Toussaint le Caron de Troussures.

L'abbé Jacques Danse, à cause de son fief de Boulaines; Louis-François de Sales Danse, écuyer; N... Danse, Sgr de Froissy, conseiller au présidial de Beauvais ; Jean-Charles Danse, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Beauvais ; et Claude-Lucien Danse, écuyer, ancien maître particulier des eaux et forêts de Crécy-en-Brie, Sgr du fief de Boisquennoy, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais.

Jean-Charles Danse, ou Danse-Renault, mentionné plus haut, né à Beauvais en 1761, décédé dans la même ville en 1831, fut député de l'Oise en 1822. Son fils, Jean-Gabriel Danse, né à Beauvais en 1788, décédé dans la même ville en 1863, fut député de l'Oise de 1831 à 1843 et fut nommé en 1847 président du tribunal de Beauvais.

Jean-Baptiste d'Ansse de Villoison, issu d'une autre branche de la même famille, né à Corbeil en 1750, marié à Caroline de Neukart, de Pithiviers, décédé en 1805, fut un célèbre helléniste et fut admis à l'Institut en 1802.

La famille Danse n'est pas titrée.

Principales alliances : de Bailleul, le Caron de Troussures 1741, Eulart de Guémy 1855, de Witasse 1889, de Francqueville 1898, Jourdain de Thieulloy, Tiersonnier 1750, Cauvel de Beauvillé vers 1865, etc.

DANSSE. Armes : *coupé : au 1 de... à un soleil de... ; au 2 de... à une anse de commode de... surmontée d'une étoile de...* (aliàs *à une tête sans col de..., vue de face*, ou *à une comète de... sortant de la ligne du coupé du côté dextre*).

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de Genève, dont Galiffe a donné une généalogie dans le tome III de ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises*.

La filiation suivie remonte à Claude Dansse, de la Roche, dont le fils, Dominique, fut reçu bourgeois de Genève le 22 janvier 1518.

Abraham-Théodore Dansse, né vers 1780, vint se fixer à Avignon dans le premier quart du xixe siècle ; il a laissé postérité.

La famille Dansse a donné à la ville de Genève un grand nombre de magistrats, des maîtres de la monnaie, etc. Elle a aussi fourni deux colonels au service de Venise.

Principales alliances : de Lullin 1624, 1681, de la Combe, Alléon, de Bary, de la Rive, de Seyssel, Cazenove, etc.

DANTHONY et ANTHONY (d').

Famille d'honorable bourgeoisie, originaire de Saint-Vallier, en Dauphiné, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Eugène Danthony était notaire à Saint-Vallier dans la seconde moitié du xviiie siècle. Deux de ses fils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Henri Danthony, vint se fixer à Annonay, en Vivarais, après le mariage qu'il contracta vers 1820 avec Mlle Lombard. Il a été le grand-père du docteur Joseph Danthony, né en 1853, médecin à Annonay.

La branche cadette a adopté de nos jours l'orthographe d'Anthony. Son chef, Nicolas-Paul d'Anthony, décédé en 1879, fut maire de Saint-Donat et conseiller général de la Drôme. Il avait épousé Mlle Allier, fille d'un banquier de Romans. Il a été père de M. Louis d'Anthony, qui a épousé Mlle de Berne de Levaux, et grand-père de M. Georges d'Anthony qui a épousé Mlle Madier de Champvermeil.

Principales alliances : Degasches, de Berne de Levaux, Madier de Champvermeil, etc.

DANYCAN de l'ESPINE. Armes de la branche aînée, aujourd'hui éteinte : d'*azur à un monde d'or, surmonté d'une étoile et soutenu d'un vol du même*. — Armes de la branche existante (d'après le règlement d'armoiries de 1820) : d'*azur semé d'étoiles d'or et chargé d'un globe terrestre, aussi d'or*.

La famille DANYCAN est originaire de Normandie. Son auteur, Noël Danycan, sieur de l'Espine, vint se fixer à Saint-Malo, en Bretagne, après le mariage qu'il contracta, vers 1655, avec Jacquemine Corbin. Il mourut dans cette ville en novembre 1688. Il laissait trois fils, Noël, sieur de l'Espine, né à Saint-Malo en 1658, Louis-Paul, sieur de la Cité, né à Saint-Malo le 24 juin 1671, et Joseph-Servan, sieur du Rocher, né à Saint-Malo le 11 mars 1674, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Noël, fut un des plus puissants armateurs de son temps. Il fut autorisé en 1698 à tenter la découverte du détroit de Magellan, dont l'une des îles prit son nom, fit au roi Louis XIV le prêt de la somme, énorme pour le temps, de 14 millions et frêta deux vaisseaux, commandés par ses frères, qui accompagnèrent Duguay-Trouin à la prise de Rio-de-Janeiro, en 1711. Danycan avait été pourvu, en 1695, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne ; il fut reçu le 9 juin 1706 secrétaire du Roi au Grand Collège et fut nommé, cette même année, chevalier de Saint Michel ; il fut plus tard conseiller maitre en la Chambre des comptes de Paris et mourut en 1735. Le roi lui avait concédé en 1730 les fermes de Bretagne, qu'il rendit dès l'année suivante, puis les mines de Bretagne et du Bourbonnais. Il avait épousé successivement Marguerite Chantoiseau et Hélène Mazet. Il eut de sa première union deux filles qui se marièrent dans les familles Amelot et Huchet de la Bédoyère. Il eut aussi deux fils : 1° Noël Danycan, Sgr de Landivisiau, conseiller au Parlement de Paris en 1707, maître des requêtes en 1710, intendant du commerce, inspecteur de la Compagnie des Indes, directeur de l'Opéra, décédé en 1730, qui épousa en 1705 Marie-Philippe Sanson, fille d'un intendant de Rouen, remariée dans la suite à Noguer de la Garde, mousquetaire, et décédée en couches en 1734, et qui en eut un fils, Charles, né en 1711 ; 2° Jean-Baptiste-Julien Danycan, conseiller maître en la Chambre des comptes en 1716, qui épousa en 1714 Mlle de Tilly-Blaru. Cette branche se ruina et s'éteignit obscurément au XIXe siècle.

La seconde branche ne tarda pas à s'éteindre.

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la troisième branche, aujourd'hui seule existante, dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. L'auteur de cette branche, Joseph-Servan Danycan du Rocher, célèbre corsaire, décédé à Saint-Jouan en 1728, avait épousé, le 16 octobre 1698, Anne de la Perche. Il en eut deux fils, Guillaume et Julien, qui furent tous deux capitaines des vaisseaux de la Compagnie des Indes. Le second de ces deux

frères, Julien Danycan du Rocher, né à Saint-Malo en 1700, avait épousé en 1735 Marie-Renée de Gaudrion. Il eut à son tour deux fils, Guillaume Danycan, sieur de l'Épine, né à Saint-Malo en 1743, marié en 1771 à Mlle Porée du Breil, et Henri-René Danycan, né en 1752, marié à Pléven en 1781 à Mlle Minet de la Villepraye, qui furent tous deux officiers au service de la Compagnie des Indes et qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Le chef du premier rameau, Auguste Danycan, né à Saint-Malo en 1782, receveur des finances, fut anobli, le 12 décembre 1820, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père d'Alfred Danycan, né à Saint-Malo en 1819, marié en 1848 à Mlle Porée de la Touche, décédé à Saint-Servan en 1890, et grand-père de Gaston Danycan de l'Espine.

Le chef du second rameau, Eugène Danycan, né à Dinan en 1786, décédé à Brest en 1864, fut capitaine de vaisseau et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1829 Mlle le Normand de Lourmel dont il eut plusieurs fils. Le second de ces fils, Eugène-Urbain, fut zouave pontifical.

On trouve qu'Alfred Danycan, né à Saint-Malo en 1819, et son cousin, Frédéric Danycan, né à Brest le 3 août 1838, le plus jeune des fils d'Eugène, demandèrent, le 24 février 1865, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de la terre de l'Espine que leurs ascendants avaient souvent porté avant 1789.

Principales alliances : Huchet de la Bédoyère, Amelot de Gournay, le Provost de la Roche, Porée 1771, 1848, de Vaucouleurs 1721, le Normand de Lourmel 1829, Baude, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1896, d'Estanger 1863, Quintin de Kercadio 1888, etc.

C'est par erreur que l'on a souvent attribué à la famille dont il vient d'être parlé Louis-Auguste Thévenet, dit Danican, né à Paris le 28 mars 1764, fils de Louis-Antoine Thévenet, employé, décédé en 1848, qui fut nommé général de brigade en 1793 et qui joua un certain rôle pendant la Révolution.

DANYEL, ou DANIEL, de BEAUPRÉ. Armes : d'*azur à un sautoir d'or, accompagné de deux besants du même, un en chef, un en pointe.*

La famille Danyel, ou Daniel, de Beaupré est anciennement et honorablement connue à Corlay (Côtes-du-Nord).

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une notice dans ses *Filiations bretonnes.*

Noble homme Mathurin Daniel, sieur de Beaupré, avait épousé Hélène le Mercier. Il fut père de noble homme François Daniel, sieur des Forges, né à Corlay le 20 mars 1644, grand-père de noble homme

Corentin Daniel, sieur de Beaupré, né à Corlay le 14 juin 1694, bisaïeul d'écuyer Yves Daniel de Beaupré, né à Corlay le 29 octobre 1743, et trisaïeul de Louis-Thomas Daniel de Beaupré, né en 1780 à Gourin (Morbihan), qui épousa Mlle le Bihan du Rumain et dont la descendance subsiste.

DANZEL de BOISMONT. Armes : d'*azur à un daim contourné, passant et ailé d'or*. — Supports : *deux lions*. — Cimier : *une tête de léopard dans un vol banneret palé d'or et d'azur*.

La famille Danzel de Boismont, éteinte dans la seconde moitié du xixe siècle, appartenait à la noblesse de Picardie. M. de Belleval en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

Cet auteur donne la filiation, d'après le manuscrit de dom Grenier, depuis Nicolas Danzel, né en 1460, demeurant à Maisnières, en Vimeu, qui épousa successivement Jeanne de Vienne et Perrine de Moyenneville. Nicolas Danzel eut de sa première union deux fils, Pierre et Collinet, demeurant au même lieu de Maisnières, qui épousèrent deux sœurs, Madeleine et Marguerite de Verloing, du lieu de Rambures. Ces deux frères furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement régulier, a donné un grand nombre d'échevins à la ville d'Abbeville. Elle était encore représentée dans la première moitié du xviiie siècle par Jacques Danzel, sieur d'Offoy, chevalier de Saint-Louis. Deux de ses membres, Claude Danzel, procureur du Roi, de la ville et communauté d'Abbeville, et François Danzel, marchand et bourgeois à Abbeville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Collinet Danzel, auteur de la seconde branche, était né en 1492. Il fut père de Jean Danzel, échevin d'Abbeville en 1552, qui comparut à l'arrière-ban en 1557 pour un fief à Buicourt, et grand-père de Nicolas Danzel, sieur de Saint-Marc, demeurant à Aigneville, qui fut anobli par lettres patentes de décembre 1576, enregistrées le 11 janvier 1577, en raison des services qu'il avait rendus à la Couronne et de la finance de 700 écus d'or qu'il avait payée en exécution de l'édit du mois de juin de la même année. Nicolas Danzel avait épousé Françoise de Cahon. Leurs deux fils, Nicolas Danzel, Sgr de Boismont, homme d'armes des ordinaires du Roi sous M. de Rubempré, marié le 24 février 1575 à Jeanne Auxcousteaux, et Charles Danzel, Sgr de

Braislicourt, marié le 26 juillet 1608 à Jeanne Turpin, furent les auteurs de deux rameaux.

Le chef du premier rameau, Louis Danzel, Sgr de Boismont, marié en 1682 à Marie-Marguerite de Boulogne, fut maintenu dans sa noblesse avec ses six fils, le 28 février 1699, par jugement de M. Bignon, intendant d'Amiens. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, François Danzel de Boismont, capitaine de cavalerie au régiment de Chabrillan, chevalier de Saint-Louis, marié en 1750 à Charlotte Cotolendy, fille d'un échevin de Cambrai, fit en 1762, 1763 et 1767 pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses trois fils : Charles-Mary, né à Saint-Vaast en 1751, Jean-Joseph, né au même lieu en 1752, et Louis-Nicolas. Un représtant de ce rameau, Jean-Baptiste Danzel, chevalier de Boismont, Sgr de Longuemore, en la paroisse de Tours, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

Le chef du second rameau, Antoine Danzel, Sgr de Lignières, épousa en 1640 Marguerite de la Garde et en eut trois fils, Charles, François et Louis. Ses deux fils aînés, Charles, Sgr de Lignières et de Faucille, marié en 1689 à Jacqueline du Maisniel d'Applaincourt, et François, Sgr de Braislicourt, marié à Ursule Boulon, furent maintenus dans leur noblesse avec leurs enfants, le 17 mars 1699, par jugement de l'intendant Bignon. Le plus jeune, Louis, Sgr de Lignières et de Faucille, marié en 1685 à Marie-Madeleine de Fay d'Athies, fut maintenu dans sa noblesse avec ses cinq fils, le 7 mai 1705, par jugement du même magistrat. Ce rameau paraît s'être éteint avant la Révolution.

La famille Danzel de Boismont avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Auxcousteaux, de Fay d'Athies, de Belleval 1578, de Boulogne, du Maisniel, de Dompierre, Briet, le Sergeant, de Calonne, du Chesne, Hecquet, etc.

DANZEL de BOFFLE, d'AUMONT, de TRIONVILLE, d'ANVILLE. Armes : *de gueules à un lion d'or*. — Supports et cimier : *trois lions*.

Cette seconde famille Danzel est originaire du lieu de Maisnières, en Vimeu, comme la famille Danzel de Boismont. Elle a toujours été considérée comme une branche de cette famille qui se serait détachée de la souche à une époque inconnue et, en tout cas, antérieure à l'anoblissement de 1576 et qui se serait agrégée à la noblesse, comme tant d'autres, au cours du XVIe siècle.

M. de Belleval en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu,*



de Boulogne et de Guines de M. de la Gorgue-Rosny et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Des tableaux généalogiques conservés dans les *Dossiers bleus*, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* en font remonter la filiation à un Jean Danzel, écuyer, Sgr de Beaulieu, demeurant à Hocquelieu, en Ponthieu, qui aurait fait son testament le 10 juillet 1543 devant le curé de Maisnières et qui dans cet acte aurait demandé à être inhumé dans l'église d'Aigneville. Mais, d'après une note des *Carrés d'Hozier*, ce testament serait faux. M. de la Gorgue-Rosny croit que ce Jean Danzel pouvait être un troisième fils de Nicolas Danzel, né en 1460, auteur de la famille Danzel de Boismont. Nicolas Danzel, écuyer, Sgr de Beaulieu, fils aîné et légataire universel de Jean, passa trois contrats d'acquisition le dernier mai 1549, le 21 mars 1555 et le 28 mai 1559 ; il comparut à l'arrière-ban en 1557 pour les fiefs qu'il possédait à Infray, Frettemeule, Aigneville et Acheux ; il était le 29 juin 1591 archer sous Hugues de Forceville. Il épousa Jeanne de Lignières avec qui il fit son testament le 28 mars 1616. Leur fils, Nicolas Danzel, écuyer, Sgr de Beaulieu, servait en 1582 dans la compagnie d'Adrien d'Humières, sieur de Vitermont, gentilhomme ordinaire de la chambre ; il fut plus tard gouverneur du château de Rambures ; il était en 1597 guidon de la compagnie de 50 hommes de ses ordonnances sous la charge du sieur de Rambures. Il épousa d'abord Anne Leblond, puis, en 1586, Hélène d'Anvin de Hardenthun avec qui il fit son testament le 5 mars 1620. Il laissa, entre autres enfants, trois fils, Antoine, né du premier lit, François et Nicolas, nés du second lit, qui furent les auteurs de trois branches. Ces trois branches se sont perpétuées en Picardie jusqu'à nos jours.

Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, leurs représentants furent renvoyés devant le Conseil d'État par jugement de l'intendant Colbert, le traitant ayant produit plusieurs actes de roture sur les degrés de Jean et de Nicolas I° Danzel. Le Conseil d'État écarta ces actes et maintint MM. Danzel dans leur noblesse par arrêt du 10 novembre 1671. La famille Danzel fut encore maintenue dans sa noblesse, les 7 juillet et 31 décembre 1701, sur preuves remontant à 1543, par jugements de l'intendant Bignon.

L'auteur de la branche aînée, Antoine Danzel, Sgr de Beaulieu, épousa, le 8 décembre 1609, Claude de Boffle. Il en eut deux fils : 1° Jean, Sgr de Beaulieu, marié en 1644 à Bonne de Belleval, dont le fils, Antoine, lieutenant-colonel, chevalier des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, n'eut pas d'enfants ; 2° Charles, Sgr de Hestruval, marié en 1658 à Françoise de la Garde. Ce dernier fut père d'Antoine Danzel, Sgr de Boffle, qui épousa en 1686 Françoise

de Scellier, grand-père d'Antoine Danzel, Sgr de Boffle, qui épousa, le 30 mai 1719, Marie-Françoise Coppequesne, et bisaïeul de Louise-Florimonde Danzel de Boffle, née en 1721, décédée sans alliance en 1797, et de Madeleine-Aldegonde Danzel de Boffle, née à Maisnières en 1734, qui firent des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une nièce des précédentes, Marie-Françoise Danzel de Boffle, fit en 1757 pour être admise dans la même maison. Thérèse-Joséphine et Élisabeth-Philippine Danzel de Boffle, nées en 1762 et 1767, cousines germaines de Marie-Françoise, furent aussi admises à Saint-Cyr. Un de leurs frères, Charles-César Danzel de Boffle, né à Abbeville en 1765, fit en 1773 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; un autre, François-Henri Danzel de Boffle, né en 1774, fit en 1787 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la vénerie du Roi.

L'auteur de la seconde branche, François Danzel, épousa Antoinette d'Ococh. Il en eut deux fils : 1° Nicolas Danzel, Sgr de Bétreville, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Charles Danzel, Sgr de Dancourt, lieutenant pour le Roi et capitaine des ville et château de Saint-Valery, qui épousa, le 14 septembre 1659, Catherine-Marie de Ponthieu. La descendance de ce dernier se partagea en deux rameaux. L'un de ces rameaux subsiste sous le nom de Danzel d'Aumont. L'autre rameau, connu sous le nom de Danzel de Trionville, paraît s'être éteint au cours du XIXe siècle ; une de ses représentantes avait épousé vers 1840 M. de Rambures.

L'auteur de la troisième branche, Nicolas Danzel, épousa en 1623 Louise d'Amerval. Sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Danzel d'Anville.

La famille Danzel a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Lignières, d'Anvin de Hardenthun, de Boffle, de Belleval 1644, d'Amerval 1623, de Ponthieu 1659, d'Oresmieulx, de Cormette, de Raffin de la Raffinie 1902, Poujol de Fréchencourt, Vincent d'Hantecourt, Leroy de Valanglart, de Foucauld de Pontbriand 1879, Cauvel de Beauvillé 1883, Lefebvre du Hodent 1759, de Salis 1906, de Croutelles, etc.

C'est vraisemblablement à une branche demeurée non noble de la famille Danzel qu'appartenaient deux graveurs distingués, Eustache Danzel, décédé à Paris en 1775, et son fils, Jérôme, né à Abbeville.

DARAM, ou **ARAM** (**d'**), ou **DARAM** (de). Armes : d'*azur à une ancre d'argent, posée en pal, et à deux mains de carnation brochant sur la tige de l'ancre, habillées d'argent, mouvant des flancs de l'écu.* —

La famille Daram, ou d'Aram, écartèle souvent ces armes de celles de la famille de Ramondy : d'*or à un lion de gueules, supportant dans sa patte dextre un monde d'azur, cintré et croiseté d'argent ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or*.

La famille Daram, ou d'Aram, appartient à l'aristocratie toulousaine.

Dans les actes anciens son nom est orthographié indifféremment Daram, d'Aram, ou de Daram. Un jugement du tribunal civil de Toulouse du 20 mars 1901 l'a autorisée à adopter définitivement la forme d'Aram.

M. Villain a donné dans le tome III de la *France moderne* une généalogie de la famille d'Aram, ou Daram.

Samson Daram, Sgr de Castilhon et de la Bastide-Constance, à partir duquel cet auteur donne la filiation, épousa le 20 juillet 1609 Bourtholine du Pays, fille de Dominique et de Germaine de Bellegarde, fit son testament le 28 février 1652 et mourut le 19 janvier 1653. Il laissait deux fils, Pierre-Bernard et Guillaume Daram, qui épousèrent deux sœurs, Françoise et Marie de Ramondy. L'aîné de ces deux frères, Pierre-Bernard Daram, bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1673 et 1681 ; il eut plusieurs fils qui ne laissèrent pas de postérité masculine. Le puîné, Guillaume Daram, Sgr de Castilhon et de la Bastide-Constance, mourut en 1674. Son fils, Samson Daram, écuyer, Sgr des mêmes domaines, marié, le 10 février 1703, à Anne de Gargas, dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 5 avril 1689 et le 10 avril 1690 et fut définitivement anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1706. Il fut père de Joseph Daram, Sgr des mêmes domaines, qui épousa en 1732 Catherine de Sauveterre et qui continua la lignée. Deux des fils de celui-ci, Guillaume Daram, écuyer, né en 1732, ancien garde du Roi, marié en 1768 à Françoise-Julie Roudil de Berriac et aïeul des représentants actuels, et le chevalier Joseph Daram, né en 1747, garde du Roi, marié en 1784 à Françoise de Saffon, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille d'Aram n'est pas titrée.

Elle a fourni deux capitouls, des officiers, des gardes du corps, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, un adjoint au maire de Toulouse de 1858 à 1866, etc.

Principales alliances : de Ramondy, de Saint-Geniès, de Saint-Pierre, de Gargas, de Saffon, de Lérissé, de Beauquesne 1798, de Crouzet de Rayssac 1833, de Joly 1834, Théron de Montaugé 1854, de Valada 1891, de Cheverry 1912, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte de celle de Jacques

Daran, né en 1701 à Saint-Frajon, en Gascogne, chirurgien ordinaire du Roi, membre de l'Académie royale de chirurgie, demeurant à Paris rue Royale, qui fut anobli par lettres patentes de décembre 1755 et qui reçut en même temps les armes suivantes : d'*argent à un lion de gueules* ; *au chef d'azur chargé de trois besants d'or*. Daran perdit plus tard sa fortune dans des spéculations malheureuses ; il mourut à Paris en 1784 dans une situation voisine de la misère.

DARANTIÈRE de BACOURT. Armes de la famille Fourier de Bacourt : d'*azur à trois bandes d'or ; au chef d'argent chargé d'une tête de lion de gueules, accostée de deux roses du même, pointées et barbées d'or.*

Henri-Auguste Darantière épousa vers 1830 Louise-Eugénie Fourier de Bacourt. Leur fils, François-Henri Darantière, né le 13 août 1832, marié à Marie le Bègue de Germiny, demanda, le 9 avril 1858, et obtint, par décret impérial du 20 avril 1859, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Bacourt.

Principales alliances : Fourier de Bacourt, Lebègue de Germiny, André-Duhamel 1885, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille Fourier de Bacourt.

DARASSUS (de). Voyez : Arassus (d').

DARBLAY.

La famille Darblay est une des plus justement considérées de la haute industrie française. Elle est originaire des environs d'Étampes. Son auteur exerçait sous Louis XVI les fonctions de maître des postes d'Étréchy. Il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Auguste-Rodophe Darblay, né à Étampes en 1784, décédé à Paris en 1873, fut député de Corbeil en 1840, puis en 1849. Le cadet, Aimé-Stanislas Darblay, né en 1794 à Auvers (Seine-et-Oise), succéda à son père comme maître des postes d'Étréchy, mais ne tarda pas à se faire révoquer à cause de ses opinions bonapartistes. Il entreprit alors le commerce des grains dans lequel il acquit une fortune considérable. Il fut élu député de Corbeil en 1852, fut censeur de la Banque de France et du Crédit foncier, fut nommé en 1866 commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1878.

Principales alliances : Meslin du Taillis 1854, Labrousse de Lascaux 1882, de la Selle, de la Rochefoucauld 1913, Treuille, Aubry-Vitet, Lévêque de Vilmorin, Faré 1867, etc.

DARBOU de CASTILLON. Armes : d'*azur à un lion rampant d'or ; au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

La famille Darbou, ou d'Arbou, de Castillon, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'aristocratie toulousaine.

On en trouvera une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

Pierre-Jean Darbou, bourgeois de Toulouse, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1620 Suzanne Lalaine. Il en laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Arnaud Darbou, bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1678 ; il avait épousé Antoinette de Besset qui, étant veuve, dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 7 avril 1669 ; il fut père de Germain Darbou, né en 1665, conseiller au Parlement de Toulouse de 1693 à 1722, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, et grand-père d'Étienne-François Darbou, qualifié baron de Granague, conseiller au même Parlement en 1727, qui mourut en 1771 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Cambolas. François Darbou, un autre des fils de Pierre-Jean et de Suzanne Lalaine, fut conseiller du Roi au présidial et sénéchal de Toulouse ; il acquit en 1673 de la famille d'Assézat la terre et seigneurie de Castillon, ou d'Agassat, située dans la paroisse de Castelginest, et en donna le dénombrement le 5 avril 1689. Il fut père de Gabriel Darbou, sieur de Castillon, né en 1663, qui dénombra devant les capitouls le 5 avril 1689 et en 1690 et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulouse), et grand-père de Jean-François Darbou, sieur de Castillon, né en 1692, qui fut anobli en 1730 par le capitoulat de Toulouse. Un des petits-fils de celui-ci, Étienne-Bruno Darbou, ou d'Arbou, né à Toulouse en 1778, fut nommé en 1823 évêque de Verdun, mais donna sa démission dès 1826 ; il fut évêque de Bayonne du 16 mars 1830 à 1837, fut nommé en 1852 chanoine de Saint-Denis et mourut à Toulouse en septembre 1858. Emmanuel d'Arbou de Castillon, frère aîné de ce prélat, fut connu après le rétablissement de Louis XVIII sous le titre de baron. Il épousa en 1814 Mlle Teissère, de Carcassonne, décédée en 1888. Il en laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° la vicomtesse de Pérignon, décédée en 1896 ; 2° Bruno, baron Darbou de Castillon, décédé en 1885 sans avoir été marié.

M. Darbou, Sgr de Castillon, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Cambolas, de Gargas 1665, Boisset 1691, de Goudin, d'Yversen, de Pérignon, etc.

DARCIMOLES. Voyez : Arcimoles (d').

DARD. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à une pyramide d'or ; au 2 de*

gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; *au 3 de gueules à une hydre d'argent; au 4 de sable à une lance d'argent en pal.*

Le vicomte Révérend a donné un tableau généalogique de la famille Dard dans ses *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de Juillet et du Second Empire.*

François DARD, né le 15 avril 1769 à Thiers, en Auvergne, était fils de Benoît Dard et de Marie Duchet. Il fit avec distinction les campagnes de la Révolution et de l'Empire, fut nommé colonel de dragons le 14 octobre 1812, puis général de brigade le 20 décembre 1813 et reçut le titre de baron de l'Empire par décret impérial du 21 janvier 1814. Par suite des événements politiques, ce décret ne put être suivi de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Le général Dard mourut en 1828. Il était officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1819 Élisabeth Saison. Leur fils, André-Joseph-Guillaume Dard, né le 20 juillet 1820 à Aire-sur-la-Lys, en Artois, marié en 1845 à Mlle Lombard, décédé en 1890, fut confirmé, par décret impérial du 28 avril 1860, dans la possession héréditaire du titre de baron qui avait été concédé à son père. Il fut père de Charles-René, baron Dard, né en 1846, qui fut maire d'Aire-sur-la-Lys, et grand-père d'Henri-Joseph, baron Dard, né à Paris en 1875, avocat, décédé en 1910, qui fut nommé en 1902 député de Béthune.

Principale alliance : d'Halewyn 1896.

Une famille Dard, éteinte au XVIIIe siècle, a occupé un rang distingué à Vesoul, en Franche-Comté. Elle portait les armes suivantes : *de gueules à trois dards d'argent renversés et mis en pal.* Guillaume Dard fut autorisé à posséder fief en 1614. Les derniers représentants de la famille Dard portaient les qualifications nobiliaires bien qu'on ne leur connaisse pas de principe d'anoblissement régulier.

DARDARE de la MARCHE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1787) : d'*azur à un soleil d'argent et à un orle de huit abeilles d'or.*

Ancienne famille de Lorraine.

Joseph DARDARE, Sgr du fief de la Marche, à Hottenville, en Lorraine, doyen des échevins de Saint-Mihiel, demeurant dans cette ville, fut pourvu, le 27 juin 1787, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz. Il conserva cet office jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* qu'au cours de cette même année 1787 il se fit accorder le règlement de ses armoiries.

Alexis-Henri-Jules Dardare, né en 1807 à Vigneulles (Meuse), maire de cette commune, demanda, le 27 avril 1866, et obtint, par décret du

24 juillet 1867, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA MARCHE que son aïeul portait avant 1789.

DARDEL et DARDEL (de). Armes de la branche aînée : d'*azur à trois losanges et deux demi-losanges d'or, rangés en fasce, surmontés de deux hallebardes d'argent posées en sautoir et accompagnés en pointe d'un croissant de même.* — Cimier : *un lion issant d'or.* — Armes de la seconde branche : d'*azur à l'anille d'or chargée d'une vuivre d'argent, accompagnée à dextre et à sénestre d'une quintefeuille d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople.*

La famille DARDEL est une des plus anciennes de la ville de Neufchâtel, en Suisse.

M. Quartier-La-Tente lui a consacré une notice dans ses *Familles bourgeoises de Neufchâtel.*

Hugonin Dardel fut reçu bourgeois de Neufchâtel en 1520.

Jean Dardel, qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle, eut plusieurs fils dont deux, Nicolet et Blaise, furent les auteurs de deux grandes branches.

Nicolet Dardel, auteur de la branche aînée, épousa en 1541 Huguenotte Cosandier. Il en eut trois fils dont deux, Jean et David, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le premier rameau s'est subdivisé en un certain nombre de sous-rameaux dont les représentants habitent de nos jours Neufchâtel, Lyon et Mulhouse. Le chef du second rameau, Georges-Alexandre Dardel, ancien capitaine au service d'Angleterre, fut anobli en 1812 par lettres de Charles XIII, roi de Suède, à l'occasion de son mariage avec une comtesse Löwenhaupt; il fut admis cette même année aux États de la noblesse suédoise et fut encore anobli, le 20 janvier 1816, par lettres patentes de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse. Il eut deux fils : 1° Fritz de Dardel, né en 1817, chambellan et surintendant des Beaux-Arts en Suède, décédé en 1901, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Augusta, baronne de Silfverskjöld ; 2° Louis-Alexandre de Dardel, né en 1821, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de Perrégaux.

La branche cadette compte encore de nombreux représentants.

DARDENNE de TIZAC. Voyez : ARDENNE DE TIZAC (D').

DAREAU-LAUBADÈRE.

Ancienne et honorable famille de Gascogne.

Jean-Joseph DAREAU-LAUBADÈRE, né en 1750 à Castelnau-Rivière-Basse, en Bigorre, était juge au tribunal de district de Vic quand il

fut élu, en 1791, député suppléant des Hautes-Pyrénées à l'Assemblée législative ; il fut appelé à siéger par suite de la démission de M. Dumoret. Il fut nommé, en prairial an VIII, juge au tribunal d'appel de Bordeaux. Il laissa un fils unique, Bernard Dareau-Laubadère, né en 1786, marié à Mlle Fabry, de Toulouse, décédé à Perpignan en 1853, qui fut longtemps conseiller à la Cour d'appel de Pau. Ce magistrat fut lui-même père de Philippe Dareau-Laubadère, né en 1818, marié en 1854, décédé le 4 juillet 1890 à Saint-Martin d'Armagnac, et grand-père de M. Philippe Dareau-Laubadère, né en 1861.

C'est par erreur que des armoriaux contemporains ont attribué à la famille Dareau-Laubadère les armes suivantes : d'*azur à trois flèches*, ou *dards, d'argent, posés en pal, la pointe en haut*. Ces armes sont celles d'une famille d'Arreau qui a appartenu à la noblesse du Berry. Philippe d'Arreau, Sgr de Fonteix, marié en 1574 à Françoise de Béthoulat, obtint cette même année de la Cour des aides un arrêt confirmatif de noblesse. Son petit-fils, Sylvain d'Arreau, sieur de Fonteix, marié en 1644 à Anne du Breuil, de la famille des seigneurs de Gargilesse, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par jugement de l'intendant de Bourges après avoir justifié sa descendance de Vincent d'Arreau, écuyer, sieur de Fonteix, dont le fils, Antoine, épousa, le 15 janvier 1509, Marguerite Hardeau. Charles-Sylvain Dareau, écuyer, Sgr de Fontays et de Pédauzon, fils de Sylvain, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Yssoudun). Il avait épousé une Maussabré dont il eut sept fils. La famille d'Arreau paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait été représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry.

DARESTE de SACONAY (de Limoge-). Voyez : LIMOGE-DARESTE DE SACONAY (DE).

DARESTE de SACONAY et de la CHAVANNE. Armes : d'*azur à un chevron d'or* (aliàs *d'argent*) *accompagné en pointe d'un phénix regardant un soleil mouvant du franc-canton, le tout d'or*.

La famille DARESTE est anciennement et honorablement connue en Lyonnais.

Le comte H. de Jouvencel en a donné une généalogie très complète dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789.

Claude Dareste, auquel remonte la filiation, résidait sous Henri IV dans la petite ville de Saint-Chamond, en Forez. D'après la tradition, il était originaire d'Italie. Il avait épousé successivemeut Claudine

Pernet et Jeanne Razet. Antoine Dareste, né de la seconde union, fut baptisé le 29 octobre 1600, épousa, le 9 février 1631, Jeanne Roland et mourut en 1688. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Camille et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches. Un troisième fils, Barthélemy Dareste, décédé sans alliance en 1699, fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1661.

L'auteur de la branche aînée, Camille Dareste, né à Saint-Chamond en 1635, négociant dans cette ville, fut nommé en 1694 gentilhomme de la grande vénerie du Roi. Il épousa en 1667 Marie Gayot et en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Barthélemy, né en 1670 qui continua la descendance ; 2° Jean-Jacques, Sgr d'Écossieu, né en 1680, banquier, juge en la douane de Lyon, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils, Jean-François Dareste de la Gorge, né à Lyon en 1770, marié dans cette ville en 1808 à Louise-Françoise le Marchand des Mines. Barthélemy Dareste fut après son père gentilhomme de la grande vénerie du Roi. Il épousa en 1710 Claire Guillet, qui lui apporta, entre autres biens, la seigneurie de Saconay, et en eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Camille et Jean-Jacques, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Camille Dareste, Sgr de Saconay, né en 1710, marié en 1738 à Anne Ravachol, fut nommé en 1758 échevin de Lyon et fit la même année la déclaration qu'il voulait jouir de la noblesse héréditaire attachée à ces fonctions. Deux de ses fils, Claude et Jean-Claude Dareste de Saconay, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tennes à Lyon. Jean-Baptiste Dareste de Saconay, fils de Claude, né à Lyon en 1771, receveur général des contributions indirectes dans cette ville, décédé en 1834, épousa en 1796 Mlle des Garets. Il en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur rameau. L'aînée de ces filles, décédée sans postérité en 1871, avait épousé en 1821 le comte du Peloux. La seconde, décédée en 1878, épousa en 1824 Jean-Louis de Limoge. Elle en eut un fils, Léon-Jean de Limoge, né au château de Saconay en 1826, marié en 1858 à Mlle de Luzy-Pelissac, décédé en 1896, qui fut adopté par sa tante, la comtesse du Peloux, et qui, par décret du 24 mars 1851, fut autorisé à substituer à son nom celui de la famille Dareste de Saconay. Léon-Jean laissa lui-même un fils, Henri Dareste de Saconay, né à Lyon en 1851, qui a eu deux filles de son mariage, en 1877, avec Mlle de Rivérieulx de Chambost. Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Limoge.

L'auteur du second rameau, Jean-Jacques Dareste de la Plagne, fut receveur des gabelles et subdélégué de l'intendant à Saint-Symphorien. Il épousa dans cette ville, en 1743, Françoise Gavault.

fut père d'Antoine Dareste de la Chavanne, baptisé à Lyon en 1760, receveur général du tabac dans cette ville, et grand-père de Jean-Baptiste-Rodolphe Dareste de la Chavanne, baptisé à Lyon en 1789, chef de bureau au ministère des finances, décédé à Paris en 1879. Celui-ci eut trois fils qui furent des hommes de grande valeur : 1° Cléophas, né en 1820, historien bien connu, décédé en 1882, qui a laissé deux fils ; 2° Camille, né en 1822, professeur à la Faculté des sciences de Lille, qui a laissé un fils ; 3° Rodolphe, né en 1824, conseiller à la Cour de Cassation, dont le fils, Pierre-Rodolphe, né en 1851, est membre de l'Institut.

L'auteur de la seconde branche, Antoine Dareste, Sgr de Rosargues, en Dauphiné, né à Saint-Chamond en 1651, banquier à Lyon, marié en 1692 à Marie Baronnat, fut anobli par lettres patentes de mai 1700. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un phénix essorant sur un bûcher du même.* Il fut père de Pierre Dareste, Sgr de Rosargues, né en 1700, conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, décédé en 1755, qui ne laissa que des filles.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, la famille Dareste a fourni des officiers de mérite dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Antoine Dareste, bourgeois de Lyon, et son frère, Camille Dareste, marchand, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Vialis, Guillet, Perdrigeon 1744, Ravachol 1738, de Clérico de Janzé 1770, Garnier des Garets 1796, 1797, du Peloux 1821, de Limoge 1824, Levert, Plougoulin 1850, Étesse 1847, Jourdan 1895, d'Alverny 1872, Chappet de Vaugel 1888, Baronnat 1692, de Chaponay 1722, Denis de Cuzieu 1760, Cheval de Fontenay 1769, Garron de la Bévière 1770, de Bourrelier de Mentry 1774, Maugas, Charmeil, Boussin de Lacroix-Laval 1912, de Douglas 1910, etc.

DARETS d'ARDEUIL.

Famille sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Anne-Victor Darets, écuyer, Sgr d'Ardeuil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vitry-le-François, en Champagne.

Henri Darets d'Ardeuil, né à Dijon en 1834 a été un peintre distingué.

DARGENT, ou ARGENT (d').

La famille Dargent, ou d'Argent, appartient à l'ancienne bourgeoisie du pays de Cornouailles, en Bretagne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Noble homme Noël d'Argent, sieur de la Tour, était sous Louis XV fermier des domaines du Roi et commis du contrôle à Châteauneuf-du-Faou. Il soutint un procès au présidial de Quimper en 1733. Louis d'Argent, reçu médecin en 1771, exerçait à Saint-Philbert en l'an XIII.

La famille Dargent était représentée de nos jours par un peintre distingué, Yan Dargent, ou d'Argent, né à Saint-Servais en 1824. Yan d'Argent avait épousé M[lle] Mathieu, décédée en 1884, qui était elle-même la fille d'un peintre de portraits. Il en a eu un fils qui est, lui aussi, un artiste de valeur.

La famille bretonne Dargent, ou d'Argent, n'a aucun rapport avec une famille d'Argent de Deux-Fontaines qui appartient à la noblesse de Champagne et à laquelle il a été consacré des notices dans le tome I et dans les Additions du tome XII de cet ouvrage.

DARGENCE, ou ARGENCE (d'), en Poitou. Voyez : Argence (d').

DARGIER, ou ARGIER (d'), de SAINT-VAULRY. Voyez : Argier de Saint-Vaulry (d').

DARISTE, ou ARISTE (d'). Voyez : Ariste (d') aux Additions du tome XI.

DARJUZON, ou ARJUZON (d'). Voyez : Arjuzon (d') au tome I et aux Additions du tome VI.

DARLU et DARLU de ROISSY. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un dard du même, posé en pal, la pointe en haut*.

Ancienne famille parisienne.

Pierre Darlu fut nommé échevin de Paris en 1740 et fut anobli par ses fonctions. Pierre-Jules Darlu fut à son tour nommé échevin de Paris en 1760.

Pierre-Étienne Darlu de Roissy, fils de Jérôme, demeurant à Paris, et de Françoise Pesié, épousa à Metz en 1752 Marie-Madeleine Baltus. Il en eut quatre enfants, nés à Metz en 1752, 1757, 1758 et 1759. L'un de ces enfants eut pour parrain son oncle, Mathieu Pesié, prieur commendataire des prieurés de Saint-Nicolas-de-Campagnac et de Saint-Jacques-de-Val-aux-Grais, conseiller du Roi en son Châtelet de Paris. M. Charles-Albert Darlu de Roissy, inspecteur à la navigation, a épousé à Athènes en 1894 M[me] Rousseau, née Romain.

M. Darlu, ancien avoué et avocat à Paris, fit annoncer dans le journal *le Constitutionnel* du 27 janvier 1858 qu'il avait l'intention de

substituer à son nom celui de Darlu de Billy que portait son père.

La famille Darlu subsiste honorablement à Paris.

Elle a fourni des notaires, des avoués, etc.

Principale alliance : Denormandie vers 1855.

DARMAGNAC, ou ARMAGNAC (d'). Voyez : Armagnac (d').

DARNAUD (**Gombault-**). Voyez : Gombault-Darnaud.

DARNAUDAT. Voyez : Arnaudat (d').

DARNAY. Armes (d'après l'*Armorial de la France* de M. de Magny) : *coupé : au* I *parti : au* 1 *d'argent à deux yeux humains posés l'un en chef, l'autre en pointe, une oreille posée au flanc dextre et une bouche avec des moustaches et les lèvres fermées posée au flanc sénestre, le tout de carnation ; au* 2 *de gueules à une tête de chien arrachée d'or ; au* II *d'azur à un coq d'or, crêté et barbé d'argent.* — Couronne : *de baron.*

L'auteur de cette famille, Joseph Darnay, était en 1785 maître de la poste royale à Nevers. Son fils, Antoine Darnay, secrétaire particulier du prince Eugène, fut sous le Premier Empire conseiller d'Etat et directeur général des postes du royaume d'Italie. Il était connu en cette qualité sous le titre de baron sous lequel il figure à l'Almanach impérial, mais qui ne lui fut jamais concédé par lettres patentes. Il avait épousé en 1806 Mlle de Landevoisin. Il fut père d'Eugène, baron Darnay, filleul du prince Eugène, décédé en 1865, qui épousa en 1836 Émilie Martin de Chanteloup, et grand-père de Maximilien-Eugène, baron Darnay, né à Chanteloup en 1837.

On trouve qu'un M. d'Arnay, demeurant place Vendôme, à Paris, fut pourvu en 1775 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi.

Principales alliances : Soucanye de Landevoisin, Martin de Chanteloup.

DARODES de TAILLY et de PEYRIAGUES. Voyez : Arodes de Tailly et de Peyriagues (d').

DARQUIER. Armes (enregistrées par Ennemond Darquier à l'Armorial général de 1696, registre de Toulouse) : d'*azur à un lion d'or*.

Ancienne famille, originaire de Beaumont-de-Lomagne, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Ennemond Darquier, auquel remonte la filiation, était conseiller du Roi, receveur des tailles de l'élection de Lomagne et Cosgr en justice moyenne et basse du lieu de Beaumont-de-Lizac quand il fit

enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut élu capitoul de Toulouse en 1715 et paraît avoir été anobli par ses fonctions. On ne voit pas, en tout cas, qu'il ait fait reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. M. Villain croit cependant, mais sans être affirmatif, qu'il était fils de Jacques Darquier, docteur et avocat, marié le 10 août 1628 à Bernarde Bénaben, petit-fils de Germain Darquier, secrétaire du Roi, marié le 15 mars 1595 à Marie de Bonnefoy de Montauriol, et arrière-petit-fils de Pierre Darquier, docteur en droit, avocat en Parlement, marié le 13 décembre 1572 à Isabeau Daliès. Ennemond Darquier épousa en 1682 Isabeau de Montelz. D'après M. Villain, il eut deux fils, Jean-Pierre et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Pierre Darquier, né en 1687, receveur des tailles en l'élection de Lomagne, fit en 1732 un acte de reconnaissance en faveur du grand-prieur de Malte de Toulouse. Son fils, Antoine Darquier, né en 1718, célèbre astronome, décédé sans postérité en 1802, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Cette branche avait contracté des alliances avec les familles de Cours, de Marcassus, d'Ouvrier de Bruniquel, etc.

L'auteur de la seconde branche, Antonin Darquier, naquit le 3 janvier 1688. On ignore le nom de sa femme. D'après M. Villain, il aurait été père de Paul Darquier, habitant de Toulouse, propriétaire à Montfort (Gers). Celui-ci fut le bisaïeul de Louis-François-Paul Darquier, né en 1831, ingénieur, qui n'a eu que deux filles, Mme Boué de Lapeyrière, femme du vice-amiral, ancien ministre de la marine, et Mme Roques. On ne voit pas que les représentants de cette branche aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

DARQUIER. Armes concédées en 1810 : *coupé : au I parti d'argent au casque taré de face de sable, surmonté de deux étoiles d'azur, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au II d'azur à un lion léopardé d'or, la tête contournée, portant un faisceau de lances d'argent posées en barre.*

Cette seconde famille Darquier est originaire de Beaumont-de-Lomagne comme la précédente dont elle est vraisemblablement une branche détachée à une époque reculée. On en trouvera également une généalogie dans la *France moderne*.

François-Isidore Darquier, né en 1770 à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), major-colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé le 14 décembre 1812 à Vittoria en Espagne, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1808, puis baron par nouvelles lettres du 11 juin 1810. Il avait épousé Marie-Claire Boi-

leau. Leur fils unique, Joseph-Isidore, baron Darquier, né à Phalsbourg en 1802, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, épousa Marguerite Avril. Il fut père de Pierre, baron Darquier, né en 1839 à Martel (Lot), officier d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur.

DARRICAU. Voyez : Arricau (d').

DARROY de LARIVIÈRE. Voyez : Arroy de Larivière (d').

DARTEIN (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1778) : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux dards de même posés en pal, la pointe en haut, surmontés chacun d'une couronne d'or, et en pointe d'un canon d'or posé sur un affût de même.* — Couronne *: de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Cimier : *un lion d'or tenant de ses pattes de devant un dard d'argent posé en pal, la pointe en haut.*

La famille de Dartein appartient à la noblesse d'Alsace.

On en trouvera une généalogie détaillée dans l'*Alsace noble* de Lehr. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1906.

La famille de Dartein a donné depuis le xvi[e] siècle une longue série d'officiers aux fonderies royales.

Pierre Dartein, à partir duquel seulement Lehr donne la filiation, était commissaire des fontes du Roi et avait épousé vers 1716 Marie Pécharry, sœur du directeur des fonderies de Toulon. Leur fils, Jean Dartein, né le 15 mars 1719 à Tayac, en Périgord, succéda à son oncle dans la direction de la fonderie royale de Toulon, exerça plus tard les mêmes fonctions à Rochefort et à Ruelle, fut nommé en 1760 commissaire général des fontes de l'artillerie à Strasbourg et obtint enfin, en août 1778, des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit enregistrer le 26 septembre suivant au Conseil souverain de Colmar. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ces lettres et le règlement d'armoiries qui les accompagna. Jean Dartein fut nommé en 1780 chevalier de Saint-Michel et mourut à Strasbourg l'année suivante. Il avait épousé à Toulon, le 4 novembre 1745, Aimée-Geneviève de Colmont. Il eut de cette union trois fils dont l'aîné, Jean-Félix, décédé sans postérité en 1788, fut après lui commissaire général des fontes de Strasbourg. Charles-Sylvestre de Dartein, second fils de Jean, naquit à Toulon en 1749, épousa en 1788 M[lle] de Salomon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Schelestadt, fut plus tard conseiller général du Bas-Rhin et mourut en 1814 au château de Kolbsheim. Il avait eu quatre fils : 1° Charles-

Honoré, sous préfet de Strasbourg en 1811, décédé sans postérité en 1814 ; 2° Gustave-Pierre, mort pendant la retraite de Russie ; 3° François-Félix, né à Strasbourg en 1796, sous-préfet sous Charles X, marié en 1831 à Mlle Hamart, décédé en 1886, dont la descendance subsiste ; 4° Armand-Théodore, né à Strasbourg en 1799, garde du corps de Monsieur, conseiller général du Bas-Rhin de 1840 à 1846, marié successivement à deux sœurs, Mlles Laurent, nièces du baron Atthalin, décédé en 1884, dont la descendance subsiste également. Deux des fils de ce dernier, Paul de Dartein, né à Strasbourg en 1849, et Théodore-Félix de Dartein, né à Ottrot en 1852, sont arrivés au grade de général. Un autre, Fernand de Dartein, né en 1838, a été inspecteur général des ponts et chaussées et professeur à l'École polytechnique.

La famille de Dartein n'est pas titrée.

Principales alliances : de Colmont 1745, de Salomon 1787, Castex, de Hédouville 1985, de Gail 1867, Boivin 1885, de Tricornot 1895, Flye-Sainte-Marie 1866, le Roux de Puisieux 1912, de Mitry 1913, etc.

DARTIGE et DARTIGE du FOURNET. Armes : d'*argent à trois pales, ou pelles de four, de gueules, posées en pal*, 2 *et* 1, *les queues en bas*. (Ce sont les armesde la famille du Fournet.)

La famille Dartige, d'ancienne et honorable bourgeoisie, est originaire de Felletin, dans la Marche. Le vicomte Révérend lui a consacré une très courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1910.

Pierre-Léonard-Bonaventure Dartige, né à Felletin en 1786, décédé à Aubusson en 1850, avait épousé en 1822 Olympe Mourin d'Arfeuille, fille du chevalier et de Mme d'Arfeuille, née Olympe-Françoise du Fournet. Leur fils, Louis-Auguste Dartige, né à Aubusson le 1er février 1826, inspecteur de l'enregistrement, marié à sa cousine, Sidonie-Olympe d'Arfeuille, décédé en 1899, fut autorisé avec ses enfants, par décret du 27 août 1877, à joindre à son nom celui de la famille du Fournet à laquelle appartenait sa grand-mère maternelle. Un de ses fils, Louis-René-Charles Dartige du Fournet, né en 1856 à Putanges, en Normandie, a été nommé contre-amiral en 1909. Un autre, Charles Dartige du Fournet, né en 1859, aujourd'hui capitaine de frégate en retraite, a épousé en 1894 Mlle de Lorgeril.

Principales alliances : Mourin d'Arfeuille, de Lorgeril, du Fou de Kerdaniel, Dissandes de la Vilatte 1891, Vauquelin de la Rivière, etc.

DARU. Armes anciennes : d'*azur à un rocher d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. — Armes actuelles (d'après le règlement d'armoiries de 1820) : *écartelé : au* 1 *échiqueté d'or et d'azur ; au* 2 *d'azur à un rocher d'argent mouvant de la pointe,*

au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or ; au 3 *d'argent à un chêne de sinople terrassé du même ; au* 4 *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancre bouclée, le tout d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Manteau *de pair de France.* — Armes concédées en 1813 à la branche des barons Daru, aujourd'hui éteinte : *écartelé : au* 1 *d'argent à un poirier terrassé de sinople ; au* 2 *de gueules à un portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres initiales D. A* (Domus altissima), qui est des barons tirés de la maison de l'Empereur ; *au* 3 *de gueules à deux membres d'aigle l'un sur l'autre d'argent ; au* 4 *d'argent à une épée en pal d'azur. Sur le tout : d'azur à un rocher de six coupeaux d'argent issant de la pointe ; au comble de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille Daru, qui a fourni depuis la Révolution tant d'hommes éminents, est originaire de Grenoble, en Dauphiné, d'où elle vint au cours du XVIIIe siècle se fixer en Languedoc.

On en trouvera une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

François Daru, auquel ce travail fait remonter la filiation, était né à Grenoble le 5 mars 1673 et se qualifiait marchand bourgeois de cette ville. Il épousa successivement en 1701 Marie-Thérèse Monier et en 1709 Marie-Thérèse Senterre et laissa de ces deux unions un grand nombre d'enfants. Son fils, Noël Daru, né à Grenoble en 1729, fut nommé premier secrétaire de l'intendance générale du Languedoc, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1769, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier et mourut à Paris en 1807. Il avait épousé à Montpellier en 1765 Suzanne Périer. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre-Antoine-Noël-Bruno et Martin-Noël-Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre-Antoine-Noël-Bruno Daru, né à Montpellier en 1767, fut nommé après le 9 thermidor chef de division au ministère de la Guerre, puis, après le 18 brumaire, secrétaire général au même ministère. Il entra au Tribunat en l'an X et au Conseil d'État en l'an XIII, fut envoyé en 1806 comme ministre de France à Berlin, fut admis cette même année à l'Académie française et fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 23 mai 1809. Le comte Daru devint en 1811 intendant général de la maison de l'Empereur et ministre secrétaire d'État, fut chargé en novembre 1813 du ministère de la Guerre, se rallia aux Bourbons en 1814, fut appelé à la Chambre des pairs à titre héréditaire par ordonnance royale du 5 mars 1819, fut autorisé, par lettres patentes du 8 janvier 1820, à constituer un majorat de pairie au titre de baron, obtint en même temps le règlement de ses armoi-

ries et mourut à Paris en 1829. Il avait épousé en 1802 Mlle Nardot. Il en laissa quatre filles, la marquise d'Oraison, Mme de Salverte, Mme Dursus de Courcy et la comtesse de la Tour-Maubourg. Il eut aussi trois fils : 1° Napoléon, comte Daru, né en 1807, pair de France par droit héréditaire après la mort de son père, député de la Manche, ministre des Affaires étrangères en 1870, sénateur de la Manche en 1876, décédé en 1890, qui épousa Mlle Lebrun, fille du duc de Plaisance, et qui n'en laissa que deux filles, la vicomtesse Benoist d'Azy et la comtesse Beugnot ; 2° Henri-Paul, vicomte Daru, député de Seine-et-Oise de 1842 à 1848, qui mourut en 1877 sans avoir été marié ; 3° Joseph-Eugène, baron, puis vicomte, Daru, né en 1813, caissier général à la Caisse des dépôts et consignations, décédé en 1888, qui épousa en 1844 Mlle Camus du Martroy, petite-fille du duc de Cadore, et qui continua la lignée. Ce dernier laissa une fille, mariée au général Coustis de la Rivière, et deux fils : 1° Bruno, comte Daru, colonel d'artillerie, qui a eu six filles de son mariage avec Mlle Magne ; 2° François, vicomte Daru, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1890, avec Mlle d'Avout, fille du général duc d'Auerstaedt.

L'auteur de la branche cadette, Martin-Noël-Pierre Daru, né à Montpellier en 1774, fut intendant des domaines impériaux à Rome et officier de la Légion d'honneur et fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 février 1813. Il avait épousé en 1806 Mlle de Froidefond du Châtenet. Il en laissa une fille, Mme Desmousseaux de Givré, et deux fils qui moururent sans postérité et dont le second, Charles, fut chambellan de Napoléon III.

Principales alliances : de Grave 1818, Faget de Baure 1802, Nardot, Lebrun de Plaisance 1839, Benoist d'Azy 1859, Beugnot 1869, de Froidefond du Châtenet 1806, Desmousseaux de Givré, de Fulque d'Oraison 1826, Baconnière de Salverte 1827, Dursus de Courcy 1829, de Fay de la Tour-Maubourg 1833, Camus du Martroy 1844, Coustis de la Rivière 1892, d'Avout d'Auerstaedt 1890, Magne 1881, Millon de la Verteville, Dadvisard 1913, Barbier de la Lobe de Felcourt 1908, de Valence, etc.

DARUTY de GRANDPRÉ, au Comtat-Venaissin et à l'île de France. Armes (d'après le *Bulletin héraldique de France* d'octobre 1891) : d'*azur à un rocher d'argent de six coupeaux mouvant de la pointe et surmonté d'un croissant du même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*[1]. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions affrontés, la tête contournée*.

[1] On remarquera l'analogie de ces armoiries avec celles de la famille des comtes Daru à laquelle a été consacrée la présente notice.

La famille Daruty, anciennement Darut, de Grandpré est originaire de la petite ville de Valréas, au Comtat-Venaissin, où elle était honorablement connue dès le commencement du xviie siècle.

On en trouvera une généalogie dans le *Bulletin héraldique de France* d'octobre 1891.

Antoine Darut, habitant de Valréas, auquel ce travail fait remonter la filiation, était veuf de Marguerite Merle quand son fils, Jehan, épousa à Pierrelatte, le 16 février 1613, demoiselle Claude Michel. Antoine Darut, fils de Jehan, épousa en 1657 Marguerite Faure et en eut deux fils qui reçurent le même prénom de Joseph-Marie. L'aîné de ces deux frères continua la descendance. Le second fut pourvu en 1696 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon; il eut un fils unique, Joseph-Esprit Darut, de Valréas, qui fut pourvu du même grade le 14 juillet 1730 et qui mourut sans postérité. On sait que ce grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon conférait la noblesse personnelle à ceux qui en étaient revêtus ; après deux générations la noblesse devenait héréditaire. Joseph-Marie Darut, fils aîné d'Antoine et de Marguerite Faure, fut notaire apostolique à Valréas et mourut le 6 septembre 1736. Il joignit le premier à son nom celui de Grandpré qui était vraisemblablement celui de quelque petit domaine. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis Darut de Grandpré, fut reçu, le 29 avril 1723, docteur en droit civil de l'Université d'Avignon. Il fut plus tard notaire apostolique et premier consul de Valréas. Il laissa quatre fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° François Darut de Grandpré, né à Valréas en 1726, ministre plénipotentiaire en Espagne en 1775 pour établir la démarcation entre la Haute et la Basse-Navarre, lieutenant général des armées du Roi en 1784, commandeur de Saint-Louis en 1787, décédé sans postérité en 1794 à Charleville (Ardennes) ; 2° Louis Darut, dit le chevalier de Grandpré, né à Valréas en 1732, général de division en 1793, décédé sans postérité à Valréas en 1799 ; 3° Frédéric-François Darut, dit l'abbé de Grandpré, grand-vicaire de l'évêque de Vaison, décédé à Valréas en 1809 ; 4° Victor-Pierre Darut, dit l'abbé de Saint-Urbain, grand-vicaire de l'évêque de Vaison. L'aîné de ces quatre frères portait le titre de marquis. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims avec les qualifications de marquis de Darut, baron de Grandpré, Sgr de Warnecourte et d'Évigny en partie. Il prit également part à celles tenues à Vitry-le-François.

La branche cadette, aujourd'hui seule existante, est demeurée non noble. Son auteur, Antoine Darut, ou Daruty, alla se fixer à Monté-

limar et y mourut en 1756. Antoine-Joseph Daruty, fils du précédent, né à Montélimar en 1736, capitaine de grenadiers, alla se fixer à l'île de France et y épousa, le 26 mai 1772, Geneviève Morel du Boil. Son petit-fils, Jean-Joseph Daruty, né à l'île de France en 1815, décédé à Paris en 1864, avait épousé à Port-Louis en 1836 M[lle] Barbier, née à Bordeaux. Il en eut plusieurs fils qui furent autorisés à substituer à leur nom celui de Daruty de Grandpré par décision du gouverneur de l'île Maurice prise en Conseil exécutif le 1[er] juin 1886, rendue publique par proclamation du 17 juin suivant et enregistrée le 5 mai 1887 au Consulat de France à Port-Louis. L'aîné de ces fils, Jean-Émile, né à Port-Louis en 1839, fixé à Paris, s'est cru en droit de relever les titres de marquis de Daruty et de baron de Grandpré portés au XVIII[e] siècle par le chef de la branche ainée. Une de ses sœurs a épousé en 1865 le général Pouget.

DARVIEU (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de juillet 1816) : d'*azur à une tige de lis de jardin au naturel, surmontée d'un soleil d'or mouvant du chef.*

Ancienne famille du Languedoc sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Haag mentionne dans la *France protestante* un Josué, aliàs Osias, Darvieu, qui fut nommé en 1637 pasteur de l'église de Nîmes et professeur à l'Académie de la même ville ; ce personnage avait épousé en 1638 Claudine Rollane dont il n'eut qu'une fille, femme d'Henri Ducros, docteur en droit, avocat au présidial de Nîmes. Son neveu, Annibal Darvieu, pasteur, assista de 1669 à 1678 à plusieurs synodes. Il se convertit au catholicisme avec son fils, François, après la révocation de l'édit de Nantes.

Un David Darvieu, docteur et avocat, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Nîmes) : *parti : au 1 de gueules à une tour à trois créneaux d'argent, ouverte et maçonnée de sable, surmontée d'une molette d'or ; au 2 d'argent à deux chevrons de sable, l'un sur l'autre, surmontés de trois guidons d'azur mis en fasce.*

Jean Darvieu, marié à Louise Flotier, était sous Louis XV avocat à Ganges (Hérault). Son petit-fils, Jean-Baptiste-Annibal Darvieu, né à Ganges en 1772, marié en 1802 à Françoise de Pourtalès, abjura le protestantisme lors de la Restauration. Il était juge de paix et adjoint au maire de Ganges quand il fut anobli, le 6 juillet 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa deux fils. L'aîné de ces fils, Jules de Darvieu, juge de paix à Ganges, demeura protestant ; il fut père de Jean-

Baptiste-Annibal-Jules de Darvieu, médecin à Ganges, aujourd'hui décédé, et grand-père de Jean-Baptiste-Annibal-Louis-Albert de Darvieu, médecin à Ganges. Le puîné, Louis-François de Darvieu, notaire, se convertit au catholicisme en même temps que ses parents ; il n'eut qu'une fille, mariée à Henri Fadat, notaire à Montpellier.

DARY de SÉNARPONT et d'ERNEMONT. Voyez : Ary de Sénarpont et d'Ernemont (d') au tome I et aux Additions du tome II.

DASNIÈRES de VEIGY.

Ancienne famille de la Haute-Picardie sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

M. Danière de Veigy, Sgr de Courcelles, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Soissons.

Claude-Valentin Dasnières de Veigy était en 1790 écuyer de Mgr le comte d'Artois.

DASPIT de SAINT-AMAND. Voyez : Aspit de Saint-Amand (d').

DASQUE de COUPET. Voyez : Asque de Coupet (d').

DASSIER de TANUS. Voyez : Assier de Tanus (d').

DASSIER, à Genève. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois fers de lance d'argent*.

La famille Dassier, originaire de Lyon, fixée à Genève dans les dernières années du XVI[e] siècle, a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

Galiffe en a donné une généalogie dans le tome III de ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises*. On trouvera aussi des renseignements sur les Dassier dans la *France protestante* de Haag.

Ces travaux en font remonter la filiation à l'année 1572, date à laquelle Jean Dacyer, pâtissier à Genève, fils d'honorable Philibert Dassier, citoyen de Lyon, épousa honnête fille Éléonore Lefèvre, fille d'un marchand de Lyon. Pierre Dassier, né en 1610, petit-fils de Jean, fut reçu en 1633 bourgeois de Genève. Il exerça dans cette ville, comme ses ancêtres, la profession de pâtissier et épousa en 1643 Françoise de Beauchasteau, fille d'un professeur de grec à l'Académie de Lausanne. Il fut père de Domaine Dassier, qui fut graveur de la monnaie de la République, et grand-père de Jean Dassier, né en 1676, décédé en 1763, qui fut un des plus célèbres graveurs de son temps. Jean Dassier laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jacob-Antoine Dassier, né à Genève en 1715, décédé à Copenhague en

1759, fut lui aussi un illustre graveur. Plus récemment André-Auguste Dassier vint fonder à Paris une maison de banque qui ne tarda pas à devenir puissante et fut un des administrateurs du chemin de fer de Lyon ; il mourut en 1862 laissant de son mariage avec Mlle Labouchère plusieurs filles ; l'une de celles-ci épousa Victor-Eugène Durand, né à Castres en 1833, dont les descendants sont aujourd'hui connus sous le nom de Durand-Dassier.

La famille Dassier subsiste en Suisse.

Elle a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un général au service de France.

Principales alliances : Ador 1808, Girod 1707, Labouchère, Durand, Conquéré de Montbrison, Johnston, etc.

DAST-le VACHER de BOISVILLE. Armes de la famille le Vacher de Boisville : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à la vache passante d'argent, accompagnée en chef de deux merlettes de même et en pointe de deux besants d'or*, qui est de le Vacher ; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à la croix de gueules, chargée en cœur d'un gland d'argent*, qui est de Bourck de Carrickfersson. — Devise : *A cruce salus*.

Un arrêt du 13 juillet 1889 autorisa Anne LE VACHER DE BOISVILLE, veuve de Pierre-Ernest de Tenet, qu'elle avait épousé en 1849, domiciliée à Bordeaux, à adopter M. Jean-Numa DAST, né en 1868. Par suite de cette adoption, ce jeune homme se trouva en droit de joindre à son nom celui de la famille le Vacher de Boisville. Il s'était déjà fait un nom comme archéologue quand il mourut prématurément à Bordeaux en 1899 sans avoir été marié.

Il sera consacré une notice à la famille le Vacher, originaire de Bretagne, passée à la Martinique, puis à Bordeaux.

DASTARAC.

Famille de très ancienne bourgeoisie, originaire du bourg d'Escazeaux, dans le pays de Lomagne.

M. Villain, qui a donné une généalogie de la famille Dastarac dans le tome III de la *France moderne*, mentionne un Jean Dastarac qui fut consul d'Escazeaux de 1360 à 1369. Toutefois il ne donne la filiation que depuis Antoine Dastarac, demeurant à Escazeaux, près de Beaumont-de-Lomagne, dont le fils, Arnaud, épousa, le 29 novembre 1711, Marguerite Delfau.

La famille Dastarac a fourni des avocats, deux directeurs de la Caisse d'épargne de Toulouse en 1849 et 1906, etc.

DASTUGUE de BUZON. Voyez : ASTUGUE DE BUZON (D') au tome I et aux Additions des tomes VIII et IX.

DAT de LAGARRIGUE et de SAINT-FOULC.

La famille Dat est anciennement et honorablement connue dans le département de l'Aude. Elle ne figure pas toutefois au nombre de celles du Languedoc qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Un de ses membres exerçait à cette date la charge de conseiller du Roi rapporteur référendaire en la chancellerie près le Parlement de Toulouse.

Une branche de la famille Dat joint depuis quelques années à son nom celui de la terre de Lagarrique qu'elle possède près de Castelnaudary. Une autre branche est connue de nos jours sous le nom de Dat de Saint-Foulc.

Principales alliances : de Ferrand, Fondi de Niort 1896, de Fréjacques de Bar, etc.

DAUBIAN-DELISLE ou de LISLE.

Famille de haute bourgeoisie.

Joseph Daubian de Lille, né à Castres en 1754, magistrat dans cette ville, puis à Carcassonne, décédé en 1822, écrivit plusieurs poèmes en patois languedocien, notamment les *Choux farcis* (lous caoulets farcits).

Principales alliance : de Fréjacques de Bar.

DAUBRÉE. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois rencontres de cerf du même, deux en chef et un en pointe.* — Supports : *deux cerfs.*

Famille de haute bourgeoisie.

Pierre Daubrée, sieur de Gouville, vivait en Normandie en 1622. D'après la tradition il était d'origine anglaise. Il eut trois fils : 1° Jean, qui alla se fixer dans l'île de Guernesey et dont la descendance est éteinte ; 2° Antoine, qui alla se fixer à Sierk et dont la descendance est également éteinte ; 3° Louis, qui alla se fixer à Longwy. Richard Daubrée, fils de ce dernier, épousa, le 6 août 1739, Anne Berthélemy et en eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Nicolas-Richard Daubrée, né en 1742, marié à Élisabeth Lemaître, et Robert-Georges Daubrée, né en 1743, marié en 1772 à Lucie Fontaine, furent les auteurs de deux branches. La branche aînée a été illustrée par Gabriel-Auguste Daubrée, né à Metz en 1814, célèbre géologue, membre de l'Académie des sciences en 1861, grand-officier de la Légion d'honneur, qui a laissé trois enfants.

La famille Daubrée a encore fourni des officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un chevalier de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Vogel, de Metzger, Collas de Brestroff 1769, Rouzet de la Feuillade, Collasse, Toussaint, Perrin de Vaux, de Malherbe, Chaudru de Raynal, etc.

DAUDE. Armes : *tiercé en fasce : de sable chargé des tables de la loi à dextre et d'une balance d'or à sénestre ; de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et d'azur à un vol ouvert accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

La famille Daude appartenait au xviiie siècle à la bourgeoisie de la Haute-Auvergne.

N. Daude, marchand, bourgeois de la ville d'Aurillac, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une rivière d'argent posée en bande.*

Jean Daude, né le 6 mars 1749 à Cezens (Cantal), fils de sieur Guillaume Daude et de demoiselle Lisette Costes, pourvu le 9 avril 1777 de la charge d'avocat du Roi au bailliage de Saint-Flour, fut élu député du Tiers-État du même bailliage aux États-généraux de 1789. Il fut plus tard président de la Cour de justice criminelle du Cantal, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 mars 1809, fut nommé en 1811 conseiller à la Cour de Rouen et mourut à Saint-Flour le 6 octobre 1824 (aliàs 1827). Le chevalier Daude avait épousé en 1777 Élisabeth Beaufils. Leur fils, Jean-Guillaume Daude, né en 1779, juge d'instruction, épousa sa cousine, Anne-Antoinette Beaufils-Minières. Il fut père de Guillaume-Jean-Baptiste Daude, né à Saint-Flour en 1809, député du Cantal en 1848, décédé dans sa ville natale en 1875. Celui-ci laissa une fille, Mme Douet, et un fils, Antoine-Georges Daude, avocat, décédé en 1882.

A la même famille paraissent avoir appartenu Durand Daude, né à Cantoinet (Cantal), homme de loi, qui, en 1791, fut élu député suppléant du Cantal à la Législative, et Claude-Victor Daude, né en 1765 à Chaudesaigues (Cantal), décédé à Espalion en 1835, qui fut élu en 1831 député de l'Aveyron.

DAUDÉ de TARDIEU de la BARTHE. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux épis et en pointe d'une pique, le tout d'or.* (Ce sont les armes de la famille de Tardieu de la Barthe.)

La famille Daudé de Tardieu de la Barthe appartient à la noblesse du Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans le premier volume de l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans la *France protestante* de Haag, dans le *Bulletin de la Société héraldique* d'octobre 1882, etc.

Son auteur, Jacques Daudé, décédé en 1678, avait épousé vers 1645 Suzanne de Tardieu, fille de Jean, Sgr de la Barthe et de Séjas, et issue d'une famille noble du Gévaudan. Il en laissa trois fils nommés Jean-Jacques, Pierre et Hilaire. Il eut aussi deux filles dont l'une épousa son cousin germain, Jean Daudé, avocat à Nîmes, et en eut un fils, Pierre Daudé, né à Marvejols en 1681, qui passa en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes et qui y mourut le 11 mai 1754. Jean-Jacques Daudé, fils aîné de Jacques et de Suzanne de Tardieu, fut un avocat réputé. Il fut adopté par son oncle maternel, Jean de Tardieu, Sgr de la Barthe et de Séjas, maréchal de camp, décédé en 1712. Il se qualifiait seigneur de Séjas, conseiller du Roi au présidial de Nîmes, quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes qui sont celles de la famille de Tardieu. Il se convertit au catholicisme après la révocation de l'édit de Nantes et mourut à Toulouse en août 1712 sans laisser de postérité. Son frère, Pierre Daudé, né à Marjevols le 26 septembre 1654, pasteur protestant, passa en Angleterre en 1680, fut pendant 28 ans commis de l'Echiquier et mourut à Londres, le 29 janvier 1733, sans laisser de postérité. Hilaire Daudé, le plus jeune des fils de Jacques et de Suzanne de Tardieu, fut un médecin distingué ; il mourut en 1698. Il laissait un fils, Jean-Jacques-Claude Daudé. Celui-ci fut l'héritier des biens, noms et armes de son oncle, Jean-Jacques Daudé de Tardieu, Sgr de la Barthe et de Séjas, mentionné plus haut. Il épousa, le 17 janvier 1719, Marie-Rose de Trescazals de Marance et fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1741. Il fut père de Sylvestre-Jean Daudé de Tardieu de la Barthe, Sgr de Séjas, Limouze, etc., capitaine aide-major au régiment d'Auvergne en 1746, marié en 1759 à Marie-Anne Comte, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende, et grand-père de Sylvestre-Ferdinand-Charles Daudé de Tardieu de la Barthe, marié en 1803 à Mlle Azémar, qui laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Émilien-Sylvestre, connu le premier sous le titre de comte de la Barthe, épousa en 1833 Mlle Octavie de Chazelles et en eut un fils, Henri-Gilbert, propriétaire du château de Séjas, qui épousa Mlle Mouzard-Sencier. Le puîné, Anatole-Joseph, épousa en 1840 Mlle de la Mazelière dont il n'eut que deux filles.

La famille Daudé de Tardieu de la Barthe a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Tardieu de la Barthe, de Boissier 1750, Bérard de Chazelles 1833, Rous de la Mazelière 1840, de Tourtoulon, de Bermond-Vachéres, etc.

La famille de Tardieu de Séjas, aux noms et aux armes de laquelle

la famille de Tardieu avait été substituée, remontait par filiation à Jean de Tardieu, Sgr de Séjas, en Gévaudan, qui fit son testament le 26 septembre 1549 et dont le fils, Barthélemy de Tardieu, Sgr de Séjas et de Béduejols, épousa, le 6 novembre 1563, Isabeau Jouve, dame des Pradels. Jean de Tardieu, Sgr de la Barthe, de Séjas, etc., fils de Barthélemy, était en 1646 commandant de la ville de Marvejols. Il laissa deux filles, Mme de Barthélemy et Mme Daudé, et un fils, Jean de Tardieu, Sgr des mêmes domaines, maréchal de camp en 1657. Celui-ci fut maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et mourut en 1712 sans avoir eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté en 1652 avec Françoise de Marc de la Calmette. Il avait adopté et institué héritiers de ses biens, noms et armes ses deux neveux, Samuel de Barthélemy, Sgr des Pradels, président du conseil de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, décédé dans la suite sans postérité, et Jean-Jacques Daudé, Sgr de Séjas, avec substitution à leurs frères et sœurs dans le cas où ils viendraient à mourir sans enfants.

DAUDÉ d'ALZON, de la VALETTE et du POUSSEY. Armes anciennes (aujourd'hui tombées en désuétude) : d'*azur à un chêne d'or contre lequel rampent deux lions affrontés du même ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même*. — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*azur à deux lions affrontés d'or, accompagnés de deux pieds de sanglier de sable ; au chef cousu d'azur chargé d'un lion naissant d'or*. — Armes adoptées au XVIIIe siècle et conservées par la famille : *de gueules à un lion d'or* (aliàs *d'argent*), *couronné de même*, *tenant une fleur de lys d'or*. — Devise : *Deo Datus*.

Cette seconde famille DAUDÉ est originaire de la région des Cévennes comme la famille Daudé de Tardieu de la Barthe dont elle est peut-être une branche détachée à une époque très reculée.

M. Henri de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans la *France protestante* de Haag et dans le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France* de février 1886.

Les lettres de confirmation de noblesse obtenues en 1727 par la famille Daudé d'Alzon la font descendre d'un Jean Daudé de la Coste qui en 1580 fut tué par les rebelles des Cévennes. Ces mêmes lettres rappellent que Jean II Daudé, fils du précédent, fut assiégé en 1620 par le duc de Rohan, chef des rebelles, et que celui-ci fit incendier sa maison avec tous les papiers qu'elle contenait. Jean III Daudé, Sgr de

la Coste, fils de Jean II, épousa vers 1645 Françoise Boyer. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques et Fulcrand, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Daudé, né en 1649, se qualifiait sieur des villages des Valettes, de Valejeunes, de la Salle et autres, conseiller du Roi et juge de la ville et seigneurie du Vigan quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut assassiné en 1704 par les Camisards. De son mariage avec Catherine de Ménard, il laissait deux fils, Jean et Étienne, qui furent les auteurs de deux grands rameaux. Ces deux frères obtinrent, en avril 1727, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qui rappellent que tous les papiers de leur famille furent détruits dans l'incendie de 1620.

L'auteur du premier rameau, Jean Daudé, sieur de la Valette et d'Alzon, fut maire du Vigan et subdélégué de l'intendant, fut nommé chevalier de Saint-Michel en 1732 et épousa Madeleine de Roussy. D'après le travail de M. de Jouvencel, il aurait obtenu en 1747 l'érection en vicomté de sa seigneurie d'Alzon. Il fut père de François-Xavier Daudé, chevalier, vicomte d'Alzon, né le 22 juin 1709, qui épousa Mlle de Jouvenot, et grand-père de Jean-François-Xavier Daudé, chevalier, vicomte d'Alzon, baron du Pouget, né en 1739, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier et à Nîmes. On trouve encore que Joseph-Bruno Daudé d'Alzon, chevalier, lieutenant au régiment des chasseurs de Champagne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes et que Jean-Jacques-Augustin d'Audé, chevalier, vicomte d'Alzon, chevalier de Saint-Louis, ancien major du régiment de Berry, Sgr de Cheniers, la Bouteillerie et Fagnières, prit part à celles tenues à Châlons-sur-Marne. Ce rameau était représenté de nos jours par Edmond Daudé, vicomte d'Alzon, né en 1811, directeur des contributions directes, chevalier de la Légion d'honneur, par son fils, Louis Daudé, vicomte d'Alzon, et par leur cousin, le Père d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes.

L'auteur du second rameau, Étienne Daudé, Sgr de la Valette et de Valescure, fut garde du corps et chevalier de Saint-Louis et vint en 1737 se fixer à Saint-Jean-du-Bruel, en Rouergue. Il fut père de François-Xavier Daudé, Sgr de la Valette, garde du corps, chevalier de Saint-Louis, qui périt en 1773 d'une chute de cheval en escortant le roi Louis XV, grand-père de Jean-Étienne Daudé, Sgr de la Valette, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue, et bisaïeul d'Émile Daudé de la Valette, avocat au barreau de Montpellier, écrivain distingué, marié en 1835 à Mlle Caplat. Le fils de ce der-

nier, Henri Daudé de la Valette, est le dernier représentant mâle de son rameau et n'a eu que deux filles de son mariage avec Mlle Magne.

L'auteur de la branche cadette, Fulcrand Daudé, né en 1652, vint se fixer à Lyon, où il exerça la profession de drapier, puis à Paris où il fut nommé en 1713 contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. Il avait épousé à Lyon en 1698 Mlle Prenel. Leur fils, Jacques Daudé, Sgr du Poussey, né à Lyon en 1701, juge de la douane de cette ville, demanda à bénéficier des lettres de confirmation de noblesse qui avaient été accordées à ses cousins germains en 1727 ; il obtint à son tour, le 6 juin 1754, des lettres patentes qui le confirmaient dans sa noblesse et qui le dispensaient de rapporter ses titres d'origine, détruits dans l'incendie de 1620. Il fut élu échevin de Lyon en 1759 et mourut en 1785. Il avait épousé à Marseille, en 1741, Madeleine-Claire Fabron de Saint-Amand dont il eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Jean-Baptiste Daudé du Poussey, né à Lyon en 1742, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Cette branche a eu pour derniers représentants les petits-enfants de celui-ci, Attale, né en 1823, décédé en 1890, et Marie-Gabrielle, née en 1825, mariée à Lyon en 1847 au comte de Sallmard.

Principales alliances : de Chastenet de Puységur 1837, Baragnon, Tapie de Céleyran, de Ginestous 1716, Chamboduc de la Garde 1786, Bastier de Villars de Bez 1773, Rambaud 1777, Passerat de la Chapelle 1801, de Rivérieulx de Chambost 1822, de Sallmard 1847, Julien de la Salle, etc.

DAUDEBARD de FÉRUSSAC. Voyez : AUDEBARD DE FÉRUSSAC (D').

DAUDETEAU. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant, le tout de même*. — Supports : *deux lions passants*. — Devise : *Comme veut Dieu*.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue dans le Bas-Poitou, à laquelle le vicomte de la Messelière a consacré une courte notice dans ses *Filiations bretonnes*. On trouvera aussi quelques renseignements sur les DAUDETEAU dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Charles Daudeteau, avocat au département et siège royal de Fontenay-le-Comte, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Charles-Louis Daudeteau était en 1786 juge au siège de Fontenay-le-Comte.

Principales alliances : de Savignac, le Pelletier d'Angoville, de Tournebu, Desgrées du Lou 1896, etc.

DAUDIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.*

La famille Daudier, originaire de l'Anjou, y est fort anciennement connue.

Le vicomte Révérend mentionne, dans ses *Titres*, *anoblissements et pairies de la Restauration*, un Nicolas Daudier, qui était en 1491 conseiller de cour-laï à Angers, et un François Daudier, écuyer, sieur de la Morinière et de Bois de Grés, qui fut de 1656 à 1669 exempt des gardes du corps. Une sœur de ce dernier, Marie Daudier, veuve de Jean du Verdier, écuyer, doyen du présidial d'Angers, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

Le vicomte Révérend donne la filiation depuis René Daudier, marié à Anne Fiau, dont le fils, Daniel Daudier, né à Azé, en Anjou, épousa à Château-Gontier, le 26 février 1759, Jeanne-Françoise Jousse. Daniel Daudier fut nommé en 1768 conseiller procureur du Roi au bureau des finances de la généralité de Tours et mourut à Château-Gontier en 1771. Son fils, Daniel-Jean Daudier, conseiller procureur du Roi au bureau des finances de la généralité de Tours, décédé à Saint-Domingue en 1798, avait épousé à Château-Gontier, en 1780, Anne-Louse Ernault de Moulins. Il en laissa deux fils dont l'aîné, Daniel-Louis, continua la descendance et dont le plus jeune, Camille-Romain, disparut dans la retraite de Russie. Daniel-Louis Daudier, né à Château-Gontier en 1789, fut anobli avec son frère, alors disparu, par ordonnance du roi Louis XVIII du 6 janvier 1815, puis par lettres patentes du même prince du 17 février suivant. Il épousa à Château-Gontier en 1818 M[lle] Seguin, fille d'un maire de cette ville, et en laissa trois fils.

Principales alliances : Ernault de Moulins 1780, Verdelhan des Fourniels vers 1787, le Motheux 1789, Hardy de la Charbonnerie 1854, le Tessier de Cadillan 1848, de Quatrebarbes 1881, etc.

DAUDIER et DAUDIER de FAUDOAS. Armes de la maison de Faudoas : d'*azur à une croix d'or, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or.*

Cette seconde famille Daudier est peut-être une branche qui se serait détachée de la précédente à une époque reculée et, en tout cas, antérieure à l'anoblissement de 1815.

Un de ses représentants, Joseph-Charles-Jean Daudier, fils de Louis-Henri Daudier et de Gabrielle-Sophie Kolb, épousa à Châteauroux, le 15 mai 1893, Françoise-Louise de Faudoas, dernière représentante d'une des maisons les plus anciennes et les plus illustres

du midi de la France. Il a été connu depuis lors sous le nom de Daudier de Faudoas.

Il sera consacré en son lieu une notice à la maison de Faudoas.

DAUDIÈS. Armes : d'*argent à la cuirasse d'azur, rehaussée d'or, soutenue de trois molettes d'argent ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Michel-Jean-Paul Daudiès, né à Perpignan en 1763, fils du sieur Paul Daudiès et de la demoiselle Marie Vagin, mariés, engagé comme simple soldat en 1785, passa successivement par tous les grades, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 janvier 1810, fut nommé maréchal de camp en mars 1815 et mourut en 1839. Il était officier de la Légion d'honneur. Il laissa un fils, François-Achille-Paul Daudiès, né en 1811.

DAUDIN de POUILLY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : d'*azur à un cerf passant d'argent, accompagné en chef de deux étoiles du même.*

La famille Daudin, originaire du Beauvaisis, occupait dès le XVIIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

François Daudin, né en 1703, fils d'autre François Daudin, demeurant à Campeaux (Oise), et de Nicole Beaurain, fut juge consul de Paris ; il fut pourvu, le 22 août 1764, de la charge de contrôleur des guerres au régiment des gardes suisses qui lui donna la noblesse personnelle. Ce fut lui qui acquit la terre de Pouilly (Oise) où il mourut le 5 juin 1779 et dont ses descendants conservèrent le nom. Son fils, François Daudin, Sgr de Pouilly, Montoisel, etc., né en 1746, fut pourvu en avril 1772 d'une charge de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris. Il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage secondaire de Magny-en-Vexin, mais fit défaut. Il avait épousé successivement Marie Escallard de la Bellangerie et Charlotte Laurent, veuve de M. Maurel de Chailleuse. Il eut de sa première union un fils, François, né à Paris en 1774, dont il va être parlé, et deux filles, Mmes Millon de Montherlant et Gillet de la Renommière. François Daudin, ou Daudin de Pouilly, fut un naturaliste très distingué et publia un grand nombre d'ouvrages précieux pour la science ; son nom a été donné à une rue de Paris. Il mourut dès 1804. Il avait épousé en 1801 Geneviève Grégoire de Saint-Sauveur qui le seconda dans ses travaux et qui mourut avant lui. Il n'en eut qu'un fils, François-Louis-Hyacinthe Daudin, né à Paris en 1802, avocat, décédé sans postérité en

1889, qui fut anobli, le 25 février 1885, par lettres patentes du roi Charles X[1].

DAUGER. Voyez : Auger (d').

DAUMAS de FOXA.

La famille Daumas, aujourd'hui naturalisée en Espagne, appartient à la bourgeoisie de Montpellier. Elle joint depuis quelques années à son nom celui de la famille espagnole de Foxa dont elle descend en ligne féminine.

DAUMESNIL. Armes concédées en 1810 : *coupé : au* I *parti de sinople au cor de chasse d'or et de gueules à l'épée haute d'argent, posée en pal,* qui est des barons militaires ; *au* II *d'azur à un trophée de sept drapeaux et deux fusils avec baïonnettes, le tout d'argent, soutenu de deux tubes de canon de même posés en sautoir*.

La famille Daumesnil, qui a fourni un des généraux les plus populaires du Premier Empire est originaire de Normandie.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

Jacques Daumesnil, auquel remonte la filiation, résidait dans les premières années du xviii[e] siècle au village de Fresney-le-Puceux, en la sergenterie de Bretteville-sur-Laize, dans la généralité de Caen, et avait épousé Madeleine Rivière. Son fils, Jean-Baptiste Daumesnil, né à Fresney-le-Puceux le 4 décembre 1704, épousa dans la même localité, le 10 novembre 1725, Marguerite Couture ; il en eut un fils, Jean-François Daumesnil, qui fut baptisé à Fresney le 30 novembre 1728. Jean-François Daumesnil entra dans l'armée, fut nommé en 1763 capitaine au régiment Royal-Dragons, se retira ensuite à Périgueux, se fit recevoir bourgeois de cette ville et y mourut le 11 novembre 1811. Il figure dans un certain nombre d'actes passés sous Louis XVI avec la qualification de marchand bourgeois de Périgueux. Il avait épousé en secondes noces Anne Piétré, née à Clermont-Ferrand en 1733. Il en eut une fille, M[me] de Chastenet, et un fils qui fut le célèbre général Daumesnil. Celui-ci, Yrieix-Pierre Daumesnil, était né à Périgueux le 27 juillet 1776 ; il s'engagea comme simple soldat en 1794, se couvrit de gloire dans plusieurs batailles et venait d'être promu au grade de colonel quand il eut une jambe emportée par un boulet à la bataille de Wagram, en juillet 1809. C'est de cette époque que date le surnom de *Jambe de Bois* qui lui fut donné par les soldats. Daumesnil fut créé baron de l'Empire par lettres patentes

[1] Cette notice à été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de Montherlant.

du 9 mars 1810 et fut nommé en 1812 général de brigade et gouverneur du château de Vincennes. Il défendit héroïquement cette forteresse contre les alliés en 1814 et en 1815. Mis à la retraite sous la Restauration, il fut créé en 1831 lieutenant général des armées du Roi et mourut du choléra à Vincennes le 17 août 1832. Sa veuve, Anne-Léonie Garat, décédée à Paris en 1884, fut de 1851 à 1867 surintendante de la maison de la Légion d'honneur. Le général Daumesnil laissa deux filles, M[mes] de Noas et Morizot, et un fils, Martin-Charles-Léon, baron Daumesnil, né au château de Vincennes en 1813, caissier principal à la Banque de France, décédé en 1895. Ce dernier avait épousé M[lle] le Boucher des Parcs, décédée en 1897. Il n'en eut qu'une fille mariée en 1873 au baron Fririon.

Une famille d'Aumesnil a appartenu à la noblesse des environs de Caen, en Normandie. Elle portait pour armes : *de gueules à une fleur de lys d'argent.* Elle paraît avoir eu pour berceau une terre d'Aumesnil, ou d'Aultmesnil, située dans la paroisse de Cintheaux, près de Bretteville-sur-l'Aize. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu remontant à Guillaume Daumesnil marié en 1509 à Barbe Anzeray. Guillaume Daumesnil était fils de Robert d'Aumesnil, mentionné dans un acte du 12 juin 1486, et de Guillemette de Cormaray. Charles Daumesnil, fils de Guillaume, laissa deux fils : 1° Pierre, marié en 1606 à Jeanne le Maistre, qui continua la lignée ; 2° Marc, dont la descendance était représentée, lors de la recherche de 1666, par ses deux arrière-petits-fils mineurs, Jean et Robert. Pierre Daumesnil eut lui-même de Jeanne le Maistre deux fils : 1° Michel, sieur de Bretteville, en la paroisse de Cramesnil, marié à Louise Héroult, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de Gabriel-Jacques d'Aumesnil, né en 1730, admis en 1745 parmi les pages de la Reine ; 2° Pierre, Sgr de Varaville, marié en 1646 à Marguerite de Mauvoisin, qui eut deux fils nommés Pierre et Jacques. On suppose que le second de ceux-ci perdit sa noblesse par dérogeance et fut le même personnage que Jacques Daumesnil, marié vers 1700 à Anne Rivière, bisaïeul du général baron Daumesnil.

On trouve encore un Gaspard Daumesnil, qui fut échevin de Caen en 1671 ; un Gabriel Daumesnil, écuyer, trésorier de France à Caen, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un chef de sable chargé d'une maison couverte d'or ;* et un Gaspart d'Aumesnil, marié à Thérèse Boudin, qui était en 1710 conseiller secrétaire du Roi à Caen.

Une famille Daumesnil appartenait aux XVIIe et XVIIIe siècles à la haute bourgeoisie de Morlaix et de Landerneau, en Bretagne. Joseph Daumesnil, né à Landerneau en 1701, fut maire de Morlaix en 1735. Son fils, Joseph-Michel Daumesnil, fut premier consul de Morlaix en 1765, trésorier des Invalides, maire de Landerneau et député aux États de 1776. Cette famille portait pour armes : d'*argent à deux chevrons d'azur accompagnés en pointe d'une fleur de lys du même.*

DAUPHIN de GOURSAC. Armes : d'*argent à deux fasces d'azur.*

Famille noble de l'Angoumois.

Pierre DAUPHIN, auquel le jugement de maintenue de noblesse de 1667 fait remonter la filiation, reçut en 1478 de son frère utérin, Foulques du Teil, prêtre, don des droits qui appartenaient à celui-ci sur la succession de leur mère, Marguerite Raymond. Il rendit un hommage le 20 mai 1486. Il eut d'une alliance inconnue deux fils, François et Charles, qui partagèrent sa succession par acte du 21 mars 1526 et qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée paraît être éteinte depuis longtemps. Son chef, Pierre Dauphin, marié le 19 septembre 1662 à Jeanne de Chevreuse, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges.

L'auteur de la branche cadette, Charles Dauphin, écuyer, du village de Meynieu, épousa en 1528 Catherine de Bompar. Il fut le trisaïeul de François Dauphin, Sgr de la Cadoue, marié le 24 février 1664 à Catherine Laurens, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 2 mars 1667, par jugement de M. d'Aguesseau. François Dauphin, Sgr de la Cadoue et de Goursac, fils du précédent, marié le 22 novembre 1693 à Anne de Saint-Fief, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angouême) et fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 13 juin 1704, par jugement de M. Rouillé de Fontaine, un des successeurs de M. d'Aguesseau. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Alexandre Dauphin de Goursac, né à Chasseneuil en 1750, fit en 1766 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Alexandre Dauphin de Goursac, lieutenant-colonel de cavalerie, commissaire inspecteur des phares, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Il fut guillotiné avec sa mère le 4 juin 1794. Il laissait un fils qui fut écuyer du roi Charles X et dont la fille unique épousa M. Alexandre de Saint-Balmont, garde du corps du même prince.

La famille Dauphin de Goursac paraît avoir eu pour dernière représentante Marie-Thérèse Dauphin de Goursac, mariée en 1829 au comte de Ruolz et décédée à Lyon en 1901 à l'âge de 88 ans.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Marcillaud de Goursac.

DAUPHIN de VERNA. Armes : d'*azur à une bande d'or chargée en pointe d'un dauphin et en chef d'une étoile, le tout de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Dauphin de Verna appartient à la noblesse du Dauphiné.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, dans l'*Armorial du Dauphiné* du marquis de Rivoire de la Batie, etc.

Son premier auteur connu, honorable homme Pierre Dauphin, était en 1485 notaire royal et delphinal à Crémieu. M. de Rivoire de la Batie observe à son sujet que, d'après Valbonnais, le nom de Dauphin était quelquefois donné aux enfants naturels des Dauphins. Pierre Dauphin fut père d'honorable Berlioz Dauphin, qui vivait en 1520, et grand-père de Benoît Dauphin, sieur du Single. Ce dernier laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Raymond, continua la lignée. Un autre, Claude, Sgr de Montcizet en 1582, décédé sans postérité, fut gentilhomme de la maison des rois Henri IV et Louis XIII et gouverneur de la ville et du château de Crémieu. Raymond Dauphin, Sgr de Saint-Étienne, épousa Bonne Pourroy, fille du seigneur de Quinsonas. Il fut pourvu, le 13 juin 1628, de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dijon [1]. Ce fut lui qui acquit, près de Crémieu, en 1638, la terre et le château de Verna que sa descendance possède encore et dont elle a conservé le nom. Raymond Dauphin mourut le 7 septembre 1650 et eut pour successeur dans son office, le 9 janvier suivant, son fils, Sébastien Dauphin, Sgr de Saint-Étienne et de Verna, marié en 1658 à Antoinette de Chaillot et décédé le 13 juin 1665. Antoine Dauphin de Saint-Étienne, Sgr de Verna, fils de Raymond, exerçait la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 avec celui de sa femme, Marie Raymond. Il fut père de noble Aymar-Joseph Dauphin, Sgr de Saint-Étienne, né à Grenoble le 4 août 1681, marié en 1703 à Catherine de Manissy de Ferrières, qui fut nommé en 1704 président en la Chambre des comptes de Savoie, puis, le 24 juillet 1707, prési-

[1] C'est par erreur que M. d'Arbaumont, le savant auteur de l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*, croit que ce magistrat appartenait à une famille Daulphin qui était une des plus marquantes de la haute bourgeoisie de Macon. Cette famille Daulphin portait pour armes : *de gueules au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un dauphin de même*. Son premier auteur connu, Antoine Daulphin, fut échevin de Macon en 1465. Elle donna de 1483 à 1789 huit procureurs du Roi à l'élection de cette ville.

dent en la Chambre des comptes de Grenoble en remplacement de son beau-père et, enfin, conseiller du Roi en ses Conseils. Aymar-Joseph fut connu le premier dans les dernières années de sa vie sous le titre de baron de Verna qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille Dauphin. Il résigna en 1744 sa charge de président en la Chambre des comptes de Grenoble en faveur de son fils, François, capitaine au régiment de Navarre, chevalier de Saint-Louis, plus tard conseiller du Roi en ses Conseils, marié en 1743 à Mlle de Cibeins. Le fils de celui-ci, Eynard-Joseph Dauphin, baron de Verna et de Saint-Romain, né à Grenoble en 1744, mort sur l'échafaud révolutionnaire, vendit, le 29 mai 1778, la charge de président en la Chambre des comptes de Grenoble qu'avaient exercée son père et son aïeul. Il eut trois fils dont le plus jeune, Jean de Verna, député du Rhône en 1824, fut l'aïeul des divers représentants actuels de la famille Dauphin de Verna. Un des fils de ce dernier, Léonard-Joseph, baron de Verna, marié en 1856 à Mlle de Bernis, a été longtemps conseiller général du canton de Crémieu (Isère).

Principales alliances : Pourroy (de Quinsonas), de Loras 1662, de Manissy de Ferrières 1703, Cholier de Cibeins 1743, Compagnon de Ruffieu, de Digoine, de Gayardon de Grezolles, Pavin de la Farge, de Chaponay, de Pierre de Bernis 1856, de Lombard de Montchalin, d'Hilaire de Jovyac, etc.

Il existait en France à l'époque où éclata la Révolution plusieurs autres familles nobles du nom de Dauphin.

La famille Dauphin de Leyval a occupé un rang très distingué en Auvergne. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, portait pour armes : *de gueules à un dauphin d'argent, crêté, oreillé et barbé d'azur*. Son auteur, noble César Dauphin, sgr des Auzolles et de Leyval, décédé en 1679 à l'âge de 85 ans, avait épousé Éléonor de la Bachelerie. Il en eut quatre fils entre lesquels il partagea ses biens par acte de 1675 : 1° Jean, conseiller à la Cour des aides de Clermont, marié en 1654, dont le petit-fils, Jean Dauphin, procureur général près la même Cour des aides, n'eut que des filles ; 2° Claude, président de l'élection générale d'Auvergne, qui épousa en 1661 Mlle Delaire et qui continua la lignée ; 3° autre Claude, brigadier des mousquetaires de Sa Majesté, puis trésorier de France, qui épousa Mlle de Ribeyre et qui n'en eut pas d'enfants ; 3° Jean-Baptiste, conseiller à la Cour des aides de Clermont, dont le petit-fils, Claude, conseiller à la même Cour, n'eut qu'une fille. César Dauphin, petit-fils de Claude et de Michelle Delaire, était président en l'élection de Basse-Auvergne et prévôt général d'Auvergne quand il fut anobli par lettres patentes de mars 1732. Ses

descendants, Augustin et Pierre-Félix Dauphin de Leyval, furent députés du Puy-de-Dôme. La famille Dauphin de Leyval s'éteignit dans les mâles vers 1850. Une de ses dernières représentantes épousa vers 1807 le comte de Combarel et lui apporta le château de Leyval dont sa descendance a conservé le nom. La famille Dauphin a fourni de nombreux magistrats à la Cour des aides de Clermont, des officiers de grand mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc. Elle s'est alliée aux familles de Champflour, de Cisternes, de Veyny, Delaire-Villot, de Ribeyre, Pélissier de Féligonde, de Clary, de Braquillanges, de Combarel, etc.

Charles-François Dauphin d'Holinghen, fils de Charles Dauphin, maieur d'Étaples, et de Suzanne le Vel, était président lieutenant général en la sénéchaussée de Boulonais quand il fut anobli par lettres patentes de 1757. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*or à un dauphin de gueules accompagné de trois tourteaux de même ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or*. Il avait épousé avant 1728 Louise Meignot. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles-Antoine Dauphin d'Holinghen qui lui succéda dans sa charge de lieutenant général en la sénéchaussée de Boulonais et qui eut un fils nommé Charles ; 2° François, né à Boulogne en 1732 ; 3° Louis-François, officier de la Compagnie des Indes, qui épousa Louise Offroy de la Mettrie et qui en eut un fils, nommé Jean-Louis-Charles-Antoine.

DAURÉE de PRADES. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à trois soucis d'or mouvant d'un même endroit de la pointe ; à la fasce cousue de gueules brochant sur le tout*. — Aliàs : d'*azur à trois besants d'or, mis en pal, et à la fasce cousue de gueules brochant sur le tout*.

La famille Daurée de Prades appartient à la noblesse de l'Agenais.

On trouvera sur elle beaucoup d'intéressants renseignements dans l'ouvrage suivant : *Le château de Prades, en Agenais*, par MM. Ph. Lauzun et l'abbé Dubois.

Maître Jean Daurée, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1495 Marie Fillol. Leur fils, Pierre Daurée, né à Agen en 1498, fut neuf fois consul de cette ville où il exerçait la profession de notaire. Il fut père de Jean Daurée, consul d'Agen, lieutenant assesseur des consuls d'Agen, contrôleur du domaine d'Agenais, qui épousa successivement en 1571 Catherine de Gasc, puis Alisenne-Catherine de Combes. Bernard Daurée, né de cette seconde union en 1588, fut chanoine de Saint-Étienne d'Agen, vicaire général et official du diocèse. Son frère, Géraud Daurée, né en 1592, épousa en 1627

Marie de Fauveau et continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Bernard Daurée, né à Agen en 1656, lieutenant général d'épée de la sénéchaussée d'Agen, épousa, le 11 juin 1685, Marie de Cortète, héritière de la terre de Prades, près de Sauveterre, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et fut maintenu dans sa noblesse, le 28 mai 1704, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux, bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissement régulier. Il mourut en janvier 1733 laissant une nombreuse postérité. Jean-Jacques Daurée, chanoine et théologue en l'église cathédrale Saint-Etienne d'Agen, avait également fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Philippe Daurée, Sgr de Prades, né au château de Prades en 1721, chevalier de Saint-Louis en 1746, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen ; il traversa la Révolution sans être inquiété et mourut en 1800. Il avait épousé en secondes noces Élisabeth-Rosalie de Pelet, ou de Narbonne-Pelet, fille d'un conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Bordeaux. Il en laissa un fils, Jean-Auguste Daurée de Prades, né à Agen en 1782, qui épousa en 1808 Anne-Fanny d'Aux-Lescout. La famille Daurée de Prades est aujourd'hui représentée par le petit-fils de celui-ci, Jean-Augustin Daurée de Prades, marié à Bordeaux en 1890 à Mlle Vazeilles.

La famille Daurée de Prades a fourni des consuls d'Agen, un chanoine théologal d'Agen, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des avocats, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Martin de la Colonie 1750, Leygues 1627, de Cortète de Prades, Vazeilles 1890, de Pelet (ou Narbonne-Pelet) de Lautrec 1773, de Béchon de Caussade 1809, d'Aux-Lescout 1808, etc.

DAURIAC de CLERMONT, aujourd'hui **CLERMONT d'AURIAC** (de). Voyez : Clermont d'Auriac (de).

DAURIAC, ou AURIAC (d'), à Muret et à Toulouse. Armes : d'*azur à deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, affrontés et tenant chacun une lance d'argent, la pointe en haut.*

La famille Dauriac, ou d'Auriac, a eu pour berceau le pays de Comminges.

Elle a vraisemblablement eu dans le passé une origine commune avec une famille Dauriac de Clermont, aujourd'hui de Clermont d'Auriac, de la même région, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. Ses armes sont, en tout cas, celles que Pierre Dauriac,

Sgr de Clermont, auteur de cette famille, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Mirande).

Un tableau généalogique conservé dans les Archives municipales de Rieux donne la filiation depuis Alexandre Dauriac dont le fils, noble Bertrand d'Auriac, notaire à Muret, était âgé de 80 ans quand il fit son testament, en 1506. Jean-Antoine d'Auriac et Jacques d'Auriac furent capitaines de Muret le premier en 1517, le second en 1566. Jacques d'Auriac, parent des précédents, vint se fixer au Pin et y fonda un obiit qui fut reconnu, le 9 mars 1616, par son fils François. Raymond Dauriac, fils de celui-ci, fut négociant en blés. Son fils, Louis d'Auriac, et ses petits-fils, François-Raymond et Louis-Anne Dauriac, ou d'Auriac, exercèrent la même profession. Le second de ceux-ci, Louis-Anne, né au Pin, épousa à Muret, le 9 février 1760, Isabeau de Terreng. Il fut père de François-Raymond d'Auriac et grand-père d'Eugène d'Auriac, né à Toulouse en 1815, littérateur et journaliste, conservateur à la Bibliothèque nationale, chevalier de la Légion d'honneur, décédé au Vésinet en 1891. Ce dernier avait épousé Adèle-Marie Voidel, petite-fille d'un député à la Constituante. Il en laissa deux fils : 1° Jules, consul général de France, préfet honoraire ; 2° Victor, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale.

On ne voit pas que la famille d'Auriac ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région, ni que ses membres aient habituellement porté avant la Révolution les qualifications nobiliaires.

DAURIAC, ou AURIAC (d'). Mêmes armes que la famille précédente.

Cette famille revendique avec la précédente une communauté d'origine que celle-ci a acceptée.

Elle ne peut remonter par filiation au delà de Dominique d'Auriac, né à Montlaur en 1628, qui résidait à Mauvesin, à quelques lieues du Pin. L'arrière-petit-fils de Dominique d'Auriac, Jean-Bernard, né à Pessac en 1737, eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Alexandre d'Auriac, né à Bayonne en 1771, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé à Brest en 1855, fut père d'Alexandre d'Auriac, contre-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, de François d'Auriac, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, et de Charles Dauriac, commissaire général de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, qui ont eu tous trois postérité masculine. Jacques Dauriac, fils de l'amiral, a été professeur de faculté et bibliothécaire de la Bibliothèque Cousin, à la Sorbonne.

DAURIAC, en Périgord.

La famille Dauriac est anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie du Périgord.

François Dauriac était vers le milieu du xviiie siècle conseiller au présidial de Périgueux. Son fils, autre François Dauriac, également conseiller au présidial de Périgueux, épousa en juillet 1782 Gabrielle-Suzanne de Carbonnières.

Jeanne-Catherine Dauriac, décédée à Péronne en 1880, avait épousé à Périgueux, le 9 décembre 1821, François-Casimir de Négrier, général de division.

Bertrand Dauriac, demeurant à Périgueux, avait vainement demandé, le 4 décembre 1875, l'autorisation de joindre à son nom celui de : des Pouzies qui, dit-il dans sa requête, avait été autrefois porté par ses ascendants paternels.

DAURIER de PIESSAC. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois besants du même; au chef cousu de gueules chargé d'une branche de laurier d'argent, soutenue d'une divise d'or.*

M. Villain a donné dans le premier volume de la *France moderne* une généalogie de la famille Daurier, ou d'Aurier, de Piessac, anciennement connue en Velay.

Pons Aurier, auquel ce travail fait remonter la filiation, était en 1614 deuxième consul de la ville de Craponne. Il avait épousé Benoîte Roqueyrol. Il fut père de Pierre Aurier, qui épousa, le 25 juillet 1637, Toussainte Valentin, et grand-père de Pierre Aurier, notaire royal de Craponne, qui épousa Marie Barjon. Ce fut celui-ci qui acquit, en 1688, de la famille Gallet la seigneurie de Piessac dont sa descendance a conservé le nom.

La famille Aurier, ou Daurier, s'agrégea à la noblesse au cours du xviiie siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Son chef, Pierre Daurier, écuyer, Sgr de Piessac, arrière-petit-fils de Pierre et de Marie Barjon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy. Il avait épousé à Feurs, le 30 juin 1777, Jeanne-Elia Perrin de Noailly dont il eut plusieurs enfants. Son fils aîné, Pierre-Camille Daurier de Piessac, né à Craponne le 19 octobre 1786, chef d'escadron de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur en 1860, décédé à Orléans en 1866, reçut le titre personnel de baron, le 29 mai 1825, par lettres patentes du roi Charles X. Il avait épousé en deuxièmes noces, le 13 septembre 1835, Alexandrine-Sidonie Clément de Saint-Pallaye qui lui survécut jusqu'en 1880 et dont il n'eut qu'une fille, Mme de Montaudouin, décédée à Marseille en 1900. Il avait eu d'un premier

mariage un fils, Jean-Ernest Daurier, baron de Piessac, qui épousa Mlle Lambs et dont la descendance subsiste.

Principales alliances : de la Rochenégly 1716, de Vinols 1718, d'Authier de Saint-Sauveur 1719, Clément de Saint-Pallaye 1835, Courbon de Saint-Genest 1775, de Montaudouin 1857, de la Colombe 1781, de Chabanacy, etc.

Louis Daurier, avocat, chef du Consistoire, fut capitoul de Toulouse en 1755 et 1760. Ce magistrat appartenait vraisemblablement à une branche de la famille Daurier de Piessac qui se serait détachée de la souche à une époque inconnue. Il portait, en effet, les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois besants du même, au chef de gueules chargé d'une branche de laurier de sinople ; aux 2 et 3 de sable à un lion rampant d'or, accompagné en chef de trois étoiles du même.*

Jean-Charles Daurier, marié vers 1755 à Claudine Calemard de Genestoux, était sous Louis XV notaire à Saint-Paulien, en Velay. Leur fils, Charles Daurier, né en 1761, lieutenant général des armées du Roi en 1820, commandeur de la Légion d'honneur, suicidé en 1833, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 janvier 1812 et fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 3 août 1816. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *écartelé : au 1 d'azur à trois étoiles d'or ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au 3 d'argent à trois chevrons de gueules, au chef du même chargé d'un lion naissant et contourné d'argent ; au 4 d'azur à un cheval cabré d'or.* Son fils, Jean-Baptiste-Auguste, baron Daurier, né en 1804, directeur de la bergerie de Rambouillet, décédé en 1869, avait épousé en 1827 Mlle Villatte d'Autremont. Il en eut un fils, qui mourut jeune, et deux filles, Mme Duportal du Goasmeur, décédée en 1885, et Mme Barbault de la Motte, décédée en 1865.

DAURIGNAC. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois quartefeuilles de même.* — Couronne : *de Baron.*

La famille Daurignac, dont le nom a été mêlé en 1902 au célèbre procès Humbert, appartient à la bourgeoisie des environs de Toulouse.

Dominique Daurignac, praticien, fils de feu Victor, licencié ès droits, et de Françoise de Peyrouzet, du lieu de Laymont, au diocèse de Lombez, épousa, en mai 1678, Guillaumette de Florac, fille d'un marchand de Toulouse. Il était procureur au sénéchal de cette ville quand il eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un losange d'argent.*

La famille Daurignac avait adopté dans la seconde moitié du

XIXe siècle, avec l'orthographe D'AURIGNAC, les armoiries décrites en tête de cet article.

On trouve que Marie-Julie d'Aurignac avait épousé M. Porquier de Lagarrigue, remarié en 1873 à Mlle Delpech.

DAUTEVILLE. Voyez : AUTEVILLE (D').

DAUVET (de). Armes : *bandé de gueules et d'argent de six pièces, la deuxième bande chargée d'un lion léopardé de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages* (aliàs *deux licornes*).

La maison DE DAUVET, éteinte de nos jours, occupait depuis le XVe siècle un rang brillant dans l'aristocratie française.

On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du Père Anselme, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, etc. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Jean Dauvet, auquel seulement remonte la filiation rigoureusement établie, jouit d'un grand crédit auprès du roi Louis XI. D'abord membre du Conseil du roi Charles VII, il devint en 1446 procureur général au Parlement de Paris et dirigea en cette qualité les poursuites contre Jacques Cœur ; il fut nommé ambassadeur à Rome, puis, en 1455, auprès du Concile de Bâle, devint en 1464 premier président au Parlement de Toulouse et enfin, en 1466, premier président au Parlement de Paris. Il mourut dans cette ville le 23 novembre 1471 et fut inhumé dans l'église Saint-Landry où reposait déjà sa femme, Anne de Boudrac, dame de Clagny, décédée en 1460. Son tombeau, très remarquable, subsistait dans cette église au XVIIIe siècle.

On a tout lieu de supposer que Jean Dauvet fut anobli par les grandes charges dont il fut revêtu et qu'il était simplement originaire de Paris. Dans son *Dictionnaire véridique* Laîné mentionne un Pierre Dauvet qui était en 1315 notaire au Châtelet de cette ville. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* commence en ces termes : « Jean Dauvet est le premier qui ait anobli sa famille par les « premières charges de la robe dont il fut revêtu et l'on doit regarder « comme fable, ou flatterie, tout ce que les *Mémoires* ont avancé sur « son origine en le faisant sortir d'une maison noble d'Anjou où ils « veulent que ses ancêtres aient été seigneurs de la Bourgonnière, « du Plessis et de Bazoches et se soient alliés aux maisons de Brézé, « etc. Il était certainement de Paris et de famille peu connue. » Les généalogistes des XVIIe et XVIIIe siècles cherchèrent, en effet, à attri-

buer à la famille de Dauvet une origine plus reculée. D'après eux, Jean Dauvet, le puissant magistrat dont il vient d'être parlé, figurerait dans des actes de 1441, 1442 et 1443 avec la qualification de conseiller du roi René ; il aurait été fils de Jacques Dauvet, Sgr de la Bourgonnière, de Bazoches et du Plessis, en Anjou, sénéchal de ce pays, décédé en Italie où il aurait suivi le roi René, et de Yolande de Villeprouvée et petit-fils d'un Simon Dauvet, Sgr de la Bourgonnière, qui se serait établi en Anjou à la suite de son mariage avec Antoinette de Brézé. D'après la plupart des auteurs Simon Dauvet aurait lui-même appartenu à une famille noble de la Picardie ou du Cambrésis ; mais, d'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, il aurait été anobli par lettres du roi Charles V dont il était chambellan.

Guillaume Dauvet, fils de Jean et de Jeanne de Boudrac, posséda les seigneuries de Clagny, de Berneuil et des Marests, fut maître des requêtes de l'Hôtel du Roi et épousa, le 8 septembre 1480, Jeanne Luillier, dame de Rieux, de Fraucourt et de Saint-Sanson. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Robert Dauvet, Sgr de Rieux, en Beauvaisis, qui épousa Anne Briçonnet, nièce de Guillaume Briçonnet, archevêque de Narbonne, cardinal, premier ministre de Charles VIII, et dont la descendance s'éteignit après quelques générations ; 2° Pierre Dauvet, Sgr des Marests, qui fut créé chevalier, le 20 octobre 1521, de la main du roi François Ier et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 3° Jean Dauvet, Sgr des Marests, dans la Brie, grand-bailli et capitaine de Meaux, décédé en 1559, qui continua la lignée. Pierre Dauvet, Sgr des Marests, fils de ce dernier, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et chevalier de son Ordre et épousa, en 1577, Marguerite de Rouvroy de Saint-Simon. Il laissa deux fils dont l'aîné, Gaspard, continua la lignée et dont le second, Claude, reçu chevalier de Malte en 1595, devint dans la suite commandeur de l'Ordre. Gaspard Dauvet, connu sous le titre de comte des Marests, fut gouverneur de Beauvais, conseiller d'État, maître d'hôtel du Roi, ambassadeur en Angleterre en 1614, chevalier des Ordres du Roi en 1619 et, enfin, maréchal de camp en 1620. Il mourut en 1632. Il avait épousé en 1601 Élisabeth Brulart de Sillery. Deux de leur fils, Nicolas Dauvet, comte des Marests, grand-fauconnier de France en 1650, et Pierre Dauvet, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée s'éteignit avec Louis-François Dauvet, marquis des Marests, né en 1711, grand-fauconnier de France, qui mourut en 1748 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1734, avec Mlle de Lamoignon, remariée dans la suite au marquis d'Estourmel, et avec sa sœur, la marquise de Louvois, décédée en 1732.

Pierre Dauvet, auteur de la branche cadette, épousa en 1649 Louise-Marie de Mion, héritière de la seigneurie d'Auvillars, et fut maintenu dans sa noblesse, le 27 février 1669, par arrêt du Conseil d'État. Il laissa quatre fils : 1° Jacques, connu sous le titre de marquis d'Auvillars, dont le fils, Gabriel, brigadier des armées du Roi, mourut en 1760 sans avoir été marié ; 2° Pierre, qui fut tué au siège de Grave ; 3° François, qui fut bailli, grand-croix et commandeur de l'ordre de Malte ; 4° Louis-Benoît, brigadier des armées du Roi en 1719, qui épousa en 1710 Mlle Magon de la Gervaisais et qui continua la lignée. Ce fut ce dernier qui acquit en 1711 de la maison de Roncherolles la belle terre de Mainneville, dans le Vexin normand. Il laissa lui-même deux fils : 1° Louis-Nicolas, lieutenant général des armées du Roi, marié en 1754 à Mlle Groulard de Bogeffroy, qui obtint cette même année l'érection de sa seigneurie de Mainneville en marquisat sous le nom de Dauvet-Mainneville et qui continua la descendance ; 2° Alain-Louis, connu sous le titre de comte Dauvet, brigadier des armées du Roi, marié en 1771 à Mlle des Hayes, qui fut admis aux honneurs de la Cour le 14 janvier de la même année. Le marquis Dauvet et son fils, le vicomte Dauvet, furent à leur tour admis aux honneurs de la Cour en 1784. Amicie de Dauvet, fille de la marquise de Dauvet, née Briançon-Belmont, et petite-fille de Louis-Nicolas, épousa en 1822 le duc de Luynes. Ce fut son frère, Louis-Florimond-Gustave, marquis de Dauvet, marié en 1838 à Mlle de Loyauté, qui vendit en 1836 la terre de Mainneville après l'avoir démembrée. Il fut père de Louis-Florimond-Gaspard, marquis de Dauvet, né en 1839, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1887 sans avoir été marié.

Le marquis Dauvet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors. Le comte Dauvet prit part à celles du bailliage de Beaumont-le-Roger.

La maison de Dauvet a fourni quatre grands-fauconniers de France, des officiers généraux, des chevaliers et des commandeurs de Malte, des conseillers d'État, des ambassadeurs, etc.

Principales alliances : Bureau, d'Orgemont, Briçonnet, d'Auxy, le Conte de Nonant, le Clerc de Fleurigny, de Chabannes, de Kérouartz, Jubert, de Pellevé, de Bérulle, de Béthune de Rosny 1557, de Rouvroy de Saint-Simon 1577, le Bouteiller de Senlis, Brulart de Sillery 1601, de Chambes de Montsoreau 1677, d'Herbouville 1701, de Bouex de Villemort 1676, le Tellier de Louvois 1725, de Lamoignon 1734, Magon de la Gervaisais 1710, Vachon de Belmont-Briançon, d'Albert de Luynes 1822, etc.

DAUVIS de BICHIRAND. Armes (d'après la *Généalogie de la maison d'Anglars* du docteur de Ribier) : d'*argent à un tilleul de sinople soutenu d'un croissant de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*.

La famille Dauvis est anciennement et honorablement connue en Bas-Limousin où elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Bichirand, situé dans la commune d'Altilhac, et le château de Mercœur.

On ne connaît pas à la famille Dauvis de principe d'anoblissement. On ne voit, en tout cas, ni qu'elle ait été maintenue noble par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Ses membres portaient cependant au XVIII[e] siècle, vraisemblablement en raison de leurs grades militaires, les qualifications de noble et d'écuyer.

Jean d'Auvis de Bichirand, né le 4 juin 1725, fils d'Antoine, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Saint-Simon, et de Catherine du Fayet, décédé en 1778, épousa, le 20 mars 1751, avec dispense à cause de la parenté, Anne d'Anglars de Bassignac, décédée au château de Bichirand en 1803. Jean Dauvis, demeurant à Altilhac, épousa Anne Lafon de la Geneste, née vers 1780. Plus récemment Jean-Frédéric Dauvis de Bichirand, demeurant à Aurillac, avait épousé M[lle] Couderc de Saint-Chamant ; leur fils, François, épousa en 1878 M[lle] Jordan de Sury.

C'est vraisemblablement à une branche de cette famille qu'appartenait Antoinette Dauvis-Lacombe, fille de Jean, bourgeois, et de Marie Guary, qui épousa, le 5 octobre 1752, Jean-Pierre Marbot, bourgeois et marchand à Beaulieu, et qui fut mère et grand-mère des généraux Marbot.

DAUZAT et DAUZAT-DEMBARRÈRE. Armes de la famille Dauzat (d'après le règlement d'armoiries de janvier 1816) : *parti : au* I *de sable à une grenade d'or, surmontée d'un livre ouvert du même ; au* II *d'argent à une maison de sable, sénestrée d'une tour carrée du même, soutenue de sinople et surmontée d'un sabre aussi de sable posé en bande*. — Armes de la famille Dembarrère (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : d'*azur à un compas ouvert d'or, soutenu d'une épée du même, posée en pal, et surmonté à dextre d'une tour du même et à sénestre d'une barrière d'argent, cloutée et ferrée de sable*.

La famille Dauzat est originaire de l'Albigeois. Son auteur, Jean-

Pierre Dauzat, avocat au Parlement, notaire royal à la Bessonie, avait épousé vers 1750 Madeleine Ducros. Il en eut deux fils, Jean-Pierre-Pascal, né en 1755, et Basile, né en 1762, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée, issue de Jean-Pierre-Pascal, demeura non noble. L'auteur de la branche cadette, Basile Dauzat, était à l'époque de la chute de la monarchie commandant du château de Lourdes. Il fut sous le Premier Empire député des Hautes-Pyrénées, se rallia à Louis XVIII qui le nomma sous-préfet d'Argelès, devint en 1819 juge au tribunal de Tarbes et mourut à Paris en 1839. Il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 23 juin 1810 et avait été confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 23 janvier 1816. Il avait épousé à Tarbes Gracieuse Dembarrère, nièce du comte Dembarrère. Leur fils, Pierre-Benoît Dauzat, né à Lourdes en 1809, fut autorisé, par ordonnance royale du 30 octobre 1834, à joindre à son nom celui de la famille Dembarrère. Il fut plus tard député et conseiller général des Hautes-Pyrénées et mourut en 1878 à Bagneux, près de Paris. Il avait épousé sa cousine germaine, Mlle Dembarrère. La famille Dauzat-Dembarrère est actuellement représentée par son fils, Pierre, et par ses filles, Mlles Marie et Clarisse Dauzat-Dembarrère.

La famille Dembarrère, originaire de Lourdes, en Bigorre, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de sa région. Pierre Dembarrère, marié le 30 mai 1655 à Marie de Soussens, devint peu de temps après notaire à Lourdes. Monsieur maître Jean-François Dembarrère était sous Louis XV conseiller du Roi, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Bigorre. Il avait épousé vers 1725 Anne de Caubotte, sœur de Philibert Caubotte, avocat et maire de Lourdes. Il en eut une nombreuse postérité. Le plus jeune de ses fils, Jean Dembarrère, né à Tarbes en 1747, décédé à Lourdes en 1828 sans avoir été marié, eut une brillante carrière militaire et politique. Général de division en 1793, il fut nommé sénateur le 1er février 1805, fut créé comte de l'Empire par lettres du 15 juin 1808, devint pair de France héréditaire sous la Restauration et fut confirmé, par lettres patentes du 20 décembre 1817, dans la possession du titre de comte attaché à sa pairie. Jacques Dembarrère, avocat, frère du comte Dembarrère, épousa en 1774 Michelle de Mascaras, fille d'un ancien lieutenant principal au sénéchal de Bigorre. Il en eut deux filles, Mme Dauzat et la baronne Soult, et un fils, Jean-Jacques-Victor Dembarrère. Celui-ci fut chef de bataillon, épousa Claire-Jacquette Barère et laissa une fille unique qui épousa son cousin germain, Pierre Dauzat-Dembarrère, né en 1809.

DAVACH de THÈZE. Armes (d'après les notes de la comtesse de Raymond léguées par elle à la Bibliothèque d'Agen) : *de gueules à un lion rampant d'or, accompagné de deux étoiles de...*[1].

La famille Davach, ou d'Avach, est anciennement et honorablement connue en Agenais. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas que ses membres aient jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. On ne voit pas non plus que les représentants de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de leur région.

Jean Davach, auquel remonte la filiation, résidait sous Louis XIII à Astaffort, dans la généralité de Bordeaux. Il se qualifiait écuyer et possédait en Condomois les seigneuries de Thèze et de Dunes. Il épousa en 1633 Madeleine de l'Istre qui lui apporta la seigneurie de Delphin. Il eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, Philippe, continua la lignée. Le second, gentilhomme du duc d'Anjou, suivit ce prince en Espagne où sa descendance subsiste, paraît-il, avec distinction. Le troisième fut l'auteur d'un rameau qui posséda en Agenais le domaine de Saint-Philippe, aujourd'hui propriété de la famille de Dampierre, et dont le dernier représentant, Julien de Davach, Sgr de Saint-Philippe, en Agenais, et de Beauregard, en Armagnac, chevalier de Saint-Louis, marié à Mlle Bory, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen et à celles de l'Armagnac. Philippe Davach, Sgr de Thèze, fils aîné de Jean, vint se fixer à Auvillars, dans la généralité de Montauban, après le mariage qu'il contracta en 1665 avec Mlle de Menet. Il fut père d'Andronic Davach de Thèze, écuyer, capitaine au régiment de Beauvaisis, qui épousa en 1715 Gabrielle de Carmentran et qui mourut à Auvillars en 1752 laissant deux fils, Bernard et Jean-Charles. Ceux-ci laissèrent l'un et l'autre postérité. L'un d'eux, M. Davach de Thèze-Delphin, demeurant à Auvillars, obtint du Roi, en 1771, une place à l'École militaire pour un de ses fils ; il dut justifier que ce jeune homme avait la noblesse prescrite par les règlements pour jouir de cette faveur ; mais on peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* (tome XIX) que les preuves de noblesse qu'il envoya en 1773 au Cabinet des Ordres du Roi furent jugées insuffisantes. Cette branche s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Mengin-Fondragon 1713, de Bressolles vers 1820, de Redon, de Robert, de Chadois, etc.

[1] Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements aimablement communiqués par M. l'abbé Dubois, curé de Roquefort, près d'Agen.

DAVÉJAN (de Barre de). Voyez : Barre de Davéjan (de) aux Additions du tome VIII.

DAVÈNE de FONTAINE et de ROBERVAL. Voyez : Avène de Fontaine et de Roberval (d').

DAVET de BEAUREPAIRE et de BÉNERY. Armes (d'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux croisettes de même et en pointe d'une aigle de sable au vol éployé.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Acquirit vires eundo.*

La famille Davet de Beaurepaire et de Bénery est anciennement et honorablement connue en Piémont et en Savoie. On ne voit pas, toutefois, qu'elle ait appartenu à la noblesse et son nom ne figure pas dans les anciens nobiliaires. D'après M. de Mailhol elle serait originaire de Flandre et serait venue se fixer en Piémont après la révocation de l'édit de Nantes. D'après le même auteur, un de ses représentants, Julien Davet de Beaurepaire et de Bénery, fut admis dans l'ordre de Malte par bulle du 16 septembre 1845, puis agrégé avec toute sa famille à la noblesse de Toscane.

Principale alliance : d'Andrée de Renoard vers 1872.

On trouve qu'un M. Jules-Félix Davet, avocat à Sétif, en Algérie, avait inutilement demandé, le 27 juin 1874, l'autorisation de joindre à son nom celui de son bisaïeul, M. Figeagol de Lagrange.

DAVEZAC, ou d'AVEZAC, de MORAN, de CASTÉRA et de MACAYA. Armes : *parti* : *au* 1 *d'argent à une bande d'azur, chargée de trois besants d'or*, qui est de Davezac ; *au* 2 *de gueules à un sautoir d'or et à un lion de sable brochant sur le tout,* qui est d'Orléac de Pruon. — La branche fixée en Amérique écartèle ces armes de celles de Castéra : d'*or à un château donjonné de gueules, maçonné de sable.* — Cimier : *un griffon de sable.* — Devise : *Surgit avis ac leo.* — Tenants : *deux varlets, ou pages.*

La famille Davezac, ou d'Avezac, est fort anciennement et honorablement connue en Bigorre. Toutefois il ne semble pas qu'elle ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire et on ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Revue des Hautes-Pyrénées* de février 1908.

Valentin Davezac de Castéra, procureur au sénéchal de Bigorre, fils d'Arnaud d'Avezac de Castéra et de Claire de Carmouse, épousa

d'abord Catherine Duprat, puis, le 19 mai 1718, Anne Castets de Hartie. Il laissa de cette seconde union, entre autres enfants, deux fils, Arnaud-Pascal, né le 8 avril 1719, et Pierre-Valentin, né le 2 mars 1720, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Arnaud-Pascal d'Avezac de Castéra, était en 1789 greffier en chef du sénéchal de Bigorre. Il était fort jeune quand il épousa à Tarbes, le 21 janvier 1738, Germaine de Mauran, née en 1709, fille de Philippe Mauran, avocat, receveur du pays de Bigorre, et nièce de l'annaliste bigourdan Guillaume Mauran. Il fut père de Maurice d'Avezac, né en 1744, décédé en 1796, qui épousa en 1775 Madeleine de Salles et dont la descendance a été connue sous le nom de DAVEZAC (ou D'AVEZAC) DE MORAN.

Pierre-Valentin d'Avezac de Castéra, auteur de la seconde branche, alla se fixer à Saint-Domingue où il mourut le 14 septembre 1781. Il avait épousé, le 15 novembre 1752, Marie-Thérèse-Geneviève Durand de Linois. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Pierre-Joseph Davezac de Castéra, né en 1756, qui épousa en 1778 Marie-Valentine Talary de Maragon et dont la descendance s'est perpétuée aux États-Unis ; 2° Pierre-Valentin d'Avezac de Macaya, né à Saint-Domingue en 1768. Ce dernier vint très jeune en France pour y terminer son éducation, y épousa en 1793 Renée Potier, fut nommé administrateur du directoire de Bagnères, retourna plus tard en Amérique et mourut à la Nouvelle-Orléans le 7 février 1831. Son fils, Amand d'Avezac de Castéra-Macaya, né à Tarbes en 1800, décédé à Paris en 1875, géographe distingué, chef de bureau des archives de la marine, officier de la Légion d'honneur, fut admis en 1866 à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il ne laissa qu'une fille mariée en 1864 à M. Defrémery, également membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

La famille Davezac a encore fourni un ministre plénipotentiaire des États-Unis à la Haye (Auguste-Valentin d'Avezac de Castéra, né en 1781), des officiers, etc.

Principales alliances : d'Antin 1901, de Roll-Montpellier, d'Harrart d'Etchegoyen, le Quien de la Neufville, Durand de Linois, Livingston, Tiby, Chacon de Sorrentino, Defrémery, Marcassus, l'Hôpital 1908, etc.

DAVIAUD de REIX.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Daviaud, président du tribunal de Bordeaux, épousa vers 1850 Mlle Dereix, ou de Reix. Leur fils, Jean-Ludovic Daviaud, né à Angoulême en 1851, demeurant à Bordeaux, demanda, le 6 octobre 1878,

l'autorisation de porter régulièrement le nom de DAVIAUD DE REIX, sous lequel il était connu. On ne voit pas que sa requête ait été agréée.

Il sera consacré une notice à la famille Dereix qui compte encore des représentants.

DAVID. Armes concédées en 1808 : d'*or à une palette de peintre de sable, chargée de deux bras de carnation mouvant à sénestre d'un manteau de gueules, la main dextre appaumée, la sénestre tenant trois sabres de fer poli ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Le grand peintre Jean-Louis DAVID, né à Paris le 30 août 1748, était fils de Louis-Maurice David, marchand mercier de cette ville, et de Marie-Geneviève Buron et proche parent du peintre Boucher. Admis en 1783 à l'Académie des Beaux-Arts, David jouissait déjà d'une grande réputation à l'époque où éclata la Révolution. Il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, devint l'ami de Marat et de Robespierre, se fit admettre au club des Jacobins et fut, enfin, nommé, le 17 septembre 1792, député de Paris à la Convention. Il siégea dans cette assemblée, dont il fut quelque temps président, parmi les Montagnards les plus avancés, vota la mort du Roi et joua pendant toute la période révolutionnaire le rôle le plus regrettable. Il fit partie du comité de sûreté générale et fut tellement compromis dans les excès de la Terreur qu'il fut emprisonné et poursuivi après la chute de Robespierre et ne recouvra la liberté que le 9 nivôse an III. Il fut encore emprisonné après les affaires de prairial an III. Plus tard, à l'exemple de tant d'autres révolutionnaires, David se rallia à Napoléon qui le nomma son premier peintre et qui le créa chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808. Lors de la seconde Restauration, David fut rayé de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1795, et exilé comme régicide ; il alla se réfugier à Bruxelles et mourut dans cette ville le 29 décembre 1825. Il avait épousé en 1782 Marguerite-Charlotte Pécoul, d'une famille très distinguée qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il en eut deux fils, Jules et Eugène, dont il va être parlé, et deux filles qui épousèrent l'une le général baron Meunier, l'autre le général baron Jeanin.

Jules David, né à Paris en 1783, helléniste distingué, professeur à la Faculté des lettres de Paris, décédé en 1854, épousa une Grecque, Marie Capinaki. Son fils, Jérôme David, né à Rome en 1823, filleul du roi Jérôme Bonaparte et de la reine Catherine, joua sous le Second Empire un rôle politique important, fut longtemps député et conseiller général de la Gironde et fut appelé en 1870 au ministère des

Travaux publics. Il avait reçu le titre héréditaire de baron par décret impérial du 17 novembre 1860. Il mourut à Langon en 1882 ayant perdu ses enfants et ne laissant pas de postérité de son mariage, en 1853, avec Mlle Merle qui lui survécut de longues années.

Eugène David, né en 1784, second fils du peintre, épousa Mlle Chassignole; il en laissa deux fils, Eugène David et Jacques-Jules David-Chassignole, né en 1829, qui moururent l'un et l'autre sans laisser de postérité.

La famille du peintre David ne doit pas être confondue avec celle du sculpteur Pierre-Jean David, dit David d'Angers. Celui-ci, né à Angers en 1789, décédé en 1856, était fils de Pierre-Louis David, né en 1760 à Margency (Seine-et-Oise), sculpteur de mérite, décédé à Angers en 1826. Il fut un des plus illustres sculpteurs de son temps, fut admis à l'Institut en 1826 et fut nommé cette même année professeur à l'École des Beaux-Arts. Vers la même époque il épousa la fille du conventionnel Lareveillère-Lepeaux. David d'Angers professait des opinions politiques avancées. Après la Révolution de 1848 il fut nommé maire du XIe arrondissement de Paris. Il fut élu cette même année député de Maine-et-Loire. Il laissa un fils, aujourd'hui décédé.

DAVID, ou **DAVID de SAUZÉA**, en Forez. Armes : d'*argent à une harpe de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille David est fort anciennement connue en Forez.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Notes historiques sur les familles nobles du Forez* de Broutin. M. de la Tour-Varon en a donné une généalogie complète dans un ouvrage intitulé : *Armorial et généalogies du Forez.*

La filiation suivie remonte à Pierre David, notaire à Saint-Rambert, qui épousa en 1556 N... Peyretier. Jean-Baptiste David, arrière-petit-fils de Pierre, était dans les dernières années du XVIIe siècle conseiller au bailliage du Forez et lieutenant particulier civil et examinateur en la châtellenie de Saint-Victor et de la Fouillouse. Pierre David, fils du précédent, marié en 1715 à Madeleine Ollier, fut nommé en 1731 conseiller au bailliage de Forez. Il eut plusieurs fils dont deux, Jean-Baptiste David, marié en 1749 à Mlle Boyer du Moncel, et Pierre-François David, Sgr de Marclop, marié en 1755 à Louise Gonon, furent après lui conseillers au bailliage de Forez. André David, fils de Jean-Baptiste, exerçait en 1789 la charge de secrétaire du Roi qui conférait à ses titulaires la noblesse héréditaire après vingt ans d'exercice. Il avait épousé en 1781 Mlle Thiollière de l'Isle, fille d'un autre secrétaire du Roi. Il mourut en 1823 laissant deux fils. Le second de ceux-ci, Frédéric David, décédé sans postérité en 1867, fut longtemps

conseiller général de la Loire. L'aîné, Jean-Baptiste-François David, épousa en 1820 Jeanne de Sauzéa, dernière représentante d'une vieille famille forézienne. Il en a laissé trois fils. Les représentants actuels de la famille David joignent souvent à leur nom celui de la famille DE SAUZÉA à laquelle appartenait leur aïeule.

On trouvera des renseignements sur cette dernière famille à la suite de la notice consacrée, dans les Additions du présent volume, à une famille Bonabeau qui en a également relevé le nom.

François David, prêtre, chanoine et vicaire de l'église collégiale de Saint-Rambert; Pierre David, curé et chanoine de la même église, et Jean-Baptiste David firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montbrison).

Principales alliances : Roux de la Plagne, Boyer du Moncel, Thiollière, Balay, Peyret-Dubois, de Sauzéa, Neyrand, etc.

DAVID de BEAUFORT, en Bourgogne. Armes : d'*azur à une bande d'argent accompagnée en chef d'une harpe d'or et en pointe d'une croix de Malte d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lévriers au naturel, colletés de gueules, bordés et bouclés d'or.*

La famille DAVID DE BEAUFORT paraît avoir eu pour berceau la ville d'Autun, en Bourgogne.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny. On trouvera aussi sur elle un article dans le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France* de mai 1882.

Jean David, procureur royal à Autun, auquel remonte la filiation, fonda une messe en 1662. Il fut père de maître Pierre David, avocat, citoyen d'Autun, qui épousa Marie Larcher, et grand-père de maître Lazare David-Debeaufort, né le 16 septembre 1663, avocat en Parlement, receveur au bailliage de Beaune, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une harpe d'or; écartelé d'argent à un lion de gueules.* Ce dernier avait épousé, par contrat passé à Autun le 25 février 1691, Anne Poillot, fille d'un conseiller du Roi, receveur des consignations ès bailliage et chancellerie d'Autun. Il acquit, le 10 septembre 1728, de Théodore Brunet, pour la somme de 20.000 livres, l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle, fut reçu dans cet office le 27 novembre suivant et mourut à Beaune, âgé de 67 ans, le 16 septembre 1730. Son fils, Antide David de Beaufort, né à Beaune en 1704, avocat en Parlement, reçu le 21 juin 1731 conseiller lieutenant civil au bailliage de Beaune, épousa dans cette ville, le 9 juin 1732, Reine-Marguerite Lorenchet,

fille d'un secrétaire du Roi au Conseil souverain d'Alsace. En conséquence d'un édit d'avril 1771, il paya au trésorier des parties casuelles la somme de 6.000 livres pour être confirmé, ainsi que ses enfants, dans la possession de sa noblesse. Étienne David de Beaufort, fils d'Antide, né à Beaune en 1733, était receveur des États de la province au bailliage de Beaune quand il épousa dans cette ville, le 13 août 1759, Marie Loppin, fille d'un négociant demeurant à Lyon. Il eut quatre fils dont trois, Jean-Baptiste, Philibert-Bernard et Antide, nés à Beaune en 1762, 1767 et 1772, firent en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il était seigneur du fief de la Motte-Valentin quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon. L'aîné de ses fils, Jean-Baptiste, épousa Catherine-Didier et mourut à Paris le 19 ventôse an VII. Il laissait un fils, Auguste-Antide de Beaufort, né en 1796 à Charleston, en Amérique. Celui-ci fut capitaine d'infanterie et épousa en 1816 M[lle] Micard. Il eut lui-même deux fils : 1° Joseph, né en 1822, officier d'infanterie ; 2° Claude-Ferdinand, né en 1827.

La famille David de Beaufort subsiste en Franche-Comté. Elle a fourni des officiers de mérite.

Principale alliance : Routy de Charodon.

DAVID de LASTOURS et des ÉTANGS (de). Armes : d'*or à trois coquilles de sinople, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Impatiens pugnæ*.

La maison DE DAVID DE LASTOURS ET DES ÉTANGS appartient à la noblesse chevaleresque du Limousin.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Dor de Lastours dont les représentants sont connus de nos jours sous les titres de comte et de vicomte de Lastours.

L'abbé Lecler, continuateur de l'abbé Nadaud, en a donné une généalogie complète dans le supplément du *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour être admise aux honneurs de la Cour. Chérin fils, chargé d'examiner ces preuves, envoya en mars 1788 un rapport qui commence en ces termes : « La maison de David est d'ancienne chevalerie. Elle « réunit à cet avantage, qui annonce la pureté de son origine, celui « d'avoir donné un évêque d'Autun en 1377 et de compter au « nombre de ses alliances celles de Courtenay, de Maubernard, « d'Abzac de la Douze. Son nom est connu depuis Pierre David, « damoiseau, qui donna, le 8 des calendes de mai 1277, l'investi« ture d'une maison étant dans sa directe seigneurie. On trouve

« ensuite Guillaume David, damoiseau de Saint-Junien, nommé avec « Raymond de Salaignac, chanoine et bailli de Saint-Junien, dans « un acte de 1294. La filiation est établie depuis Amélius David, che- « valier, qui, n'étant encore que damoiseau, scella un acte de l'an « 1296 de son sceau représentant *une fasce chargée de trois coquilles* « *accompagnées de deux lions*. Il était parvenu à la chevalerie le 5 « des ides de mai 1318 qu'il donna l'investiture d'une maison assise « dans sa directe seigneurie. Il ne vivait plus en 1330 qu'Alix de « Maubernard, sa veuve, existait encore. Ils avaient eu pour enfants : « 1° Pierre David, qui suit ; 2° Geoffroy David, Sgr de Rochebrune, « d'abord chanoine de Saint-Junien, puis évêque d'Autun, lequel est « nommé dans la reconnaissance consentie le 14 mars 1341 par « Pierre David, damoiseau, son frère, et fit son testament le 13 no- « vembre 1377 ; 3° et Jean, légataire de son frère l'évêque d'Au- « tun... »

D'après un titre original conservé dans les archives de la famille de Lasteyrie, Bernard de David, étant à Saint-Jean-d'Acre, contracta, le 11 juin 1250, un emprunt de 300 livres tournois au nom de quatre chevaliers et de quatre damoiseaux sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, et scella de son sceau une reconnaissance de cet emprunt en faveur d'un marchand génois. En raison de cet acte le nom de Bernard de David a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes de la famille de David de Lastours.

L'abbé Lecler mentionne un acte de l'année 1286 dans lequel est nommée Joyeuse Davina, veuve d'Amélius David, damoiseau de Saint-Junien, et tutrice de son fils, noble Amélius David. On a vu plus haut que celui-ci, auquel seulement le travail de Chérin fils fait remonter la filiation suivie, fut père de Pierre David, qui continua la descendance, et de Geoffroy David, évêque d'Autun en 1361, décédé en 1377. Pierre David, damoiseau, épousa demoiselle Agnès de Laage et fit son testament le samedi avant la fête de saint Simon et de saint Jude 1371. Il eut pour fils noble homme Pierre de David, damoiseau, qui épousa Marguerite Audière et qui fit son testament le 12 octobre 1441, et pour petit-fils noble homme Étienne de David, damoiseau, Sgr de Vantaux, en la paroisse de Solignac, près de Limoges, capitaine de Chalusset et de cent hommes d'armes, qui épousa Marguerite de Jourgnac et auquel seulement remontent les preuves de noblesse faites lors de la grande recherche de 1666.

Le descendant des précédents, François de David, chevalier, Sgr et baron de Vantaux, né posthume en 1641, épousa, par contrat du 9 février 1660, Charlotte d'Abzac, fille du marquis de la Douze et

héritière de l'importante seigneurie de Lastours, en la paroisse de Rilhac, dans le canton actuel de Nexon, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 7 février 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Deux de ses fils, Charles de David, Sgr de Lastours, et Florent-François David, Sgr de Vantaux, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'auteur de la branche aînée, Charles de David, Sgr de Lastours, marié en 1686 à Marie Pichard de Villemonteix, commanda en 1697 le ban et l'arrière-ban de la province du Limousin. Son fils, Jean-Charles de David, marié en 1725 à Anne de la Tour de Saint-Privat, portait les qualifications de marquis et de comte de Lastours et de premier baron du Limousin. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Germain de David, marquis de Lastours, né au château de Lastours en 1730, marié en 1764 à Mlle de Saint-Félix, et Charles de David, comte de Lastours, né en 1732, qui furent les auteurs de deux rameaux. François, marquis de Lastours, fils unique de l'aîné de ces deux frères, fut admis aux honneurs de la Cour le 17 février 1789 ; il épousa dans la suite Mlle Auvray de Saint-Rémy et fut père de Claude-Hippolyte, marquis de Lastours, qui a lui-même laissé deux fils. Charles, comte de Lastours, né en 1732, eut deux fils qui furent l'un et l'autre pages de la Grande Écurie du roi Louis XVI. Le second de ces deux fils mourut jeune. L'aîné, Jean-Baptiste de David, comte de Lastours, né en 1768 à Affieux, au diocèse de Limoges, premier page du Roi, fut plus tard maréchal de camp et écuyer de madame la Dauphine ; il survécut à son fils, décédé en 1846 sans avoir été marié, et ne laissa qu'une fille, la marquise de Guiry.

L'auteur de la seconde branche, Florent-François David, Sgr de Vantaux, épousa, par contrat du 22 juin 1685, Renée du Bouschaud, héritière de la seigneurie des Étangs. Il en eut deux fils, Charles, Sgr de Vantaux, connu sous le titre de baron des Étangs, né en 1686, qui épousa en 1712 Marie Hébrard et qui continua la lignée ; 2° Jean-Joseph, Sgr de Lascaux, dont la descendance est aujourd'hui éteinte. Le chef de cette branche, Charles-Prosper de David, baron des Étangs, né en 1817 à Villeneuve-sur-Lot, dont son père était sous-préfet, épousa en 1846 Mlle de Binos, héritière du château de Guran, dans les Pyrénées, où il vint fixer sa résidence. Il a laissé plusieurs fils.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que la famille de David de Lastours fit au cours du XVIIIe siècle pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres soit à l'École militaire, soit à la maison de Saint-Cyr, soit parmi les pages du Roi.

Charles de David, baron des Étangs, chevalier, Sgr de Bussière-Galant, du mas de Bessier et de Remondie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. M. de Lastours prit part cette même année à celles tenues à Tulle.

La maison de David de Lastours a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Corbier, de Courtenay 1445, de Vignolles de la Hire 1436, de Coustin, de Bony de Lavergne, d'Abzac 1660, 1815, de Pichard, de la Tour de Saint-Privat, de Saint-Félix, de Royère, de Bort, Hugon du Prat, du Pille 1819, de Guiry, de Loménie, de la Marthonie, de Sanzillon 1762, de Secondat de Roquefort 1827, 1836, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1835, de Binos de Guran 1846, Garat de Nedde 1883, etc.

La vieille famille féodale dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille David de Saint-Hilaire qui était originaire de Limoges et avec laquelle elle contracta une alliance au XVIIIe siècle. Pierre David, sieur de la Vergne, conseiller du Roi, directeur et trésorier de la Monnaie de Limoges, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : d'*azur à un roi David contourné d'argent, couronné d'or, perçant avec un poignard d'argent, garni d'or, la gueule d'un lion d'argent, lampassé et armé de gueules, le roi sénestré en chef d'une harpe d'argent*. Jacques David, bourgeois de Limoges, fit enregistrer au même Armorial des armes à peu près semblables. Bernard de David, Sgr des Renaudies, directeur de la Monnaie de Limoges, marié à Madeleine de David de Lastours, acheta, le 17 mai 1727, le fief des Pousses qui relevait de Lastours. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, François David de Saint-Hilaire, fut de 1769 à 1790 abbé commendataire de Saint-Savin, au diocèse de Poitiers. Un autre, Jean-François de David, chevalier, baron des Renaudies, Sgr des Pousses, de Saint-Maurice et de Saint-Hilaire, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, marié à Madeleine Limousin de Neuvic, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Étienne de David, baron de Saint-Hilaire, ancien secrétaire de la Dauphine, mourut en 1870 à l'âge de 79 ans ; il avait épousé Athénaïs de la Chesnaye, décédée à Tours en 1887 ; leur fille fut la comtesse de Gaudechart. Alexandre de David, baron de Saint-Hilaire, ancien page de Charles X, mourut à Chinon en juin 1871 à l'âge de 63 ans.

L'*Annuaire des châteaux* de 1913 mentionne une Mme David de Lavergne, demeurant au château de Comblat, près de Barbaste, en Agenais.

DAVID de LASSALLE et de PRÉSERVILLE, au comté de Foix et à Tou-

louse. Armes (sculptées sur la maison de famille de Tarascon, dans le comté de Foix) : *d'argent à une harpe de David de sable*.

Cette famille est originaire de Tarascon, dans le comté de Foix. On trouvera une partie de sa généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Étienne David, fils, bourgeois de Varilles, fit enregistrer son blason : *d'argent à une harpe de sable* à l'Armorial général de 1696 (registre de Pamiers).

Joseph David, avocat en Parlement, décédé à Varilhes le 24 octobre 1749, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1742. Il avait épousé en 1726 Marie-Thérèse de Teynier dont il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Paul David, né en 1729, décédé en 1791, fut connu sous le nom de David de Lassalle après le mariage qu'il contracta, en 1766, avec M[lle] de Lassalle, fille de Joseph-Mathieu de Lassalle, Sgr de Préserville, conseiller au Parlement de Toulouse, et de Marie-Jacquette d'Ouvrier, dame de Préserville. Il eut deux fils, Jacques-Antoine-Henri et Henri-Basile David de Lassalle de Préserville. Le second de ceux-ci était né en 1780 et avait épousé Marie-Anne de Thomas. Il fut père de Victor-Henri David de Préserville, né en 1803, bachelier en droit en 1824. Nancy David de Lassalle de Préserville épousa Eugène de Saunhac, inspecteur général des haras, décédé en 1876. Emmanuel David de Préserville épousa en 1849 Valentine Dufresne; il n'en eut que trois filles, M[mes] Bouchain, Monnin et Angelo Curlo.

Principales alliances : de Martin de la Croix (des marquis d'Ayguesvives) vers 1800, de Lassalle de Préserville, de Saunhac, etc.

DAVID de BEAUREGARD (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à une harpe d'or, cordée de même ; aux* 2 *et* 3 *d'azur au sautoir alésé d'or cantonné de quatre étoiles de même*, qui est de David de Vallière, en Beaujolais[1]. — Les représentants actuels portent sur le tout le blason des David de Lastours et des Etangs : *de sable à trois coquilles d'or*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux griffons*. — Devise : *Memento, Domine, David*.

La famille de David de Beauregard est anciennement connue en Languedoc. Elle possède dans cette province depuis la fin du XVI[e] siècle la terre et le château de Beauregard, situés près de Revel, en Lauragais, dont elle a conservé le nom.

La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII[e] siècle une généa-

[1] L'*Armorial du Lyonnais* de Steyert attribue à la famille David de Vallière les armes suivantes : *d'azur à un sautoir d'or dont les branches sont liées par deux fasces de même, l'une en chef, l'autre en pointe, accompagné de quatre étoiles de même*.

logie très fantaisiste qui a été reproduite par Warroquier et par d'autres auteurs. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* une généalogie qu'Alexandre-Amable de David de Beauregard envoya à d'Hozier en 1756 pour la faire insérer dans son Armorial. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Alphonse-Auguste de David de Beauregard fit en 1778 pour être admis à l'École militaire. Mais ces travaux ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour les premiers degrés, la famille David de Beauregard n'ayant pu fournir que des copies des actes, presque tous sans filiation, qui servirent à les établir. Tout récemment M. Villain a donné une généalogie de la famille de David de Beauregard dans le tome III de la *France moderne;* dans ce travail il accueille la prétention, toute nouvelle, de cette famille d'être une branche détachée au XIVe siècle de la maison de David de Lastours. On trouvera, enfin, un article très intéressant sur les David de Beauregard dans le *Bulletin de la société héraldique et généalogique de France* du 10 juin 1882.

Les travaux conservés dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* font remonter la filiation à un noble Bernard de David qui fit son testament le 1er mars 1482 devant Duranti, notaire à Montredon, au diocèse de Castres. La famille de David ne put fournir qu'une copie de ce testament. D'après la Chesnaye des Bois ce Bernard David aurait été fils d'un Germain de David, chevalier, Sgr de Bliaris, en Albigeois, et petit-fils d'un Guillaume David, seigneur de plusieurs terres dans le Haut-Languedoc. On trouve, d'autre part, qu'un Guillaume David fut capitoul de Toulouse en 1438 et qu'un Germain David, bourgeois, fut capitoul de la même ville en 1518 ; mais ces deux personnages paraissent n'avoir aucun rapport avec la famille David de Beauregard[1]. C'est, en tout cas, par erreur que le même la Chesnaye des Bois fait de Bernard de David, le testateur de 1482, le propre neveu de Marguerite David, femme du célèbre Étienne de

[1] D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, Guillaume David, capitoul en 1438, fut père Jean David, capitoul en 1480, et grand-père de Germier, ou Germain, David, capitoul en 1518, dont la fille épousa Jacques d'Issus, Sgr de Dieupentale, et de Jean David de Vernets. Celui-ci laissa d'une alliance inconnue un fils, Nicolas David, bourgeois, trésorier général de l'Hôtel de ville de Toulouse. Nicolas David eut lui-même deux fils : 1° Augé David, né d'un premier lit, qui eut des enfants; 2° Bernard David, avocat, maire d'Albi, marié en 1682, dont le fils, Jean-Baptiste David, receveur des tailles à Albi, laissa postérité. Cette famille portait les armes suivantes : *de... à une ancre de..., accompagnée en chef de deux étoiles de...* Cependant Bernard David, receveur des tailles à Albi, maire de cette ville, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 d'autres armes : d'*azur à une colombe d'argent, sur une onde de même, ayant à son bec un rameau d'olivier d'or ; au chef aussi d'azur chargé de trois étoiles d'argent, soutenu d'un trangle d'or ; écartelé d'argent au lion naissant de sable, accompagné de trois mouchetures de même, deux en chef, une en pointe.*

Vignolles, Sgr de Lahire, décédé en 1442, et qu'il lui fait épouser Isabelle de Vallière, héritière de la seigneurie de son nom, en Beaujolais. Il est établi que ce fut seulement au XVIIe siècle qu'un Alexandre David, d'une famille vraisemblablement différente de celle des David de Beauregard, devint seigneur de Vallière, en Beaujolais, par donation d'un Guillermi, Sgr de l'Artusié, dont, d'après l'article du *Bulletin de la société héraldique,* il aurait été simplement le valet de chambre. D'après les travaux mentionnés plus haut Bernard de David eut un fils nommé Jean. Celui-ci peut avoir été le même personnage qu'un Jean David, bourgeois de Toulouse, que l'on trouve avoir été capitoul de cette ville en 1480. On lui attribue pour fils un Georges de David, écuyer, Sgr de la Borie-Blanque, qui épousa Isabeau de Guillermi, fille du seigneur de Lartusié, par contrat sans filiation passé, le 4 octobre 1556, devant notaire à Giroussens, dans la sénéchaussée de Carcassonne, et qui fit son testament le 7 mars 1570. La famille de David ne put fournir en 1756 et en 1778 que des copies de ces actes de 1556 et de 1570.

Dans la réalité la filiation paraît n'être rigoureusement établie que depuis un Arnaud de David, sieur de la Borie-Blanque, qui aurait été un fils de Georges, mentionné plus haut, et qui, d'après la Chesnaye des Bois, aurait été nommé gouverneur de Louhans, en Bresse, par provisions du 2 août 1592. Arnaud de David épousa Jeanne Mandinelli par contrat sans filiation passé le 17 août 1608 devant notaire à Revel et continua la lignée.

On lui attribue pour frère un Alexandre de David, marié le 17 février 1608 à Louise de Foudras, qui devint seigneur de Vallière, en Beaujolais, par donation d'Antoine de Guillermi, Sgr de Lartusié. Alexandre de David, Sgr de Vallière, obtint, le 2 août 1618, des commissaires pour les droits de franc-fief un jugement lui accordant un délai de trois mois pour justifier sa qualité de noble. Il laissa une fille, Lucrèce, qui épousa en 1652 Louis de Monspey, et un fils, Antoine de David, Sgr de Vallière, qui fut déclaré noble et issu de noble race et lignée, le 22 mai 1635, par jugement des commissaires députés par S. M. pour le régalement des tailles en la généralité de Lyon et qui mourut sans postérité.

Jean de David, Sgr de Beauregard, fils d'Arnaud, contracta une brillante alliance ; il épousa Jeanne de Durfort-Deyme par contrat sans filiation passé le 28 mai 1648 devant notaire à Revel. Son fils, Pierre de David, sieur de Beauregard, au diocèse de Lavaur, épousa Marie-Anne de Saint-Laurent par contrat passé le 10 juillet 1679 devant notaire à Revel. Il fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 20 août de cette même année, par jugement de

M. de Bezons, intendant du Languedoc. On ne voit pas que la famille de David de Beauregard se soit jamais fait relever de cette condamnation, ni qu'elle ait jamais régularisé sa situation nobiliaire. Il n'en est pas moins certain qu'au XVIII[e] siècle elle jouissait sans contestation de tous les privilèges de la noblesse. Alexandre de David, fils de Pierre, baptisé à Castres le 12 mai 1680, fut connu le premier sous le titre de comte de Beauregard. Il était brigadier des armées du Roi lorsqu'il fut tué, le 19 juillet 1747, à l'attaque des retranchements du Col de l'Assiette. Il fut père d'Alexandre-Amable de David, connu sous le titre de comte de Saint-André, puis sous celui de comte de Beauregard, colonel à la suite de l'infanterie, qui épousa à Sisteron, en 1763, Élisabeth-Denise de Fortia de Piles, décédée à Lambesc en l'an VIII. Ce fut un des fils de celui-ci, Alphonse-Auguste, né en 1768, qui fit en 1778 pour être admis à l'Ecole militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Ce jeune homme fut admis dans l'ordre de Malte en 1781. Trois de ses frères furent admis dans le même ordre en 1781, 1782 et 1786. Sa sœur, Aimée-Sophie, mariée dans la suite à M. de Morel de Calissane, fut chanoinesse comtesse de Neuville, en Bresse.

Alexandre de David, chevalier, Sgr de Beauregard, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulon et à Hyères.

La famille de David de Beauregard a fourni des officiers de mérite dont plusieurs furent chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Durfort-Deyme, de Fortia de Piles, de Gras de Préville 1833, de Villeneuve-Bargemont 1838, de Gérin, de Corbière, de Drée 1878, de Gras de Préville 1833, de Boutiny 1903, de Villéle, de Burgues de Missiessy, de Narbonne-Lara 1857, etc.

Il a existé à Carcassonne, c'est-à-dire bien près de la région habitée par les David de Beauregard, une famille David sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Cartulaires de Carcassonne* de Mahul et dans la *France moderne* de M. Villain. Un représentant de cette famille, Pierre David, marchand de Carcassonne, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes qui ressemblent beaucoup à celles des David de Beauregard : d'*azur à une harpe d'or, cordée de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. Jean David, parent du précédent, fut avocat au Parlement de Toulouse. Il fut père de François-Raymond David de Beaudrigue qui fut capitoul de Toulouse de 1747 à 1751, en 1755 et de 1759 à 1765 et qui fut anobli par ses fonctions, et grand-père d'André David de Beaudrigue d'Escalonne, conseiller au Parlement de Toulouse de 1760 à 1790, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Ce dernier avait épousé en 1763

M[lle] de Cambon. Il en eut plusieurs fils dont l'un fut guillotiné pendant la Terreur à Tarascon (Ariège). M. David de Barrière, issu de la même famille, fut maire de Carcassonne sous la Restauration et conseiller de préfecture de l'Aude sous Louis-Philippe. Le *Nobiliaire toulousain* de Brémond attribue à la famille David de Beaudrigue les armes suivantes : d'*azur à trois harpes d'or, 2 et 1*.

DAVID de BOISDAVID. Aujourd'hui **BOISDAVID** (de). Voyez : BOISDAVID (DE).

DAVID de CHAMISSIEU.

Famille de haute bourgeoisie du Dauphiné qui, dès 1764, tenait en fief le château de Montagnieu-Soleymieu, près de la Tour-du-Pin, et qui le possédait encore dans les dernières années du XIX[e] siècle.

DAVID de CHÉON.

Famille bourgeoise.

Victor-Joseph-Frédéric David avait vainement demandé, le 27 août 1870, l'autorisation de continuer de porter le nom de DAVID DE CHÉON sous lequel, dit-il dans sa requête, il était connu depuis sa naissance.

DAVID de CONFLANS. Armes : d'*azur à une croix ancrée d'argent*.

La famille DAVID DE CONFLANS appartient à la noblesse de l'Orléanais. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Conflans, située au ressort de Montargis, dont elle a conservé le nom.

Antoine de David, Sgr du Pertuis et de Varennes, âgé de 35 ans, demeurant dans la paroisse de Conflans, fils de Blanchet de David, Sgr du Pertuis, décédé en 1664, et mari de Claude de la Chapelle, et son cousin, Claude de David, Sgr de Truguer, âgé de 27 ans, célibataire, furent maintenus dans leur noblesse, le 6 juin 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Ce jugement est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Jacques-Philippe Davy, ou David, écuyer, Sgr de Conflans, fils d'Antoine, naquit en 1658 à Varennes-aux-Loges, au diocèse de Sens, épousa, le 11 décembre 1683, Jeanne Pertat, fille d'un magistrat au bailliage de Montargis, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montargis). Il fut père de Pierre de David, chevalier, Sgr du Pertuis, de Conflans, etc., baptisé à Conflans le 27 août 1694, qui épousa en 1718 Marie-Anne de Birague, et grand-père d'Honoré de David, Sgr de Conflans, baptisé à Conflans en 1727, capitaine au régiment de Béarn, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1763 Philippine de Bacquehem. Honoré de David de Conflans fut maintenu dans sa noblesse, le 4 novembre 1772, par lettres patentes du roi Louis XV,

rapportées dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fit en 1775 et en 1782 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, Philippe-Henri, né en 1767 à Saint-Aignan, au diocèse de Bourges, et Jean-Baptiste, né en 1771.

Honoré David de Conflans, chevalier, Sgr de Truchin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montargis. Mlle David de Conflans prit part cette même année à celles tenues à Bourges.

La famille David de Conflans subsistait il y a peu d'années dans le département de l'Yonne.

Principales alliances : de la Chapelle, de Birague, de Bacquehem, du Buc de Lauroy, etc.

DAVID de DRÉSIGNÉ.

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire du Croisic, dans le département de la Loire-Inférieure, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Noble homme René David de Drésigné, maire du Croisic, fut député aux États en 1772. Il était subdélégué de l'intendant en 1785 et 1789. Plus récemment l'abbé David de Drésigné, né au Croisic en 1844, a été nommé en 1895 aumônier de la maison de Nazareth, à Nantes.

Principale alliance : de Kergariou 1910.

DAVID de PENANRUN.

La famille David de Penanrun appartient comme la famille David de Drésigné à l'ancienne bourgeoisie de Bretagne. On trouvera également sur elle quelques renseignements daus le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Un décret du 19 avril 1862 autorisa Claude-René-Jacques David, né à Paimpol le 2 thermidor an VIII, directeur des douanes, officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Bocquet d'Anthenay, décédé à Paris le 15 janvier 1889, et son fils, Louis-Thérèse David, né aux Batignolles le 26 mai 1831, architecte, à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Penanrun sous lequel ils étaient connus. Le second d'entre eux, Louis-Thérèse, avait demandé, le 7 décembre 1861, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Penanrun, qui figurait sur son acte de naissance, et d'y ajouter celui de : de Kerveschou que ses ancêtres portaient cumulativement avec celui de Penanrun.

Il avait existé en Bretagne plusieurs familles nobles du nom de David.

L'une de ces familles, celle des seigneurs du Bois, au diocèse de Nantes, est aujourd'hui exclusivement connue sous le nom de Bois-david. Il lui a été consacré une notice en son lieu.

Une autre famille David possédait au diocèse de Tréguier les seigneuries de Trohadiou, de Kergoff, de Coethuon, etc. Elle portait pour armes : d'*argent à un pin de sinople chargé de trois pommes de pin d'or*. Potier de Courcy lui attribue pour premier auteur connu un Colin David qui était procureur de Guingamp en 1380. Elle figura de 1427 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Tréguier, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de huit générations, par arrêts du 8 novembre 1668 et du 12 mai 1670 et s'éteignit en 1792.

La famille David de Saint-Clair était originaire de Guérande. Noble homme Jean David, sieur de Saint-Clair, était en 1649 membre de la confrérie de Guérande. Sylvestre David, sieur du Trétinier, était en 1651 sénéchal des régaires de Guérande. Jean-Marie David de Saint-Clair, sous-lieutenant de la première compagnie des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, fut anobli par lettres patentes d'avril 1777. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*azur à un chevron d'argent, chargé de trois hermines de sable, accompagné en chef de deux croix de Malte d'or et en pointe d'une harpe d'argent.*

DAVID du MUTEL. Armes (d'après le *Recueil de filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière) : *de gueules au chef denché d'or*, qui est de Pierrepont.

Famille de haute bourgeoisie.

Jean-Baptiste-François David du Mutel épousa dans les dernières années du XVIIIe siècle Marie-Louise de Pierrepont, née en 1766, qui appartenait à une des plus anciennes familles de la noblesse de Normandie. Il en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Elzéar-Jean-Florent David du Mutel, fut appelé par le testament de sa mère à relever le nom et les armes de la famille de Pierrepont. Il épousa en 1831 Louise-Virginie Rousseau et en eut un fils, Albéric David du Mutel, né en 1832, que l'on croît être décédé sans postérité.

DAVID de PERDREAUVILLE (de). Armes : d'*azur à un chevron écimé d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent.*

La famille de David de Perdreauville appartient à la noblesse du Vexin.

On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin et un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. On trouvera aussi

dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au XVIIIe siècle pour être admis soit aux Écoles militaires, soit à la maison de Saint-Cyr, soit parmi les pages du Roi.

Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation au 26 février 1450, date à laquelle Jean Davy, écuyer, et sa femme, Catherine Bataille, passèrent un acte. Le même gentilhomme et sa femme firent, le 26 février 1458, une donation à leur neveu, Pierre de Saint-Pol. Leur fils, Jacques David, écuyer, sieur de Marais, demeurant à Perdreauville, est mentionné soit seul, soit avec sa femme, Jeanne du Plessis, dans des actes du 14 avril 1500, du 8 juin 1517 et du 14 mai 1520. Il fut père de noble personne Nicolas David, écuyer, Sgr de Méretz, demeurant à Perdreauville, près de Jouy, qui épousa, par contrat du 23 août 1530, Anne d'Allennes, rappelée comme veuve dans un acte du 28 septembre 1573, et grand-père de Jean David, Sgr de Perdreauville, qui épousa Denise Boscher par contrat du 21 septembre 1591. Ce dernier laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 15 septembre 1621. L'un de ses fils, Philippe David, Sgr de Perdreauville, marié en 1621 à Jeanne le Roy, fut père de Jean David, Sgr de Perdreauville, marié en 1651, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 17 novembre 1667, par arrêt du Conseil d'État. Un autre, Alphonse David, Sgr du Fief-Chevalier, marié le 10 juillet 1634 à Anne de Villequoy, fut père de René David, chevalier, Sgr du Fief-Chevalier, qui épousa successivement en 1670 Marie-Anne de Sailly et en 1689 Élisabeth Dufour et dont les enfants furent maintenus dans leur noblesse le 5 décembre 1704, sur preuves remontant à 1463, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Philippe-Alphonse de David, Sgr de Perdreauville, né en 1733, arrière-petit-fils de René et de Marie-Anne de Sailly, épousa en 1773 Philippine Rousseau, fille de Jean, chevalier de l'Ordre du Roi, maître des exercices militaires de Mgr le Dauphin. Il était gouverneur des pages de la Reine quand il obtint, en 1790, l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils René, né à Versailles en 1776.

Maximilien-Alphonse de David de Perdreauville, chevalier, ancien capitaine commandant au régiment de Forez, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Mantes et Meulan.

Antoine de David de Perdreauville, marié à Amable de Chauvigny de Blot, fut connu après le rétablissement de Louis XVIII sous le titre de comte. Son fils, Charles-Joseph, comte de David de Perdreauville, épousa en 1851 Antoinette de Sainsbut, décédée en 1897.

La famille de David de Perdreauville a fourni un grand nombre d'officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des demoiselles de Saint-Cyr (Charlotte, née en 1703 à Perdreauville, au diocèse de Chartres ; Anne, née au même lieu en 1737, mariée plus tard à François-Henri de Sailly ; Marie-Louise, née au même lieu en 1743, morte à Saint-Cyr en 1762 ; Marguerite-Maximilienne, née en 1773), etc.

Principales alliances : de Sailly, de Dreux-Nancré, de Chauvigny de Blot, de Sainsbut des Garennes, Barbat du Closel, etc.

DAVID de THIAIS. Armes (données par l'*Armorial chartrain* d'après *Les Chateaux en Eure-et-Loir* de l'abbé Métais) : d'*azur à une harpe d'or, accompagnée en chef de deux croisettes du même*.

Ancienne famille bourgeoise de l'Ile-de-France qui acquit en 1816 le domaine de la Camusière, à Unverre, dans le département d'Eure-et-Loir.

Charles-Jean-Henri David de Thiais fut intendant de la princesse Pauline Bonaparte en Italie. Charles David de Thiais, garde du corps du roi Charles X, décédé en 1858, fut longtemps maire d'Unverre. Henri David de Thiais, ancien préfet de la Vienne, mourut à Poitiers en 1872 à l'âge de 69 ans.

Principale alliance : Perrin de Boislaville 1874.

DAVID de FLORIS, aujourd'hui **LANÉTE-DAVID de FLORIS (de)**. Voyez : Lanéte-David de Floris (de).

DAVID de LESTRADE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Principale alliance : Poujade de Ladevèze 1899.

DAVID de GHEEST. Armes (d'après Rietstapp) : *divisé en chevron d'azur sur argent, à trois colombes volantes de l'un en l'autre*. — Cimier : *une colombe d'argeut entre un vol d'azur*.

La famille David de Gheest, originaire d'Anvers, appartient à la noblesse belge. Malgré ses attaches françaises, elle n'entre donc pas dans le cadre de cet ouvrage. On se contentera de dire qu'elle a été anoblie par lettres du roi des Belges du 21 août 1875 et de rappeler qu'un de ses représentants avait épousé Mlle Brohan, la grande artiste de la Comédie française. C'est à la famille David de Gheest qu'appartient Mme la comtesse A. de Geoffre de Chabrignac.

DAVID de SAINT-GEORGES, en Franche-Comté et à Toulon. Armes des David de Saint-Georges de Franche-Comté : d'*argent à un sautoir engreslé de sable*. — Timbre : *une aigle de sable*.

Une famille David de Saint-Georges, éteinte en 1809, a appartenu

à la noblesse de Franche-Comté. M. de Lurion lui a consacré un court article dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*.

Claude David, auquel remonte la filiation, était en 1431 bourgeois de la ville de Salins. Un de ses petits-fils, Guy David, prévôt du chapitre de Saint-Maurice-de-Salins, fut nommé en 1500 conseiller clerc au Parlement de Dôle. Un autre, Jean David, frère de Guy, fut anobli en 1504 par lettres patentes de l'empereur Maximilien. Bertrand David, descendant de Guy, exerçait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; il épousa en mai 1689 Marie Joly et fut père de Claire David qui épousa en 1706 Claude-Antoine Boquet de Courbouzon. François-Ignace David, docteur en médecine, vraisemblablement issu de cette famille, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dôle) : *d'azur à un sautoir d'argent accompagné en pointe d'un croissant de même*. La famille franc-comtoise David de Saint-Georges a eu pour dernier représentant Jean-Joseph-Alexis David de Saint-Georges, né à Saint-Claude en 1759, conseiller au Grand Conseil sous Louis XVI, naturaliste et archéologue de grand mérite, décédé à Arbois en 1809.

Elle avait contracté des alliances avec les familles de la Michodière, de Bancenel, Crestin d'Oussières, Bocquet de Courbouzon, Domet de Mont, de Moréal de Brevans, etc.

Une famille David de Saint-Georges, peut-être éteinte aujourd'hui, résidait au XIX[e] siècle à Toulon, en Provence. Cette famille, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, paraît être distincte de celle dont il vient d'être parlé. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* qu'un de ses représentants, M. David de Saint-Georges, demeurant en 1817 à la Seyne, près de Toulon, se disait arrière-petit-fils d'un Joseph David, capitaine de brûlot, qui aurait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Un grand nombre de personnages du nom de David, fixés en Provence, firent enregistrer leur blason à cet Armorial. On ne voit pas qu'aucun d'eux ait été capitaine de brûlot. Jacques David, maître chirurgien à Toulon, reçut d'office les armes suivantes : *d'or à une croix fleuronnée de gueules*. Louis David, également maître chirurgien à Toulon, reçut d'office les armes suivantes : *d'or à deux loups passants l'un sur l'autre*. N... David était consul de Toulon en 1617. Anne-Dorothée David, fille d'Auguste, chirurgien entretenu de la marine, et de Thérèse Martel, épousa à Toulon en 1746 Jean-François Truguet, enseigne de vaisseau ; elle fut la mère de l'amiral comte Truguet. M. Théodore David de Saint-Georges était en 1873 commis de la marine à Toulon. Il ne semble pas que cette famille ait jamais fait régulariser en Provence sa situation nobiliaire. On ne voit pas, en

tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de cette province.

C'est à Toulon qu'était né, en 1841, un célèbre aventurier, Charles David, dit de Mayréna, décédé en Cochinchine en janvier 1891, qui parvint à se faire proclamer roi des Sédangs. Mme David de Mayréna, née Eymard de Lanchastre, est décédée à Paris en 1894.

DAVIEL et DAVIEL de la NÉZIÈRE.

La famille Daviel a occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Normandie.

Elle a été illustrée par Jacques Daviel, né en 1696 à la Barre, au diocèse d'Évreux, célèbre oculiste, décédé à Genève le 30 septembre 1762. Daviel se signala par son dévouement lors de la peste de Marseille, en 1720. Ce fut lui qui découvrit qu'on pouvait guérir la cataracte par l'extraction du cristallin. Il fut nommé dans les dernières années de sa vie conseiller chirurgien et oculiste du Roi. Il lui a été élevé une statue à Bernay en 1891.

Alfred Daviel, petit-neveu du précédent, né à Évreux le 3 mars 1800, décédé à Paris le 12 juin 1856, fut successivement bâtonnier de l'ordre des avocats de Rouen, premier avocat général près la Cour royale de Rouen de 1830 à 1833, procureur général près la même Cour en 1850, ministre de la justice en 1851, sénateur et premier président honoraire à la Cour de Rouen en 1854.

Plus récemment un membre de la famille Daviel s'est consacré aux lettres sous le pseudonyme de Jacques Hébertot et a fondé l'*Ame normande,* revue d'art et de défense nationale.

Un rameau de la famille Daviel est connu sous le nom de Daviel de la Nézière ; un de ses représentants a épousé à Paris en 1903 Mlle de Vauquelin.

DAVIGNON. Armes : d'*or à deux épées de sable passées en sautoir, nouées par une rosette de gueules, soutenues d'une grenade de sable et allumées de gueules, le tout entouré d'une guirlande de chêne et d'olivier de sinople, adextré d'un tiers de gueules, chargé du signe des chevaliers légionnaires brochant sur partie de la guirlande.*

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la famille Davignon dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908.

Jacques Davignon, marchand boursier à Paris, épousa vers 1750 Jeanne-Catherine Liège. Leur fils, Jean-Armand Davignon, né à Paris le 6 janvier 1753, s'engagea en 1768 comme simple soldat, devint chef de bataillon des chasseurs à pied de la garde impériale et officier de la Légion d'honneur et fut créé chevalier de l'Empire par lettres

patentes du 20 avril 1808. Il mourut à Faremoutier en 1831. Son fils, Jean-Louis-Armand Davignon, né à Caen le 27 novembre 1799, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Tours en 1863, fut confirmé, par décret de Napoléon III du 11 février 1863, dans la possession héréditaire du titre de chevalier conféré à son père Il avait épousé en 1842 Mlle Minot. Il en laissa deux fils : 1° Henri Davignon, né à Briançon en 1846, général de division en 1902, commandeur de la Légion d'honneur, qui a des enfants ; 2° Joseph-Justin Davignon, né à Contrexéville, médecin major, chevalier de la Légion d'honneur.

DAVILLIER et DAVILLIER-REGNAULT de SAINT-JEAN-d'ANGÉLY. Armes concédées sous le Premier Empire à la famille Davillier : d'*azur à un orle de six besants d'or* ; *au franc-quartier de gueules à l'épi en pal d'argent*, qui est des barons propriétaires.

La famille Davillier appartenait au XVIIIe siècle au grand commerce de la ville de Montpellier, en Languedoc.

Jean Davillier, négociant à Montpellier, marié vers 1750 à demoiselle Anne Auverny, en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Jean-Antoine-Joseph Davillier, né à Montpellier en 1754, négociant, fut créé pair de France par Napoléon à l'époque des Cent-Jours ; il ne joua pas d'autre rôle politique et mourut à Paris, le 15 janvier 1831, sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Anthoine remariée dans la suite à M. Accarias de Sérionne. Un autre, Jean-Charles-Joachim Davillier, né à Montpellier en 1758, vint se fixer à Paris, acquit dans la finance une fortune considérable, fut régent de la Banque de France, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 septembre 1810, fut appelé par Louis-Philippe à la Chambre des Pairs en 1831 et mourut en 1846. Le baron Davillier était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé Mlle Bréganty, décédée en 1821, dont il eut, entre autres enfants, cinq fils. Deux de ceux-ci, Théodore, né en 1799, conseiller général de Seine-et-Oise, décédé en 1868, et Édouard, né en 1803, décédé à Gisors en 1887, ne laissèrent pas de postérité masculine. Trois autres, Charles, Auguste et Joseph-Henri, furent les auteurs de trois rameaux.

Charles, baron Davillier, né à Paris en 1795, décédé dans la même ville en 1868, épousa Mlle Vernière. Il en eut trois fils dont aucun n'a laissé de postérité masculine. L'un de ces fils, Jean-Charles, baron Davillier, né à Rouen en 1823, amateur distingué, a écrit plusieurs ouvrages estimés sur l'art français.

Auguste Davillier, né en 1797, épousa en 1823 Mlle Passy. Leur fils, Edmond Davillier, né à Gisors en 1824, officier d'ordonnance de

Napoléon III, officier de la Légion d'honneur, épousa en 1854 Flore-Angélique Mongrard, belle-fille et fille adoptive du maréchal comte Regnault de Saint-Jean d'Angély, décédé le 1er février 1870. Il fut autorisé, par décret impérial du 2 novembre 1864, à ajouter à son nom celui de : Regnault de Saint-Jean d'Angély, puis, par un nouveau décret du 20 novembre suivant, à relever après la mort du maréchal le titre de comte de celui-ci. Il mourut en 1908 ne laissant qu'une fille mariée en 1876 au baron Mariani.

Joseph-Henri Davillier, né en 1813, décédé en 1882, fut régent de la Banque de France et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1843 Mlle de Montozon dont il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Maurice, aujourd'hui baron Davillier, a eu une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle Réal.

Principales alliances : Passy, Mongrard-Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Mariani, Dollfus 1842, Champy, de Montozon 1843, Réal, Masson-Bachasson de Montalivet 1874, Sanson, de Noue 1912, de Monti de Rézé, Desprez, de Nervo, Soubiran, etc.

On trouvera dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend d'intéressants renseignements sur la famille Regnault de Saint-Jean-d'Angély. L'auteur de cette famille, Michel-Louis-Étienne Regnault, dit plus tard Regnault de Saint-Jean-d'Angély, était né en 1760 à Saint-Fargeau (Yonne) et était fils d'Étienne-Claude Regnault, avocat, conseiller du roi, bailli du comté de Saint-Fargeau. Il était en 1789 lieutenant de la prévôté de la marine à Rochefort. Il fut élu député du Tiers-État de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély aux États généraux et joua un rôle brillant à la Constituante. Il s'attacha à Bonaparte après le 18 brumaire, fut successivement conseiller d'État, président de section au Conseil d'État, secrétaire d'État de la famille impériale, ministre d'État, député de la Charente-Inférieure à la Chambre des Cent-Jours et grand-officier de la Légion d'honneur et mourut à Paris en 1819. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 21 avril 1808 et avait reçu les armes suivantes : d'*azur à un coq d'argent, la patte droite levée et posée sur le chiffre 4 de sable, surmonté en chef d'une étoile d'argent ; à la bordure componée d'or et de sable ; au franc quartier brochant des comtes ministres employés à l'intérieur.* Il avait reconnu, par acte passé le 3 frimaire an III devant notaires à Paris, un fils naturel, Auguste-Michel-Étienne, né à Paris le 5 août 1794, qu'il avait eu de Mlle Marie-Augustine Chenié, artiste. Auguste-Michel-Étienne Regnault de Saint-Jean-d'Angély eut dans l'armée une brillante carrière, fut nommé général de division en 1848, ministre de la guerre en 1851, inspecteur général de la cavalerie et

commandant en chef de la garde impériale, sénateur en 1852, maréchal de France en 1859 et grand-croix de la Légion d'honneur. Il mourut à Nice en 1870 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mme Mongrard, née Ruby, décédée en 1890 ; mais il avait adopté une fille de celle-ci, Mme Edmond Davillier. Il avait été confirmé, par décret impérial du 20 novembre 1864, dans la possession du titre de comte accordé à son père et avait été en même temps autorisé à transmettre ce titre à son gendre adoptif, M. Davillier.

DAVOIS de KINKERVILLE. Armes : d'*azur à l'aigle éployée de sable, becquée, languée et membrée de gueules.*

Pierre-François Davois, né à Falaise en 1752, fils de Jérôme-Louis, procureur au bailliage de cette ville, et de Marie-Louise Saulnier, fut anobli par lettres patentes du 11 juin 1816 et autorisé par ordonnance du 3 juillet suivant à joindre à son nom celui de : de Kinkerville. Son fils, Stanislas Davois de Kinkerville, épousa Mlle de Beaunay, décédée en 1885 à l'âge de 81 ans ; il en eut deux fils, Henri et Louis, qui sont décédés l'un et l'autre sans avoir été mariés.

DAVOUST. Voyez : Avoust (d') aux Additions du tome XII.

DAVOUT et DAVOUT d'ECKMUHL et d'AUERSTAEDT. Voyez : Avout (d').

DAVRILLÉ des ESSARTS.

Famille bourgeoise anciennement connue à Laval, dans le Maine, qui joint son nom à celui de la terre des Essarts de Martigné.

L'abbé Angot mentionne, dans son *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne,* un Augustin-Benoît Davrillé des Essarts, prêtre, qui obtint, le 10 juillet 1776, une prébende de Saint-Michel de Laval. En octobre 1792 une pétition fut signée pour faire exempter de la déportation ce prêtre *connu pour être le père des pauvres.* Le même auteur mentionne un Antoine-Jean Davrillé des Essarts, marié à Renée Richard, qui était officier municipal à Laval en 1791 et 1792.

Plus récemment M. Henri Davrillé des Essarts, avocat, a été conseiller municipal de Paris.

Principale alliance : Devaux-Haussmann.

DAVY de la PAILLETERIE (Dumas-). Voyez : Dumas-Davy de la Pailleterie.

DAVY de VIRVILLE, en Normandie. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois harpes du même, celles du chef adossées.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille Davy, illustrée par le cardinal du Perron (Jacques Davy), décédé en 1618, appartient à la noblesse de la Basse-Normandie.

On en trouvera une généalogie dans le complément de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du Père Anselme. On en trouvera aussi des tableaux généalogiques dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny. Ces divers travaux sont malheureusement incomplets; ils sont, en outre, en désaccord absolu, au moins pour les premiers degrés.

Le continuateur du Père Anselme fait remonter la filiation suivie à un Jean Davy qui vivait en 1405 avec sa femme, Louise de Thère, et qui possédait la seigneurie du Perron, située sur le territoire de la paroisse de Saint-Aubin-la-Pierre, dans l'élection de Carentan. D'après le même auteur, Guillaume Davy, Sgr du Perron, fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de Monfaut, en 1463, avec son fils, Jean Davy, bailli de Saint-Sauveur-Lendelin. On trouve, en effet, que Guillaume et Nicolas Davy, du lieu de Périers, et Jean Davy, du lieu de Saint-Aubin, dans l'élection de Carentan, firent reconnaître leur noblesse par Monfaut. Labbey donne à ces trois gentilshommes le nom de David. Cependant, lors de la recherche de 1666, les représentants de la famille Davy furent simplement maintenus dans leur noblesse sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, et non pas comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Monfaut en 1463. Jean Davy, Sgr du Perron et du Mesnil, fils de Jean Davy, bailli de Saint-Sauveur-Lendelin, dont il vient d'être parlé, mourut en 1536. Le continuateur du Père Anselme lui attribue, entre autres enfants, trois fils, Jacques, Regnault et Julien Davy, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Le tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin lui attribue un quatrième fils, Louis Davy, Sgr de Quillebert et de Champaigne. Celui-ci épousa Jeanne le Petit et en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, sieur de Munéville, marié en 1592 à Françoise du Bouillon, et Nicolas, sieur de l'Isle, marié en 1599 à Madeleine Drossey. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse par l'intendant Chamillart lors de la recherche de 1666 et paraît s'être éteinte peu de temps après.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Davy, rendit hommage, le 24 juillet 1534, pour sa seigneurie du Perron. Il fut chambellan du roi François Ier et fut nommé, le 14 février 1538, bailli du Cotentin. Il fut père de Pierre Davy, Sgr du Bois-Davy, dans l'élection de Coutances, qui fut maintenu dans sa noblesse, en 1598, par jugement de

M. de Mesmes de Roissy. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Elle paraît être éteinte.

La seconde branche subsiste. Son auteur, Regnault Davy, Sgr de Virville en l'élection de Carentan, fut lieutenant général du Cotentin au bailliage et siège de Carentan. Il avait épousé Françoise du Mesnildot qui est rappelée comme veuve dans un acte du 2 avril 1558. Il laissa, entre autres enfants, trois fils légitimes qui furent les auteurs de trois rameaux ; les représentants de ces trois rameaux furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Regnault eut aussi un fils naturel, Pierre, qui fut légitimé par lettres de 1566 ; ce bâtard fut l'auteur d'un quatrième rameau.

L'auteur du premier rameau, Nicolas Davy, Sgr de Virville, obtint, en mai 1564, des lettres de grâce pour un meurtre dont il s'était rendu coupable. Il fut maintenu dans sa noblesse avec ses fils, en 1598, par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Il avait épousé successivement en 1562 Michelle Sanson et en 1565 Philippine d'Auxais. Renaud Davy, Sgr de Virville, né de la seconde union, épousa en 1621 Madeleine Dupré et continua la lignée. Ce rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours avec distinction. Son chef est connu depuis la Révolution sous le titre de marquis de Virville.

L'auteur du second rameau, Pierre Davy, épousa en 1558 Marthe du Bouillon. Sa descendance, aujourd'hui éteinte, était représentée lors de la recherche de 1666 par plusieurs rameaux qui possédaient les seigneuries de Montcuit, de Feugères, de Rochefort, de Saint-Malo, de Monfeugères, etc., situées dans les élections de Carentan et de Coutances.

L'auteur du troisième rameau, Jacques Davy, Sgr d'Amfreville, en l'élection de Valognes, épousa en 1559 Jeanne de Montaigu. Il fut père d'Adrien Davy, Sgr d'Amfreville, qui épousa en 1584 Anne de Brécey. Un descendant de celui-ci, Charles Davy d'Amfreville, décédé en 1692, fut lieutenant général des armées navales et commandeur de l'ordre de Malte. Il était connu sous le titre de marquis d'Amfreville. Il laissa un fils en bas âge qui fut le dernier représentant de son rameau et qui mourut en 1780 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M[lle] de Montécot.

Pierre Davy, fils naturel de Regnault, auteur de la seconde branche, fut maintenu dans sa noblesse en 1588 par arrêt de la Cour des aides. Il laissa deux fils, Jean, enquesteur à Saint-Sauveur-Lendelin, et Nicolas, demeurant à Périers. Ses descendants, François, Louis et Gilles Davy, domiciliés dans les paroisses du Plessis et de Vaudri-

mesnil, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse, en août 1667, par jugement de l'intendant Chamillart, attendu que les lettres de légitimation de 1566 ne portaient nullement anoblissement. On n'a pu se procurer de renseignements sur la destinée ultérieure de ce rameau naturel.

L'auteur de la troisième branche, Julien Davy, sieur du Perron, embrassa le protestantisme, dut se réfugier pendant quelque temps en Suisse et mourut à Paris en 1583 dans un âge avancé. Il avait épousé Ursine Lecointe. Il en eut deux fils, Jacques et Jean, qui abjurèrent la religion protestante et qui entrèrent dans les ordres. L'aîné de ces deux frères, Jacques Davy du Perron, né en Suisse en 1559 et non pas à Saint-Lô en 1556 comme l'ont avancé plusieurs historiens, joua un rôle politique très important, fut nommé évêque d'Évreux en 1591, prit la plus grande part à la conversion du roi Henri IV, obtint en 1604 le chapeau de cardinal, fut successivement archevêque de Sens en 1605, grand-aumônier de France, ambassadeur, chevalier du Saint-Esprit, etc., et mourut en 1618 en l'hôtel de Sens, à Paris. Jean Davy du Perron, frère du cardinal du Perron, lui succéda sur le siège archiépiscopal de Sens et mourut en 1621.

La famille Davy a donné cinq chevaliers à l'ordre de Malte : René-Hervé Davy de Sortosville en 1660, Charles-Bernardin Davy d'Amfreville en 1716, Charles et Bernard Davy d'Amfreville en 1723 et Louis-Antoine Davy d'Amfreville en 1733.

Marie-Françoise et Catherine-Françoise Davy des Marets, nées en 1723 et en 1725 à Cenilly, au diocèse de Coutances, firent en 1735 des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr.

Pierre Davy, Sgr de Virville, la Rochelle et Vaudremesnil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin.

Principales alliances : Gigault de Bellefonds, Avice, d'Auxais, de Courcy, Ferrand de la Conté, de Pierres 1810, Dezazars 1866, de la Rivière, Clérel 1656, du Mesnildot, Tardif, du Bois, du Mesniladelée, de Brécey, de Sainte-Mère-Église, du Quesne, Doynel de Montécot, de la Bellière, de Jourdan 1895, Ferrand de la Conté, etc.

Il a existé en Basse-Normandie une autre famille noble du nom de Davy. Cette famille portait pour armes : d'*azur fretté d'or; au chef cousu de gueules chargé d'un lion léopardé d'or*. Ses divers représentants, fixés dans les élections d'Avranches et de Mortain, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart après avoir justifié leur descendance de Titus Davy anobli aux francs-fiefs en 1471. Charles Davy, écuyer, sieur de la Basseville; François Davy, sieur du Bourg; Julien Davy,

écuyer, sieur du Domaine ; Nicolas-Jean Davy, écuyer ; Jean Davy, écuyer, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registres d'Avranches et de Mortain). Cette famille paraît s'être éteinte avant la Révolution. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie.

Une famille Davy, qui possédait les seigneuries de Touffreville, de Picaigny, etc., fut maintenue dans sa noblesse, le 10 avril 1670, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle portait pour armes : d'*azur à trois aigles au vol abaissé d'or, soutenant un annelet du même posé en cœur*.

DAVY de BOISROGER, en Normandie. Mêmes armes que la famille Davy de Virville.

Il existe de nos jours dans le département de la Manche une famille DAVY DE BOISROGER sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants. Cette famille porte les armoiries de la famille Davy de Virville et est considérée comme en étant une branche. Elle ne figure pas cependant dans les généalogies de cette famille ; mais on a vu plus haut que ces généalogies sont incomplètes. On ne voit pas que la famille Davy de Boisroger ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Peut-être représente-t-elle la branche aînée de la famille Davy qui possédait près de Coutances une seigneurie du Bois, ou du Bois-Davy. Peut-être aussi représente-t-elle le rameau bâtard, détaché de la seconde branche, qui, lors de la grande recherche de 1666, ne put faire reconnaître ses prétentions nobiliaires par l'intendant Chamillart. Un fief de Boisroger, situé dans l'élection de Coutances, appartenait en 1666 à la famille Fumichon. Étienne-Timothée Davy de Boisroger, originaire des environs de Barfleur, dans le Cotentin, épousa vers 1800 Mlle Boudier de Codeville. Il en eut une fille, Mme d'Auxais, décédée en 1869 à l'âge de 67 ans, et deux fils. L'un de ceux-ci, Adolphe, épousa Mlle de la Moussaye. L'autre, Agénor, épousa Sara Stuart-Black qui mourut à Asnières en 1893 âgée de 79 ans. Il en eut trois filles, Mmes Jullon, Robert Mitchell et Bréhier, et un fils, Agénor Davy de Boisroger, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle Gilbert (aliàs Gilbert de Ghégnies). Un des fils de ce dernier, Agénor, a épousé en 1893 Mlle Baratier, sœur du colonel Baratier.

Principales alliances : Boudier de Codeville, de la Moussaye, d'Auxais, Mitchell, Baratier, de la Seiglière 1901, Drouet de Montgermont 1914, etc.

DAVY de CHAVIGNÉ, de BALLOY, de CUSSÉ. Armes : d'*azur à trois*

cygnes d'argent, 2 *et* 1 ; *au chef d'argent chargé d'une croisette de gueules*. — La branche des Davy de Cussé porte, d'après le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois cygnes d'argent*, 2 *et* 1 ; *au chef cousu de gueules chargé d'une croix pattée d'argent*. — Devise : *Candidus cygnis*.

La famille qui donne lieu à cette notice, originaire de Nantes, passée plus tard à Angers, puis à Paris, appartenait au XVIIIe siècle à la noblesse de robe de cette dernière ville.

Georges Davy, de Nantes, auquel remonte la filiation, épousa en 1572 Jeanne Gaschet. Son fils, François Davy, sieur du Chiron, banquier à Angers, épousa, le 22 janvier 1598, Perrine Chevalier, dont le père était également banquier. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques Davy, sieur du Chiron, qui continua la descendance ; 2° François Davy du Chiron, banquier, secrétaire de l'Unisité d'Angers. Jacques Davy, sieur du Chiron, avocat, procureur et banquier extraordinaire en Cour de Rome, demeurant à Angers, fut échevin de cette ville en 1651 et 1653. Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, il demanda à être maintenu dans sa noblesse en vertu des privilèges des échevins d'Angers, fut renvoyé devant le Conseil d'État, le 29 avril 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et fut maintenu dans sa noblesse, l'année suivante, par arrêt dudit Conseil avec son second fils, Clément Davy, sieur du Chiron, conseiller au présidial d'Angers. Il avait épousé Jeanne Gazeau. Leur fils aîné, René Davy, sieur de Chavigné, marié à la Flèche, le 22 août 1660, à Marie Hibou, fut reçu en 1659 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 23 février 1667, en vertu du privilège de son office par jugement de l'intendant Voisin de la Noiraye. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, François, continua la descendance et dont un autre, Claude, décédé sans postérité en 1744, fut reçu en juin 1704 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris. François Davy de Chavigné épousa Anne-Marie Damourette par contrat passé le 24 janvier 1702 à Azé, près de Château-Gontier. Son fils, autre François Davy de Chavigné, Sgr de Cussé, né à Château-Gontier en 1706, reçu en 1730 auditeur et en 1744 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, épousa dans cette ville, le 13 juillet 1745, Marie-Anne Josson, fille d'un conseiller auditeur en la Chambre des comptes. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, François-Auguste et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, François-Auguste Davy de Chavigné,

né à Paris en 1747, fut reçu en 1768 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de cette ville. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris et à celles du bailliage de Provins, où il possédait la seigneurie de Balloy. Après la suppression de la Chambre des comptes il embrassa la profession d'architecte. Un de ses descendants, Claude-Henri Davy de Chavigné, décédé en 1892 à l'âge de 71 ans, fut longtemps directeur du haras d'Annecy. Un autre, M. Davy de Chavigné de Balloy, marié en 1886 à Mlle Tiersonnier, a été ministre plénipotentiaire. Paul Davy de Chavigné, colonel de cuirassiers, a épousé en 1877 Mlle de Lardemelle.

La branche cadette est connue sous le nom de Davy de Cussé. Son auteur, Antoine Davy de Chavigné de Cussé, fut pourvu, le 14 janvier 1774, de la charge de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris qu'il conserva jusqu'à sa suppression, en 1790. Antoine-Léon Davy de Cussé, né à Saint-Servan en 1822, vint en 1857 se fixer à Vannes et mourut dans cette ville en 1886. De son mariage avec Mlle de Labadie il laissa trois fils dont l'aîné, Henri, né en 1852, a été camérier de cape et d'épée de S. S. Léon XIII et chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Claude Davy, sieur du Chiron, chanoine de l'église d'Angers ; feu René Davy, sieur de Chavigné, suivant la déclaration de sa veuve, Marie Hibou ; feu Clément Davy, écuyer, sieur du Chiron, suivant la déclaration de sa veuve, Anne de Roye ; et François Davy, prêtre, chapelain de Sainte-Maurille, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angers).

La famille Davy a fourni des magistrats en la Chambre des comptes de Paris, deux conseillers auditeurs en la Chambre des comptes de Bretagne (René Davy, sieur de Chavigné, en 1659, et Claude Davy du Chiron en 1680), etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : de Lardemelle 1877, de Martimprey 1910, Tiersonnier, Guyot d'Amfreville 1909, Rosset de Tours 1906, de Perrey, Morillot, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'un certain nombre de familles Davy, très notables, qui ont existé en Anjou et en Bretagne et avec lesquelles on l'a souvent confondue.

La famille Davy de Vaux portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'argent et en pointe d'un épi d'or*. On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique. Noble homme Alain Davy était conseiller au présidial d'Angers dans les premières années du XVIIe siècle. Il avait épousé, par contrat du 7 juin 1607, Marguerite Vollaige, fille de Joa-

chim, marchand. Leur fils, noble homme René Davy, sieur de Vaux, fut également conseiller au présidial d'Angers. Il épousa, le 9 janvier 1635, Charlotte Eslys, dont le père, Adam d'Eslys, avait été maire d'Angers en 1633 et qui fit son testament le 11 janvier 1675. Il en eut trois fils : 1° Jacques Davy, sieur de Vaux, qui fut père de Jacques-Claude Davy, né à Paris en 1680 ; 2° René Davy de Vaux, né en 1642, dont le fils, René Davy de Vaux, marié à Jeanne Chantelou de Portebize, fut reçu en 1728 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Bretagne ; 3° Charles Davy, sieur du Mottay, receveur des décimes du clergé de l'évêché d'Angers, marié en 1682 à Catherine Chotard, dont la fille, Françoise-Charlotte, épousa en 1702 Jacques-René de la Béraudière.

La famille Davy de la Fautrière avait vraisemblablement eu dans le passé une origine commune avec la famille Davy de Vaux. Elle portait à peu de chose près les mêmes armoiries : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un épi, le tout du même*. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. On en trouvera aussi une généalogie, malheureusement bien incomplète, dans les *Recherches généalogiques sur les familles des maires d'Angers* de M. Gontard de Launay. Laurent Davy, sieur de la Fautrière et de Béligan, receveur des deniers de la ville d'Angers, puis maître particulier des eaux et forêts d'Anjou et secrétaire de la Reine, fut échevin d'Angers en 1593, puis maire de la même ville en 1606 et fut anobli par ses fonctions. Il avait épousé Renée le Parlier. Leur fils, Laurent Davy, écuyer, sieur de la Fautrière, baptisé en 1587, conseiller au Grand Conseil, maître des requêtes en 1619, décédé en 1625, épousa en 1618 Élisabeth de la Guette. Il fut père de René Davy, Sgr de la Fautrière, né en 1619, conseiller au Parlement de Paris, grand-père de Guillaume Davy de la Fautrière, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris en 1688, qui épousa en 1698 Marie-Anne Chevalier, et bisaïeul de Louis Davy de la Fautrière, né à Paris en 1700, décédé en 1756.

Une famille Davy appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de la Flèche. Elle possédait dans les environs de cette ville les terres des Piltières et de la Barillère. M. de Maude, dans son *Armorial du Mans*, lui attribue les armes suivantes : d'*argent à trois étoiles de sable*. Un de ses représentants, Urbain-René Davy des Piltières, né à la Flèche, fils de maître Urbain Davy des Piltières, avocat, sénéchal de la prévôté d'Anjou, procureur de ladite ville, et de Marie-Charlotte Houssayes, était avocat au présidial de sa ville natale quand il fut élu député suppléant du Tiers État d'Anjou aux États généraux de 1789 ; il n'eut pas l'occasion de siéger.

Il a existé en Bretagne une autre famille Davy qui a, elle aussi, donné plusieurs magistrats à la Chambre des comptes de Nantes. Cette famille portait pour armes : d'*argent à une coquille de gueules accompagnée de trois croissants* (aliàs *de trois croix*) *d'azur*. Jehan Davy fut miseur de la ville de Nantes en 1432. Yvon et Guillaume Davy furent conseillers en la Chambre des comptes de Nantes l'un en 1492, l'autre en 1532. Sire Jacques Davy, marchand, fut échevin de Nantes en 1571 et 1573. Guillaume Davy de la Guérinière, avocat, fut échevin de Nantes en 1599 et 1600 et sous-maire en 1601. Noble maître Hyacinthe Davy de Villée, avocat, fut un des volontaires du combat de Saint-Cast, en 1758. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse d'abord en 1699 par jugement de l'intendant, puis, en 1774, sur preuves de sept générations, par arrêt du Parlement de Bretagne.

DAX d'AXAT (de) **et AX de CESSALES et de VAUDRICOURT** (d'). Armes : d'*azur à un chevron d'or chargé sur la pointe d'une quintefeuille de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *un dragon au naturel à dextre et un lion aussi au naturel à sénestre*. — Cimier : *un blaireau au naturel taré de front, issant de la couronne*. — Devise : *Decus et tutamen in armis*.

La famille DE DAX, ou D'AX, originaire de Carcassonne, appartient à la noblesse du Languedoc.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Ange-Jean-Michel d'Ax de Cessales, né en 1767, fit en 1777 pour être admis à l'École militaire.

La filiation suivie remonte à Roland Dax, ou Days, bourgeois de Carcassonne, consul de cette ville en 1437 et 1443, qui fit son testament le 22 juillet 1445. Roland Dax avait épousé Berthemine de la Jugie, d'une famille de Rieux, qui fit son testament en 1451. Leur fils, Arnault Dax, consul de Carcassone en 1452, 1458, 1465 et 1492, acquit de la famille de la Jugie, par acte du 11 avril 1457, la terre et seigneurie de Leuc, dont il reçut l'investiture par lettres d'anoblissement du mois de juillet de cette même année. Il avait épousé, le 14 janvier 1451, Jordanne Taverne, fille d'un marchand drapier de Carcassonne. Il fit son testament le 14 mai 1478 et mourut cette même année. Jean Dax, Sgr d'Axat, de Leuc, de la Serpent, fils du précédent, fut viguier de Carcassonne en 1491, suivit le roi Charles VIII en Italie et fut tué en 1495 au siège de Gaete. Il avait contracté une très brilllante alliance et avait épousé, le 22 août 1476, Constance de Narbonne, fille de Nicolas, Sgr de Nébias, et de Judith

de Lévis de Léran. Il eut trois fils dont l'aîné, François, continua la lignée et dont le plus jeune, Antoine, fut nommé évêque d'Aleth en 1565. François Dax, Sgr de Leuc et de la Serpent, épousa d'abord en 1514 Marguerite de Pelet, puis, en 1524, Geoffrine de Saint Jurien de Saint-Félix. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean Dax, Sgr de Leuc et de Trébas, né du premier lit, chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1551 à Marguerite de Saint-Félix, qui acquit, en 1591, une partie de la seigneurie de Cessales et qui continua la lignée ; 2° Pierre Dax, Sgr de la Serpent, né du second lit en 1526, gouverneur des diocèses de Limoux et d'Aleth, chevalier de l'Ordre du Roi, décédé en 1600, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 1er septembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et paraît s'être éteinte vers la fin du XVIIe siècle. François Dax, Sgr de Leuc et de Trébas, fils de Jean et de Marguerite de Saint-Félix, fut chevalier de l'Ordre du Roi et épousa en 1578 Anne d'Astorg de Monbartier. Ses deux petits-fils, Jean Dax, qualifié baron d'Axat, sénéchal de Limoux, marié en 1660 à Isabeau de Bruyères de Chalabre, et Anne Dax, Sgr de Cessales, marié en 1678 à Isabeau d'Esperonnat, furent maintenus dans leur noblesse, le 22 août 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant, après avoir justifié leur filiation depuis 1478. Ils furent les auteurs de deux branches.

Jean Dax, auteur de la branche aînée, fut père de François Dax, connu le premier sous le titre de marquis d'Axat, qui épousa en 1701 sa cousine, Gabrielle de Bruyères-Chalabre et qui continua la descendance, et d'Anne de Dax d'Axat, qui fut admis en 1704 dans l'ordre de Malte, grand-père de Guillaume de Dax, marquis d'Axat, né en 1705, page de la Grande Écurie en 1722, qui épousa en 1726 Henriette de Grégoire des Gardies et qui mourut dès l'année suivante, et bisaïeul de Marc-Antoine de Dax, marquis d'Axat, né en 1728, page de la Grande Écurie en 1743. Celui-ci fut le dernier représentant de sa branche et mourut en 1788 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté, en 1756, avec Mlle de Saint-Priest. Il laissa tous ses biens, notamment la terre d'Axat, à un des représentants de la branche cadette, Jean d'Ax de Cessales.

La branche cadette adopta l'orthographe D'AX. Son chef, Jean d'Ax, connu sous le titre de baron de Cessales, né en 1682, épousa en 1719 Mlle de Cézat. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-François et Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

L'auteur du premier rameau, Jean-François d'Ax, baron de Cessales, épousa en 1767 Mlle de Cabestany de Soler. La descendance de leur troisième fils, Louis d'Ax de Cessales, marié à Mlle de Saunhac, est

aujourd'hui représentée par deux sous-rameaux dont le second est connu sous le nom de : d'Ax de Vaudricourt.

L'auteur du second rameau, Jean, chevalier d'Ax de Cessales, né en 1738, marié à Mlle de Chiavary, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Roussillon. Il obtint en 1777 l'admission à l'École militaire de son fils, Ange-Jean-Michel d'Ax. Celui-ci recueillit en 1788 l'héritage de son cousin, Marc-Antoine de Dax, marquis d'Axat, dernier représentant de la branche aînée. Il prit alors le titre de marquis de Dax d'Axat. Il fut maire de Montpellier sous la Restauration, obtint, le 19 juillet 1824, un jugement du tribunal civil de cette ville décidant que son nom patronymique serait celui de : de Dax et mourut en 1847. Il avait épousé Mlle de Saint-Priest, fille du ministre de Louis XVI. Il fut le bisaïeul d'Ernest, marquis de Dax d'Axat, né à Montevideo en 1860, consul de l'Uruguay, propriétaire du château d'Axat (Aude), qui a épousé en 1887 Mlle de Fréjacques de Bar et qui en a eu plusieurs enfants.

La famille de Dax a fourni des officiers de mérite, une demoiselle de Saint-Cyr en 1780, etc.

Principales alliances : Arnaud de Neffiès 1485, de Narbonne 1476, de Pelet 1514, de Sarret, de Saint-Félix 1551, de Montesquiou, d'Astorg 1578, d'Astarac, de Bénavent, de Monstron d'Escouloubre 1614, de Bruyères de Chalabre 1660, 1701, de Castéras de Villemartin, de Grégoire des Gardies 1726, Guignard de Saint-Priest 1756 et vers 1795, de Saunhac, Lannes de Montebello, de Chiavary, Durand de Fontmagne, de Fréjacques de Bar 1887, du Puy, d'Alverny 1618, de Génibrouse, de Villeneuve, de Saint-Jean 1664, de Béon, etc.

DÉALIS de SAUJEAN. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois lys de jardin d'argent, posés en pal, 2 et* 1.

La famille Déalis, ou de Alis, appartient à la noblesse de Guienne. D'après la tradition elle serait originaire d'Irlande et serait venue s'établir en Bordelais à la suite d'Édouard III, roi d'Angleterre.

Elle paraît être distincte de celle d'un Guy de Alis, chevalier d'Excideuil, en Périgord, qui donna en 1302 aux héritiers d'Hugues de Roffignac quittance de la dot de sa fille, Marguerite de Roffignac, femme de son neveu Guy. Ce gentilhomme portait pour armes : *fascé de... et de... ; au chef bretessé de...*

Gabriel de Alis, sieur du Luc, auquel remonte la filiation, travaillait en 1520 à la rédaction des Coutumes de Guienne. Ce même Gabriel de Alis, Sgr de Carnet, en Médoc, de Saint-Sulpice et de Berneux, était en 1528 conseiller au Parlement de Bordeaux. Il était encore en exercice quand il fit son testament le 30 juin 1545. Il avait épousé

N... Arnoul, puis Isabeau de Chaussade qui vivait encore en août 1550. Monsieur maître Joseph de Alis, sieur de Saint-Sulpice de Brannens, était en 1554 conseiller au même Parlement. Il figura le 23 mai 1557 au rôle du ban et de l'arrière-ban du Bazadais et transigea le 2 mai 1556 avec son frère, François de Alis, Sgr de Carnet. Il était en 1573 président au Parlement de Bordeaux. Il avait épousé Catherine de Pontac qui fit son testament le 28 janvier 1608. Il en eut au moins trois fils, Geoffroy, Jean et Joseph, nés en 1561, 1563 et 1565.

Saubat Déalis, écuyer, Sgr de Montplaisir, fut maintenu dans sa noblesse, le 5 juillet 1625, par arrêt du Parlement de Bordeaux. Il avait épousé en 1633 Isabeau de Sauvenelle. Leur fils, Barthélemy Déalis, écuyer, Sgr d'Escalette, marié en 1664 à Françoise Achard, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 27 juillet 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Il fut lui-même père d'Isaac de Alis, écuyer, Sgr d'Escalette, qui épousa, le 21 octobre 1691, Marie Jouglans, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bordeaux) et dont le fils, Jean-Luc, n'eut pas de postérité masculine, et de Joseph Déalis, chevalier, Sgr de Saujean, Cosgr d'Escalette, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Jean-Paul Déalis de Saujean d'Escalette, vint se fixer en Périgord après le mariage qu'il contracta, le 21 juin 1722, avec Marie Juilhot. Celle-ci lui apporta la terre de la Devise, située dans le canton actuel de Montpon, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Antoine Déalis de Saujean, chevalier, Sgr de la Devise, fils de Jean-Paul, servit dans les gardes du corps. Il épousa en 1768 Louise Borros de Gamanson et fut père de François Déalis de Saujean, né en 1775, qui épousa Jeanne Bellet et dont la descendance subsiste assez obscurément.

M. Déalis de Saujean fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux; mais il fit défaut.

La famille Déalis de Saujean n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des gardes du corps, des médecins.

Principales alliances : de Pontac, de Callières 1714, de Gauffreteau 1755, de Piis, de Calmeil, Bodet de la Valade 1736, Desmier de la Vaure 1737, etc.

DEAN de LUIGNÉ et de SAINT-MARTIN. Armes : d'*argent à un lion de pourpre, armé de gueules.* — Supports : *deux lions.* — Cimier : *une tortue.* — Devise : *Vigor in virtute.*

La famille Dean appartient à la noblesse du Maine et de l'Anjou.

Saint-Allais en a donné dans son *Nobiliaire universel* une généalogie très fantaisiste dans laquelle il la fait descendre de Frédéric

Dean, écuyer, décédé en Irlande le 15 octobre 1017. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* des renseignements plus sérieux sur la famille Dean. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que René-Toussaint Dean de Luigné fit en 1772 pour être admis à l'Ecole militaire.

Dans la réalité la famille Dean est honorablement connue depuis le xve siècle dans la bourgeoisie de Château-Gontier. Son chef, François Dean, qui représente le xxviie degré de la généalogie de Saint-Allais, épousa vers 1620 Anne Courcier. Maître François Dean, sieur de la Soulleterie, fils des précédents, remplissait sous Louis XIV les fonctions assez modestes de conseiller du Roi, receveur des consignations à Sablé. Il épousa en 1659 Elisabeth Trochon, héritière de la terre de Luigné dont sa descendance conserva le nom. Il obtint, paraît-il, du roi d'armes d'Irlande un certificat attestant qu'il appartenait à une noble famille irlandaise et qu'il descendait de Frédéric Dean, décédé en 1017, dont il a été parlé plus haut. Ce certificat aurait été confirmé, le 23 novembre 1694, par acte du roi Jacques II, alors exilé en France. On sait avec quelle réserve on doit accepter les certificats de ce genre. Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque la famille Dean n'était pas considérée comme appartenant à la noblesse française et que ses membres ne portaient pas les qualifications nobiliaires. François Dean, écuyer, Sgr de Luigné, fils de François et d'Élisabeth Trochon, était trésorier des gardes du corps de Sa Majesté et demeurait à Paris, rue Boutdebise, paroisse Saint-Séverin, quand il épousa, par contrat du 1er septembre 1697, Catherine de Marisy, fille du sieur Étienne de Marisy, marchand et bourgeois de Paris. Il régularisa sa situation nobiliaire en se faisant pourvoir, en 1700, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Pau et fit son testament le 15 décembre 1704. Il fut père de François Dean, écuyer, Sgr de Luigné, né en 1698 à Feins, au diocèse d'Angers, demeurant à Chateau-Gontier, qui épousa, le 17 janvier 1718, Marie Poisson de Gastines, et grand-père de René-Emeric Dean, chevalier, Sgr de Luigné, né à Château-Gontier en 1730, capitaine au régiment de Champagne, qui épousa, le 24 janvier 1757, Louise-Olympe Rallier, fille d'un contrôleur des guerres. Mme de Luigné, née Rallier, fut fusillée au Champ des Martyrs avec une de ses filles le 1er février 1794. Ses deux fils, René-Toussaint, né en 1758 à Coudray, au diocèse d'Angers, et Étienne-Thomas, furent les auteurs de deux branches.

Ce fut l'aîné de ces deux frères, René-Toussaint Dean de Luigné, qui fit en 1772 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il épousa en 1781 Mlle de Quatrebarbes et fut père de Charles-

François Dean de Luigné, décédé à Château-Gontier en 1873, qui épousa en 1813 Mlle de la Tullaye. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre de Luigné. Elle n'est pas titrée. On en trouvera les derniers degrés dans les *Tableaux des parentés de mes enfants* du baron de Saint-Pern.

L'auteur de la seconde branche, Étienne-Thomas Dean de Luigné, page de Madame en 1776, fut député de la Mayenne sous la Restauration. Son fils, René-Émeric Dean, fut connu sous le nom de DEAN DE SAINT-MARTIN après le mariage qu'il contracta en 1812 avec Mlle de la Lande de Saint-Martin. Il a laissé postérité.

Principales alliances : Poisson de Gastines 1718, de Quatrebarbes 1781, de la Tullaye 1813, le Chapelier de la Varenne 1843, de Boissieu 1868, Bouchard de la Poterie 1839, de Biré 1897, Bernard du Port 1844, de Mieulle 1889, Tresvaux du Fraval 1863, Poinçon de la Blanchardière-Jan de la Hamelinaye 1881, de Labbey de la Besnardière 1905, O'Madden, Loncle de Forville 1904, de Pommereul 1893, de Buor 1913, etc.

DEBAILLARD du LYS. Voyez : BAILLARD DU LYS (DE).

DEBAN de LABORDE (de). Voyez : DEDEBAN DE LABORDE.

DEBETS de LACROUSILLE. Armes : *de gueules à un vol d'argent ; au chef du même chargé de trois quintefeuilles de sable*. — On trouve aussi sur des cachets du XVIIIe siècle les armes suivantes : d'*argent à un oiseau de proie tenant dans ses serres et sous son bec un petit oiseau ; au chef de... chargé de trois croisettes de...*

La famille DEBETS est anciennement et très honorablement connue dans la haute bourgeoisie du Périgord.

On trouvera sur elle de courtes notices dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896 et dans l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac.

Ses membres portaient au XVIIIe siècle la qualification de noble bourgeois de Périgueux à laquelle ils joignaient parfois celle d'écuyer.

Jean de Betz, conseiller élu en l'élection de Périgueux, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que la famille les porte encore de nos jours.

La famille Debetz a eu pour berceau l'ancienne paroisse de Saint-Martial-Laborie. François Debetz, né à Saint-Martial en 1706, vint exercer à Périgueux la profession d'avocat et se fit recevoir bourgeois de cette ville. Son fils, Jean Debetz de Lacrousille, né en 1737, fut un avocat réputé au présidial de Périgueux. Il fut père de Pierre Debets de Lacrousille, avocat très distingué, chevalier de la Légion

d'honneur, décédé en 1850, et grand-père d'Amédée Debets de la Crousille, né à Périgueux en 1801, docteur en médecine, député de la Dordogne en 1848, décédé en 1851. Ce dernier avait épousé Mlle Debelleyme, fille d'un notaire de Périgueux et cousine de M. de Belleyme qui fut préfet de police sous Charles X. Il en laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Ernest, décédé en 1906, a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Périgueux et a longtemps fait partie du Conseil général de la Dordogne.

La famille Debets de Lacrousille a fourni des consuls de Périgueux, un garde du corps du roi Louis XVI, retraité comme colonel sous la Restauration, un bâtonnier de l'ordre des avocats de Périgueux, des docteurs en médecine, etc.

Principales alliances : Brou de Lamothe, Boissat 1783, de Belleyme, de Siorac, de Compreignac, du Port de Loriol 1895, etc.

La famille Debets de Lacrousille est peut-être une branche, détachée à une époque reculée, d'une famille Besse, ou Bais, ou Debetz, qui a occupé un rang distingué dans la même région. Cette famille était originaire de la juridiction de Verteillac. Elle portait pour armes : d'*azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules*. On lui attribue aussi les armes suivantes : d'*or à une branche* de *laurier de sinople accostée de deux cœurs de gueules*. Elle a possédé dans les environs d'Allemans les seigneuries de Beaurepaire, de Montazeau, du Breuil, de Beauchamps, de Rochette, de la Dot, etc. Un de ses membres Jean de Bays, sieur du Breuil, élu en Périgord, épousa en 1670 Hilarie Gilbert. Il fut père de Guy de Bays, ou Debetz, écuyer, sieur de la Dot, qui n'eut que des filles, et de Jean du Bays, sieur de Beauchamps, décédé en 1749, qui fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Jean Debetz, écuyer, Sgr du Breuil, fils de ce dernier, épousa en 1736 Mlle de Foucauld de Pontbriand et en eut un fils nommé Jean. Louis Debetz, écuyer, de la paroisse d'Allemans, épousa en 1790 Jeanne de Pindray d'Ambelle. Barthélemy de Bays, sieur de Beaurepaire, épousa vers la même époque Mlle de Fayard. Leur fils, Guy-Gustave Debetz de Beaurepaire, né en 1792, marié en 1850 à Mlle Bonhor, a laissé deux filles, Mmes Dervaux et Grant de Bellussière de Luxolière, qui ont été les dernières représentantes de leur famille.

DEBONNAIRE. Voyez : Bonnaire (de).

DEBONNAIRE de FORGES et de GIF. Armes : *de gueules*, aliàs *d'azur*, *à un chevron d'or accompagné de trois besants du même*.

La famille Debonnaire appartenait au XVIIIe siècle à la noblesse de robe parisienne.

Elle est originaire du Maine. D'après un manuscrit conservé au Cabinet des Titres et connu sous le nom de *Généalogies parisiennes*, son auteur, Pierre Bonnaire, était marchand au Mans dans les premières années du XVIIe siècle. Il eut un fils, autre Pierre de Bonnaire, avocat en la sénéchaussée et enquêteur au présidial du Mans, qui en 1625 se qualifiait sieur de Marcé du chef de sa femme, Renée Courtin. Celle-ci était fille d'un avocat au présidial du Mans; elle était veuve en 1657. Pierre III Debonnaire, Sgr de Marcé, fils des précédents, vint se fixer à Paris et fut reçu, le 27 juillet 1661, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de cette ville; il était doyen de cette chambre en 1706. Il résidait au Cloître-Notre-Dame, paroisse Saint-Jean-le-Rond, quand, en janvier 1688, il recueillit la succession de sa tante, demoiselle Marguerite Debonnaire, veuve de noble Guillaume le Paintre, conseiller du Roi, contrôleur ancien au grenier à sel du Mans. Il était en 1693 civilement séparé quant aux biens de sa femme, Catherine Mérault, demeurant au Mans, fille d'un auditeur en la Chambre des comptes. Celle-ci était veuve en 1711. Elle eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Augustin Debonnaire, fut lieutenant des vaisseaux du Roi. Un autre, Charles-Joseph de Bonnaire, Sgr de Marcé, fut vicaire général du Mans et laissa pour héritier son neveu, Pierre-Charles de Bonnaire, Sgr de Gif. Deux enfin, Pierre de Bonnaire, écuyer, Sgr de Forges, chevalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi au château de Bayonne, décédé en octobre 1735, et Charles de Bonnaire de Marcé, reçu, le 14 avril 1704, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris, furent les auteurs de deux branches, celle des seigneurs de Forges et celle des seigneurs de Gif.

Le chef de la première branche, Pierre-Charles Debonnaire, procureur général au Grand Conseil, obtint, par lettres patentes de mai 1757, l'érection en baronnie de la seigneurie de Forges qu'il possédait près de Montereau, dans le département actuel de l'Yonne. M. Debonnaire de Forges fut reçu en 1768 maître des requêtes au Conseil d'État; il possédait encore sa charge en 1789. Louis-François Debonnaire, baron de Forges, marié à Mlle Joly de Fleury, décédé en 1836, fut maître des requêtes au Conseil d'État et chevalier de la Légion d'honneur. Il laissa deux filles et un fils, Alfred Debonnaire, baron de Forges. Celui-ci paraît avoir été le dernier représentant de sa branche. Il avait épousé en 1850 Flavie d'Elbée, veuve de M. Charlier de Gerson, décédée à l'âge de 31 ans en août 1851.

L'auteur de la seconde branche, Charles de Bonnaire de Marcé, fut père de Pierre-Charles de Bonnaire, Sgr de Gif, né le 30 mars 1709, reçu en 1731 conseiller au Grand Conseil, décédé à Paris le 18 oc-

tobre 1788, qui épousa en 1737 Charlotte-Françoise Nau, fille d'un conseiller au Parlement. Ce Pierre-Charles Debonnaire devint seigneur de Marcé par héritage de son oncle, le vicaire général du Mans ; il vendit cette terre en 1776 à la famille Menjot d'Elbenne qui la possède encore. Son fils, Charles-Louis Debonnaire, chevalier, Sgr de Gif, reçu, le 19 août 1776, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, épousa Denise-Julie Quatresoux de la Motte dont il eut au moins trois fils : Louis-Charles, né en 1785, Hyacinthe-Victor, né en 1789, et Louis-Théodore, né en 1796. Blanche-Jeanne Debonnaire de Gif, fille de Mme de Gif, née des Maisons, épousa en 1881 le comte de Sampigny d'Issoncourt. Cette branche paraît être également éteinte dans les mâles ; mais elle est encore (1914) représentée par Mmes de Bonnegarde et de Riberolles, nées Debonnaire de Gif.

Principales alliances : Courtin, de Boisjourdan, de Liniers 1857, Pasquier, de Bertier de Sauvigny, des Maisons 1855, de Sampigny d'Issoncourt 1881, d'Elbée, de Quatrebarbes 1758, Joly de Fleury, de Loustal 1888, du Pouy de Bonnegarde, le Pelletier de Glatigny, Nau, Quatresoux, etc.

La famille Debonnaire de Gif et de Forges est distincte de diverses familles de Bonnaire qui ont existé en Picardie et en Sénonais et dont il a été parlé en leur lieu. Elle est également distincte de celle d'Anne-Joseph de Bonnaire de Saint-Rémy, né à Nemours le 23 novembre 1693, contrôleur alternatif des trésoriers généraux de la maison du Roi, ancien directeur des finances, qui fut pourvu en 1753 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Celui-ci était fils de René Debonnaire, sieur de Saint-Rémy, commissaire de la maréchaussée de Nemours, et d'Anne Perrault. Il mourut à Paris en 1756 sans laisser de postérité.

DEBUTERIE (Majou de la). Voyez : MAJOU DE LA DEBUTERIE.

DECAN de CHATOUVILLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : d'*azur à une croix d'hermines chargée d'un lis au naturel et cantonnée de quatre gerbes d'or*.

Ancienne famille de l'Ile-de-France sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Un M. DECAN était en 1789 lieutenant général de police à Meaux.

Vincent-Benoît Decan épousa à Paris, le 10 août 1723, Marie-Anne Audinot. Il en eut deux filles, Mmes Bricogne et Chauchat, et un fils, Benoist Decan, né en 1724. Celui-ci fut substitut du procureur général au Grand Conseil et mourut en 1791. Il avait épousé en 1759 Mlle le Loutre, fille d'un avocat. Leur fils, Benoît-Barthélemy Decan,

né à Paris en 1760, magistrat, fut autorisé le 28 février 1815, par décret du roi Louis XVIII, à joindre à son nom celui de : de Chatouville. Il fut anobli, le 25 février de la même année, par lettres patentes du même prince, qu'il fit enregistrer le 6 février 1816, et obtint, en même temps, le règlement de ses armoiries. De son premier mariage avec Mlle Doulcet de Deuil, fille d'un secrétaire du Roi, il laissa deux fils qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine : 1° Barthélemy-Benoist Decan de Chatouville, né en 1788, notaire à Paris, maire du IIIe arrondissement de cette ville, officier de la Légion d'honneur ; 2° Auguste-Benoist Decan de Chatouville, officier de cavalerie.

La famille Decan de Chatouville n'est pas titrée.

Principales alliances : Chauchat, Bricogne, Doulcet, d'Artigues 1867, Piston d'Eaubonne 1894, de Callières 1912, Rémy de Méry, Douillard de Mahaudière 1906, etc.

DECAUX. Voyez : Caux (de).

DECAZES. Armes : d'*argent à trois têtes de corbeau arrachées de sable, 2 et 1*. — La famille Decazes a aussi porté les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à un chevron d'argent surmonté d'une étoile de même et accompagné de trois têtes de corbeau coupées d'or, 2 et 1*. — Les règlements d'armoiries de 1816 et de 1819 attribuent au vicomte Joseph-Léonard Decazes les armes suivantes : d'*argent à trois têtes de corbeau arrachées de sable ; au bâton alaisé de gueules posé en abîme*.

La famille Decazes, ou de Cazes, est fort anciennement connue à Libourne, en Guienne. On trouve qu'un Raymond de Cazes fut maire de cette ville en 1404 et 1406.

L'aïeul des représentants actuels, Raymond Decazes, sieur de la maison noble de Figeac, marié à Jacquette de Bourguilhem, fut, paraît-il, anobli en 1595 par lettres du roi Henri IV en récompense de son dévouement à la cause royale. Soit parce qu'il exerçait quelque profession incompatible avec la noblesse, soit pour toute autre raison, on ne voit pas que Raymond Decazes ni ses descendants aient profité de cet anoblissement. La famille Decazes n'était pas considérée comme noble avant la Révolution et ses représentants ne portaient pas les qualifications de la noblesse. Elle ne chercha jamais à faire régulariser sa situation nobiliaire et ne prit pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Guienne.

François d'Ecazes, conseiller au présidial de Libourne, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'argent surmonté d'une étoile de même et accompagné de trois têtes de corbeau coupées d'or, deux en chef, une en pointe*. Jean de

Cazes, substitut du procureur du Roi en la sénéchaussée de Libourne, et N..., veuve de Jean Cazes, bourgeois de Libourne, eurent leur blason enregistré d'office au même Armorial.

Jean-Joseph Decazes, né le 2 octobre 1659, conseiller au présidial de Libourne, jurat de cette ville en 1730 et 1731, avait épousé en 1697 Marie Moreau. Deux de leurs fils, François et Jean-Joseph Decazes, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Joseph Decazes, né en 1699, avocat au Parlement de Bordeaux, fut jurat de Libourne en 1742 et 1743. Il avait épousé en 1726 Élisabeth Viaud. Leur descendance, demeurée non noble, s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours.

L'auteur de la branche aînée, François Decazes, fut notaire royal et procureur au présidial de Libourne. Il épousa Marie-Catherine Duperrieu dont il eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Michel et Thomas Decazes, furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau de la branche aînée, Michel Decazes, sieur de Monlabert, né à Libourne en 1747, fut de 1777 à 1790 lieutenant particulier au présidial de cette ville. Il fut plus tard conseiller général de la Gironde et officier de la Légion d'honneur et mourut fort âgé en 1833 au château de la Grave, près de Libourne. Il avait épousé en 1779 Catherine Trigant. Il en eut deux filles, Mme Lacaze et Mme Princeteau, et deux fils, Élie et Joseph-Léonard Decazes. Ceux-ci furent les auteurs de deux sous-rameaux.

L'aîné de ces deux frères, Élie Decazes, né en 1780 à Saint-Martin-de-Laye, près de Libourne, fut l'artisan de la grande situation de sa famille. Marié très jeune, en 1805, à Mlle Muraire, fille d'un premier président à la Cour de cassation, Élie Decazes fut nommé conseiller à la Cour de Paris, puis conseiller de cabinet de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et enfin, en 1811, secrétaire particulier de Madame, mère de l'Empereur. Il se rallia aux Bourbons après les événements de 1814, fut nommé préfet de police en 1815 et ne tarda pas à acquérir la confiance du roi Louis XVIII auprès duquel il jouit du plus grand crédit. Ce prince lui conféra le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 27 janvier 1816, le créa pair de France héréditaire par ordonnance du 31 janvier 1818 et lui confia le ministère de l'intérieur, puis la présidence du Conseil. Le comte Decazes, qui était veuf sans enfants, contracta à cette époque une très brillante alliance ; il épousa, le 11 août 1818, Egédie de Sainte-Aulaire, fille du comte de Sainte-Aulaire, pair de France et membre de l'Académie française. A l'occasion de son mariage il reçut le titre

de duc de Glücksberg par diplôme du 14 juin 1818 du roi de Danemark dont sa fiancée était un peu parente. Forcé de quitter le ministère après l'assassinat de duc de Berry, il fut nommé ambassadeur à Londres, reçut une gratification de 800 000 francs et fut enfin créé duc héréditaire par lettres patentes du 30 avril 1822. Le duc Decazes se rallia à la monarchie de Juillet, devint en 1834 grand référendaire de la Chambre des pairs, vécut à l'écart après la révolution de 1848 et mourut à Paris en 1860. Il était commandeur du Saint-Esprit et grand-croix de la Légion d'honneur. Il avait fondé dans le département de l'Aveyron un établissement métallurgique très important qui a conservé le nom de Decazeville. Son fils, Louis-Amanieu, deuxième duc Decazes et de Glücksberg, né en 1819, ambassadeur à Londres en 1873, ministre des affaires étrangères la même année, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé au château de la Grave en 1886, avait épousé en 1863 Mlle de Lowenthal, remariée dans la suite au prince Joseph Lubomirski et décédée en 1911. Il était le grand-père du duc actuel, né en 1889.

Joseph-Léonard Decazes, né à Libourne en 1780, second fils de Michel et de Catherine Trigant, fut préfet sous la Restauration et député du Tarn sous la monarchie de Juillet. Il fut créé baron héréditaire par lettres patentes du 10 février 1816, puis vicomte héréditaire par nouvelles lettres du 11 juillet 1819, avec règlement d'armoiries, et mourut à Albi en 1868. Il s'était fixé en Albigeois après le mariage qu'il contracta en 1816 avec Mlle d'Aragon. Il eut deux fils : 1° Élie, né en 1822, décédé dès 1851, qui épousa en 1850 Mlle de Mauvise de Villars et dont la descendance subsiste ; 2° Charles-Louis, né en 1825, député du Tarn en 1871, décédé sans postérité en 1897.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Thomas Decazes, fut officier de marine. Il épousa Marie-Félicie Colménil et en laissa cinq fils : 1° Jacques-Philippe, trésorier payeur général de la Dordogne en 1844, décédé à Périgueux en 1864, dont la descendance subsiste ; 2° Michel-Théodore, receveur des finances à Libourne, décédé en 1868, dont la descendance subsiste ; 3° Pierre-Élysée, né à Bordeaux en 1793, consul général, créé baron héréditaire par lettres patentes du 24 juin 1819, dont le fils, Michel-Théodore, baron Decazes, né à Copenhague en 1824, n'a pas laissé de postérité de son mariage, en 1851, avec Mlle de Stackelberg ; 4° Jean-Edouard, né en 1797, décédé en 1867, dont la descendance subsiste ; 5° Auguste, décédé sans alliance.

Principales alliances : Trigant (de Beaumont et de la Tour), Lacaze, Princeteau 1805, Muraire, de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Lefebvre (de Tournay) 1845, de Lowenthal 1863, Deville de Sardelys 1886, de

Broglie 1910, de Bancalis de Pruynes d'Aragon 1816, de Carbonnel 1835, de Gironde 1842, de Mauvise 1850, Koechlin 1887, de la Fouchardière 1913, de Saint-Jean, Aulas de Courtigis 1846, Brisseau de Mirbel 1823, de Stackelberg 1851, de Grailly, de la Crompe de la Boissière, Chaperon, de Luze de l'Étang, de Sercey 1898, Nicolas de Lisleferme, etc.

DECHÉZEAUX, ou CHÉZEAUX (de).

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de l'île de Ré, en Saintonge, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Jacob de Chézeaux se signala par sa bravoure au siège de Pondichéry, en 1778, et mérita une épée d'honneur.

Son cousin, Pierre-Daniel-Gustave Dechézeaux, ou Dechézeaux de la Flotte, né en 1760 à la Flotte, dans l'île de Ré, fils d'Étienne-Laurent Dechézeaux, décédé en 1785, et de Louise Lambert, décédée seulement en 1832, était négociant à la Rochelle quand il fut élu, en 1791, député suppléant de la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative ; il n'eut pas l'occasion de siéger. Il fut plus tard député du même département à la Convention, y professa des opinions modérées, fut proscrit avec les Girondins et fut guillotiné à Rochefort le 28 nivôse an II.

Une branche de la famille Dechézeaux alla lors de la révocation de l'Édit de Nantes se réfugier en Norvège où elle subsiste avec distinction. Jean-Étienne Dechézeaux, né en 1723, acquit en 1748 le droit de bourgeoisie à Bergen ; il fut longtemps consul général de France dans cette ville. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Étienne-Daniel de Chézeaux, né en 1761, fut également consul général de France à Bergen.

DECLERCQ. Voyez Clercq (de).

DECOMBEROUSSE, ou COMBEROUSSE (de).

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire du Dauphiné.

Benoît-Michel Decomberousse, né en 1754 à Villeurbanne, en Lyonnais, était avocat à Vienne quand il fut élu député suppléant de l'Isère à la Convention ; il ne fut appelé à siéger qu'en l'an III. Il fit plus tard partie du Conseil des Cinq Cents, fut juge au tribunal de Grenoble, puis chef du bureau de consultation au ministère de la justice et conseiller à la Cour impériale de Paris et mourut dans cette ville le 13 mars 1841. Ses deux fils, François-Hyacinthe Decomberousse, ou de Comberousse, né à Vienne en 1786, décédé à Paris en 1856, et

Alexis-Barbe-Benoît Decomberousse, né à Vienne en 1793, décédé à Paris en 1862, ont été des auteurs dramatiques de talent.

Plus récemment on trouve que Léopold-Robert de Comberousse, employé des postes, fils de Georges-Félix, commis rédacteur, a épousé à Paris, en janvier 1908, Mlle Arnaud, fille d'un photographe.

DECOULARÉ de LAFONTAINE. Voyez : Coularé de Lafontaine (de).

DECOUX de LAPEYRIÈRE. Armes : *écartelé d'argent et de sable.* — M. Decoux de Lapeyrière, procureur général à Limoges, ajoutait à ces armes *un franc canton dextre de gueules à la balance d'argent.*

Ancienne famille bourgeoise du Périgord.

Pierre Decoux de Lapeyrière était en 1774 greffier en l'hôtel de ville de Périgueux.

Prosper-Paul Decoux de Lapeyrière, marié à Mlle le Bachelier, fut nommé à la fin du règne de Napoléon III procureur général près la Cour de Limoges. Il laissa un fils et deux filles qui épousèrent deux frères, MM. Faucher de Corn.

DECOUZ. Armes : *écartelé : au* 1 *d'argent à un croissant de sable surmonté d'un cœur de gueules, au comble d'azur chargé de trois étoiles d'or; au* 2 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires; *au* 3 *d'azur à une forteresse d'or, maçonnée et bréchée de sable, baignée dans une mer d'argent; au* 4 *de sable à une momie d'or en rencontre, posée en pal et accompagnée à dextre de six fers de lance d'argent,* 2, 2 *et* 2, *et à sénestre de six fers de lance d'argent posés de même.*

La famille Decouz, originaire d'Annecy, en Savoie, y est fort anciennement et fort honorablement connue. Ses membres furent reçus bourgeois de cette ville le 13 septembre 1621.

On trouvera des généalogies de la famille Decouz dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras et dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend.

Jacques Decouz, ou de Couz, épousa d'abord vers 1770 Jeanne-Françoise Chabal; il en eut deux fils : 1° Jean-Joseph, qui fut tué à la bataille de Raab, en 1809, à l'âge de 37 ans ; 2° Pierre, qui continua la lignée. Étant devenu veuf, il se remaria en 1783 à Claudine de Mailland ; il eut de cette seconde union deux autres fils : 1° Sigismond, qui fut tué à la bataille de Waterloo, en 1815 ; 2° Étienne, qui périt à la bataille de Dresde, en 1813. Pierre Decouz, né à Annecy le 18 juillet 1775, eut une brillante carrière militaire, fut nommé en 1809 général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur et en 1812 général

de division et mourut à Paris le 18 février 1814. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 27 novembre 1808. Il avait épousé, le 16 mai de cette même année, Louise Michel, veuve de Louis-Alexandre Grandthorame. Leur fils, Joachim-Ernest, baron Decouz, né en 1809, épousa d'abord en 1835 M[lle] Pasquier, dont il n'eut pas d'enfants, puis, en 1853, Marie-Louise de Menthon d'Aviernoz, d'une des plus illustres maisons de la Savoie. Alfred-Gaston, baron Decouz, né de cette seconde union en 1854, a épousé en 1882 M[lle] Robert de Chennevière dont il a eu plusieurs enfants.

DECRUÉJOULS, ou CRUÉJOULS (de). Armes : *écartelé : au 1 d'argent à une forteresse de deux tours, crénelée et ajourée de sable, soutenue d'un tertre du même ; au 2 d'azur à l'épée haute d'argent, montée d'or, posée en pal ; au 3 d'azur à un sanglier d'or ; au 4 d'argent à l'anille d'azur, posée en fasce.*

La famille Decruéjouls, originaire de Franche-Comté, y est anciennement et honorablement connue. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Marie-Julie Decruéjouls, de la ville de Saint-Côme, en Rouergue, vraisemblablement issue de la même souche, épousa en 1858 le docteur de Fajole. M[me] veuve Georges Decruéjouls, née d'Ambly, est décédée à Nancy en 1901 à l'âge de 74 ans.

Principales alliances : de Balthazar de Gachéo 1874, d'Ambly, etc.

DEDEBAN de LABORDE. Armes concédées en 1808 : *coupé : au 1 parti d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef d'une merlette d'argent et en pointe d'une main dextre d'or tenant une branche de laurier de sinople, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au 2 d'argent à un lion rampant et contourné de sable.*

On trouvera des renseignements sur la famille Deban, ou Dedeban, de Laborde dans les *Titres et confirmations de Titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend.

Jean-Baptiste Deban de Laborde, marié à Marie-Henriette Demouy, était dans les dernières années du règne de Louis XV officier pensionné aux gardes françaises. Il eut au moins deux fils : 1° Jean, capitaine de vétérans, qui fut père d'autre Jean, né en 1794 à Nozay (Loire-Inférieure), capitaine adjudant de place, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1852 ; 2° Jean-Baptiste, dont il va être parlé. Jean-

Baptiste Dedeban de Laborde, né à Paris en 1769, tué à la bataille de Wagram en 1809, était colonel du 8e hussards quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes de mai 1808. Il avait épousé en 1801 Mlle Scheux, fille d'un commerçant. Il en laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Édouard-César, baron Dedeban de Laborde mourut sans postérité en 1851. Le puîné, Achille Dedeban, né à Paris en 1808, colonel de cuirassiers en 1861, commandeur de la Légion d'honneur, demanda, le 13 mai 1863, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Laborde sous lequel il était connu et qui avait été porté par ses ancêtres. Il recueillit après la mort de son frère le titre de baron dans la possession duquel il fut confirmé par décret impérial du 24 novembre 1864. Il mourut au Vésinet en 1888 laissant de son mariage avec Mlle Couasnon une fille unique mariée cette même année à M. René Boudeville.

DEDELAY, ou DELLEY (de). Voyez : Delley (anciennement Dedelay) d'Agier, de la Garde, de Blancmesnil, d'Achères et d'Avaize (de).

DEDONS de PIERREFEU et DEMANDOLX-DEDONS de PIERREFEU (de). Armes : d'*azur à trois fasces d'or surmontées d'un besant accosté de deux étoiles et accompagnées en pointe d'une étoile, le tout de même*. — La branche substituée au nom de la famille de Demandolx écartèle ses armes de celles de cette famille : d'*or à trois fasces de sable, au chef de gueules chargé d'une main apaumée d'argent*.

La famille Dedons de Pierrefeu occupe un rang distingué dans la noblesse de Provence. Elle a eu pour berceau la petite ville d'Istres, au diocèse d'Aix, où elle est connue depuis le xiie siècle. Ses premiers auteurs connus exerçaient le notariat soit dans cette ville, soit à Arles. C'est ainsi que Barcilon mentionne un Jean Dedons, originaire d'Istres, qui était notaire à Arles en 1196. On peut voir dans l'*Inventaire analytique des titres et documents originaux tirés des archives du château de Barbegal*, publié en 1903 par le baron du Roure, que plusieurs Dedons, originaires d'Istres, étaient encore notaires à Arles au cours du xve siècle. On peut voir aussi dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence d'après un manuscrit inédit*, publiée en 1912 par le même historien, que les Dedons étaient encore nourriguiers à Istres au xve siècle, que Pierre Dedons était notaire dans la même ville en 1410 et que les six premiers degrés de la généalogie donnée par Artefeuil sont faux.

La filiation paraît n'être rigoureusement établie qu'à partir d'un Antoine Dedons, Cosgr d'Istres, qui avait épousé Lucrèce d'Escalis et dont le fils, Hugues Dedons, du lieu d'Istres, décédé à Aix en 1580,

fut pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de Provence par lettres données à Ferrières le 24 mars 1553 et peut avoir été anobli par ladite charge.

Les généalogistes ont attribué à la famille Dedons une noblesse beaucoup plus ancienne. Artefeuil, qui en a donné dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence* une généalogie, reproduite plus tard par la Chesnaye des Bois, fait avec assez peu de vraisemblance d'Hugues Dedons, conseiller au Parlement de Provence, décédé en 1580, le fils d'un Antoine Dedons qui acquit plusieurs terres à Istres, qui épousa Françoise Lanelle par contrat du 18 mars 1480 et qui fit son testament le 4 mai 1538 devant notaire à Istres, le petit-fils d'Alphant Dedons, qui fit son testament le 25 juillet 1485 devant notaire à Istres en faveur de son fils, Antoine, et l'arrière-petit-fils d'un Guillaume Dedons, chevalier, qui aurait fait son testament le 27 octobre 1440 devant notaire à Istres et qui aurait été lui-même un petit-fils d'Elzéar Dedons, seigneur d'Istres en 1357. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que la famille Dedons fit en 1750 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Grande Écurie ; les Dedons produisirent dans cette circonstance un extrait, collationné et légalisé par notaire à Istres, du testament, daté du 27 octobre 1440, de Guillaume Dedons, fils de noble Alphant, du lieu d'Istres, au diocèse d'Aix. Barcilon lui-même, d'ordinaire si sévère, croit à l'ancienneté de la noblesse des Dedons et les range parmi les nobles de sang et d'origine. Tout en reconnaissant l'existence de Jean Dedons, d'Istres, qui était notaire à Arles en 1196, il mentionne un Guillaume Dedons qui, d'après une charte tirée des archives de l'église de Monmayou, était en 963 au nombre des chevaliers de la ville d'Istres, et un Dedons, d'Istres, qui au xe siècle conduisit à la croisade 300 chevaliers de nom de la principale noblesse rangés sous la croix de l'archevêque d'Arles.

Hugues Dedons, le conseiller au Parlement de Provence décédé en 1580 dont il a été parlé plus haut, avait épousé Lucrèce d'Escalis, fille de François, Sgr de Concernade. Il fut inhumé dans la chapelle du Roi, en l'église des Frères prêcheurs de la ville d'Aix. Il laissa quatre fils : 1° Pierre, qui continua la lignée ; 2° Barthélemy, qui alla faire souche à Martigues et dont la descendance ne s'éteignit qu'au xviiie siècle ; 3° Raymond, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 4° Jean-Antoine, conseiller au siège d'Aix en 1586, marié à Victoire Ollivier, décédé en 1621. Pierre Dedons succéda à son père dans sa charge de conseiller au Parlement de Provence ; il fut un magistrat très distingué, épousa, le 2 septembre 1586, Diane

d'Arbaud, fille d'un procureur général en la Chambre des comptes, mourut le 11 juin 1613 et fut inhumé le lendemain dans la tombe de ses pères. Il eut deux fils, Louis Hugues et Jean Dedons, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse en 1668 et en 1709 par divers jugements des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

L'auteur de la branche cadette, Jean Dedons, Sgr du Lys, épousa en 1623 Gabrielle de Thomasson et fut reçu, le 22 août 1641, conseiller aux requêtes du Parlement. Sa descendance donna trois conseillers en la Chambre des comptes de Provence et s'éteignit avec le dernier d'entre eux, Jean-Baptiste Dedons, Sgr du Lys, reçu en 1743, marié cette même année à Anne-Catherine Legras du Poet et décédé sans postérité en 1772.

La branche aînée subsiste. Son auteur, Louis-Hugues Dedons, Sgr de la Penne, né en 1587, succéda à son père dans sa charge de conseiller au Parlement de Provence. Il résigna cette charge en faveur de son fils, Pierre, mais fut autorisé, par lettres données à Paris le 15 décembre 1649, à en continuer l'exercice pendant cinq ans. Il mourut en 1651. Il avait épousé d'abord Françoise de Maroc, fille du seigneur de la Penne, dont il n'eut pas d'enfants, puis Catherine de Thomassin. Ce fut son fils, Pierre Dedons, né à Aix en 1622, conseiller au Parlement de Provence, décédé en 1683, qui obtint, par lettres patentes de novembre 1682, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Pierrefeu, située au terroir de Toulon. Ces lettres furent vérifiées le 1er décembre suivant en la Chambre des comptes de Montpellier. On en trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Louis-Hugues Dedons, deuxième marquis de Pierrefeu, fils de Pierre, épousa en 1694 Gabrielle d'Albert, fille d'un conseiller au Parlement. Il en laissa trois fils : 1° François-Hyacinthe, troisième marquis de Pierrefeu, premier consul d'Aix, procureur du pays, qui épousa en 1723 Mlle de Martin du Puget et qui continua la lignée ; 2° Esprit, qui fut maréchal de camp ; 3° Jean-Pierre, qui fut vicaire général de l'archevêque d'Aix. Ce fut Ignace Dedons de Pierrefeu, né en 1732, second fils de François-Hyacinthe, qui fit en 1750 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Son petit-neveu, Alexandre-Émile-Joseph Dedons, marquis de Pierrefeu, né le 26 mai 1789, épousa, le 28 septembre 1812, Amélie de Demandolx, décédée en 1872, dernière représentante avec sa sœur de la famille de Demandolx. Il en eut deux fils : 1° Léonce-Louis-Joseph, marquis Dedons de Pierrefeu, né en 1815, qui épousa en 1846 Mlle de Pillot de Chenecey de Coligny-Chatillon et qui

continua la ligne directe ; 2° Pierre-Charles-Henri, comte Dedons de Pierrefeu, né à Marseille en 1819, qui vint se fixer à Avignon après le mariage qu'il contracta en 1851 avec Mlle Germanes, décédée en 1903. Ce dernier fut l'héritier de sa tante maternelle, Mlle Jeanne-Caroline de Demandolx. Pour se conformer aux désirs de celle-ci, il demanda et obtint, par décret du 5 mars 1852, l'autorisation de substituer à son nom celui de : DE DEMANDOLX-DEDONS. Il a été connu depuis lors sous le titre de marquis. Il a eu deux fils.

La famille Dedons a fourni un grand nombre de conseillers au Parlement et à la Chambre des comptes de Provence, des officiers distingués, dont un maréchal de camp, des consuls d'Aix, etc.

Principales alliances : d'Antonelle, d'Escalis, de Cabanes, d'Arbaud 1586, de Thomassin, de Louet de Nogaret-Calvisson, de Coriolis, de Galliffet, de Raousset 1759, de Demandolx 1812, de Pillot de Chenecey de Coligny-Chatillon 1846, de Ville de Travernay 1876, de Regard de Villeneuve 1876, etc.

La famille DE DEMANDOLX, dont la famille Dedons de Pierrefeu a été autorisée en 1852 à relever le nom, a toujours été considérée comme appartenant à l'ancienne noblesse de Provence. Elle tirait son nom du château fort de Demandolx qu'elle a possédé dans l'ancien diocèse de Senez. Artefeuil en fait remonter la filiation à Isnard, Sgr en partie de Demandolx, qui rendit hommage pour cette seigneurie en 1351. D'après le même auteur Isnard fut père d'Esparron de Demandolx, qui reçut des aveux de ses vassaux en 1363, grand-père de Pons de Demandolx, qui rendit hommage en 1399 à Louis d'Anjou, comte de Provence, et bisaïeul de Barthélemy de Demandolx qui épousa dans la première moitié du XVe siècle Béatrix d'Esparron, dame en partie de Demandolx. Ce système de filiation n'a pas été accepté par l'abbé Barcilon. D'après cet historien la terre et le château de Demandolx auraient appartenu primitivement à la famille d'Esparron ; toujours d'après Barcilon ils auraient été acquis dans les premières années du XVe siècle par un nommé Jacques Heivier, ou Eyriés. Celui-ci aurait substitué à son nom celui de sa nouvelle possession, aurait marié son fils Barthélemy à Béatrix d'Esparron, fille de l'ancien seigneur de Demandolx, et aurait été l'auteur de la famille de Demandolx qui s'est éteinte de nos jours. Barthélemy de Demandolx fit son testament le 2 janvier 1499. Sa descendance se partagea en plusieurs branches qui furent maintenues dans leur noblesse en 1668 par divers arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Elle s'éteignit avec Jean-Gaspard de Demandolx qui épousa en 1787 Jeanne-Rosalie de Borély. Ce gentilhomme ne laissa que deux filles, Jeanne-Caroline, chanoi-

nesse, et Amélie mariée au marquis Dedons de Pierrefeu. M. de Demandolx, Sgr dudit lieu, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Castellane. La famille de Demandolx a fourni des officiers de grand mérite, un maire d'Aix en 1787, un conseiller au Parlement de Provence, etc. Près de quarante de ses membres ont été admis dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem depuis André de Demandolx, reçu chevalier de Rhodes en 1481 ; plusieurs d'entre eux devinrent commandeurs et grand-croix de l'Ordre. Les principales alliances de la famille de Demandolx ont été contractées avec les familles d'Esparron, de Castellane, de Grasse, de Blacas-Carros, de Glandevès, de Sabran, de Gombert, de Blacas d'Aulps, de Forbin, de Coriolis, de Gérente, d'Agoult, de Villeneuve, d'Autane, de Simiane, de Vento, de Valbelle, Dedons de Pierrefeu, etc.

DEFAUCOMPRET. Voyez : Faucompret (de), Faucompré (de) et Faucompré.

DEFERMON (Ginoux-). Voyez : Ginoux (de) et Ginoux-Defermon.

DEFFAN (Cathol du). Voyez : Cathol du Deffan.

DEFIX, anciennement FIX (de).

Ancienne famille bourgeoise du Velay dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome Ier de la *France moderne*. La famille de Fix, ou Defix, résidait aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le village de Beyssac, sur le territoire de la paroisse de Siaugues-Saint-Romain. Elle a fourni à cette époque plusieurs notaires royaux. Guillaume de Fix, demeurant à Beyssac, épousa vers 1750 Mlle de Molette de Morangiés, d'une des plus anciennes familles nobles de la région. Leur fils, Jean-Baptiste de Fix, marié en 1795 à Marie Fillères, en eut deux fils : 1° Jean-Baptiste Defix, qui épousa Mlle Martin, de Chantuzier, et dont la descendance subsiste à Chantuzier ; 2° François Defix qui épousa Rosalie Benier, d'Auteyrac, et dont la descendance subsiste également. Un des fils de ce dernier, Jean-Baptiste Defix, né à Beyssac en 1829, a été nommé en 1879 curé doyen de Saint-Didier.

DEFLY-DIEUDÉ. Armes de la famille de Dieudé : *de gueules à trois fasces d'or*.

M. Charles-François Defly, né à Paris en 1809, consul général, demanda, le 27 mai 1858, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Dieudé, à laquelle appartenait sa mère, et de s'appeler Defly de Dieudé. Il fut autorisé le 7 décembre suivant, par décret de Napoléon III, à s'appeler Defly-Dieudé. Il avait épousé Désirée Serrat dont il eut trois fils, Armand, Louis et Auguste. Le plus jeune de

ceux-ci, Auguste Defly-Dieudé, a épousé à Milan, en 1865, Mlle Thérèse del Mayne.

La famille DE DIEUDÉ était originaire de Marseille où elle occupait au XVIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Artefeuil lui a consacré un article dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*. Cet auteur prétend qu'elle était en possession de la noblesse aux XIVe, XVe et XVIe siècles et qu'elle tomba plus tard en dérogeance par suite du malheur des temps. Il mentionne un Antoine de Dieudé, qui fut syndic de Marseille en 1360, un Louis de Dieudé, arrière-petit-neveu du précédent, qui fut en 1462 un des conseillers de l'hôtel de ville de Marseille, et un Honoré de Dieudé qui fut premier consul de Marseille en 1540. On peut voir dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, l'intéressant manuscrit publié en 1912 par le baron du Roure, qu'on ne trouve aucune trace de la famille de Dieudé antérieurement au XVIIIe siècle. Balthazar Dieudé, fils de Jean et de Catherine Arnaud, marié en 1693 à Anne Gueydon, échevin de Marseille en 1720, décédé en 1729, se signala par son dévouement lors de la peste de Marseille. Il fut anobli par lettres patentes d'août 1723 et obtint en même temps de d'Hozier le règlement de ses armoiries. Il laissa plusieurs fils. Le second de ceux-ci, Honoré Dieudé, avocat au Parlement de Provence, fut autorisé, par nouvelles lettres du 5 mars 1746, à faire enregistrer les lettres de noblesse accordées à son père en 1723. N... Dieudé, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille.

DEFOS du RAU, dans les Landes. Voyez : FOS DU RAU (DE).

DEFOUGY, ou FOUGY (de). Armes concédées à Alexandre-Louis de Fougy avec les lettres de noblesse de 1830 : d'*or à une bande de gueules chargée d'une palme d'or et de deux étoiles d'argent, posées aux pointes de la palme, et accompagnée en chef d'un lion de sable et en pointe d'une tour du même*.

La famille DEFOUGY, ou DE FOUGY, appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Haute-Normandie.

Un de ses représentants, N... de Fougy, curé des Ventes, eut son blason, *de gueules à un chevron d'or*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Évreux).

Alexandre-Maximilien-Louis Defougy, ou de Fougy, né en 1745 à Conches (Eure), maire de cette ville, membre du Conseil général de l'Eure, fut anobli, le 12 juillet 1830, par lettres patentes du roi Charles X ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries.

La famille Defougy subsiste honorablement.

DEFOURNOUX, anciennement **FOURNOUX** (de), et **DEFOURNOUX-LACHÈZE**.

Famille de très ancienne bourgeoisie, originaire de la ville du Crocq, dans la Marche, près de laquelle elle possédait au XVIIIe siècle le fief de la Chèze.

M. DE FOURNOUX DE LA CHÈZE, notaire royal, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État de la Marche.

La famille Defournoux a fourni des notaires.

Principales alliances : Peyronnet, de Fauque de Jonquières 1902, etc.

DEFRANCE. Voyez : FRANCE (DE).

DEFRANCE de TERSANT. Voyez : FRANCE DE TERSANT (DE).

DEFRANCE, ou **DEFRANCES**, en Vivarais. Armes (d'après un ancien cachet de famille) : *de... à un coq de... adextré en chef d'une fleur de lis de...*

Ancienne famille du Vivarais sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux.

La famille DEFRANCE, ou DEFRANCES, anciennement DE FRANCE, est originaire du lieu de Châteauneuf, près de Vernoux, où elle est honorablement connue depuis le XVIe siècle.

Claude de France, habitant de Vernoux, assista, le 28 octobre 1561, au contrat de mariage de demoiselle Claude de Fontbonne. Barthélemy de France, du lieu de Vernoux, fut père d'Isaac de France qui épousa, le 17 décembre 1591, Marie de Cellier, fille de Jean, du lieu de Châteauneuf de Vernoux. Christophe de Frances, ou Defrance, bourgeois de Privas, conseiller du Roi et maire de Saint-Priest, mourut en 1732 à l'âge de 78 ans. Il avait épousé en 1688 Paule de Chalamon. Il fut père de René Defrance, notaire royal, décédé en 1746, et grand-père de Pierre-Simon Defrance, né à Coux en 1734, avocat à Privas, décédé en 1819, qui fut élu en 1789 député aux États généraux par le Tiers-État de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.

Une branche collatérale de la famille Defrance subsiste en Vivarais.

DEFREIX de MAZIÉRAS. Armes : *parti : au 1 d'azur à un oiseau d'argent soutenu d'un croissant du même et accosté de deux étoiles aussi d'argent ; au 2 d'azur à un lion d'argent.*

La famille DEFREIX, ou DE FREIX, DE MAZIÉRAS est fort anciennement et fort honorablement connue en Périgord.

Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. On ne voit pas que ses membres aient porté avant la Révolution la qualification d'écuyer, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

M. François Desfraix (*sic*) de Maziéras, fils de Jacques des Fraix de Mannègre et de Françoise de Monnains, demeurant au lieu de Maziéras, dans la paroisse d'Issac, épousa, le 21 janvier 1760, Jeanne Fraigneaud de Beynac, fille d'un ancien consul de Bergerac.

Principales alliances : Duboys de Labarre 1885, de Leygonie de Pruns d'Apchier 1854, de la Porte aux Loups vers 1860, etc.

DEGASCHES.

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire d'Auvergne, fixée au XVIIIe siècle à Annonay, en Vivarais, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans la *France moderne* de M. Villain.

La famille Degasches, dont le nom s'écrivait souvent de Gasches avant la Révolution, croit avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec la famille de Gasches de Venzac, originaire d'Aurillac, passée plus tard en Rouergue, qui fut anoblie par lettres patentes en 1668. La famille de Gasches de Venzac, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et à laquelle il sera consacré une notice, porte les armes suivantes que M. Villain attribue aux Degasches d'Annonay : *parti : au 1 de gueules à trois coquilles d'argent, 2 et 1 ; au 2 d'azur à deux étoiles d'or en chef et une fleur de lis de même en pointe.*

DEGLESNE et DEGLESNE de NÉRY.

La famille Deglesne est anciennement et honorablement connue à Annonay, en Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne.*

Jean-Pierre Deglesne, marié en 1779 à Claudine Blachier, fut deuxième consul d'Annonay. D'après le travail de M. Villain, il aurait reçu du roi Louis XVI des lettres d'anoblissement. Ces lettres ne sont mentionnées nulle part ailleurs et on ne voit pas que la famille Deglesne ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Jean-Pierre Deglesne, né à Annonay en 1785, fils de Jean-Pierre et de Claudine Blachier, fut greffier du tribunal de commerce de sa ville natale. Il épousa en 1813 sa cousine, Mlle de Colonjon, et en laissa deux fils : 1° Jean-Pierre Deglesne, né en 1817, décédé en 1887, qui a laissé deux filles, Mmes Luquet de Saint-Germain et Frachon ; 2° Louis-Gilbert Deglesne, né en 1823, chef d'escadron, qui épousa en 1862 Mlle de Néry du Rozet et qui mourut dès l'année suivante laissant un fils unique, Louis, connu sous le nom de Deglesne de Néry, officier, décédé sans alliance en 1899.

DEGORS et DEGORS de COURCELLES. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un*

serpent d'argent à dextre et d'une colombe de même à sénestre et en pointe d'un croissant d'argent. — Aliàs (d'après le cachet d'une lettre écrite en 1777 par M. Degors, greffier en chef de la viguerie royale du Pont-Saint-Esprit) : *de gueules à une bande d'hermines ; au chef de... chargé de trois aiglettes de...*

La famille Degors est originaire de la ville du Pont-Saint-Esprit, dans l'ancien diocèse d'Uzès, en Languedoc, où elle était honorablement connue dans le notariat dès le xvie siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux et dans l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller.

Jacques Degors, notaire au Pont-Saint-Esprit, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Degors a fourni des magistrats, dont un conseiller à la Cour de Lyon, des officiers de terre et de mer, des chevaliers de la Légion d'honneur, etc.

Elle est aujourd'hui représentée par plusieurs branches. L'une de ces branches est venue au cours du xixe siècle s'établir en Bordelais. Une autre, fixée à Paris, est connue sous le nom de : Degors de Courcelles. Cette branche ne doit pas être confondue avec la famille de Gars de Courcelles. Cette dernière famille, à laquelle il sera consacré une notice, s'est éteinte avec le vicomte de Gars de Courcelles, décédé à Paris en octobre 1888, et avec ses deux sœurs, la comtesse de Durfort et la comtesse de Pleumartin.

Principales alliances : Madier, Ducros de Saint-Germain, Clémenceau 1847, etc.

DEGOUVE de NUNCQUES.

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de l'Artois.

N... de Gouve eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras) : *de sable à une barre d'argent chargée de trois billettes de sable.*

M. de Gouve fut reçu en 1762 procureur général près la Cour des monnaies de Paris.

M. de Gouve de Vitry était en 1789 conseiller au Chatelet de Paris.

Louis-François-Joseph Degouve-Denuncques, né à Arras en 1783, décédé en 1833, fut député du Pas-de-Calais de 1827 à 1833 et fut nommé en 1830 conseiller à la Cour royale de Paris. Son fils, Edouard-Joseph Degouve-Denuncques, né à Douai en 1810, marié à Mlle Laffitte, décédé à Compiègne en 1878, fut nommé après la révolution de 1848 préfet du Pas-de-Calais, puis des Deux-Sèvres.

DEGRAND de BEAUVOIR. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un dé d'argent, montrant cinq points de sable ; au* 2 *de gueules à une branche de chêne d'argent, mise en bande*, qui est des barons tirés du corps électoral ; *au* 3 *de sable à un soleil rayonnant d'argent* (aliàs *d'or*).

La famille Degrand appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie du Languedoc.

Georges Degrand, né en 1751 à Barbeyrac, dans le département actuel de l'Aude, d'abord avocat au Parlement, plus tard sous-préfet et maire de Carcassonne, fut créé baron de l'Empire sous la dénomination de Beauvoir par lettres patentes du 12 avril 1813. Il avait eu cinq enfants. Plus récemment Georges-Ernest, baron Degrand de Beauvoir, né en 1822, marié à Mlle Labourmène, décédé à Carcassonne en 1892, fut inspecteur général des ponts et chaussées et officier de la Légion d'honneur. Il laissa au moins deux filles. — Un baron Degrand est actuellement attaché au ministère des Affaires étrangères.

Principales alliances : Labourmène, de Chamisso 1880, etc.

DÉGRANGE-BONNET, DÉGRANGE-TOUZIN et DÉGRANGE-TOUZIN de MARTIGNAC. Armes de la branche substituée au nom de Martignac : d'*or à une bande d'azur chargée de trois fleurs de lys des champs d'argent, tigées et feuillées de sinople, grenées d'or*, qui est de Gaye de Martignac.

La famille Dégrange, originaire du Fronsadais, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de Bordeaux. Elle était représentée sous Louis XVI par deux branches connues l'une sous le nom de Dégrange-Bonnet, l'autre sous le nom de Dégrange-Touzin.

Pierre Dégrange-Bonnet, né en 1772 à Bordeaux, où son père exerçait avec distinction la profession d'avocat, décédé dans la même ville en 1860, fut avocat général, puis président de chambre à Bordeaux. Son fils, François-Émile Dégrange-Bonnet, né à Bordeaux en 1802, décédé dans la même ville en 1870, fut un médecin distingué, fut nommé en 1841 président de l'Académie de Bordeaux et fit longtemps partie du conseil municipal de cette ville.

Pierre Dégrange-Touzin, né en 1767, décédé en 1834, fut nommé en 1826 bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux. Il avait épousé, le 30 prairial an VIII, Anne-Marie-Clémentine de Gaye de Martignac, fille d'un avocat distingué du barreau de Bordeaux et sœur du vicomte de Martignac, le célèbre ministre de Charles X. Il eut de ce mariage une fille, Mme Blanc-Dutrouilh, et trois fils. Deux de ces fils, Guillaume-Édouard, né en 1801, et Jean-Gustave, né en 1806, furent les auteurs de deux rameaux. Leur frère, François-Albert

Dégrange-Touzin, né en 1809, directeur de l'enregistrement, mourut sans postérité en 1889.

Guillaume-Édouard Dégrange-Touzin fut avocat général, puis président de chambre à la Cour de Bordeaux, conseiller général de la Gironde pour le canton de Blanquefort et officier de la Légion d'honneur; il mourut en 1884. Il avait épousé en 1832 Mlle Larigaudière dont il eut deux fils. Le second de ces fils, Jean-Armand Dégrange-Touzin, né à Blanquefort en 1842, a été nommé en 1885 bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux.

Jean-Gustave Dégrange-Touzin fut directeur de l'enregistrement et des domaines, épousa en 1840 Mlle Moutié et mourut à Poitiers en 1888. Il avait été autorisé, le 8 septembre 1832, par ordonnance du roi Louis-Philippe, à joindre à son nom celui de : DE MARTIGNAC. Son fils, Louis-Georges Dégrange-Touzin de Martignac, né en 1846, a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1874, avec Mlle Pron-Cugnot de Sainte-Radegonde.

Principales alliances : Larigaudière, de Gaye de Martignac, le Cousturier de Courcy 1874, Pron-Cugnot de l'Épinay-Sainte-Radegonde, Vandal 1906, du Courthial de Lassuchette 1909, de Baritault, de Thomas, Rebillot 1901, etc.

La famille GAYE, ou DE GAYE, dont une branche, celle des sieurs de Martignac, se fondit dans la famille Degrange-Touzin, était originaire du Bas-Limousin où elle était anciennement et honorablement connue. Elle était représentée au XVIIIe siècle par trois branches principales dont on n'a pu exactement déterminer le point de jonction.

La branche des seigneurs de Lanteuil adopta au XVIIIe siècle le nom de la Gaye. Elle portait pour armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois lions couronnés d'or*, 2 *et* 1 ; *aux* 2 *et* 3 *d'or à une bande d'azur chargée de trois lys de jardin d'argent, tigés et feuillés de sinople, grenés d'or*. On en trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*. Pierre Gaye, auquel ce travail fait remonter la filiation, demeurait au lieu de la Gaye, en la paroisse de Lostanges, au diocèse de Limoges. Il fut nommé, le 1er avril 1592, secrétaire de la Chambre du Roi et épousa, le 20 décembre 1598, Françoise, fille de Léonard Turenne, bourgeois de Beaulieu. Son fils, Pierre Gaye, écuyer, Sgr de Loubéjac, marié en 1626 à Berthomière du Puis, fit son testament le 5 juillet 1673. Il eut deux fils : 1° Gabriel de Gaye, Sgr de Malepeyre, qui épousa en 1654 Jeanne d'Estresse et qui continua la descendance ; 2° Raymond de la Gaye de Lanteuil, célèbre casuiste, qui fut confesseur extraordinaire de la reine Anne d'Autriche et directeur du séminaire de Saint-Sulpice. On ne voit pas que cette branche ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire. Cependant

son chef, Charles-Hubert de la Gaye, capitaine d'infanterie, marié en 1736 à Suzanne Garchier, figure dans un certain nombre d'actes avec la qualification de vicomte de Lanteuil. Il avait obtenu en 1738 et 1739 de plusieurs gentilhommes de sa région des certificats attestant que lui et ses ancêtres avaient toujours été considérés comme nobles. Sa descendance paraît s'être éteinte avec son petit-fils, François de la Gaye, né en 1772, chevalier de Saint-Louis, qui était en 1826 maire de Lostanges.

On trouvera beaucoup de renseignements sur la branche des seigneurs de Martignac dans le *Dictionnaire des familles nobles de la Corrèze* de M. Champeval. L'auteur de cette branche, Raymond de Gaye, fut conseiller du Roi d'élection à Brive, puis premier consul de cette ville ; il épousa Françoise de Chavaille avec laquelle il fit un testament mutuel le 8 décembre 1648. C'est probablement par erreur que M. Champeval en fait un fils puîné de Pierre Gaye et de Françoise Turenne, mentionnés plus haut. Il ne figure pas, en tout cas, dans la généalogie conservée dans le *Nouveau d'Hozier*. On ne voit pas que ses descendants aient jamais été antérieurement à la Révolution l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse, ni même qu'ils aient porté les qualifications nobiliaires. Son arrière-petit-fils, Paul-Clément Gaye de Blavignac, né à Brive en 1700, lieutenant général en l'élection de cette ville, subdélégué de l'intendant, acquit vers le milieu du XVIIIe siècle la terre de Martignac. Il fut père de Jean-Léonard Gaye de Martignac, né à Brive en 1741, qui vint se fixer à Bordeaux, qui fut bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville et qui y mourut en 1820. Jean-Léonard Gaye de Martignac avait épousé Mlle Lanusse, décédée à Paris en 1832. Il en laissa une fille, Mme Dégrange-Touzin, et un fils, Jean-Sylvère de Martignac, né à Bordeaux en 1778. On sait que celui-ci fut un des plus brillants orateurs de son temps, joua un rôle politique considérable et fut appelé en 1827 au ministère de l'intérieur. M. de Martignac reçut le titre de vicomte par lettres patentes du 18 novembre 1826 et mourut en 1832 sans laisser de postérité de son mariage avec Élisabeth Milhet-Philipeaux de Belisle qui lui survécut jusqu'en 1886.

Il a existé une troisième branche qui a été passée sous silence par M. Champeval et sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants. Le chef de cette branche, Pierre-Alexandre Gaye, né à Angoulême en 1783, fils de Pierre-Zacharie Gaye, pensionnaire du Roi, et de Marie Chaigneau-Lagravière, directeur de l'enregistrement, décédé à Auxerre vers 1850, reçut le titre de baron par lettres patentes du 25 avril 1829 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de

cet article. Il paraît avoir été l'oncle de Clotilde de Gaye, née à Tarbes en 1829, qui épousa à Auxerre en 1851 M. Rozat de Mandres.

DEGRANGES de RANCY. Armes : *d'hermines à une croix d'azur chargée de cinq doloires d'argent et accompagnée de quatre merlettes de gueules affrontées.*

Edmond Degranges, né à Bordeaux en 1797, banquier à Paris, fut autorisé le 6 septembre 1826, par ordonnance du roi Charles X, à joindre à son nom celui de : de Rancy. Il avait épousé Charlotte Thomas, d'une famille dont le chef porte de nos jours le titre napolitain de duc de Bojano. Il en laissa deux enfants, une fille, Claire, mariée en 1857 au général comte Alexis de Bertier de Sauvigny, et un fils, Edmond, connu sous le titre de comte de Rancy, né en 1833, qui est décédé en 1890 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Marie-Louise Rougemont, actuellement existante (1914).

DEHAULT de VAULX, de LASSUS et de PRESSENSÉ. Armes : *coupé : au 1 d'azur à un roitelet d'or volant vers un soleil de même ; au 2 d'or à l'aigle essorante de sable.* — Couronne : *de Marquis.*

Le vicomte Révérend a donné, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893, d'intéressants renseignements sur la famille Dehault, ou de Hault.

Nicolas de Hault, auquel remonte la filiation, était, paraît-il, originaire de Champagne. Il fut capitaine de cavalerie et épousa en 1636 à Thuin, en Hainaut, Jeanne Broustin. Il eut de cette union deux fils, Guillaume et Henri Dehault, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Guillaume de Hault, épousa à Thuin, en 1660, Marguerite Thibault. Il était en 1634 avocat au Conseil ordinaire du Roi ; il fut plus tard receveur de la prévôté d'Haspres, près de Valenciennes, et mourut à Bouchain en 1695. Son fils, Guillaume de Hault, maître des postes, était échevin de la ville de Bouchain quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Valenciennes) les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion morné, le tout de même.* Il acquit en 1708 des Jésuites de Valenciennes la seigneurie de Lassus, fut nommé en 1720 maire héréditaire de Bouchain et mourut dans cette ville en 1730. Il avait eu de deux alliances successives deux fils, Guillaume de Hault, Sgr de la Caulerie, né à Bouchain en 1709, et Charles-Philippe de Hault, Sgr de Lassus, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Guillaume-Joseph de Hault, chef du premier rameau, était encore fort jeune quand il fut nommé, en 1755, conseiller au Parlement de

Flandre ; il fut anobli par sa charge. Son fils, Guillaume-Joseph de Hault, Sgr de Vaulx, né à Douai en 1759, laissa deux fils qui moururent au château de Vaulx l'un en 1866, l'autre en 1861, et qui furent les derniers représentants mâles de leur rameau. Il eut aussi plusieurs filles dont la plus jeune mourut au château de Vaulx en 1875 sans avoir été mariée.

L'auteur du second rameau, Charles-Philippe Dehault, Sgr de Lassus, maire héréditaire de Bouchain, reçut en décembre 1780 des lettres patentes de reconnaissance de noblesse. Il avait épousé en 1737 Anne-Josèphe Darlot, ou Darlet, décédée à Bouchain en 1797, qui était fille d'un receveur des domaines, subdélégué de l'intendant. Il en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Charles Dehault de Lassus, né en 1738, chevalier de Saint-Michel en 1786, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Quesnoy, émigra aux États-Unis et y mourut en 1799 ; sa descendance subsiste dans ce pays ; il était connu depuis son départ pour l'émigration sous le titre de marquis de Lassus qui lui avait été donné sur son passeport. Pierre Dehault de Pressensé, né en 1753, fils cadet de Charles-Philippe, était en 1789 trésorier principal des guerres et des vivres à la Rochelle. Il prit part, ou se fit représenter, en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et à celles tenues au Quesnoy, épousa en 1792 Marie-Henriette Perry, qui appartenait à la religion réformée et qui était fille d'un directeur de la Chambre de commerce de la Rochelle, et mourut fort âgé à Paris en 1835. Son fils, Victor Dehault de Pressensé, décédé à Tours en 1871, fut élevé dans la religion de sa mère. Il fut père d'Edmond Dehault de Pressensé, né en 1824, pasteur protestant, député de la Seine à l'Assemblée nationale en 1871, puis sénateur inamovible, décédé en 1891. Celui-ci avait épousé Elise du Plessis-Gouret, né en 1826 à Gœrdun, en Suisse, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. Il a laissé deux fils dont l'aîné, Francis de Pressensé, décédé en 1914, a été sénateur.

Henri de Hault, auteur de la branche cadette, épousa Catherine Monte. Sa descendance demeura fixée dans les Pays-Bas. Elle produisit des officiers de mérite et s'éteignit avec Télémaque de Hault, décédé sans alliance en 1883, et avec sa cousine, Anne de Hault, mariée en 1820 à Adolphe Hochsteyn, décédée en 1869. Par arrêté royal de 1884 un des petits-fils de cette dernière, Raoul-Adolphe Tripels, né en 1858, a été autorisé à ajouter à son nom celui de la famille de Hault.

Principales alliances : Taisne, Marcotte, Bouchelet, Bourguignon d'Herbigny, Perry, du Plessy-Gouret, Bernus 1869, etc.

La famille Dehault de Lassus et de Pressensé, originaire de Cham-

pagne d'après la tradition, peut être une branche détachée à une époque reculée d'une famille de Hault qui a occupé un rang distingué à Troyes. Nicolas de Hault, Sgr de Courcelles, receveur des décimes à Troyes en 1590, fut maire de cette ville en 1588. Son frère, Jean de Hault, décédé en 1634, fut chanoine et grand-archidiacre de Saint-Pierre de Troyes. Cette famille ne figure pas au nombre de celles qui, lors de la recherche de 1666, firent reconnaître leur noblesse par jugement de l'intendant Caumartin. Un de ses représentants fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : d'*azur à un vase d'or rempli de trois lys au naturel*.

Une famille de Hault, qui paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution, a appartenu à la noblesse de Lorraine. Elle portait pour armes : d'*azur à trois pattes de lion d'or posées en pal l'une sur l'autre et issant du côté sénestre*. Son chef, Sébastien de Hault, lieutenant de cuirassiers au service de l'Empereur, obtint du duc de Lorraine, le 12 décembre 1726, des lettres qui reconnaissaient sa descendance de Demange de Sancy, qualifié écuyer en 1313, et qui lui accordaient les titres de baron et de chevalier. Son cousin germain, Adrien-François de Hault, Sgr en partie de Malavillers, baron de Noelchamps, décédé à Metz en 1781 à l'âge de 73 ans, fut brigadier des armées du Roi et inspecteur d'artillerie ; il laissa une fille, Mme Vaquerel de la Briche. Jean-Georges de Hault, frère du précédent, se fixa en Dauphiné par le mariage qu'il contracta en 1748 avec Mlle du Breuil-Hélion de Combes. Il fut père de Joseph-Louis de Hault de Malaviller, né à Grenoble en 1751, qui fut admis à l'Ecole militaire en 1761.

DEHAUSSY et DEHAUSSY de ROBÉCOURT. Armes concédées en 1811 à la branche des barons de Robécourt : d'*azur à une tour d'argent, flanquée de deux palmes d'or ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or ; au franc quartier de gueules à la branche de chêne d'argent mise en pal*, qui est des barons membres du collège électoral.

La famille Dehaussy, originaire de Péronne, en Picardie, y est connue depuis le xvie siècle.

M. Dournel de Bonnival en a donné une généalogie détaillée dans son *Histoire des maieurs de Péronne*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1880.

Jean Dehaussy, Sgr de Robécourt, d'Hombleux et de Guyenval, né en 1628, conseiller du Roi, son avocat au bailliage de Roye, fut nommé maieur de Péronne en 1676. Un édit de 1539 avait accordé aux maieurs de Péronne la noblesse héréditaire ; mais cet édit,

révoqué en 1667, ne fut rétabli qu'en 1691 et Jean Dehaussy ne put en bénéficier. Ce magistrat avait épousé à Roye, en 1652, Suzanne Aubé, issue d'une vieille famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom d'Aubé de Bracquemont. Leur fils, Jean-Fursy de Haussy, né en 1654, était avocat du Roi au bailliage de Péronne quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de sable à trois pals d'argent et à la foi de carnation brochant en pal sur le tout.* Il fut plus tard, en 1715, lieutenant de maieur de Péronne et mourut en 1727. Il avait épousé en 1682 Catherine Genet d'Haussart. Il laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils, Mathias et Jean de Dieu-Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Mathias Dehaussy, Sgr de Robécourt, né en 1695, marié en 1724 à Élisabeth Eudel du Gord, décédé à Robécourt en 1764, fut maieur de Péronne en 1749. Son fils, François Dehaussy de Robécourt, né à Péronne en 1725, avocat du Roi au bailliage de cette ville, marié à Marie-Charlotte de la Marlière de Bertrancourt, décédé à Péronne en 1798, fut pourvu en 1778 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Mathieu-Antoine Dehaussy de Robécourt, né à Péronne en 1755, pourvu en 1778 de la charge d'avocat du Roi au bailliage, gouvernement et prévôté de Péronne, fut élu en 1791 député de la Somme à l'Assemblée législative où il siégea parmi les plus fidèles défenseurs de la monarchie. Nommé maire de Péronne après l'expiration de son mandat, il fut destitué pendant la Terreur. Il fut plus tard député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents, puis président du tribunal civil de Péronne, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 10 avril 1811 et mourut dans sa ville natale en 1828. Il avait épousé en 1779 Mlle Chanlatte. Il fut père de Jean-Fursy, baron Dehaussy de Robécourt, né à Péronne en 1784, président de chambre à la Cour de cassation, député de la Somme en 1838, décédé en 1863, et grand-père de Jacques-Edmond, baron Dehaussy de Robécourt, né en 1810. Celui-ci fut le dernier représentant de sa branche et mourut en 1888 sans postérité. Il avait épousé Mlle Hardouin, puis, en 1878, Mme Dolz, née de Tocqueville, qui lui a survécu.

L'auteur de la branche cadette, Jean de Dieu-Charles Dehaussy, sieur de Maigremont, né en 1699, fut conseiller du Roi au bailliage de Péronne en 1725 et maieur de cette ville en 1756. Il épousa en 1727 Thérèse Desavenelle. Il fut père de Jean de Dieu-Barthélemy de Haussy de Maigremont, né en 1728, conseiller du Roi au bailliage de Péronne, secrétaire du Roi en 1777, maieur de Péronne en 1783, décédé en 1800, et grand-père de Jean Dehaussy de Maigremont, né

en 1761, maire de Péronne en 1790, marié cette même année à Sophie Vaquerel de la Briche, décédé en 1834, dont la descendance s'est perpétuée sous le seul nom de Dehaussy.

DEHEAULME de VALLOMBREUSE. Voyez : Heaulme de Vallombreuse (de).

DEHON-DAHLMANN. Armes concédées en 1811 à la famille Dahlmann : *écartelé : au 1 d'or à une branche de laurier rompue de sinople, posée en pal ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 d'azur à deux cors de chasse posés en barre ; au 4 d'azur à un lévrier passant d'or, colleté de même et surmonté d'un croissant montant d'argent.*

Nicolas Dahlmann, né à Thionville le 7 novembre 1769, fils de Jean-Michel Dahlmann, simple trompette au régiment de Dauphiné-cavalerie, alors en garnison dans cette ville, et d'Urade Delaserine, entra dans l'armée comme enfant de troupe, passa successivement par tous les grades, fut promu général de brigade le 30 novembre 1806 et fut blessé mortellement l'année suivante à la bataille d'Eylau. Le général Dahlmann avait épousé Anne Solère. Il en laissa un fils, Jean-Baptiste, dont il va être parlé, et deux filles. L'une de celles-ci épousa en 1826 M. Dubreton, garde du corps. L'autre épousa en 1839 Louis-Alphonse Dehon, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur. Jean-Baptiste Dahlmann, fils du général, naquit en 1800. Il était encore bien jeune quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 mai 1811. Il fut plus tard officier de cavalerie et mourut en 1856 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté en 1840 avec Mlle Vincent.

Georges-Fernand Dehon, né en 1840, fils unique du lieutenant-colonel Dehon et de Clarisse-Caroline Dahlmann, lui-même lieutenant-colonel, demanda le 22 juin 1868 et obtint, par décret impérial du 20 février 1869, l'autorisation de joindre à son nom celui de son aïeul maternel, le général Dahlmann. Il a été promu en 1896 au grade de général de brigade. Il a épousé en 1876 Mlle Duloc dont il a un fils.

DEIN. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 2 avril 1822) : d'*or à un daim passant de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; au franc canton à sénestre et brochant de gueules chargé d'une épée haute en pal d'argent.*

La famille Dein, originaire de la Guerche, en Bretagne, est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de sa région. Ses repré-

sentants joignaient souvent à leur nom au XVIIIe siècle celui de leurs domaines de la Drunelière, de la Buraiserie, etc.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de bio-bibliographie bretonne* de Kerviler et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Pierre-Joseph Dein était à l'époque de la Révolution maire de la petite ville de Retiers (Ille-et-Vilaine). Il avait épousé en 1765 Anne-Julie Prime dont il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Olivier-Constant Dein, né à Retiers en 1774, était colonel du 45e d'infanterie et officier de la Légion d'honneur quand il fut tué à la bataille de Toulouse, en 1814. Un autre, Paul-Louis Dein, né en 1768 à Retiers (aliàs à Rennes d'après Kerviler), colonel d'infanterie en 1808, retraité maréchal de camp honoraire en 1822, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1831 dans sa terre de Maillé, à Plounevez-Lochrist (Finistère), fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1811 et fut confirmé dans la possession de son titre, le 2 avril 1822, par nouvelles lettres du roi Louis XVIII. Il s'était allié aux meilleures familles de sa province par le mariage qu'il contracta en 1805 avec Mlle de Carné. Il laissa deux fils : 1° Paul-Hilaire, baron Dein, né à Brest en 1806, président du tribunal de Guingamp, décédé en 1895 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Hugot-Derville ; 2° Louis-Théodore-Joseph Dein, né à Lesneven en 1819, conseiller général du Finistère, député du même département de 1863 à 1870, décédé à la Flèche en 1886, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle de Flotte, décédée en 1869.

Une branche collatérale de la famille Dein s'est perpétuée à la Guerche. Un de ses représentants, Charles-Louis Dein, a été reçu en 1851 docteur en médecine de la Faculté de Paris.

DEJAX, ou JAX (de).

Famille bourgeoise, anciennement connue à Brioude, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome Ier de la *France moderne* (Velay).

Cet auteur donne la filiation depuis Jacques DE JAX, mentionné dans des actes de 1517 et de 1518, dont le fils, Jean de Jax, peintre, épousa Jacqueline Maignet par contrat du 26 janvier 1545.

Julien Dejax, avocat au Parlement, fils d'Antoine, marchand cierger à Brioude, épousa en 1771 Marie-Madeleine Croze. Il en eut trois fils : 1° Vital de Jax, juge de paix, avoué, décédé en 1831, dont le fils demeura célibataire ; 2° Jean-Joseph de Jax, juge de paix, décédé en 1838, dont le fils, Guillaume-Cyprien de Jax, né en 1813, n'a laissé

que deux filles ; 3° Martin-Stanislas de Jax, décédé en 1847, dont le fils est demeuré célibataire.

Principales alliances : Delcher 1723, Dalbine 1771, Peyronnet, Croze 1771, Grenier 1807, etc.

DEJEAN. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : d'*argent à un griffon de sable ; au chef d'azur chargé à dextre d'une tête de lion arrachée d'or et à sénestre de deux étoiles d'argent soutenues d'un croissant d'or*. — Couronne : *de Comte*. — L'écu enveloppé d'un manteau de pair de France.

La famille des comtes DEJEAN appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie du Lauragais, en Languedoc.

M. Villain en a donné une généalogie très complète dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). On trouvera aussi sur les Dejean des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Monsieur maître Raymond Dejean était en 1602 conseiller au présidial de Lauragais.

François Dejean et Germain de Jean, avocat en Parlement, vraisemblablement issus de cette famille, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Castelnaudary). Le premier d'entre eux portait : *de sinople à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un lion de même ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles de même*. Le second portait : d'*azur à un phénix sur son bucher d'argent, regardant un soleil d'or*.

Antoine Dejean, avocat à la Cour, auquel le travail de M. Villain fait remonter la filiation, épousa vers 1680 Madeleine de Soulages. Il fut père de monsieur maître Jérôme Dejean, lieutenant particulier au présidial de Castelnaudary, qui épousa vers 1710 Marie de Trinquié, et grand-père de Jean-Pierre Dejean, maire perpétuel de Castelnaudary, premier président au siège royal de Lauragais, subdélégué de l'intendant, qui épousa vers 1740 Marie de Fabry. Ce dernier laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, François-André Dejean, né à Castelnaudary en 1748, évêque d'Asti en 1809, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 mai de cette même année. Le puîné, Jean-François-Aimé Dejean, né à Castelnaudary en 1749, élève de l'École du génie de Mézières, était en 1789 ingénieur en chef du Roi en Picardie. Il fut nommé en 1791 chevalier de Saint-Louis et commandant en second des gardes nationales de la Somme. Général de division en 1795, conseiller d'État, grand trésorier et membre du Conseil de la Légion d'honneur, il fut chargé par intérim du ministère de la guerre en 1802. Appelé au Sénat en 1810, le général Dejean devint

pair de France héréditaire sous la Restauration et mourut à Paris le 12 mai 1824. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 1er juin 1808, avait été autorisé, par lettres patentes du 25 octobre 1819, à établir sa pairie héréditaire au titre de baron, avec majorat, et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé d'abord, en 1779, Alexandrine-Élisabeth le Boucher d'Ailly, fille d'un maire d'Abbeville, puis, en 1801, Aurore Barthélemy. Il laissa deux fils : 1° Pierre-François-Auguste, né à Amiens en 1780, qui continua la descendance ; 2° Aimé-Napoléon, vicomte Dejean, né à Paris en 1804, qui mourut en 1880 sans avoir été marié. Pierre-François-Auguste, comte Dejean, eut comme son père une brillante carrière militaire, fut nommé général de division en 1814, devint en 1824 pair de France par droit héréditaire et mourut à Paris en 1845. Il avait épousé en 1802 Adèle Barthélemy. Il en laissa trois fils : 1° Benjamin-Barthélemy, comte Dejean, né à Paris en 1804, préfet, directeur général de la police et conseiller d'État sous Louis-Philippe, député de l'Aude en 1848, qui mourut en 1885 sans avoir été marié ; 2° Pierre-Charles, vicomte Dejean, né à Paris en 1807, général de division en 1867, ministre de la guerre par intérim en juillet 1870, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1872, qui épousa en 1834 Mathilde de Rumigny et dont la descendance subsiste ; 3° Dieudonné-Louis, baron Dejean, né en 1809, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, qui mourut à Paris en 1881 sans avoir été marié. Charles-Dieudonné, comte Dejean, né en 1840, fils unique du général vicomte Dejean, a épousé en 1866 Mlle de Petiteville dont il a eu plusieurs fils. Une de ses sœurs, Gabrielle, née en 1837, avait épousé le général de division Vincendon.

Principales alliances : de Soulages, le Boucher d'Ailly, Teisseire, de Milleret 1828, Oudart, Mahul, de Gueully de Rumigny, Montaudon, Gouhier de Petiteville, Latache de Fay, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte de celle de Jean-Antoine-Alexandre Dejean, né en 1765 à Chalabre (Aude), général de brigade en vendémiaire an XIII, commandeur de la Légion d'honneur en 1821, décédé à Brunoy en 1848.

DEJEAN de CADEROUSSE de la BATIE et DEJEAN (ou de JEAN) de MONTVAL. Armes (d'après l'article du *Bulletin héraldique) : écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à une flamme de gueules ; aux* 2 *et* 3 *d'azur à une épée haute, posée en pal.* — Couronne : *de Comte.*

M. Falgairolle a donné dans le *Bulletin héraldique* de juillet 1905 une généalogie complète de la famille Dejean, ou de Jean, de la Batie et de Montval

Cette famille est originaire du Nivernais. Son auteur, Antoine Dejean de Caderousse, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Il acquit en Vivarais la seigneurie de Saint-Marcel-d'Ardèche et y mourut le 13 août 1772 à l'âge de 90 ans. Il avait épousé Jeanne Tholouze. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils, Antoine Dejean de Caderousse, Sgr de Saint-Marcel, et Jean Dejean de Caderousse, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La branche aînée alla se fixer à l'île Bourbon. Elle est aujourd'hui connue sous le nom de DEJEAN DE CADEROUSSE DE LA BATIE. Un de ses représentants, Jean-Honoré de Jean de Saint-Marcel, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Beauce, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. M. Maurice Dejean de la Batie, aujourd'hui (1914) consul général de France à Calcutta, a épousé à Saint-Brieuc en 1901 Mlle de la Motte-Rouge.

L'auteur de la seconde branche, Jean Dejean de Caderousse, né en 1722, fut lieutenant particulier au présidial de Nîmes. Il acquit la terre de Montval dont sa descendance a conservé le nom. Il avait épousé en 1751 Mlle de Deydier. Leur fils, Mathieu de Jean de Montval, né en 1756, marié en 1797 à Mlle de Malmazet de Saint-Andéol, décédé en 1833, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Il laissa trois fils : 1° Ernest, qui mourut à Avignon en 1884 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Clémens de Graveson ; 2° Alfred, conseiller d'arrondissement du Gard, dont la fille unique épousa en 1854 le marquis de Ribeyrols d'Entremaux ; 3° Léon, né en 1806, qui épousa en 1838 Mlle Alboise de Pujol, directrice des postes à Saint-Hippolyte-du-Fort, et qui en laissa trois fils. Cette branche est connue de nos jours sous le nom de : DE JEAN DE MONTVAL.

Principales alliances : de Malmazet de Saint-Andéol 1797, Clémens de Graveson, de Deydier, de Ribeyrols d'Entremaux, Alboise de Pujol, de la Motte-Rouge 1900, de Guigné, Bellier, etc.

Plusieurs nobiliaires contemporains, notamment l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux, ont attribué par erreur à la famille dont il vient d'être parlé les armes suivantes : *de sinople à une foi* (aliàs *deux mains*) *d'argent issant de la pointe de l'écu ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles de même.* Ces armes sont celles d'une famille Dejean, ou de Jean, qui aux XVIIe et XVIIIe siècles occupa un rang distingué à Toulouse. N... de Jean, chanoine de l'église Saint-Sernin, et Jean Dejean, Sgr de Gradels, conseiller au Parlement de Toulouse, les firent enregis-

trer à l'Armorial général de 1696. Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, a aussi porté les armes suivantes : d'*azur à un oiseau* (aliàs *à une aigle*) *au vol abaissé d'argent* (aliàs *d'or*) ; *au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles* (aliàs *trois fleurs de lys*) *d'or*. Ce sont ces armes que Richard Dejean, Sgr de Manville, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Toutouse). La Chesnaye des Bois donne la filiation depuis un Gilbert Dejean qui aurait été anobli par le capitoulat de Toulouse dans les premières années du XVIIe siècle, mais dont le nom ne figure sur aucune liste connue des capitouls. Gilbert Dejean laissa quatre fils, Jean, Raymond, Antoine et Richard, qui furent les auteurs d'autant de branches.

La branche aînée a donné plusieurs conseillers au Parlement de Toulouse depuis Jacques Dejean, reçu en 1640. Ce Jacques Dejean avait épousé cette même année Anne de Rességuier, héritière de la seigneurie de Gradels. Son fils, Guillaume de Jean, Sgr de Gradels, fut conseiller au Parlement de Toulouse de 1671 à 1705. Jacques Dejean, baron de Roquemaure, et Guillaume de Jean, Sgr de Gradels, furent reçus conseillers au même Parlement, l'un en 1699, l'autre en 1722.

Raymond Dejean, auteur de la seconde branche, alla se fixer à Pau. Il fut admis aux États du Béarn, le 18 juin 1659, en qualité de seigneur de Lezons. Sa descendance s'éteignit avec Marie-Françoise Dejean de Lezons, vicomtesse de Sadirac, mariée en 1745 à Arnaud d'Esquille, président à mortier au Parlement de Navarre.

Antoine Dejean, auteur de la troisième branche, fut père de Jean-Richard Dejean, Sgr de Manville, près de Lesquevin, qui dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls en 1689 et qui fut secrétaire du Roi en la grande chancellerie, et grand-père de Joseph-Pierre Dejean, connu sous le titre de marquis de Manville, lieutenant général des armées du Roi en 1743, qui mourut sans postérité en 1745.

L'auteur de la quatrième branche, Richard Dejean, bourgeois de Toulouse, fut capitoul de cette ville en 1654, 1672 et 1683. Il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, le 28 juin 1669, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant de la province. Dans les dernières années de sa vie il se qualifiait baron de Launac. Il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Baptiste de Jean de Launac, reçu en 1676 conseiller au Parlement de Toulouse, n'eut qu'une fille, Mme de Modave. La descendance du second subsistait en 1770 dans les environs de Toulouse.

Un Pierre Dejean, second consul de Castres, fut anobli par lettres de décembre 1627 ; il eut deux fils, Gaillard et Jean.

Un Jean Dejean, procureur au parlement de Toulouse, fut capitoul de cette ville en 1616.

Jean Dejean, écuyer, Sgr de Gasques, exerça les mêmes fonctions en 1635.

Antoine Dejean, procureur au Parlement, élu en 1718 capitoul de Toulouse, portait les armes suivantes : d'*argent à un dauphin de sable animé de gueules, nageant sur une mer de sinople ondée d'argent ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même*.

DEJEAN de FONROQUE. Armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un poisson d'argent*. — Couronne : *de Comte*.

La famille Dejean appartient à l'ancienne bourgeoisie du Périgord. Elle joint à son nom celui du domaine de Fonroque qu'elle possédait dès le XVIIe siècle.

M. de Mailhol lui a consacré dans son *Dictionnaire historique de la noblesse française* une notice fantastique qui la transforme en famille d'ancienne noblesse et qui la fait remonter au XIIe siècle.

On trouve dans les registres paroissiaux de Monferrand le baptême, à la date du 9 août 1677, de Jean, fils de Pierre de Jean, sieur de Fonroque, et de Marguerite de Baconnet. Le parrain fut Jacques de Jean, frère aîné de l'enfant. Marie Dejean de Fonroque épousa vers 1680 Jean de Pourquery.

Jacques Dejean, sieur de Fonroque, né à Saint-Pompon en 1713, épousa Françoise Albié. Il fut père de Pierre-Laurent Dejean de Fonroque, né à Belvès en 1738, notaire royal, qui épousa successivement Antoinette Campagnac et Marguerite Sarlat, et grand-père de Jacques-Fabien Dejean de Fonroque, né à Belvès en 1786, notaire, qui épousa en 1812 Marie Fauvel et qui en eut une nombreuse postérité.

Une autre branche, connue sous le nom de Dejean de l'Estat, s'est éteinte en 1838.

M. de Jehan de Fonroque prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État de la sénéchaussée de Sarlat. M. de Jehan du Sable prit part cette même année à celles du Tiers-État de la sénéchaussée de Bergerac.

DEJEAN de GLEIZE.

Famille d'ancienne bourgeoisie du Rouergue sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le tome IV des *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau.

La famille Dejean a eu pour berceau la petite ville de Saint-Rome-de-Tarn dans les environs de laquelle elle possédait au XVIIIe siècle les fiefs du Fau et de Lescure.

Élisabeth Dejean, fille unique d'Urbain, ancien maire et consul honoraire de Saint-Rome-de-Tarn, et de Marie-Anne Fabre, du lieu de Cambouysset, épousa le 2 février 1728 Pierre-François de Julien, Sgr de Roquetaillade, président à l'élection de Millau.

Louis-André Dejean du Fau, avocat en Parlement, juge de Saint-Rome de 1776 à 1790, juge de paix en 1815, décédé en 1821, avait épousé Anne Affre, d'une famille qui fut illustrée dans la suite par Mgr Affre, archevêque de Paris. Il en eut deux fils dont l'aîné, Louis-André, né en 1778, continua la descendance et dont le puîné fut tué à la bataille de Wagram. Louis-André Dejean était en 1817 vérificateur des douanes à Libourne ; il fut plus tard juge de paix du canton de Saint-Rome. Il épousa Marie de Gleize, fille de Jean-Antoine de Gleize, Sgr d'Asprières, et de Marie-Joséphine Delauro, et en eut trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Hyacinthe-Alphonse-Achille Dejean, né à Saint-Rome-de-Tarn le 5 janvier 1818, alors capitaine de dragons, fut autorisé, par décret du 14 avril 1866, à joindre à son nom celui de la famille de Gleize. Joseph-Adolphe-Édouard Dejean, né à Saint-Rome-de-Tarn le 8 pluviose an XII, alors contrôleur à la Monnaie de Bordeaux, et Louis-François-Edmond Dejean, né à Libourne en 1838, alors étudiant en droit à Toulouse, obtinrent la même autorisation par décret du 8 octobre de la même année.

DELAAGE, ou DELAGE, aujourd'hui **de LAAGE, de CHAILLOU**. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 9 août 1819) : d'*or à un bouclier de sable, orlé de douze clous d'argent, traversé d'une lance de sable, posée en bande, et accosté de deux tiges de lys au naturel ; au chef d'azur semé d'étoiles d'argent.* — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries d'octobre 1788) : d'*azur à un soleil d'or sénestré d'une lune en croissant d'argent ; au chef aussi d'argent chargé de sept étoiles d'azur, posées 3 et 4.*

Il existe de nos jours plusieurs familles Delaage, ou de Laage, qu'il importe de ne pas confondre.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice avait pour nom primitif celui de Delage. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Un de ses représentants, M. Delage de Chaillou, demeurant rue des Fossés-du-Temple, était en 1786 notaire honoraire au Chatelet de Paris.

Jean-Michel Delage, administrateur des postes, officier de la vénerie du Roi, fut anobli, en mai 1788, par lettres patentes du roi Louis XVI dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint, au mois d'octobre suivant, le règlement de ses armoiries. Il avait épousé, le 12 février 1791, Marie Henriot. Leur fils, Auguste-Michel Delage, puis de Lage, né à Paris le 28 décembre 1781, fut légitimé par ce mariage ; il fut receveur général des douanes et fut maintenu dans sa noblesse, le 30 mars 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il reçut le titre héréditaire de baron, le 9 août 1819, par nouvelles lettres du même prince et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Sa femme, Anne-Élimie Collin de Sussy, née en 1790, décédée en 1868, était fille du comte Collin de Sussy qui fut ministre du commerce en 1812 et pair de France sous la Restauration. Il eut un fils, Léon-François-Louis, né en 1811, et une fille, la comtesse du Bouchage. Léon-François-Louis, baron Delage, fut connu sous le nom de : de Laage de Chaillou qui a été conservé par ses descendants. Il fut capitaine des chasses de Napoléon III et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1869. Son fils, Emmanuel, baron de Laage, né en 1865, officier de cavalerie, aujourd'hui divorcé, avait épousé en 1899 Mlle de Miramon, petite-fille du duc de Fitz-James, dont il a plusieurs enfants.

Principales alliances : Collin de Sussy, Gratet du Bouchage, Juteau, Langlois d'Amilly 1881, de Cassagne de Beaufort de Miramon, etc.

DELAAGE, ou de LAAGE, de SAINT-CYR. Armes concédées en 1808 : d'*azur à une main dextre tenant une épée en pal d'argent, accostée de deux fleurs de pensée au naturel; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

Le vicomte Révérend a consacré, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902, une courte notice à la famille Delaage, ou de Laage, de Saint-Cyr.

Jean-Pierre Delaage, ou de Laage, marié à Marie-Henriette Esnault, était dans la seconde moitié du XVIIIe siècle directeur de l'économat du diocèse d'Angers. Son fils, Henri-Pierre Delaage, né à Angers en 1766, s'engagea comme simple soldat à l'époque de la Révolution, devint bientôt officier, prit part à la bataille du Mans où il enleva aux Vendéens vingt pièces de canon, fut créé baron de Saint-Cyr par lettres patentes du 10 septembre 1808, fut promu en 1812 au grade de général de brigade, commanda pendant les Cent-Jours le département des Deux-Sèvres et mourut dans sa ville natale le 22 décembre 1840. Il laissait une fille, Mme Guérin-Desbrosses, et un fils, Pierre-

Henri, baron de Laage de Saint-Cyr, né à Angers en 1797. Le fils aîné de celui-ci, Henri-Louis, baron de Laage de Saint-Cyr, né en 1850, marié en 1875 à M[lle] Hiron, a été conseiller général du département de l'Indre pour le canton de Buzançais. On trouve qu'il demanda, le 3 février 1882, l'autorisation de substituer à son nom patronymique de DELAAGE celui de DE LAAGE, en deux mots, *qu'avaient porté de temps immémorial les membres de sa famille.*

Principales alliances : Richard de Beauchamp.

DELAAGE (aujourd'hui **DELAGE et de LAAGE**) **de LUGET, de SAINT-GERMAIN, de MEUX, de la ROCHETERIE, de BELLEFAYE.** Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'or, tigées et feuillées du même, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon, le tout d'or.* — Les rameaux de Meux et de la Rocheterie et la branche de Bellefaye modifient ces armes de la façon suivante : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon, le tout au naturel.*

Cette troisième famille DELAAGE, ou DE LAAGE, est originaire de la Saintonge où elle occupait à la fin du XVII[e] siècle un rang honorable dans la bourgeoisie et d'où ses branches se sont répandues à Paris, en Orléanais et en Berry.

Le vicomte Révérend a donné des généalogies de ses diverses branches dans les *Annuaires de la noblesse* de 1896 et de 1901. On suivra son travail dans cette notice. On trouvera aussi des renseignements sur la famille Delaage dans la *Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux États généraux de* 1789 de M. de la Morinerie, et dans les *Généalogies des fermiers généraux* du duc de Caraman.

Pierre-Jacques Delaage, maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans, capitaine général et garde-côtes, fut pourvu, le 4 décembre 1713, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il était vraisemblablement proche parent, peut-être frère, d'un Jacques de Laage, né en 1668 à Jonzac, en Saintonge, receveur des tailles de Saintes, puis maître d'hôtel du duc de Berry, qui fut à son tour pourvu, le 23 novembre 1717, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Ce Jacques de Laage était fils d'autre Jacques Delaage, procureur fiscal à Jonzac, et de Marie Berruchon. Il fut remplacé dans sa charge en 1738 par Jean-François Leroy. D'après le travail du vicomte Révérend, il eut deux fils, Hélie et Nicolas-Denis Delaage, qui furent les auteurs de deux grandes branches[1].

[1] D'après un troisième article, paru dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1905, Jacques de Laage, secrétaire du Roi en 1717, n'aurait eut qu'un fils, Nicolas-Denys

Hélie Delaage, dont le travail mentionné plus haut fait le fils aîné de Jacques Delaage, reçu en 1717 secrétaire du Roi, fut conseiller du Roi et receveur des tailles de Saintonge et épousa Marie-Madeleine Rosset. Deux de ses fils, Jérôme-Jacques-Hélie et Jérôme Delaage, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau de la branche aînée, Jérôme-Jacques-Hélie Delaage, Sgr du Plantin, né le 14 août 1710, était en 1740 receveur des tailles de la sénéchaussée de Saintonge. Il épousa vers 1740 Marie-Charlotte Cosson et en eut, entre autre enfants, deux fils, Anne-Jérôme, né en 1742, et Jean-Étienne, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux.

Anne-Jérôme Delaage, auteur du premier sous-rameau, fut conseiller secrétaire du Roi, receveur des tailles de l'élection de Saintes, épousa, le 20 février 1776, Marie-Anne de Chasseloup-Laubat, prit part en 1789, à cause de son fief de Meux, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes et mourut le 25 juillet 1822. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jérôme de Laage, né à Saintes en 1777, lieutenant-colonel du génie, officier de la Légion d'honneur, décédé dans l'île d'Oléron en 1856, fut député et conseiller général de la Charente-Inférieure. Jérôme-Hippolyte de Laage de Luget, fils du précédent, fut également conseiller général de la Charente-Inférieure. Ce sous-rameau subsiste. Il n'est pas titré. Ses représentants sont connus de nos jours sous le nom de Delage de Luget.

L'auteur du second sous-rameau, Jean-Étienne Delaage, Sgr de Saint-Germain, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, marié en 1784 à Mlle de Sentout, prit part en 1789 aux assemblées provinciales de la noblesse tenues à Saintes. La descendance de son fils aîné, Victor de Laage de Saint-Germain, directeur des contributions indirectes à Marennes, subsiste. Elle n'est pas titrée.

Jérôme de Laage de Meux, Sgr de Vouzon et de la Motte-Beuvron, auteur du second rameau de la branche aînée, était né à Saintes en 1720. Il vint se fixer à Orléans, fut conseiller secrétaire du Roi, receveur des tailles de l'élection de cette ville, y prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse et y mourut en 1804. Il eut trois fils : 1° Pierre-Alexandre de Laage, Sgr de la Mothe-Beuvron, directeur des fermes à Orléans, marié à Marie-Anne Tassin de Montaigu, décédé en 1812 ; 2° Antoine-Rose de Laage de Meux, né en 1749, marié en 1777 à Marie Pasquier de Lumeau ; 3° Jean-Baptiste de Laage, Sgr de la Rocheterie, né à Saintes en 1750, garde du corps, marié en 1785 à Mlle Midou de l'Isle, décédé en 1830. Ces trois frères furent

Delaage, Sgr de Bellefaye, et n'aurait donc pas été l'auteur commun des deux grandes branches actuellement existantes de la famille de Laage.

les auteurs de trois sous-rameaux actuellement existants. Le chef du troisième sous-rameau est connu sous le titre de baron de la Rocheterie.

Nicolas-Denis Delaage, Sgr de Bellefaye, auteur de la branche cadette, fut avocat au Chatelet de Paris. Son fils, Clément Delaage, Sgr de Bellefaye, Bry-sur-Marne, Gaumont, etc., né à Saintes en 1724, guillotiné à Paris en 1794, fut receveur général des domaines et bois de la généralité d'Orléans, secrétaire du Roi et fermier général de 1763 à 1790. Il avait épousé en 1758 Mlle de Héere. Il fut lui-même père de Clément-Philippe Delaage, connu sous le titre de baron de Bellefaye, né en 1760, fermier général, décédé en 1824, qui épousa en 1784 Anne-Antoinette Durney et dont les deux fils ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. L'aîné de ces fils, Clément-Joseph Delaage, baron de Bellefaye. receveur principal des douanes, décédé en 1861, avait épousé en 1818 une fille du comte Chaptal, pair de France. Il eut lui-même deux fils dont le plus jeune, Henri Delaage, décédé en 1882 sans avoir été marié, fit paraître plusieurs livres sur les sciences occultes.

La famille Delaage, ou de Laage, a fourni dans ses diverses branches, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers distingués, des magistrats, des administrateurs, des historiens, etc.

Principales alliances : Dudon, de Chasseloup-Laubat, Gaillard d'Escures, Tassin de Montaigu, Raguenet de Saint-Albin, le Gardeur de Tilly, Louveau de la Règle, du Rousseau de Fayolle, de Cathelineau, de Cugnac 1887, de Saluces 1869, de Larminat 1892, de Montardy, du Hamel de Fougeroux 1891, d'Isle de Beauchaine, de Gyvès, de Lavau, de Seyssel, Colas des Francs, de Bodinat, de la Taille 1846, 1852, de Man d'Ottenrode 1862, 1848, de Murat 1896, de Villeneuve-Vence 1782, de Lezay-Marnézia 1808, Chaptal, de Finguerlin, de Kervyn de Lettenhove, Moullart de Vilmarest, de Coetlogon, de Héere, le Sergeant de Monnecove, Lefèvre d'Ormesson 1902, de Lalain-Chomel 1901, de la Sudrie 1896, Levavasseur de Précourt, etc.

DELABORDE. Armes : *écartelé : au d'azur à une épée haute en pal d'argent, montée d'or,* qui est des comtes militaires ; *au 2 bandé d'azur et d'or de six pièces, à la bordure de gueules : au 3 de gueules à un lion d'argent passant sur trois têtes de léopard d'or ; au 4 de sable à la forteresse d'or mouvante de sénestre et baignée d'une mer d'argent ; sur le tout : d'argent à un écusson d'azur chargé de cinq besants d'argent, posés en sautoir, et accompagné de trois tours de gueules, 2 et 1.*

La famille qui donne lieu à cette notice ne doit pas être confondue avec un certain nombre de familles de la Borde, ou de Laborde, auxquelles il a été consacré des notices dans le tome V de cet ouvrage, au mot Borde (de la).

Celle-ci est originaire de Bourgogne. Son auteur, Henri-François Delaborde, né à Dijon en 1764, était fils de Pierre Delaborde et d'Anne Françoise Pécard. Il s'engagea comme simple soldat à l'époque de la Révolution et passa successivement par tous les grades. Promu en 1793 à celui de général de brigade, il contribua à la prise de Toulon, fut nommé général dedivision le 22 vendémiaire an II, mais fut destitué par le Comité de Salut public dès le 22 pluviôse an III et ne fut réintégré dans son grade que plus tard. Le général Delaborde accompagna en 1807 le général Junot en Portugal et fut nommé gouverneur de Lisbonne. Il fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1809. Il était en 1814 gouverneur du château de Compiègne. Louis XVIII lui confia le commandement de la dixième division militaire. A l'époque des Cent-Jours, il abandonna la cause royale et fut créé pair de France et chambellan de l'Empereur. Traduit en jugement au retour de Louis XVIII, il fut acquitté, vécut dès lors dans la retraite et mourut en 1833. Il avait épousé Rose-Charlotte Guillaume. Il en laissa deux fils : 1° Louis-Henri, comte Delaborde, né en 1806, conseiller à la Cour d'appel de Paris en 1862, décédé en 1889, qui ne laissa qu'une fille, la baronne de Geymüller ; 2° Henri, vicomte Delaborde, né à Rennes en 1811, peintre distingué, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1899. Ce dernier a été père de Bénigne-François, comte Delaborde, né à Versailles en 1854, ancien élève de l'École des Chartes, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1882, avec Mlle Petit.

Principales alliances : Lebas de Courmont 1823, Petit-Saint-Elme, de Geymüller 1860, Gruyer 1869, etc.

DELACOUX de MARIVAULT-EMERIAU. Armes de la famille Delacoux de Marivault : *de sinople à un chevron d'argent chargé de cinq alérions de gueules et accompagné de trois croix fleuronnées d'argent, marquées chacune de cinq points de gueules.* — Devise : *Où tu dois, meurs.* — Armes de la famille Emeriau : *écartelé : au 1 d'azur à un sénestrochère de carnation mouvant du flanc dextre et tenant une épée haute d'argent montée d'or, surmonté d'un chef retrait et cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent ; au 2 de gueules à une tour d'argent sénestrée d'un avant-mur du même; au 3 de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux besants

du même et en pointe d'un if arraché de sinople, le sommet taillé en triangle; au 4 d'azur à une ancre d'or surmontée de deux étoiles de même.

La famille Delacoux de Marivault est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de Châteauroux, en Berry.

D'après la tradition elle aurait eu dans un passé très éloigné une origine commune avec la famille de la Coux des Roseaux (voyez ce nom) qui est elle-même fort anciennement connue à Brigueil, près de Montmorillon.

François de la Coux de Ménard, conseiller du Roi, président en l'élection de Châteauroux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Marthe de la Coux de Marivault épousa au Blanc, en 1767, Jean Auboutet. Antoine Delacoux de Marivault, né au Blanc en 1771, fils d'Antoine-Hiérosme Delacoux-Marivault, avocat en Parlement, maire effectif du Blanc, fut premier secrétaire d'ambassade et chevalier de la Légion d'honneur; il fut élu en 1806 candidat de l'arrondissement du Blanc au Corps législatif, mais ne fut pas appelé à siéger; il avait épousé en 1807 Mlle de Cressac.

Henri Delacoux de Marivault, né à Châteauroux en 1821, fils de Jean-Ambroise Delacoux de Marivault et de Louise-Adrienne Girard-Devosson, fut capitaine de vaisseau et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en premières noces Marie Belvèze, née en 1837, décédée sans postérité en 1869, qui était fille unique de Paul-Henri Belvèze, capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, et de Suzanne-Louise Emeriau. Il demanda, le 15 novembre 1866, et obtint, par décret du 15 janvier 1867, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Emeriau à laquelle appartenait sa belle-mère. Il se remaria en 1876 à Mme Coste de Champéron, née de Campredon-Périer. Il laissa une fille adoptive, Henriette, née à Nice en 1857, mariée en 1880 au baron Fouant de la Tombelle.

La famille Emeriau descendait de Louis-François Emeriau qui dans les dernières années du règne de Louis XV était receveur des devoirs à Carhaix, en Bretagne. Le fils de celui-ci, Maurice-Julien Emeriau, né à Carhaix en 1762, vice-amiral en 1811, premier inspecteur général de la marine, pair de France pendant les Cent-Jours, puis en 1831, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé à Toulon en 1845, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1810 et fut confirmé dans la possession de son titre, le 25 novembre 1814, par nouvelles lettres du roi Louis XVIII. Il ne laissa qu'une fille, Mme Belvèze, née à Toulon en 1815, mère de Mme de Marivault.

DELAGE de LOMBRIÈRE. Voyez : Lage de Lombrière (de).

DELAGE de LUGET. Voyez : Delaage (aujourd'hui de Laage, ou Delage), de Luget, de Saint-Germain, de Meux, de la Rocheterie, etc.

DELAGORCE. Voyez : Gorce (de la).

DELAHANTE. Aujourd'hui **de la HANTE**. Armes : d'*or à une ente de poirier de sinople, fruitée d'argent, greffée sur un tronc de sable et mouvant d'une terrasse de sinople*. — Aliàs : d'*azur à un moulin à vent d'argent, les ailes d'or, accompagné de trois étoiles de même rangées en chef*.

La famille Delahante, aujourd'hui de la Hante, est anciennement connue dans l'Ile de France.

On trouvera sur elle des renseignements intéressants dans les *Généalogies des fermiers généraux*, l'ouvrage manuscrit de M. le duc de Caraman, conservé au Cabinet des Titres.

Paul Delahante, bourgeois de Paris, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 son blason tel qu'il est décrit en tête de cet article ; il n'eut qu'un fils qui mourut sans avoir été marié. Son frère, Poncelet Delahante, marié à Philippine Oudinot, fut père de Louis Delahante, chirurgien à Damery, décédé en 1697, et grand-père d'Adrien Delahante, né en 1673, notaire à Crépy, décédé en 1737, qui fut nommé en 1700 directeur des fermes de l'apanage du duc d'Orléans. Adrien Delahante avaitépousé en 1700 Marie Gosset. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Adrien, né en 1714, qui continua la descendance ; 2° Jacques, né en 1717. Ce dernier fut nommé en 1763 fermier général et mourut sans postérité en 1792, survivant à ses deux fils. Son frère, Adrien Delahante, fut maître particulier des eaux et forêts en la maîtrise de Villers-Cotterets, épousa à Soissons, en 1741, Marguerite Marquette et mourut dès 1748 laissant un fils, Étienne, né à Crépy-en-Valois en 1743, et une fille qui épousa dans la suite M. Boucher de Perthes. Étienne Delahante, directeur des grandes gabelles en 1773, fut pourvu en 1766 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il fut, en outre, inscrit, par lettres enregistrées le 26 août 1786, au nombre des citoyens nobles de Perpignan qui jouissaient des privilèges de la noblesse. Il fut adopté par son oncle, Jacques Delahante, et lui succéda comme fermier général. Il fut dans la suite député dé l'Oise au Conseil des Cinq-Cents, président du Conseil général du même département et maire de Crépy et mourut dans cette localité en 1829. Il avait épousé en 1786 Adélaïde de Parseval qui ne mourut qu'en 1859, âgée de 90 ans. Il en eut une fille, la baronne Delfau de Belfort, et deux fils :

1° Adrien Delahante, né en 1783, receveur général, décédé en 1854, qui épousa Mlle Brossin de Saint-Didier et dont la descendance subsiste ; 2° Charles Delahante, né en 1795, officier, décédé à Senlis en 1880, dont le fils, Marc de la Hante, décédé en 1893, n'a eu qu'une fille. Ce dernier avait obtenu un jugement l'autorisant à substituer à son nom celui de : DE LA HANTE.

Principales alliances : Roullet de la Bouillerie 1856, 1859, de Thoisy 1869, de Parseval, Laurens de Waru, Crublier de Fougères 1884, Broch d'Hotelans, Brossin de Saint-Didier 1810, Azevedo, le Vasseur de la Villebranche, Dambry 1729, Duval de Grenonville vers 1805, de Gravier 1831, etc.

DELAHAYE de CORMENIN. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1818 et de 1826) : d'*azur à une étoile d'argent, accompagnée de quatre ancres adossées du même, posées en orle*. — Aliàs (d'après l'*Armorial de la Chambre des comptes de Paris* de Coustant d'Yanville) : *de sinople à une fasce d'argent chargée d'une mertette de champ*.

La famille DELAHAYE, ou DE LA HAYE, DE CORMENIN a eu pour berceau le bourg de Pleure, situé dans l'ancien bailliage de Dôle, en Franche-Comté.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans le tome IV des *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Claude Delahaye, à partir duquel cet auteur donne la filiation, avait épousé vers 1685 Françoise Bachelay. Leur fils, Joseph de la Haye, sieur du Breuil, né à Pleure le 23 avril 1690, décédé à Beaune le 15 novembre 1783, exerça de 1753 à 1782 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Paris. Il avait épousé Marguerite Routy, d'une honorable famille de Bourgogne qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Routy de Charodon. Pierre-Joseph Delahaye, Sgr de la Motte, né de cette union à Beaune le 13 juillet 1721, décédé le 1er janvier 1814 à la Motte-Vimory (Loiret), fut conseiller du Roi, commissaire royal pour la vérification des droits maritimes et lieutenant général de l'amirauté de France ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montargis. Il avait épousé en 1749 Gabrielle de Moreton, fille de Jean, Sgr de la Chapelle et de Cormenin. Il fut père de François de la Haye de Cormenin, chevalier, Sgr de Cormenin, né à Paris en 1752, reçu le 7 mai 1784 conseiller maître ordinaire en la Chambre des comptes de cette ville, décédé en 1821, qui prit également part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montargis. François de la Haye de Cormenin avait épousé en troisièmes noces, le 4 novembre 1785,

Victoire-Henriette Foacier, fille d'un receveur général des fermes au département d'Alençon. Il en laissa un fils, Louis Delahaye de Cormenin, né à Paris en 1788, décédé en 1868, qui fut le filleul du duc de Penthièvre et de la princesse de Lamballe. Publiciste distingué, Louis de Cormenin fut conseiller d'État, député du Loiret, de l'Ain et de l'Yonne, membre de l'Académie des sciences morales en 1855 et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait reçu le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 11 avril 1818, puis celui, également héréditaire, de vicomte, sur institution en majorat de sa terre de la Motte, par nouvelles lettres du 28 juin 1826 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1819 sa parente, Justine Gillet, fille d'un notaire parisien. Il fut père de François-Eugène de la Haye, baron de Cormenin, décédé avant lui en 1866, qui épousa en 1854 Mlle Dora, fille d'un colonel, remariée dans la suite à M. de Saint-Martin-Valogne, et grand-père de Mme la duchesse de Reggio, née Cormenin, et de Roger-Aimé de la Haye, vicomte de Cormenin, né en 1854, qui sont aujourd'hui les derniers représentants de leur famille.

Principales alliances : Foacier, Peyrusse, Emmery de Grosyeulx 1823, Oudinot de Reggio 1879, etc.

DELAHAYE d'ANGLEMONT. Armes : d'*argent à un sautoir d'azur, accompagné de quatre lions naissants de gueules*.

Ancienne famille de Normandie.

Jean-Baptiste-Henri Delahaye d'Anglemont fut anobli, le 14 août 1780, par lettres patentes du roi Louis XVI.

Édouard-Scipion Delahaye d'Anglemont, né à Pont-Audemer le 28 décembre 1798, décédé à Paris en 1876, fut un litttérateur distingué.

Christian-Paul Delahaye d'Anglemont, marié vers 1830 à Mlle Desrives de Grandcombe, fut connu sous le titre de vicomte d'Anglemont qui a été conservé par le chef de la famille. Il fut père de Christian-Ernest Delahaye, vicomte d'Anglemont, aujourd'hui décédé, qui épousa en 1869 Catherine Lorrillard-Thomas, fille d'un général américain, et grand-père de Raoul-Henri, vicomte d'Anglemont, qui a épousé en 1904 Mlle de Machado.

Il a existé en Normandie un certain nombre de familles Delahaye, ou de la Haye, qui appartenaient à la noblesse ou à la haute bourgeoisie. L'une de ces familles, celle des la Haye des Fossés et de Bazinville, originaire d'Argentan, compte encore des représentants. Il lui sera consacré une notice au mot Haye (de la).

DELAHUPPE de l'ARTURIÈRE. Armes anciennes : d'*argent à trois*

huppes de sable. — Armes actuelles (d'après le règlement d'armoiries du 31 août 1819) : *de gueules à un paon d'or passant.*

La famille DELAHUPPE, ou DE LA HUPPE, est anciennement connue à Avranches, en Basse-Normandie. Toutefois elle n'a pas été maintenue noble lors de la grande recherche de 1666 et n'était pas considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de sa région.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Gabriel de la Huppe, sieur de l'Arturière, servait dès 1663 dans les gardes du corps du Roi. Jean-Baptiste Delahuppe, sieur de la Moussardière, marié à Françoise le Thymonier, fut pourvu en 1701 de la charge de lieutenant criminel en l'élection d'Avranches. Il eut pour successeur dans cette charge son fils, Jacques Delahuppe, sieur de Larturière. Celui-ci épousa vers 1770 Marie-Angélique Larcher. Il en eut deux fils : 1° Jean-Jacques, dont il va être parlé ; 2° Bruno, qui épousa Marie Ducoudray et dont la descendance est aujourd'hui éteinte. Jean-Jacques Delahuppe de Larturière, né à Brecey en 1773, marié à Adèle du Quesnoy, était chef de bataillon en retraite et maire de Brecey quand il reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du roi Louis XVIII du 31 août 1819. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Son fils, Isidore Delahuppe, né à Avranches en 1816, conseiller général du Calvados, maire de Vire, marié à Marie-Stéphanie de Ponnart, demanda, le 11 août 1868, et obtint, par décret du 17 juillet 1869, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LARTURIÈRE que portaient ses ascendants et sous lequel il avait toujours été connu. Il a été père d'Emmanuel-Ernest Delahuppe de l'Arturière, né en 1842, qui a épousé en 1875 Mlle de France, et grand-père de Jean-Joseph de la Huppe de l'Arturière, né à Miniac en 1877, qui a épousé en 1909 Mlle Suzanne Jourdain de Thieulloy.

DELAIRE de CAMBACÉRÈS, de LAIRE et de LAIRE-BOUQUET d'ESPAGNY. Armes de la branche des barons Delaire (d'après le règlement d'armoiries du 20 mai 1829) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux besants et en pointe d'un coq, le tout du même ; au chef échiqueté d'or et de gueules.* — Armes de la famille de Cambacérès dont cette branche a été autorisée à relever le nom : d'*or à un dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermines, mouvant de sénestre, tenant les tables de la loi de sable, le tout accompagné de trois losanges aussi de sable ; au chef d'azur semé d'abeilles d'or.* — L'autre branche de la famille Delaire, autorisée en 1863 à

substituer à son nom celui de : de Laire, a adopté les armes d'une famille de Laire qui appartient à l'ancienne noblesse d'Auvergne : d'*azur à une bande d'or chargée de trois étoiles de gueules*. — Armes de la famille Bouquet d'Espagny dont un rameau de cette branche a relevé le nom : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

La famille Delaire occupait aux xviie et xviiie siècles un rang distingué dans la haute bourgeoisie du Bourbonnais. Elle croit être une branche qui aurait, en tout cas, perdu son rang par dérogeance depuis bien longtemps, d'une famille de Laire qui a appartenu à l'ancienne noblesse d'Auvergne et dont il sera parlé plus bas.

On trouvera d'intéressants renseignements sur les Delaire du Bourbonnais dans *les Fiefs du Bourbonnais* de M. Aubert de la Faige.

Antoine Delaire épousa en 1622 Suzanne du Cléroy, héritière du fief de la Jarousse. Il fut père de Jean Delaire, fermier du Grand-Montet, et grand-père de Claude Delaire, dont la veuve, Marie-Madeleine Maréchal, vendit en 1678 la Jarousse à Michel Binville, procureur à Moulins. La descendance d'Antoine Delaire et de Suzanne du Cléroy était représentée au xviiie siècle par deux branches principales.

Le chef de la première branche, Jean-François Delaire, Sgr des Blanchards, en la paroisse de Montaigut-le-Blain, épousa en 1745 Madeleine Treille, héritière de la terre et du château de la Boulaize. Il fut père d'Antoine Delaire, bourgeois, sieur de la Boulaize, qui épousa Suzanne-Gilberte Virotte, et grand-père de Jean-Marie Delaire, né à Montaigut-le-Blain le 6 novembre 1781. Celui-ci fut directeur du contentieux au ministère des finances, conseiller d'État, président de la Cour des comptes et commandeur de la Légion d'honneur. Il reçut le titre héréditaire de baron, sur institution de majorat, par lettres patentes du roi Charles X du 20 mai 1829, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut en 1861 au château de la Boulaize. Il avait épousé Joséphine de Cambacérès, décédée en 1833, qui était la sœur du dernier duc de Cambacérès, décédé en 1881. Il fut père de Léopold-Alexandre, baron Delaire, né à Paris en 1823, qui épousa en 1853 Mlle Duboys d'Angers, remariée en 1863 au marquis de Vassart d'Hozier, et grand-père de Maurice-Louis, baron Delaire, né en 1855, officier d'artillerie, décédé à Jouy-en-Josas en 1906, qui fut autorisé, par décret du 22 août 1878, à joindre à son nom celui de la famille de Cambacérès et qui fut depuis lors connu sous le titre de comte Delaire de Cambacérès. Ce dernier avait épousé en 1886 Mlle de Rohan-Chabot, décédée en 1909. Il en laissa une fille, la comtesse Stanislas de Montebello, et un fils, Jean, comte Delaire de Cam-

bacérès, né en 1889. Il a été en son lieu consacré une notice à la famille de Cambacérès.

Le vicomte Révérend a donné dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908 une généalogie de l'autre branche de la famille Delaire, ou de Laire, depuis le XVIII[e] siècle jusqu'à nos jours. Claude Delaire, né vers 1752, officier de santé, épousa vers 1790 Louise Devaulx. Leur fils, Jacques-Jules Delaire, né le 1[er] octobre 1794 à Saint-Géraud-le-Puy (Allier), marié à M[lle] Bouquet d'Espagny, décédé en 1873, fut autorisé ainsi que ses fils, par décret impérial du 7 janvier 1863, à substituer à son nom celui de : DE LAIRE. Deux de ces fils, Ernest-François de Laire, né en 1823, inspecteur général des haras, officier de la Légion d'honneur, et Paul-Abel de Laire, né en 1826, préfet, officier de la Légion d'honneur, ont laissé postérité masculine. Un autre, Jacques-Henri de Laire, né en 1831, secrétaire général de préfecture, chevalier de la Légion d'honneur, fut adopté par son oncle, Jules-Camille Bouquet, comte d'Espagny, suivant arrêt de la Cour d'appel de Lyon du 26 janvier 1870 et fut autorisé, par lettres patentes du 4 mai 1870, à recueillir après la mort de cet oncle le titre de comte d'Espagny ; il épousa en 1873 M[lle] Louise de Marne, aujourd'hui décédée, dont il a eu plusieurs enfants. Il a été consacré des articles à la famille Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye et d'Espagny dans le tome VI et dans les Additions du tome VII de cet ouvrage.

Principales alliances : du Cléroy, de Cambacérès, Duboys d'Angers, de Rohan-Chabot, Lannes de Montebello, Devaulx, Bouquet d'Espagny, Lemaire de Marne, Duchon, de Gaufridy de Dortan 1892, etc.

On a vu plus haut que la famille dont il vient d'être parlé revendique une origine commune avec une famille de Laire qui a appartenu à l'ancienne noblesse d'Auvergne. Il sera consacré en son lieu une notice à cette dernière famille qui comptait encore plusieurs représentants dans les dernières années du XIX[e] siècle. Qu'il suffise de dire ici qu'elle était connue à Vertaizon depuis le XII[e] siècle et qu'elle donna 23 chanoines comtes au chapitre de Brioude. Lors de la grande recherche du XVII[e] siècle son représentant, Annet de Laire, Sgr du lieu, demeurant à Vertaizon, dans l'élection de Clermont, marié en 1648 à Françoise de Dreudy, fut maintenu dans sa noblesse avec ses fils, François et Gervais, par arrêts du Conseil d'État du 6 août 1666 et du 14 juin 1669, après avoir justifié qu'il était fils de Claude de Laire, marié en 1601 à Suzanne du Lac, petit-fils de Jean, marié en 1561, et arrière-petit-fils d'Antoine qui fit son testament en 1577. Son fils, François, épousa Jeanne de Pelignière qui, étant veuve, fut encore maintenue dans sa noblesse avec ses enfants et son beau-frère Gervais

par jugement du 16 janvier 1698 de l'intendant, M. d'Ormesson. Guillaume de Laire, né à Vertaizon en 1769, fit en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

DELAITRE, aujourd'hui **LAITRE** (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries accordé en 1817 à l'aïeul des représentants actuels) : *coupé : au 1 parti à dextre d'azur à un étendard de mameluck et à un étendard polonais, le tout d'or et posé en sautoir, et à sénestre de gueules à une tête de cheval naissant d'or ; au 2 d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un arbre terrassé de sinople et d'une levrette de sable, courant et brochant sur le fût de l'arbre.* — Armes accordées par les règlements d'armoiries de 1817 et de 1825 au vicomte Delaitre, grand-oncle des représentants actuels : d'*argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un arbre terrassé de sinople avec un lévrier, la tête contournée, de sable, couché au pied ; au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.* — Supports : *deux levrettes.* — Devise : *Pro Deo et patriâ.*

La famille Delaitre, aujourd'hui de Laitre, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie parisienne.

On en trouvera une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Bernard Delaitre, directeur général des fermes du Roi, massacré à Charonne le 10 août 1792, résidait à l'hôtel de Bretonvilliers, dans l'île Saint-Louis, quand il fut pourvu, en 1778, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. De son mariage avec Élisabeth Raymond, il laissa une fille, qui fut religieuse visitandine, et trois fils, Jean-François, Bernard-Étienne-Raymond et Antoine-Bernard, de chacun desquels il va être parlé.

L'aîné des trois frères, Jean-François Delaitre, né en 1766, avocat, administrateur de la fabrique des assignats en 1790, préfet d'Eure-et-Loir après le 18 brumaire, puis de l'Escaut en 1813, député d'Eure-et-Loir à la Chambre des Cent-Jours, député de Seine-et-Oise en 1816, puis en 1824, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1836, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810 et fut confirmé dans la possession de son titre, le 2 août 1817, par nouvelles lettres du roi Louis XVIII.

Bernard-Étienne-Raymond Delaitre, né en 1770, député de la Seine en 1815, préfet, gentilhomme honoraire de la chambre du Roi, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1847, fut maintenu dans sa noblesse, par lettres patentes du 8 février 1817, comme fils de secrétaire du Roi, reçut le titre personnel de vicomte par nouvelles lettres

du 16 avril 1825 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il n'eut qu'une fille qui épousa le vicomte de Vanssay, écuyer cavalcadour des rois Louis XVIII et Charles X, et qui mourut dès 1826.

Antoine-Bernard Delaitre, né à Paris en 1776, général de division en 1831, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1838, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 29 juin 1808, fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 10 mai 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph-Bernard, baron Delaitre, consul de France, mourut à Santander en 1847 sans avoir été marié. Le puîné, Charles-François, baron Delaitre, né en 1810, se fixa à Bourges après le mariage qu'il contracta en 1843 avec Mlle de Châteaubodeau, fut colonel des mobiles du Cher pendant la guerre de 1870-71 et mourut en 1880. Il avait adopté l'orthographe DE LAITRE qui a été conservée par ses descendants. L'aîné de ses fils, Henri-Gilbert de Laitre, né à Bourges en 1844, marié en 1878 à Mlle Jobez, a relevé le titre de vicomte qui avait été conféré à son grand-oncle en 1825.

Principales alliances : de Vanssay 1826, de Sontag 1807, de Châteaubodeau 1843, etc.

DELALAIN.

La famille DELALAIN, qui a fourni une série d'imprimeurs-libraires bien connus, est originaire de Vitry-le-François, en Champagne.

Nicolas-Augustin Delalain vint se fixer à Paris et fut reçu libraire en 1764. Son fils, Jacques-Augustin Delalain, né en 1774, décédé en 1852, acheta en 1808 la célèbre imprimerie-librairie des Barbou. Auguste-Jules Delalain, fils du précédent, né en 1810, décédé en 1877, donna à sa maison un développement considérable et fut nommé en 1845 imprimeur de l'Université. Il laissa deux fils, Henri Delalain et Paul Delalain, né en 1840.

DELAMAIN. Armes : d'*or à trois croix de gueules.* — Cimier : *une aigle éployée.* — Devise : *Vaincre ou mourir.*

La famille DELAMAIN appartient à la haute bourgeoisie de l'Angoumois. Elle embrassa dès le XVIe siècle le calvinisme que depuis cette époque elle n'a cessé de professer.

Nicolas Delamain suivit Henriette de France en Angleterre lors de son mariage, en 1625, épousa miss Lascelle, demoiselle d'honneur de cette princesse, et reçut du roi Charles Ier le titre personnel de kdnight. Son descendant, James Delamain, revint en Angoumois au milieu du XVIIIe siècle, s'établit à Jarnac et obtint en 1789 des lettres

de grande naturalisation. Il était le bisaïeul de M. Henri-Philippe Delamain, archéologue distingué.

DELAMALLE, ou **LAMALLE** (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 22 décembre 1814) : *parti : au 1 de sable à deux palmes d'or, nouées d'une branche d'olivier du même ; au 2 d'azur à un soleil d'or cantonné à dextre en pointe, dissipant un nuage de sable cantonné en chef à sénestre; au chef de gueules brochant sur la partition et chargé d'une étoile d'argent.*

La famille Delamalle appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie parisienne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Dureau de la Malle.

On en trouvera une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Gaspard-Gilbert Delamalle, né à Paris en 1752, était fils de Jean-Jacques Delamalle, maître en chirurgie, et d'Élisabeth Boudeau. Avocat de grand mérite, bâtonnier de son ordre en 1806, Delamalle fut nommé en 1808 conseiller de l'Université, puis, en 1811, conseiller d'État et, enfin, commandeur de la Légion d'honneur; il mourut en 1834. Il a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence estimés dont le plus connu est un *Essai d'institutions oratoires*. Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 juillet 1811, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 22 décembre 1814, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et fut, enfin, définitivement anobli par lettres du 17 février 1816. Il avait épousé en 1785 Mlle Sarraire, fille d'un officier de marine et sœur d'un colonel qui fut créé baron sous le Premier Empire. Il en eut trois fils dont l'aîné, Jean-François Delamalle, préfet des Pyrénées-Orientales en 1813, mourut dès l'année suivante sans avoir été marié. Les deux puînés, Aimé-Benoît et Charles-Victor Delamalle, furent les auteurs de deux branches.

Aimé-Benoît Delamalle, né à Paris en 1788, maréchal de camp en 1830, conseiller général de la Nièvre, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1830 à Virginie Germon, décédé en 1863, reçut le titre personnel de vicomte, le 30 octobre 1830, par lettres patentes du roi Louis-Philippe. Il fut père de Louis-Charles Delamalle, né en 1827, président du tribunal civil de Nevers, décédé en 1876, et grand-père de Léon, vicomte Delamalle, né à Sancerre en 1862, qui, par arrêté ministériel du 27 décembre 1878, fut confirmé dans la transmission des dotations majorataires accordées à son bisaïeul par décrets de 1811 et de 1812. Le vicomte Léon Delamalle a épousé en 1882 Mlle Batbédat dont il a eu postérité.

Charles-Victor Delamalle, né en 1791, fut procureur général. Il eut un fils, Victor Delamalle, né en 1817, qui a laissé des enfants, et une fille, Agathe, née en 1819, qui fut la première femme de Victor de Lesseps, de l'Académie française, le fondateur du canal de Suez.

Principales alliances : Sarraire, Loyer de Barenechéa, Laveissière, de Lesseps 1837, Germon 1818, Curé de la Chaumelle 1836, de Guitard de Riberolle, Gréban de Pontourny 1857, Batbédat, Mabire 1894, Chauvot de Beauchêne 1887, de Lenfernat 1887, Rolet de Bellevue 1894, Mérigot de Treigny 1891, etc.

DELAMARE de la VILLENAISE de CHESNEVARIN. Armes : d'*azur à une croix d'or, cantonnée au 1 d'une licorne saillante et contournée d'argent, au 2 d'une aigle d'or, au 3 et au 4 de deux lions affrontés de même, les queues passées en sautoir.*

La famille Delamare de la Villenaise de Chesnevarin appartient à la noblesse de Normandie.

Son auteur, messire Antoine de la Mare, sieur de Chesnevarin, était conseiller du roi et auditeur en sa Chambre des comptes de Normandie et résidait dans l'élection de Gisors quand il fut anobli, en mars 1590, par lettres patentes du roi Henri IV vérifiées le 7 décembre 1596 en la Chambre des comptes. La descendance de ce magistrat fut maintenue dans sa noblesse, le 21 novembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de la généralité de Rouen. Elle s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

Plusieurs autres familles de la Mare furent maintenues dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par divers jugements du même M. de la Gallissonnière.

Celle des seigneurs de Centaires, Chauqueleu, Faubuisson, Hauquelin, etc., maintenue le 4 juin 1670, portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.* Feu Louis de la Mare, écuyer, sieur de Tessy, suivant la déclaration de Catherine le Sénéchal, sa veuve, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Dieppe).

Une famille de la Mare, qui possédait les seigneuries du Theil et de Saint-Calais, dans l'élection de Pont-Audemer, fut maintenue par jugement du 3 janvier 1669. Elle portait : d'*azur au cygne d'argent.* Claude de la Mare, écuyer, sieur du Theil de Colombeau, et feu Philippe-Michel de la Mare, écuyer, sieur du Theil, eurent leur blason enregistré à l'Armorial de 1696 (registre de Pont-Audemer). M. de la Mare du Theil se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pont-Audemer.

Une famille de la Mare, qui possédait la seigneurie des Baux-Calais,

dans l'élection de Conches, fut maintenue dans sa noblesse le 1er août 1666. Elle portait : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.*

La famille de la Mare de Bricourt, de l'élection de Pont-l'Evêque, maintenue par jugement du 24 août 1668, portait : d'*azur à une aigle d'or couronnée du même et supportée par un croissant d'argent.*

DELAMARRE. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 12 juillet 1830) : d'*or à un lion de gueules chargé d'une étoile d'argent, posée en abîme, tenant de la patte dextre une épée de sable et accosté de deux étoiles du même.*

La famille DELAMARRE occupait déjà sous Louis XVI un rang distingué dans la haute bourgeoisie parisienne.

Elle paraît être la même que celle d'un M. de la Marre, demeurant rue de Ménars, qui fut pourvu en 1783 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi.

Mathurin-Julien Delamarre épousa vers 1785 Anne-Cécile Moisset. Il en eut trois fils : 1° Auguste-Dominique Delamarre, receveur général des finances, marié en 1817 à Mlle Asselin, qui laissa deux fils et trois filles, la marquise de Malterre, la vicomtesse de Toustain et la comtesse d'Amilly ; 2° Gaspard-Hippolyte Delamarre, intendant militaire ; 3° Achille-Joseph Delamarre, né à Paris en 1790. Ce dernier était lieutenant colonel d'état-major quand il reçut le titre héréditaire de comte, sur institution de majorat, par lettres patentes du roi Charles X du 12 juillet 1830. Il fut plus tard président du Jockey Club, fut appelé au Sénat par Napoléon III et mourut en 1873. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il laissa un fils unique, Hubert, comte Delamarre, né en 1839, qui demeura célibataire.

DELAMARRE, ou DELAMARRE de MONCHAUX.

La famille DELAMARRE, d'honorable bourgeoisie, joint depuis quelques années à son nom celui du domaine de MONCHAUX qu'elle a possédé dans le canton de Blangy (Seine-Inférieure).

Théodore-Casimir Delamarre, né en 1797 à Damcourt, dans le canton de Blangy, banquier à Paris, député de la Somme en 1852, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1870, fut de 1844 à 1866 directeur du journal *la Patrie.*

M. Casimir Delamarre, ou Delamarre de Monchaux, marié à Mlle Clémence-Auguste Bayart, a été honoré du titre de comte romain. Son fils, Maurice, comte Delamarre de Monchaux, a épousé en 1896 Mlle de Vibraye.

Principales alliances : Hurault de Vibraye, Lecointre, de Montalembert de Cers 1910, etc.

DELANDES de BAGNEUX.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de la terre de Bagneux, près de Saumur, acquise par héritage en 1800.

Principales alliances : Desmé de Chavigny 1865, Desmé de l'Isle 1816, de Guéroult de Saint-Mars vers 1830, Goguet de Boishéraud vers 1850, etc.

DELANNEAU. Voyez : Lanneau (de).

DELAPERRIÈRE, aujourd'hui **de la PERRIÈRE**. Voyez : Perrière (de la)[1].

DELAPIERRE de la ROUVIÈRE. Voyez : Lapierre de Larouvière (de).

DELAPOIX de FRÉMINVILLE. Voyez : Poix de Fréminville (de la).

DELAPORTE. Armes : d'*argent à une bande de gueules, accompagnée en chef d'un dextrochère mouvant de sénestre, la main de carnation tenant une hache de sable, et en pointe d'un chien danois aussi de sable.*

René Delaporte, né en 1776 à Bazoches, en Orléanais, fils de Joseph Delaporte et de Marie-Françoise Lamoureux, colonel de cuirassiers en 1830, maréchal de camp en 1836, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Orléans en 1848, fut créé baron de l'Empire par décret impérial du 16 mars 1814. Ce décret n'ayant pu être suivi de lettres patentes en raison des événements politiques, René Delaporte se fit définitivement accorder le titre de baron, le 17 février 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa un fils, né à Orléans en 1822.

DELARBRE.

La famille Delarbre appartient à la haute bourgeoisie de Normandie.

Charles-Auguste-Jules Delarbre, né en 1821 à Sainte-Adresse, près du Havre, décédé en 1903, fut conseiller d'Etat en 1869 et trésorier général des invalides de la marine.

Plus récemment M. Paul Delarbre, conseiller général et ancien député du Calvados, marié à Mlle Decauville, a été honoré du titre de comte romain.

DELAROCHE-VERNET.

Famille de haute bourgeoisie.

[1] Un jugement du tribunal civil de Clermont-Ferrand du 8 août 1900 a autorisé M. l'intendant général Delaperrière, son frère et ses neveux à substituer à leur nom celui de : de la Perrière porté par leurs ascendants avant la Révolution.

Hippolyte, dit Paul, Delaroche, né à Paris en 1797, décédé en 1856, fut un des peintres les plus illustres de la première moitié du xixe siècle. Il fut admis en 1832 à l'Académie des Beaux-Arts et fut nommé l'année suivante professeur à l'École des Beaux-Arts. Paul Delaroche appartenait à une vieille famille parisienne. Il était fils de Grégoire-Hippolyte de la Roche, né à Paris en 1761, sous-directeur du Mont-de-Piété, décédé en 1839, petit-fils de Jean-Claude de la Roche, bourgeois de Paris, décédé en 1768, et arrière-petit-fils de Claude de la Roche, bourgeois de Paris, décédé en 1755. Il épousa en 1835 Anne-Louise, fille unique du grand peintre Horace Vernet. Il en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Horace Delaroche, décédé en 1879, ne laissa qu'une fille, Mme de Saint-Maurice. Le puîné, Philippe-Grégoire Delaroche, né à Paris en 1841, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, demanda, le 1er décembre 1868, et obtint, par décret impérial du 27 octobre 1869, l'autorisation de joindre à son nom celui de : Vernet. Il eut lui-même trois fils dont l'aîné, Horace Delaroche-Vernet, marié à Mlle Heuzey, fille du membre de l'Institut, est aujourd'hui ministre de France à Cettigné et dont le second, André Delaroche-Vernet, né en 1869, est député de la Loire-Inférieure.

La famille Vernet, qui a donné à la France trois de ses peintres les plus célèbres, est originaire du Comtat-Venaissin où ses représentants exerçaient le notariat au xvie siècle. Antoine Vernet, décédé en 1753, fut un peintre d'un certain mérite. Il eut quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph Vernet, né à Avignon le 14 août 1714, décédé en 1789, fut le plus grand peintre de marine de son temps et fut membre de l'Académie de peinture. Il eut une fille, qui épousa en 1776 le célèbre architecte Chalgrin, et un fils, Carle Vernet. Celui-ci naquit à Bordeaux, le 14 août 1758, pendant que son père peignait les deux vues de cette ville commandées par le roi Louis XV. Il fut un des plus grands artistes de son temps, se distingua surtout dans la peinture des chiens, des chevaux, des chasses et des batailles, fut admis en 1788 à l'Académie de peinture et mourut en 1836. Il avait épousé en 1787 Catherine-Françoise Moreau, graveur. Il fut le père de l'illustre peintre Horace Vernet, né à Paris en 1789, membre de l'Institut en 1826, directeur de l'Académie de France à Rome de 1828 à 1833, décédé en 1863. Horace Vernet avait épousé Mlle Pujol. Il n'en eut qu'une fille, Mme Paul Delaroche.

On trouvera des renseignements sur les familles Delaroche et Vernet dans l'ouvrage suivant, publié en 1907 par M. Horace Delaroche-Vernet et non mis dans le commerce : *Recherches généalogiques sur Horace Vernet, Paul Delaroche et leur famille*. Il existe

un exemplaire de cet ouvrage à la Bibliothèque de la rue Richelieu (départements des manuscrits).

DELARUE-CARON de BEAUMARCHAIS. Armes de la famille Delarue : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes d'aigle d'argent.* — Armes de la famille Caron de Beaumarchais : *de gueules à un lion d'or et à une bande de vair brochant sur le tout.*

La famille Delarue, qui a relevé de nos jours le nom de la famille Caron de Beaumarchais, occupait déjà au début du XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie parisienne.

Le vicomte Révérend lui a consacré un court article dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1904.

Louis Delarue, né en 1674, bourgeois de Paris, auquel remonte la filiation, fut pourvu, le 21 février 1709, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège à la place de Guillaume Bar. On croît qu'il était frère d'un Jean-Étienne Delarue, demeurant à Rouen, qui fut également pourvu en 1709 d'un office de secrétaire du Roi au Grand Collége. Louis Delarue avait épousé, le 20 juillet 1700, Marie-Marguerite Sauvage dont il eut dix enfants. Un de ses fils, Pierre-Louis Delarue, payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, épousa dans cette ville, le 19 décembre 1725, Marie Legras et continua la descendance. Adélaïde-Julie Delarue, petite-fille de celui-ci, épousa en 1785 Mathieu Dumas, plus tard général de division et comte de l'Empire. André Delarue, ou de la Rue, né en 1768, frère de la comtesse Dumas, était en 1789 aide de camp du général Lafayette. Il fut plus tard maréchal de camp dans la garde nationale de Paris et adjoint au maire du VIIIe arrondissement et mourut fort âgé en 1864. Il avait épousé, le 4 juillet 1796, Amélie-Eugénie Caron de Beaumarchais, fille du célèbre auteur du *Mariage de Figaro*. Il en eut une fille, Mme Poncet, dont la descendance est aujourd'hui représentée par la famille Roulleaux-Dugage, et deux fils, Charles-Édouard Delarue, né le 27 vendémiaire an VIII, et Alfred-Henri Delarue, né le 3 germinal an XI. Ceux-ci furent autorisés, par décret impérial d'août 1854, à joindre à leur nom celui de Beaumarchais et à s'appeler Delarue-Beaumarchais. Le second d'entre eux fut receveur particulier des finances et n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Aubry. L'aîné, Charles-Édouard, décédé en 1878, fut général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé Mlle Rœderer. Il en eut une fille, Mme Fouquet du Lusigneul, et un fils, Raoul-Édouard, né en 1839, colonel du 3e dragons, décédé en 1900. A la suite d'un procès avec la famille Bascher de Beaumarchais, le colonel Delarue-Beaumarchais demanda, le 3 septembre 1890, et obtint, par décret

du 9 février 1891, l'autorisation de substituer à son nom celui de : Delarue-Caron de Beaumarchais. Il avait épousé en 1869 Mlle Etcheverry. Il en a laissé deux filles, Mmes Aubert de Vincelles et de Meynard, et deux fils qui ont épousé l'un en 1903 Mlle Lagelouze, l'autre en 1908 Mlle Laudet.

Le littérateur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais était né à Paris le 24 janvier 1732 et appartenait à une famille de condition modeste. Il était fils d'André Caron, né le 26 avril 1698, qui abjura le protestantisme en 1721 et qui épousa l'année suivante Marie-Louise Pichon, et petit-fils de Daniel Caron, horloger à Lézy-sur-Ourcq. Il tirait son surnom de Beaumarchais d'une petite terre dans la Brie que lui apporta sa première femme, Mme Franquet. Il fut pourvu en 1761 de l'office de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie ; mais il résigna cet office au bout de quelques mois avant d'avoir pu acquérir la noblesse héréditaire qui y était attachée après 20 ans d'exercice. Il mourut en 1799. Il avait reconnu par acte du 18 février 1786, reçu par Monet, notaire à Paris, une fille, Amélie-Eugénie, née dans cette ville le 5 janvier 1777, qu'il avait eue de Marie-Thérèse-Émilie Villers-Maubas ; il légitima cette fille par le mariage qu'il contracta avec sa mère le 26 février 1786 et la maria en 1796 à André Delarue.

DELARUELLE. Voyez : Ruelle (de la).

DELATTRE d'HAILLY (Lefebvre-). Voyez : Lefebvre-Delattre d'Hailly.

DELATTRE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *d'hermines à une fasce de sable chargée de six fusées d'or.*

Ancienne famille du Ponthieu dont on trouvera une généalogie dans les *Anoblissements, titres et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

François-Pascal Delattre, né à Abbeville le 9 avril 1749, fils de Philippe-Paschal Delattre, échevin de cette ville, et de Marie-Élisabeth Aliamet de Montigny, était négociant dans sa ville natale quand il fut élu député du Tiers-État du Ponthieu aux États généraux de 1789. Il fut plus tard député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, préfet du Vaucluse en l'an XIII et commandeur de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 août 1810, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 9 mars 1816 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut à Abbeville en 1834 laissant plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Victor-Pascal, baron Delattre, né à Abbeville en 1795, chef d'escadron d'État-major, officier de la

Légion d'honneur, décédé en 1865, a été le grand-père de Robert, baron Delattre, né en 1878.

DELAUNAY de SAINT-DENIS. Armes : d'*argent à trois ancolies d'azur renversées, tigées et feuillées de sinople, surmontées d'une fasce d'azur chargée d'une molette d'or.*

La famille Delaunay de Saint-Denis, éteinte en 1898, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de Bretagne.

Michel Delaunay, receveur des fermes du Roi, épousa vers 1770 Anna-Jeanne Anger. Il en eut deux fils. Le second de ceux-ci, Victorien-Michel Delaunay, né en 1782, receveur des finances, fut autorisé le 31 janvier 1815, par ordonnance du roi Louis XVIII, à joindre à son nom celui de : de Saint-Denis ; il mourut à Châteaubriant en 1870 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Guibourg, décédée dans la même ville en 1887. Victorien-Théodore Delaunay, né en 1775, fils aîné de Michel, était lieutenant de grenadiers quand il reçut le titre héréditaire de chevalier, sous le nom de Delaunay de Saint-Denis, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 13 avril 1816. Son fils, Auguste-Victor Delaunay de Saint-Denis, né à Nantes en 1828, président du tribunal de commerce et conseiller municipal de cette ville, y est décédé en 1898 sans avoir été marié.

DELAUNAY et DELAUNAY de VAUZELLES.

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de Poitiers, dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Jean Delaunay, orfèvre à Poitiers, auquel cet auteur fait remonter la filiation, naquit en 1608 et mourut en 1681. Deux de ses fils, Mathurin et Jean de Launay, marchands orfèvres à Poitiers, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sable à une tête de lion d'argent, arrachée de gueules.* Un troisième fils, Jean de Launay le jeune, également marchand orfèvre à Poitiers, fut inscrit au même Armorial avec les armes suivantes : *losangé d'azur et d'or à une bande de sinople brochant sur le tout.* Le premier de ces trois frères, Mathurin, consul des marchands en 1691, juge des marchands en 1693, avait épousé en 1662 Catherine Poirier. Son petit-fils, Jean-Joseph Delaunay, né à Poitiers en 1735, juge des marchands de cette ville en 1788, décédé en 1801, épousa en 1759 Marie-Julie Glatigny de Longchamps. Il en eut plusieurs fils qui furent les auteurs de divers rameaux. Un de ses petits-fils, Joseph-Félix Delaunay, né en 1808, vint se fixer à Orléans après le mariage qu'il contracta en 1846 avec Clémentine de Vauzelles ; sa descendance a été connue sous le nom de Delaunay de Vauzelles.

DELAUZON, aujourd'hui **de LAUZON**. Voyez : LAUZON (DE)[1].

DELAVAU de TREFFORT de la MASSARDIÈRE et DELAVAU. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 30 mars 1816) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un cerf passant du même, le pied dextre de devant posé sur une étoile d'argent*. — Devise : *Mon devoir et mon droit*.

La famille DELAVAU, originaire de Châtellerault, occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Lavau (voyez ce nom) qui compte encore des représentants.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi des renseignements sur les Delavau dans les *Titres, anoblissement et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La famille Delavau croit être la même que celle d'un Delavau qui était en 1567 gentilhomme de la vénerie du Roi. Beauchet-Filleau n'en donne la filiation que depuis un Pierre Delavau qui avait épousé Marie Chevreux et dont le fils, autre Pierre Delavau, sieur du Courtiou et de la Bodinière, notaire royal, épousa à Thuré, le 29 juillet 1686, Françoise Dissaudeau, fille d'un de ses collègues. Pierre III Delavau, fils du précédent, baptisé à Châtelleraulten 1687, fut attaché à la personne de la duchesse douairière d'Orléans. Il épousa en 1720 Anne Beaupoil, veuve d'un sieur Frémond et héritière du domaine de la Massardière ; il se remaria en 1738 à Marie-Françoise Frémond de la Merveillère et laissa de ces deux unions une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Pierre IV et Hippolyte, tous deux nés du premier lit, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre IV Delavau, sieur de Treffort et de la Massardière, né en 1721, d'abord conseiller au présidial de Châtellerault, fut anobli par la mairie de cette ville qu'il exerça en 1762. Son fils, Jacques Delavau de Treffort de la Massardière, né en 1770, conseiller d'arrondissement, décédé en 1850, fut définitivement anobli, le 30 mars 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut père de Jean-Eugène Delavau de Treffort de la Massardière, né en 1801, conseiller général de la Vienne, maire de Châtellerault de 1848 à 1863, décédé en 1875, et grand-père de Jacques-Albert Delavau de Treffort de la Massardière, né en 1830, qui de son mariage, en 1862,

[1] Un jugement du tribunal civil de Poitiers du 16 mai 1896 a autorisé la famille Delauzon à substituer à son nom celui de : DE LAUZON. Cette famille Delauzon, ou de Lauzon, ne doit pas être confondue avec une autre famille de Lauzon, également existante, qui appartient comme elle à l'aristocratie du Poitou.

avec Mlle de Coulaine, décédée en 1893, n'a eu que deux filles, Mmes de la Barre de Carroy et Claret de la Touche.

L'auteur de la branche cadette, Hippolyte Delavau, sieur de la Massonne, né en 1731, longtemps conseiller au siège royal de Châtelleraullt, fut nommé maire de cette ville en 1791, à une époque où ces fonctions avaient cessé d'être anoblissantes. Sa descendance, demeurée non noble, était représentée de nos jours par M. Hippolyte Delavau, né en 1851, conseiller d'arrondissement du canton de Leigné-sur-Usseau, par ses fils et par son cousin germain, Léon-Gaston Delavau, né en 1838.

Principales alliances : Frémond de la Merveillère 1739, Pays-Meslier 1825, Quirit de Coulaine 1862, de la Barre de Carroy, Claret de la Touche 1886, Creuzé 1795, etc.

Il a existé dans la haute bourgeoisie de Châtellerault plusieurs familles Delavau qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

DELAVAU. Armes : d'*argent à un chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un chêne, le tout de gueules*.

Cette seconde famille Delavau, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, est originaire de l'Anjou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Guy-Jacques Delavau, né en 1726, décédé en 1807, qui représente le cinquième degré de la filiation, fut longtemps maire de Doué, puis conseiller général de Maine-et-Loire. Il avait épousé Louise Fournier, de Loudun. Il fut père de Guy-François Delavau, né en 1754, lieutenant criminel à Saumur, décédé en 1824, et grand-père de Guy Delavau, né en 1787, président du tribunal civil de Saumur, conseiller général de Maine-et-Loire, décédé en 1860. L'aîné des quatre fils de celui-ci, Guy-Henri Delavau, né à Saumur en 1814, décédé sans postérité masculine en 1883, fut député de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale de 1871. Deux autres, Paul-Achille et Charles-Léonce Delavau, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Cette famille Delavau a fourni des magistrats et des officiers distingués, des chevaliers de la Légion d'honneur, etc.

Principale alliance : Charcellay de la Roberdière vers 1876.

Le nom de Delavau est assez répandu en Anjou et en Poitou. La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte de celle de Guy Delavau, né en Anjou en 1788, décédé en 1874, qui fut nommé préfet de police en 1821.

DELAVILLE-LE ROULX et de la **VILLE-LE ROULX**, anciennement **LEROULX de la VILLE**. Voyez : Leroulx de la Ville.

DELBOS-DUBOUSQUET-LABORDERIE. Armes : d'*azur à une tour d'argent, maçonnée de sable et donjonnée de trois châteaux du même.*

La famille qui donne lieu à cette notice avait pour nom primitif celui de Bousquet. Elle est originaire du lieu de Saint-Bonnet, en Quercy, où plusieurs de ses représentants exercèrent le notariat.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze* de M. Champeval.

Léonard Bousquet épousa dans les premières années du xviiie siècle Marguerite Delbos, proche parente, peut-être sœur, d'un Antoine Delbos, notaire, qui fit son testament à Saint-Bonnet en 1767. De ce mariage naquit un fils, Antoine, qui adopta le nom de Delbos du Bousquet. Cet Antoine Delbos, sieur du Bousquet, bourgeois de Brive, résidant à Saint-Bonnet, est ainsi qualifié dans un acte de 1742. Il acquit, le 3 octobre 1745, de Jean Dumas de Soulage une partie du fief de Bourut, près de Brive. Il avait épousé Louise Laroche dont il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Antoine Delbos du Bousquet, fut reçu en 1787 conseiller au Grand Conseil et fut anobli par ses fonctions. Il épousa le 21 février 1792 à Saint-Denis, dans l'île de France (aujourd'hui île Maurice), Françoise de Briche, issue d'une ancienne famille de Picardie et sœur du général vicomte de Briche, et fut de 1814 à 1830 juge au tribunal civil de Brive. Son fils, Nicolas-Antoine Delbos du Bousquet-Laborderie, né à Brive en 1793, fut sous-préfet de cette ville de 1830 à 1848 et fut nommé représentant du peuple en 1848. Il mourut en 1864 laissant deux fils qui n'ont été connus que sous le nom de Dubousquet-Laborderie : 1° Louis Dubousquet-Laborderie, docteur en médecine, qui n'a eu qu'une fille, Mme Martinie ; 2° Jean-Henri Dubousquet-Laborderie, qui a eu un fils de son mariage avec Mlle de la Chapelle-Carman.

Principales alliances : de Briat de Traversat 1766, de Briche 1792, Gaillard de Bournazel, de la Chapelle-Carman, Martinie 1904, etc. [1].

DELBOSC d'AUZON.

Famille de haute bourgeoisie du département du Gard qui joint à son nom celui de sa terre d'Auzon.

DELBREIL, aujourd'hui **d'ELBREIL**. Voyez : Elbreil (d').

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Henri de la Perrière.

DELCAMBRE de CHAMPVERT. Armes : *coupé d'argent et d'azur au lion de l'un en l'autre armé d'une épée haute de gueules ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

Victor-Joseph Delcambre, né à Douai, en Flandre, le 10 mars 1770, appartenait à une famille de condition modeste. Son acte de naissance le dit fils de Jacques-Joseph Delcambre, maître menuisier, et d'Anne-Françoise Chevalier. Il entra dans l'armée à l'époque de la Révolution, fut promu en 1813 au grade de général de brigade, fut nommé grand-officier de la Légion d'honneur et mourut en 1858. Il avait été créé baron de Champvert par lettres patentes du 4 juin 1810 et avait reçu le titre personnel de vicomte par ordonnance royale du 20 février 1824. Il laissa une fille unique, Marie-Joséphine, née en 1813, décédée en 1902, qui épousa le général Duchaussoy, décédé en 1884. Celui-ci fut autorisé, par décret impérial du 24 mai 1864, à relever le titre de baron de l'Empire accordé à son beau-père en 1810.

DELCASSE d'HUC de MONSÉGOU. Armes de la famille d'Huc de Mouségou : d'*azur à trois chats-huants d'or, becquetés et panachés de sable, 2 et 1*.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Tristan-Édouard-Gabriel Delcasse, né à Limoux le 12 septembre 1843, y demeurant, épousa au château de Lauraguel (Aude), le 16 juillet 1867, Mlle d'Huc de Monségou, dernière représentante avec sa sœur, Mme Guerquain, de la branche demeurée française d'une ancienne famille noble du Languedoc. Il demanda le 7 juin 1877, pour lui et pour ses trois enfants mineurs, et obtint, par décret du 23 novembre suivant, l'autorisation de joindre à son nom celui de : d'Huc de Monségou. Sa fille, Marguerite, a épousé à Montpellier en 1889 M. Barral d'Estève.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille d'Huc dont une branche, celle des seigneurs de Béthuzy, fixée en 1772 dans la Silésie prussienne, s'est perpétuée dans ce pays.

DELECEY de RÉCOURT et de CHANGEY. Armes : d'*azur à un chevron d'or* (aliàs *d'argent*), *accompagné en chef de deux coquilles de pèlerin* (aliàs *deux roses*) *d'argent et en pointe d'un agneau pascal de même portant sur une croix aussi d'argent un petit étendard de gueules* (aliàs *d'argent*). — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions affrontés* (aliàs *deux béliers*). — Devise : *Dulce*[1].

[1] Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron de l'Horme.

La famille Delecey, éteinte de nos jours, appartenait à la noblesse de Champagne.

Borel d'Hauterive lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1865. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un membre de la branche de Changey fit en 1784 pour être admis à l'École militaire.

Jean Delecey, décédé en 1503 (alias 1523), auquel remonte la filiation, était officier au grenier à sel de Langres. Il laissa une nombreuse postérité. Un de ses fils, Robert Delecey, marchand à Langres, rue du Marché-au-blé, décédé dans cette ville en 1556, continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Christophe Delecey, né en 1564, marchand de fer, puis receveur des décimes, maire de Langres de 1613 à 1617, marié à Louise Piétrequin, décédé en 1636, laissa, entre autres enfants, deux fils, Christophe et Jean-Baptiste, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée a été connue sous le nom de Delecey de Récourt. Son auteur, Christophe Delecey, Sgr de Récourt, marié à Raymonde Girault, née en 1612, était en 1640 procureur du Roi au présidial de Langres. Il fut père de Sébastien Delecey, Sgr de Récourt, inhumé à Langres en 1716, qui fut pourvu de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Dijon, et grand-père d'Antoine-Christophe Delecey, Sgr de Récourt, conseiller au présidial de Langres, conseiller secrétaire du Roi, qui continua la lignée. M. de Lecey de Récourt père, M. Delecey l'aîné, Sgr de Récourt, et ses frères, Sgrs en partie d'Aisey et de Richecourt, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Langres. Cette branche paraît avoir eu pour dernier représentant male M. Nicolas Delecey de Récourt, né en 1826, capitaine de zouaves, aujourd'hui décédé, qui épousa à Reims Mlle de Sauzet de Fabrias et qui en eut une fille, Isabelle, née en 1860, mariée à M. de Rosières. Elle était encore représentée en 1913 par une sœur de M. Nicolas de Récourt, Athénaïs, mariée en 1854 au baron Mercier.

La seconde branche a été connue sous le nom de Delecey de Changey. Elle ne doit pas être confondue avec une famille Guyard dont le chef porte le titre de marquis de Changey. Son auteur, Jean-Baptiste Delecey, lieutenant particulier au bailliage de Langres, marié à Marie de Couste, fut père d'Étienne Delecey, né à Langres en 1651, qui épousa, le 13 janvier 1680, Marguerite Piétrequin, fille d'un lieutenant particulier au siège de Langres. Ce même Étienne Delecey rendit hommage au Roi, le 24 août de la même année, pour sa seigneurie de Changey, mouvante de Sa Majesté à cause de son

château de Nogent. Il était président au présidial de Langres quand il fut pourvu, le 17 août 1700, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Dijon. Après sa mort, cet office fut vendu, le 19 août 1718, à Jacques Maublanc, bourgeois de Dijon. Il eut trois fils dont l'aîné, Jean-Baptiste de Lecey, Sgr de Changey, né en 1690, premier président au bailliage et siège présidial de Langres, continua la lignée et dont un des cadets, Gabriel de Lecey, Sgr de Danrémont, fut conseiller au Grand Conseil de Lorraine. Jean-Christophe Delecey de Changey, né à Langres en 1771, petit-fils de Jean-Baptiste, fit en 1784 pour être admis à l'École militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Cette branche a eu pour dernier représentant mâle, Louis-Charles Delecey de Changey, né à Langres en 1806, conseiller général de la Haute-Marne, décédé en 1869, qui épousa en 1843 Alexandrine de Framery, décédée en 1900, et qui n'en laissa que trois filles. La seconde de celles-ci, Mme Desprez de Gésincourt, eut dans sa part la terre de Changey.

La famille Delecey a fourni dans ses deux branches des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : de Sauzet, Donin de Rosière, Véron de Farincourt 1805, Berthelin, Bichet de Chalancey 1791, Desprez de Gésincourt 1872, de Tarragon vers 1870, Mercier 1854, d'Autemarre d'Ervillé, de Framery de la Fosse 1843, Husson de Sampigny 1791, Pistollet de Saint-Ferjeux, etc.

DELESSERT, ou LESSERT (de). Armes : d'*azur à deux étoiles d'or* (aliàs *d'argent*) *rangées en fasce, surmontées d'une fleur de lys d'or et soutenues d'un croissant de même* (aliàs *d'argent*). — Armes concédées en 1810 à Benjamin Delessert avec le titre de baron de l'Empire : *écartelé : au* 1 *d'azur à un lys arraché, feuillé et tigé d'argent; au* 2 *de gueules à la branche de chêne d'argent posée en bande*, qui est des barons membres du collège électoral ; *au* 3 *d'or à une forêt de sinople soutenue du même, sur laquelle broche une tour crénelée de trois pièces d'argent, ouverte et maçonnée de sable ; au* 4 *d'azur à un croissant d'argent surmonté de deux étoiles du même.* — Cimier : *un lévrier issant d'argent, colleté d'azur, tenant de la patte dextre un lis de jardin, tigé et feuillé au naturel.* — Supports : *deux lévriers d'argent, colletés d'azur.* — Devise : *Tout vient de Dieu.*

La famille Delessert, ou de Lessert, originaire du pays de Vaud, en Suisse, y est fort anciennement connue. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Creuzé de Lesser.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1907.

La filiation suivie remonte à Estievent, ou Étienne, de Lessert dont le fils, Henri de l'Essert, est cité dans une constitution de dot faite en 1527 à sa sœur, Ansermaz, à l'occasion de son mariage avec Jehan Lambossieux. L'arrière-petit-fils d'Henri de Lessert, Abraham, secrétaire du Conseil et notaire juré de Cossonnay, fut reçu bourgeois de cette ville en 1614. Il épousa en troisièmes noces, en 1642, Marie d'Arney. Il en eut un fils, Jean-Jacques de Lessert, né posthume en 1643, qui se rendit acquéreur en 1693 du château de Cossonnay. Jean-Jacques de Lessert laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Benjamin Delessert, né à Cossonnay en 1690, reçu en 1724 bourgeois de Genève, vint fonder à Lyon une importante maison de commerce et mourut dans cette ville en 1765. Il avait épousé Marguerite Brun, fille d'un riche banquier de Lyon. Il en laissa trois fils, Jean-Jacques, Étienne et Paul-Benjamin, qui furent les auteurs de trois branches. La première branche et la troisième conservèrent l'orthographe primitive, de Lessert, en deux mots.

La branche aînée demeura suisse. Son auteur, Jean-Jacques de Lessert, né à Lyon en 1731, décédé à Ouchy en 1817, fut nommé en 1808 membre du Grand Conseil du canton de Vaud. Il avait épousé à Aubonne, en 1768, Marie-Françoise de Mestral, héritière de la seigneurie d'Outard pour laquelle il fut appelée à prêter serment le 17 octobre 1794. Il laissa trois fils : 1° Étienne-Henri de Lessert, chef de la maison de banque de Lessert et Will, qui mourut à Ouchy en 1840 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Will, sœur de la comtesse Pillet-Will ; 2° Louis de Lessert, banquier à Naples, décédé sans postérité en 1822 ; 3° Baptiste-Jean de Lessert, né en 1781, dont la descendance se perpétue en Suisse avec beaucoup de distinction.

La seconde branche, fixée à Paris, adopta l'orthographe Delessert. Son auteur, Gabriel-Étienne de Lessert, né à Lyon en 1735, décédé à Paris en 1816, vint en 1777 fonder dans cette ville une maison de banque qui ne tarda pas à devenir puissante. Il fut mêlé à toutes les grandes entreprises financières de son temps et particulièrement à l'organisation de la Banque de France. Ce fut lui qui fonda, en 1782, la première compagnie d'assurances contre l'incendie qui ait existé en France. Il avait épousé à Lyon, en 1767, Mlle Boy de la Tour. Il en laissa quatre fils : 1° Jules-Benjamin Delessert, né à Lyon en 1773 régent de la Banque de France en 1801, député de la Seine en 1817 et 1827, fondateur en 1812 de la première usine pour l'extraction du sucre de la betterave, membre de l'Académie des Sciences en 1816,

grand-croix de la Légion d'honneur, possesseur d'une galerie de tableaux célèbre, décédé sans postérité en 1848, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 septembre 1810 ; 2° Alexandre Delessert, décédé sans postérité en 1833 ; 3° François Delessert, né à Paris en 1780, député de la Seine en 1831 et 1834, député du Pas-de-Calais en 1838, président de la Chambre de Commerce de Paris, membre libre de l'Académie des Sciences en 1852, qui mourut en 1868, survivant à son fils, Benjamin, député de la Seine en 1847, décédé sans postérité quelques mois avant lui, et ne laissant que deux filles, la baronne Hottinguer et la baronne Bartholdi ; 4° Abraham-Gabriel Delessert, né à Paris en 1786, préfet de police de 1836 à 1848, pair de France en 1844, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1858. Ce dernier avait épousé en 1824 Mlle de Laborde qui lui survécut jusqu'en 1894. Il en eut un fils, Édouard-Henri-Alexandre Delessert, né en 1818, littérateur distingué, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut à Paris en 1898 sans avoir été marié. Il eut aussi une fille, décédée en 1887, qui épousa successivement le comte de Valon et le comte de Nadaillac.

Paul-Benjamin de Lessert, auteur de la troisième branche, naquit à Lyon en 1738, épousa à Paris en 1776 Marie-Suzanne Massé, veuve de Gaspard Zollicoffre, et mourut en 1818 à Lavaux, près d'Aubonne. Sa descendance subsiste en Suisse.

La famille Delessert, ou de Lessert, appartient au culte protestant.

Principales alliances : Charrière 1631, Monod 1672, de Mestral, Will 1801, de Constant de Rebecque 1833, de Neufville 1879, de Loys 1847, de Linden 1873, Boy de la Tour 1767, Gautier, Hottinguer, Bartholdi 1850, de Triquetti, de Laborde 1824, de Valon 1847, du Pouget de Nadaillac 1852, Daubrée 1853, de Watteville 1834, de Muralt 1845, Saladin de Lubières 1845, Tronchin 1875, de Tscharner 1881, Périer 1881, etc.

DELESTRAC, ou de LESTRAC. Voyez : Lestrac (de).

DELFAU de BELFORT et de PONTALBA. Armes anciennes (d'après le règlement d'armoiries de juin 1751) : *de gueules à deux faulx d'argent, les lames en bas, affrontées et passées en sautoir*. — La famille Delfau joignit plus tard à ces armes *un chef cousu de sinople chargé de trois rocs d'échiquier d'or*, qui est de la Roque-Bouillac. — Les armes de la branche des barons de Belfort ont été définitivement réglées le 22 février 1868 : *de gueules à deux faux d'argent passées en sautoir, les ranchiers en bas, également passés en sautoir, et sur-*

montées de trois rocs d'échiquier d'argent rangés en chef. — Armes concédées en 1810 au baron Delfau de Pontalba : *de gueules à deux faux renversées en sautoir d'argent ; au comble de sinople chargé de trois rocs d'échiquier d'or ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

La famille Delfau, originaire de Figeac, dans le Quercy, y occupait dès les premières années du xviiie siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend.

N. Delfau, fils, marchand à Figeac, eut son blason, d'*azur à un bonnet carré d'hermines*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

François Delfau, Sgr de Roquefort, Cosgr de la baronnie de Camboulit, était receveur des tailles à Figeac quand il acquit, vers 1725, de M. Dunal, de Montauban, le château et l'importante terre de la Roque-Bouilhac, sur le Lot, que celui-ci avait lui-même achetés en 1719 de Gilles, baron de la Roque-Bouilhac, alors ruiné. Il fut plus tard anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1746. Il avait épousé dame Louise de Lombard. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean-Jacques Delfau de Bouilhac et Joseph Delfau de Pontalba, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Jacques Delfau de Bouilhac, épousa à Montauban, le 31 avril 1727, dame Jeanne de Bonnafous de la Burgade, fille d'un président trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il exerçait lui-même l'office anoblissant de président trésorier de France au même bureau quand fut baptisé à Figeac, le 7 novembre 1729, son fils aîné, François Delfau de Bouilhac, né le 2 précédent. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que celui-ci, agissant au nom de son père, se fit accorder par d'Hozier, en juin 1751, un règlement de ses armoiries. Joseph-François-Louis Delfau de Roquefort, fils cadet de Jean-Jacques, fit en 1757 des preuves de noblesse pour être admis parmi les gardes de la marine. M. Delfau de Bouilhac prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Louis Delfau, baron de la Roque-Bouilhac, Belfort, Roquefort, Sgr de Camboulit, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche-de-Rouergue. Il était né à Bouilhac le 30 novembre 1762, était capitaine au régiment d'Angoumois et avait épousé Catherine Veyrazel. Leur fils, François-Augustin Delfau, né à Figeac en 1784, marié en 1811 à Mlle Delahante, décédé en 1861, fut connu sous le titre de baron de Belfort. Il laissa une fille, Mme de

Sedaiges, décédée au château de Bouilhac en 1898, et trois fils. L'aîné de ceux-ci, Adrien-Henri Delfau de Belfort, né à Séry en 1817, marié à Metz en 1856 à Mlle Durand, décédé à Amiens en 1895, était percepteur des finances quand il fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron de Belfort d'abord par décret impérial du 11 juillet 1866, puis par lettres patentes du 22 février 1868. Il obtint, en même temps que ces lettres, le règlement de ses armoiries. La famille Delfau de Belfort est aujourd'hui représentée par ses enfants et par ceux de son plus jeune frère, Armand de Belfort, né à Paris en 1832, marié à Metz en 1861 à Mlle Hallez d'Arros et décédé en Algérie en 1890.

L'auteur de la seconde branche, Joseph Delfau de Pontalba, chevalier de Saint-Louis, alla au cours du XVIIIe siècle se fixer à la Nouvelle-Orléans. Il épousa vers 1750 Marguerite Brontin. Leur fils, Joseph-Xavier Delfau de Pontalba, né à la Louisiane en 1754, officier distingué, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1834, fut créé baron de l'Empire, avec institution de majorat, par lettres patentes du 8 mai 1810. Il laissa un fils unique, Joseph-Xavier-Célestin Delfau de Pontalba, né à la Louisiane en 1790, décédé à Paris en 1878. Celui-ci obtint, le 30 mai 1865, un arrêté ministériel qui l'autorisait à recueillir le majorat et le titre de baron héréditaire concédés à son père en 1810. Il avait épousé Micaela-Antonia Almonaster, décédée en 1874. Il en laissa trois fils dont le plus jeune, Gaston-Célestin, mourut en 1875 sans avoir été marié. Les deux aînés, Célestin-Joseph Delfau, baron de Pontalba, né en 1815, marié successivement à Mlle Ogden et à Mlle le Chevalier de Barneville, décédé en 1885, et Alfred-Célestin Delfau de Pontalba, né en 1818, marié successivement à Mlle de Parseval et à Mlle de Loynes d'Estrées, décédé en 1877, ont été les auteurs de deux rameaux. Le rameau cadet est fixé en Orléanais.

Principales alliances : Delahante, Béral de Sedaiges 1834, Tresvaux du Fraval 1850, Hallez d'Arros 1861, Durand 1856, de Carbonnel de Canisy 1898, de Lamberterye 1897, d'Arnaldy de Saint-Monteils vers 1760, le Chevalier de Barneville 1878, du Mesnil de Maricourt 1875, de Parseval 1859, de Loynes d'Estrées 1864, de Maussac 1884, le Cordier de Bigars de la Londe 1907, etc.

La famille Delfau de Belfort et de Pontalba paraît avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Delfau du Breuil qui appartenait en 1789 à la noblesse du Périgord. Cette famille portait pour armes : *de ... à un chevron d'azur et une foy tenant une couronne brochant sur le tout*. Elle joignait à son nom celui du domaine du Breuil qu'elle possédait en la paroisse de Grivès. Pierre-

Jacques Delfau, sieur de las Carbonnières, domicilié dans la paroisse de Daglan, épousa en 1727 Catherine Maurice. Il en eut deux fils : 1° Guillaume Delfau, sieur du Breuil, dont il va être parlé ; 2° Guillaume-Antoine Delfau, né à Daglan en 1733, jésuite, puis archiprêtre de Daglan, député du clergé du Périgord aux États généraux de 1789, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792. Guillaume Delfau, sieur du Breuil, né en 1730, avocat, puis gendarme de la garde, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1771 et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord. Il laissa un fils, Guillaume Delfau, né au Breuil en 1766, qui fut député de la Dordogne à l'Assemblée législative, en 1791, puis secrétaire général de la préfecture de la Dordogne sous l'Empire, et qui mourut en 1815 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Jeanne-Catherine Menou[1].

DELHERM de NOVITAL. Armes : *de gueules à trois larmes d'argent, 2 et 1*.

La famille Delherm, ou de l'Herm, de Novital appartient à l'aristocratie toulousaine.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Ce travail fait remonter la filiation à Géraud de l'Herm, bourgeois d'Aucamville, en Albigeois, qui avait épousé Marguerite de Mieulet et dont le fils, Géraud de l'Herm, avocat au Parlement de Toulouse, épousa le 7 avril 1672 Sylvie de Martel, fille d'un ancien capitoul de cette ville. Antoine Delherm, Sgr de Novital, né en 1696, petit-fils de Géraud, était avocat au Parlement de Toulouse quand il fut anobli en 1739 par le capitoulat de cette ville. Il avait épousé, le 12 octobre 1723, Antoinette d'Hugonin de Launaguet. Leur fils, François-Marguerite Delherm, Sgr de Novital, marié en 1753 à Élisabeth de Montcassin, fut de 1748 à 1788 conseiller au Parlement de Toulouse. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Bernard-Edmond Delherm de Novital, né au château de Novital en 1757, marié le 27 ventôse an III à Marie-Marguerite Mortreuil, décédé en 1832, laissa lui-même, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean-Noël Delherm de Novital, né au château de Novital le 3 nivôse an V, colonel de chasseurs, officier de la Légion d'honneur, marié en 1841 à Mlle Harlant, décédé à Toulouse en 1856, dont la descendance est aujourd'hui fixée en Lorraine ; 2° Hippolyte-Léon Delherm de Novital, né en l'an IX, dont les fils n'ont pas laissé de postérité ; 3° Edmond-Victor

[1] C'est grâce à une aimable communication de M. le vicomte de Gérard qu'on a pu donner ces renseignements sur les Delfau du Breuil.

Delherm de Novital, né en l'an X, marié en 1828 à Mlle Moulis, décédé en 1871, dont la descendance subsiste en Languedoc.

Jacques de l'Herm fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulouse).

Le chevalier Delherm de Novital prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse ; M. de l'Herm, Sgr de Novital, prit part cette même année à celles du pays de Rivière-Verdun.

La famille Delherm de Novital a fourni des officiers de mérite, des membres de la Légion d'honneur, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Hugonin de Launaguet, de Montcassin, de la Croix, de Golbéry 1903, Georgin de Mardigny 1906, des Robert 1902, de Portier de Villeneuve 1907, Boula de Mareuil 1909, de Sambucy de Sorgues 1902, de Lascazes, etc.

La famille Delherm de Novital paraît être la même que celle d'un Grégoire de Lherm, docteur et avocat, qui épousa le 18 novembre 1588 Constance de Rességuier. Guillaume de Lherm, vraisemblablement fils de celui-ci, fut jusqu'en 1633 président en la Chambre des enquêtes du Parlement de Toulouse. Il avait épousé le 21 juillet 1624 Marie de Rességuier.

La famille Delherm de Novital paraît également avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Delherm, ou de l'Herm, qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, résidait à Rabastens, au diocèse d'Albi. Les deux familles portaient, en tout cas, les mêmes armoiries. Pierre de l'Herm, docteur et avocat, demeurant à Rabastens, épousa, par contrat du 2 octobre 1644, Marguerite de Langard, fille d'un secrétaire du Roi. Leur petit-fils, Henri-Joseph (aliàs Jean-Baptiste, d'après le *Nobiliaire toulousain,*) de Lherm, fut de 1705 à 1737 conseiller au Parlement de Toulouse. Il épousa Jeanne de Blanc et en eut trois fils, Jacques, né en janvier 1706, Pierre, né le 6 décembre 1706, et Jean-Baptiste, né en 1710, qui paraissent être morts sans postérité. Joseph de l'Herm, habitant de Rabastens, et feu N... de l'Herm, suivant la déclaration de Marguerite de Langard, sa veuve, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre d'Albi).

DELHORME. Voyez : HORME (DE L').

DELIGNY d'ALOSNO.

Famille bourgeoise.

Ernest-Simon-Victor DELIGNY, ingénieur, conseiller municipal de Paris, décédé en 1898, à l'âge de 79 ans, au château de l'Arc (Gironde), fut pendant quelque temps directeur de la Compagnie des mines

d'Huelva, en Espagne. Malgré ses opinions avancées, il fut honoré par la Cour d'Espagne, en récompense de ses services, du titre de comte d'Alosno. Sa petite-fille a épousé en 1901 le vicomte de Gaalon.

Borel d'Hauterive a consacré un court article à la famille Deligny d'Alosno dans son *Annuaire de la noblesse* de 1883, page 390.

DÉLIOT de la CROIX. Armes : d'*azur à deux haches d'argent adossées, les manches d'or.*

La famille Déliot de la Croix, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Flandre.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Recueil de généalogies lilloises* de M. Denis du Péage, publié en 1906 dans le tome XII des *Mémoires de la Société d'études de la province de Cambrai.*

Le travail de M. du Péage donne la filiation depuis Mahieu Déliot dont le fils, Guillaume, acheta en 1430 la bourgeoisie de Lille. Le travail de Chérin ne donne la filiation que depuis Hubert Déliot, petit-fils du précédent, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1516, dont le fils, Wallerand Déliot, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1542, épousa Jeanne Castelain. Hubert Déliot, sieur de Clerfontaine, fils de Wallerand, releva la bourgeoisie de Lille le 22 septembre 1587, fut nommé échevin de cette ville en 1594 et fut, enfin, anobli, le 1er septembre 1615, par lettres patentes données à Bruxelles d'Albert et d'Isabelle, archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne et comtes de Flandre. Il avait épousé Hélène du Bois, fille d'un avocat de Tournay. Il fut père de Pierre Déliot, écuyer, sieur de Clerfontaine, bourgeois de Lille en 1624, échevin de cette ville de 1625 à 1635, rewart en 1627, qui épousa en janvier 1624 Marguerite Petitpas, grand-père d'Hubert-Wallerand Déliot, écuyer, sieur de la Croix, né à Lille en 1636, échevin, rewart et mayeur de cette ville, qui épousa, le 21 octobre 1664, Marie de Vitry, bisaïeul d'Hippolyte-Joseph Déliot, sieur des Landres, baptisé à Lille en 1670, qui épousa dans cette ville, le 7 mai 1701, Albertine-Françoise Obert et qui alla dans la suite se fixer à Armentières, puis à Loos, et trisaïeul d'Hippolyte-Joseph Déliot, sieur des Roblets et de la Croix, baptisé à Loos en 1705, qui acheta la bourgeoisie de Lille en 1736, qui épousa cette même année Marie-Colette Petitpas et qui mourut à Paris le 10 mars 1768. Le fils de ce dernier, Désiré-François-Dominique Déliot, sieur de la Croix, d'Erquinghem, etc., baptisé à Lille en 1738, marié en 1771 à Marie-Séraphine du Chambge de Liessart, décédé à Erquinghem en 1799, fit en 1782 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission d'un de

ses fils à l'École militaire. Il reçut le titre de comte en 1781. M. Déliot de la Croix exerçait à Lille en 1789 la charge de secrétaire du Roi, receveur général trésorier et payeur des gages des secrétaires du Roi. Il prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Lille avec les qualifications de comte des Liots, Sgr d'Erquinghem-sur-la-Lys. Il avait eu trois fils dont l'aîné et le troisième ne laissèrent pas de postérité masculine. Séraphin-Joseph, comte Déliot de la Croix, né à Lille en 1778, second fils de Désiré-François-Dominique, fut chevalier de Malte. Il épousa à Lille en 1804 Mlle d'Aigremont et mourut dans la même ville en 1835. Il laissait trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Marie-Emmanuelle, née à Lille en 1806 ; 2° Louise-Stéphanie, née à Lille en 1807, décédée dans cette ville en 1883 ; 3° Hippolyte-Joseph, comte Déliot de la Croix, né à Lille en 1810, qui mourut dans cette ville en 1880, survivant au fils qu'il avait eu de son mariage, en 1833, avec Mlle Mairesse de Pronville.

La famille Déliot de la Croix avait fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : Dragon, de Vitry, Obert 1701, 1761, Petitpas, du Chambge 1771, Jacobs d'Aigremont 1804, Castellain, etc.

DELISLE de SALES. Voyez : Lisle de Sales (de).

DELISLE de FALCON de SAINT-GENIÈS. Voyez : Lisle de Falcon de Saint-Geniès (de).

DELLARD. Armes : *coupé : au 1 parti d'azur à une maison d'argent, ouverte et ajourée de sable, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 2 d'or à une rivière d'argent coulant entre deux chaînes de montagnes de sable, mouvant des flancs de l'écu.*

Jean-Pierre Dellard, né à Cahors en 1774, fils de Jean Dellard et d'Antoinette Second, colonel du 16e régiment d'infanterie légère en 1807, général de brigade en 1813, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en juillet 1832 à Bourg-en-Bresse, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1809. Il avait épousé en 1802 Anne-Josèphe Bauduin. Leur fils, Pierre-Joseph, baron Dellard, né en 1809, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1861, avait épousé en 1843 Jenny-Emilie, fille du général baron Boulard. La baronne Dellard fut assassinée en 1891 dans des conditions particulièrement tragiques qui eurent à cette époque un grand retentissement. Elle laissait un fils, Paul-François, baron Dellard, chef de bureau au ministère de la

guerre, officier de la Légion d'honneur, qui mourut en 1904, à l'âge de 56 ans, sans avoir été marié et qui fut le dernier représentant de son nom.

DELLEY (anciennement **Dedelay**) **d'AGIER, de la GARDE, de BLANC-MESNIL, d'ACHÈRES et d'AVAIZE (de).** Armes (d'après le règlement d'armoiries du 20 août 1788) : *d'azur à un lion d'or, langué de gueules, ayant le bouquet de sa queue en dehors et accosté de deux bandes aussi d'or brochantes l'une sur les pattes, l'autre sur la queue.* — Le rameau de Blancmesnil écartelait ces armes de celles de la maison de Ligniville : *losangé d'or et de sable.* — Couronne : *de comte.* — Cimier : *un lion naissant d'or.* — Supports : *deux lions au naturel.* — Devise : ***Jussu Domini Dei.***

La famille Dedelay, ou de Delley, est originaire de Suisse.

Les généalogistes ont voulu la rattacher à celle des anciens seigneurs d'Asnens, au pays de Vaud, qui avait possédé une terre seigneuriale de Delley sur les bords du lac de Neufchâtel.

Les prétentions de la famille Dedelay, ou de Delley, ont été accueillies par Saint-Allais dans son *Nobiliaire universel.* On trouvera aussi des renseignements sur cette famille dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905, dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend, etc.

La filiation ne paraît être régulièrement établie que depuis un Blaise Dedelay qui vint se fixer en France sous Louis XIII et qui y épousa Denyse Cornuel. D'après Saint-Allais, celle-ci aurait été une sœur de Louis Cornuel, président au Grand Conseil. Il ne semble pas que Blaise Dedelay ait porté de qualifications nobiliaires. Deux de ses fils, François et Philippe Dedelay, furent les auteurs de deux grandes branches.

François Dedelay, auteur de la branche aînée, fut père d'autre François Dedelay, bourgeois de Paris, marchand épicier, puis courtier de change dans cette ville, qui épousa Marie Reuvielle, et grand-père de François-Noël Dedelay, né à Paris le 24 novembre 1716. Celui-ci fut d'abord avocat au Parlement de Paris ; il alla plus tard se fixer à Romans, en Dauphiné, épousa à Moras, le 27 novembre 1749, Marie-Jeanne Agier, fut dès lors connu sous le nom de Dedelay-Agier et fut, enfin, pourvu, le 8 juin 1775, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en remplacement de son cousin Nicolas Dedelay de la Garde. François-Noël Dedelay laissa plusieurs fils, qui moururent tous sans postérité, et deux filles dont l'une épousa en 1764 M. Robin, receveur des tabacs, et dont l'autre épousa

en 1785 Pierre Antelme, docteur en médecine. Son fils aîné, Claude-Pierre Dedelay, ou de Delley, d'Agier, né à Romans en 1750, était maire de cette ville quand il fut élu député suppléant de la noblesse du Dauphiné aux États-généraux de 1789 ; il fut appelé à sièger au mois de novembre de cette même année en remplacement de l'abbé de Dolomieu, décédé. Il fut plus tard député de la Drome au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, fut appelé au Sénat le 28 février an IX, devint pair de France lors de la Restauration et mourut à Bourg-de-Péage le 4 août 1827. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1808 et était connu sous le titre de comte de Delley d'Agier. Il avait épousé en 1781 M[lle] Devaloy, fille d'un bourgeois de Romans, décédée en 1818.

L'auteur de la seconde branche, Philippe Dedelay, jouit de la faveur de Colbert. Il fut employé dans les fermes générales pendant quarante ans et acquit une fortune considérable. Il épousa, le 21 octobre 1663, Anne Berthault et mourut à Paris le 6 octobre 1682. Il laissait un fils unique, Pierre Dedelay de la Garde, né en 1676. Celui-ci était depuis 13 ans payeur des rentes de l'Hôtel de ville de Paris quand il fut pourvu, le 26 juillet 1718, en remplacement de Pantaléon Godot, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il fut plus tard fermier général et mourut en 1754. Il avait épousé, par contrat du 22 juillet 1706, Élisabeth Roussel, fille d'un payeur des rentes de l'Hôtel de ville. Il en laissa deux fils, Nicolas Dedelay, Sgr de la Garde et de Blancmesnil, né en 1709, et François-Pierre Dedelay, né en 1712, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux obtinrent de d'Hozier, le 30 août 1788, un règlement d'armoiries qui reconnaissait leur descendance de l'ancienne famille des seigneurs de Delley, en Suisse.

Nicolas Dedelay de la Garde, auteur du premier rameau, fut fermier général. Il succéda à son père dans son office de secrétaire du Roi et le conserva jusqu'en 1775, date à laquelle il le résigna en faveur de son cousin François-Noël Dedelay-Agier, chef de la branche aînée. Il fut intendant général de la maison de la Dauphine, puis de celle de la comtesse de Provence et mourut en 1783. Il avait épousé, le 9 avril 1751, Élisabeth de Ligniville, issue d'une des plus illustres maisons de Lorraine. Son fils unique, Pierre-Nicolas Dedelay, puis de Delley, connu sous le titre de comte de Blancmesnil, né à Paris le 19 septembre 1752, mestre de camp de cavalerie, marié en 1780 à Claude-Julie des Brets, fille d'un receveur général des finances, décédé à Paris dès 1782, avait obtenu en janvier 1776 des représentants de la maison de Ligniville l'autorisation d'écarteler ses armes de celles de Ligniville. Il laissait un fils en bas âge, Xavier-Charles

de Delley, comte de Blancmesnil, né à Paris le 12 janvier 1782. Celui-ci épousa en 1800 Mlle Texier d'Hautefeuille et mourut à Caen en 1852. Il avait eu deux enfants, un fils, Alphonse-Léon, né à Paris en 1801, dont il va être parlé, et une fille, Mme de Lavau, décédée dès 1825. Alphonse-Léon de Delley de Blancmesnil fut le dernier représentant de son rameau et mourut à Versailles en 1874 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1849, avec la baronne Diennée, née Boutier de Catus, qui lui survécut jusqu'en 1888. Il avait été confirmé, par décret impérial du 29 février 1860, dans la possession héréditaire du titre de comte sous lequel son père et lui avaient été connus.

L'auteur du second rameau, François-Pierre Dedelay, porta le titre de baron d'Achères et de Rougemont. Il fut chevalier de Saint-Lazare, président au Grand Conseil et maître des requêtes de l'hôtel. Il épousa en 1753 Anne-Charlotte de Salignac de la Mothe-Fénelon. Il eut de ce mariage une fille qui épousa M. de Bordenave, procureur général au Parlement de Navarre, et un fils, Nicolas de Delley, baron d'Achères, président de la Chambre des comptes, qui mourut dans les prisons de la Terreur, en 1793, sans avoir été marié.

La famille Dedelay d'Avaize est une branche de la même famille, détachée de la souche au XVIe siècle. Son chef, Claude Dedelay, vint de Suisse se fixer en France dans la seconde moitié du XVIIe siècle. D'après un tableau généalogique, il serait né en 1599 et aurait été fils d'autre Claude Dedelay et petit-fils de Jean de Delley, marié à Claude Thevoz, lequel aurait été un frère puîné d'Hugonin de Delley, auteur de l'autre branche et un fils de Barthélemy de Delley. Claude Dedelay laissa un fils, Pierre Dedelay, né en 1668, qui fut élevé à Avignon et qui épousa Catherine Janin par contrat passé en Franche-Comté le 24 janvier 1701. Jean-Aimé Dedelay, fils de Pierre, possédait la seigneurie d'Avaize, située dans la paroisse de Saint-Maurice-les-Chateauneuf, aujourd'hui commune du département de Saône-et-Loire. Il épousa en 1739 Jeanne Perrier du Palais et fut père de Pierre Dedelay, ou de Delley, Sgr d'Avaize, procureur du Roi du bailliage de Poligny, qui épousa en 1783 Anne Grandvaux et qui se fit maintenir dans sa noblesse, le 25 décembre 1787, par arrêt du Parlement de Besançon. Cet arrêt reconnaissait que son obtenteur, Pierre, était fils de Jean-Aimé, fils de Pierre, fils de Claude, fils d'autre Claude, fils de Barthélemy, fils de Jean, fils de Pierre, fils de noble Pierre de Delley, Sgr de Delley, au canton de Fribourg, pays de Vaud. Ce même Pierre de Delley d'Avaize obtint de d'Hozier, le 30 août 1788, le règlement de ses armoiries en même temps que MM. de Delley de Blancmesnil, et de Delley d'Achères. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poligny et mourut dans cette ville en

1807. Son fils, Augustin-Gabriel de Delley, connu sous le titre de baron d'Avaize, né à Poligny en 1789, épousa en 1834 Victorine Delestre. Il en eut deux enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur branche : Auguste-Nicolas-Louis, baron de Delley d'Avaize, né en 1837, colonel dans l'armée de la Commune en 1871, et Marie-Berthe de Delley d'Avaize, née en 1839.

DELMAS de GRAMMONT. Armes : d'*argent à une croix ancrée de gueules*. — Couronne *murale de cinq tours d'or*. — Supports : *deux lions de gueules*.

Guillaume Delmas, ou Dalmas, natif de Rodez, officier du comte de la Marche et de Castres, fut anobli, en juin 1443, par lettres patentes du roi Charles VII, pour être monté le premier sur les murs de Pontoise lors du siège de cette ville. Il reçut en même temps que ces lettres les armoiries décrites en tête de cet article.

Plusieurs familles Dalmas, ou Delmas, ont revendiqué pour auteur Guillaume Delmas dont il vient d'être parlé et en ont adopté les armoiries. Il a été dit quelques mots d'une de ces familles à la suite de la notice consacrée à la famille Dalmas de la Pérouse.

La famille Delmas de Grammont, anciennement et honorablement connue en Bas-Limousin, est du nombre de celles qui se croient issues de Guillaume Delmas, anobli en 1443, et qui en portent les armes.

Une généalogie très détaillée, conservée dans les manuscrits de Chérin, la fait simplement descendre de maître Jean Delmas, natif de Mézignac-l'Évêque, au diocèse d'Agde, en Languedoc, qui vint se fixer à Ussel, en Limousin, par son mariage, contracté le 23 juin 1603, avec Marie de la Forest, fille d'un juge de Mirambel et veuve de Pierre Méchy. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, tableau qui n'est appuyé d'aucune preuve, ce Jean Delmas aurait été un fils cadet de noble Jean Dalmas, demeurant à Villeneuve-sous-Béziers, marié à Jeanne Adémar, un petit-fils de Guillaume Dalmas, sieur de Calmels, chevalier de Saint-Michel en 1563, et un arrière-petit-fils d'autre Guillaume Dalmas, sieur de Calmels, marié à Jeanne de Gaston, qui aurait pris part en 1512 à la bataille de Ravenne ; celui-ci aurait été lui-même fils d'un André Dalmas, marié à Claude de Batut, qui fut tué à la bataille de Fornoue, en 1495, et petit-fils de Guillaume Dalmas, ou Delmas, l'anobli de 1443, et d'Antoinette de Fromens. Jean Delmas, marié en 1603 à Marie de la Forest, devint dans la suite receveur général au duché de Ventadour. Il fut père de monsieur maître François Delmas, sieur de Grammont, près d'Ussel, procureur principal et domanial au siège de Ventadour,

qui épousa Jeanne Chassain. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux branches : 1° François Delmas, baptisé en 1640, bourgeois d'Ussel, qui épousa en 1664 Marie Queyreaux ; 2° maître Pierre Delmas, sieur de Grammont, avocat, puis conseiller et procureur général au sénéchal de Ventadour, qui épousa à Ussel, le 27 février 1666, Toinette du Coudert et qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sinople à trois fasces ondées d'argent*. Ces divers personnages ne portaient pas de qualifications nobiliaires ; la famille Delmas ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des recherches ordonnées par Louis XIV ; on ne voit pas non plus qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

François Delmas, auteur de la branche aînée, fut père d'Antoine Delmas, sieur de Gramont, né à Ussel le 27 mai 1684, docteur en médecine, marié le 22 mai 1718 à Jeanne Desplas, fille d'un bourgeois d'Ussel, qui fut pourvu, par lettres du 1er janvier 1748, de l'office de conseiller du Roi et avocat pour Sa Majesté de la ville et communauté d'Ussel. Antoine Delmas sollicita du roi Louis XV en 1755 des lettres de confirmation de noblesse pour lui et son fils, Jean-Baptiste d'Elmas de la Robière ; il exposa dans sa requête que son trisaïeul était sorti d'une ancienne famille noble du lieu de Mézignac-l'Évêque. On ne voit pas qu'il ait été fait droit à sa demande. Son fils, Jean-Baptiste Delmas de la Robière, gendarme de la garde ordinaire du Roi, épousa Louise Despers de la Borderie et en eut trois fils, Antoine, Antoine-François et Guillaume-Élie. Sa descendance paraît être aujourd'hui éteinte.

Pierre Delmas, sieur de Grammont, auteur de la seconde branche, fut père de monsieur maître François Delmas, sieur de la Veissière, puis de Grammont, conseiller au siège présidial de Ventadour, qui épousa en 1696 Jeanne du Chassaing. Celui-ci fut père de Jean-Louis Delmas, sieur de Grammont, né en 1703, avocat en la Cour, conseiller et procureur principal au sénéchal de Ventadour, qui épousa en 1730 Marie Lejeune, et grand-père d'Antoine Delmas, écuyer, sieur de Grammont, qui épousa en 1764 Charlotte Rautier de Villetelle et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. Jacques-Philippe Delmas de Grammont, né en 1796 à la Sauvetat, en Agenais, marié à Anne-Marie de Boéry, décédé à Miramont en 1862, fut député de la Loire en 1849, général de division en 1853 et grand-officier de la Légion d'honneur. Il fut l'auteur de la célèbre loi Grammont *destinée à mettre un frein aux mauvais traitements exercés envers les animaux*. Son fils, Martial-Raoul Delmas de Grammont, décédé en 1910 à l'âge de 78 ans, fut écuyer de

Napoléon III ; il avait épousé en 1855 Anna-Gustaba-Carmela de Lorenzana-Sotomayor-Mendoza, fille du marquis de Villagarcia, comte de Barrantès. Charles-Robert Delmas de Grammont périt à l'âge de 25 ans, en 1870, à la bataille de Sedan, Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte de Grammont.

Principales alliances : de Pons 1785, Tamizey de Laroque 1860, de James de Longueville, de Boéry, de Lorenzana-Sotomayor, de Bentzmann, etc.

DELMAS de LACOSTE. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille Delmas de Lacoste appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie du Bas-Limousin.

Elle porte les mêmes armes que la famille Delmas de Grammont dont elle est vraisemblablement une branche détachée à une époque reculée.

Le sieur Pierre Delmas de la Coste-Murulhac épousa vers 1760 Françoise Plaze du Rieux et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Antoine-Guillaume Delmas de Lacoste, né le 11 février 1768 à Argentat, en Bas-Limousin, général de division en 1793, fut blessé mortellement à la bataille de Leipzig, en 1813. Le général Delmas est surtout connu pour l'apostrophe qu'il adressa au Premier Consul le soir de la fête célébrée à Notre-Dame en l'honneur de la signature du Concordat : « C'était une belle capucinade ; il n'y manquait que le million de Français qui se sont fait tuer pour détruire ce que vous venez de rétablir. »

Charles-Emmanuel Delmas de Lacoste, officier en retraite, demeurant à Versailles, demanda le 19 mars 1866, pour lui et pour son fils alors mineur, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Murulhac que portaient ses ascendants paternels. Il avait épousé, le 28 avril 1840, Léocadie Lecaux de la Tombelle.

Principales alliances : Lecaux de la Tombelle 1840, Lefebvre de Tumejus vers 1810, de Préval 1835 et vers 1880, etc.

DELOISY, ou LOISY (de). Armes : d'*azur à un lacs d'amour d'or, posé en fasce*.

La famille Deloisy, anciennement de Loisy, est anciennement et honorablement connue à Louhans, dans la Bresse. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Carrelet de Loisy.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'ouvrage de M. Guillemaut : *Armoiries et familles nobles de la Bresse louhannaise*.

La famille Deloisy est originaire de la petite ville de Cuiseaux. Un

de ses représentants, Martin de Loisy, était doyen du chapitre de l'église collégiale de Saint-Thomas de Cuiseaux quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Chalon).

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours était fixée à Louhans dès le milieu du XVIIe siècle. Ce fut dans cette ville que Guillemette de Loisy épousa, en 1653, Claude Arnoux, d'une famille qui est aujourd'hui connue sous le nom d'Arnoux de Corgeat. M. Guillemaut donne la filiation depuis Claude de Loisy qui épousa Claudine Balay et dont le fils, Philippe de Loisy, né le 3 juin 1679, épousa Hélène Mazoyer. Jean-Baptiste de Loisy, bourgeois à Louhans, fils de Philippe, épousa, le 30 janvier 1708, Thérèse de la Cuisine. Il fut père de Jean-Baptiste de Loisy, né en 1709, procureur du Roi, qui épousa Mlle Ménechet, grand-père de Charles de Loisy, né en 1738, receveur au grenier à sel de Louhans, qui épousa en 1766 Mlle Arnoux de Promby, bisaïeul de Jacques-François de Loisy, puis Deloisy, bourgeois de Louhans, décédé en 1825, qui épousa en 1790 Mlle Guillemaut, fille d'un procureur du Roi au grenier à sel de Louhans, et trisaïeul d'Auguste Deloisy, né à Louhans en 1796, marié en 1836 à Mlle Jehannin, et de Joseph Deloisy, né en 1801, marié vers 1834 à Mlle Guy, de Cuisery, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Deloisy, ou de Loisy, et on ne voit pas, du reste, que ses représentants aient porté avant la Révolution les qualifications nobiliaires.

Principales alliances : Arnoux, de la Cuisine, de Branges de Civria, Bonamy de Villemereuil 1892, etc.

DELOLM de LALAUBIE. Armes : d'*or à un ormeau de sinople ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles de même*.

La famille Delolm est fort anciennement connue à Aurillac, en Auvergne.

Giraud Delolm passa en 1532 un acte avec son père, Jacques Delolm, marchand de la ville d'Aurillac. Jacques Delolm, marié à Antoinette de Cambefort, acquit en 1596 le domaine de Lalaubie, près d'Aurillac. La famille Delolm a conservé jusqu'à nos jours ce domaine sous le nom duquel ses représentants actuels sont à peu près exclusivement connus. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Laloubie qui appartient au Bordelais et au Périgord.

Monsieur maître Guy Delolm était en 1760 conseiller au bailliage et siège présidial d'Aurillac, lieutenant particulier de cette ville. Son fils, Louis-Henri Delolm, né en 1756, docteur en médecine, maire d'Aurillac, conseiller général du Cantal, marié à Mlle de Métivier de Vals, décédé à Aurillac en 1829, fut anobli, le 26 octobre 1816,

par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut dès lors connu sous le nom de Delolm de Lalaubie qui a été conservé par ses descendants. Deux de ses fils, Louis-Géraud Delolm de Lalaubie, né à Aurillac en 1809, avocat, marié à Mlle Courbouleix de Montjoly, et Louis-Henri Delolm de Lalaubie, né à Aurillac en 1818, marié successivement à Mlle Teillard et à Mlle Delzons, ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille Delolm a fourni un garde du corps du roi Louis XVI, des officiers, des magistrats, des avocats, des médecins, etc.

Principales alliances : de Métivier de Vals, Teillard, Delzons, de Lespinasse de Bournazel, Gratereau de Négraval, Courbouleix de Montjoly, Ranfer de Bréteniéres, etc.

DELOM de MÉZERAC.

Famille de haute bourgeoisie.

Principales alliances : Lochet de Saint-Wallon, Dejean 1880, Houel 1887, de Sars 1910, etc.

DELOR de MASBOU.

Ancienne famille toulousaine que l'on croit originaire de Cajarc, en Quercy.

Étienne Delor de Masbou, conseiller du Roi, maire perpétuel de Montastruc (Haute-Garonne), décédé en 1762, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1749. Son fils, François-Étienne Delor de Masbou, marié en 1756 à Jeanne Leygue, en eut deux fils : 1° Jean-Joseph-Étienne Delor de Masbou, né en 1774, marié à Mlle de Villeneuve-Flamarens, qui n'eut que deux filles mariées l'une au colonel Becker, mort au passage de la Bérésina, l'autre à M. Coquinet-Riotord, receveur des droits réunis à Castelsarrasin ; 2° Pierre-Alpinien Delor de Masbou, colonel de gendarmerie, décédé en 1846. Deux des fils de ce dernier, Louis Delor de Masbou, né en 1802, architecte à Toulouse, décédé en 1867, et Alexandre Delor de Masbou, médecin à Ably, près de Versailles, ont laissé postérité masculine.

On trouvera une généalogie de la famille Delor de Masbou dans le tome III de la *France moderne* (Haute-Garonne et Ariège).

DELORT, à Toulouse et en Gascogne. Armes : *coupé émanché de gueules et d'or; le 1 plein* (aliàs *chargé de cinq étoiles d'or*)*; le 2 chargé de trois arbres arrachés de sinople.* — Couronne : *de Comte.*

Ancienne famille de l'Armagnac dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (Haute-Garonne et Ariège).

Jean-François Delort, né en 1680, docteur en médecine, professeur à la Faculté de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville

qu'il exerça en 1717. Deux de ses fils, Jean Delort, né à Fleurance, professeur de droit à la Faculté de Toulouse en 1773, marié en 1735 à Pétronille-Rose de Massol, et Jean-Pierre Delort, baptisé en 1724, avocat, furent, d'après le travail de M. Villain, les auteurs des deux branches de la famille Delort qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Pierre-Théodore Delort, né en 1736, fils de Jean, auteur de la branche aînée, fut professeur de droit à l'Université de Toulouse. Il dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 7 août 1778. Il avait épousé en 1770 Guillemette de Bastard. Il en eut plusieurs fils dont deux au moins, Pierre-Victorien Delort, médecin à Fleurance, et Sixte Delort, né en 1774, ont laissé postérité masculine.

Jean-Pierre Delort, auteur de la seconde branche, fut père de Jean-Guillaume Delort qui épousa une demoiselle Tournier, du lieu de Solomiac (Gers). Celui-ci laissa une nombreuse postérité. Un de ses fils, Jean-Vincent Delort, médecin, décédé en 1842, fut père de Jean-Laurent Delort, né en 1798, décédé en 1886, qui fut député du Gers en 1830. Ce dernier laissa trois fils qui ont eu postérité masculine. Le plus jeune d'entre eux, Élie-Théodore Delort, né vers 1840, eut une belle carrière dans la marine et fut officier de la Légion d'honneur.

Deux messieurs de Lort prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac. M. Delort, écuyer, M. Delort, professeur en droit, et le chevalier Delort prirent par cette même année à celles tenues à Toulouse.

La famille Delort, dont les représentants ont quelquefois adopté l'orthographe DE LORT, ne doit pas être confondue avec l'ancienne famille de Lort-Sérignan, encore existante. Elle ne doit pas non plus être confondue avec la famille de Lort de Montesquiou et de Saint-Victor, originaire de la Guienne et du pays de Comminges, qui au XVIIIe siècle résidait en Lorraine.

DELORT. Armes : *écartelé : au 1 d'or à un casque taré de face de sable, doublé de gueules, grillé du champ, panaché de gueules ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 d'azur à une barre d'argent chargée d'une étoile du champ ; au 4 d'argent à un lion de gueules.*

Joseph-Raymond DELORT, né en 1769 à Vic-Fezensac, en Gascogne, décédé dans sa ville natale en 1846, était fils de Blaise Delort et de Marie Paris. Il eut dans l'armée une brillante carrière, et fut nommé général de division pendant les Cent-Jours, en 1815 ; mais il ne fut confirmé dans son grade qu'en 1831. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes

du 25 février 1810. De son mariage avec Mlle Van Vliet, le général Delort laissa une fille et un fils, Lucien-Guillaume, baron Delort, né à Vic-Fezensac en 1819.

Il avait existé sous le Premier Empire un autre général baron Delort. Celui-ci, Jacques-Adrien Delort, était né en 1773 à Arbois, en Franche-Comté, et était fils de Claude-Antoine Delort, marchand, et de Marie-Thérèse Paupe. Il fut nommé général de brigade en 1811, général de division en février 1814, fut élu député du Jura en 1830, fut appelé en 1837 à la Chambre des pairs et mourut en 1846 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Pianet, décédée en 1869. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et avait été créé chevalier de l'Empire par lettres du 30 octobre 1810, puis baron par nouvelles lettres du 4 juin 1811.

DELORT de GLÉON. Armes : *coupé : au 1 parti d'argent à un lion d'azur et de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au 2 d'argent à six cotices d'azur*.

Jean-François Delort de Gléon, né à Nouzols (Aude) le 24 octobre 1769 (aliàs, d'après le vicomte Révérend, à Narbonne le 24 octobre 1766), était fils de Pierre Delort, citoyen actif, et de Marie-Anne Courbes, mariés. Il fut nommé général de brigade le 23 septembre 1812, fit partie de la grande armée de Russie et fut massacré à Wilna le 10 décembre 1812. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 4 septembre 1810. Il avait épousé Marie-Alexandrine Faschinger. Il fut père de Léopold, baron Delort de Gléon, décédé en 1860, et grand-père d'Alphonse-Léopold, baron Delort de Gléon, né en 1843, ingénieur civil, qui est décédé le 10 novembre 1899 en son hôtel de la rue Vézelay, à Paris, sans laisser de postérité de son mariage, en 1883, avec Mlle Grandcolas.

DELORT et DELORT de FAUGEYRAS, en Limousin.

Le nom de Delort, assez répandu en Bas-Limousin, y a été porté par plusieurs familles de haute bourgeoisie. Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice est fort anciennement connue à Uzerche.

Elle paraît être la même que celle d'un Jean-Joseph de Lort, bourgeois de Meymac, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Tulle) : d'*azur à trois fasces d'argent et un cerf de sable brochant sur le tout*.

Gabriel Delort de Puymalie, né à Uzerche en 1727, décédé dans la même ville en 1809, fut pourvu, le 31 août 1771, de la charge de lieutenant particulier au siège royal de sa ville natale et fut élu en 1789 député aux États généraux par le Tiers État de la séné-

chaussée de Tulle. François Delort, né à Uzerche en 1753, fils de monsieur Gabriel Delort, avocat, et de dame Jeanne Dupeyrat, fut député de la Corrèze au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, fut nommé en 1805 conseiller à la Cour de Limoges et mourut à Uzerche en 1831.

M. Delort de Faugeyras était dans les dernières années du XIXe siècle propriétaire du château de Faugeyras, près d'Uzerche.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte d'une famille Delort qui possédait au XVIIIe siècle les terres de Sourie, de la Flotte, de Laval, etc., toutes situées dans les environs de Brive. François-Ignace Delort de la Flotte, né en 1778 au château de Sourie, fils de Jean-Baptiste Delort, bourgeois, et de Jeanne-Rose Montagut, lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédé à Sourie en 1868, représenta de 1835 à 1839 le canton d'Ayen au Conseil général de la Corrèze. Mathilde Delord de la Flotte épousa vers 1865 le comte Octave de Roffignac.

DELOUCHE de BOISRÉMOND et de PÉMORET. Armes (d'après les *Recherches de la noblesse en Berry*, publiées par le comte de Toulgoet-Tréanna) : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois têtes de lion arrachées de sable.*

Ancienne famille du Berry sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Michel DE LOUCHE, écuyer, Sgr de Boisrémond, vivait en 1537. Thomas de Louche était en 1569 lieutenant général en la verderie de Pacy.

Lors de la grande recherche de 1666, Gabriel de Louche, sieur du Pousset, demeurant au village du Menou, en la paroisse de Chavin, et Robert de Louche, sieur de Boisrémond, demeurant en la paroisse de Parnac, furent invités à produire les titres justificatifs de leur noblesse. Ils prouvèrent vraisemblablement qu'ils n'avaient jamais porté de qualifications nobiliaires. On ne voit pas, en tout cas, qu'il ait été statué sur eux et ils ne furent l'objet ni d'un jugement de maintenue, ni d'un jugement de condamnation. Louis Delouche, Sgr de Chamousseau, rendit hommage, le 15 décembre 1722, pour le fief de Mehun qu'il avait acquis de Charlotte de Barville, veuve de Louis Dufournier. Louis Delouche, lieutenant de Mgr le Prince, chirurgien du Roi, établi en la ville de Châteauroux, est ainsi désigné dans un acte de 1745.

On ne voit pas que la famille Delouche ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Elle est aujourd'hui représentée dans le département de l'Indre par deux rameaux qui se distinguent par les surnoms de Boisrémond et de Pémoret.

M. Albert Delouche de Boisrémond, demeurant à Châteauroux, a épousé Mlle Duris du Fresne, née à Asnières en 1867.

Marie-Pauline Mazeau-Desgranges, veuve d'Amédée Delouche de Pémoret, épousa en 1885 le baron de Romeuf.

DELOUME, anciennement **de LOUME**. Armes : *de sable à cinq cotices d'or; à un renard de gueules brochant sur le tout.*

Famille de haute bourgeoisie à laquelle M. Villain a consacré une notice dans le tome III de la *France moderne*.

Jean de Loume, né à Caumont en 1750, fils de Jean-Baptiste de Loume, bourgeois de Casteljaloux, était sous Louis XVI secrétaire des eaux et forêts de Guienne. Il avait épousé à Toulouse, en 1782, Jeanne-Marguerite Clèdes. Il en eut deux fils : 1° Jean-Baptiste Deloume, né à Toulouse en 1786, avocat distingué, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, décédé en 1841, dont le fils, Charles Deloume, conseiller d'arrondissement, décédé en 1896, a laissé deux fils de son mariage, en 1868, avec une fille de Mme Valette, née de Loze; 2° Thomas-Bruno Deloume, avoué à Toulouse. Ce dernier laissa trois fils. L'un de ceux-ci, Jean-Antonin Deloume, né en 1836, doyen de la Faculté de droit de Toulouse, mainteneur des Jeux Floraux, décédé en 1911, épousa en 1872 Mlle Chesnelong, fille du grand orateur catholique et sœur de Mgr Chesnelong, archevêque de Sens. Il n'a laissé que trois filles dont l'aînée a épousé en 1910 le comte René d'Astorg.

DELOYNES : Voyez : Loynes (de).

DELPECH de MONTFORT. Armes : *d'hermines à une tête de cerf d'or et à un chef d'azur.*

La famille Delpech de Montfort, aujourd'ui éteinte dans les mâles, a occupé en Bazadais un rang très distingué.

M. Pierre Meller lui a consacré un de ses *Essais généalogiques*.

Cet auteur mentionne un noble Michel Delpech de Montfort, capitaine d'infanterie, qui habitait en 1645 la petite ville de Dunes, sur les confins de l'Agenais et du Condomois. Noble Michel Delpech de Montfort, fils de messire Delpech de Montfort, demeurant à Dunes, et de feu demoiselle de Thameau, épousa, par contrat passé à Agen le 18 mars 1653, Marie de Pons, fille d'un conseiller en la Cour présidiale d'Agenais; il était assisté de son frère, Michel Delpech, ci-devant conseiller du Roi en sa Cour des aides de Guienne.

La famille Delpech de Montfort ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne voit pas qu'elle ait jamais régularisé sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Il n'en est pas moins incontestable que ses membres ont toujours porté avant la Révolution la qualification de noble et même souvent celles d'écuyer et de chevalier.

Par suite de la perte des papiers de famille, M. Meller n'a pu établir la filiation que depuis Guillaume Delpech de Montfort qui dans le dernier quart du XVIIe siècle résidait à Dunes avec sa femme, Marie de Lamothe. Ce personnage eut une fille, qui épousa en 1691 François Delort, jurat de Casteljaloux, et trois fils dont les deux aînés furent prêtres et dont le plus jeune, Jean-Jacques, continua la lignée. Jean-Jacques Delpech de Montfort fut capitaine et major au régiment de Navarre. Il régla, le 20 novembre 1694, ses conventions matrimoniales avec Marie de Forcade. Il fut père de Jean Delpech de Montfort, écuyer, qui épousa en 1723 Marguerite de Lestang, grand-père de Michel Delpech de Montfort, écuyer, qui épousa à Aillas, en 1766, Jeanne de Castellane-Salernes, et bisaïeul de Jacques Delpech de Montfort, né à Aillas en 1770, décédé à Bazas en 1850, qui fut maire de cette ville de 1811 à 1826. Ce dernier avait épousé en 1797 Mlle de Pons-Rollin. La famille Delpech de Montfort s'est éteinte dans les mâles avec son fils, Jean-Baptiste-Émile de Montfort, décédé à Bazas en 1869. Elle est encore représentée en 1914, par la fille de celui-ci, veuve de M. Pierre-Ernest d'Anglade.

La famille Delpech de Montfort a fourni deux chevaliers de Saint-Louis et un chevalier de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Forcade, de Lestang, de Castellane, Polhe, Labrousse, d'Anglade 1861, etc.

Le nom de Delpech est assez répandu en Guienne. La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte d'une famille Delpech qui a donné de 1653 à 1715 trois conseillers au Parlement de Bordeaux. M. Pierre Meller, dans son *Armorial du Bordelais*, attribue à cette dernière famille les armes suivantes qu'un de ses membres fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un rocher de sable en pointe ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*.

Une famille Delpech, d'ancienne bourgeoisie protestante de l'Agenais, joint de nos jours à son nom celui de la famille de Suriray dont elle descend en ligne féminine. Un de ses représentants actuels a épousé Mlle Oberkampf de Dabrun.

DELPECH. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*azur à un chevron d'or ; au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles du même.*

La famille DELPECH est fort anciennement connue à Montech (Tarn-et-Garonne).

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Armand Delpech qui avait épousé Dominique de Lenègre et dont le fils, Pierre Delpech de la Morande, bourgeois de Castelsarrasin, épousa, le 6 mai 1722, Marguerite Amade, d'une famille encore existante qui fut anoblie sous la Restauration.

Jean Delpech, avocat, épousa Anne Nauvilles. Leur fils, Jean-Pierre-Anne Delpech, né à Montech le 22 septembre 1758, d'abord avocat, exerçait en 1789 l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Toulouse. Il fut définitivement anobli, le 24 février 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut dans sa ville natale le 2 mai 1823. Il avait épousé vers 1795 Anne-Michelle Amade, petite-nièce de Mme Delpech de la Mirande, mentionnée plus haut. Il en eut deux fils, Jean-Joseph-Théodore Delpech, marié à Marie-Joséphine de Bernard de Saint-Jean, et Jean-Joseph-Maurice Delpech, né à Montech en 1798, officier de cavalerie, marié vers 1830 à Mlle Maison, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

Principales alliances : d'Amade, Bernard de Saint-Jean, du Cos de la Hitte, de Villèle 1855, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille Delpech, ou Delpuech, de la même région, qui a donné neuf capitouls à la ville de Toulouse. Cette famille portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux soleils de même et en pointe d'un pélican dans sa piété d'argent.* Elle fut maintenue dans sa noblesse d'abord, le 20 mars 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, puis, le 11 août 1716, par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir justifié sa descendance de François Delpuech, chevalier, sieur de Lacroix, de Falgarde, d'Espanès et des Maurices, trésorier général de la province de Languedoc, dont le fils, Pierre Delpech, sieur des Maurices, bourgeois de Toulouse, fut anobli en 1554 par le capitoulat de cette ville.

Une famille Delpech, ou Delpuech, de Cugnac, toujours de la même région, portait pour armes : *de gueules à un lion rampant d'argent.* Ses représentants, Louis Delpech, Sgr de Cugnac, et Alexandre Delpech, ou Delpuech, Sgr de Pech-Durand, frères, furent maintenus dans leur noblesse, le 26 novembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié leur filia-

tion depuis Pons Delpuech qui fit son testament le 4 octobre 1456.

Une famille Delpech, originaire de Caussade, en Quercy, occupait à Paris au XVIIIe siècle un rang distingué dans la finance et dans la robe. Elle portait les armes suivantes : d'*azur à un petit roc d'argent chargé de deux branches accolées l'une de palmier, l'autre de laurier, de sinople, soutenues de deux lions de gueules*. La Chesnaye des Bois lui attribue aussi les armes suivantes : d'*azur à un chevron brisé d'or accompagné en chef de deux rayons mouvant des angles de l'écu et en pointe d'un pélican dans son aire, le tout d'or, posé sur un mont d'argent*. Elle descendait de Pierre Delpech qui était simple maréchal ferrant. Le fils de celui-ci, autre Pierre Delpech, né à Caussade en 1642, acquit une fortune considérable. D'abord receveur général des finances d'Auvergne, puis fermier général, il fut pourvu en 1679 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Pierre Delpech avait épousé Marie Bajanier. Il mourut en 1712 laissant trois fils : 1° Pierre Delpech, Sgr de Cailly, en Normandie, avocat général en la Cour des aides de Paris en 1693, marié en 1710 à Mlle de Caumartin, décédé en 1733, dont le fils, Pierre, président en la Cour des aides en 1733, décédé prématurément en 1737, ne laissa qu'une fille mariée au marquis de Joyeuse, brigadier des armées du Roi ; 2° Jean Delpech, Sgr de Mérinville, en Beauce, conseiller au Parlement de Paris en 1691, marié en 1697, dont les deux fils, MM. Delpech d'Angerville et Delpech de Montureux, furent conseillers au Parlement deParis ; 3° Paul Delpech, Sgr de Chaumont, receveur général des finances d'Auvergne, fermier général, marié en 1713 à Mlle de Monchy, dont les deux fils, Paul, né en 1715, et Philippe, né en 1720, moururent sans postérité.

DELPECH de SAINT-GUILHEM. Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois besants de même, deux en chef et un en pointe*.

Famille de haute bourgeoisie.

Prosper-Melchior DELPECH DE SAINT-GUILHEM, ingénieur en chef des ponts et chaussées, épousa Marie-Virginie de Marion-Brézilhac, née en 1817, décédée à Toulon en 1873 ; il en laissa une fille, la baronne de Sylvestre, et un fils, Xavier Delpech de Saint-Guilhem, officier du génie, qui a eu quatre fils de son mariage avec Mlle Gentil de Baichis, décédée en 1909.

Amable Delpech de Saint-Guilhem, ancien trésorier général de la Sarthe, décédé au Mans en 1902 à l'âge de 80 ans, avait été honoré du titre de comte romain. Il avait épousé Marie de Bourqueney, décédée en 1910.

Hugues-Emmanuel Delpech de Saint-Guilhem, comte romain,

marié à Mlle Berge, décédé à Paris en juin 1891, à l'âge de 79 ans, fut père de Prosper-Hugues Delpech de Saint-Guilhem, comte romain, marié en 1868 à Mlle Montenard, dont un fils a épousé en 1903 Mlle de Bernis.

Principales alliances : de Sylvestre, de Bourqueney, de Marion-Brézilhac, Gentil de Baichis, Dumont de la Rochelle 1866, de Thonel d'Orgeix 1881, Montenard 1868, Berge, de Vincens de Causans, de Sampigny d'Issoncourt, de Douvres 1903, de Pierre de Bernis 1903, etc.

DELPECH de FRAISSINET. Armes (d'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*azur à un lion d'or grimpant sur une montagne adextrée d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Plus fort que la force*.

Famille d'ancienne bourgeoisie du Rouergue et du Quercy.

M. Delpech de Fraissinet a épousé à Paris en 1905 Mlle Brossard.

DELPÉRÉ (aujourd'hui **del PÉRÉ**) **de CARDAILLAC de SAINT-PAUL**. Armes : *écartelé : au 1 de sable fretté d'or de huit pièces, au franc-quartier papelonné d'argent*, qui est de Sainte-Livrade ; *au 2 d'or à un poirier arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*, qui est de Delpéré ; *au 3 d'or à trois fasces de gueules*, qui est de Saint-Paul ; *au 4 de gueules à un lion d'argent, armé et couronné d'or, à douze bezants d'argent mis en orle*, qui est de Cardaillac, en Quercy. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux griffons*.

La famille Delpéré, aujourd'hui del Péré, appartient à la noblesse du Bas-Quercy où elle a possédé jusqu'à nos jours le domaine de Sainte-Livrade, près de Moissac.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Annuaires de la noblesse* de 1900, 1904 et 1909.

Elle a pour auteur Henri-Cyprien Delpéré qui exerçait dans la seconde moitié du XVIIe siècle la charge anoblissante de président du bureau des trésoriers de France en la généralité de Montauban. Ce personnage avait épousé, le 15 avril 1659, Catherine de Castanier, fille d'Antoine de Castanier et de Jeanne-Angélique de Roquefeuil et arrière-petite-fille, par celle-ci, d'un Roquefeuil qui avait épousé, le 12 mars 1555, Jeanne-Claude de Cardaillac, issue d'une illustre famille du Quercy encore existante. François Delpéré, descendant des précédents, figure le premier dans un acte du 21 août 1717 avec la qualification de sieur de Cardaillac. Mais son fils, Jean-Hippolyte, Sgr de Saint-Paul, capitaine au régiment de la Sarre, prit dans presque tous les actes le nom de Delpéré de Cardaillac.

Le 9 mai 1836 un jugement du tribunal civil de Moissac autorisa les représentants de la famille Delpéré à porter régulièrement le nom de Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul. Mais, à la requête des représentants de la maison de Cardaillac, un jugement rendu par le même tribunal à la date du 25 juin 1897 leur fit défense de prendre le nom de Cardaillac sans le faire précéder du nom patronymique de Delpéré. Ce jugement fut confirmé, le 10 novembre 1902, par un arrêt de la Cour de cassation.

François Delpéré, Sgr de Sainte-Livrade, conseiller du Roi, président trésorier de France au bureau des finances de Montauban, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. Delpéré de Sainte-Livrade prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

La famille Delpéré, ou del Péré, de Cardaillac de Saint-Paul a fourni des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, cinq trésoriers de France au bureau des finances de Montauban, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : de Castanier, de Vassal 1723, de Crouzet-Rayssac 1900, d'Argiot de la Ferrière, de Galard-Terraube 1908, d'Yrenne de Lalanne, etc.

DELPEUCH. Armes : *tranché de gueules sur azur, à la bande d'or brochant sur le tout.*

La famille Delpeuch appartient à la haute bourgeoisie de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne.

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une notice dans ses *Filiations bretonnes*. Il en fait remonter la filiation à Jacques Delpeuch, sieur de Goudemail, en la paroisse de Lanrodec, marié à Jeanne Jupehault, dont le fils, noble homme Jean Delpeuch, sieur de Goudemail et de Mesguen, décédé en 1682, fut procureur fiscal du comté de Goelle à Chatelaudren.

DELPIERRE. Armes : *tiercé en fasce : au 1 d'hermines à une branche d'olivier de sinople posée en fasce; au 2 de gueules; au 3 d'argent à un lévrier passant de sable accosté de deux tortues du même; au franc-quartier de gueules à la toque de sable retroussée d'hermines*, qui est des barons présidents des Cours impériales.

La famille Delpierre a eu pour berceau le bourg de Valfroicourt, dans le département des Vosges.

Son auteur, François Delpierre, négociant, marié vers 1750 à Marguerite Perrin, eut plusieurs fils.

L'un de ceux-ci, Nicolas-François Delpierre, né à Valfroicourt

en 1753, pourvu en 1777 de la charge de conseiller avocat du Roi au bailliage royal et siège présidial de Mirecourt, décédé dans cette ville en 1812, fut député des Vosges au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif.

Un autre, Antoine-François Delpierre, né à Valfroicourt en 1764, député des Vosges à l'Assemblée législative, en 1791, puis au Conseil des Cinq-Cents, président de chambre à la Cour des comptes en 1807, commandeur de la Légion d'honneur en 1832, décédé dans sa ville natale en 1854, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, puis baron par nouvelles lettres du 28 avril 1813. Il avait épousé Mlle Rigollot. Leur fils unique, Émile, baron Delpierre, né à Toul en 1790, conseiller à la Cour de Metz, marié en 1819 à Marguerite Hugo, fut père de Charles, baron Delpierre, né en 1820, décédé en 1865, qui épousa en 1851 Mlle Moitenier, décédée à Mirecourt en 1912, et qui n'en laissa que deux filles, Mme Guyot et Mme George.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte de celle d'Antoine-Joseph Delpierre, né en 1748 au Vieux-Berquin (Nord) dans une condition modeste, général de brigade en l'an XII, décédé au Vieux-Berquin en 1808.

DELPIT. Armes : *de sinople à trois lions d'argent, 2 et 1*.

La famille Delpit appartient à la haute bourgeoisie du Périgord. D'après une tradition elle serait une branche demeurée non noble de la famille Delpy de la Roche rapportée plus loin.

Un de ses membres, Pierre Delpy, bourgeois, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Sarlat). Ces armes sont celles qui ont été décrites en tête de cet article et qui ont été conservées par la famille.

Jean-André Delpit, né en 1770 à Saint-Avit-Senieur, en Périgord, était fils du sieur Jean Delpit, propriétaire, et de dame Madeleine Chanteloube. Reçu en 1789 avocat au Parlement de Bordeaux, il fut député de la Dordogne au Conseil des Cinq-Cents, siégea parmi les royalistes et fut proscrit au 18 fructidor. Il fut plus tard conseiller, puis président de chambre à la Cour de Bordeaux, député de Bergerac en 1824, officier de la Légion d'honneur en 1825 et conseiller à la Cour de cassation en 1826 ; il mourut à Paris en 1834. L'un de ses fils, Jules Delpit, né à Bordeaux en 1808, membre du Conseil d'arrondissement de Libourne en 1871, littérateur distingué, fut l'un des créateurs de la Société des archives de la Gironde ; il fut aussi l'un des fondateurs et le président de la Société des Bibliophiles de Guienne. Un proche parent des précédents, M. Martial Delpit, né en 1813 à Cahuzac (Lot-et-Garonne), élève de l'école des Chartes, littérateur

distingué, fut député de la Dordogne à l'Assemblée nationale de 1871 ; sa fille, aujourd'hui décédée, avait épousé en 1877 le contre-amiral comte de Faubournet de Montferrand.

La famille Delpit a produit de nos jours deux littérateurs bien connus, M. Édouard Delpit et M. Albert Delpit, né en 1843 à la Nouvelle-Orléans.

DELPLA des GOUEITES. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : d'*azur à une tour crénelée de trois pièces et fermée d'or, ajourée et maçonnée de sable, surmontée d'une étoile d'argent.*

La famille Delpla, originaire du pays de Foix, y occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie.

Jean-Baptiste Delpla, marchand à Saurat, avait épousé en 1762 Jeanne Bergasse, tante du constituant Bergasse-Laziroules. Leur fils, François Delpla, né à Saurat en 1766, maire de cette ville, membre du collège électoral de l'Ariège, fut anobli, le 17 février 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut dès lors connu sous le nom de Delpla des Goueïtes qui a été conservé par ses descendants. Georges Delpla des Goueïtes, fils du précédent, épousa vers 1815 Mlle de Saint-Jean de Pointis qui appartenait à une des plus vieilles familles nobles de la région. Il en eut une fille, la comtesse de Faydit de Tersac, et un fils, Jean-Isidore Delpla des Goueïtes, officier de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1854. Ce dernier avait épousé Mlle Belze du Breuil, décédée à Paris en 1906 à l'âge de 84 ans. La famille Delpla des Goueïtes paraît avoir eu pour dernière représentante leur fille, Octavie-Alice, née en 1850, mariée en 1873 au baron du Bourdieu.

DELPON de VISSEC. Armes de la maison de Vissec : *écartelé d'argent et de sable.*

La famille Delpon, d'honorable bourgeoisie, est originaire des environs de Montpellier, en Languedoc.

Mme Jeanne-Joséphine de Laurès, née en 1809, à Gignac (Hérault), veuve de Fulcrand-Félix-Édouard Delpon, demeurant à Paris, demanda, le 24 février 1870, pour elle et pour ses enfants, l'autorisation de joindre au nom de Delpon celui de la famille de Vissec dont elle descendait en ligne féminine. Cette autorisation fut accordée, par décret du 10 juillet 1874, à elle et à ses trois fils : Joseph-Charles Delpon, né en 1835 à Clermont (Hérault), alors préfet d'Ille-et-Vilaine ; Jean-Albert Delpon, né à Clermont en 1836, avoué à Paris, et Fulcrand-Joseph Delpon, né à Clermont en 1843, négociant.

Un proche parent des précédents, Fulcrand-Victor-Charles Delpon,

négociant à Clermont-d'Hérault, avait vainement demandé en février 1867, pour lui et pour son fils mineur, Charles-Victor-Fulcrand, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Pistoris à laquelle appartenait sa grand-mère paternelle.

La maison de Vissec, dont la famille Delpon a été autorisée à relever le nom, était une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse du Languedoc. On en trouvera une généalogie très complète dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Elle avait eu pour berceau une terre considérable de son nom, située sur les confins des diocèses de Lodève et d'Alais, qui avait le titre de baronnie et qui lui donnait entrée aux États du Languedoc. Elle joignait souvent à son nom celui de l'importante seigneurie de la Tude qu'elle vendit en 1632 à la famille de Fabre. Elle remontait par filiation suivie à Pierre de Vissec, chevalier, qui accorda en 1229 divers privilèges aux habitants de Vissec. Elle fut admise en 1774 aux honneurs de la Cour. Un de ses membres, Jean de Vissec de la Tude, évêque de Maguelonne, décédé en 1334, fut cardinal. La famille de Vissec était encore représentée sous Louis XVI par plusieurs branches. Le chef d'une de ces branches. Charles de Vissec de la Tude, né en 1638, obtint en juin 1663 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Ganges ; il avait épousé en 1658 Diane de Joannis, veuve du marquis de Castellane, qui fut assassinée au château de Ganges, le 17 mai 1667, par ses deux beaux-frères, l'abbé et le chevalier de Ganges. La fin tragique de la belle marquise de Ganges eut un immense retentissement et fut le sujet d'un nombre considérable de romans et de pièces de théâtre.

Il a existé en Languedoc une autre famille de Vissec qui possédait la seigneurie de Belvèze, au diocèse de Nîmes. Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse, le 15 janvier 1671, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

DELPORTE (Dupont-). Voyez : DUPONT-DELPORTE.

DELPOUX, aujourd'hui **DELPOUX de NAFINES**.

Famille de haute bourgeoisie.

Mlle DELPOUX DE NAFINES, fils de Martin Delpoux, officier supérieur en retraite, demeurant au château de Nenon (Jura), a épousé en 1880 M. Floucaud de Fourcroy.

Principales alliances : de Fourmestraux de Saint-Denis vers 1820, de Champs de Blot 1868, Floucaud de Fourcroy 1880, etc.

DELPRAT.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle on trouvera des renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Jacques Delprat, négociant à Montauban, quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, se réfugia à Zurich, puis à Amsterdam, fonda dans cette ville une maison de commerce, épousa, le 26 mai 1689, Prouisette Boyer, fille d'un Français réfugié et mourut en 1730. Son petit-fils, Jacques Delprat, marié en 1755 à Mlle Humbert, en eut, entre autres enfants, deux fils, Daniel et Paul-David, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné des deux frères, Daniel Delprat, né en 1758, pasteur, fut sous Louis Bonaparte secrétaire général au département des Affaires étrangères du royaume de Hollande, fut nommé en 1814 secrétaire privé des Affaires étrangères et en 1817 chapelain de la Cour. Il mourut à la Haye en 1841 laissant une nombreuse postérité. Un de ses fils, Isaac-Paul Delprat, né à la Haye en 1793, fut général major du génie et commandant de l'Académie militaire de Bréda. Un autre, Albert-Théodore, né à la Haye en 1812, général-major d'artillerie, fut nommé en 1872 ministre de la guerre. Cette branche se perpétue en Hollande avec beaucoup de distinction.

Paul-David Delprat, auteur du rameau cadet, revint en France dans les premières années du XIXe siècle et s'établit à Bordeaux où une branche de sa famille était venue se fixer sous Louis XIV. Son fils, Édouard Delprat, né en 1802 à Rotterdam, en Hollande, décédé en 1877, fut en 1846 et en 1861 bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux. Il avait eu un fils auquel il survécut, Pierre-Édouard Delprat, né à Bordeaux en 1830, avocat, longtemps secrétaire de M. Dufaure, décédé en 1877.

DELPUECH, ou del PUECH, de LOMÉDÉ. Voyez : Puech de Lomédé (del).

DELPUECH de COMEIRAS. Armes : d'*azur à un château d'argent, donjonné de trois tours de même, maçonné de sable.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Delpuech, ou del Puech, appartient à la noblesse du Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque, dans la *Noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux Etats généraux de* 1789 de M. de Gigord, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux, etc.

Le château del Puech, ou du Puech, en latin de Podio, situé dans

la paroisse de Sainte-Marie-del-Puech de Sendras, au diocèse d'Alais, fut le berceau d'une antique race féodale à laquelle il donna son nom et qui est mentionnée dans de nombreux actes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles. M. de la Roque donne la filiation de cette famille depuis Guillaume del Puech, damoiseau, Sgr du château del Puech, dont le fils, Pierre, rendit hommage au Roi le 22 mars 1321 et dont le petit-fils, Séguin Delpuech, épousa, le 11 janvier 1353, Dulcie de Saint-Maximin. André del Puech, arrière-petit-fils de Séguin, se qualifiait seigneur du château del Puech, de Saint-Martin-de-Valgagne, de Blannave, de Montézes, Cosgr de Montmoirac et du château d'Allègre. Il épousa Almoïse de Budos et fit, le 10 novembre 1494, un testament dans lequel il cita ses sept fils, Séguin, dont il va être parlé, Guillaume, qui épousa le 1er avril 1495 une fille de Jacques Sauveur, ou Sauvaire, Armand, Jacques, Claude, André et Étienne. L'aîné de ces fils, Séguin, eut d'une alliance inconnue un fils, Bernard del Puech, qui épousa Louise Bérard de Montalet et dont la fille unique, Hélix, dame del Puech et de Cendras, épousa, le 24 septembre 1576, Jacques, baron de la Fare et de Montclar.

C'est de cette antique race que se croit issue la famille Delpuech de Comeiras qui s'est perpétuée en Languedoc jusqu'à nos jours. Cette famille ne figure pas cependant au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Son chef, Jean Delpuech, Sgr de Comeiras, marié en 1692, ne porte dans son contrat de mariage que la qualification toute bourgeoise de maître Jean del Puech, fils de feu maître Pierre del Puech et de demoiselle Marie Salze. Il paraît être le même personnage qu'un Jean Delpuech, avocat, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alais) les armes suivantes : d'*argent à deux lions affrontés de gueules, rampant contre une tour d'azur, maçonnée de sable, mise sur une montagne de même*.

Ce même Jean Delpuech, Sgr de Comeiras, et quatre de ses frères, Louis, Jean-Rodier, Isaac et autre Jean, obtinrent, le 2 juillet 1717, des commissaires généraux du Conseil un jugement souverain qui les maintenait dans leur noblesse. Ce jugement fut enregistré, le 10 décembre 1721, en la Chambre des comptes, aides et finances de Montpellier et, le 18 mai 1725, au bureau des finances de la même ville. Il déclarait que les frères Delpuech descendaient d'André del Puech, écuyer, Sgr du château del Puech, qui fit son testament le 10 novembre 1494 et dont il a été parlé plus haut, et de son fils cadet, Guillaume Delpuech, marié en 1495 à Sauvaire. D'après ce même jugement celui-ci aurait été père de Jean Delpuech, qui épousa Catherine de Folhaguier et qui fit son testament le 26 juillet 1533, grand-

père d'Hippolyte Delpuech, qui épousa, le 15 mai 1562, Marguerite de Valescure, bisaïeul de Pierre Delpuech, qui épousa, le 10 octobre 1598, Jacquette Dalgue, et trisaïeul de Pierre Delpuech, qui épousa, le 23 août 1628, Isabeau du Cros. Pierre Delpuech, Sgr de la Loubière, fils de Pierre et d'Isabeau du Cros, épousa d'abord, le 27 septembre 1651, Marie Salze, puis, le 3 juin 1670, Madelon Rodier. Il eut six fils : 1° Jean, né du premier lit en 1662, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 2° Louis, Sgr de la Loubière, né du second lit en 1675, décédé en 1747, dont le fils, Jean-Louis, Sgr de la Loubière, marié en 1750 à Marie-Jeanne Moreau, mourut sans postérité ; 3° Jean-Rodier qui fut l'auteur de la seconde branche ; 4° Isaac ; 5° Jean ; 6° David, qui fut l'auteur d'une troisième branche. On a vu plus haut que cinq de ces fils furent maintenus dans leur noblesse par jugement du 2 juillet 1717.

Jean-Louis Delpuech, Sgr de Comeiras, auteur de la branche aînée, épousa Dauphine de la Tour par contrat du 24 janvier 1692. Il fut père de François Delpuech, Sgr de Comeiras, marié en 1729 à Anne de Bedos, qui fut nommé en 1745 brigadier des armées du Roi. Le fils de celui-ci, Jean-François Delpuech de Comeiras, né en 1732, marié en 1754 à Anne-Françoise Lallemant de Montlongault, décédé en 1802, eut une brillante carrière militaire, s'empara en 1759, avec un seul régiment, de la ville de Munster et y soutint un siège de trois mois contre un corps d'armée du duc de Brunswick. Il fut nommé en 1784 lieutenant-général des armées du Roi. Il fut connu le premier sous le titre de marquis de Comeiras qui a été depuis lors conservé par le chef de la famille. Il prit part sous ce titre aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier en 1789. Il était le bisaïeul de Charles-Alfred Delpuech, marquis de Comeiras, né à Pompignan en 1847, marié en 1876 à Mlle Aguaronne, qui a été promu en 1904 au grade de général de brigade. Philippe-César Delpuech de Comeiras de Puech de Mars, né en 1737, frère du lieutenant-général des armées du Roi, prit également part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Il avait épousé en 1779 Mlle de Pistoris et fut l'auteur d'un rameau qui compte encore des représentants.

L'auteur de la seconde branche, Jean-Rodier Delpuech, né en 1678, épousa en 1701 Jeanne de Brujas et mourut à Montpellier en 1753. Il fut père de Jean Delpuech qui épousa à Narbonne, en 1739, Catherine de Viols et dont la descendance subsistait il y a peu d'années dans le département de l'Aude.

On ne voit pas que David Delpuech, auteur de la troisième branche, ait été compris dans le jugement de maintenue de noblesse accordé à ses frères. Il épousa demoiselle Suzanne Cluzel, du lieu de Bernis,

et fut père de Jean-David Delpuech de Chamonte, notaire féodiste, qui vint se fixer en Vivarais par le mariage qu'il contracta, le 29 octobre 1713, avec Marie de Bénéfice, du lieu de Chamonte. De ce mariage naquit Laurent-Gilbert Delpuech de Chamonte, avocat en Parlement, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg. Celui-ci laissa deux fils dont l'un fut prêtre et dont l'autre, officier supérieur, ne paraît pas avoir laissé de postérité.

La famille Delpuech a fourni un grand nombre d'officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, un grand vicaire du diocèse de Beauvais (Victor Delpuech de Comeiras, décédé en 1805), etc.

Principales alliances : de Bénéfice 1703, de Bedos 1729, de Bonnevie de Pogniat 1776, Gros de Besplas, Boyer de Presle, Lestra de Prandières 1892, de Peytes de Montcabrier 1876, de Brujas 1701, de Thomas de Saint-Laurent 1896, etc.

DELPY de la ROCHE. Armes : *coupé : au 1 d'argent à cinq mouchetures d'hermines de sable, 3 et 2; au 2 d'azur fretté d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions, celui de sénestre en baroque.*

La famille Delpy de la Roche appartient à la noblesse du Périgord.

On croit qu'elle a eu dans un passé éloigné une origine commune avec une famille Delpit qui appartient à la haute bourgeoisie de la même province et à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

Elle a eu pour auteur Louis Delpy, receveur des tailles à Périgueux, marié le 21 mars 1693 à Anne de Salleton, qui fut pourvu, le 26 janvier 1714, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi près la Cour des aides de Guienne. Cet office ayant été supprimé par un édit d'août 1715, ce même Louis Delpy, Sgr de la Roche, se fit pourvoir d'un autre office de secrétaire du Roi, maison et couronne de France près la même Cour des aides, office qui avait été créé par un édit de juin 1715 ; il exerça ledit office jusqu'au 30 mai 1736 et obtint des lettres d'honneur le 10 novembre suivant. Son fils, Jacques Delpy, Sgr de la Roche, Pontissat, Chamberliac, etc., né à Périgueux le 9 mai 1697, était capitaine de dragons au régiment de Mgr le Dauphin quand il épousa à Bordeaux, le 6 mars 1732, Marie-Anne d'Esmalle. Il fut plus tard conseiller au Parlement de Bordeaux et reçut des lettres d'honneur le 20 janvier 1755. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son fils, François Delpy de la Roche, chevalier, né à Périgueux en 1735, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, marié en 1767 à Bertrande-Suzanne

Delpy, fille de Jacques-Sernin Delpy, écuyer, demeurant à Montgiscard, au diocèse de Toulouse, décédé en 1789, fit en 1780 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Louis-Henri Delpy de la Roche, né à Toulouse en 1769. Celui-ci fut plus tard chevalier de Saint-Louis et de Notre-Dame du Mont-Carmel ; il épousa en 1801 Françoise-Martine Barret et en eut deux fils, Frédéric, né en 1802, et Charles-Joseph, né en 1809. Son cousin germain, l'abbé Delpy de Saint-Geyrat, ancien grand-vicaire du diocèse de Saint-Pons, était sous Louis XVIII garde du sceau des archives de l'Université.

Un rameau de la famille Delpy, fixé en Allemagne, a été incorporé à la noblesse de Bavière par lettres patentes du 9 mars 1828.

François Delpy de la Roche, Sgr de Beauregard et de la Richardière, en la paroisse de Fouras, capitaine des vaisseaux du Roi, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à la Rochelle. Le chevalier Delpy de Laroche prit part cette même année à celles tenues à Bazas. Jean-Henri Delpy de Laroche, Sgr de la Roche, de la Ferrade et du Cros, prit part à celles tenues à Bordeaux.

La famille Delpy a fourni des conseillers au Parlement de Bordeaux, des officiers de terre et de mer de grand mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle comptait encore des représentants sous Napoléon III.

Principales alliances : Barret 1771, 1801, de Monnier 1745, etc.

DELPY de la CIPIÈRE. Armes : d'*or à un palmier posé sur une terrasse de sinople et adextré d'un cerf d'argent dressé contre le fût de l'arbre ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*.

La famille Delpy de la Cipière, distincte de la famille Delpy de la Roche, a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie du Périgord.

Monsieur maître François Delpy, né à Borrèze le 16 août 1713, fils de Jacques Delpy de Laplane, fut pourvu, le 22 février 1739, de la charge de procureur du Roi en l'élection de Sarlat ; il mourut dans cette ville le 4 juin 1772. Il était connu sous le nom de Delpy de la Cipière depuis le mariage qu'il avait contracté, en 1741, avec Marie Benié de la Cipière. Il laissa deux fils : 1° Jacques, qui continua la descendance ; 2° Jean, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1801 sans postérité. Jacques Delpy de la Cipière, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au présidial de Sarlat, fut maire de cette ville sous le Consulat et sous l'Empire. Il avait épousé en 1790 Marie d'Anglars du Claud. Il en eut trois fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Jean-Placide, né en 1791, inspecteur d'académie à Calais, décédé en 1870, qui laissa plusieurs filles ; 2° Jean-Vincent, né en 1793, lieutenant-

colonel d'infanterie, décédé à Alger en 1843; 3° Charles-Vincent, né en 1801, conservateur des hypothèques à Beaucaire, décédé sans postérité [1].

DELUZE. Voyez : Luze (de).

DELZONS. Armes concédées en 1808 au général baron Delzons : *coupé : au 1 parti d'or à trois ormes au naturel, surmontés de deux étoiles d'azur, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires; *au 2 de sable à un crocodile passant d'or, surmonté d'un croissant d'argent.*

La famille Delzons occupait dès le xvii[e] siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie d'Aurillac, en Auvergne.

Deux de ses représentants, Balthazar Delzons, procureur au siège royal d'Aurillac, et Pierre Delzons, bourgeois de la ville d'Aurillac, firent enregistrer leur blason, d'*or au porc-épic de sable*, à l'Armorial général de 1696.

Antoine Delzons, né à Aurillac le 22 janvier 1743, fils de maître Antoine Delzons, avocat et consul de cette ville, et de demoiselle Marie Lappara, était sous Louis XVI avocat au présidial de sa ville natale. Il fut député du Cantal au Conseil des Anciens, puis au Corps législatif et fut nommé, le 4 frimaire an XII, membre de la Légion d'honneur. Il portait en cette qualité le titre de chevalier de l'Empire. Il avait épousé Crispine Hébrard. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Alexis-Joseph Delzons, né à Aurillac en 1774, fut un des plus brillants généraux du Premier Empire et périt, le 24 octobre 1812, au combat de Maloiaroslawitz, pendant la retraite de Russie. Il était officier de la Légion d'honneur et avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808. Une statue lui a été élevée sur une des places d'Aurillac. Le général Delzons avait épousé à Rosette en 1799, au cours de l'expédition d'Égypte, Anne-Julie Varsy dont il laissa plusieurs enfants. Son fils aîné, Alexis-Alexandre, baron Delzons, né à Rosette en 1800, marié à M[lle] Vigier, décédé en 1859, s'était occupé de l'histoire de l'Auvergne. Il fut père de Joseph, baron Delzons, né en 1838, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage avec M[lle] Donné.

C'est à la branche cadette qu'appartenait Jean-François-Amédée Delzons, né à Aurillac en 1808, avocat, qui fut maire d'Aurillac et député du Cantal en 1848.

[1] Cette notice à été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de Gérard.

La famille Delzons a fourni des officiers distingués, des magistrats.

Principales alliances : Hébrard (de Villeneuve), Charmes, Delolm de Lalaubie, de Conquans, Aubépin 1889, Sylvestre de Sacy 1909, de Montaut-Brassac, etc.

DEMAINE (**Girard du**). Voyez : GIRARD DU DEMAINE.

DEMALET de LAVÉDRINE. Armes : d'*azur à une bande d'or chargée de trois coquilles de sable*.

La famille DEMALET, OU DE MALET, DE LAVÉDRINE est anciennement et honorablement connue en Auvergne. Elle a possédé dans cette province, entre autres biens, la terre de la Védrine, située dans la commune de Charbonnières-les-Varennes, dont elle a conservé le nom, et celle de Saint-Genez, située près de Riom.

Tardieu lui a consacré un court article dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Antoine Malet, troisième échevin de la ville et cité de Clermont, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à trois mains dextres apaumées d'argent, 2 et 1, chacune surmontée d'une étoile d'or*.

Dom Bétencourt mentionne dans ses *Noms féodaux* un Joseph de Malet, sieur de Saint-Genez, marié à N... du Four de Vernols, qui était en 1717 avocat du Roi au présidial de Clermont ; un Jean de Malet, sieur de Chazelles, qui était en 1723 assesseur criminel au siège présidial de Riom ; et un Pierre de Malet, écuyer, sieur de Saint-Genez, qui était à la même date greffier en chef au bureau des finances d'Auvergne. David de Malet de Saint-Genès était en 1773 procureur en la sénéchaussée de Clermont.

La famille Demalet de la Védrine ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier. Cependant ses membres portaient souvent au XVIIIe siècle les qualifications nobiliaires et l'un d'eux prit même part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La famille Demalet de la Védrine n'est pas titrée.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Malet de Vandègre, éteinte de nos jours, qui a appartenu à la noblesse de la même province et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

Principales alliances : Bellaigue de Bughas, de Brandouin du Puget 1875, Durand de Juvisy, de la Codre de Montpansin 1852, Fabre de Saint-Mandé, de Chabre, etc.

DEMANDOLX-DEDONS (de). Voyez : DEDONS DE PIERREFEU ET DEMANDOLX-DEDONS DE PIERREFEU (DE).

DEMARÇAY (Prieur-). Voyez : PRIEUR-DEMARÇAY.

DEMARÇAY. Armes concédées en 1808 au général baron Demarçay : *écartelé : au 1 d'argent à une pyramide de sable ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 d'azur à une tour crénelée d'or, ouverte et ajourée de sable; au 4 d'or à un bélier de siège posé en fasce et attaché de sable.*

Le nom de DEMARÇAY, assez répandu en Poitou, y était porté au XVIII[e] siècle par plusieurs familles d'honorable bourgeoisie qui étaient peut-être des branches détachées autrefois d'une souche commune. Ces diverses familles n'ont aucun rapport avec la maison de Marsay, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque des confins du Poitou et de la Touraine.

Celle des familles Demarçay qui donne lieu à la présente notice descend d'un monsieur Marc Demarçay qui avait épousé vers 1770 demoiselle Louise Richard. Marc-Jean Demarçay, né de cette union à Martaizé (Vienne) le 11 août 1772, colonel d'artillerie en 1799, général de brigade en 1810, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808. Elu député de la Vienne en 1819, puis en 1828, 1834, 1837 et 1839, le général Demarçay siégea sur les bancs de la gauche. Il mourut à Paris le 21 mai 1839. Il avait épousé Marie-Delphine Raguideau. Il en laissa deux fils : 1° Marc-Horace, dont il va être parlé; 2° Camille, né en 1813, dont les deux fils, Eugène et Charles-Jean, capitaine d'artillerie, paraissent être morts sans postérité. Marc-Horace, baron Demarçay, né à Poitiers en 1813, fut député et conseiller général des Deux-Sèvres et mourut a Bressuire en 1866. Il appartenait à la religion réformée. De son mariage avec M[lle] Audiguier, il laissa deux enfants : 1° Marie-Jeanne, mariée en 1867 au comte de Montlosier ; 2° Maurice, baron Demarçay, né en 1847, conseiller général de la Vienne, député républicain du même département en 1881, décédé en 1907, qui demeura célibataire.

Principale alliance : de Reynaud de Montlosier 1867.

DEMARÇAY, aujourd'hui **de MARÇAY**.

Cette seconde famille DEMARÇAY est originaire du Poitou comme la précédente dont elle paraît être une branche séparée à une époque reculée.

Son auteur, Pierre Demarçay, ou Demarsay, baptisé à Mirebeau le 25 juillet 1704, était fils de Joseph de Marsay, marchand, et de Marie Auriau. Il fut négociant à Mirebeau et épousa Marie Demarsay qui

était vraisemblablement sa parente. Leur fils, monsieur Alexandre Demarçay, se qualifiait avocat au Parlement, sénéchal, lieutenant général, juge ordinaire civil et criminel et de police de Mirebeau quand il épousa, le 23 avril 1782, demoiselle Agathe Dumoustier, fille de monsieur Alexandre Dumoustier, bourgeois de Mirebeau. Il fut plus tard juge de paix du canton de Mirebeau. Il fut père de Parc Demarçay, né le 23 juin 1794, qui épousa le 3 mai 1815 Angélique Tabart, fille d'un greffier du tribunal de première instance de Loudun, grand-père d'Omer Demarçay, né à Loudun le 15 mars 1819, qui épousa à Paris en 1841 Estelle-Fidélie Maury-Gilbert, alors directrice des postes, et bisaïeul d'Edgar-Charles-Omer Demarçay, né à Brunoy en 1842. Ce dernier était commissaire des paquebots de la Compagnie transatlantique quand il épousa en 1868 Jeanne-Elisabeth Texier. Il fut plus tard préfet et officier de la Légion d'honneur et mourut à Versailles le 8 janvier 1898. Il avait adopté dans les dernières années de sa vie l'orthographe de Marçay que l'on trouve, du reste, dans un certain nombre d'actes antérieurs à la Révolution. Bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissement, il avait pris également le titre de baron, aujourd'hui porté par ses trois fils. L'un de ceux-ci, Edmond-Charles-Marius, a épousé en 1899 une fille de Mme de Werbrouck, née princesse Soutzo. Un autre, Yvan, a épousé en 1901 Mlle Paulmier, fille de la marquise de Dion.

DEMARÉS de VAUCROSE.

Famille de haute bourgeoisie.

Louis-François-Gustave Demarés, né le 11 juin 1816 à Tavel, dans l'arrondissement d'Uzès (Gard), et son fils, Fernand-Jules-Antoine Demarés, né à Marseille le 5 février 1846, étudiant en droit, demeurant tous deux à Paris, demandèrent le 3 janvier 1869 et obtinrent, par décret du 2 novembre 1871, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : de Vaucrose que leurs ascendants avaient porté jusqu'en 1789.

Alexis-Gustave-Charles Demarés, né à Marseille le 29 mai 1844, demanda la même autorisation le 6 septembre 1876.

DEMARSY. Voyez : Marsy (de).

DEMAY de TERMONT. Voyez : May de Termont (de).

DEMAY de CERTANT. Armes : d'*or à un arbre de sinople accosté de deux étoiles de gueules.*

La famille Demay, ou de May, originaire des environs de Libourne, en Guienne, est fort anciennement connue dans la haute bourgeoisie

de sa région. Elle joint à son nom celui de la terre de Certant, ou Certan, qu'elle a longtemps possédée à Pomerol et dont la plus grande partie a été vendue en 1858.

Borel d'Hauterive a consacré une notice à la famille Demay de Certant dans son *Annuaire de la noblesse* de 1880. On trouvera aussi des articles sur cette famille dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller (*Armorial du Bordelais* et *Les anciennes familles dans la Gironde*).

La filiation suivie remonte à François Demay, receveur pour le Roi à Libourne, qui épousa en 1592 Jeanne de Paty et dont une fille, Françoise Demay, épousa, le 19 mai 1627, Jean Decazes.

N... de May, lieutenant particulier au présidial de Libourne, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles que la famille les porte encore de nos jours.

Pierre Demay de Certant, officier d'infanterie, décédé à Libourne en 1781, avait épousé Jeanne Leblanc, fille d'un conseiller en la Cour des aides de Bordeaux. Leur fils, Jean-Pierre Demay de Certant, épousa en 1791 Marie-Madeleine Turpin de Jouhé et en eut trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Pierre, né à Libourne en 1793, magistrat, marié en 1830 à Mlle Maupetit, obtint, le 31 août 1876, un jugement du tribunal civil de Libourne l'autorisant à faire rectifier les actes de l'état-civil dans lesquels son nom avait été écrit Demay-Certant au lieu de Demay de Certant. Il a laissé trois fils.

La famille Demay de Certant a fourni des officiers de mérite, un garde du corps du roi Louis XVIII, un maire de Libourne en 1643, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Il a existé en Bordelais des familles Demay qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé. On ne sait si on doit attribuer à celle-ci un M. Demay, demeurant à Bordeaux, qui exerçait en 1789 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Ce qui est certain, c'est que ce personnage n'est mentionné dans aucune des notices connues qui ont été consacrées à la famille Demay de Certant.

Principales alliances : Decazes 1627, Turpin de Jouhé 1791, de Paty, de Rudelle 1879, etc.

Une autre famille Demay était originaire de Sens. Pierre Demay, né dans cette ville le 3 mai 1696, fils d'un garde de la prévôté, était notaire au Chatelet de Paris quand il fut pourvu, en 1747, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand-Collège. Il fut père de Pierre-Jean-Baptiste Demay, né à Paris en 1731, qui fut reçu secrétaire du Roi en 1763 et qui obtint des lettres d'honneur en 1789.

DEMBARRÈRE (**Dauzat**). Voyez : DAUZAT-DEMBARRÈRE.

DEMENGEON, aujourd'hui **de MENGEON**. Armes (d'après l'*Armorial général de la France* de M. de Magny) : d'*azur à un chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules et accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une gerbe, le tout d'or.*

La famille DEMENGEON, ou DE MENGEON, est anciennement et honorablement connue en Lorraine.

M. Charles-Adolphe Demengeon, né à Docelles, dans le département des Vosges, percepteur à Florac, dans le département de la Lozère, avait vainement demandé, le 28 février 1875, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA BARRE.

M. Pierre Demengeon, ou de Mengeon, a épousé vers 1890 Mlle Assézat de Bouteyre.

DEMENGEOT. Armes concédées en 1808 au colonel baron Demengeot : *coupé : au* 1 *parti d'azur à trois bombes d'or,* 2 *et* 1, *et de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au* 2 *d'argent à un cheval libre et galopant de sable.*

Charles-Jean-Baptiste DEMENGEOT, né à Bar-le-Duc en 1760, fils de Jean-Baptiste Demengeot, était colonel du 13e chasseurs quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes de septembre 1808. Il fut plus tard maire de Bar-le-Duc de 1813 à 1815, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et mourut fort âgé en 1855. Il avait épousé en 1801 Mlle de Saillet, décédée en 1862. Il en laissa une fille, Mme Simonnet, et un fils, Charles-Jean-Baptiste, baron Demengeot, né en 1803, conseiller à la Cour de Metz, puis à celle de Nancy, qui mourut à Paris en 1886 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1836, avec Mlle de Spinette, décédée à Compiègne en 1906.

Un décret du 12 janvier 1887 a autorisé M. François Claude, né à Bar-le-Duc en 1837, maréchal des logis de gendarmerie en retraite, employé au ministère de l'instruction publique, à joindre à son nom celui de : Demengeot.

Une famille de Mangeot, ou de Mengeot, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse de Lorraine. Elle portait primitivement pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un croissant en pointe.* Au XVIIIe siècle elle portait : d'*or au chevron de gueules accompagné de deux étoiles d'azur en chef et d'un croissant de même en pointe ; au chef de sable chargé d'une aigle d'argent.* Le baron de Dumast a donné une généalogie de la famille de Mengeot dans les notes de *la Chambre des comptes du duché de Bar* (1420-1790), l'ouvrage de

M. de Longeaux qu'il a publié en 1907. Didier Mengeot, ou Mangeot, sieur de Vautrombois, natif de Gimécourt, receveur général du comté de Ligny, demeurant à Ligny, fut anobli par lettres du 7 juin 1578. Son descendant, Jean-Gabriel Mengeot, ou Mangeot, avocat à la Cour souveraine, demeurant à Gondrecourt, fut anobli à nouveau par lettres du 18 août 1724. Il fut reçu cette même année conseiller en la Chambre des comptes de Bar et mourut à Gondrecourt en 1728, âgé de 75 ans. Il laissa deux fils : 1° Jean-Gabriel Mangeot, Sgr de Vaudeville, conseiller d'Etat, conseiller en la Chambre des comptes de Bar, qui épousa en 1707 Mlle de Curel et dont le fils mourut sans postérité ; 2° Philippe de Mangeot, né en 1684, capitaine de cuirassiers au service de S. M. I. Le fils de celui-ci, Jean-Wenceslas de Mangeot, né en Moravie en 1720, lieutenant-colonel au service de S. M. l'Impératrice, fut reconnu et déclaré gentilhomme, issu de Didier Mengeot, anobli en 1578, et autorisé à faire précéder son nom de la particule DE par arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine du 2 juillet 1764 et par lettres patentes du roi Stanislas du 13 du même mois. Il fut créé baron du Saint-Empire en 1788.

Nicolas de Mengeot, conseiller du Roi, assesseur de l'Hôtel de Ville de Rambervilliers, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Verdun) : d'*azur à un chiffre d'or composé des lettres de son nom entrelacées.*

DEMÉRIC de GARDEBOSC. Voyez : MÉRIC DE GARDEBOSC (DE).

DEMIEUX de MORCHESNE. Voyez : MIEUX DE MORCHESNE (DE).

DEMIMUID-TREUILLE de BEAULIEU. Armes concédées en 1808 au colonel baron TREUILLE DE BEAULIEU : d'*azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1 *; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

La famille DEMIMUID appartient à la haute bourgeoisie de Lorraine.

Un de ses membres, Pierre-Nicolas-Jean-Evre Demimuid-Moreau, né en 1770 au Bouchon (Meuse), maître de forges à Longeville, décédé en 1840, fut élu en 1830 député libéral de la Meuse.

Léon-Florentin Demimuid épousa vers 1835 Marie-Euphémie de Lamolère. Leur fils, Édouard Demimuid, né à Commercy en 1837, général de brigade en 1895, épousa en 1866 Louise Treuille de Beaulieu. Il fut autorisé, par décret du 26 novembre 1880, à joindre à son nom celui de : TREUILLE DE BEAULIEU. Il est décédé en 1910 laissant plusieurs enfants.

La famille Treuille de Beaulieu était originaire du Poitou où elle occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Jean

Treuille, sieur de Beaulieu, épousa vers 1765 Marie-Françoise Gaultier. Leur fils, Jean-Baptiste-Pierre Treuille, né en 1768 à Saint-Secondin (Vienne), colonel de cuirassiers en 1807, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1807 à Mlle Schultz, décédé à Saint-Dié, fut créé baron de l'Empire, sous la dénomination de baron de Beaulieu, par lettres patentes du 2 juillet 1808. Antoine-Hector-Thésu, baron Treuille de Beaulieu, fils du précédent, né à Lunéville en 1809, général de division en 1871, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Mlle Mayet-Térengy, décédé à Paris en 1886, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron par décret impérial du 22 janvier 1862. Il survécut à son fils unique, lieutenant d'artillerie, et ne laissa qu'une fille, Mme Demimuid.

DEMOLON. Armes (d'après les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière) : *fascé d'or et d'azur de six pièces.*

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne.

Félix Demolon, né à Paramé en 1811, décédé en 1883, fut général de brigade et maire de Paramé.

Principales alliances : Guignard de Saint-Ours, Grivart de Kerstrat vers 1890, Goret de Grandrivière, Roumain de la Touche 1875, etc.

DEMONCHY. Voyez : Monchy (de) [1].

DEMONGEOT de CONFÉVRON. Armes : d'*azur à un lion grimpant d'argent; au chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent.*

La famille Demongeot de Confévron est anciennement connue dans la bourgeoisie de Langres, en Champagne.

Claude Demongeot, natif de Parnot, près de Bourbonne-les-Bains, fut de 1548 à 1565 chanoine de Langres. Il eut un frère, Pierre Demongeot, sur lequel on ne sait à peu près rien. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Denys Demongeot, chirurgien à Langres, dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle ; 2° Pierre Demongeot, praticien, qui épousa Jeanne Fourel, fille d'un échevin de Langres. Jean Demongeot, fils de Pierre, se qualifiait bourgeois de Langres en 1622. Il fut père de Nicolas Demongeot, procureur du Roi en l'élection de Langres, grand-père d'Agnus Demongeot, sieur de Confévron, conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée de Langres, marié en 1674 à Didière Chevillot, décédé en 1690, qui paraît le premier dans un certain nombre d'actes avec les qualifica-

[1] Un jugement du tribunal civil de Compiègne du 6 décembre 1900 à décidé que le nom de la famille Demonchy serait dorénavent écrit : de Monchy, en deux mots.

tions de noble et d'écuyer, bisaïeul de Bernard-Joseph de Mongeot, écuyer, sieur de Conféèvron, conseiller au présidial de Langres, marié en 1708 à Marie Genuyt, décédé en 1744, trisaïeul d'Hubert-Nicolas de Mongeot de Conféèvron, né en 1717, capitaine au régiment de Royal-Cravate, chevalier de Saint-Louis, marié en 1773 à Edmée Houry du Part, et quadrisaïeul d'Hubert-Nicolas Demongeot de Conféèvron, né en 1776, qui épousa en 1798 Geneviève Viney et dont descendent les représentants actuels.

On ne connaît pas à la famille Demongeot de Conféèvron de principe d'anoblissement régulier. Il n'en est pas moins certain que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans la plupart des actes passés au XVIIIe siècle. On trouve même que Reine-Louise Hanique, veuve de Jean-François de Mongeot, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Champagne, capitaine au régiment de Briqueville, vraisemblablement grand-oncle des représentants actuels, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons.

Pierre-François de Mongeot, avocat en Parlement et au bailliage et siège présidial de Langres, et la veuve de Jean-Baptiste de Mongeot, médecin à Langres, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Henri Demongeot de Conféèvron, né en 1808, un des fils d'Hubert-Nicolas, fut maire de Langres de 1867 à 1870.

La famille Demongeot de Conféèvron a fourni des magistrats et des officiers distingués, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Baderon de Thézan de Saint-Geniez 1847, Rivet de Clèves 1860, Mieulet de Ricaumont 1900, etc.

DEMONT d'AURENSAN et de la VALETTE. Armes inconnues. — Le règlement d'armoiries du 8 janvier 1868 attribue au baron Demont de la Valette les armoiries accordées en 1808 à son oncle le général baron de Mongenet : *écartelé : au* 1 *d'or à trois pyramides de sable,* 1 *et* 2*; au* 2 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au* 3 *de gueules au pégase d'argent, soutenu du même ; au* 4 *d'or à un lion de gueules, au chef d'azur.*

La famille DEMONT, ou DE MONT, appartient à la noblesse de la Bigorre. Elle paraît être distincte de la famille de Mont de Benque et d'Eoux, d'ancienne noblesse de l'Armagnac, dont Borel d'Hauterive a donné une généalogie détaillée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1869 et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements très insuffisants.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un messire Jean-Pierre Dumont, docteur et avocat au Parlement de Toulouse, habitant de Tarbes, qui épousa, par pactes du 14 juin 1619, demoiselle Marie de Vacquier, fille d'un juge-mage en la sénéchaussée d'Armagnac, et qui signa cet acte : J.-P. de Mont.

Noble Étienne de Mont, sieur de Toutette, capitaine réformé au régiment d'infanterie de Foix, mari de N... Verdone, et Sébastien de Mont, écuyer, domiciliés à Bagnères-de-Bigorre, assistèrent, le 18 juillet 1730, au mariage de maître Marcel Verdone, notaire de Bagnères-de-Bigorre.

La souche était représentée à l'époque de la Révolution par deux branches, celle des seigneurs d'Aurensan, près de Tarbes, et celle des seigneurs de la Valette.

La première de ces branches subsiste au château de Bordères, près de Tarbes. On ne sait à peu près rien sur elle. Messire Dominique de Mont d'Aurensan, Sgr de Sizos, près de Tarbes, chevalier de Saint-Louis, capitaine dans le régiment de Barrois, habitant de Bagnères-de-Bigorre, épousa, le 16 novembre 1782, Marie de Fourquet de Lustar. M. Demont, Sgr d'Aurensan, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Bigorre. Eugène Demont, ou de Mont, d'Aurensan, demeurant à Tarbes, épousa le 19 avril 1846 Mlle de Févelas. Germain Demont d'Aurensan, ancien maire de Bordères, est décédé en juillet 1891 à l'âge de soixante-neuf ans.

Le vicomte Révérend a donné la généalogie de l'autre branche, dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908, à partir de Jean-François Demont de la Valette qui épousa vers 1790 Michelle-Philiberte-Clotilde de Johannis de Gargas de Maurand. De ce mariage naquirent au moins deux fils : 1° Bernard-Dominique Demont de la Valette, né en 1791 à Lamarque-Pontac (Hautes-Pyrénées), chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1818 Adélaïde de Casabonne et qui ne paraît pas avoir eu de postérité ; 2° Alexandre-Paul Demont de la Valette, né en 1798 à Bagnères-de-Bigorre, colonel de cavalerie en 1855, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Vesoul en 1872. Ce dernier avait épousé dans cette ville, en 1830, Caroline-Ferdinande Fallot, ou Fallot de Leuvrecey, nièce du général de Mongenet qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 8 janvier 1808. Leur fils, Charles-Philibert Demont de la Valette, né à Vesoul en 1834, colonel de chasseurs en 1886, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Versailles en 1902, fut autorisé, par lettres patentes du 8 janvier 1868, à relever le titre de baron héréditaire qui avait été concédé en 1808 à son grand-oncle le général de Mongenet. Il obtint en même temps le règlement

de ses armoiries. Il avait épousé à Niort, en 1874, Mlle Charlot dont il laissa au moins une fille, Mme Edm. de Cointet.

Principales alliances : de Johannis-Gargas, Pimont de Cécire de Honnaville 1856, 1862, de Cointet 1898, de Févelas, etc.

DEMOUCHEL de PRÉMARÉ. Voyez : MOUCHEL DE PRÉMARÉ (DE).

DEMOULINS de RIOLS et de BELLISLE. Armes : d'*argent à trois anilles de moulin de sable ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent*. — Timbre : *un casque de profil, orné de ses lambrequins*, — Supports : *deux griffons*.

La famille DEMOULINS, OU DE MOULINS, DE RIOLS ET DE BELLISLE est anciennement et honorablement connue en Agenais. D'après la tradition elle serait originaire du Limousin.

M. d'Auriac lui a consacré une notice dans le tome III de son *Armorial de la noblesse de France*. On trouvera aussi dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893 un article très court sur la famille Demoulins de Riols.

La famille Demoulins de Riols revendique pour auteur un noble Pierre de Moulins, sieur de Riols, qui aurait obtenu, le 6 juin 1625, un règlement d'armoiries de d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France.

Bien que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes antérieurs à la Révolution, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait fait reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Antoine de Moulins, Sgr de Riols, auquel remonte la filiation, épousa en 1664 Marguerite de Lafont et fit son testament le 12 novembre 1703. Son fils, Joseph de Moulins, Sgr de Riols, avocat au Parlement, épousa d'abord Marthe de Laclaverie par contrat des 11 et 20 juin 1706 ; il se remaria, le 9 février 1715, à Monique Lamarque, fille de Jean Lamarque, receveur des consignations. Pierre Demoulins, Sgr de Riols, né de la première union, fut avocat au Parlement ; il épousa, le 17 janvier 1736, Thérèse de Faure de la Garde, fille de Jean et de Marie-Thérèse Barbier de la Serre. Il obtint des consuls d'Agen, le 1er février 1773, un certificat attestant qu'il avait toujours vécu noblement, comme l'avaient fait ses ancêtres, et qu'il tenait de près à d'autres familles distinguées de la ville et des environs. Ce certificat ne saurait être assimilé à un jugement de maintenue de noblesse. Le 27 février 1789 ce même Pierre Demoulins reçut à son domicile de Riols, dans la paroisse de la Capelette-Renaud, une assignation à comparoir à l'assemblée des Trois États qui devait être tenue à Agen,

le 12 mars suivant, pour concourir à la nomination des députés aux États généraux et à la rédaction du cahier des doléances. Deux de ses fils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Guillaume Demoulins de Riols, né en 1740, fut avocat au Parlement et épousa Mlle Pommier. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Rémy Demoulins de Riols, qui épousa vers 1820 Jeanne-Constance Tartanac, d'une famille anoblie en 1815, et qui en eut deux fils ; 2° Bellisle de Moulins de Riols, officier de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur, qui se fixa dans les Landes après son mariage avec Mlle Sénac. Le fils de ce dernier, Léon-Rémy-Eugène Demoulins de Riols, né en 1833, docteur en médecine, conseiller général des Landes, sénateur du même département en 1892, a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Jauréguy.

La branche cadette, peut-être éteinte aujourd'hui, a été connue sous le nom de Demoulins de Bellisle. Un de ses représentants était dans les dernières années du xixe siècle maître de port à Belle-Isle-en-Mer.

On trouve que Mongauzès de Moulins, conseiller du Roi, receveur ancien des décimes du diocèse de Bazas, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un moulin à vent d'argent sur un rocher de même*.

La famille Demoulins a fourni des officiers, des gardes du corps, des avocats, des notaires, des chevaliers de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Faure de la Garde, Robert de Chenevière, Tartanac, de Jacobet 1855, etc.

DENAINVILLIERS (du Hamel de Fougeroux de). Voyez : Fougeroux du Hamel (aujourd'hui du Hamel de Fougeroux) de Denainvilliers (de).

DENAIS. Armes (d'après l'*Armorial général de l'Anjou*) : d'*argent à un chevron de sinople chargé de trois besants d'argent*. — Devise : *Qui bien ferai, bien trouverai*. — Autre devise : *Bienfaisant, biens faisant*.

La famille Denais appartient à l'ancienne bourgeoisie de l'Anjou.

L'*Armorial d'Anjou* mentionne un Guérin Denais, angevin, qui était licencié ès lois dès 1483 ; un Pierre Denais, jurisconsulte, qui fut ambassadeur de l'électeur palatin en 1589 ; un Jacques Denais, qui était en 1615 procureur du Roi à Baugé ; un autre Jacques Denais, qui était en 1689 doyen des conseillers du Roi, élu en l'élection de Baugé ; un Guy Denais, qui était chanoine d'Angers en 1809, etc.

Louis Denay, greffier des rôles de la Chapelle-Gaudin, fit enregis-

trer à l'Armorial général de 1696 (registre de Thouars) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Un représentant de cette famille, M. Joseph Denais, né en 1851, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, a fait paraître en 1885 un *Armorial général de l'Anjou* très estimé. Il ne doit pas être confondu avec M. Joseph Denais qui est actuellement député libéral de la Seine.

DENANT (du Chesne de). Voyez : Chesne de Denant (du).

DENAVIT. Armes (d'après les ouvrages de Poidebard et de Steyert) : *coupé : au 1 d'azur à un soleil d'or; au 2 de gueules à un pal d'or accosté de quatre étoiles de même.*

La famille Denavit appartient à l'ancienne bourgeoisie du Lyonnais.

Jean Denavit était dans les dernières années du xviie siècle capitaine pennon de la compagnie de Saint-Sébastien de Lyon, juge de la Douane de Lyon, Valence, etc. Il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Il figure dans cet Armorial sous le nom erroné de Denault.

François Denavit fut fusillé comme muscadin après le siège de Lyon, en 1793.

Louis Denavit, né en 1828, marié à Mlle Béthenod, décédé en 1898, fut juge au tribunal de commerce de Lyon. Son fils aîné, Léon, né en 1855, secrétaire général du Crédit lyonnais, décédé en 1810, a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Emblard. Le puîné, Camille, a épousé Mlle Arthaud de Viry dont il a postérité.

DENECEY de CEVILLY et de CHAMPUY. Armes : *de gueules à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe de trois glands d'or.*

La famille Denecey est anciennement et honorablement connue en Normandie. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Robert Denecey, sieur du Souché, était en 1720 greffier en chef de l'élection d'Alençon. Robert Denecey, chevalier de Saint-Louis, ancien garde du corps du Roi, demeurant à Séez, obtint en 1765 de d'Hozier le règlement de ses armoiries.

Eugène-François Denecey de Cevilly, intendant militaire, décédé à Versailles en 1881 à l'âge de 66 ans, était commandeur de la Légion d'honneur.

Une branche de la famille Denecey a été connue sous le nom de Denecey de Champuy. Une de ses représentantes a épousé en 1872 M. le François de la Carlière.

Principales alliances : le François de la Carlière 1872, Foache, etc.

DENESVRE de DOMECY (de). Armes : *d'argent à un génevrier de sinople, accompagné en chef de deux croisettes de gueules.*

La famille de Denesvre de Domecy appartient à la noblesse de Bourgogne.

Elle est originaire d'Avallon où elle était honorablement connue dès le XVIe siècle. Germain Denesvre fut échevin d'Avallon en 1556, 1557, 1572 et 1573. Son fils, Albert Denesvre, baptisé le 1er juillet 1551, marchand à Avallon, fut échevin de cette ville en 1599, 1605 et 1619.

Michel de Denesvre, avocat à la Cour, procureur du Roi au grenier à sel d'Avallon, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que ses descendants les portent encore de nos jours. Son fils, autre Michel Denesvre, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Bourgogne; il possédait encore cet office quand il mourut, le 12 août 1706. Michel-Auguste Denesvre, marié en 1738 à Françoise Laureau de Monthéon, acquit en 1745 la terre de Domecy-sur-le-Vault, située à 10 kilomètres d'Avallon, dans le département de l'Yonne, que sa descendance possède encore et dont elle a conservé le nom. Il fut père de Jean-Claude-Bénigne de Denesvre, Sgr de Domecy, lieutenant au régiment de Montmorency-dragons, qui épousa en 1788 Anne Champion, grand-père de Michel-Auguste-Germain de Denesvre de Domecy, né en 1790, qui épousa Mlle Josse de Beauvoir, et bisaïeul d'Arthur de Denesvre, connu sous le titre de baron de Domecy, qui devint grand propriétaire dans le département de la Seine-Inférieure par son mariage, en 1853, avec Mlle Marie de Beaunay. Celui-ci a été le père de la comtesse Gabriel de Castries, mariée en 1875, et de Robert de Denesvre, baron de Domecy, qui a épousé en 1892 Mlle de Bagneux et qui en a eu postérité.

La famille de Denesvre de Domecy a fourni des officiers.

Principales alliances : Champion (de Nansouty), Raudot, Josse-Beauvoir, de Beaunay, de la Croix de Castries, Frotier de Bagneux, etc.

DENFER et DENFER de LAUBONNIÈRE.

La famille Denfer, originaire de Fontenay-le-Comte, en Poitou, est fort anciennement connue dans la bourgeoisie de cette ville.

Beauchet-Filleau lui a consacré un assez long article dans son

Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou, sans pouvoir toutefois, faute de renseignements suffisants, en établir une généalogie complète.

Pierre Denfer était en 1562 sergent royal à Fontenay-le-Comte. Un Pierre Denfer, sergent et scribe, était en 1565 un des anciens de l'église réformée de la même ville. Julien Denfer se qualifie écuyer, Sgr de Bourgneuf, dans l'acte de baptême de son fils Philippe, né à Courgé en 1624. Julien-Étienne Denfer de Maigné, marié à Marie-Aimée de la Fontenelle, décédé en 1747, fut reçu en 1740 conseiller au siège de Fontenay. L'abbé Denfer de Bourgneuf fut de 1748 à 1765 curé de Champbretaud (Deux-Sèvres). Paul Denfer, sieur du Clouzy, fut nommé en 1791 aide major de la garde nationale de Fontenay; son fils, Luc-René, fut élu capitaine au mois de décembre de la même année.

La famille Denfer était représentée au XVIII[e] siècle par plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction et dont quelques-unes se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Le représentant d'une de ces branches, Ambroise Denfer de Laubonnière, mourut fort âgé à Saint-Étienne-de-Brillouet en 1837. Il paraît avoir été père de Claude-Armand Denfer de Laubonnière, né au même lieu en 1795, décédé en 1865, qui laissa plusieurs fils de son mariage avec M[lle] Parenteau.

C'est à cette famille que paraît avoir appartenu un Julien d'Aufer, sénéchal du Gué de Voluire, qui eut son blason : *de gueules à un dauphin d'or*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Fontenay-le Comte).

Principales alliances : de la Fontenelle, Merland de Chaillé 1856, Compaing, Blouin, François du Temps 1726, 1753, 1794, etc.

DENFERT-ROCHEREAU. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1886) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois fers de lance d'argent ; au* 2 *de sable à la tour d'argent ; au* 3 *parti endenché d'argent et de gueules*. — Couronne : *de Vicomte*. — Supports : *deux lions*. — Cimier : *une tour d'argent*. — Devise : *Qui Denfert a, enfer n'a*.

La famille Denfert-Rochereau, originaire de Jarnac, en Angoumois, appartient à l'ancienne bourgeoisie protestante de sa région.

Borel d'Hauterive en a donné dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1886 une généalogie qui paraît être une œuvre de pure imagination et dans laquelle il cherche à la rattacher à la famille précédente. On trouvera des renseignements plus exacts sur les Denfert-Rochereau dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Pierre Denfert, sieur de Rochereau, auquel ce dernier travail fait remonter la filiation, était né à Jarnac dans les dernières années du XVIIe siècle. C'est vraisemblablement par erreur que Borel d'Hauterive en fait un fils de François Denfer, sieur des Orières, et de Jeanne Raison et un petit-fils d'un André Denfer, sieur des Orières, avocat en Parlement, sénéchal de la seigneurie du Petit-Chateau de Vouvent en 1679, qui appartenait à la famille précédente et auquel il attribue pour femme une N... Rochereau. Pierre Denfert, sieur de Rochereau, épousa vers 1730 Marie Faure. Il fut père de Pierre Denfert, sieur de Rochereau, né en 1739, qui épousa en 1764 Jeanne Garnier, et grand-père de Pierre Denfert-Rochereau, né à Jarnac en 1769, qui vint se fixer à Saint-Maixent, qui fut adjoint du maire de cette ville et qui y mourut en 1856. Un des petits-fils de celui-ci, Pierre-Aristide Denfert-Rochereau, né à Saint-Maixent en 1823, lieutenant-colonel d'artillerie, gouverneur de Belfort en 1870, s'illustra par la défense héroïque de cette ville qu'il put conserver à la France ; il fut plus tard député de la Charente-Inférieure, puis de la Seine, et mourut à Versailles en 1878 Des statues lui ont été élevées dans plusieurs villes. Le colonel Denfert-Rochereau avait épousé Pauline Surleau-Gognel, fille d'un pasteur, dont il a laissé deux enfants. Son cousin germain, Isaac Denfert-Rochereau, né à Castres en 1835, fut anobli et créé vicomte, le 10 décembre 1885, par décret du roi de Portugal. Il mourut tragiquement en 1889 lors de la débâcle du Comptoir d'escompte dont il était directeur. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1872 Mlle Pinard dont il laissa deux fils.

DENIER d'APRIGNY.

Famille de haute bourgeoisie qui a donné au XVIIIe siècle plusieurs échevins à la ville de Saint-Lô, en Basse-Normandie.

La famille Denier ne figure pas au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

DENION du PIN. Armes (d'après la *Biographie de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy*, par le comte de Mahuet) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à trois pins arrachés de sinople, posés* 2 *et* 1 *; aux* 2 *et* 3 *d'azur à trois merlettes d'argent, posées* 2 *et* 1.

La famille Denion appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie du diocèse de Nantes, en Bretagne.

Le vicomte de la Messelière en donne la généalogie, dans ses *Filiations bretonnes*, depuis noble homme Pierre Denion, né en 1615,

dont le fils, noble homme Julien Denion, sieur du Pin, décédé en 1677, épousa à Varades, le 13 août 1661, Jacquette Lohier.

L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-Baptiste-Angélique Denion du Pin, né à Saint-Herblon en 1737, marié à Ancenis vers 1770 à Jeanne-Judith Orthéon de la Pénicière, était avocat quand il fut pourvu, le 11 mars 1778, à la place de Louis Ollivier démissionnaire en sa faveur, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Nancy; il conserva cet office jusqu'à l'époque de la Révolution, prit part à l'insurrection vendéenne et, ayant été fait prisonnier, fut fusillé à Ancenis en 1793. Sa veuve, Mme veuve Denion du Pin, du lieu de Varades, au district d'Ancenis, fut rayée de la liste des émigrés en l'an III. Leur petit-fils, Jules-Henri Denion du Pin, né en 1827, président de plusieurs sociétés financières, conseiller général de la Loire-Inférieure, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1884, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé en 1857 Mlle West, décédée en 1889. Il n'en eut que trois filles, les comtesses Henri de Bourmont, de Sémallé et André de Robien.

On trouve que Jacques Denion, arpenteur royal à Nantes, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un daim de gueules*.

Principales alliances : Bain de la Coquerie 1811, Becquet vers 1840, de Ghaisne de Bourmont 1882, de Sémallé 1885, de Robien 1890, etc.

DENIS, ou **Denys, du CHIRON**, en Poitou. Armes (gravées sur l'argenterie de famille) : *de gueules à trois nids d'or et un chiron, ou rocher, de six coupeaux d'argent, mis en cœur.*

La famille Denis du Chiron, éteinte en 1875, avait occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie du Bas-Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

C'est à cette famille que paraissent avoir appartenu Nicolas Denis, sieur de la Corollière, et Claude Denis, sieur de Lhommelière, qui eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Mauléon). Le premier reçut les armes suivantes : d'*azur à un mouton d'argent et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* Le second reçut les armes suivantes : d'*argent à un sautoir de sable cantonné de quatre roues de même.*

Rémy Denis, sieur du Chiron, auquel le travail de Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie, fut pourvu, le 25 avril 1700, de l'office de receveur des tailles ancien dans l'élection de Mauléon. Ses deux fils, Rémy-Cléophas Denis, Sgr du Chiron et de la Guéri-

vière, pourvu de l'office de son père le 29 avril 1725, et Louis Denys du Chiron, maire de Fontenay-le-Comte en 1770, décédé en 1774, furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères fut père de Rémy-Étienne Denis, Sgr du Chiron et de la Guérivière, receveur des tailles de l'élection de Mauléon en 1765, qui prit part à l'insurrection vendéenne et qui fut fusillé au Mans, le 16 décembre 1793, avec sa femme, Louise-Angélique Ayrault. Rémy-Étienne avait eu un fils, Louis-Charles, qui fut tué à la bataille de Laval le 23 octobre 1793, et une fille, Élisabeth-Charlotte, héritière de la terre de la Guérivière, qui épousa en 1796 Jean-Fidèle de Bersy. Le second rameau a eu pour dernier représentant Gabriel Denis du Chiron, juge d'instruction à Niort, qui mourut en 1875 survivant à sa fille unique, Mme Prieur-Demarçay, décédée en 1870.

DENIS de RIVOYRE. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord*) : d'*azur à six coupeaux*, *ou sommets*, *d'argent surmontés d'un coq chantant de même*.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Forez et fixée de nos jours dans les environs de Sarlat, en Périgord.

Louis-Barthélemy DENIS, né le 14 février 1830 à Villefranche, en Beaujolais, fils de Camille Denis, rentier, et de Benoîte de Rivoyre, successivement sous-préfet de Langres, puis de Toulon, marié à Elisa-Alice de Saulles, demanda, le 7 juillet 1876, et obtint, par décret du 6 novembre de la même année, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE RIVOYRE sous lequel il était connu et qui appartenait à la famille de sa mère. Il a eu plusieurs enfants.

C'est, peut-être, à cette famille qu'appartenait Hugues Denis, procureur au bailliage de Beaujolais, qui eut son blason ; d'*argent à trois roses de gueules* enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Frémin du Sartel 1911, de Poyféré de Céres 1913, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Rivoyre qui compte encore des représentants. Qu'il suffise de dire ici que cette famille, originaire des environs de Tarare, est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de sa région. Le grand-père de Mme Denis, François-Mathieu de Rivoyre, marié en 1773 à Madeleine Dupont, fille d'un négociant, était notaire royal et procureur de la châtellenie de Lay.

DENIS de CUZIEU. Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois écrevisses de gueules* (aliàs *de trois fourmis de sable*, d'après les preuves de noblesse faites en 1778 pour l'École militaire), *le champ semé en chef d'étoiles d'or et en pointe de besants d'argent*.

La famille Denis de Cuzieu, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Lyonnais et du Forez.

Le comte de Jouvencel en a donné une généalogie dans ses *Assemblées de la noblesse du bailliage de Forez en* 1789. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Charles-Ovide Denis de Cuzieu fit en 1778 pour être admis à l'École militaire.

Le travail de M. de Jouvencel donne la filiation à partir de Philippe Denis, né à Courzieux, maître écrivain et précepteur, décédé à Montrottier en 1693, qui épousa d'abord Antoinette Jullien, décédée en 1677, puis Françoise Collin, veuve de Jean Léonard. Blaise Denis, né de la première union à Montrottier en 1667, acquit dans le commerce des velours une fortune considérable et acheta de la famille Pupil de Mons, pour la somme de 163.600 livres, l'importante seigneurie de Cuzieu, en Forez, dont sa descendance conserva le nom. Il fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1734 et 1739 et mourut à Lyon en 1748. Il avait épousé d'abord à Lyon, en 1689, Dominique de Saint-Bonnet, fille de Benoît, bourgeois de Sainte-Marie-d'Arnay, en Savoie. Il se remaria en 1723 à Françoise Humbert de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il avait eu de sa première union un fils, Benoît Denis, Sgr de Cuzieu et d'Unias, baptisé à Lyon en 1695, décédé en 1777. Celui-ci se fit confirmer, le 29 avril 1772, en conséquence d'un édit rendu au mois d'avril précédent, dans la noblesse que son père avait acquise par l'échevinage de Lyon. Il avait épousé, le 14 janvier 1721, Catherine Rousseau. Son fils, Jean-Blaise Denis des Boyrons de Cuzieu, chevalier, né en 1732, marié, le 2 septembre 1760, à Jeanne Dareste, rendit hommage, le 15 août 1761, pour sa seigneurie de Cuzieu, prit part avec son fils, en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à Montbrison et mourut à Lyon le 29 mai 1793. Ce fut le fils de celui-ci, Charles-Aimé-Ovide Denis de Cuzieu, né à Lyon en 1764, qui fit en 1778, pour être admis à l'École militaire, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. M. de Cuzieu fut plus tard lieutenant-colonel de cavalerie au régiment des gardes d'honneur, chevalier de Saint-Louis et chevalier de la Légion d'honneur et épousa en 1790 Mlle d'Affaux de Glattas. Il laissa une fille, Mme de Saint-Thomas, décédée en 1871, et deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. Le second de ces fils, Blaise-Hector de Cuzieu, mourut en 1846 sans laisser de postérité de son mariage, en 1826, avec Mlle Delahaye. L'aîné, Charles-Robert de Cuzieu, épousa Mlle Fougère, décédée à Francheville en 1884. Il n'en laissa qu'une fille, Aimée-Eugénie de Cuzieu, née en 1828, qui demeura célibataire et qui mourut en 1886 laissant à la ville de Lyon la plus grande partie de sa fortune.

Principales alliances : Marion de la Tour-Laval 1740, d'Arod de Montmelas 1742, Dareste 1760, Arthaud de Viry 1801 et vers 1815, d'Affaux 1790, Dupuy de Chatelard 1789, Thomas de Saint-Thomas 1822, etc.

DENIS du PÉAGE. Armes : d'*argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules*. — Couronne : *de Comte*.

La famille DENIS DU PÉAGE appartient à la noblesse de Flandre.

Un de ses représentants, M. Paul Denis du Péage, en a donné une excellente généalogie dans son *Recueil de généalogies lilloises*, publié par la Société d'Études de la province de Cambrai. On trouvera aussi une très bonne généalogie des Denis du Péage dans les *Notices généalogiques tournaisiennes* du comte du Chastel de la Howardries.

M. Paul du Péage donne la filiation depuis un Jacquemon Denis, marié à Sainte de Villiers, dont le fils, Lambert Denis, décédé le 29 mai 13..., avait épousé Méhault N..., encore vivante en 1342, dont le petit-fils, Jacques Denis, décédé le 11 septembre 1368, acquit la bourgeoisie de Lille et fut rewart de cette ville et dont l'arrière-petit-fils, Bler, ou Bliot, Denis, bourgeois de Lille en 1361, décédé en 1393, fut élu en 1361 roi de l'Épinette. Ce n'est qu'à partir de ce Bler, ou Bliot, Denis que le comte du Chastel donne la filiation. Hubert Denis, petit-fils de Bler, ou Bliot, fut de 1469 à 1500 receveur de l'hôpital Saint-Julien, à Lille. Il fut père de Bauduin Denis, marchand sayeteur, marié à Barbe Baillet, qui acheta en 1487 la bourgeoisie de Lille et qui continua la descendance, et de Marc Denis qui fut l'auteur d'une branche fixée à Tournay et éteinte au XVIIe siècle. Jean Denis, docteur ès droits, petit-fils de Bauduin, fut nommé en 1592 lieutenant général de la gouvernance de Lille. Son descendant, Jacques-François Denis, sieur du Péage et de la Hallerie, né à Lillers en 1715, bourgeois de Lille en 1751, mayeur de cette ville en 1767, 1768 et 1782, rewart en 1785, marié en 1751 à Marie-Angélique de Retz, fut anobli, le 1er décembre 1769, avec son frère Albert-Joseph par lettres patentes du roi Louis XV dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille et mourut en 1796. Il fut père d'Auguste-Joseph Denis, Sgr du Péage, de la Hallerie, etc., né à Lille en 1755, décédé en 1834, qui épousa en 1781 Marie-Josèphe de Madre, grand-père d'Henri-Joseph Denis du Péage, né à Lille en 1786, qui épousa en 1811 Mlle de Sommyèvre, et bisaïeul de Théophile-Jacques-Hyacinthe Denis du Péage, né à Lille en 1813, qui épousa dans cette ville en 1840 Mlle de Maulde. On trouve que ce dernier demanda, le 31 janvier 1864, l'au-

torisation de joindre régulièrement à son nom de Denis celui de : DU PÉAGE que sa famille portait depuis un siècle. Il était le grand-père de M. Paul Denis du Péage, né à Lille en 1874, le savant auteur du *Recueil de généalogies lilloises*.

Albert Denis, rentier à Lille, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Denis du Péage n'est pas titrée.

Principales alliances : de Cordes vers 1610, de Lannoy 1647, de Madre 1541, 1781, 1871, 1875, de Sommyèvre 1811, de Maulde 1840, Becquet de Mégille 1902, etc.

DENIS de TROBRIAND et de KÉRÉDERN de TROBRIAND. Armes : d'*argent à un sautoir de gueules*. — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries accordé le 10 mars 1815 au baron Denis de Trobriand) : *parti : au 1 d'argent à un sautoir de gueules ; au 2 de sinople à un lion passant d'or, au chef cousu de gueules*. — Devise : *Flam var mor ha var douar*.

La famille DENIS DE TROBRIAND ET DE KÉRÉDERN appartient à la noblesse des anciens diocèses de Morlaix et de Tréguier, en Bretagne.

Bien qu'elle ne figure pas aux anciennes réformations de sa province, elle revendique pour auteur un Jean Denis qui fut écuyer de la montre de Robert de Trémedern à Paris, en 1415, qui fut armé pour le recouvrement de la personne du Duc, en 1420, qui fut affranchi, le 12 juin 1426, par lettres patentes de Jean, duc de Bretagne, enregistrées le 20 novembre 1428 en la Chambre des comptes de Bretagne, et qui prêta serment en 1437 avec les nobles de Goello. On a voulu faire de ce Jean Denis le fils d'un Gilbert Denis, chevalier irlandais, qui serait venu se fixer en Bretagne vers l'an 1400. On attribue à Jean Denis, affranchi en 1426, deux fils : 1° Bizien, qui aurait continué la descendance ; 2° François, qui aurait été l'auteur de la famille Denis de Kérannot. Cette dernière famille, fixée dans la paroisse de Saint-Thégonnec, figura de 1448 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Léon ; elle s'éteignit antérieurement à la grande recherche commencée en 1666 ; les nobiliaires bretons n'indiquent pas ses armoiries.

Dans la réalité la famille Denis de Trobriand a pour auteur un Alain Denis, de Roscoff, qui, étant sur son navire *le Sauveur de Saint-Pol*, rendit de grands services au roi Charles IX lors du siège de la Rochelle et qui, en récompense de ces services, reçut de ce Prince, le 20 septembre 1573, des lettres patentes de confirmation de noblesse. Malgré l'éloignement des dates, on a voulu faire de cet Alain Denis le fils d'un Bizien Denis et le petit-fils de Jean Denis, affranchi en

1426, dont il a été parlé plus haut. Alain Denis se livrait vraisemblablement au commerce et ne paraît pas avoir bénéficié de son anoblissement. Il ne porte d'autre qualification que celle de noble homme dans le contrat de mariage, passé le 15 mai 1596, de son fils, Julien Denis, et d'Anne de Morvan. Par cet acte il fit donation à Julien de son brigantin, *le Sauveur de Saint-Pol*. Quant à Julien Denis, il figure sans aucune qualification dans l'extrait baptistaire, daté du 9 mai 1598, de son fils Guillaume. Celui-ci épousa Claude de Gratz, dame de Kermérien, par contrat du 29 juin 1656 dans lequel il se qualifia écuyer et sieur de Gorréquer, en Ploujean. Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, ce même Guillaume Denis, sieur de Gorréquer, ayant été invité à produire ses titres de noblesse, se désista de lui-même de sa qualité de noble par acte du 18 décembre 1668, avec protestation de se relever quand il aurait recouvré ses titres. Il fut condamné comme usurpateur de noblesse par jugement du 28 juillet 1670. Son fils, Jean-Élie Denis, sieur de Trobriand, en la paroisse de Plougasnou, baptisé le 11 juillet 1664, fut à son tour condamné comme usurpateur de noblesse par jugement du 8 novembre 1695, puis fut taxé à une amende de 2.600 livres et 2 sols au rôle arrêté au Conseil d'État le 2 novembre 1697, pour avoir usurpé la qualité de noble malgré les condamnations prononcées contre son père et contre lui en 1670 et 1695. Ayant fait une première opposition, il en fut débouté, le 19 juillet 1703, par un jugement de l'intendant Béchameil de Nointel qui ordonnait l'exécution du rôle de 1697 et qui interdisait audit sieur de Trobriand de se qualifier noble. Sur une nouvelle opposition, il parvint à se faire maintenir dans sa noblesse, le 2 juillet 1715, par un arrêt des commissaires du Conseil d'État. Malgré cet arrêt la famille Denis de Trobriand fut encore inquiétée dans sa noblesse et Jean-François-Sylvestre Denis de Kérédern de Trobriand, petit-fils de Jean-Élie, dut se faire maintenir noble, le 28 août 1768, par un arrêt du Parlement de Rennes. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ces arrêts de 1715 et de 1768.

Jean-Élie Denis, sieur de Trobriand, mentionné plus haut, avait épousé, en 1693, Jeanne-Fiacrette le Lonce. Deux de ses fils, Jean-Étienne, né en 1696 à Ploujean, au diocèse de Tréguier, et Jean-Élie, né au même lieu en 1703, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Jean-Étienne Denis, auteur de la branche aînée, fut connu le premier sous le titre de comte de Trobriand. Il fut père de Jean-François-Sylvestre Denis, connu sous le titre de comte de Trobriand, né à Ploujean en 1729, décédé à Morlaix en 1810, qui obtint, en 1768,

l'arrêt de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Deux des fils de celui-ci, Jean-Sylvestre Denis de Trobriand, né à Ploujean en 1765, décédé sans postérité à Saint-Domingue en 1799, et François-Emmanuel Denis, comte de Trobriand, décédé en 1822, furent admis en 1778 et en 1788 parmi les pages du comte d'Artois. Le second d'entre eux fut l'aïeul d'Alphée, comte de Trobriand, né à Lesneven en 1838, receveur de l'enregistrement, qui a eu plusieurs enfants.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Élie Denis de Trobriand, épousa d'abord, en 1726, Vincente Roulin, puis, en 1740, Françoise-Corentine le Taouec, héritière de la seigneurie de Kérédern, située dans la paroisse de Ploujean. Il eut trois fils : 1° Jean-François-Denis, né du premier lit en 1730, connu sous le titre de comte de Trobriand, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité en 1780 ; 2° Jacques-Guénolé Denis de Trobriand de Kérédern, également né du premier lit, marié à Lesneven en 1760, décédé dans cette localité en l'an VI, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 3° François Denis de Kérédern, connu sous le titre de chevalier de Trobriand, né du second lit à Plouigneau en 1741, officier de marine, qui épousa à la Havane Anna-Térésa de Masa y Leunda, fille d'un gouverneur de Caracas et tante du président Bolivar, et qui fut l'auteur d'un second rameau.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Jacques-Guénolé, auteur du premier rameau, fit en 1773 pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses fils, Michel-Aimé, né en 1763, décédé dès 1785. Ce rameau était représenté de nos jours par trois frères dont le second, Armand-Auguste Denis de Kérédern de Trobriand, né à Brest en 1847, a été consul général de France.

L'auteur du second rameau, François, laissa trois fils : 1° François, né à Plouigneau en 1769, capitaine de frégate, dont le fils, Jean-Adolphe, connu sous le titre de comte de Trobriand, est décédé à Tours en 1874 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de la Rochefoucauld-Bayers ; 2° Joseph-Pierre, né en 1773, maréchal de camp en 1825, officier de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par décret du 14 juin 1813, confirmé dans la possession de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 10 mars 1815, décédé à Tours en 1840, dont le fils, Philippe, baron de Trobriand, né à Tours en 1816, général américain, décédé en 1897, n'a laissé que deux filles ; 3° Jacques-Romain, connu sous le titre de baron de Trobriand, né à Pleubian en 1780, maréchal de camp en 1828, grand-officier de la Légion d'honneur en 1858, décédé à Brest en 1867, dont la fille unique épousa son cousin, Amand Denis de Trobriand, né en 1799, chef du premier rameau.

La famille Denis de Trobriand a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués.

François-Emmanuel Denis de Trobriand fut admis en 1778 dans l'ordre de Malte.

Principales alliances : du Parc de Locmaria, Didelot, Poissonnier des Perrières, de la Porte de Vezins, Huchet de Cintré, de la Rochefoucauld-Bayers 1832, de Rodellec du Porzic 1900, de Crevoisier de Vomécourt, Suasse de Kervégan 1725, etc.

DENIS de MARTEL du PORZOU. Armes : d'*argent à un sanglier de sable en furie*.

La famille Denis du Porzou, bien distincte de la famille Denis de Trobriand, est comme elle originaire de l'ancien diocèse de Tréguier, en Bretagne.

Elle a possédé, dans ce pays, entre autres biens, la seigneurie du Collédo, située en la paroisse de Pédernec, celles de Kerderogon, du Porzou, etc.

Elle figura de 1427 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Tréguier.

La souche se partagea en deux branches principales dont on ne connaît pas bien le point de jonction.

La branche des seigneurs du Collédo, présumée l'aînée, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, le 14 août 1669, par arrêt de la chambre de réformation sur preuves de cinq générations remontant à Vincent Denis, vivant en 1513, qui avait épousé Gillette de Kérouzy. Elle s'éteignit dans la famille de Rosman.

L'autre branche posséda la seigneurie du Porzou, située dans la paroisse de Saint-Gilles-le-Vicomte. Elle paraît avoir perdu sa noblesse par dérogeance à une époque reculée et on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Pierre David de la Ville-Gérard exerça le retrait lignager sur la vente de la seigneurie du Porzou, faite en 1738. Joseph-Pierre Denis du Porzou, né à Pontrieux en 1776, décédé à Rennes en 1852, fut avocat général, puis président de chambre à la Cour d'appel de Rennes et fit partie du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Il avait épousé en 1804 Mlle Aimée de Martel, d'une ancienne famille noble de Normandie et de Bretagne, encore existante. Leur fils, Alfred-Aimé Denis du Porzou, né à Rennes en 1813, alors sous-préfet, fut autorisé, par décret impérial du 5 janvier 1853, à substituer à son nom celui de : Denis de Martel du Porzou ; il paraît avoir été le dernier représentant de sa branche et être décédé sans avoir été marié.

Il a existé en Bretagne plusieurs autres familles nobles du nom de Denis. Trois de ces familles subsistaient lors de la grande recherche commencée en 1666.

L'une d'elles appartenait au diocèse de Saint-Brieuc où elle possédait les seigneuries de la Vallée, en Erquy, de la Barre, de Valeran, etc. Elle portait pour armes : d'*argent à trois merlettes de sable*. Elle figura de 1423 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocése de Saint-Brieuc. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par arrêts des 8 mai 1669, 14 novembre et 13 décembre 1677, sur preuves de huit générations remontant à Charles Denis, usant du métier de la mer, marié vers 1494 à Catherine le Picard. Son représentant, Jacques-Charles Denis de la Villeneuve, marié à Isabelle Richard, en eut quatre enfants qui furent baptisés à Saint-Alban de 1730 à 1735 et dont on ignore la destinée.

Une autre famille Denis possédait la seigneurie du Bois, en la paroisse de Gouesnou, au diocèse de Léon. Elle portait pour armes : d'*or à trois fasces ondées d'azur, au pin de même sur le tout*. Elle figura de 1445 à 1503 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Gouesnou. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, par arrêts des 23 mai et 5 décembre 1670, sur preuves de cinq générations remontant à Alain Denis, vivant en 1503, qui avait épousé Marie du Coing. Sa dernière représentante épousa en 1688 Samuel de Sansay.

Une dernière famille Denis possédait, entres autres biens, la seigneurie de Lesmel, en la paroisse de Plouguerneau, au diocèse de Léon. Elle portait pour armes : d'*argent à trois quintefeuilles de gueules*. Elle figura de 1447 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse de l'évêché de Léon et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par arrêt du 21 juillet 1670, sur preuves de sept générations remontant à Guillaume Denis, marié vers 1448 à Marguerite de Chateaufur. Elle s'éteignit dans la famille de Poulpiquet.

DENIS de LAGARDE.

La famille Denis de Lagarde, distincte de celles dont il a été parlé dans les deux notices précédentes, appartenait au xviii[e] siècle à la bourgeoisie de la Basse-Bretagne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Pierre-François Denis de Lagarde, né en 1768 à Paimpol, où son père était contrôleur des actes, fut nommé directeur de la Librairie en 1804 ; il fut préfet de la Sarthe pendant les Cent-Jours et conseiller

d'État en 1830 et mourut à Paris en 1848. Son frère, René-Jean Denis de Lagarde, né à Paimpol en 1772, décédé en 1849, fut capitaine de vaisseau et officier de la Légion d'honneur. Il laissa un fils, Augustin-Pierre Denis de Lagarde, né à Paimpol en 1812, décédé à Saint-Brieuc en 1866, qui a lui-même laissé postérité.

DENIS-MATHEVON de CURNIEU (Ancey-). Voyez : Ancey-Denis-Mathévon de Curnieu.

DENIS de HANSY.

Famille de haute bourgeoisie.

Henri-Antoine Denis, né à Paris en 1804, avocat, marié à Mlle Angot des Rotours, décédée à Enghien en 1889, et François-Michel Denis, né en 1811, conseiller référendaire à la Cour des comptes, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1902, demandèrent en février 1860 et obtinrent, par décret du 11 juillet de la même année, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de Hansy sous lequel ils étaient connus et qui appartenait à la famille de leur mère.

M. Denis de Hansy, avocat, a épousé en 1892 Mlle Loubers.

DENIS de SENNEVILLE et de SENNEVILLE-GRAVE. Armes : d'*argent à une bande d'azur accompagnée à sénestre d'une molette d'éperon de sable ; au chef denché de gueules.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Rectè velle, certé posse.* — Le rameau qui a relevé le nom de Grave écartèle ses armes de celles de la maison de Grave : *écartelé* : *aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois ondes d'argent,* qui est de Grave ; *aux* 2 *et* 3 *d'or à cinq merlettes de sable*, 2, 1, 2, qui est de Merle. — Supports : *deux paons à tête de femme.* — Devise : *Las gravas antiguas commo las ondas.*

Ancienne famille parisienne.

François et Jean-François Denis, marchands bourgeois de Paris, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques Denis, marchand, quartinier de la ville de Paris, trésorier général des bâtiments, jardins, arts et manufactures de France, fut anobli par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1720. L'Armorial des échevins de Paris, publié dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1859, lui attribue les armes suivantes qui diffèrent un peu de celles portées par les représentants actuels : d'*azur à une bande d'or, surmontée d'une molette d'éperon d'or; au chef denché d'argent.*

M. Denis de Senneville, attaché aux gendarmes de la garde du Roi, marié vers 1760 à Marie-Anne le Grand de Beauregard, exerçait sous Louis XVI la charge de commissaire des guerres. D'après un tableau généalogique très confus, conservé dans le *Nouveau d'Hozier,* il

avait deux sœurs dont l'une était en 1760 mariée à Claude-Mathieu Radix, payeur des rentes, et dont l'autre était marié à N... Sellier, sieur de la Roche, conseiller au Grand Conseil. D'après le même tableau, il avait aussi deux frères, Jean-François, inspecteur général des bâtiments du Roi, et Jacques-Robert. Un Denis de Senneville fut reçu en 1785 payeur des rentes de l'Hôtel de Ville.

Gaston-Henri Denis de Senneville, alors auditeur à la Cour des Comptes, fils de Pierre-Alexandre Denis de Senneville, conseiller référendaire en la même Cour, et d'Amélie-Agathe Huet, épousa en 1867 Mlle de Grave, dernière représentante d'une des branches de la maison de Grave, une des plus anciennes de la noblesse du Languedoc. Il en eut plusieurs fils qui, par arrêt du Conseil d'Etat, ont été autorisés à joindre à leur nom celui de la famille de leur mère et qui sont aujourd'hui connus sous le titre de comte de Senneville-Grave.

La famille Denis de Senneville a donné au XIXe siècle deux conseillers à la Cour des comptes.

Principales alliances : Destresse de Lanzac de Laborie, Bréheret de Montalard, de Grave 1867, Courte de la Goupillière 1871, du Plessis-Grénédan 1875, de Ferrière, de Thomasson 1892, Harscouet de Saint-Georges 1901, de Lastic 1905, d'Azémar, etc.

Il sera consacré une notice spéciale à la maison de Grave.

Il existait au XVIIIe siècle dans la haute bourgeoisie parisienne une famille Denis qui était peut-être une branche de celle dont il vient d'être parlé. Jacques Denis, bourgeois de Paris, fils d'autre Jacques Denis et de Jeanne Surgis, marié en 1723 à Marie-Michelle Cartin, était âgé de 65 ans quand il obtint de d'Hozier, le 15 décembre 1759, le règlement de ses armoiries : d'*or à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigle de sable.* Il fut pourvu, le 18 mai 1763, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi près la Cour des comptes, aides et finances de Provence. On trouve dans les *Dossiers bleus* qu'il eut en 1775 des difficultés avec un de ses créanciers, Jules Cronier, ci-devant jardinier de Mme de Pompadour, et que celui-ci fit saisir son office de secrétaire du Roi. Jacques Denis mourut en 1776. Il eut quatre fils : 1° Jean-Jacques Denis, sieur du Boiscler, commissaire des guerres ; 2° Jean Denis, sieur du Chastenay, notaire au Châtelet de Paris ; 3° Louis Denis, Sgr de la Coudraye, président au Conseil supérieur de l'île de France, qui se maria dans cette colonie, en 1766, à Mlle Dujardin et qui en eut plusieurs enfants ; 4° Pierre-Louis Denis, Sgr des Brulleins, gendarme de la garde du Roi.

Nicolas Denis, huissier ordinaire des Conseils du Roi, fut nommé en 1706 échevin de Paris et fut anobli par ses fonctions. Il était fils

de Jean Denis, procureur au Châtelet, et avait épousé en 1698 une demoiselle Maillet. Il portait les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un coq de même, la patte droite levée ; au chef cousu de gueules chargé d'une tête de loup d'argent, adextrée d'un croissant et sénestrée d'une étoile de même.*

DENOIS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, celle de la pointe soutenue d'un noyer arraché et posé en fasce d'argent.*

Étienne Denois, premier commis au ministère de la guerre, épousa vers 1750 Marie-Catherine Legris. Son fils, Étienne Denois, né en 1755, gentilhomme ordinaire de Monsieur, était en 1792 premier commis à l'administration des contributions publiques. Il fut père d'Étienne-Ferdinand Denois, né à Paris en 1792, consul général de France, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, commandeur de la Légion d'honneur, qui reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du 25 mars 1830. Ce dernier avait épousé Mlle Herval de Vasouy, décédée en 1890. Il n'en eut qu'une fille, Marie-Élisabeth, mariée en 1839 au marquis de Pontoi-Camus de Pontcarré et décédée en 1897.

La famille Denois est encore représentée par une branche collatérale. M. Joseph-Charles Denois, connu sous le titre de baron Denois, officier de hussards, fils de Mme Étienne-Léon Denois, née Bonhomme, a épousé en 1900 Marie-Clotilde d'Amiens de Ranchicourt, veuve du comte de Pontoi-Camus de Pontcarré et belle-fille de la marquise de Pontoi-Camus de Pontcarré, née Denois.

DENOIX de SAINT-MARC et DENOIX-CAMPSEGRET.

Famille d'ancienne bourgeoisie originaire de la paroisse de Campsegret, près de Bergerac, en Périgord.

Jean-Valery Denoix-Campsegret, né en 1777, fils de Jean Denoix-Campsegret et de Marie Grenier de Sanxet, décédé en 1843, exerça avec distinction la médecine à Périgueux ; il avait épousé en 1820 Mlle Gontier de Soulas dont il n'eut que deux filles, Mmes Gontier de Biran et de Ricard.

Une branche actuellement existante de la famille Denoix est connue sous le nom de Denoix de Saint-Marc ; un de ses représentants est avoué à Bordeaux.

La famille Denoix a fourni des syndics de Campsegret, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Teisseire, Buhan 1900, Grenier de Sauxet, Gontier du Soulas et de Biran 1820, 1840, de Ricard 1844, etc.

DENORMANDIE, anciennement **de NORMANDIE**.

Famille d'ancienne bourgeoisie parisienne.

M. DE NORMANDIE fut reçu en 1784 procureur au Châtelet.

M. de Normandie fut un des fondateurs du Jockey-Club. Il fut président de ce cercle de février 1835 à février 1836.

Plus récemment, Louis-Ernest Denormandie, né à Paris en 1821, fils d'un avoué au tribunal de la Seine, succéda à son père en 1851 ; il devint successivement président de la Chambre des avoués, député de la Seine en 1871, sénateur inamovible en 1875, gouverneur de la Banque de France de 1879 à 1880 et enfin, en 1889, président du conseil d'Administration du Comptoir d'escompte. Il avait épousé Julie-Henriette Darlu.

Principales alliances : Horric de Beaucaire, Darlu, Calley-Saint-Paul de Sinçay 1881, etc.

DENOUAL de la VILLE-GUIMONT, de la BILLIAIS (ou BILLIAYS), du PLESSIS, de la HOUSSAYE. Armes : d'*azur à deux merlettes d'argent posées en fasce, accompagnées en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant du même*.

La famille DENOUAL, ou DE NOUAL, est fort anciennement connue au diocèse de Rennes, en Bretagne. On ne voit pas, toutefois, qu'elle ait figuré aux anciennes réformations de la noblesse de cette province.

M. de l'Estourbeillon lui a consacré un article dans sa *Noblesse de Bretagne*. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur les Denoual dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Potier de Courcy mentionne dans son *Nobiliaire de Bretagne* un Yvan Denoual, qui ratifia le traité de Guérande en 1381, et un Perrot Denoual qui fut armé en 1420 pour le recouvrement de la personne du Duc. François Denoual, arquebusier à pied, figure en 1543 dans une montre des gentilshommes de Saint-Malo.

La filiation remonte, d'après M. de l'Estourbeillon, à un Perrot Denoual qui rendit un aveu en 1435. Le petit-fils de celui-ci, noble écuyer Jean Denoual, Sgr de la Billiais, en la paroisse de Saint-Brieuc-des-Iffs, fit son testament en 1477. Il avait épousé Jeanne le Fillieux. Deux de leurs fils, Jean Denoual, Sgr de la Billiais, marié à Marie-Thérèse d'Arlanc, et Guillaume Denoual, Sgr du Plessis, en la paroisse de Longaulnay, furent, toujours d'après M. de l'Estourbeillon, les auteurs de deux grandes branches principales.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 les représentants de la branche des seigneurs de la Billiais se désis-

tèrent d'eux-mêmes de leurs prétentions nobiliaires par acte du 13 septembre 1668. A la même époque le rameau des seigneurs de Bourgneuf et de la Haye, au diocèse de Rennes, et celui des seigneurs du Boisbilly, au diocèse de Saint-Malo, furent déclarés usurpateurs de noblesse et déboutés par arrêt du 28 juin 1669. Au siècle suivant, Jean-Baptiste Denoual de la Billiais, sieur de la Ville-Guimont, né en 1705, marié à Dol en 1747 à sa parente, Juliette Denoual, décédé à Meillac en 1779, et son frère, Olivier Denoual, sieur de la Billiais, né en 1712, capitaine garde-cotes de Dol, marié à Combourg en 1766 à Gabrielle Boullault, furent maintenus dans leur noblesse en 1749 par lettres patentes du roi Louis XV. L'aîné de ces deux frères, Jean-Baptiste, fut le grand-père de Magloire-Fortuné Denoual de la Ville-Guimont, né à Meillac en 1811, cultivateur, marié en 1837 à Marie le Maître, dont la descendance subsiste peut-être. Le puîné, Olivier, fut le bisaïeul de Théophile Denoual de la Billiays, né à Dol en 1838, notaire à Tinténiac. Ce dernier a adopté l'orthographe DE NOUAL. Il n'a eu qu'une fille, Mme Herbert.

La branche des seigneurs du Plessis ne fit pas régulariser sa situation nobiliaire antérieurement à la Révolution. Son chef, Guillaume Denoual du Plessis, né en 1679, décédé en 1738, fut sénéchal de Bécherel. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Guy-Yves Denoual du Plessis, né en 1707, sénéchal de Dinan de 1743 à 1789, marié à Anne-Josèphe Couppé, dont un fils, Jean-François Denoual du Plessis, né à Dinan en 1757, avocat, marié en 1783 à Émilie Bidard de la Morinais, décédé sans postérité en 1815, fut député suppléant du Tiers-État de la sénéchaussée de Dinan aux États généraux de 1789 ; 2° François-Bertrand-Michel Denoual de la Houssaye, né en 1717, avocat au Parlement de Rennes. Le fils de ce dernier, Jean-François Denoual de la Houssaye, né en 1752, capitaine de gendarmerie, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1808. Il eut un fils, Alexandre Denoual de la Houssaye, né à Rennes en 1778, qui fut à son tour créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 février 1812 et qui mourut sans postérité dès le 25 mai de cette même année. Cette branche, aujourd'hui déchue, n'en possédait pas moins dans les premières années du XXe siècle l'antique manoir du Plessis-Denoual, construit en 1570 par un Denoual.

Principales alliances : de l'Estourbeillon (XVIIe siècle), Chauchart du Mottay, de Lorgeril (XVIIIe siècle), de Gouyon de Vaucouleurs 1810, de Ferron du Quengo 1728, de Trémaudan, de la Bigne de Villeneuve 1809, etc.

DENRÉE de SOYE, aujourd'hui **de SOYE**. Voyez : Soye (de).

DENUCÉ.

Famille de haute bourgeoisie bordelaise.

Jean Denucé, né en 1759 à Pinsac, près de Martel, en Quercy, vint se fixer à Bordeaux, se fit une place brillante au barreau de cette ville et fut nommé bâtonnier de son Ordre. Son petit-fils, Jean-Paul Denucé, né à Ambarès en 1824, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux en 1885, membre de l'Académie de cette ville en 1879, et son arrière-petit-fils, Jean-Maurice Denucé, né à Bordeaux en 1859, ont été des médecins très distingués.

Principales alliances : Choumeils de Saint-Germain 1819, de Chenavas d'Esilles 1842, Chauvot 1867, Roy de Clotte 1842, etc.

DENYS de la RONDE de BONNAVENTURE. Armes : *de gueules à une grappe de raisin d'argent* (aliàs *d'or*), *feuillée de même*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux cerfs*.

La famille Denys de Bonnaventure est originaire de Touraine. On trouvera sur elle des renseignements dans les deux ouvrages suivants de M. Meschinet de Richemond : *les Marins Rochelais* et la *Biographie de la Charente-Inférieure*. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

La famille Denys de Bonnaventure a eu pour auteur Mathurin Denys qui servit dans les gardes du roi Henri III, qui fut anobli par ce prince et qui périt à ses côtés en défendant les ponts de Tours contre le duc de Mayenne. Mathurin Denys laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Hugues Denys, périt dans les guerres d'Italie. Un autre, Nicolas Denys, Sgr de Fronsac, fut nommé, par provisions du 13 janvier 1654, gouverneur et lieutenant-général du Canada. La famille Denys demeura longtemps fixée au Canada. Elle posséda dans ce pays, entre autres biens, l'île de Bonnaventure, située dans le golfe du Saint-Laurent, dont elle a conservé le nom. Pendant son séjour au Canada, elle garda de fréquentes relations avec la mère-patrie et on trouve qu'un de ses membres, N... Denys, écuyer, Sgr de Bonnaventure, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de la Rochelle).

Claude-Élisabeth Denys, écuyer, Sgr de la Ronde, de l'île de Bonnaventure, etc., chevalier de Saint-Louis, revint en France après la prise de Louisbourg avec le commandement général des troupes du Canada. Il se fixa à Rochefort, en Aunis, mourut dans cette ville en 1759 et fut inhumé aux frais de l'État. Il avait épousé en 1748 sa cousine germaine, Louise Denys de la Ronde. Leur fils, Claude-Charles

Denys de Bonnaventure, né en 1749, officier de marine très distingué, capitaine de vaisseau, major des vaisseaux de la 9e escadre, chevalier de Saint-Louis, membre de l'Académie royale de la marine, marié en 1790 à Mlle de Butler, décédé pendant l'émigration, en 1801, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à la Rochelle. Il laissait deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Charles-Amédée Denys de la Ronde de Bonnaventure, né en 1796, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1890, épousa en 1829 Mlle Sourisseau. Il en eut deux fils, Pierre-Charles de Bonnaventure, trésorier des invalides de la marine, marié en 1857 à Mlle de Villedon, décédé en 1871, et Achille de Bonnaventure, né en 1832, marié en 1857 à Mlle de Bonnecarrère de Montlaur, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

La famille Denys de Bonnaventure a fourni des officiers de terre et de mer de grand mérite, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Chartier de Lobinière vers 1730, de Butler 1790, de Chièvres 1858, de Villedon de Courson 1857, Brochard de la Rochebrochard 1886, de Bonnecarrère de Montlaur 1857, de Cauvigny 1892, de Sartre 1912, etc.

DENYS de DANRÉMONT. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 23 décembre 1815) : *parti : au 1 d'argent au dextrochère mouvant du flanc sénestre, armé de sable et d'or, tenant un drapeau de sinople ; au 2 de sable à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, accostée de deux flèches du même en pal ; au chef d'azur brochant sur la partition et chargé d'une couronne murale d'or.*

La famille Denys de Danrémont est originaire de Chaumont-en-Bassigny. Elle occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Antoine Denys, à partir duquel cet auteur donne la filiation, était conseiller du Roi, juge et magistrat au bailliage et siège présidial de Chaumont quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cheval gai d'argent.* Il avait épousé Edme Durand. Leur fils, Jacques Denys, né à Chaumont en 1698, d'abord procureur du Roi en l'Hôtel de Ville de Chaumont, fut pourvu, le 29 août 1780, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie de Champagne. Il fut père d'Antoine Denys, écuyer,

sieur de Danrémont, lieutenant de Roi en la ville de Chaumont, commissaire des guerres, chevalier de Saint-Louis, marié vers 1780 à Marie-Henriette Hamaire de Vicoville, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont. Celui-ci laissa un fils, Charles, dont il va être parlé, et une fille, Mme Bourlon de Rouvre. Charles Denys de Danrémont, né à Chaumont en 1783, maréchal de camp en 1821, lieutenant général des armées du Roi en décembre 1830, pair de France en 1835, grand-officier de la Légion d'honneur, tué devant Constantine le 2 octobre 1837, inhumé aux Invalides, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 23 décembre 1815; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1819 Clémentine Baraguey d'Hilliers, sœur du maréchal de France du même nom, qui lui survécut jusqu'en 1892. Leur fils, Auguste-Charles Denys, comte de Danrémont, né à Paris en 1819, ministre plénipotentiaire, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1887, épousa d'abord en 1854 Mlle Hennessy, puis, en 1887, Mlle Descubes du Chatenet. Il eut trois enfants : 1° Charles-Auguste, comte de Danrémont, né du premier lit en 1857, décédé en 1897, qui épousa Mlle Albrecht et dont la fille unique, Clémentine, épousa en 1906 M. du Cor de Duprat; 2° Irène, également née du premier lit, qui épousa en 1880 le comte de Charnacé; 3° Charles, comte de Danrémont, né posthume du second lit en 1888, qui mourut dès 1899.

Un décret du 15 décembre 1906 a autorisé M. Bertrand du Cor de Duprat à joindre à son nom celui de la famille Denys de Danrémont à laquelle appartenait sa femme. Il est connu depuis cette époque sous le titre de comte de Danrémont.

Principales alliances : Bourlon de Rouvre, Baraguey d'Hilliers 1819, Cortois de Charnailles, Hennessy 1854, Descubes du Chatenet 1887, de Girard de Charnacé 1880, Albrecht, du Cor de Duprat 1906, etc.

DENYS, ou DENIS, de RIVOYRE. Voyez : Denis de Rivoyre.

DEPAUL (aliàs **Paul, ou de Pau,**) **de SAINT-MARCEAUX et de BARCHIFONTAINE**. Armes : d'*or à trois chouettes de sable, 2 et 1*.

La famille Depaul, ou de Paul, de Saint-Marceaux et de Barchifontaine est originaire des Flandres et portait primitivement le nom de Paul.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie très succincte dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Julien Paul, natif de Harcelot, fut chargé de restaurer le port de Dunkerque et de creuser le canal de Mardick. En récompense de ses services, il fut anobli, le 10 mai 1746, par lettres patentes de l'Em-

pereur. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles-François Depaul, sieur d'Herville, commissaire des guerres, qui épousa Marie-Nicole Lesueur de Baine et qui fut l'auteur de la branche française ; 2° Jean-Paul Depaul, né à Lierneux en 1702, qui épousa en 1755 Marie-Agnès Renom et dont la descendance s'est pérpétuée en Belgique sous le nom de Depaul de Barchifontaine. Henri-Paul-Joseph Depaul de Herville, Sgr de Saint-Marceaux, né en 1757, fils de Charles-François, fut commissaire des guerres et gouverneur des pages du comte d'Artois. Il épousa à Reims, le 18 avril 1786, Amélie-Élisabeth Desplasses de Saulcy. Il en eut un fils, Augustin-Guillaume Depaul de Saint-Marceaux, né à Paris le 4 mars 1790, qui fut longtemps maire de Reims. Celui-ci se fit accorder, le 16 décembre 1815, par le roi Louis XVIII des lettres patentes qui le confirmaient dans la noblesse octroyée par l'Empereur à son bisaïeul en 1746 ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé très jeune Mlle de Moy de Sons. Il mourut en 1880 à Loissé (Aisne) laissant deux filles, Mmes de Muizon et Dubois, et trois fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Théodore, épousa Mlle de Laurencin et n'en eut qu'une fille, Mme de Beaumé. Le second, Jean-Alexandre, laissa pour fils unique René Depaul de Saint-Marceaux, né à Reims en 1845, sculpteur bien connu, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, marié à Mme Baugnis, née Jourdain. Le troisième, Charles-Théodore, receveur des finances, n'a eu que deux filles, Mme d'Ersu, mariée en 1887, et Mlle Louise de Saint-Marceaux.

DEPLANCHE-LAFOND de SAINT-MUR. Le règlement d'armoiries du 22 décembre 1866 accorde au baron Deplanche-Lafond de Saint-Mur le blason attribué à la famille de Saint-Priest de Saint-Mur par le règlement d'armoiries du 30 décembre 1819 : d'*or à un arbre de sinople, terrassé du même, et au lion passant de sable, armé et lampassé de gueules, brochant sur le fût de l'arbre qu'il entortille de l'extrémité de sa queue*.

La famille Deplanche appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de Tulle, en Bas-Limousin.

Le vicomte Révérend lui a consacré un article dans ses *Titres et confirmations de Titres de* 1830 *à* 1908.

N... Deplanche épousa en 1770 Mlle Reynal de Teyssonnière. Il en eut deux fils dont l'un, connu sous le nom de Deplanche-Labissière, fut médecin à Tulle. L'autre, Jacques-Joseph, géomètre, fut connu sous le nom de Deplanche-Lafond. Il épousa d'abord Rose-Élisabeth Melon de Pradou, puis, le 8 janvier 1817, Claire-Joséphine de Saint-Priest de Saint-Mur. Il eut de cette seconde alliance deux fils : 1° Guy-

Joseph-Rémy Deplanche-Lafond, né le 8 décembre 1817 à la Roche-Canillac, en Bas-Limousin ; 2° Joseph-Léon Deplanche-Lafond, né le 15 janvier 1821, chef du personnel à l'administration des domaines, conservateur des hypothèques, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Hémar, décédé sans postérité en 1892. Ces deux frères demandèrent, le 21 mars 1860, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : de Saint-Priest de Saint-Mur, pour se conformer aux désirs testamentaires de leur oncle maternel, le baron de Saint-Priest de Saint-Mur, dont ils étaient légataires universels. Ils furent autorisés, par décret du 11 mai 1861, à s'appeler Deplanche-Lafond de Saint-Mur. L'aîné d'entre eux, Guy-Joseph-Rémy, fut, en outre, autorisé, par décret impérial du 21 juillet 1866 et par lettres patentes du 22 décembre suivant, à relever le titre de baron qui avait été conféré à son oncle par lettres patentes du 30 décembre 1819. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut député, puis sénateur, de la Corrèze et officier de la Légion d'honneur et mourut à la Roche-Canillac en 1898. De son mariage avec Mlle Chaumont il ne laissait qu'une fille mariée en 1880 à M. Paul Brodin, inspecteur général des finances.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille Saint-Priest qui compte encore des représentants. Cette famille appartenait au xviiie siècle, comme la précédente, à la bourgeoisie de Tulle. Elle se partagea en plusieurs rameaux. Celui des sieurs de Saint-Mur eut pour derniers représentants François Saint-Priest, sieur de Saint-Mur, lieutenant général au bailliage de Tulle en 1787, marié à Marie-Claudine de Fénis, et leurs deux enfants : 1° Joseph-Guy-Rémi de Saint-Priest de Saint-Mur, né à Tulle en 1766, maire de cette ville, conseiller général de la Corrèze, créé baron héréditaire par lettres patentes du 30 décembre 1819, décédé à Tulle en 1856 sans avoir été marié ; 2° Mme Deplanche-Lafond.

DEPONTHON et GIULANI-DEPONTHON. Armes concédées en 1811 au général baron Deponthon : *écartelé : au 1 d'or à une pyramide soutenue d'azur, adextrée d'un palmier et sénestrée d'un buste égyptien, le tout du même ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 de sable à un rouleau de papier en bande d'argent, scellé de gueules, chargé en pal d'un compas ouvert d'or et en barre d'une plume de même, barbée d'argent; au 4 d'azur à une forteresse d'or soutenue de même, avec les approches de siège tracées de sable.*

Charles-François Deponthon, né en 1777 à Éclaron (Haute-Marne), fils de Louis-François Deponthon, écuyer, garde de la porte du Roi,

et de Marguerite Grimon, général de division en 1838, pair de France en 1846, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Saint-Dizier en 1849, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 janvier 1811. Le général Deponthon n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Perlot-Brunet, décédée en 1866. Mais il adopta Charles Giulani qui fut connu sous le titre de baron Deponthon et qui mourut à Hyères en 1864. Mlle Giulani-Deponthon, fille du baron et de la baronne Deponthon, née Ray, a épousé à Éclaron en 1877 M. Couppel du Lude. Marie-Françoise Giulani-Deponthon épousa en 1872 le général de Torcy.

DERAZEY, aujourd'hui **de RAZEY**. Voyez : Razey (de).

DEREIX et DEREIX de LAPLANE. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 15 avril 1818) : *tiercé en bandes : d'azur à une grenade d'argent, enflammée d'or ; de gueules à l'étoile d'argent ; et de sable à un dextrochère armé d'une épée haute d'argent et mouvant du flanc dextre.*

La famille Dereix (quelquefois de Reix) est anciennement et très honorablement connue en Angoumois et en Périgord.

Un de ses membres, Pierre Dereix, né en 1769 à Aigre (Charente), fils de Léonard Dereix et de Marie Maudet, colonel en 1813, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Saint-Malo en 1854, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 15 avril 1818 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Le colonel Dereix avait épousé à Saint-Malo, en 1815, Marie Bourdet. Il en laissa un fils, Édouard-Louis Dereix, né à Saint-Malo en 1820.

Une branche de la famille Dereix est connue de nos jours sous le nom de Dereix de la Plane. Une représentante de cette branche avait épousé M. Oscar de Fourtou, décédé en 1897, qui fut ministre de l'Intérieur en 1877.

Une demoiselle Dereix, ou de Reix, avait épousé vers 1850 M. Daviaud, président du tribunal de Bordeaux. Leur fils, Jean-Ludovic Daviaud, né à Angoulême en 1851, demeurant à Bordeaux, demanda vainement, le 6 octobre 1878, l'autorisation de porter régulièrement le nom de Daviaud de Reix sous lequel il était connu.

La famille Dereix a fourni de nombreux officiers, un trésorier payeur général, des ingénieurs, des magistrats, des notaires royaux, un député de la Dordogne à la Chambre introuvable de 1815 (Pierre-Alexandre Dereix, né à Angoulême en 1771, décédé en 1840 à Mareuil-de-Rouillac), etc.

Principales alliances : Bardi de Fourtou, Daviaud, Ferrière, Aubin de Jaurias 1901, Conrad-Bruat, Marcillaud de Goursac, Praire de Montaut, Gautier, Courcelle-Davignaud, etc.

DÉRIOT. Armes : *coupé : au* 1 *parti d'or à deux pommes de pin de sable, posées en fasce, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au* 2 *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux grenades d'or, enflammées de gueules, et en pointe d'un ibis d'or.*

Albert-François Dériot, né en 1766 à Clairvaux (Jura), était fils d'Augustin Dériot et de Jeanne-Françoise Baun. Il s'engagea comme simple soldat en 1788, passa successivement par tous les grades, se signala par son courage à la bataille d'Héliopolis, où il fut criblé de blessures, fut nommé général de brigade en 1811 et général de division en décembre 1813, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810 et mourut à Paris en 1836. Il était commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et avait été chambellan de Napoléon. Il avait épousé Mlle Carlin. Il en eut un fils, Albert-Héliopole, baron Dériot, né à Clairvaux en 1832, décédé en 1872, qui laissa lui-même un fils, Albert-Émile, baron Dériot, né en 1866.

DERIVAUX. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1822) : *coupé : au* 1 *d'azur à un lion et à un bouquetin issants et affrontés d'argent, surmontés d'une étoile du même ; au* 2 *d'or à trois souris de sable,* 2 *et* 1.

Charles-Joseph Derivaux, ancien notaire, ancien garde des sceaux du prince de Salm, fut nommé en 1815 conseiller à la Cour de Nancy. Il laissa quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Basile Derivaux, né en 1773, décédé en 1837, fut colonel. Le plus jeune de tous, Achille Derivaux, né en 1776 à Senones (Vosges), maréchal de camp honoraire en 1830, maire de Commercy, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Nancy en 1843, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 25 juillet 1822 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1806 Barbe Picquant. Il en laissa un fils, Adolphe, baron Derivaux.

DEROCHE de LONCHAMPS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois rocs d'échiquier de même.*

La famille Deroche (quelquefois de Roche) de Lonchamps appartient à la noblesse du Beaujolais.

Le comte H. de Jouvencel en a donné une généalogie très com-

plète dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon* en 1789.

La famille Deroche est connue à Villefranche depuis la première moitié du XVIe siècle. Ses auteurs exercèrent dans cette ville de père en fils jusqu'au commencement du XVIIIe siècle la profession d'apothicaire. Bernard Deroche, décédé le 6 février 1555, auquel M. de Jouvencel fait remonter la filiation, avait épousé Françoise Treille. Il fut père de Ponthus Deroche, qui épousa Louise Croppet et qui fut élu notable de Villefranche le 26 décembre 1589, et grand-père de Balthazar Deroche, baptisé à Villefranche le 7 juillet 1581, qui eut une nombreuse postérité de son mariage avec Anastasie Cachet, fille d'honorable Claude Cachet, bourgeois de Villefranche.

Gabriel Deroche des Baudettes, descendant des précédents, baptisé à Villefranche le 20 mai 1692, échevin de cette ville en 1729, fut pourvu le 3 juin 1741, en remplacement de M. de Montsaugé, de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Dôle. Il obtint des lettres d'honneur le 22 juin 1763. Il prit le premier les qualifications d'écuyer et de seigneur de Lonchamps. Il avait épousé en 1716 Françoise Patissier de Ruyère, fille d'un bourgeois de Villefranche. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Jacques-André Deroche de Lonchamps, baptisé à Villefranche en 1720, nommé en 1749 lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Beaujolais, qui continua la descendance ; 2° Pierre Deroche de Fontanieu, major au régiment de Quercy-infanterie, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Roanne, qui demeura célibataire. Louis-Gabriel Deroche de Lonchamps, baptisé à Villefranche en 1753, fils de Jean-Jacques-André, fut chevalier de Saint-Louis et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et à Villefranche. Il eut ses biens confisqués pendant la Révolution, servit à l'armée des Princes et mourut en 1815. Il fut père de Léonard Deroche de Lonchamps, né à Villefranche en 1787, conseiller à la Cour de Lyon, démissionnaire en 1830, décédé en 1868, et grand-père de Charles-Gabriel Deroche de Lonchamps, né en 1826, décédé en 1899, qui a laissé deux fils de son mariage, en 1875, avec Mlle de Monspey.

La famille Deroche a formé plusieurs branches qui demeurèrent non nobles. Le chef d'une de ces branches, Noël Deroche, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Un de ses fils, Benoît Deroche, chanoine de Notre-Dame des Marais de Villefranche, fut guillotiné à Lyon en 1794.

La famille Deroche de Lonchamps a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte.

Principales alliances : de Meaulx 1684, Puy du Roseil 1829, Gar-

nier des Garets 1857, du Peloux 1859, Blachier de Chazotte de Clavières 1857, Jourda de Vaux, de Monspey 1875, d'Hennezel 1900, Patissier de Ruyère, etc.

DÉROULÈDE.

Famille de haute bourgeoisie.

On trouvera sur les origines de la famille DÉROULÈDE de curieux détails dans l'ouvrage suivant, publié en 1900 par M. Léon Olivier : *Les Déroulède sous l'ancien régime*. Ce travail donne la filiation depuis un François Déroulède, ou de Roulède, ou des Roullettes, qui vint se fixer à Melun vers 1665 par son mariage avec Françoise Dauvergne et qui fut maître tailleur d'habits dans cette ville.

La famille Déroulède a été illustrée de nos jours par M. Paul Déroulède, l'auteur des *Chants du soldat*, président de la ligue des Patriotes, décédé en 1914 sans laisser de postérité. Paul Déroulède était né à la Roche-Beaucourt le 2 septembre 1846. Il était fils de Joseph Déroulède, avoué à Paris, et d'Amélie Augier et neveu d'Émile Augier, le célèbre auteur dramatique.

DEROY (de). Voyez : ROYE (DE).

DERVAL (de). Armes : d'*azur à une croix d'argent frettée de gueules*, qui est de Broons. — Devise : *Sans plus*.

La famille DE DERVAL, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de Bretagne.

Elle était une branche naturelle de la puissante maison des sires de Châteaugiron. Son auteur, Georges, était un fils naturel de Jean de Châteaugiron qui fut grand-chambellan du duc de Bretagne et qui fut créé par ce prince baron de Derval en 1451. Ce bâtard reçut de son père, en 1471, la seigneurie de la Lanceulle, située dans la paroisse de Janzé, puis, en 1476, la capitainerie du château de Derval avec 200 livres de rente. Il conserva le nom du château de Derval et le transmit à ses descendants. Il avait épousé Marie Bonenfant. Il mourut le 10 janvier 1501 laissant un fils, René de Derval, Sgr de la Lanceulle, qui épousa Françoise de la Vallée et qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, René de Derval, épousa en 1565 Jeanne de Carmené, héritière de la seigneurie de Brondineuf, en Sévignac. Ce fut lui qui adopta le blason de la famille de Broons à laquelle appartenait l'arrière-grand-mère de sa femme et qui avait possédé la seigneurie de Brondineuf. Son fils, Guillaume de Derval, Sgr de Brondineuf, épousa Gillette des Déserts. Il en eut deux fils, Gilles, Sgr de Brondineuf, décédé en 1643, et François, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent main-

tenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du 7 mars 1669.

La branche aînée s'éteignit avec deux sœurs : 1° Françoise-Angélique, mariée en 1715 à Pierre de Saint-Pern ; 2° Louise, mariée en 1719 à Joseph de Saint-Pern.

L'auteur de la branche cadette, François de Derval, épousa d'abord, en 1625, Guillaume Boschier, dame de Couesbily, puis, vers 1638, Gillette de l'Étang, dame de la Ramée. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Louis-Claude de Derval, sieur de Couesbily, né du premier lit à Méneac en 1625, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Anne-Renée, mariée en 1715 à Georges-René de Talhouet, Sgr de Kéravéon ; 2° François de Derval, également né du premier lit, qui épousa en 1659 Jeanne de la Brousse, dame de la Haye-Eder, et qui continua la lignée ; 3° François-René de Derval, né du second lit en 1640, qui épousa Thérèse Troussier et dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle dans la famille de Trogoff. Jean-Louis de Derval, Sgr d'Espinefort, baptisé à la Roche-Bernard en 1664, fils de François et de Jeanne de la Brousse, fut reçu en 1694 conseiller au Parlement de Bretagne. Il laissa deux fils : 1° Jean-Claude de Derval d'Espinefort, baptisé à Rennes en 1691, conseiller au Parlement de Bretagne en 1714, décédé en 1770, qui continua la lignée ; 2° François-Joseph de Derval, Sgr de Kergoz. La descendance de ce dernier s'éteignit en la personne de son petit-fils, Joseph-Hyacinthe, né à Kergoz en 1765, admis en 1779 parmi les pages de la Grande Écurie, fait prisonnier lors de l'expédition de Quiberon et fusillé à Vannes le 15 thermidor an III. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que ce même Joseph-Hyacinthe de Derval avait faites en 1779 pour être admis à l'École militaire. Joseph-Claude de Derval, né à Vannes en 1756, fils de Jean-Claude, fut connu le premier sous le titre de comte de Derval. Il épousa Mlle de Becdelièvre et mourut à Rennes en 1829. Son fils unique, François-Laurent, comte de Derval, né à Vannes en 1780, marié en 1803 à Mlle du Bourblanc, décédé à Rennes en 1830, laissa quatre filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1° Adélaïde, mariée à Émile Michel de Monthuchon, décédée à Rennes en 1871 ; 2° Bonne, mariée à Louis Michel de Monthuchon, décédée à Rennes en 1887 ; 3° Louise, néé en 1813, décédée à Rennes en 1887 sans avoir été mariée ; 4° Olympe, née en 1820, mariée en 1845 au marquis de Cintré, décédée en 1850.

La famille de Derval avait fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, deux conseillers au Parlement de Bretagne, un page de la Grande Écurie en 1779, etc.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Réper-*

toire de biobibliographie bretonne de Kerviler. Le baron de Saint-Pern a donné dans les *Tableaux de la parenté de mes enfants* les derniers degrés de la filiation depuis le commencement du XVIIIe siècle.

Principales alliances : de Saint-Pern 1653, 1715, 1719, 1759, Hay, de Saint-Gilles 1684, de Talhouet de Kéravéon 1715, du Bot 1698, Bonnier 1732, de Sécillon de Kerfur, de Carné-Trécesson, le Chauff 1785, de Becdelièvre, du Bourblanc 1803, Michel de Monthuchon 1830, 1842, Huchet de Cintré 1840, de Visdelou 1723, Fleuriot de Langle 1764, de Bonafos 1803, de Larlan, de Bellouan, Fournier d'Allerac 1712, de Trogoff, du Breil de Rays, etc.

La seigneurie de Derval avait été le berceau d'une vieille famille à laquelle elle donna son nom. Cette famille portait pour armes : d'*argent à deux fasces de gueules*, ou *de gueules à deux fasces d'argent*. Sa branche principale s'éteignit avec Agnès de Derval, dame de Derval, mariée en 1275 à Olivier de Rougé. Des branches collatérales se perpétuèrent jusqu'à la fin du XIVe siècle.

La maison de Châteaugiron, dont la famille de Derval, éteinte de nos jours, était une branche naturelle, avait eu pour berceau une terre considérable de son nom, située au diocèse de Rennes. Elle portait pour armes : *de gueules à une bande de vair* quelquefois *chargée de trois coquilles d'argent*. Elle était connue depuis Anquetil dont le fils, Giron, sire de Châteaugiron, vivait au XIe siècle. Elle donna des évêques, des maréchaux de Bretagne, des grands-chambellans de la cour des Ducs, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 16 avril 1669, puis dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du Parlement du 20 août 1787 et s'éteignit avec l'abbé de Châteaugiron, décédé à Londres vers 1802.

DERVIEU de VAREY et de GOIFFIEU. Armes : d'*argent à un chevron de sable, le sommet enlacé d'un croissant de même, accompagné en pointe de trois étoiles d'azur mal ordonnées ; au chef de gueules*.

Le nom de Dervieu, assez répandu en Lyonnais, y était porté à l'époque où éclata la Révolution par deux familles nobles distinctes celle des Dervieu de Varey et de Goiffieu, qui donne lieu à la présente notice, et celle des Dervieu de Villieu dont il sera parlé plus bas.

M. de Jouvencel a donné la généalogie de ces deux familles dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789.

La famille Dervieu de Varey descendait de Jean Dervieu, juge au grenier à sel de Condrieu, greffier en la baronnie de Montagny, en Lyonnais, qui épousa vers 1625 Philiberte Sourd. Jean-Pierre Dervieu, fils de Jean, baptisé à Millery en 1630, acquit en 1654 la seigneurie

de Goiffieu, à Montagny, fut notaire à Lyon, puis contrôleur du domaine du Roi en la généralité de Lyon et mourut en 1704. Il se qualifiait avocat en Parlement, résidant à Lyon, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un croissant d'argent, entrelacé avec un chevron de gueules, accompagné en pointe de trois étoiles rangées d'argent ; au chef d'or*. Il laissait deux fils, François et Christophe, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, François Dervieu, Sgr du Villars, né à Lyon en 1668, riche marchand drapier, président en l'élection de Lyon, fut anobli par l'échevinage de cette ville qu'il exerça en 1706. Il mourut à Lyon en 1748. Son fils, Jean Dervieu, Sgr du Villars, né à Lyon en 1714, décédé dans la même ville en 1788, acquit, le 30 mars 1753, la baronnie de Varey, située dans le Bugey. Il avait épousé en 1743 Marie-Anne Poujol qui appartenait à une famille distinguée d'Amiens, encore existante. Il en eut deux fils : 1° Claude Dervieu, Sgr de la baronnie de Varey, né à Lyon en 1749, conseiller en la Cour des monnaies de cette ville, guillotiné en 1794, qui épousa en 1779 Mlle des Fours et qui continua la descendance ; 2° Barthélemy-Régis Dervieu du Villars, né en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1781, maréchal de camp en 1825, décédé à Millery en 1837, dont les trois fils moururent sans postérité. Barthélemy-Noé Dervieu, baron de Varey, fils de Claude, baptisé à Lyon en 1787, commandeur de Saint-Grégoire le Grand, décédé en 1859, laissa une fille, la marquise de Salvert-Bellenave, décédée en 1893, et deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. L'aîné de ceux-ci, Charles, baron de Varey, né en 1818, survécut à son fils, Jean, décédé en 1894, et mourut en 1903 sans laisser de postérité de son mariage, en 1857, avec Mlle de Champs de Saint-Léger. Le puîné, Paul de Varey, mourut à Paris en 1879 sans avoir été marié.

L'auteur de la branche cadette, Christophe Dervieu, Sgr de Goiffieu, né à Lyon en 1671, contrôleur général des finances, bois et domaines de Sa Majesté dans la généralité de Lyon, fut père de Charles Dervieu de Goiffieu, né en 1714, qui lui succéda dans sa charge et qui fut échevin de Lyon en 1757, grand-père de Christophe Dervieu de Goiffieu, né à Lyon en 1744, conseiller en la Cour des monnaies de cette ville, qui fut fusillé en 1794, et bisaïeul de Jean-Aimé Dervieu de Goiffieu, né en 1777, décédé à Goiffieu en 1856, qui ne laissa que deux filles, Mmes de Forcrand et Varenard de Billy.

Jean-Marie Dervieu de Varey, Sgr dudit lieu, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Belley et à celles tenues à Lyon. Barthélemy-Régis Dervieu du Villars et Christophe Dervieu de Goiffieu prirent également part à ces dernières assemblées.

La famille Dervieu de Varey et de Goiffieu a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : Desfrançois de l'Olm 1742, Compagnon de la Servette 1735, Jullien 1744, Poujol 1743, Denis de Trobriand 1791, Orset de la Tour 1828, de Moyria-Chatillon, Bona de Perex 1817, Dutour de Salvert 1844, de Champs de Saint-Léger 1857, de Grenaud de Montillet 1805, de Forcrand 1849, Varenard de Billy 1850, etc.

La famille Dervieu de Villieu portait pour armes : d'*azur à l'aigle d'argent, au chef du même chargé de trois mouchetures d'hermines de sable*. Elle était originaire de Rive-de-Gier, en Forez, où elle était connue dès le xve siècle. Pierre Dervieu fut consul de Rive-de-Gier en 1619. Son petit-fils, Pierre Dervieu, Sgr de Montmain, décédé à Lyon en 1694, fut pourvu en 1691 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Il fut père de Gabriel Dervieu, Sgr de Villieu, conseiller secrétaire au Parlement de Dombes, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Lyon en 1704, chevalier d'honneur en la Cour des monnaies de Lyon en 1706, décédé à Lyon en 1745, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui acquit en 1710 la baronnie de Loyes, et grand-père de Barthélemy-Denis Dervieu de Villieu, chevalier d'honneur à la Cour des monnaies de Lyon, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Lyon, qui fut admis en 1765 à l'assemblée de la noblesse de Bresse. Deux des fils de celui-ci, Pierre-Louis Dervieu de Villieu, baron de Loyes, et Jean-Nicolas Dervieu de Villieu, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Ils moururent l'un et l'autre sans postérité. Leur frère, Aimé-Bon Dervieu, baron de Villieu, épousa en l'an V Mlle Tircuy de Corcelles ; il en eut deux filles, la comtesse de Pacoret de Saint-Bon et Mme de Reydellet, et un fils, Joseph, baron de Villieu, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Berthier.

DESAINCTHORENT. Voyez : Saincthorent (de).

DESAINT de MARTHILLE.

Famille de haute bourgeoisie.

Jules-Dominique Desaint de Marthille, décédé à Nancy en 1880 à l'âge de 79 ans, était général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Il ne figure dans les Annuaires militaires du Second Empire que sous le nom de Desaint.

DESAIX. Voyez : Aix (des).

DESAULCES de FREYCINET et de SAULSES de la TOUR. Armes de

la branche de Freycinet (d'après le règlement d'armoiries du 21 août 1828) : d'*or à trois tiges de roses au naturel, soutenues d'un croissant de sable; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. — Couronne : *de Baron*. — La branche de la Tour, éteinte en 1869, portait : d'*azur à une tour d'or, maçonnée, donjonnée et porticée de sable, reposant sur une terrasse de sable*.

La famille Desaulces, ou de Saulses, est originaire du bourg de Bourdeaux-sur-Roubion, près de Crest, en Dauphiné. Elle était honorablement connue dès le xve siècle dans la bourgeoisie de sa région.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*. On trouvera ainsi des renseignements sur la branche de Freycinet dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1901.

La souche s'est partagée en plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction. Deux de ces branches, celle des sieurs de Freycinet, encore existante, et celle des sieurs de la Tour, éteinte en 1869, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

M. Villain donne la filiation de la branche de Freycinet depuis Jean de Saulces, notaire et procureur du Roi à Valence, qui acheta en 1623 la terre de Freycinet-sur-Mirmande, près de Loriol. René Desaulces de Freycinet, fils de Jean, épousa Marie Chamier, d'une famille qui a fourni une série de pasteurs protestants célèbres ; il mourut en 1699. Il fut père de Jacques Desaulces de Freycinet, capitaine châtelain de Mirmande, qui épousa en 1711 Isabeau Vallentin, fille d'un procureur fiscal à Loriol, grand-père de Pierre-Henri Desaulces de Freycinet, négociant en soies à Lyon, qui épousa en 1747 Éléonor Hortal, et bisaïeul de Louis Desaulces de Freycinet, né à Lyon en 1751, négociant à Montélimar, décédé à Freycinet en 1827, qui épousa en 1776 Antoinette-Catherine Armand, de Crest. Ce dernier laissa trois fils, Louis-Henri, Louis-Claude et Casimir-Frédéric de Freycinet, dont il va être parlé.

Louis-Henri Desaulces de Freycinet, né à Montélimar en 1777, eut dans la marine une brillante carrière, fut nommé gouverneur de l'île Bourbon en 1820, contre-amiral en 1822, gouverneur de la Guyane en 1827, puis gouverneur de la Martinique et, enfin, préfet maritime à Rochefort en 1834 ; il mourut dans cette ville en 1840. Il était commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il avait reçu le titre personnel de baron par lettres patentes du 21 août 1828 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1815 Mlle Bérard. Il en laissa deux fils : 1° Louis-René de Freycinet, né en 1819, contre-amiral en 1876, commandeur de la Légion d'honneur, qui mourut en 1877 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de la Boissière ; 2° Charles-Auguste de Freycinet, né en 1823,

contre-amiral en 1878, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1881, qui laissa deux fils de son mariage avec Mlle de la Boissière, sœur de sa belle-sœur. L'aîné de ces fils, Henri, baron de Freycinet, né à Rochefort en 1855, marié à Mlle Pinel, est capitaine de frégate en retraite et officier de la Légion d'honneur.

Louis-Claude Desaulces de Freycinet, né à Montélimar en 1779, capitaine de vaisseau en 1820, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité à Freycinet en 1842, fut un célèbre explorateur.

Le plus jeune des trois frères, Casimir Desaulces de Freycinet, né en 1786, fut directeur des contributions indirectes et mourut à Nègrepelisse en 1862. Il fut père de M. Charles-Louis de Freycinet, né à Foix en 1828, sénateur de la Seine, ministre de l'Intérieur, puis des Affaires étrangères, inspecteur général des mines, membre de l'Académie française, membre de l'Académie des sciences, qui de son mariage avec Mlle Bosc, de Bordeaux, n'a eu qu'une fille, Mlle Cécile de Freycinet. Une des sœurs de M. de Freycinet avait épousé M. Gustave de Selves, sénateur, préfet de la Seine.

M. Villain donne la filiation de la branche de la Tour depuis Isaac de Saulses de la Tour, qui épousa Louise Guigon, fille d'un pasteur, et dont le petit-fils, Antoine de Saulses de la Tour, greffier de justice à Bourdeaux, épousa, le 12 février 1592, Françoise Ladreyt de la Condamine. Cette branche demeura non noble. Elle s'éteignit avec Paul-Alexandre de Saulses de la Tour, né à Loriol en 1800, supérieur du petit séminaire de Valence, puis provincial du collège de Chabeuil, décédé en 1869.

Principales alliances : Ladreyt de la Condamine 1852, d'Athénol 1716, 1725, de Mazade, Chamier, de Barrès, Bret, Vallentin, Garnier de la Boissière 1851, d'Humières, de Raymond de Cahuzac, de James, de Selves, Pradines, Bosc, etc.

DESAVENELLE de GRANDMAISON. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1821) : d'*azur à six losanges d'or*, 3, 2, 1.

La famille Desavenelle de Grandmaison appartient à la noblesse de robe parisienne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Millin de Grandmaison dont le chef porte également le titre de baron de Grandmaison.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Pierre, ou Philippe, Desavenelle, ou des Avenelles, avocat au Parlement, qui se rendit célèbre en dénonçant le conjuration d'Amboise, en 1560.

Thérèse Desavenelle épousa en 1727 Jean de Dieu-Charles Dehaussy, sieur de Maigremont, maieur de Péronne en 1756.

Jean-Baptiste-Louis Desavenelle de Grandmaison, Sgr de Grandmaison, demeurant rue du Sentier, fut pourvu, le 19 octobre 1775, de la charge anoblissante de conseiller du Roi maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Paris; il conserva cette charge jusqu'en 1789. Il avait épousé Anne Secaner. Leur fils, Jean-Baptiste-Augustin Desavenelle de Grandmaison, né à Paris en 1785, lieutenant colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, marié en 1827 à Mlle Delavault, décédé en 1837, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 15 juin 1824 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jean-Baptiste-Fernand Desavenelle, baron de Grandmaison, qui a épousé à Paris, en 1864, une fille du colonel de Sentuary, et grand-père de Jean-Henri-Max Desavenelle de Grandmaison, né en 1869, officier d'infanterie.

Principales alliances : Trippier de la Grange 1861, de Beaurepaire-Louvagny 1890, etc.

DESAZARS de MONTGAILLARD. Armes anciennes : d'*azur à une croix d'or, cantonnée de quatre dés d'argent portant chacun le point* I *de sable.* — Devise : *Moderata durant.* — Armes concédées en 1810 : *Coupé : au* 1 *parti d'azur à un rocher d'argent et de gueules à une toque de sable, retroussée d'hermines,* qui est des barons présidents de Cours impériales ; *au* II *d'or au vaisseau maté et gréé de sable, voguant à dextre sur une mer agitée de sinople.* — Couronne : *de Baron.*

La famille Desazars, anoblie par le capitoulat en 1753, appartient à l'aristocratie toulousaine.

Elle est originaire de la Lorraine d'où elle vint se fixer à Foix au commencement du XVIIe siècle. Elle est, paraît-il, une branche, longtemps ruinée et tombée en dérogeance, d'une famille des Hazards qui a appartenu à la noblesse de Lorraine.

M. Villain a donné dans sa *France moderne* une généalogie de la famille Desazars. On trouvera aussi des renseignements sur cette famille dans le *Nobiliaire de Lorraine* de dom Pelletier et dans un ouvrage de MM. de Bouteiller et de Braux intitulé : *La famille de Jeanne d'Arc.*

MM. de Bouteiller et de Braux donnent la filiation depuis un Colin des Hazards qui était neveu d'Hugues des Hazards, évêque de Toul, décédé en 1487, et qui aurait épousé vers 1520 Jeanne du Lys, fille de Didier du Lys, gendarme de la compagnie du duc de Guise, décédé en 1557, et arrière-petite-fille de Jean du Lys, frère de Jeanne d'Arc. Milo des Hazards, petit-fils de Colin, fut anobli, le 10 décembre

1571, par lettres de Pierre du Chastelet, évêque de Toul. Il épousa Catherine du Pasquier, dame de Chaudenay, fille d'un échevin de Toul, et mourut dans un âge avancé, le 27 décembre 1621, laissant trois fils, Regnault, Gérard et Hugo. Dom Pelletier se contente de mentionner les deux aînés de ces trois frères et ne dit pas s'ils laissèrent postérité. Leur frère, Hugo, épousa sa parente Madeleine des Hazards, qui se remaria à Didier Collin. Son petit-fils, Didier des Hazards demeurait à Frouard en 1654 et 1664. Ayant été inquiété dans sa noblesse par Antoine Pichon, commis à la recherche des faux nobles, il déclara qu'il n'avait jamais pris la qualité de noble ni celle d'écuyer, mais qu'il aurait pu le faire, son bisaïeul ayant été anobli en 1571 par l'évêque de Toul. Sa descendance s'éteignit avec Catherine des Hazards qui épousa Charles-Hyacinthe Piat de Braux, décédé en 1748.

Regnault des Hazards, fils aîné de Milo, vint se fixer dans le comté de Foix. Il acquit la terre de Peyre-Thomas, située dans la paroisse de Beaucru, par acte du 19 juillet 1630 dans lequel il est qualifié gentilhomme lorrain et noble de la ville de Toul, en Lorraine. Il épousa, par contrat du 23 novembre 1635, dans lequel il est qualifié noble, Anne de Sabenac, veuve de Jean Doumenge, de la ville de Foix, fille de feu Jean Sabenac, capitaine, et sœur de Bernard Sabenac, marchand à Foix. Il mourut à Foix le 20 mars 1641. Son fils, Jacques Desazards, vint se fixer à Toulouse où il exerça le négoce, épousa, le 22 octobre 1676, Jeanne de Cordé, fille de Bernard Cordé, marchand, et fit son testament le 27 novembre 1684. Il fut père de Géraud Desazars, marchand de Toulouse, qui épousa, le 9 juillet 1711, Bertrande de Terrenq et qui fit son testament le 12 juin 1743. Le fils de celui-ci, Jean-François Desazars, né en 1712, était premier consul de la Bourse de Toulouse quand il fut anobli par le capitoulat de cette ville, en 1753. M. de Lourde, marquis de Montgaillard, lui fit donation, le 9 août 1771, de la terre et seigneurie de Montgaillard, située dans la sénéchaussée de Limoux, avec tous les fiefs, droits utiles et honorifiques qui y étaient attachés. Jean-François Desazars avait épousé, le 13 juillet 1751, Jeanne de Peytieu. Il mourut en 1790. Son fils, Guillaume-Jean-François Desazars de Montgaillard, né en 1754, était avocat au Parlement de Toulouse quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il devint dans la suite premier président à la Cour de Toulouse, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 octobre 1810 et mourut en 1831. Il laissa trois fils : 1° Jean-Prosper, baron Desazars de Montgaillard, né en 1796, décédé en 1863, qui ne laissa que deux filles, la marquise de Virville et la marquise de Campaigno ; 2° Jacques-Léon Desazars

de Montgaillard, né en 1800, décédé en 1869, qui après la mort de son frère fut confirmé, par décret impérial du 20 janvier 1864, dans la possession héréditaire du titre de baron et dont la descendance subsiste ; 3° Clément-Eugène Desazars de Montgaillard, né à Toulouse en 1804, marié à Bagnères-de-Bigorre en 1841 à Mlle de Lugo, décédé en 1879, dont la descendance subsiste également. Louis, baron Desazars de Montgaillard, né en 1837, fils de Charles-Léon, a été père de Guy, né en 1873, qui porte le titre de marquis Desazars de Montgaillard.

Principales alliances : Davy de Virville 1866, de Patras de Campaigno 1870, 1894, de Raynal 1869, de Laparre de Saint-Sernin, de Brémond d'Ars 1868, de Goullard d'Arsay vers 1890, etc.

DESBASSYNS de RICHEMONT (Panon-). Voyez : PANON-DESBASSYNS DE RICHEMONT.

DESBIEZ de SAINT-JUAN. Armes (d'après la *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté* de Suchaux) : *de gueules à trois étoiles d'or, 2 et 1, et à la bande ondée d'argent en pointe.* — Timbre : *une étoile d'or au milieu de demi-vols d'argent.*

La famille DESBIEZ DE SAINT-JUAN appartient à la noblesse de Franche-Comté.

Elle occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie des environs d'Ornans.

Un de ses membres, N... Desbiez, avocat du Roi au bailliage d'Ornans, eut son son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un rocher d'or, mouvant du flanc dextre et duquel sort un ruisseau d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or, posées 2 et 1.*

La famille Desbiez tire sa noblesse de la charge d'avocat général au Parlement de Besançon dont fut pourvu, en 1729, Étienne-Ignace Desbiez, Sgr de Saint-Jean-d'Adam, ou Saint-Juan, au bailliage de Baume. Ce magistrat était encore en charge en 1764.

D'après les ouvrages de Suchaux et de M. de Lurion, Claude-Alexis Desbiez de Saint-Juan reçut le titre de baron par lettres de 1786.

M. Desbiez était en 1789 commandant du Fort-Saint-André.

La famille Desbiez de Saint-Juan subsiste.

Elle a fourni des magistrats, des officiers, un chevalier de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Mareschal de Longeville, le Bas de Bouclans, de Jouffroy d'Abbans vers 1865, Gillet de Chalonge, etc.

DESBOIS de BOISMARQUÉ. Voyez : Bois de Boismarqué (des).

DESBORDES (**Borgnis-**). Voyez : Borgnis-Desbordes.

DESBORDES de JANSAC, Voyez : Bordes de Jansac (des).

DESBORIES de FROIDEFOND. Armes : *coupé : au 1 de gueules à deux ancres d'or adossées ; au 2 de sinople à une sirène tenant de la main droite un miroir et de la main gauche un peigne.*

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire du Limousin, passée plus tard en Périgord, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac.

DESBOSC, ou des BOSCS. Armes portées par les représentants actuels : d'*or à deux peupliers de sinople terrassés de sable, au chef d'azur.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — On trouve que la famille Desbocs a aussi porté les armes suivantes : *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux roses de... et en pointe d'un lion de...* — Aliàs : d'*or à un bois de sinople de trois chênes sur une terrasse de même.* — Aliàs : d'*or à trois chênes de sinople*, 2 *et* 1 ; *parti de gueules à trois casques d'argent.* — Aliàs : d'*or à trois chênes arrachés de sinople, rangés en pal ; parti de gueules à deux clés adossées et passées en sautoir.*

Ancienne famille du Vivarais dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne.* On trouvera aussi beaucoup de renseignements sur les Desbosc dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux.

La famille Desbosc, ou des Boscs paraît avoir eu pour berceau le village des Boscs, situé dans la paroisse de Monteils, où elle possédait un fief dès le xve siècle. Noble Pierre-André des Boscs rendit hommage pour ce fief en 1447 au seigneur de Retourtour.

La famille des Boscs était représentée au commencement du xvie siècle par deux frères, Bernard et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre des Boscs, chef de la branche aînée et petit-fils de Bernard, fut un des compagnons d'armes du roi Henri IV qui, en récompense de ses bons et loyaux services, lui accorda, vers 1600, des lettres d'anoblissement. Il épousa, en novembre 1589, Marie de Chambaud, se rendit acquéreur, en 1609, du vieux château de Solignac, ruiné pendant les guerres de religion, et de la terre et seigneurie qui en dépendait et prit dès lors le titre de baron de Solignac. Sa descendance s'éteignit avec ses deux petits-fils : 1° Henri des Boscs, baron de Solignac, gentilhomme de la chambre du Roi, qui épousa, le

26 mai 1667, Laurence de Clermont-Montoison et dont la fille, héritière du château de Solignac, épousa en 1688 François de Beaumont, marquis de Brison ; 2° Scipion des Boscs, Sgr de Saint-Geneys, qui épousa en 1682 Madeleine de Vocance et dont la fille, Isabeau, épousa en 1699 Ignace du Pont de Vallon. La famille de Beaumont-Brison vendit en 1783 le château de Solignac à Louis-Charles de Fay-Solignac, descendant de ses anciens seigneurs.

La branche cadette, seule subsistante, demeura non noble et s'adonna longtemps au notariat. Elle avait pour chef au XVIIIe siècle Jacques des Boscs, Sgr de Caret et d'Oriol, avocat en Parlement, marié en 1743 à Marie-Anne Chambon. Jacques des Boscs, ou Desbosc, fils du précédent, marié en 1784 à Marie-Anne-Thérèse Charre de la Valette et décédé en 1832, fut longtemps juge de paix à Saint-Félicien. Il fut père de Jacques-Auguste Desbosc, décédé en 1874. Celui-ci laissa deux fils : 1° Jacques-Clément Desbosc, juge de paix à Saint-Félicien, décédé à Lyon en 1874, qui de son mariage, en 1848, avec Mlle de l'Hermuzière a eu un fils, né en 1853, notaire à Privas ; 2° Jacques-Alphée des Boscs, décédé en 1902. Ce dernier se rendit acquéreur du château de Borne, en Velay, où il vint fixer sa résidence. Il épousa Mlle Michel, du Puy, et en laissa deux fils dont l'aîné, Joseph, né en 1863, marié à Mlle Barny de Romanet, est aujourd'hui connu sous le titre de comte des Boscs.

Principales alliances : de Chambaud 1589, de Clermont-Montoison 1667, de Beaumont-Brison 1688, Charre de la Valette 1784, Courtial de Dornas, de l'Hermuzière 1848, Barny de Romanet, etc.

DESBROCHERS des LOGES. Voyez : BROCHERS DES LOGES (DES).

DESCANTONS de MONTBLANC d'INGELMUNSTER de PLOTHO. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 30 juin 1841) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à une fleur de lys de gueules, liée d'or*, qui est Descantons de Montblanc ; *aux* 2 *et* 3 *de gueules à un roi maure de carnation sans bras* (aliàs *les mains liées derrière le dos*), *couronné d'or, vêtu d'une tunique de sinople, avec boutons, agrafes et ceinturons d'or, la jupe rayée du même*, qui est de Plotho ; *sur le tout d'azur à une tête de cerf contournée au naturel, arrachée de gueules*, qui est d'Ingelmunster. — Couronne *ducale*. — Supports : *deux lions d'or, la tête contournée, couronnés d'une couronne ducale, lampassés et armés de gueules.*

La famille DESCANTONS DE MONTBLANC, aujourd'hui naturalisée en Belgique, est d'origine française.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres et confirmations de Titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend.

Jean-Baptiste Descantons, demeurait sous Louis XVI rue du Pont-aux-Choux, à Paris. Il se qualifia écuyer dans l'acte de baptême de son fils. Il avait épousé vers 1780 Marie-Agathe de Fromont. Leur fils, Charles-Albéric-Clément Descantons, puis Descantons de Montblanc, né à Paris le 10 mai 1785, fut institué héritier universel, par testament du 8 mai 1825, de Charles-Joseph-Louis-Ghislain de Plotho, baron d'Ingelmunster, puis, par testament du 28 août 1827, du baron Ferdinand-Maximilien-Ghislain de Plotho, frère du baron Charles-Joseph-Louis Ghislain et avec lui dernier représentant de la branche belge de l'ancienne famille de Plotho. Il fut autorisé, le 6 décembre 1839, par diplôme du roi des Belges, à relever le titre de baron d'Ingelmunster et les armes de la famille de Plotho. Il reçut, enfin, le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 30 juin 1841 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut en 1861. Il avait épousé vers 1830 Virginie-Louise de Roques de Montgaillard, décédée à Paris en 1889. Il en laissa deux filles, Mme de Rolland du Roscoat, décédée en 1897, et Mme Genet de Châtenay. Il eut aussi trois fils qui adoptèrent la nationalité belge : 1° Charles-Camille, comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster, né à Paris en 1833, décédé sans alliance en 1894 ; 2° Albéric, comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster, député, puis sénateur de Belgique; 3° Ernest-Ghislain Descantons de Montblanc, né en 1838 au château d'Ingelmunster, dans les Flandres, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage, en 1885, avec Marguerite-Ghislaine de Benghem.

La maison de Plotho était originaire de Saxe. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des des Bois. Elle avait pour premier auteur connu Gebhard de Plotho qui se distingua dans la guerre contre les Turcs, en 1434. Deux des fils de ce gentilhomme, autre Gebhard et Jean de Plotho, furent les auteurs de deux grandes branches qui se partagèrent en un certain nombre de rameaux. Un représentant de la branche cadette, très noble, haut et puissant seigneur Wolfgang de Plotho, Sgr d'Ingelmunster, près de Courtray, dans les Flandres, marié en 1623 à Suzanne de Bodenhausen, reçut le 13 septembre 1643, par diplôme de l'empereur Frédéric III, concession du titre de baron du Saint-Empire transmissible à ses enfants des deux sexes. La famille de Plotho a fourni plusieurs officiers généraux. Elle a contracté de brillantes alliances.

DESCHAMPS, DESCHAMPS de SAINT-AMAND, DESCHAMPS-DESTOURNELLES et CHAMIER. Armes : d'*azur à un lion d'argent tenant une épée du même garnie d'or.* — Devise : *Fortis, generosus*

et fidelis. — La branche anglaise, substituée au nom de Chamier, timbre ses armes d'une couronne de marquis et porte pour cimier *un bras tenant un parchemin.* — Devise : *Aperto vivere voto* [1].

La famille DESCHAMPS a eu pour berceau le Périgord. Elle n'est plus représentée que par une branche fixée en Angleterre qui a adopté le nom de CHAMIER.

On trouvera quelques renseignements sur les Deschamps dans la *France protestante* de Haag.

D'après la tradition la famille Deschamps aurait pour auteur un François Deschamps qui dans un combat aurait sauvé la vie du roi Henri IV et qui, en récompense de ce service, aurait été anobli par lettres de ce prince. Cette tradition ne s'appuie sur aucune preuve. La famille Deschamps n'a jamais été considérée comme noble. Elle ne figure au nombre ni de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Gabriel Deschamps, marchand, qui eut son blason *: de sable à un sautoir d'or* enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Bergerac).

La famille Deschamps professait sous Louis XIV la religion réformée. Son chef, Jacques Deschamps, alla se réfugier en Allemagne lors de la révocation de l'édit de Nantes et fut pasteur à Bützow. Il laissa plusieurs fils. Deux de ceux-ci, Gabriel et Jean Deschamps, furent les auteurs des deux branches. Un troisième, Antoine, fut lieutenant général des armées du royaume de Pologne.

L'auteur de la première branche, Gabriel Deschamps, né à Bützow, revint à Bergerac et abjura le protestantisme en 1727. Cette abjuration ne paraît p.s avoir été très sincère, car on trouve qu'en 1731 il fut emprisonné pour avoir été mêlé à des troubles dans l'église catholique de Bergerac. Gabriel Deschamps fut plus tard receveur général des octrois de Rouen. Il avait épousé Marie Eyma. Il en eut trois fils : 1° Jacques Deschamps de Saint-Amand, directeur des domaines à Bourges, qui continua la descendance ; 2° Charles-Jean-Baptiste Deschamps de Tréfontaines, qui fut guillotiné en 1794 ; 3° Charles Deschamps-Destournelles, né à Rouen en 1746. Ce dernier était sous Louis XVI directeur de l'enregistrement à Paris. Il embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut membre de la commune insurrectionnelle du 10 août, puis président du Conseil général de la Seine en mai 1793, remplaça au mois de juin suivant Clavière

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte d'Arlot de Saint-Saud.

au département des contributions publiques, fut incarcéré dans les derniers temps de la Terreur et mourut peu de temps après avoir été remis en liberté des suites du poison qu'il avait pris pendant sa captivité. Jacques Deschamps de Saint-Amand laissa deux fils, Émile Deschamps, né à Bourges en 1791, décédé en 1873, et Antony Deschamps, né à Paris en 1800, décédé en 1869, qui furent l'un et l'autre des poètes distingués.

L'auteur de la seconde branche, Jean Deschamps, auteur de divers ouvrages philosophiques et théologiques, alla se fixer en Angleterre et y épousa en 1753 Judith Chamier dont il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, John-Ezéchiel Deschamps, membre du Conseil de la présidence des Indes, marié à Madras à Grace Burnaby, fille d'un amiral, prit en 1780 le nom de Chamier pour se conformer aux derniers désirs de son oncle, Antoine Chamier, dont il était légataire universel. Il laissa une nombreuse postérité. Un de ses fils, Henri Chamier, né en 1795, membre du Conseil de la présidence des Indes, décédé en 1867, a été père d'Archibald Chamier, né en 1833, major général. Cette branche de la famille Deschamps, substituée au nom de Chamier, compte encore en Angleterre de nombreux représentants.

DESCHAMPS. Armes : *parti : au 1 d'or à un pin de sinople, terrassé du même, le fût chargé d'une équerre de sable, surchargée d'un compas ouvert d'argent; au 2 d'azur à une ancre d'or accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 et 1 ; à la champagne d'azur brochant sur le parti, chargée du signe des chevaliers de la Réunion.*

Claude Deschamps, né en 1765 à Vertus, en Champagne, inspecteur général des ponts et chaussées en 1823, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Bordeaux en 1843, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 19 juin 1813. Son nom a été donné à un des principaux quais de Bordeaux. Il avait épousé Mlle Declèves de Sauville. Il en laissa un fils, qui fut ingénieur en chef des ponts et chaussées, et une fille qui épousa Jean-Baptiste Billaudel, né à Rethel en 1793, député de la Gironde sous Louis-Philippe et en 1848.

DESCHAMPS de COURGY et DESCHAMPS. Voyez : Champs de Courgy (des) et Deschamps.

DESCHAMPS de MOREL (Lambert-). Voyez : Lambert-Deschamps de Morel.

DESCHAMPS de la VILLENEUVE et de BRÈCHE. Voyez : Champs de la Villeneuve et de Brèche (des).

DESCHAMPS de VERNEIX. Voyez : Champs de Bisseret, de la Vareinne, de Savigny et de Verneix (des).

DESCHAMPS du MÉRY. Voyez : Champs du Méry de Guitterie (des).

DESCHAMPS de BOISHÉBERT. Voyez : Champs de Boishébert (des).

DESCHAMPS-LARIVIÈRE, ou de la RIVIÈRE.

Famille bourgeoise.

Messieurs Deschamps, l'un juge de paix à Vibraye, l'autre juge au tribunal civil de Laval, demandèrent vainement, le 30 décembre 1859, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de la Rivière sous lequel ils étaient connus, que leur père avait déjà porté et qui appartenait à la famille de leur mère. Frédéric-Joseph Deschamps, né à Vendôme en 1819, juge au tribunal civil du Mans, demanda le 29 décembre 1868, pour lui et pour son fils mineur, Henri-Frédéric-Antonin, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de la Rivière sous lequel il avait toujours été connu et que ses frères et sœurs portaient dans leurs actes de l'état civil. Il fut autorisé, par décret du 16 octobre 1871, à s'appeler : Deschamps-Larivière (*sic*).

DESCHAMPS de PAS. Armes : d'*azur à un chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules et accompagné de trois quintefeuilles d'or.*

La famille Deschamps de Pas, originaire d'Aire-sur-la-Lys, en Artois, fixée à Saint-Omer au cours du xviie siècle, est une des plus anciennement et des plus honorablement connues de sa région.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie très complète dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905.

Le nom primitif de la famille Deschamps était celui de Descamps. Baudrain Descamps, auquel le travail du vicomte Révérend fait remonter la filiation, était officier du Roi au château d'Aire et avait épousé en 1518 Françoise Braure. Son petit-fils, Jean-François Descamps, né à Aire en 1552, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de cette ville, fit son testament le 16 septembre 1622 ; par cet acte il fonda la maison hospitalière des Dévotaires, encore existante, dans laquelle sont recueillies et entretenues douze femmes âgées de condition moyenne. Jacques Descamps, frère de cet ecclésiastique, fut avocat et greffier principal de la ville d'Aire et épousa en 1582 Marie-Marguerite de la Flie. Son arrière-petit-fils, Jean-François Deschamps, sieur de Lescade, né à Estaires en 1644, avocat au Conseil d'Artois, épousa à Saint-Omer, le 13 mai 1680, Marie-Marguerite Manessier,

fille d'un échevin de cette ville et héritière du fief de Pas, situé dans la paroisse de Pihem, près de Lumbres, et tenu du vicomte de Fruges et d'Acquin, Sgr de Pihem. Jean-François Deschamps se fixa à Saint-Omer à la suite de ce mariage et fut nommé échevin de cette ville. Il fut père de Charles-François Deschamps, sieur de Lescade, dans la banlieue d'Aire, et de Pas, né en 1682, échevin d'Aire, puis de Saint-Omer, qui épousa à Saint-Venant, en 1711, Marie-Albertine Guérin, et grand-père de Louis-Auguste Deschamps de Pas, né à Aire en 1731, échevin de Saint-Omer, conseiller au bailliage de Saint-Omer, puis juge au tribunal de cette ville, décédé en 1814, qui épousa en 1763 Marie-Rosalie Dubois et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

Jean-François Deschamps, sieur de Lescadre (*sic*), avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Omer) : *de gueules à un sautoir d'or chargé de cinq billettes d'azur.*

La famille Deschamps de Pas a fourni des échevins d'Aire, de Dunkerque et de Saint-Omer, des députés aux Etats d'Artois, un directeur de la maison des Bleuets de Saint-Omer, décédé en 1733, des officiers, des artistes, un ingénieur distingué (Louis-Joseph Deschamps de Pas, né en 1816, membre correspondant de l'Institut, décédé à Saint-Omer en 1890), des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Brigode 1651, de la Derrière, de Monchaux, Manessier de Pas 1680, du Bois de Hoves 1710, Chamonin 1811, Macquart de Terline 1852, Pagart d'Hermansart 1890, Mousseron de la Chaussée 1890, etc.

DESCHAMPS.

Famille de haute bourgeoisie, très anciennement connue à Bressuire, dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

René-Charles Deschamps, né en 1730, fils d'un procureur fiscal de la baronnie de Bressuire, fut pendant plus de 30 ans maire de Bressuire ; il fut plus tard président du tribunal civil de la même ville et mourut en 1805. Il avait épousé en 1756 Renée-Geneviève Delavau dont il eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Pierre-François Deschamps, né vers 1770, décédé en 1828, fut colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

Principales alliances : Delavau 1756, Richard de Solilhac 1812, Lecler de la Fichardière 1800, Godet de la Riboullerie 1859, de Kersauson 1849, etc.

DESCHAMPS. Armes : *parti : au 1 d'azur à un portique ouvert à deux colonnes d'or, au fronton chargé d'un N de sable, et accompagné en cœur d'un lévrier assis d'argent ; au 2 d'or à l'épée en pal sommée d'un casque de profil, le tout de sable ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires brochant sur le parti.*

Pierre Deschamps, né à Châlons en 1773, retraité colonel de cavalerie en 1832, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Châlons en 1844, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 août 1812. Son fils, Léon-Antoine Deschamps, né en 1816, était sous Napoléon III officier de gendarmerie des chasses impériales.

DESCHAMPS du MANOIR. Armes (d'après l'*Armorial des prélats français au XIX*e *siècle* du comte de Saint-Saud) : d'*azur à trois roches d'argent chargées de trois mouchetures d'hermines mal ordonnées de sable.*

La famille Deschamps du Manoir, originaire de Granville, en Basse-Normandie, y est très anciennement et très honorablement connue. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. Elle ne figure au nombre ni de celles qui ont été maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Elle ne doit pas être confondue avec la famille le Pelley du Manoir qui est également originaire de Granville.

Pierre Deschamps du Manoir épousa en 1585 Louise Salmon qui appartenait à une vieille famille de Granville et dont la sœur aînée, Guilhelmine, avait épousé en 1580 Pierre de Lalung, auteur de la famille de Lalun actuellement existante. Jean-Baptiste Deschamps des Demaines épousa en 1746 Marie-Thérèse Hugon de Grandjardin. Prosper Deschamps du Manoir épousa vers 1840 Mlle le Vicaire-Cambernon. Il en eut, entre autres enfants, une fille, Thérèse-Marie, qui épousa en 1866 son cousin germain, Emile de Lalun.

Joseph Deschamps du Manoir, né à Granville le 28 décembre 1828, chanoine titulaire de Coutances, camérier d'honneur en 1870, nommé en 1887 prélat de S. S., décédé à Naples en août 1906, a écrit plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire de Granville.

DESCHATEAUX de CHAMPREL (Neveu-). Voyez : Neveu des Chateaux (ou Deschateaux) de Champrel.

DESCHÊNES (Thomas-). Voyez : Thomas-Deschênes, ou des Chênes.

DESCLAUX de LACOSTE. Armes : d'*or à une bisse de gueules, con-*

tournée et posée en pal. — Un règlement d'armoiries de 1759 attribua les armes suivantes à la branche de Latané, aujourd'hui éteinte : d'*argent à un serpent d'azur posé en pal.*

La famille DESCLAUX, originaire de Tonneins, en Agenais, vint au cours du XVII[e] siècle se fixer à Bordeaux où elle s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Guillaume des Claux, courtier royal de la ville de Bordeaux, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : de *gueules à une bande d'argent chargée de trois arbres de sinople et accompagnée de deux étoiles d'or, une en chef, l'autre en pointe.* Elle reçut en 1729 des lettres de bourgeoisie bordelaise.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller.

La souche se partagea en trois branches principales qui se distinguèrent par les surnoms terriens de Latané, de Lataponne et de Lacoste.

La branche des DESCLAUX DE LATANÉ est aujourd'hui éteinte. Un de ses représentants, Pierre Desclaux, fut pourvu, le 28 août 1739, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, contrôleur en la chancellerie près la Cour des aides de Bordeaux. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* qu'il obtint, le 15 septembre 1759, le règlement de ses armoiries. Jean-Paul Desclaux-Latané prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La branche des DESCLAUX DE LATAPONNE, demeurée non noble, s'est éteinte dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

La branche des DESCLAUX DE LACOSTE est également demeurée non noble. Elle était représentée de nos jours par Jean-Léonce Desclaux de la Coste, né en 1832, notaire à Bordeaux, marié à M[lle] Martineau.

La famille Desclaux a fourni un lieutenant de la grande louveterie, des consuls et des jurats de Tonneins, des médecins, des notaires, des courtiers royaux, etc.

Principales alliances : de Gascq 1722, Lafon de Ladébat 1765, Raibaud-l'Ange 1846, Pohls 1786, de Bellegarde 1799, de Belot, de Vernejoul 1820, Bouin 1876, de Bethmann, etc.

On trouve qu'un Étienne Desclaux, marchand, fut nommé en 1740 capitoul de Toulouse. Un M. Desclaux était en 1790 second président des trésoriers généraux de France au bureau des finances de Toulouse.

DESCLAUX de LESCAR de CROUSEILHES de SAINT-DOS. Armes :

d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même*, qui est de Lescar.

La famille Desclaux de Lescar appartient à la noblesse béarnaise.

On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin à l'article Claux (des).

Ce travail en fait remonter la filiation au 24 mai 1698, date à laquelle fut signé devant notaire à Bellocq le contrat de mariage de demoiselle Marie de Lescar-Abbadie et de maître Jean des Claux-Lassalle, fils de maître Pierre des Claux-Lassalle, du lieu de Bellocq. La bénédiction nuptiale ne fut donnée aux deux jeunes gens que le 2 mars de l'année suivante. Jean Lassalle-Desclaux, bourgeois de Belloc, et demoiselle Marie de Lescar, son épouse, sont ainsi désignés, en 1746, dans le contrat de mariage de leur second fils, Jean-Jacques. Ils eurent, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre, docteur en médecine, qui fut père d'un fils, Jean des Claux-Lassalle ; 2° Jean-Jacques, né à Bellocq le 27 janvier 1702, dont il va être parlé ; 3° Mathieu, qui eut deux filles. Le second de ces fils, le sieur Jean-Jacques de la Salle de Bellocq, bourgeois de Pau, épousa, par contrat de janvier 1746 dans lequel il est ainsi désigné, Marie de Lasserre, fille de Paul Lasserre, marchand bourgeois de Pau. Il se qualifie Jean-Jacques Lassalle, du lieu de Bellocq, marchand drapier à Pau, dans plusieurs actes postérieurs à son mariage. Le sieur Jean-Jacques de Lassalle, marchand de Pau, fut inhumé le 3 janvier 1756. Il laissait trois fils. L'aîné de ceux-ci, Paul des Claux de Lescar, né à Pau en 1747, fut admis en 1769 parmi les mousquetaires du Roi. Il fut admis en 1773 aux États du Béarn comme seigneur de Lescar de Bellocq. Il avait recueilli vraisemblablement cette seigneurie par héritage de la famille de Lescar à laquelle appartenait sa grand'mère paternelle ; il ne semble pas qu'il ait laissé de postérité. Pierre Lassalle, sieur Desclaux de Lescar, né en 1748, second fils de Jean-Jacques, fut pourvu en 1779 de la charge de conseiller au Parlement de Navarre qu'il exerçait encore à l'époque de la Révolution. Il épousa Mlle de Péfaur, abbesse laïque de Puyo, dont la grand'mère, Mme de Treslay, descendait par sa mère de la famille de Béarn de Saint-Dos. Il eut de cette union deux fils qui furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, Paul-Louis-Alfred Desclaux de Lescar, né à Puyoo le 5 novembre 1815, marié à Mlle Mangeon, et son fils, Henri-Louis, né au même lieu le 25 février 1846, marié dans la suite, en 1873, à Mlle Gros de Grun, furent autorisés, par décret du 12 novembre 1862, à joindre à leur nom celui de : de Crouseilhes-Saint-Dos. Henri-Emile, fils d'Henri-Louis, a épousé à Paris en 1907 Mlle Espinchard.

L'auteur de la branche cadette épousa Mlle de Belloc, fille aînée et héritière du baron de Lespourcy, ancien conseiller au Parlement de Navarre. Son fils, Henri Desclaux de Lescar, marié à Valentine de Vidart, en eut deux filles, Mme d'Oyhénart de Tartas et Mme d'Arthez-Lassalle, et un fils, Pierre, propriétaire du château de Lespourcy, qui a eu des enfants de son mariage avec Mlle de Saint-Laurent.

La famille de Lescar, dont la famille Desclaux de Lassalle a relevé le nom, était originaire de Bellocq. Deux de ses représentants, Pierre de Lescar, cavalier au régiment de Gassion en 1638, lieutenant-colonel du régiment de Monclar-cavalerie en 1652, et son frère, Menaud de Lescar, obtinrent en 1663 du roi Louis XIV des lettres qui les anoblissaient eux et leurs biens situés à Bellocq. Menaud de Lescar dénombra, le 25 août 1679, sa maison noble de Lescar, située à Bellocq. Daniel, Sgr de Lescar de Bellocq, fut admis en 1724 aux États du Béarn. Quelques années plus tard il se qualifiait abbé laïque de Bellocq[1].

Le nom de Desclaux est très répandu en Béarn et en Gascogne. La famille Desclaux de Lescar, dont il vient d'être parlé, ne doit pas être confondue avec une famille Desclaux de Mesplés, aujourd'hui éteinte, qui a occupé au XVIIIe siècle un rang distingué dans la noblesse béarnaise. Cette famille portait pour armes : *tiercé en fasce : au 1 d'azur à l'étoile d'or ; au 2 d'or à la fasce de gueules ; au 3 de sinople à une cane au naturel nageant sur une rivière d'argent*, qui est de Desclaux ; *parti d'or à trois tourteaux de gueules chargés chacun d'un croissant d'argent*, qui est de Mesplés. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Armorial de Béarn* de MM. de Dufau de Maluquer et de Jaurgain, dans *la Société béarnaise au XVIIIe siècle* et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, au mot Esclaux (d'). La famille Desclaux de Mesplés avait eu pour berceau la petite ville de Mugron, aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Landes. Elle devait son élévation à Jacques Desclaux, né dans une condition modeste, qui fut évêque de Dax de 1646 à 1658. Le neveu de ce prélat, Sauvat Desclaux, conseiller en la Cour présidiale de Dax, fut père de Dominique Desclaux qui épousa, par contrat du 30 janvier 1655, Louise de Mesplés, fille d'un conseiller au Parlement de Navarre et héritière d'une branche de la famille de Mesplés. Dominique Desclaux s'engagea par contrat de mariage à prendre le nom et les armes de Mesplés ; il devint dans la suite seigneur et baron de Doumy, conseiller, puis pré-

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Jaurgain.

sident au Parlement de Navarre, entra dans les ordres après la mort de sa femme et fut évêque de Lescar de 1681 à 1719. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Paul-Joseph Desclaux de Mesplés, marié en 1685 à Jeanne de Gassion, décédé en 1740, fut nommé en 1683 avocat général et en 1717 président à mortier au Parlement de Navarre. Il se qualifiait baron de Doumy et de Navailles, premier baron du Béarn. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Joseph Desclaux de Mesplés, baron de Navailles, premier baron du Béarn, né à Pau en 1729, élu en 1782 syndic d'épée des États de Béarn, qui mourut dans sa ville natale en 1807 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Broca.

DESCLOS de la FONCHAIS. Voyez : CLOS DE LA FONCHAIS (DES).

DESCOMBES (Carmignac-). Voyez : CARMIGNAC-DESCOMBES.

DESCOS du COLOMBIER (Coullard-). Voyez : COULLARD-DESCOS DU COLOMBIER.

DESCUBES du CHATENET et de LASCAUX. Armes : d'*argent à une croix alésée de gueules, surmontée de trois étoiles de sable.* — Aliàs : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois cubes d'or*, 2 *et* 1 ; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à l'aigle à deux têtes d'azur*, *au vol éployé*, qui est du Chatenet. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DESCUBES, ou DES CUBES, est originaire des environs de Confolens, sur les confins de l'Angoumois, du Poitou et du Limousin. Elle occupait un rang distingué dans sa région dès la fin du XVIe siècle.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie de la branche aînée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Martial Descubes, Sgr de Razes et du Chatenet, auquel cet auteur fait remonter la filiation, était dans les dernières années du XVIe siècle avocat en Parlement et juge sénéchal de Saint-Laurent-sur-Gorre. Il épousa en 1580 Catherine du Solier qui était veuve en 1643. Il en eut trois fils : 1° Simon, qui fut l'auteur de la branche aînée actuelle ; 2° Martial, qui fut l'auteur de la seconde branche actuelle ; 3° François, Sgr du Ferrand, consul de Limoges en 1673. Ce dernier partagea avec ses frères en 1645 la succession paternelle ; de son mariage avec Valérie Barbarin il ne laissa que deux filles mariées dans les familles Martin de la Bastide et de Fressanges.

La branche aînée s'agrégea à la noblesse au cours du XVIIIe siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement bien régulier.

Son auteur, Simon Descubes, Sgr du Chatenet, fut conseiller du Roi en l'élection de Poitiers, épousa, le 22 mai 1633, Marguerite de Villoutreys et mourut en 1656. Il fut père de Martial Descubes, Sgr du Chatenet, conseiller du Roi en l'élection de Poitiers, qui épousa, le 13 février 1668, Marie Lecler, grand-père de François Descubes, Sgr du Chatenet, chevalier de Saint-Louis en 1738, mestre de camp de cavalerie en 1750, décédé en 1758, qui épousa en 1705 Françoise de Grandsaigne, et bisaïeul de Simon-François Descubes, Sgr du Chatenet, chevalier de Saint-Louis en 1763, maréchal de camp en 1791, décédé en 1800, qui épousa en 1759 Jeanne-Charlotte de Laloue. Ce dernier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montmorillon. Il laissa trois fils : 1° Jacques-Léonard Descubes du Chatenet, né en 1764, lieutenant-colonel de cavalerie, qui épousa en 1804 Mlle de Barton de Montbas et dont la descendance subsiste ; 2° Charles Descubes du Chatenet, né en 1766, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, qui eut cinq filles ; 3° François Descubes du Chatenet, né en 1768, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Antoinette de Johet et dont le fils, Gabriel-Emmanuel, né en 1813, a eu des enfants de son mariage, en 1849, avec sa cousine Augusta de Johet. Un représentant de cette branche, Charles Descubes, curé de la paroisse de Cussac, fils cadet de Simon, Sgr du Chatenet, et de Marguerite de Villoutreys, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Rochechouart) : d'*argent à la croix alésée de gueules, surmontée de trois étoiles de sable*.

La branche cadette s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Descubes de Lascaux. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

La famille Descubes a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Villoutreys 1633, Martin de la Bastide 1679, Allouveau de Montréal 1695, Daniel de la Gasnerie vers 1730, Lamy de la Chapelle, du Pin des Bâtiments, de Verdilhac, de Johet, de Barton de Montbas 1804, de Bruchard 1833, de Malden 1838, du Cheyron du Pavillon 1869, Périgord de Villechenon 1895, Goursaud de Merlis 1893, de Tournemire 1894, de Sèze 1910, Formiger de Beaupuy de Génis 1898, Denys de Danrémont 1887, etc.

DESCUBES de LAVERNEUILLE.

Le nom de Descubes, assez répandu en Limousin, y a été porté par plusieurs familles d'honorable bourgeoisie qui peuvent avoir eu dans le passé une origine commune avec celle à laquelle a été con-

sacré la précédente notice. Une de ces familles est connue sous le nom de Descubes de Laverneuille. Un de ses représentants a épousé vers 1880 M[lle] Breton de la Leyssonie.

DESCURES et d'ESCURES. Voyez : Escures (d').

DESDEVISES du DÈSERT.

Famille de haute bourgeoisie.

David-Michel Desdevises du Désert était en 1836 propriétaire à Coutances (Manche). Théophile-Alphonse Desdevises du Désert, né dans cette ville en 1822, décédé en 1891 à Lessay (Manche), fut professeur à la Faculté de Caen. Il fut père de Georges-Nicolas Desdevises du Désert, né à Lessay en 1854, professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand.

DESERVILLERS (Patouillet de). Voyez : Patouillet de Deservillers.

DESESGAUX de NOLET. Voyez : Esgaux de Nolet (des).

DESFONTAINES de PREUX, de la CROIX, d'AZINCOURT, de FRANOIS.

Armes : d'*or à trois pals d'azur ; à la tour d'argent brochant sur celui du milieu.*

La famille Desfontaines appartenait dès le XVII[e] siècle à la haute bourgeoisie de Valenciennes, en Flandre.

Elle s'est partagée en un certain nombre de branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

La branche connue sous le nom de Desfontaines de Preux descend d'Adrien des Fontaines, bourgeois et ancien échevin de Valenciennes, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Adrien-Gabriel Desfontaines, fils d'Adrien, acquit, le 21 juillet 1723, la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie du Conseil provincial de Valenciennes. Il épousa, le 13 mars 1725, Marie le Maire et acheta, en 1738, la terre et seigneurie de Preux dont sa descendance a conservé le nom. Il fut l'aïeul de Philippe-Joseph Desfontaines de Preux, chevalier de la Légion d'honneur en 1826, juge au tribunal civil de Valenciennes et maire de cette ville. Les fils de celui-ci ont été confirmés dans la possession du nom de Desfontaines de Preux par jugement du tribunal civil de Valenciennes du 28 mai 1860.

Une autre branche de la famille Desfontaines est connue sous le nom de Desfontaines de la Croix. Un de ses représentants, M. Desfontaines de la Croix, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage du Quesnoy. Cette branche subsiste. Elle n'est pas titrée.

Une branche aujourd'hui éteinte était connue sous le nom de Des-

FONTAINES DE FRANOIS. Michel des Fontaines, conseiller du Roi, Sgr de Franois, fille d'Adrien Desfontaines et de Marie-Josèphe Fasse, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (bureau de Valenciennes) avec celui de son épouse, Françoise du Forest. Il fut plus tard échevin de Valenciennes, maître des eaux et forêts du Quesnoy et conseiller aux honneurs du Parlement de Flandre et mourut en 1724 à l'âge de 62 ans. Une de ses descendantes épousa vers 1815 le baron de Lespine.

Une quatrième branche, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était connue sous le nom de DESFONTAINES D'AZINCOURT. Elle paraît être demeurée non noble. Son chef, Valère-Joseph Desfontaines d'Azincourt, était veuf de Julie de Desprets de Quéant quand il mourut à Paris en 1861 à l'âge de 78 ans. Il laissait une fille, Valérie-Philippine d'Azincourt, qui épousa à Douai en 1846 Charles-Louis Lespagnol de Grimbry et qui mourut à Lille en 1902. Il eut aussi un fils, Albert-Valère, aujourd'hui décédé, qui fut connu sous le titre de comte d'Azincourt. Celui-ci avait épousé en 1872 Sophie-Marguerite de Jouvenel, également décédée ; il n'en laissa qu'une fille mariée en 1898 au marquis de Gasquet.

Principales alliances : Frémin du Sartel, de Hamel-Bellenglise, de Haynin, de Badtz de Cugnac, de Jouvenel, de Gasquet, Lespagnol de Grimbry, Desprets de Quéant, Cotton d'Englesqueville 1903, de Lespine, du Garreau de la Meschénie 1863, du Forest, Gallevier de Mierry, Cordier de Ribeauville, etc.

DESFORGES de l'ESCAILLE. Voyez : ESCAILLE (DE L')[1].

DESFOURNIELS (de Verdelhan-). Voyez : VERDELHAN DES FOURNIELS (DE).

DESFRANÇAIS, ou DESFRANÇOIS, de LOLME et de PONTCHALON, en Vivarais et en Normandie. Armes : d'*argent à un sautoir de gueules* (aliàs d'*azur à un sautoir d'or*) ; *au chef d'azur chargé de trois roses* (ou *de trois étoiles*) *d'or* (aliàs *au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur*). — Armes concédées en 1809 au chevalier de l'Empire Desfrançais de Lolme : d'*or à un chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné de trois quintefeuilles de pourpre, tigées et feuillées de sinople ; au comble de gueules à l'étoile d'argent*.

La famille DESFRANÇAIS, originaire de Boulieu, près d'Annonay, a

[1] La famille de l'Escaille compte encore de nombreux représentants. Albert-Louis-Julien de l'Escaille, licencié en droit, né à Paris le 3 novembre 1853, y demeurant, fut autorisé, par décret du 8 novembre 1879, à faire précéder son nom de celui de Desforges et à s'appeler Desforges de l'Escaille.

occupé aux XVIIe et XVIIIe siècles un rang très distingué dans la haute bourgeoisie du Vivarais.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux et dans les *Documents généalogiques d'après les registres des paroisses d'Alençon* du comte de Souancé.

Le travail de M. Benoît d'Entrevaux donne la filiation depuis Guillaume Français, notaire royal, dont le fils, André Desfrançais, épousa, le 29 juin 1595, Jeanne Piquet. Fleury Desfrançais, fils de sieur André Desfrançais, bourgeois, et d'honnête Jeanne Piquet, épousa, le 9 janvier 1633, Marie Guérin, fille d'un lieutenant en la juridiction du marquisat de Peyraud. Il était notaire royal quand son fils, Théophile Desfrançais, avocat, épousa, le 4 décembre 1675, Marguerite Gautier. Celui-ci fut père de François-Théophile Desfrançais, baptisé en 1689, qui fut reçu, le 20 septembre 1700, frère chapelain de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Jean-Marie Desfrançais de Lolme acquit, le 10 février 1745, les seigneuries de Thorenc et d'Andance. Dans un acte du 29 août 1746 il est qualifié chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, lieutenant général au bailliage d'Annonay, Sgr et baron de Thorenc et d'Andance, habitant d'Annonay. Malgré ces pompeuses qualifications on ne connaît pas aux Desfrançais du Vivarais de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Le dernier d'entre eux, Jean-Marie Desfrançais de Lolme, né à Boulieu le 13 novembre 1758, fut pourvu en 1781 de la charge de juge mage, lieutenant général civil en la sénéchaussée du Haut-Vivarais ; il fut plus tard maire d'Annonay, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 12 juillet 1809, fut élu député de l'Ardèche à la Chambre des Cents-Jours et mourut à Annonay en 1834 ne laissaut que des filles.

La famille Desfrançais est représentée de nos jours par une branche qui vint sous Louis XIV se fixer à Alençon, en Normandie. Cette branche a adopté l'orthographe Desfrançois, ou des François. Son auteur, Jean des François, sieur de Pontchalon, fils de Marcellin des François et de Catherine Baujon de Montaigu, de la ville de Boulieu, en Vivarais, et petit-fils d'André Desfrançais, était en 1697 receveur du droit annuel de la généralité d'Alençon. Il avait épousé dans cette ville, le 26 août 1695, Élisabeth Guitton. Il fut plus tard maître des grosses forges d'Aube. Son fils, Charles-Maximilien des François de Pontchalon, maître des grosses forges d'Aube, épousa à Alençon, le 7 juillet 1741, Élisabeth Collet, fille d'un receveur des bois du domaine d'Alençon. Il fut dans la suite receveur des bois des maîtrises des eaux et forêts d'Alençon et de Domfront et fut pourvu, en 1767, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et

des finances qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue à Alençon le 5 septembre 1782. Il fut père de Charles-Ambroise des François de Pontchalon, écuyer, né à Aube, demeurant à Valframbert, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon, qui épousa dans cette ville, le 4 février 1790, Angélique Leroy de Grandmont et qui continua la descendance. Cette branche n'est pas titrée.

André des François, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage d'Annonay, et N... des François, sieur de Loches capitaine d'une compagnie de milice bourgeoise, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un sautoir de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*. Théophile des François, avocat, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une pique d'or ; au chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or.*

Principales alliances : Béchetoille, Mac-Leod, de Loubens de Verdalle 1902, du Boscq de Beaumont, Fitz-Roy de Courcy de Kingsale, Leroy de Grandmont, Leconte de la Verrerie, Dervieu, etc.

L'*Annuaire de la noblesse* de 1867 mentionne le mariage à Paris, en juin 1866, d'un François des Français de Mongrion, cocher de maître, celui-ci peut avoir appartenu à une branche déchue de la vieille famille vivaraise dont il vient d'être parlé.

DESFRICHES-DORIA. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à une bande d'argent, chargée de trois défenses de sanglier de sable et accompagnée de deux roues d'argent,* qui est des Friches ; *aux* 2 *et* 3 *coupé d'or et d'argent à une aigle de sable, languée, membrée et couronnée d'or, brochant sur le tout*, qui est de Doria. — Couronne : *de Marquis.*

La famille Desfriches, ou des Friches, a occupé un rang distingué dans la noblesse de l'Ile-de-France et de la Picardie.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans un ouvrage très consciencieux que M. L.-H. Labande a publié en 1899 sous le titre suivant : *Histoire et généalogie de la famille des Friches.*

Pierre Desfriches, auquel ce travail fait remonter la filiation, est qualifié procureur au Parlement de Paris dans des actes du 16 août et du 8 décembre 1447. Il possédait des biens importants à Melun et à Orléans et était vraisemblablement originaire d'une de ces deux villes. Il avait épousé Marguerite Lagode. Il en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 19 janvier 1472. L'aîné de ses fils, Jean Desfriches, était en 1488 curé de Chelles, près de Meaux. Le second, Arnauld Desfriches, Sgr de Villemanoche, près de Pont-

sur-Yonne, continua la lignée. Le troisième, Pierre Desfriches, Sgr de Châtillon-la-Borde, près de Melun, fut procureur au Parlement de Paris; sa descendance s'éteignit avec Pierre Desfriches, Sgr de Châtillon, reçu en 1569 conseiller au Grand Conseil, et avec le fils de celui-ci, Charles, chanoine de Saint-Étienne du Mont, à Paris, en 1612. Arnaud Desfriches, Sgr de Villemanoche, fut avocat au Parlement de Paris. Il épousa à une date inconnue Catherine Cailleau, fille d'un procureur au Parlement, qui mourut le 16 septembre 1483 et qui fut inhumée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. Quelques années après la mort de sa femme Pierre Desfriches acquit au bailliage de Senlis l'importante seigneurie de Brasseuse dont il rendit hommage, le 16 avril 1496, à Guillaume, baron de Montmorency, Sgr de Chantilly. Il mourut le 20 août 1502 et fut inhumé auprès de sa femme à Saint-Germain-l'Auxerrois. Son épitaphe le qualifie noble homme et sage maître Arnault Des Friches, licencié ès lois et avocat en la Cour de Parlement, Sgr de la terre et seigneurie de Villemanoche. Arnauld II Desfriches, Sgr de Brasseuse, fils du précédent, vint se fixer à Senlis et fut lieutenant général du bailli de cette ville où il mourut en juin 1522. Il laissait plusieurs enfants en bas âge de son mariage avec Geneviève Poart, fille d'un procureur du Roi au Châtelet de Paris. L'aîné de ses fils, Pierre, continua la descendance. Le second, Marc, conseiller du Roi et général en sa Cour des aides, ne laissa que des filles. Bien qu'on ne lui connaisse pas de principe d'anoblissement régulier, Pierre Desfriches, Sgr de Brasseuse, fils aîné d'Arnauld II, figure dans tous les actes avec la qualification d'écuyer que ses ascendants n'avaient jamais portée. Il épousa, le 22 décembre 1543, Bienvenue de Louviers, qui appartenait à une famille noble, et mourut le 4 mai 1573. Il avait obtenu l'admission dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de son second fils, Hugues des Friches de Brasseuse; ce jeune homme mourut à Malte dès 1565, à peine âgé de 19 ans, des suites d'une blessure qu'il reçut au genou. Pierre Desfriches, écuyer, Sgr de Brasseuse, fils aîné de Pierre et de Bienvenue de Louviers, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta, le 20 février 1578, avec Suzanne de la Fayette ; il mourut jeune et sa veuve se remaria à Anne de Chaumont, Sgr de Persigny-en-Vexin, fils puîné du seigneur de Quitry. Il laissait deux fils, Artus et François, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche cadette, François Desfriches, Sgr des Bordes de Ponthierry, en la paroisse de Saint-Fargeau, épousa, le 12 septembre 1610, Hélène de Rogres. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 13 août 1668, par arrêt du Conseil d'État, puis, le 26 avril 1698, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, et

s'éteignit en la personne de son petit-fils, Jean-François des Friches, né en 1665, admis en 1680 parmi les pages de la Petite Écurie.

Artus des Friches, Sgr de Brasseuse, auteur de la branche aînée, contracta une très brillante alliance. Il épousa, par contrat du 29 juillet 1600, Catherine Doria, fille de Pierre Doria, gentilhomme servant de la reine douairière Louise de Lorraine, demeurant à Paris rue Saint-Bon, et de Marie le Normant et issue par son père d'une très illustre maison de Gênes, encore représentée de nos jours par plusieurs branches. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1° Charles Desfriches, Sgr de Brasseuse, né au château de Brasseuse en 1604, décédé en 1672, dont le fils, Henri-Charles, né à Brasseuse en 1651, capitaine de chevau-légers, fut tué à Gazzolo en 1702 sans avoir été marié et dont la fille, Marie-Anne, héritière de la terre de Brasseuse, épousa en 1683 Jean-Augustin de Riencourt, marquis d'Orival ; 2° François des Friches, qui continua la lignée et dont il sera parlé plus bas ; 3° Jean des Friches, né en 1612, dont le fils, Pierre Desfriches de Brasseuse, marié en 1677 à Anne d'Aligre, ne paraît pas avoir eu de postérité ; 4° Pierre Desfriches, Sgr de Pressagny, colonel d'infanterie, dont le fils entra dans les ordres ; 5° Antoine des Friches-Brasseuse, chevalier de Malte.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, les représentants de cette branche furent renvoyés devant le Conseil d'État par jugement du 6 août 1666 de Colbert, intendant d'Amiens. Ils furent plus tard maintenus dans leur noblesse d'abord, le 11 janvier 1701, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, puis, le 2 juin 1708, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, après avoir prouvé leur descendance d'Arnaud des Friches, écuyer, Sgr de Villemanoche, lieutenant général au bailliage de Senlis, vivant le 28 août 1498, qui aurait été fils de Pierre des Friches, Sgr de Châtillon, procureur général près la Cour des aides.

François des Friches, fils puîné d'Artus et de Catherine Doria, fut élevé parmi les pages du Roi. Il recueillit en 1630 tous les biens de son oncle maternel, Pierre Doria, à charge pour lui de porter le nom et les armes de la maison Doria. Il épousa successivement deux sœurs, Madeleine et Anne de Moreuil, héritières de la belle terre de Cayeux, en Picardie, qui est encore aujourd'hui la principale résidence de ses descendants. Il fut père de François Desfriches-Doria, chevalier, Sgr de Cayeux, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montdidier) avec celui de sa femme, Anne du Fos, et grand-père d'André Desfriches, marié à Anne Colbert de Villacerf, qui fut connu le premier sous le titre de marquis Doria, conservé depuis lors par le chef de la famille Desfriches. Fir-

min Desfriches, fils des précédents, né en 1723, décédé en 1795, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont, en Beauvaisis, avec les qualifications de comte Doria, marquis de Payens, Sgr haut justicier de Cayeux, Cernay, Berthemont, etc. Il avait épousé en troisièmes noces, en 1785, Françoise-Henriette de la Myre. Il en laissa un fils, Stanislas-Henri, marquis Desfriches-Doria, né en 1787, qui épousa en 1820 M[lle] Bignon et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels de la famille Desfriches.

La famille Desfriches a fourni trois chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1567, 1631 et 1682, des pages du Roi, des officiers de mérite, etc.

Principales alliances : de Louviers 1543, Motier de la Fayette 1578, de Séricourt 1608, de Rogres 1610, d'Anglos 1644, Doria 1600, d'Aligre 1677, de Chalus de Saint-Priest 1687, de Riencourt 1683, du Fos de Méry, de Moreuil 1646, de Colbert de Villacerf, des Fossés, de Watteville, de Biaudos de Castéja, de Rougé, de Cornulier 1799, de la Myre 1785, Bignon 1820, le Pelletier d'Aunay 1854, de Villiers 1851, d'Assas 1878, Blin de Bourdon, Huchet de la Bédoyère, etc.

On a vu plus haut que la famille Desfriches paraissait avoir eu pour berceau la ville d'Orléans. Il a existé dans cette ville une famille Desfriches qui portait les armes de celle dont il vient d'être parlé et qui en était vraisemblablement une branche détachée à une époque très reculée. On trouvera une généalogie de cette famille dans les manuscrits du chanoine Hubert, conservés à la Bibliothèque d'Orléans. Ce travail en fait remonter la filiation à Jean des Friches qui vivait dans la seconde moitié du XV[e] siècle. Nicolas des Friches fut échevin d'Orléans en 1534. Jacques des Friches fut appelé aux mêmes fonctions en 1553. Pierre Desfriches, Sgr de Laint-Lié, échevin d'Orléans en 1565, 1571, 1579, fut nommé maire de cette ville en 1584, puis en 1596. La famille Desfriches, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, donna encore un certain nombre d'échevins à la ville d'Orléans au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Elle s'éteignit en la personne de Perpétue-Félicité des Friches mariée, le 26 novembre 1771, à Jean Cadet de Limay, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Il a existé aussi à Bourges une famille Desfriches. Cette famille portait pour armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée de trois cygnes de même*, *becqués et pattés de sable*, *deux en chef*, *un en pointe*. Claude Desfriches, conseiller du Roi en la prévôté de Bourges, fut anobli par lettres patentes d'octobre 1651. Lors de la grande recherche des faux nobles, son fils, Gabriel des Friches, sieur d'Aubilly, trésorier général au bureau des finances de Bourges et garde-scel, fit le 9 septembre 1666 la déclaration qu'il entendait main-

tenir la qualité d'écuyer. Jacques Desfriches, prieur de Manzay, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696; il mourut en 1739. Son frère, Jacques des Friches, Sgr d'Aubilly, décédé en 1751, avait épousé en 1703 Marie Ragueau, fille d'un maître des eaux et forêts; il en eut des enfants dont on ignore la destinée.

DESGENETAIS.

Famille bourgeoise très honorablement connue en Normandie.

Louis-Auguste-Joseph Desgenetais, grand industriel, aujourd'hui décédé, fut honoré en 1892, par bref de S. S. Léon XIII, du titre de comte romain que, du reste, il ne porta jamais. Il avait épousé en 1887 Mlle Haincque de Saint-Senoch, décédée en 1900. Il ne laissa qu'une fille, Marguerite, mariée en 1906 au comte Gaston de Castelbajac. Sa sœur avait épousé le baron Piérard.

DESGEORGES. Voyez aux additions du présent volume.

DESGLANS, ou de GLANS, de CESSIAT. Armes : *de gueules à trois flèches d'argent, mises en bande ; au chef cousu d'azur chargé de trois glands renversés d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions d'argent, lampassés de gueules.*

La famille Desglans, ou de Glans, de Cessiat appartient à la noblesse de Franche-Comté. Borel d'Hauterive lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1874. D'après la tradition elle serait originaire du pays de Vaud, en Suisse, d'où elle serait venue se fixer à Saint-Amour au cours du xve siècle. D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, elle remonterait par filiation à Nicolas Desglans qui fut député en 1595 par la ville de Saint-Amour auprès du roi Henri IV.

Philibert Desglans, de Saint-Amour, fut autorisé, par lettres données à Versailles en mai 1680, à tenir en fief, bien que non noble, jusqu'à 2.000 livres de revenu la seigneurie de Cessia, ou Cessiat, qu'il possédait au bailliage d'Orgelet. Il fut pourvu, le 15 novembre 1693, de l'office anoblissant de premier conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle, puis, le 22 novembre 1705, de celui de secrétaire du Roi au Parlement de Besançon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut le 1er juillet 1715 âgé de 82 ans. Son fils, Nicolas Desglans, Sgr de Cessia, lui succéda en février 1697 dans sa charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. Il fut lui-même père de Pierre Desglans, Sgr de Cessia, né à Saint-Amour en 1693, licencié en droit, marié en 1721 à Silénie de Moyria-Châtillon, qui fut pourvu de la même charge, le 10 novembre 1735, en remplacement de M. de Nanc.

Le fils de ce dernier, Joseph Deglan de Cessia, Sgr de Véria, né à Saint-Amour en 1727, lieutenant-colonel de dragons, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orgelet.

Son fils, Joseph-Aimé de Glans de Cessia, né en 1774, admis en 1783 à l'École militaire, plus tard chevalier de Saint-Louis, épousa Cécile de Lamartine, décédée en 1862, sœur du grand poète Lamartine. Il en eut trois filles. La plus jeune de celles-ci, Valentine-Gabrielle de Glans de Cessiat, née à Saint-Amour en 1821, fut autorisée, par décret du 25 octobre 1867, à joindre à son nom celui de Lamartine.

La famille Desglans de Cessiat a conservé jusqu'à nos jours la terre de Cessiat.

Elle a fourni trois conseillers maîtres en la Chambre des comptes de Dòle, des officiers de mérite, trois chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Colombet, de Moyria-Châtillon, de Lamartine, Hubert de Saint-Didier, Chastelain de Belleroche, etc.

DESGRAVIERS (**Ganivet-**). Voyez : Ganivet-Desgraviers.

DESGRAVIERS (**Le Conte-**). Voyez : Le Conte des Graviers.

DESGRÉES du LOU. Armes : d'*azur à une fasce d'hermines accompagnée de trois étoiles d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Semper fidelis*.

La famille Desgrées appartient à l'ancienne noblesse de la Haute-Bretagne.

On trouvera son histoire détaillée dans l'ouvrage suivant, publié en 1903 par le comte de Bellevue : *Le comte Desgrées du Lou, président de la noblesse aux États de Bretagne de* 1768 *à* 1772, *et généalogie de la famille Desgrées.*

D'après une tradition la famille Desgrées serait originaire d'Angleterre et aurait pour auteur un Richard de Gray qui, ayant été envoyé en 1234 par le roi Henri III au secours du duc Pierre Mauclerc, se serait fixé en Bretagne.

Elle a figuré de 1440 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Malo et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, lors de la grande recherche, par arrêt du 16 mars 1669, sur preuves d'onze générations.

La famille Desgrées a pour premier auteur un Marin, ou Macé, Desgrées qui fut un des plus fidèles compagnons du connétable Duguesclin et qui servit sous ses ordres au siège de Brest, en 1373. Le même Marin Desgrées comparut comme écuyer à la montre de Jean de Beaumanoir, passée à Saint-Lô le 1er février 1369. On ignore le nom de sa femme. Berthieu Desgrées, que M. de Bellevue lui

attribue comme fils, était en 1385 seigneur de la Touraille, en la paroisse d'Augan. Il acquit pour ses fils cadets la seigneurie de la Villerio, en Augan, et celle de la Noé, en Guer. Il eut trois fils : 1° Jean, décédé avant lui, dont la fille, Jeanne, épousa Jean Allain et mourut sans postérité en 1440 ; 2° Laurent, qui continua la descendance ; 3° Geoffroy, Sgr de la Villorio, dont le fils, Jean, n'eut pas d'enfants et dont la fille, Jeanne, épousa Pierre de la Fresnaye, Sgr dudit lieu, en Reminiac. Laurent Desgrées, écuyer, Sgr de la Touraille, hérita de sa mère en 1441, épousa à une date inconnue N... Dréan, ou Drian, fille de Guillaume, Cosgr de la Touraille, comparut aux réformations de 1440 et de 1448 et mourut en 1453. Son fils, Jean Desgrées, comparut avec lui à la réformation de 1448. Il rendit aveu le 22 novembre 1453 à la seigneurie de Malestroit à cause de sa seigneurie de la Touraille et résidait en 1465 dans son hôtel de la rue Saint-Georges, à Rennes. Il avait épousé à une date inconnue Guillemette Guillaume, dame de Botguidé, en la paroisse de Guer, qui lui donna trois fils. L'un de ces fils, Guillaume Desgrées, chevalier, Sgr de la Touraille, Bréambre, Botguidé, etc., décédé en 1514, épousa vers 1506 Aliexette de Trieux et continua la descendance. Julien Desgrées, chevalier, Sgr de la Touraille, petit-fils du précédent, fut à l'époque de la Ligue un vaillant capitaine royaliste ; il mourut en 1611 dans son hôtel de la rue Saint-Georges, à Rennes. Il laissa deux fils : 1° Jean, qui dissipa ses biens, qui vendit sa terre de la Touraille et qui mourut sans postérité en 1626 ; 2° Nicolas, dit le chevalier Desgrées, qui fut comme son père à l'époque de la Ligue un vaillant défenseur de la cause royaliste, qui épousa, le 23 mars 1607, Charlotte d'Angoulevent, héritière des seigneuries d'Angoulevent, de la Gripponnière, etc., et qui continua la descendance. Ce fut le fils de ce dernier, Jean Desgrées, né en 1611, décédé prématurément à la Griponnière dès 1635, qui épousa en 1631 Marie Avril, fille du seigneur du Lou. Il laissait un enfant en bas âge, Jean III Desgrées, auquel, par testament du 1er mars 1656, sa tante maternelle, Gillette Avril, veuve sans enfants de Jean du Coscat, légua l'importante seigneurie du Lou, en la paroisse de Saint-Léry. Jean III Desgrées, Sgr du Lou, fut connu le premier sous le titre de comte, qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il épousa à Rennes, en 1659, Anne Judes, dame du Bochet, et fit son testament en 1665 dans le vieil hôtel patrimonial de la rue Saint-Georges. Jacques-Bertrand, comte Desgrées du Lou, né en 1725, fut élu, à défaut des barons, président de l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne tenus à Morlaix en 1772. Il mourut au château du Lou en 1813 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle du Hallay. Il laissa tous ses biens à son cousin,

Jean-Jacques, comte Desgrées du Lou, né à Saint-Léry en 1778, qui était alors le seul représentant mâle de la famille. Celui-ci vendit en 1829 la terre du Lou. Il épousa d'abord à Vannes, en 1813, Eulalie Faibvre, sœur du général baron Faibvre, puis à Rennes, en 1832, Caroline de Lambilly. Il mourut en 1851 laissant six fils : 1° Louis, comte Desgrées du Lou, né au Lou en 1818, décédé en 1899, qui n'eut qu'une fille ; 2° Emmanuel, vicomte Desgrées du Lou, né en 1819, receveur des hospices de Vannes, décédé à Rennes en 1893, qui eut deux fils ; 3° Arthur Desgrées du Lou, né au château du Lou en 1820, décédé à Rennes en 1900, qui eut deux fils ; 4° Jean-Pierre Desgrées du Lou, né au château du Lou en 1821, percepteur, décédé en 1885, qui eut deux fils et une fille ; 5° Raoul Desgrées du Lou, né à Vannes en 1827, receveur des postes, qui n'eut que des filles ; 6° Henri Desgrées du Lou, né du second lit à Vannes en 1833, capitaine de cavalerie, qui épousa successivement Mlle Gobbé de la Gaudinais et la comtesse de Lambilly, née Guillet de Chatelus, et qui eut de ces deux alliances une nombreuse postérité.

La famille Desgrées du Lou a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Angoulevent 1607, de Bellouan d'Avangour vers 1435, du Boisguéhenneuc 1515, du Guiny 1585, Péan de Pontfily 1600, de Sérent vers 1612, du Hallay-Coetquen 1767, Gaudin de la Bérillais 1760, Espivent de Perran 1804, de Lambilly 1832, Jégou du Laz 1858, le Nepveu de Carfort 1878, Guillet de Chatelus 1873, etc.

DESHAYES de FORVAL et de GASSART. Voyez : Hayes de Forval et de Gassart (des).

DESHAYES de CAMBRONNE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Arnoult-Joseph Deshayes de Cambronne, fils de Joseph-Abraham et de Marguerite-Louise Doyen, épousa, par contrat passé à Paris le 20 janvier 1806, Rosalie-Zélie de Hémant, fille d'un ancien conseiller maître en la Chambre des comptes.

Gaston-Louis-Eugène Deshayes de Cambronne est décédé à Neuilly-sur-Seine en décembre 1912 à l'âge de 66 ans. Il avait épousé Mlle Famin dont il a eu, entre autres enfants, une fille mariée en 1904 à M. Pilet-Desjardins.

DESHAYES de MERVILLE.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

Louis-Joseph Deshayes de Merville, fils de Louis-Alexandre et

d'Isabelle-Sidonie Daniel, a épousé en 1890 Mlle Hardoin, fille d'un conseiller à la Cour de Paris.

DESHAYES de BONNEVAL et de MARCÈRE. Armes : *de gueules à une croix d'argent chargée d'un croissant de sable en cœur et d'une merlette de même à chaque branche.*

La famille Deshayes de Bonneval et de Marcère appartient à la noblesse de Normandie.

M. de Magny lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Normandie.*

La souche se partagea en plusieurs branches.

L'auteur d'une de ces branches, Geufroy des Hayes, fils de Jean, natif de Saint-Sébastien-de-Préaux, en la vicomté d'Orbec et l'élection de Lisieux, demeurant à Rouen, fut anobli, moyennant une finance de cent livres, par lettres du roi François Ier données à Villers-Cotterets en 1544 et vérifiées en la Cour des aides de Normandie le 12 novembre 1596. Son descendant, Gabriel des Hayes, demeurant à Rouen, fut maintenu dans sa noblesse, le 13 novembre 1670, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant, sur le vu des lettres d'anoblissement accordées à son aïeul en 1544. Cette branche paraît s'être éteinte peu de temps après.

La branche de la famille Deshayes qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Deshayes de Bonneval descend de Pierre des Haies, sieur des Aulnes, demeurant en la paroisse de Saint-Sébastien-de-Préaux, qui épousa vers 1585 Martine Vaumesle. Charles des Hais, sieur du Travers, Sgr de Bonneval, fils des précédents, épousa, le 16 décembre 1618, Marie Mailloc, fille d'un procureur du Roi en la vicomté d'Orbec. Il fut anobli à son tour, par lettres patentes de février 1650, en récompense des services qu'il avait rendus au Roi tant en dedans qu'au dehors du royaume. Il fit enregistrer ces lettres, le 17 juin 1659, en la Chambre des comptes de Rouen. Son fils aîné, François Deshayes, écuyer, sieur de Bonneval, épousa en 1656 Marie de Mailloc. Il fut père de François des Hayes, Sgr et patron de la paroisse de Saint-Aubin-de-Bonneval, qui épousa le 30 décembre 1687 Françoise de Mailloc. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, François Deshayes, Sgr de Bonneval, se fit accorder en juin 1694 de nouvelles lettres patentes qui exceptaient de cette révocation les lettres d'anoblissement accordées à son aïeul en 1650 et qui le maintenaient dans sa noblesse. Il fut père d'Yves Deshayes, Sgr de Bonneval, lieutenant général au bailliage d'Orbec, qui épousa en 1719 Renée de Saint-Martin, et grand-père d'Antoine Deshayes, chevalier de Bonneval, Sgr de

Belleau, né en 1728 à Bonneval, au diocèse de Lisieux, généralité d'Alençon, capitaine au régiment de Poitou, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Anne-Alexandrine Deshays de Cohandon. On trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse que ce dernier fit en 1785 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Charles Deshayes de Bonneval, né en 1773 à Courson, au diocèse de Bayeux. Pierre Deshayes de Bonneval prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orbec. Cette branche n'est pas titrée.

Une autre branche de la famille Deshayes est connue de nos jours sous le nom de Deshayes de Marcère. On n'a pu se procurer sur cette branche que des renseignements insuffisants et on ne peut indiquer à quelle époque elle s'est détachée de la souche. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie. Cette branche a été illustrée par Émile-Gustave Deshayes de Marcère, né à Domfront en 1828, d'abord conseiller à la Cour de Douai, député du Nord à l'Assemblée nationale en 1871, ministre de l'Intérieur en 1876 et, enfin, sénateur inamovible. M. de Marcère a épousé en 1858 Mlle Simonnot. Il en a eu une fille, mariée en 1884 à M. de Valles, et un fils, Édouard-Yves de Marcère, qui a épousé Mlle Andra, puis, en 1892, Mlle Flament.

Plusieurs autres familles Deshayes, ou des Hayes, ont appartenu à la noblesse de Normandie.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille des Hayes, ou des Hais, de Forval et de Gassart, qui compte encore des représentants.

La famille Deshays, ou Deshaies, de la Radière, établie près d'Orbec, portait pour armes : *de gueules à un lion d'or rampant, armé d'une épée d'argent.* Elle avait pour auteur Louis-Jean Deshays de la Radière, mestre de camp, qui fut anobli par lettres patentes du 15 janvier 1769. Louis-Servais des Haies de la Radière, fils du précédent, fut nommé en 1766 ingénieur ordinaire du Roi. Un M. des Hayes de la Radière prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orbec.

La famille des Hayes des Orgeries, fixée dans l'élection de Lisieux, fut maintenue dans sa noblesse, le 6 avril 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle portait pour armes : d'*argent à une tige de sinople fleurie de trois roses de gueules.*

La famille Deshayes de Fissemont, fixée dans l'élection de Bernay, fut maintenue dans sa noblesse, le 3 février 1667, par jugement du même intendant. Elle portait pour armes : d'*azur à une rose tigée d'or, surmontée d'un soleil du même.*

La famille Deshays de Sacy, de Beaulieu et de Lozier, fixée dans

la généralité d'Alençon, fut maintenue dans sa noblesse, le 6 avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant. Elle portait pour armes : *de sable à trois lances d'argent.*

Robert Deshayes, originaire d'Honfleur, capitaine des milices de la Guadeloupe, député de cette colonie près du bureau du commerce, fut anobli, en septembre 1774, par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 5 septembre 1775, par arrêt du Conseil supérieur de l'île. Il avait obtenu, en même temps que son anoblissement, le règlement de ses armoiries : d'*azur à une tour donjonnée d'argent, maçonnée de sable, sur une terrasse d'argent mouvante de la pointe de l'écu, entourée de haies de sinople; au chef cousu de gueules chargé de deux épées d'argent en sautoir.*

DESHORTIES de BEAULIEU. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac) : d'*or à une fasce d'azur chargée de trois pommes de pin de... et accompagnée en chef de trois feuilles d'orties de gueules et en pointe de trois écureuils de... rampants et rangés.* — L'écu timbré *d'un casque surmonté de panaches.* — Devise : *Uritur qui se terget.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire d'Artois et fixée en Périgord vers le milieu du XIXe siècle.

Le général Antoine-Victor Deshorties de Beaulieu, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1872 à l'âge de 80 ans, était sous Napoléon III commandant du Palais-Royal. Son fils, Gustave-Adolphe Deshorties de Beaulieu, né à Saint-Brieuc en 1845, marié en 1878 à Mlle d'Espaigne de Bostenney, décédé à Paris en 1906, fut nommé officier de la Légion d'honneur en 1890 et colonel d'infanterie en 1895. Charles Deshorties de Beaulieu, lieutenant-colonel au 1er zouaves, fut tué en 1870 à la bataille de Freschwiller. Auguste Deshorties de Beaulieu, lieutenant-colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, fut créé par le pape Pie IX commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand pour avoir organisé la légion, dite d'Antibes, envoyée de France pour la défense du Saint-Siège. La famille Deshorties de Beaulieu a encore fourni un intendant général militaire, des officiers supérieurs, etc.

Principales alliances : Budan de Russé, d'Espaigne de Bostenney, etc.

DÉSIR de FORTUNET. Armes. d'*azur à trois roues d'or, 2 et 1.* — Aliàs : *d'or à trois roues de sable, 2 et 1.*

Ancienne famille du Mâconnais.

Louis Désir, conseiller et procureur du Roi au siège royal de Saint-

Gengoux, et Henri-Louis Désir, prêtre, président et concuré au même lieu, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que la famille Désir fit en 1787 pour obtenir la nomination d'un de ses membres au grade de sous-lieutenant. Pierre Désir, grènetier à Saint-Gengoux, auquel ce travail fait remonter la filiation, avait épousé vers 1650 Claude Narboux. Leur fils, Louis Désir, bourgeois, marié à Chalon, le 21 février 1687, à Jeanne Saclier, demeurant dans cette ville, fut pourvu, le 24 avril 1712, en remplacement de M. de Velle, de la charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle ; il fut reçu le 10 mai de cette même année et mourut en charge dès 1716. Il eut pour successeur dans sa charge son fils, Louis Désir, qui fut reçu le 2 août 1718. Celui-ci résigna sa charge en 1728. Il avait épousé, le 29 janvier 1714, Jeanne Villot, fille d'un secrétaire en la chancellerie près le présidial de Chalon. Il fut connu dans les dernières années de sa vie sous le nom de Désir de Fortunet qui a été conservé par ses descendants. Ce fut son fils, Bénigne Désir, capitaine d'infanterie, demeurant au Thil, en la paroisse de Chenave, marié à Chalon, le 11 juin 1771, à Charlotte Perrault, qui fit en 1787 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Louis-Jérôme Désir de Fortunet, né en 1776.

La famille Désir de Fortunet s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

Elle n'est pas titrée.

DÉSIRAT. Armes : *écartelé : au* 1 *d'or à un chameau contourné et arrêté de sable, soutenu de même; au* 2 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires; au 3 *d'azur à deux chevrons d'argent; au 4 d'or à un palmier terrassé de sinople.*

Mathieu Désirat, ou Désirad, né en 1774 à Auch, en Gascogne, engagé comme simple soldat en 1791, colonel de chasseurs à cheval en 1809, officier de la Légion d'honneur, tué en 1812 à la bataille de la Moskowa, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1808, puis baron par nouvelles lettres du 30 juillet 1810. Il avait épousé Marie-Adélaïde Lefebvre qui se remaria à M. Delcros. Leur fils, Charles-Hippolyte, baron Désirat, né à Feuquières en 1806, a laissé deux filles, nées en 1847 et 1849.

DESJARDINS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent.*

Très ancienne et très honorable famille bourgeoise, originaire du Vermandois.

Jeanne du Bourg, veuve de Pierre Desjardins, avocat en Parlement, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Quentin) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Jules Desjardins, ancien avocat général à la Cour de Douai, a été longtemps député de l'Aisne. Il a épousé en 1873 Mlle de Warenghien. Il en a eu un fils, Charles, qui a épousé Mlle Odent, et deux filles qui se sont mariées dans les familles Merlin d'Estreux de Beaugrenier et de Louvel-Lupel.

DESJARDINS de GÉRAUVILLIER. Armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée de trois rencontres de cerf d'or.*

La famille Desjardins de Gérauvillier appartient à la noblesse de Lorraine.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire universel de la noblesse* du chevalier de Courcelles.

Son auteur, Jean des Jardins, natif d'Apremont, capitaine de cavalerie au service de France, fut anobli, le 27 septembre 1664, par lettres patentes de Charles IV, duc de Lorraine. Il avait épousé Anne de Circourt. Leur fils, Jean Desjardins, Sgr de Gérauvillier et de Badonvillers, capitaine de cavalerie au régiment de la Valette, puis lieutenant-commandant des chevau-légers de la garde du duc Léopold, épousa en 1686 Françoise Thiballier. Il fut lui-même père de Claude Desjardins, écuyer, Sgr de Gérauvillier et de Badonvillers, capitaine de cavalerie au régiment du prince de Lambesc, qui épousa en 1710 Thérèse Duparpe et qui continua la descendance, et de Jean des Jardins chanoine de la Madeleine de Verdun.

Claude Desjardins de Gérauvillier, Sgr de Gérauvillier et en partie d'Abbainville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de la Marche, en Lorraine.

La famille Desjardins de Gérauvillier n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Canon de Ville, de Circourt, de Toytot vers 1850, etc.

DESJARS de KERANROUÉ. Armes : d'*azur à une aigle essorante d'or.*

La famille Desjars, ou des Jars, de Keranroué, est anciennement connue dans les environs de Morlaix, en Bretagne. Elle a possédé dans cette région, entre autres biens, les seigneuries de Keranroué, dans la paroisse de Bourbriac, de la Vallée, dans la paroisse de Saint-Igneuc, des Garennes et de Kerjulou, dans la paroisse de Pestiviau, etc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy, de Kerviler et du vicomte de la Messelière.

Julien Desjars, auquel remonte la filiation, avait épousé Anne Péan, de la maison du Cosquer. Il rendit aveu en 1586 au duc de Mercœur et de Penthièvre pour sa maison noble de Kéranrué. Lors de la grande recherche du XVIIe siècle, ses descendants furent d'abord déboutés de leurs prétentions nobiliaires et condamnés à l'amende comme usurpateurs par jugement de 1668. Mais ils furent peu de temps après maintenus dans leur noblesse d'extraction, le 20 juin et le 3 juillet 1670, par arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Ces deux arrêts ont été passés sous silence par Potier de Courcy, mais ont été publiés, en 1897, dans le tome XIII de la *Revue historique de l'Ouest*. Un représentant de la famille Desjars fut, du reste, admis en 1754 aux États de Bretagne.

La famille Desjars de Keranroué a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Courson, de la Boissière, Bobierre de Vallière, Ruellan du Créhu, Gaultier de Kermoal, etc.

DESJOBERT et DESJOBERT de PRAHAS. Armes : *de gueules à trois étoiles d'or posées en pal et accostées de deux gerbes du même.*

Le nom de Desjobert a été et est encore porté en Berry et en Bourbonnais par un assez grand nombre de familles distinctes, de situations sociales très diverses.

Celle de ces familles qui donne lieu à cette notice occupe dans sa région un rang particulièrement distingué. Elle descend de prudent homme Mathieu Desjobert, marié à Léonarde Feraudon, qui fut inhumé, le 16 décembre 1678, en l'église de Saint-Saturnin (Cher). Léonard Desjobert, fils de Mathieu, né à Saint-Palais en 1636, fut notaire à Culan, épousa Anne Villatte et mourut à Saint-Saturnin en 1684. Il laissa deux fils, tous deux appelés Charles, qui furent les auteurs de deux branches, actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, Charles Desjobert, né à Saint-Saturnin en 1669, décédé à Sédiailles, épousa Jeanne Jessier. Il fut père de Jean Desjobert et grand-père d'autre Jean Desjobert, secrétaire des commandements du maréchal de Soubise, domicilié rue Vieille-du-Temple à Paris, qui fut pourvu en 1774 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. C'est à cette branche qu'appartenait Louis-Eugène Desjobert, né à Châteauroux en 1817 peintre distingué, décédé à Paris en 1863.

L'auteur de la seconde branche, Charles Desjobert, né à Saint-Saturnin en 1677, fut lieutenant civil et criminel de la justice de Culan, procureur fiscal et notaire. Il épousa en 1710 Marguerite

Dantigny et laissa lui-même deux fils : 1° Charles Desjobert, procureur au Parlement de Paris, anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, dont le fils, Charles-Félix Desjobert, né à Paris en 1751, marié en 1782 à M[lle] Basly, fut sous Louis XVI grand-maître des eaux et forêts de la généralité de Soissons et dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 2° Jean-Baptiste Desjobert, né à Culan en 1717, décédé au même lieu en 1794, qui continua la descendance. Ce dernier, d'abord bailli de Culan, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il épousa d'abord, en 1738, Jeanne-Madeleine Davesne, puis, en 1753, Catherine Geoffrenet des Beauxpleins. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Gilbert Desjobert du Bessin, né en 1738, avocat, puis juge à Châteauroux, marié en 1781 à Marguerite Cornuau, dont la descendance subsiste sous le seul nom de Desjobert ; 2° Jean-Baptiste Desjobert, Sgr de Prahas, près de Châteauroux, né en 1752, avocat, maire de Culan de 1813 à 1830, marié à M[lle] Vauvret de la Baudre, décédé à Culan en 1836, dont la descendance subsiste sous le nom de Desjobert de Prahas ; 3° Jean Desjobert de Neuville, né en 1759, maire de Culan, marié à Rosalie Dantigny, décédé en 1839, dont le fils, connu sous le nom de Desjobert de Sédiailles, n'a laissé que des filles.

La famille Desjobert a fourni des officiers de mérite, un député de la Seine-Inférieure (Amédée, né en 1796, fils de Charles-Félix, décédé sans alliance en 1853), des magistrats, des membres de la Légion d'honneur, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Un Robert des Jobert prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Billy, en Bourbonnais.

Principales alliances : de Maussabré 1834, de Laage de Meux 1825, Magnard du Vernay, de Saint-Pol 1911, Colas des Francs 1909, Melon de Pradou, de Canteloube de Marmiés 1904, Jundzelle 1894, Basly 1782, le Chanteur, Auvray, Cornuau, Devaulx, Dubois de la Sablonnière, Charlemagne, de la Monneraye, Bergeron-Danguy, de Gentil de Rosier, etc.

DESJOYAUX et DESJOYEAUX, en Forez.

Les renseignements que l'on attendait sur la famille Desjoyaux, ou Desjoyeaux, anciennement des Joyeaux, ou des Joyost, si honorablement connue à Saint-Étienne, étant arrivés en retard, on a dû renvoyer sa notice aux Additions du présent volume.

DESLANDES (Vivier-). Voyez : Vivier-Deslandes.

DESLYONS de LOCAN, de NOIRCARMES et de FEUCHIN. Voyez : Lyons (des).

DESMAISONS, en Périgord. Armes : d'*azur à trois roses d'argent ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.* — Aliàs : d'*azur à une maison flanquée de deux tours d'argent et surmontée d'un arbre de sinople ; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules*[1].

La famille Desmaisons est une de celles dont les membres se qualifiaient au xviiie siècle nobles citoyens de Périgueux.

Dominique Desmaisons, marié vers 1750 à Marie de Roux-Guilhem, fut capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Son fils, Pierre-Front Desmaisons, écuyer, Sgr de Cavalade, garde du corps, épousa, le 16 février 1789, Jeanne de Villepontoux de Jaure. Il fut plus tard chevalier de Saint-Louis. Il laissa lui-même un fils qui fut colonel de gendarmerie à Bordeaux et dont la descendance subsiste.

Principales alliances : de Gareboeuf vers 1705, Fournier de Laurière vers 1740, etc.

DESMAISONS du PALLANT et de BONNEFONT. Armes de la branche des seigneurs du Pallant : *de gueules à trois tours d'argent, 2 et 1 ; au chef d'argent chargé de deux molettes d'éperon de sable.* — Devise : *Tutiorem quam tuti.* — Armes de la branche des seigneurs de Bonnefont : d'*argent à un chêne de sinople accosté de deux maisons de gueules et surmonté de deux étoiles de sinople.* — Jean des Maisons, sieur de Bonnefont, gentilhomme, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges) les armes suivantes : *de gueules à deux tours d'or, maçonnées de sable, girouettées d'argent ; au chef d'argent chargé de trois molettes de sable.*

La famille Desmaisons, ou des Maisons, appartenait avant la Révolution à la noblesse du Limousin.

Elle n'est pas mentionnée dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud. Mais on en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* en fait remonter la filiation à Jean des Maisons qui résidait à Pierrebuffière avec sa femme, Catherine Brunet, quand son fils, Hugues des Maisons, épousa, par contrat du 15 juiillet 1552, Marguerite Nicolas, fille de Jean, habitant de la même ville. D'après le même tableau, Jean des Maisons, avocat en Parlement, fils des précédents, épousa successivement Marguerite Réaulet et Catherine Martin, qui vivait encore le 15 juillet 1611. Il eut, entre autres enfants, deux fils,

[1] Cette notice à été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

Jean, Sgr du Vigenal, et Louis, Sgr de Bonnefont, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean des Maisons, Sgr du Vigenal, fut reçu le 28 mars 1607 vice-sénéchal du Haut et du Bas-Limousin. Il prit, probablement en raison de sa charge, la qualification d'écuyer qui fut conservée par ses descendants. Il fut père de Mathieu des Maisons, Sgr du Pallant, ou du Pallans, en la paroisse de Moissanes, dans le canton actuel de Saint-Léonard, qui épousa en 1643 Anne de Maleden, grand-père d'Antoine des Maisons, Sgr du Pallant, qui épousa, le 6 novembre 1685, Isabeau de Rieublanc et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 22 mai 1706, par jugement de Rouillé d'Orfeuil, intendant de Limoges, et bisaïeul de Guillaume-Annet des Maisons, Sgr du Pallant, qui épousa en 1728 Marguerite Faulte, fille d'un procureur du Roi au bureau des finances de Limoges. Joseph-Guillaume des Maisons, Sgr du Pallant, né en 1744, fils de Guillaume-Annet, fit des preuves de noblesse pour être admis parmi les écuyers du Roi. Il épousa plus tard, le 13 août 1772, Marguerite de Barbançois. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que sa fille, Marguerite-Thérèse, née en 1773 à Peyrat, en Poitou, fit en 1783 pour être admise à Saint-Cyr. Joseph-Guillaume des Maisons fut aussi vraisemblablement père d'un François Desmaisons, garde général de la navigation du département de la Gironde, qui périt à Bordeaux en 1813, victime de son dévouement au devoir, pendant la construction du pont de la ville. Le fils de celui-ci, Joseph-Guillaume Desmaisons, ou Desmaisons du Pallans, né à Bordeaux en 1813, docteur en médecine de la Faculté de Paris, fonda en 1845 au Castel d'Andorte, dans la commune du Bouscat, aux portes de Bordeaux, une célèbre maison d'aliénés. Sa veuve, Mme Desmaisons du Pallans, est décédée en 1903 laissant deux filles, Mmes Duhar et Dupuy-Desmaisons.

La branche cadette a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Bonnefont, située sur le territoire de la paroisse de Saint-Just, près de Limoges. Son auteur, Louis des Maisons, Sgr de Bonnefont, décédé en 1658, fut anobli en juillet 1628, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes qu'il fit enregistrer le 17 juin 1631 en la Chambre des comptes de Paris et le 26 juin 1634 en la Cour des aides de Clermont. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Jean des Maisons, Sgr de Bonnefont, fils de Louis, s'adressa au Conseil d'État. Il en obtint, le 14 mai 1667, un arrêt, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui exceptait de cette révocation les lettres de noblesse accordées à son père et qui le maintenait dans sa noblesse. Il avait

épousé, le 27 novembre 1649, Gabrielle de Royère. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, François et Jean des Maisons de Bonnefont, qui, sur un certificat délivré par d'Hozier le 30 septembre 1675, furent admis parmi les pages de la Petite Écurie du roi Louis XIV. L'aîné de ces deux frères mourut au service sans avoir été marié. Le puîné, Jean, épousa Françoise de Carbonnières. Il fut père de Jean des Maisons, Sgr de Bonnefont, qui épousa Catherine Varaclaud, et grand-père de Jean des Maisons, Sgr de Bonnefont, qui épousa Madeleine Tenandier et qui en eut deux fils. Cette branche subsistait aux environs de Limoges dans les dernières années du règne de Napoléon III.

La famille Desmaisons, ou des Maisons, comptait encore en 1903 plusieurs représentants.

Son chef était connu à cette époque sous le titre de comte des Maisons[1].

DESMAISONS, aujourd'hui **des MAISONS**. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1769) : d'*argent à une maison de gueules, flanquée de deux tours de même en forme de château et sommée d'un arbre de sinople*. (On remarquera que ces armes sont celles de la famille des Maisons de Bonnefont). — D'après l'ouvrage du vicomte Révérend la famille des Maisons ajoute à ces armes *un chef d'or chargé de trois étoiles de gueules*.

On trouvera des renseignements sur la famille Desmaisons, ou des Maisons, dans les *Artistes anoblis* de M. Guiffrey, dans l'*Essai d'Armorial des artistes français* de M. Louis de Grandmaison et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Pierre Desmaisons fut un des plus célèbres architectes de la seconde moitié du xviiie siècle ; ce fut lui qui construisit, en 1777, la façade actuelle du Palais de Justice de Paris. Il fut pendant 27 ans architecte expert de la ville de Paris et fut admis en 1762 à l'Académie royale d'architecture. Il fut anobli, en août 1769, par lettres patentes dont on trouvera le texte dans l'ouvrage de M. Guiffrey et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut, enfin, nommé chevalier de Saint-Michel en 1773. Desmaisons avait épousé vers 1760 Marie-Geneviève David. Leur fils, Charles-Pierre Desmaisons, né à Paris le 2 juin 1768, conseiller municipal de cette ville, nommé en 1819 héraut du roi d'armes du Saint-Esprit, marié à Madeleine-Sophie Benoist, décédé en 1848, fut confirmé dans sa

[1] D'après le billet de faire part, aimablement communiqué par M. le comte de Saint-Saud, du décès de Madame Desmaisons du Pallans, veuve du docteur.

noblesse, le 7 mars 1815, par ordonnance du roi Louis XVIII. Il adopta dans les dernières années de sa vie l'orthographe des Maisons qui a été conservée par ses descendants. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Henri, connu sous le titre de comte des Maisons, né à Paris en 1799, chevalier de Saint-Michel, nommé en 1827 héraut du roi d'armes de l'Ordre du Saint-Esprit, décédé en 1883, ne laissa qu'une fille, Mme Debonnaire de Gif. Le puîné, Adolphe des Maisons, marié à Mlle Langlois de Breteuil, fut père d'Alexandre-Robert, connu sous le titre de comte des Maisons, qui a épousé en 1874 Mlle Denrée de Soye et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Debonnaire de Gif 1855, Lamy, Leroux de Lens, Langlois de Breteuil, Denrée de Soye 1874, etc.

DESMARES de TRÉBONS. Voyez : Mares de Trébons (des).

DESMAREST.

On trouvera l'histoire de la famille Desmarest dans les *Généalogies des fermiers généraux*, le bel ouvrage manuscrit dont M. le duc de Caraman a fait don au Cabinet des Titres.

La famille Desmarest paraît être originaire du Bourbonnais.

Joseph Desmarest, né à Cusset en 1681, vint se fixer à Cannes, en Provence, fut capitaine des fermes et gabelles dans cette ville et y épousa, en 1709, Anne Ricord. Son fils, Joseph Desmarest, né en 1717, capitaine commandant la felouque des fermes du Roi, épousa à Cannes, en 1741, Gabrielle Trusque. Il en eut deux fils, Joseph-François Desmarest, né à Cannes en 1742, et Jean-Joseph Desmarest, né dans la même ville en 1749, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Joseph-François Desmarest, décédé à Paris en 1792, fut fermier général et inspecteur des manufactures de Champagne à Châlons. Il avait épousé à Eu Catherine-Élisabeth de Rocquigny de Rocquefort, d'une vieille famille noble de Picardie. Leur fils, Joseph Desmarest, né à Dieppe en 1773, décédé à Paris en 1835, épousa Jeanne le Bel de Fortin qui divorça et qui se remaria au vicomte de Parny, le poète. Il fut père d'Alfred-Hector Desmarest, né à Paris en 1798, banquier, décédé en 1864, qui épousa Mlle André de Champcourt, et grand-père d'Eugène-Joseph Desmarest, né à Paris en 1836, sous-gouverneur de la Banque de France, qui a eu deux enfants de son mariage, en 1863, avec Mlle Morlot, de la famille du cardinal Morlot.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Joseph Desmarest, épousa à Cannes en 1781 Mlle Freyse. Sa descendance s'est éteinte en la per-

sonne de son petit-fils, Joseph Desmarest, avoué à Paris, décédé en 1877, qui n'a eu qu'une fille.

Principales alliances : de Rocquigny de Rocquefort, André de Champcourt, Morlot, Paulze d'Ivoy, de la Roque de Bernières, de Boitouzet d'Ormenans 1794, Renouard 1857, etc.

La famille Desmarest paraît avoir cherché à se rattacher à la puissante famille Desmarets de Maillebois, aujourd'hui éteinte. On a voulu faire de son auteur, Joseph-Jean Desmarest, né à Cusset en 1681, dont il a été parlé plus haut, le fils d'un Jean-Victor de Marest-Petitot, qui épousa à Cusset en 1680 Antoinette de Forgeret, et le petit-fils d'un Jean-Louis Desmarest-Petitot, né à Amiens. Celui-ci aurait été un fils de Jean Desmarets, sieur du Plantis-Aleaume, procureur du Roi au bailliage de Vermandois, qui épousa en 1605 Jeanne Vizinier, et un frère puîné de Jean Desmarets, né en 1605, conseiller d'État, intendant de Soissons, marié le 24 juin 1646 à Marie Colbert, qui fut l'auteur de la famille Desmarets de Maillebois. Cette dernière famille portait : d'*azur à un dextrochère d'argent portant trois lys de marais au naturel*. Nicolas Desmarets, fils de Jean, fut nommé, en 1708, contrôleur général des finances. Il avait acheté dans le Perche l'ancien marquisat de Maillebois. Il fut père de Jean-Baptiste Desmarets, marquis de Maillebois, né en 1682, maréchal de France en 1741, décédé en 1762, et grand-père d'Yves Desmarets, comte de Maillebois, né en 1715, lieutenant général des armées du Roi en 1748, dont le fils unique mourut jeune sans avoir été marié.

DESMARETS de BEAURAINS. Armes : *de gueules à une fasce-pal d'argent, soutenue d'un chevron du même.*

La famille Desmarets de Beaurains appartient à la noblesse de la Haute-Picardie.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1772 pour être admis à l'École militaire

Jean des Marets, écuyer, Sgr du Plessier, auquel ce travail fait remonter la filiation, est mentionné dans des actes du 16 mai 1481 et du 12 février 1511. Il avait épousé demoiselle Jeanne Clabaude. Leur fils, noble homme Jean des Marets, écuyer, Sgr du Plessier-les-Coucy, est ainsi désigné dans un acte du 15 février 1525. Il fut père de noble homme Guy des Marets, écuyer, Sgr du Plessier-Saint-Nicaise, près de Coucy, qui épousa, par contrat du 12 février 1547, Françoise d'Aussy, fille et héritière du seigneur de Beaurains, près de Noyon, et qui continua la lignée.

Claude des Marets, chevalier, Sgr de Beaurains et de la Motte,

fils de Louis des Marets, Sgr des mêmes domaines, et de demoiselle Marie du Chesne, demeurant à Beaurains, dans l'élection de Noyon, fut maintenu dans sa noblesse, le 14 décembre 1667, par jugement de M. Dorieu, intendant de Soissons. Il était capitaine d'une compagnie du régiment du Plessis, en garnison à la Fère, quand il épousa dans cette ville, le 13 décembre 1675, Marie-Madeleine Pioche, fille d'un avocat. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Noyon). Son fils, Jacques-Armand des Marets, chevalier, Sgr de Beaurains, marié, le 24 mai 1717, à Jeanne de Boffle, fut père d'Armand-Emmanuel Desmarets, chevalier, Sgr de Beaurains, capitaine d'artillerie, qui épousa, le 26 février 1756, Claude-Félicité de Richouffz, et grand-père de Jean-Armand-Zacharie Desmarets de Beaurains, né en 1758 dans la paroisse de Beaurains, qui fit en 1772 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut.

M. des Marets de Beaurains prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Vermandois.

La famille Desmarets de Beaurains a fourni de nombreux officiers.

Elle paraît avoir eu pour dernier représentant M. Desmarets de Beaurains, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1893, âgé de 89 ans, à Ribérac (Dordogne), qui eut deux filles, Mmes Trutié de Vaucresson et le Bouhelier.

DESMARETS de PALIS. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *écartelé : au 1 d'azur à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules; au 2 de sable à trois portiaux d'argent maçonnés de sable, au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules; au 3 d'azur à un coq d'or, crêté et barbé de gueules; au 4 d'azur à six macles d'or, 3, 2, 1. Sur le tout : d'azur à une gerbe d'or accompagnée de trois croissants d'argent; au chef d'or chargé d'un soleil de gueules.*

La famille Desmarets de Palis a occupé un rang distingué en Champagne et en Lorraine.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse, très détaillées, qu'un de ses membres fit en 1783 pour être admis à l'École militaire.

Ce travail fait remonter la filiation à un Claude le Goujat, dit des Marais, écuyer, demeurant à Bréviande, valet de chambre ordinaire du duc de Genevois et de Nemours, qui épousa Pauline de Marisy de Machy par contrat du 30 juillet 1586 dans lequel il est ainsi qualifié. Le même Claude le Goujat, écuyer, Sgr des Marets, âgé de 30 ans, archer et homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge du duc de Nemours, valet de chambre dudit Duc,

demeurant à Bréviande, est ainsi qualifié dans un acte du 2 avril 1588. Une note de d'Hozier apprend que l'authenticité de ces actes de 1586 et 1588 doit être regardée comme très douteuse. Noble homme maître Claude Goujat, sieur des Marets, avocat en Parlement, demeurant à Paris, épousa, par contrat du 22 janvier 1617 dans lequel il est ainsi désigné, demoiselle Louise Allen, fille de noble homme maître Antoine Allen, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes. Une note de d'Hozier apprend que cet acte de 1617 est également d'une authenticité très douteuse. François Desmarets, fils de Claude Desmarets et de Louise Allen, fut baptisé à Troyes le 20 août 1630. Il vint exercer à Paris la profession d'avocat. Il se qualifiait en 1696 écuyer, Sgr de Palis et de Luyères, avocat en la Cour du Parlement, un des 24 docteurs d'honneur de la Faculté de droit en l'Université de Paris, ancien échevin de Troyes. Il épousa d'abord Françoise Huet, puis, le 14 avril 1678, Philippe de la Tour, fille d'un secrétaire du Roi. Il se fit décharger du droit de franc-fief, le 8 août 1696, par jugement des commissaires députés par S. M. sur le fait des francs-fiefs et fit enregistrer cette même année son blason à l'Armorial général (registre de Paris). Son fils, Nicolas Desmarets, baptisé à Troyes le 5 février 1659, Sgr de Luyères, puis de Palis, avocat en la Cour du Parlement, habitait rue des Blancs-Manteaux, à Paris, quand il épousa, le 25 février 1688, Jacquette Brice. Il était conseiller du Roi, premier juge de la monnaie de Troyes, quand il se remaria, le 30 avril 1697, à Madeleine Michel de Vielmoulin, veuve d'Étienne d'Escaminy, chevalier, Sgr de Boissy. Il se fit maintenir dans sa noblesse, le 5 mai 1718, par arrêt des commissaires généraux du Conseil, après avoir prouvé une filiation noble depuis le contrat de 1586 mentionné plus haut. Il fut père de Nicolas Desmarets, écuyer, Sgr de Luyères, puis de Palis, qui se fit maintenir dans sa noblesse en 1736 par ordonnance de M. le Pelletier de Beaupré, intendant, grand-père de Nicolas Desmarets de Palis, né en 1726 à Luyères, au diocèse de Troyes, qui fut maréchal de camp, et bisaïeul de Louis-François Desmarets de Palis, né à Chardogne, au diocèse de Toul, qui fit en 1783 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut.

Nicolas Desmarets de Palis, Sgr de Chardogne, maréchal des camps et armées du Roi ; Nicolas Desmarets de Palis, chef d'escadron au régiment d'Angoulême-dragons, et Nicolas-Pierre-François Desmarets de Palis, capitaine au régiment d'Angoulême-dragons, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc.

Eugène Desmarets de Palis, officier de marine, épousa vers 1840

Mlle Peschart d'Ambly, décédée sans postérité en 1898 à l'âge de 78 ans.

La famille Desmarets de Palis subsistait il y a peu d'années.

DESMAROULX de GAULMIN. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 4 mai 1870) : *parti : au* 1 *de gueules aux tables de la loi d'or ; au* 2 *d'azur à deux épées en pal d'argent ; au franc-quartier brochant à sénestre de gueules à la muraille crénelée d'argent*, qui est des barons maires.

Le vicomte Révérend a donné l'histoire de la famille Desmaroulx de Gaulmin dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908.

Cyr Desmaroux, marié à Marie-Thérèse Gaulmin, était dans la première moitié du XIXe siècle docteur en médecine à Montmarault, en Bourbonnais. Son fils, Gilbert-Désiré Desmaroux, né à Montmarault en 1815, joignit à son nom celui de la famille de sa mère et fut connu sous le nom de Desmaroulx-Gaulmin. Il fut conseiller général de l'Allier en 1849, député du même département de 1852 à 1870, maire de Saint-Gérand et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1885. Il reçut le titre héréditaire de baron, sous le nom de Desmaroux de Gaulmin, d'abord par décret impérial du 25 décembre 1869, puis par lettres patentes du 4 mai 1870 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé vers 1850 Mlle Maudon. Il en laissa une fille, Mme Leret d'Aubigny, et un fils, Gabriel-Cyr, baron Desmaroux de Gaulmin, qui a épousé en 1874 Mlle Pellé de Champigny et qui en a eu plusieurs enfants.

DESMAZIÈRES. Armes concédées en 1809 : *tiercé en bande : d'or aux tables de la loi de sable, surmontées d'un œil ouvert au naturel, de gueules au signe des chevaliers légionnaires et d'argent à une balance d'azur.*

La famille Desmazières appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de l'Anjou et du Maine.

Thomas-Gabriel Desmazières, né le 5 novembre 1743 à Beaulieu (Mayenne), était fils de messire Thomas Desmazières, licencié en droit, juge grènetier au grenier à sel de Vihiers, et de Marie-Julienne Couradin. Il était depuis 1771 conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial d'Angers quand il fut élu député du Tiers-État d'Anjou aux États généraux de 1789. Il fut plus tard député du Maine-et-Loire au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps Législatif, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 août 1809, fut nommé en 1811 président de chambre à la Cour impériale d'Angers et mourut dans cette ville en 1818. Il avait épousé en 1772 Marguerite-Renée Ayrault. Leur fils, Thomas-Louis Desmazières, né à Angers

en 1775, président du tribunal d'Angers en 1812, député du Maine-et-Loire à la Chambre des Cent-Jours, puis en 1830, officier de la Légion d'honneur en 1845, décédé en 1855, fut appelé au Sénat par Napoléon III en 1852. Il avait épousé en 1804 Louise Delorme, décédée à Angers en 1820. Il en eut un fils, Alfred Desmazières, né en 1810.

DESMAZIÈRES-MARCHAND. Armes de la famille Marchand (d'après le règlement d'armoiries de 1869) : d'*azur à une cotice d'or, chargée d'une chaîne de sable; au franc-quartier d'azur à un portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or et accompagné des lettres initiales D. A. du même,* qui est des comtes officiers de la maison de l'Empereur.

Cette famille est distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Jacques-André Desmazières, négociant, épousa dans les premières années du xixe siècle Victoire-Josèphe Beaussier. Leur fils, Edouard-Albéric Desmazières, né à Lille en 1811, épousa en 1845 Malvina-Marguerite, fille du comte Marchand. Il fut autorisé, par décret impérial du 18 juillet 1868 et par lettres patentes du 7 avril 1869, à relever après la mort de son beau-père le titre de comte qui avait été conféré à celui-ci par le même décret et par les mêmes lettres patentes. Il fut, en outre, autorisé, par décret impérial du 8 mai 1869, à joindre à son nom celui de : Marchand. Il mourut avant son beau-père, en 1871, laissant une fille, la comtesse d'Hautpoul, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Raoul-Jacques-Édouard Desmazières-Marchand, né à Paris en 1847, décédé dans la même ville en 1881 sans avoir été marié, fut confirmé, à la mort de son aïeul maternel, dans la transmission héréditaire du titre de comte de celui-ci par un décret du président de la République du 25 juin 1877. Le puîné, Albéric-Henri-Michel, comte Desmazières-Marchand, né en 1851, a été officier d'artillerie.

Louis-Joseph-Narcisse Marchand, né à Paris le 8 mars 1791, était fils de Charles-Joseph Marchand, bourgeois de cette ville, et de Marie-Marguerite Broquet, qui fut plus tard berceuse du roi de Rome. Il fut valet de chambre de Napoléon Ier qu'il accompagna à Sainte-Hélène, auquel il témoigna un très grand dévouement et dont il fut un des légataires. Il fut créé par Napoléon III officier de la Légion d'honneur. Il était connu sous le titre de comte qui lui aurait été conféré par Napoléon Ier à une date du reste inconnue. Il ne figure pas cependant sous ce titre dans le testament de l'Empereur. Il n'en fut pas moins confirmé dans la possession héréditaire de son titre de comte et autorisé à le transmettre à son gendre Desmazières d'abord par décret impérial du 18 juillet 1868, puis par lettres patentes du 7 avril

1869. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut à Trouville en 1876. Il avait épousé en 1823 une fille du général baron Brayer, qui lui survécut jusqu'en 1881. Il n'en eut qu'une fille, Mme Desmazières.

DESMAZIÈRES de SÉCHELLES. Armes (d'après les *Filiations bretonnes*) : *parti : au 1 de gueules à quatre fasces d'or ; au 2 d'argent à une chaudière de sable sur un brasier au naturel ; au chef plein d'azur à la levrette courante d'argent ; un pal d'argent brochant sur le tout.*

La famille Desmazières de Séchelles, aujourd'hui fixée en Bretagne, est originaire de l'Artois.

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une notice dans ses *Filiations bretonnes.*

André Desmazières, né à Arras en 1706, auquel ce travail fait remonter la filiation, fut chirurgien à l'Hôpital royal de sa ville natale. Il épousa en 1739 Jeanne-Louise Decoint. Leur fils, Louis-André-François-Xavier Desmazières, Sgr de la seigneurie vicomtière de Séchelles, avocat au Conseil d'Artois, échevin d'Arras, député aux États d'Artois, fut anobli par lettres patentes de 1785. Il fut père d'Armand-Joseph Desmazières de Séchelles, né en 1774, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Amsterdam, en 1796, Catherine Kanés, et grand-père de Charles Desmazières de Séchelles, né à Harlem en 1797, directeur des contributions indirectes, décédé à Rennes en 1879, qui épousa à Dieppe en 1830 Lucile Langlois et dont la descendance subsiste.

Principales alliances : Hémery de Goascaradec 1896, de Place 1895, etc.

DESMÉ de CHAVIGNY, de CHAVIGNY de PLANCHOURY, de PUYGIRAULT et de l'ISLE. Armes : d'*argent à un chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même,* 2 *et* 1.

La famille Desmé est originaire des environs de Loudun, en Poitou.

M. Carré de Busserolle en a donné une généalogie complète dans le tome I de ses *Archives des familles nobles de la Touraine, de l'Anjou et du Maine.*

Claude Desmé du Buisson, à partir duquel cet auteur donne la filiation, quitta en 1620 le village de Ceaux, près de Loudun, pour venir se fixer à Meigné, près de Saumur. Il mourut dans cette localité le 12 août 1643. Son fils unique, François Desmé du Buisson, baptisé à Ceaux le 28 novembre 1619, inhumé à Saumur le 2 juin 1664, épousa Marguerite Perrault. Il en laissa deux fils :

1° Claude Desmé du Buisson, qui épousa, le 30 janvier 1691, Henriette de Lignis, fille d'un procureur fiscal du comté de Montsoreau, et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Claude-François Desmé des Jouttières, né en 1723, décédé sans postérité à Saint-Domingue ; 2° Pierre Desmé-Dubuisson, décédé à Brain-sur-Allonnes le 11 juin 1722, qui continua la descendance. Ce dernier avait épousé Madeleine Molais dont il eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Claude et Claude-Paul-François Desmé du Buisson, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Claude, né à Saumur en 1697, capitaine de fusiliers à Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, décédé le 27 mars 1781, avait été pourvu, en 1753, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Il laissa trois fils : 1° Thomas-Claude, sénéchal de Saumur, lieutenant général dans la même ville, conseiller d'État en 1781, qui épousa, le 10 février 1757, Jeanne-Antoinette Séguier et qui mourut sans postérité en 1794 dans les prisons révolutionnaires ; 2° Jean, qui continua la descendance ; 3° Joseph, né à Saint-Domingue, mousquetaire gris, chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris en 1783, dont le fils mourut à Étampes en 1803 sans avoir été marié. Jean Desmé du Buisson fut conseiller au Parlement de Paris, puis procureur général près le Conseil souverain du Cap-Français, à Saint-Domingue, et mourut à Paris en 1772. Il avait épousé Marie Caillaud, décédée à Saumur en 1780. Ce fut celle-ci qui, par acte du 16 décembre 1774, acquit de la comtesse d'Adhémar, née Bouthillier-Chavigny, l'importante seigneurie de Chavigny, située dans la paroisse de Lerné, en Touraine, dont sa descendance a conservé le nom. Auguste Desmé de Chavigny, fils unique des précédents, conseiller au Parlement de Paris en 1784, décédé au château de Chavigny en 1808, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tours. Il avait épousé en 1783 sa cousine, Marie-Claude Girault, héritière de la seigneurie de Planchoury. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles-Pierre Desmé de Chavigny, né à Paris en 1794, décédé en 1865, qui épousa en 1836 Mlle de Broin et dont la descendance subsiste ; 2° Thomas-Ferdinand Desmé de Chavigny de Planchoury, né en 1805, décédé en 1855, qui épousa en 1837 Mlle de la Croix-Vaubois et qui en laissa un fils, Pierre, né en 1851, marié en 1875 à Mlle d'Assier de Valenches.

L'auteur de la branche cadette, Claude-Paul-François Desmé, Sgr de Puygirault, né en 1770, était doyen des avocats en la sénéchaussée de Saumur quand il fut pourvu, le 6 août 1777, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parle-

ment de Nancy. Il conserva cet office jusqu'à sa mort, survenue en 1780. Son fils, Paul-François Desmé, Sgr de Puygirault, né en 1749, lieutenant général à Saumur, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Paul Desmé de Puygirault, n'eut que des filles. Le puîné, Pierre Desmé de l'Isle, né à Saumur en 1778, préfet, décédé en 1833, laissa trois fils qui furent les derniers représentants mâles de leur branche : 1° Ludovic, né en 1814, décédé en 1887 survivant à son fils et ne laissant qu'une fille, Mme de la Borde ; 2° Casimir, né en 1817, chef de bataillon, tué à la bataille de Magenta en 1859 ; 3° Alexandre, né en 1820, marié à Mlle Maguin, décédé sans postérité en 1888.

Principales alliances : Séguier, Aubert du Petit-Thouars 1753, 1756, de Grimouard, de Fesques de la Rochebousseau 1781, de Spens, Girault de Planchoury 1783 et vers 1765, Séguin de Broin 1836, Martin de Beaucé 1867, de Monchy 1862, 1904, de Banyuls de Montferré vers 1820, Torterue de Sazilly 1863, Bonnemère, Boutillier de Saint-André 1813, O'Diette, le Poitevin de la Croix-Vaubois 1837, de Tarade 1872, d'Assier de Valenches 1875, Alefsen de Boisredon 1900, de Guingand de Saint-Mathieu 1903, etc.

La famille dont il vient d'être parlé a vraisemblablement eu dans le passé une origine commune avec une famille Desmé de la Chesnaye, de la même région, qui portait les mêmes armes. Cette famille fut anoblie par des charges à la fin du XVIe siècle et s'éteignit au siècle suivant.

DESMICHELS. Voyez : MICHELS (DES).

DESMIER de CHENON, de GROSBOUST, de LIGOUYER et d'OLBREUZE. Armes : *écartelé d'azur et d'argent à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre* [1]. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DESMIER, ou DEXMIER, est une des plus anciennes et une des plus brillantes de la noblesse de l'Angoumois.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très détaillée et très consciencieuse dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Ce travail rectifie un certain nombre d'erreurs commises par le Laboureur, la Chesnaye des Bois et autres généalo-

[1] Beauchet-Filleau fait suivre la description de ces armes de l'observation suivante : « Le Laboureur suppose, d'après une tradition de famille, que le blason pri- « mitif était *écartelé d'azur et d'argent* et que le roi Jean concéda les quatre fleurs « de lis au chevalier Jean Desmier qui servait dans ses armées vers 1355. Mais l'on « sait que ces sortes de concessions n'étaient point usitées à cette époque et des « sceaux beaucoup plus récents prouvent que certaines branches portaient un blason « simplement écartelé jusqu'au XVIe siècle. »

gistes anciens. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier* un tableau généalogique de la famille Desmier. Ce tableau est accompagné de la note suivante : « Comme ce nom en latin est dans les « titres exprimé par le terme *Decimarius*, il s'ensuit qu'originaire- « ment c'était un nom d'office qui depuis est devenu un surnom « propre héréditaire et que les ancêtres de Jean Desmier vivant « l'an 1400 étaient auparavant commis par les évêques d'Angoulême, « ou par les comtes, pour recevoir les dîmes ou les devoirs qui leur « étaient dûs par leurs vassaux. »

Beauchet-Filleau mentionne un certain nombre de gentilshommes du nom de Desmier qui aux XIIIe et XIVe siècles résidaient dans la paroisse de Courcôme, près de Ruffec. Le plus anciennement connu de ces gentilshommes, Hilaire Desmier, varlet, paroissien de Courcôme, passa un acte en 1265. Il est mentionné dans un autre acte passé en 1285 par sa veuve, Gillette, et par son fils, Arnaud.

La souche se partagea au moyen âge en plusieurs lignes qui se sont toujours reconnues comme parentes et qui ont toujours porté les mêmes armes, mais dont le point de jonction demeure inconnu. Deux de ces lignes se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Pour plus de clarté on a cru devoir consacrer à chacune d'elles une notice spéciale.

Celle de ces lignes qui donne lieu à la présente notice remonte par filiation suivie à Jean Desmier, Sgr du Breuil de Saint-Claud, près de la Rochefoucauld, qui épousa, le 29 août 1406, Marie de Chaillac. Beauchet-Filleau suppose, mais sans être affirmatif, que ce gentilhomme était fils d'un autre Jean Desmier, Sgr du Breuil de Saint-Claud, sur lequel on ne sait à peu près rien, petit-fils d'un Jean Desmier, qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle, et arrière-petit-fils d'un Jean Desmier, de Courcôme, qui rendit un aveu au chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers le lundi après la Purification de l'année 1331. On admet généralement que Jean Desmier, marié en 1406, eut deux fils, Louis et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Cependant il n'est pas bien rigoureuseusement démontré qu'il ait été père de Jean, auteur de la seconde de ces branches.

Louis Desmier, Sgr du Breuil de Saint-Claud, auteur de la branche aînée, épousa, le 26 juin 1434, Marie de Saint-Amand. Il en eut cinq fils : 1° Pierre, qui continua la descendance ; 2° Guyot, Sgr de l'Abrégement, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille ; 3° Guillaume, dit quelquefois Gilles par erreur, Sgr de Saint-Amand, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils ; 4° Pierre, Sgr de Cellefrouin ; 5° Guy, prêtre. L'aîné de

ces fils, Pierre Desmier, écuyer, figure le premier avec la qualification de seigneur de Chenon. Il épousa Antoinette, aliàs Gabrielle, de Coignac par contrat passé le 1er février 1462 devant notaires à la Rochefoucauld et fut condamné à l'amende, le 20 septembre 1476, par le sénéchal du Poitou pour ne pas avoir rejoint l'armée du Roi où il devait servir comme noble. Son petit-fils, Alain Desmier, écuyer, rendit aveu de sa seigneurie de Chenon, le 30 décembre 1560, à François de la Rochefoucauld, baron de Verteuil. Il avait épousé Anne Jay par contrat passé le 21 février 1546 devant notaire à Civray. Deux de leurs fils, Alexandre et Jean, furent les auteurs de deux grands rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

L'auteur du premier rameau, Alexandre Desmier, écuyer, Sgr de Chenon et de Coulgens, épousa Françoise Guyot d'Asnières par contrat passé le 7 septembre 1581 devant notaire à Cieux, en Limousin. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 20 février 1599, par jugement des commissaires députés pour le régalement des tailles en Angoumois. Son petit-fils, Antoine Desmier, Sgr de Chenon et de Domezac, dans l'élection d'Angoulême, marié, le 26 septembre 1641, à Jeanne Gaschet, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 27 novembre 1666, par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir justifié sa descendance de Jean Desmier, Sgr du Breuil, mentionné plus haut, qui avait épousé en 1406 Marie de Chaillac. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine, Sgr de Chenon et de Domezac, dont le fils, Charles-César, Sgr des mêmes domaines, lieutenant général d'épée de la sénéchaussée d'Angoulême en 1704, mourut à Paris en 1757 sans laisser de postérité ; 2° Charles Desmier, Sgr de la Coste. Ce dernier fut encore maintenu dans sa noblesse, le 13 mars 1698, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers, et mourut en 1700. Il laissa plusieurs enfants. Une de ses filles, Marie-Anne, fit en 1702 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Son petit-fils, Charles-César Desmier, Sgr de la Beaumenière, recueillit en 1757 la succession de son oncle à la mode de Bretagne, Charles-César Desmier, Sgr de Chenon et de Domezac, mentionné plus haut. Il épousa cette même année Madeleine-Julie de Fleury, qui se remaria en 1763 à François de Saluces. Il laissa un fils, Charles-Louis, né en 1759, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de Chenon, conservé depuis lors par le chef de ce rameau. Le marquis de Chenon était encore fort jeune quand il épousa, en 1778 Anne-Gabrielle de Perry de Nieul. Il mourut prématurément au château de Nieul en 1784. La descendance de son fils, François-Denis, marquis de Chenon, né à Nieul en 1779, marié à Mlle de Mallevaud, subsiste en Angoumois.

Le second rameau de la branche aînée fut relativement assez obscur. Son auteur, Jean Desmier, marié le 28 février 1588 à Gabrielle Pailher, ou Palhet, eut en partage la seigneurie de Grosboust, située dans la paroisse de Chenon. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse par d'Aguesseau en même temps que celle de son frère. Elle était représentée à l'époque de la Révolution par Charles-César Desmier, Sgr de Grosboust, capitaine d'infanterie au régiment de Rouergue. Ce gentilhomme avait épousé Marguerite de Galard de Béarn par contrat passé à la Rochefoucauld le 12 février 1772 ; il mourut en 1801 à Frégeneuil (Charente). Deux de ses fils, Philippe-René et Emmanuel-François, furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. L'aîné de ces deux frères, Philippe-René Desmier de Grosboust, né à Chenon en 1775, épousa à son retour d'émigration, en 1805, Laurence le Couriault du Quilio ; celle-ci recueillit plus tard, par héritage de sa tante maternelle, Anne-Marie de Saint-Pern, la terre et le château de Ligouyer, situés sur le territoire de la commune de Saint-Pern, dans le département d'Ille-et-Vilaine ; Philippe-René vint se fixer au château de Ligouyer et fut dès lors connu sous le nom de Desmier de Ligouyer qui a été conservé par ses descendants. Emmanuel-François Desmier, second fils de Charles-César, épousa à Angoulême, le 12 mars 1804, Jeanne-Catherine de Béhagle, fille d'un receveur de l'enregistrement et des domaines. Il en eut trois fils dont la descendance subsiste sous le seul nom de Desmier. Les représentants de ce rameau ne portent pas de titre.

Jean Desmier, écuyer, Sgr du Breuil de Blanzac, près de Barbézieux, que l'on croit avoir été un fils puîné de Jean, Sgr du Breuil de Saint-Claud, et de Marie de Chaillac et qui fut l'auteur de la seconde branche, épousa en 1438 Marguerite des Andrieux, ou de Xandrieux. Son descendant, Charles Desmier, Sgr du Breuil de Blanzac, capitaine au régiment de Navarre, marié, le 11 mars 1667, à Marie de Hannecault, fut maintenu dans sa noblesse, le 18 avril 1668, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Il fut père de Pierre Desmier, chevalier, Sgr de la Vaure, né en 1670, marié en 1704 à Marie de Busson, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 26 avril 1704, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Charles Desmier, fils du précédent, marié vers 1750 à Catherine Rasteau des Arnaux, fut connu sous le titre de chevalier d'Olbreuse. Ce nom d'Olbreuse était celui d'une ligne, aujourd'hui éteinte, de la famille Desmier dont il sera parlé plus bas. La descendance du chevalier d'Olbreuse prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et à Angoulême. Elle s'éteignit avec Éléonore-

Marie Desmier d'Olbreuse, née en 1822, qui épousa au Havre, en 1846, M. de la Martellière et qui mourut sans postérité à Montmorency en 1879.

On a vu plus haut que la famille Desmier s'était partagée au moyen âge en plusieurs lignes dont le point de jonction demeure inconnu. L'une de ces lignes, celle des seigneurs d'Olbreuse, en Poitou, aujourd'hui éteinte, fut particulièrement brillante. Les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle en font remonter la filiation suivie à Jean Desmier, Sgr d'Olbreuse, en la paroisse d'Usseau, dans le département actuel des Deux-Sèvres, qui rendit des aveux au château de Chizé les 3 décembre 1418 et 4 mai 1419 et qui épousa Matheline Herbert par contrat passé le 28 juin 1431 devant notaire à Saint-Jean-d'Angély. Beauchet-Filleau croit que ce gentilhomme était fils d'un autre Jean Desmier, Sgr d'Olbreuse, qui épousa vers 1380 Catherine Aubert, petit-fils d'un Hugues Desmier, Sgr de Villefolet, dont la veuve, Isabeau Racole, rendit un aveu au château de Chizé en 1365, et arrière-petit-fils d'un Jean Desmier qui était dans les premières années du XIVe siècle seigneur de Villefolet, près de Chizé, et qui, d'après des mémoires de famille, aurait épousé vers 1320 Jeanne Chenin. Cette branche embrassa au XVIe siècle le protestantisme. Son chef, Alexandre Desmier, Sgr d'Olbreuse, baptisé au temple de la Rochelle le 30 mars 1608, décédé en 1660, épousa successivement en 1631 Jacqueline Poussard de Vaudré et en 1648 Jeanne Béranger, veuve de François Doyneau, Sgr des Places. Il laissa de ces deux unions quatre fils qui furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur ligne. L'aîné de ces fils, Alexandre, décédé en 1689, était connu sous le titre de marquis d'Olbreuse. Éléonore Desmier d'Olbreuse, née en 1639, une des sœurs du précédent, eut une très brillante destinée. D'abord demoiselle d'honneur de Marie de la Tour, femme d'Henri de la Trémoïlle, duc de Thouars, elle inspira une vive passion à Georges-Guillaume, duc de Brunswick-Zell, qui l'épousa. Elle hérita de la seigneurie d'Olbreuse après la mort de ses frères et ne mourut qu'en 1722. Elle eut une fille unique, Sophie-Dorothée, qui épousa en 1682 son cousin, Georges-Louis, duc de Brunswick-Hanovre-Lunebourg, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Georges Ier. Les deux enfants de la reine d'Angleterre, Georges II, roi d'Angleterre, et la reine de Prusse, cédèrent en 1728 la seigneurie d'Olbreuse, pour la somme de 40.000 livres, à leur cousin, Alexandre Prévost, Sgr de Gagemont. Une descendante de celui-ci, Mme de Nossey, née Prévost de Gagemont, vendit en 1871 Olbreuse à Charles-Louis Desmier, connu sous

le titre de baron d'Olbreuse, représentant d'une troisième ligne à laquelle va être consacrée la prochaine notice.

Les deux lignes de la maison Desmier dont il a été parlé dans cette notice ont fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Vigier, de Barbezières 1501, de Lastic 1603, de Vassoigne 1537, de Chambes 1590, Guyot d'Asnières 1581, de Céris 1730, de Fleury 1757, de Perry de Nieul 1778, de Saluces 1799, de Mauvise 1810, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1836, de Grimouard 1870, Martin de Marolles 1873, de Lestang 1871, de Chergé 1668, d'Argier 1671, de Nossay, de Volvire 1738, de Galard-Béarn 1772, le Couriautt du Quilio 1805, de Tryon de Montalembert 1857, de Guéhenneuc 1847, de Fornel 1848, de Saint-Pern 1859, de la Motte de Broons 1887, de la Saigne de Saint-Georges 1876, de Lubersac, de Montalembert, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1651, de Sainte-Maure, du Campet de Saujon 1770, de Mathéfélon 1577, de la Rochefoucauld, de Reuss-Burch 1678, de Brunswick-Zell, etc.

DESMIER du ROC, d'OLBREUSE et de SAINT-SIMON d'ARCHIAC. Mêmes armes que la famille précédente. — La branche cadette écartèle ses armes de celles de la famille d'Aichiac : *de gueules à deux pals de vair; au chef d'or.*

La famille Desmier du Roc et de Saint-Simon d'Archiac, dont un rameau a de nos jours relevé le nom d'Olbreuse, a toujours été considérée comme ayant eu dans un passé éloigné une origine commune avec les familles Desmier de Chenon et de Grosboust et Desmier d'Olbreuse dont elle n'a jamais cessé de porter les armes. Mais les généalogistes n'ont encore pu déterminer le point de jonction des deux souches.

La marquise (Desmier) de Saint-Simon ayant sollicité sous Louis XV la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour, le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse que la famille Desmier de Saint-Simon dut faire dans cette circonstance, envoya au maréchal de Richelieu, le 8 avril 1765, un mémoire qui est conservé dans les manuscrits de Chérin. Ce mémoire commence en ces termes : « On ne connaît pas l'origine de cette noblesse et la « filiation est établie depuis Jean Dexmier, écuyer, Sgr du Chillot, « qui fut dispensé, à cause de son grand âge, du service à l'arrière- « ban de Poitou de l'année 1537 et y fut remplacé par son fils, « Thomas, écuyer, Sgr de Montil, lequel épousa en 1544 Jacqueline « du Breuil-Hélion... »

Beauchet-Filleau ne donne la filiation qu'à partir de ce même Jean Desmier, écuyer, Sgr de Nutin (?), qui avait épousé, par contrat passé

le 6 mars 1492 devant notaire à Cellefrouin, en Angoumois, Madeleine Huildoc, peut-être fille de Guichard Huildoc, procureur fiscal de Civray. Thomas Desmier, fils du précédent, fut seigneur du Roc et de Nutin, en Poitou. Il épousa, le 8 janvier 1541 (aliàs le 28 janvier 1544), Jacquette du Breuil, fille du seigneur de Bernac, et en eut deux fils, Robert et Nicolas Desmier, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la première branche, Robert Desmier, Sgr du Roc, en la paroisse de Saint-Gaudent, marié le 6 février 1578 à Gasparde Bouffard, était en 1621 capitaine de 200 hommes de pied à la garde de Saintes. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles, Sgr du Roc, qui continua la lignée ; 2° Jean-Louis, Sgr de Nutin et de la Bussière, qui épousa en 1624 Marie de la Broue et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse, le 10 novembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, puis, le 12 avril 1698, par jugement de M. de Maupeou, également intendant de Poitiers, s'éteignit au XVIIIe siècle. Charles Desmier, écuyer, Sgr du Roc et du Montet, épousa, le 31 octobre 1618, Luce de la Broue, sœur de sa belle-sœur. Leur fils, Louis Desmier, Sgr du Roc, du Montet, etc., lieutenant-colonel au régiment d'Humières, marié, le 26 décembre 1652, à Gabrielle Berland, fut maintenu dans sa noblesse, le 12 avril 1698, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles Desmier, Sgr du Roc, marié à Angoulême en 1692 à Françoise Gaultier, maintenu dans sa noblesse, le 10 février 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers, et François Desmier, Sgr de la Coutancière, né en 1654, marié à Jeanne Cartier, décédé en 1730 à Champagné-Saint-Hilaire, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau fut connu sous le nom de DESMIER DU ROC. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Il s'est éteint dans les mâles en la personne d'Henri-Maxime Desmier du Roc, né en 1849, qui est décédé en 1879 à Abzac (Charente) sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1872, avec Mlle Branthôme, décédée dès 1876.

Le chef du second rameau, Louis-Sylvain Desmier, Sgr de la Carlière, né en 1756 à Champagné-Saint-Hilaire, capitaine de dragons au régiment du Roi, décédé en Angleterre pendant l'émigration, en 1802, fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de baron d'Olbreuze qui a été conservé par ses descendants. Son petit-fils, Charles-Louis Desmier, baron d'Olbreuse, né en 1829, racheta en 1871 de Mme de Nossey la terre d'Olbreuse, en Poitou. Il avait épousé en 1864 Mlle Mielle dont il a eu plusieurs enfants. Une de ses

filles a épousé en 1892 M. Paul-Ferdinand Beauchet-Filleau, un des auteurs du *Dictionnaire des familles du Poitou*, si souvent cité au cours de cet ouvrage.

L'auteur de la branche cadette, Nicolas Desmier, Sgr du Chatenet, capitaine de 200 hommes de pied, gouverneur des ville et château de Tonnay-Charente en 1587, puis lieutenant-colonel d'un régiment, se signala par sa bravoure dans les guerres de son temps. Il épousa, le 6 mai 1590, Judith Guichard, veuve de René Guinot, Sgr de Beaupréau, et héritière de l'importante seigneurie de Saint-Simon de Pelouailles, en Saintonge. Ses deux petits-fils, François-Alexandre Desmier, chevalier, Sgr de Saint-Simon, et Louis Desmier, Sgr de Lauron (?) et du Châtenet, en Saintonge, furent maintenus dans leur noblesse, le 10 novembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Le second d'entre eux, Louis, fut aussi maintenu dans sa noblesse en 1698 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle ; il mourut sans postérité. François-Alexandre avait épousé, en 1651, Marie d'Archiac, dernière représentante d'une vieille famille noble dont il s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes. Son fils, Louis-François Desmier d'Archiac, né à Saint-Simon en 1666, connu sous le titre de marquis de Saint-Simon, brigadier de cavalerie en 1734, fut maintenu dans sa noblesse avec son oncle, en 1698, par jugement de Bégon et mourut fort âgé en 1753. Il laissa, entre autres enfants, trois fils qui eurent une brillante carrière militaire : 1° Étienne-Louis Desmier d'Archiac, marquis de Saint-Simon, né en 1709, page du Roi en 1722, lieutenant général des armées du Roi en 1762, décédé en 1798, dont le fils, Jean-Arnolphe, né en 1752, connu sous le titre de comte d'Archiac, décédé à Dijon en 1844, fut maréchal de camp honoraire sous la Restauration et dont la descendance n'est plus représentée que par Jean-Cyrus, comte d'Archiac, né en 1845, veuf sans enfants de Mlle de Gramont ; 2° Jean-Louis Desmier, connu sous le titre de comte de Saint-Simon, né à Saintes en 1714, lieutenant général des armées du Roi en 1780, décédé dans sa ville natale en 1788, dont la descendance s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Étienne-Adolphe, vicomte de Saint-Simon d'Archiac, né à Reims en 1802, savant minéralogiste, membre de l'Institut en 1857, décédé sans alliance en 1868 ; 3° Louis-Étienne Desmier, comte d'Archiac, né à Saintes en 1715, lieutenant général des armées du Roi en 1781, qui épousa à Colmar, en 1746, Mlle d'Anthès et qui n'en eut que trois filles. C'est à cette branche qu'appartenait Jeanne-Françoise Desmier d'Archiac, fille d'Étienne-Louis, marquis de Saint-Simon, mariée en 1771 à François Davasse, comte de Saint-Amarand, qui joua un certain rôle à l'époque de la Révo-

lution et qui fut guillotinée, le 17 juin 1794, avec ses deux enfants et avec son gendre, le comte de Sartines.

Étienne-Louis et Louis-François Desmier d'Archiac furent admis dans l'ordre de Malte en 1762 et 1766.

Cette ligne de la famille Desmier a fourni comme les deux autres un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : du Breuil, de la Broue 1618, 1624, Devezeau de Lavergne 1807, Guiot d'Asnières 1841, de Royère 1656, de Livenne 1625, de Lostanges-Saint-Alvère 1696, d'Archiac 1651, de Guitard de Riberolles 1673, de Rolle 1781, Legouz de Saint-Seine 1786, Gérard 1844, de Gramont-Lesparre 1869, Horric de la Rochetolay 1782, de Beaupoil de Sainte-Aulaire, de Bonnay, de Beauvau 1772, de Bourdeille 1770, etc.

Il a existé dans l'ouest de la France un certain nombre de familles Desmier, ou Dexmier, de situations sociales très diverses, qui étaient distinctes de la vieille famille noble dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles a donné plusieurs échevins à la ville de Cognac. Deux de ses représentants, François Desmier, sieur de Bellaire, conseiller du Roi, élu en l'élection de Cognac, et Louis Desmier, conseiller du Roi, lieutenant criminel de Cognac, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à la croix ancrée de gueules.*

Une famille Desmier, originaire de l'Angoumois, résidait sous Louis XIV à Saint-Aubin de Terregatte, dans l'élection d'Avranches, en Normandie. Lors de la grande recherche de 1666 ses représentants, Jean et François Desmier, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement de Chamillart, intendant de Caen, attendu qu'ils n'avaient produit aucun titre valable et qu'ils avaient été imposés à la taille en 1661.

DESMIRAIL.

Ancienne famille de Guyenne dont les membres furent reçus bourgeois de Bordeaux en 1744 et 1762.

Pierre-Amédée Desmirail, né à Bordeaux en 1792, fut sous la Restauration avocat général, puis procureur général ; il donna sa démission en 1830. Il mourut dans sa ville natale en 1880 laissant postérité.

DESMONTILS. Armes : d'*argent à trois roses de gueules accompagnées en cœur d'un rasoir d'or, emmanché de sable.*

Très ancienne famille d'Aunis dont on trouvera une généalogie détaillée dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de l'année 1894.

Ce travail, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse

du XVIIe siècle, fait remonter la filiation à Nicolas Desmontils, écuyer, Sgr de la Tour, en la paroisse de Saint-Sorlin de Leschaux, qui avait épousé Éliette de Ransanne et dont les enfants partagèrent la succession par acte du 25 janvier 1444. Emmery Desmontils, Sgr de la Tour, un des fils du précédent, épousa Madeleine de Rigaud par contrat du 24 juin 1460 et continua la descendance.

La *France protestante* mentionne un Claude des Montis, sieur de la Tour, gouverneur de Taillebourg, qui fut condamné à mort par le Parlement de Bordeaux en 1569.

Charles des Montils, sieur de la Croix, de la paroisse de Bazoges-en-Pareds, dans l'élection de Fontenay-le-Comte, fut maintenu dans sa noblesse, le 29 décembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Sa parente, Madeleine Brisson, veuve de Jean Desmontils, sieur de Lossandière, demeurant à Marsilly, dans l'élection de la Rochelle, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 1er septembre de la même année, par jugement du même magistrat.

Jean Desmontils, Sgr de Lossandière, fils de Jean et de Madeleine Brisson dont il vient d'être parlé, épousa, par contrat du 13 mai 1673, Suzanne Papin, du diocèse de la Rochelle. Il fut père de Charles Desmontils, né à Mairé en 1689, et grand-père de Louis-Charles Desmontils, Sgr du Rozé, qui mourut à Thairé en 1767. Ce dernier avait épousé en 1754 Suzanne Pintault. Il en eut plusieurs fils qui furent les auteurs de divers rameaux. L'un de ces fils, René-Jacques Desmontis, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur, vint se fixer en Basse-Bretagne par le mariage qu'il contracta au château de Kéranguevel, en 1798, avec Marie-Gabrielle du Leslay. Il mourut à Quimperlé laissant deux fils. L'aîné de ceux-ci, Hippolyte, mourut au Faouet en 1889 sans avoir été marié. Le puîné Auguste, né à Brest, tué à la chasse en 1836, avait épousé en 1828 Mlle Tassy. Leur fils, Auguste-Désiré Desmontils, né au Faouet en 1835, receveur des tabacs à Châteauroux, marié à Pontivy en 1859 à Mlle le Bedel, en a eu deux fils : 1° Auguste-Henri, né en 1861, médecin au Havre ; 2° Ernest-Hippolyte, né à Quimper en 1864, commis principal des contributions indirectes à Saintes.

DESMOULINS de LEYBARDIE. Armes : *de gueules à deux moulins d'argent, maçonnés de sable, posés sur deux monts d'argent réunis de même; au chef cousu d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'argent.*

La famille Desmoulins, ou des Moulins, de Leybardie appartient à la noblesse de robe bordelaise.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de M. Pierre Meller.

La famille Desmoulins de Leybardie est originaire du Périgord où elle occupait un rang distingué dès le XVIIe siècle. Un de ses auteurs, Jean Desmoulins, acquit vers 1645, dans la paroisse de Saint-Hilaire-d'Estissac, le fief de Leybardie dont sa descendance a conservé le nom.

Jean Desmoulins, sieur de Leybardie, né le 7 août 1697, riche maître de forges, décédé en 1767, fut nommé, le 19 février 1745, greffier en chef de l'élection de Périgueux. Il acquit vers la même époque, dans les environs de Mussidan, la terre importante de Longa qui avait longtemps appartenu à la maison de Lur-Saluces et que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Son fils, Louis Desmoulins de Leybardie, fut nommé, le 26 juin 1751, conseiller en la Cour des aides de Bordeaux. En 1767, il refusa de payer le droit de franc-fief pour sa seigneurie de Longa, alléguant que son père avait été anobli par la qualité de bourgeois de Périgueux. Il rendit hommage à l'archevêque de Bordeaux, le 12 mars 1785, pour des biens qu'il possédait à Montcavrel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Libourne et mourut au château de Longa le 27 juillet 1802. Il avait épousé, en 1758, Élisabeth Cellier de Soissons. Il en eut plusieurs fils : 1° Jean-Louis des Moulins de Leybardie, qui épousa en juillet 1786 Marie-Louise de Malet-Roquefort et dont le fils, Louis-Amédée, marié à Cécile de Malet de Sorges, continua la lignée en France ; 2° Ignace des Moulins de Leybardie, Sgr de Pouyaud, qui fut gouverneur de la Pointe-à-Pitre ; 3° Henri des Moulins de Leybardie, qui alla pendant l'émigration se fixer à la Louisiane, qui s'y maria et dont le fils, Charles, décédé à Cuba en 1870, a laissé postérité ; 4° Jacques des Moulins, dit M. de Sainte-Aulaye, né en 1773, chevalier de Saint-Louis, marié en 1806 à Catherine Rippe de Beaulieu, dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte.

La famille Desmoulins de Leybardie a fourni des officiers très distingués, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Baillet 1841, de Cremoux 1863, de Gironde 1876, de Cosson de la Sudrie, de Roverié de Cabrières 1880, 1883, du Hamel 1861, de Frémond 1837, de Malet 1786, de Vignet de Vendeuil 1912, de Canteloube de Marmiés 1873, Rochon de Lapeyrouse, de Malet de Sorges, de Cazenave 1785, de Larmandie 1804, de la Porte 1729, etc.

La famille Desmoulins de Leybardie ne doit pas être confondue avec une famille Desmoulins de Maspérier et de Mongause qui a appar-

tenu, elle aussi, à la noblesse de robe bordelaise. Cette famille portait pour armes : *de gueules à un moulin à vent d'argent posé sur un rocher de même*. Un de ses représentants, maître Mongause Desmoulins, receveur des décimes de Bazas, fils de feu Jean Desmoulins, bourgeois de Bordeaux, épousa dans cette ville, en 1693, Marguerite Demay. Jean-Antoine-Mongauze Desmoulins fut reçu, le 11 novembre 1718, conseiller en la Cour des aides de Bordeaux. La famille Desmoulins donna encore un secrétaire du Roi et trois conseillers au Parlement de Bordeaux. René Desmoulins se fit représenter en 1789, à cause de sa seigneurie de Maspérier, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

DESMOUSSEAUX de GIVRÉ. Armes concédées en 1810 : d'*azur à un chevron de gueules, accompagné en chef à dextre d'un pilier d'or haussé de trois marches du même, à sénestre d'une croix vidée, clichée et pommetée d'or et en pointe d'un navire d'argent soutenu d'une mer de même; au franc-quartier de gueules à une muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même*, qui est des barons préfets.

L'auteur de la famille DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, Antoine-François-Ehrard-Catherine Desmousseaux, né à Rouen en juillet 1757, était fils de monsieur Jacques Desmousseaux et de madame Jeanne Hollevest. D'abord avocat à Paris, il fut nommé en 1789 échevin de cette ville. Il entra au Tribunat le 4 nivôse an VIII et fut peu de temps après nommé préfet de l'Ourthe. Il fut plus tard préfet de la Haute-Garonne, puis de la Somme, fut élu en 1815 député de l'arrondissement de Dreux à la Chambre des Cent-Jours, vécut dans la retraite après le rétablissement de Louis XVIII et mourut à Dreux en juillet 1830. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1809, puis baron par nouvelles lettres du 31 juillet 1810. Il était commandeur de la Légion d'honneur. De son mariage avec Mlle Stillière il laissa deux filles, dont l'une fut la femme de l'écrivain Villemain, de l'Académie française, et deux fils : 1° Bernard-Ehrard, baron Desmousseaux de Givré, né à Vernouillet en 1794, député de l'Eure en 1837, 1848 et 1849, décédé en 1854, qui laissa deux fils de son mariage avec Mlle le Vasseur; 2° Napoléon-Émilien Desmousseaux de Givré, né en 1801, préfet, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1870, qui eut également deux fils de son mariage avec Mlle Daru.

Principales alliances : du Bos d'Hornicourt 1879, Augier de Moussac 1885, Daru, de Pardieu 1881, Picot de Moras 1857, de la Hougue 1866, Locard, Villemain 1832, le Harivel de Gonneville 1905, Bailloud 1909, etc.

DESMOUTIS, ou des MOUTIS, de BOISGAUTIER et de BOISTERTRE. Armes : d'*or à trois chevrons de sable accompagnés en pointe d'une rose de gueules.* — Timbre : *un casque de face orné de ses lambrequins.* — Supports : *deux levrettes au naturel, la tête contournée.*

La famille Desmoutis, ou des Moutis, appartient à la noblesse de l'ancienne élection d'Argentan, en Normandie.

Elle paraît avoir eu pour berceau un fief de son nom que ses premiers auteurs connus possédaient dans la paroisse de Courtomer.

On trouvera sur elle des renseignements dans le tome III de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac et dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny. On trouvera une généalogie détaillée de la branche cadette dans le tome XVII du *Bulletin de la Société historique et généalogique de l'Orne* (année 1896).

Ces divers travaux mentionnent un Guillaume des Moutis, sieur du lieu, qui en 1124 combattit à Terraube avec le comte de Montfort; un Robert des Moutis qui vivait en 1188 ; et un Jean des Moutis qui reçut en 1294 un sauf-conduit d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et qui assista en 1302 à l'assemblée de la noblesse du comté d'Alençon.

La filiation paraît être régulièrement établie depuis un Guillaume des Moutis, Sgr des Moutis et de la Morandière, qui avait épousé Guillemette de la Rosière, d'une famille du Perche, et dont les trois fils, Jean, Étienne et Guillaume, partagèrent la succession par acte de 1514. D'après le travail publié par la Société historique de l'Orne, ce gentilhomme aurait été fils de Jean, Sgr des mêmes lieux, et de Jeanne de Saint-Aignan et petit-fils de Guillaume des Moutis, Sgr des Moutis, de la Morandière et du Mesnil-Guyon, qui vivait en 1364 et qui avait épousé Massimme de la Motte, fille du seigneur de la Bellière. Mais ce travail n'est accompagné, au moins pour ces degrés, d'aucune preuve, ni même d'aucune date. Deux des fils de Guillaume des Moutis et de Guillemette de la Rosière, Jean, sieur des Moutis, et Étienne, sieur de la Morandière, furent présents à une montre tenue à Alençon en 1491. Ils furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 4 avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

La branche aînée subsiste. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

L'auteur de la branche cadette, Étienne, épousa Nicole Moinet. Il en eut trois fils, Charles, Oudard et Romain, qui firent reconnaître leur noblesse en 1540. Le plus jeune de ceux-ci, Romain des Moutis, sieur de la Morandière, continua la lignée. Il fut père d'Adrien des Moutis, Sgr de la Morandière, qui épousa, le 25 janvier 1557, Anne

de Tascher, grand-père de Claude des Moutis, sieur de la Morandière, et bisaïeul de Jacques des Moutis, Sgr de la Morandière, gentilhomme ordinaire du Roi en 1596, décédé fort âgé en 1651, qui s'empara en 1593 de la ville de Mortagne pour le compte des Ligueurs. Le fils de ce dernier, Pierre des Moutis, sieur de Tellières, de la Morandière et de Boisgautier, baptisé en 1634, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre, Sgr de la Morandière, marié en 1712 à Jeanne de Villereau, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Louis-Antoine Desmoutis de la Morandière, marié en 1780 à Angélique Desmoutis de Boisgautier ; 2° François Desmoutis, Sgr de Boisgautier, en la paroisse de Fay, marié en 1712 à Catherine-Victoire d'Estienne. Deux des petites-filles de celui-ci, Anne-Victoire, née en 1748, et Renée-Françoise, firent des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr. Le frère de ces jeunes filles, Pierre-Jacques Desmoutis, chevalier de Boisgautier, laissa deux fils : 1° François-Ambroise Desmoutis de Boisgautier, né à Dreux en 1789, dont le fils, Raoul, conseiller général de l'Orne, décédé à Versailles en 1889, n'a laissé qu'une fille, Mme de Bertier de Sauvigny ; 2° Jacques-Joseph des Moutis de Boistertre, né en 1790, décédé en 1860, qui épousa Mlle de Fontaines, décédée en 1877, et qui n'en laissa que deux filles, Mmes de Mallevoue et Dillon-Corneck.

Charles-Henri des Moutis prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Argentan.

La famille des Moutis a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Avesgo de Coulonges 1720, de Villereau 1712, 1622, de Barville 1749, de Saint-Aignan 1747, de Fontaines, de Madre de Norguet, Boudin de Tromelin, de Mallevoue 1845, Dillon 1850, de Tascher, de Toustain, de Bertier de Sauvigny, de Vigan, le Conte d'Ymouville, etc.

DESNOYERS (Croizette-). Voyez : CROIZETTE-DESNOYERS.

DESNOYERS de BIÉVILLE.

Famille bourgeoise.

Charles-Edmond DESNOYERS, né à Paris en 1814, vaudevilliste distingué, demanda le 24 avril 1858 et obtint, par décret du 30 octobre suivant, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE BIÉVILLE sous lequel il avait toujours été connu et qui appartenait à la famille de sa mère.

Albert-Adrien Desnoyers de Biéville a été avoué à Paris. Son fils a épousé en 1909 Mlle de Bondeli.

DESOLMES de VÉRAC. Voyez : SOLMES DE VÉRAC (DE).

DESOMBS de FAJAC. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 8 mai 1830) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, 2 et 1*.

La famille DESOMBS DE FAJAC, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était originaire de la petite ville de Saverdun, dans le comté de Foix.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Jean Desombs, bachelier en droit, à partir duquel cet auteur donne la filiation, était notaire à Saverdun dans le milieu du XVIIe siècle. Il laissa deux fils : 1° Pierre Desombs, bourgeois de Saverdun, qui épousa en 1685 Madeleine de Maysonade de Larlenque et qui n'en eut pas d'enfants ; 2° Daniel Desombs, bourgeois de Saverdun, qui épousa Marie Destranque. Celui-ci fut père de Pierre Desombs, ou de Sombs, né en 1674, mousquetaire du Roi, décédé en 1740, qui épousa en 1713 Catherine Lamarque, fille d'un marchand de Saverdun, et grand-père de Daniel Desombs de Fajac, né en 1714, mestre de camp de cavalerie en 1780, chevalier de Saint-Louis, qui fut anobli par lettres patentes d'avril 1750. Ce dernier avait épousé Anne Teissier de Servière. Leur fils, Gabriel Desombs de Fajac, né à Saverdun en 1752, fut nommé en 1793 général de brigade. Il fut plus tard maire de sa ville natale où il mourut en 1829. Il était officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé à Besançon, en 1791, Mlle Muguet, fille d'un secrétaire du Roi. Il en eut un fils, François-Léon Desombs de Fajac, né à Dôle en 1797, chef d'escadron des lanciers de la garde, démissionnaire en 1830, qui reçut le titre personnel de vicomte par lettres patentes du roi Charles X du 8 mai 1830. Le vicomte Desombs de Fajac fut le dernier représentant mâle de sa famille. Du mariage qu'il contracta à Toulouse, en 1832, avec Mme d'Albaret, née Tricou, fille d'un directeur des domaines et de Mme Tricou, née de Drée, il ne laissa que deux filles, la baronne Barthez de Montfort et la comtesse de Menou.

Principales alliances : de Maysonade de Larlenque 1685, Muguet (de Varange), de Barthez de Montfort, de Menou, etc.

DESPAIGNE. Voyez : ESPAIGNE (D').

DESPAIGNE de BOSTENAY. Voyez : ESPAIGNE DE BOSTENAY (D').

DESPATYS. Armes concédées en 1811 : *parti : au 1 d'azur à un demi-chevron d'argent accompagné en chef d'une étoile et d'une demi-étoile d'argent et en pointe d'un demi-croissant du même ; au 2 d'argent à un demi-chevron de sinople accompagné en chef d'une*

demi-étoile et en pointe d'un demi-croissant, les deux du même et mouvant du parti ; au franc-quartier de gueules à la toque de sable retroussée d'hermines, qui est des barons procureurs généraux près les Cours impériales.

La famille DESPATYS appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de Clamecy, en Bourbonnais.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908. Ce travail rectifie celui qu'il avait donné dans son *Armorial du Premier Empire*.

N., veuve d'Étienne Despatis, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Clamecy) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même*.

Le sieur Charles-Nicolas Despatys de Courteille, conseiller du Roi au grenier à sel de Clamecy, épousa vers 1750 Louise-Françoise-Anne Colleau. Leur fils, Pierre-Étienne Despatys, ou Despatys de Courteille, né à Clamecy en 1753, avocat en Parlement, fut nommé en 1778 conseiller clerc au bailliage et siège présidial d'Auxerre, puis, en 1785, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Melun. Il fut élu en 1789 député du Tiers-État du bailliage de Melun aux États généraux, se tint à l'écart après l'expiration de son mandat, fut plus tard procureur général près la Cour criminelle de Paris, puis président du tribunal civil de Melun, fut député de Seine-et-Marne sous la Restauration et mourut à Melun en 1841. Il était officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809, puis baron par nouvelles lettres du 2 mai 1811. De son mariage avec Nicole Pageaut de Lissy il avait eu deux fils : 1° Pierre-Albert, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne, décédé en 1841, qui n'eut qu'une fille, Mme Jacquin ; 2° Antoine-Octave, né à Melun en 1806, président du tribunal civil de cette ville, décédé en 1903. Ce dernier fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron par arrêté ministériel du 16 octobre 1873. Il avait épousé Mlle Jordan, décédée en 1895. Leur fils, Pierre-Augustin-Omer, baron Despatys, né à Melun en 1838, juge au tribunal civil de la Seine, conseiller municipal de Paris, marié en 1865 à Mlle Jouve, en a eu deux filles, Mmes Bréart de Boisanger et Husson de Sampigny, et un fils, Pierre Despatys, né en 1871, marié.

On trouve qu'Antoine-Octave, baron Despatys, vice-président honoraire du tribunal de Melun, et son fils, Omer Despatys, procureur de la République à Chartres, demandèrent, le 7 octobre 1875, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : DE COURTEILLE.

DESPEISSES de LAPLANE. Armes : d'*azur à une bande d'argent, accompagnée de trois têtes de licorne d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes.* — Cimier : *trois panaches mi-partis d'argent, d'azur et d'or.* — Devise : *Aux armes ne saurais faillir.* — Autre devise : *Cœlum, non solum.*

La famille DESPEISSES DE LAPLANE est anciennement connue dans les environs d'Alais, en Languedoc.

Le *Chartrier francais* de 1869 en a donné une généalogie très complète.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu le 19 avril 1700 en faveur de la famille Despeisses de Laplane en fait remonter la filiation au 2 décembre 1542, date à laquelle noble Antoine Despeisses, écuyer, fit son testament devant Bonnafos, notaire. D'après le travail publié par le *Chartrier français*, ce testament aurait été fait le 23 avril 1540 devant Corbéry, notaire à Genouillac. Dans cet acte le testateur aurait mentionné ses père et mère, Antoine Despeisses, écuyer, et Catherine Caraut, et ses grand-père et grand-mère, Pierre Despeisses, écuyer, et Marie Maistre. Toujours d'après le même travail, Pierre Despeisses, écuyer, habitant du Martinet de Crouzols, paroisse de Saint-Florent, au diocèse d'Uzès, aurait épousé Marie de Maistre, fille du seigneur de Crouzols, par contrat passé le 6 février 1400 devant notaires à Mercoirols. Par son testament de 1542, ou 1540, Antoine Despeisses institua légataire usufruitière sa femme, Jeanne Sugière, et légataire universel son fils aîné, Jean Despeisses. Celui-ci acquit de Louis de Pelet, baron de Combas, par acte du 27 septembre 1579, la seigneurie de Méjannes, avec haute, moyenne et basse justice. Il avait épousé, par contrat passé le 27 décembre 1576 devant notaire à Barjac, Jeanne de Valette, héritière de la seigneurie de la Plane. Il fit son testament le 11 juillet 1619 devant notaire à Montpellier. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jacques Despeisses, Sgr de Méjannes, la Plane, etc., docteur en l'un et l'autre droit, épousa le 30 avril 1617 Catherine de Causse et continua la descendance.

L'un des puînés, Antoine Despeisses, avocat au Parlement de Paris, décédé à Montpellier en 1658 à l'âge de 64 ans, fut un jurisconsulte célèbre. Ses ouvrages ont été publiés en 1726 sous le titre suivant : *Les œuvres d'Antoine Despeisses où toutes les matières les plus importantes du droit romain sont expliquées et accommodées au droit français.*

Jean Despeisses, Sgr de la Plane, de Méjannes, etc., fils de Jacques et de Catherine de Causse, épousa Anne de Ribeirol d'Entremaux par contrat passé le 13 février 1662 devant notaire à Montpellier. Celle-ci

obtint sa séparation de biens dès le 7 juillet de l'année suivante par jugement de la Chambre des Édits de Castres. Jacques Despeisses fut maintenu dans sa noblesse, le 17 décembre 1660, par un arrêt de la Chambre des francs-fiefs de Montpellier ; mais il fut moins heureux lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 et fut condamné par défaut, comme usurpateur de noblesse, à 300 livres d'amende par jugement du 29 novembre 1668 de M. de Bezons, intendant de la province. Il était à cette époque accusé d'assassinat et détenu dans les prisons de Castres. Le 3 janvier 1669 il fut condamné aux galères perpétuelles par jugement de la Cour souveraine et Chambre des Édits de Castres. Il fit plus tard reconnaître son innocence et obtint, le 2 janvier 1680, des lettres de rappel ordonnant de lui rendre la liberté. La famille Despeisses de la Plane professait à cette époque le protestantisme. Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, Jacques Despeisses, sieur de la Plane, fils du précédent, alla se fixer à Cologne. Il rentra en France au bout de peu de temps, abjura le protestantisme en 1688 et épousa, le 28 mai 1693, Isabeau de la Fare, issue d'une des plus illustres familles nobles de la région. Il fut à son tour condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 18 mai 1699, par jugement de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Il interjeta appel de cette condamnation et la fit rapporter le 19 avril 1700, par un nouveau jugement du même magistrat, après avoir justifié sa descendance d'Antoine Despeisses, écuyer, qui fit son testament le 2 décembre 1542. Il fut père de Charles Despeisses, écuyer, Sgr de la Plane, qui épousa Catherine-Élisabeth de Ribeirol d'Entremaux et qui continua la lignée.

M. Despeisses de la Plane, écuyer, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La famille Despeisses de la Plane a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Elle était représentée sous Napoléon III par Charles-Frédéric Despeisses de la Plane, né en 1809, lieutenant-colonel d'infanterie, marié en 1847 à Mlle de Plœuc, et par leur fils unique, Charles-Alexandre, né en 1849. Celui-ci, aujourd'hui décédé, épousa Mlle Letel dont il a eu au moins un fils, Charles-Joseph, marié à Paris en 1910 à Mlle Goovaerts.

DESPENCE de POMBLAIN (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à une gerbe d'or sur laquelle passe un lévrier accolé de même, surmonté d'un croissant d'argent.*

La famille de Despence appartient à la noblesse de Bourgogne. Elle

a possédé les seigneuries de Billy, de Railly, de Pomblain, de Touillon, de la Loge, etc.

Son chef, Edme Despence, écuyer, sieur de Pomblain, Sgr de Lignières en partie, y demeurant, dans l'élection de Saint-Florentin, marié le 20 février 1618 à Claude de Saint-Étienne, fut maintenu dans sa noblesse le 14 mai 1667, par arrêt du Conseil d'État, avec son fils, Edme Despence, demeurant à Branche, dans l'élection de Joigny, marié le 20 février 1662 à Françoise de Chenu. On trouvera le texte de cet arrêt dans le *Nouveau d'Hozier*, au mot Espence (d'). Edme Despence justifia qu'il était fils de Jean Despence, sieur de la Maison, marié le 29 novembre 1581 à Claude de Saint-Etienne, et petit-fils de Jacques Despence qui fit une acquisition le 11 décembre 1540 par acte passé devant tabellion au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier. Il produisit aussi le contrat de mariage, daté du 5 août 1530, de ce dernier et de demoiselle Jeanne Blondeau ; mais il fut reconnu que cet acte était faux et Edme Despence faillit pour ce motif être condamné comme usurpateur de noblesse. Au XVIIIe siècle la famille de Despence produisit une généalogie, conservée dans les *Carrés d'Hozier,* qui en faisait remonter la filiation au 14 mai 1460, date à laquelle noble homme François de Espence, écuyer, fils de noble homme Étienne de Espence, écuyer, et de noble demoiselle de Marnoy, demeurant au royaume d'Écosse, aurait épousé Jeanne de Mareaux, fille de noble homme Adrien de Mareaux, écuyer, demeurant à Hautefeuille-Malicorne. D'Hozier écrivit en marge de ce contrat de 1460 la note suivante : *faux et horriblement mal fait ; on a pris pour le faire un autre titre dont on a gratté toute l'écriture. On en voit encore quelques lettres.* D'après cette généalogie François Despence, marié en 1460, aurait été père de Jacques, marié en 1530, dont il a été parlé plus haut.

François de Despence, écuyer, sieur de la Loge ; Denis de Despence, écuyer, sieur de Railly ; et Claire de Soyrot, femme de ce dernier, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur).

MM. Despence de Pomblain et Despence de Railly prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Auxerre.

La famille de Despence de Pomblain subsiste à Versailles et dans les environs d'Avallon.

Elle a fourni des officiers.

Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte de Pomblain.

Principales alliances : Goureau, Raboin de Boisseroles 1900, de Chenu, de Gayot 1721, etc.

DESPÉRIERS de LAGELOUZE. Armes : *d'azur à un lion d'argent surmonté de deux croissants de même*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

La famille Despériers de Lagelouze appartient à la noblesse des Landes.

On en trouvera des généalogies dans le tome III de l'*Armorial des Landes* du baron de Cauna et dans le tome X de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac.

Le nom primitif de la famille Despériers était celui de Dupin. Blandin Dupin, auquel remonte la filiation, épousa, par contrat du 21 décembre 1531, Bernanine Despériers, veuve de N... d'Imbernard et fille unique de Guilhem-Arnaut Despériers et de Jeanne du Gassiat. Il s'engagea par contrat de mariage à prendre le nom de la famille de sa femme. Leur fils, Arnaud Dupin-Despériers, épousa, par contrat du 25 mars 1559, Françoise du Boscq. Il en eut deux fils : 1° noble homme Jean-François Despériers, secrétaire de la chambre du Roi, qui mourut à Paris en 1648 sans avoir été marié ; 2° Jean Despériers, qualifié homme d'épée, qui continua la lignée. Ce dernier épousa d'abord Étiennette du Cocourron, puis, en 1607, Jeanne de Lamothe. François Despériers de Lagelouze, né de la première union, marié à Caupenne, en 1628, à Dominge de Bergeron, fut nommé en 1624 lieutenant louvetier veneur en la sénéchaussée des Lannes, puis, en 1637, commissaire des guerres et, enfin, lieutenant de la marine du Ponant ; il mourut en 1668. Il paraît avoir porté le premier la qualification d'écuyer, probablement en raison des charges dont il était revêtu. Il avait eu un fils, Arnaud Despériers, officier d'infanterie, auquel il survécut et qui fut tué en duel en 1664. Ce fils avait épousé à Belloc, en 1658, Isabeau de Belloc. Il en laissa deux fils : 1° Jean Despériers de Sainte-Croix, nommé en 1698 gentilhomme servant de la duchesse de Bourgogne, puis, en 1707, gentilhomme servant du Roi, décédé sans postérité, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ; 2° Jean-Pierre Despériers de Lagelouze, Sgr d'Esleix, né posthume le 23 mai 1665, qui continua la lignée et dont il va être parlé.

Ces divers personnages ne paraissent pas avoir eu de prétentions nobiliaires et la famille Despériers ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Jean-Pierre Despériers de Lagelouze, d'abord président en l'élection des Lannes, siège de Dax, fut nommé en 1692 conseiller du Roi à la Cour de Guyenne. Il épousa à Bordeaux, en 1693, Thérèse de Casenoue. Il fut père de François-Joseph Despériers de Lagelouze, né

à Bordeaux en 1694, capitaine de grenadiers, décédé à Cauneille en 1774, et grand-père de Pierre Despériers de Lagelouze, né en 1733, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1808. Celui-ci fit reconstruire en 1789 le château de Cauneille. Il prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Jacques Despériers de Lagelouze, né en 1767, lieutenant aux gardes du corps, décédé sans postérité à Cauneille en 1842, fut pendant 20 ans député des Landes. Un des puînés, Étienne Despériers de Lagelouze, né en 1772, louvetier du département des Landes, marié en 1800 à Mlle Minvielle, en a laissé deux fils. L'aîné de ceux-ci, Bernard, avait épousé Cécile de Vidart, décédée en 1886 ; il n'en a eu que deux filles, Mmes de Vidart et de Gavardie.

La famille Despériers de Lagelouze a fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Saint-Cristau 1682, de Casenoue 1693, de Strada 1764, de Vidart, Huchet de la Bédoyère 1850, de Lucmau de Classun 1863, Dufaur de Gavardie 1858, etc.

Il a existé dans l'aristocratie française plusieurs familles Despériers, ou des Périers, qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles, fixée en Haute-Normandie, ne s'est éteinte que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois sautoirs du même, 2 et 1*. Un de ses auteurs, Jean des Periés, sieur de Saint-Marc, en l'élection de Lisieux, fut anobli par lettres patentes de 1638 : mais on sait qu'un édit d'août 1664 révoqua tous les anoblissements concédés depuis 1611. Jacques-Michel Despériers, Sgr de Saint-Mards-de-Fresne, lieutenant-général au bailliage d'Orbec, épousa en 1715 Catherine Legras de Romény, fille d'un conseiller au Parlement de Metz. Leur petit-fils, Edme-Dalmas Despériers, né à Orbec en 1763, chevau-léger, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 30 mai 1817. Il avait épousé Mlle de Prinsac, décédée en 1860. Leur fils, André-Hyacinthe, brigadier des gardes du corps de Monsieur, épousa en 1819 Mlle Tenet de Laubadère, décédée en 1873, et en eut une fille unique mariée en 1846 au comte de Boury. Plusieurs représentants de cette famille firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Bernay et de Lisieux) : François Despériers, écuyer, sieur de Couvey ; Michel des Périers, écuyer, chanoine en l'église cathédrale de Lisieux ; Marie Mérien, veuve de François Despériers, écuyer, Sgr du Vaux ; Jean-Baptiste Despériers,

écuyer, sieur de Saint-Marc, maréchal des logis de la compagnie des chevau-légers de la garde du Roi.

DESPERIÈS. Voyez : Esperiès (d').

DESPETIT de la SALLE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

La famille Despetit de la Salle ne figure, en tout cas, au nombre ni de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni de celles qui ont été anoblies, ou qui ont reçu des titres, en France postérieurement à la Révolution. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Beauchet-Filleau mentionne, dans la généalogie de la famille Bonneau du Chesne de Beauregard, le mariage, contracté à Saint-Maixent le 25 avril 1721, de Louis Depetit, écuyer, Sgr de la Salle, chevalier de Saint-Louis, avec Madeleine Bonneau, baptisée en 1690, décédée à Saint-Maixent le 2 mai 1742, fille d'un docteur en médecine et veuve de Michel Boujeu, sieur de la Vergnaye, élu à Saint-Maixent.

Jules-Auguste-Michel Despetit de la Salle, plus tard général de division, était capitaine aux Cent Gardes quand il épousa en 1856 M[lle] Goldsmith. Une de ses filles a épousé en 1880 le duc de Bojano ; une autre a épousé en 1891 M. de Trémisot. Son fils, Jacques, connu sous le titre de comte de la Salle, a épousé en 1888 M[lle] de Candamo.

DESPINE, ou **d'ESPINE**, en Savoie et en Suisse. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, boutonnées d'or*. — Devise : *Non sine spinis*.

La famille Despine, ou d'Espine, est fort anciennement connue en Savoie.

On en trouvera des généalogies dans le tome VII des *Notices généalogiques sur les familles genevoises* de Galiffe, publié en 1895 par M. Louis Dufour-Vernes, dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras et dans *les Bauges, histoire et documents*, de Morand.

Guillaume Despine, demeurant sur le plateau des Bauges, stipula en 1357 comme notaire du duc de Savoie. Guillaume d'Espine était en 1512 notaire ducal au Chatelard-en-Bauges.

Claude-Guillaume Despine, notaire et châtelain, auquel remonte la filiation, épousa en 1602 Clauda Bugnet et mourut au Chatelard le 24 décembre 1641. Il laissa deux fils : 1° Jean-Claude, dont la descendance s'éteignit vers le milieu du XVIII[e] siècle ; 2° Claude, né en 1609, notaire ducal et châtelain à la Motte-en-Bauges, décédé en 1684, qui épousa en 1641 Françoise Catton. Ce dernier laissa à son tour deux fils : 1° Claude-Maurice Despine né en 1643, dont le fils, Jean-

Baptiste, fut en 1720 plénipotentiaire du roi de Sardaigne à la Haye dans l'acte d'accession de ce prince à la Quadruple alliance ; 2° François d'Espine, né en 1657, notaire à la Motte, qui eut huit fils de son mariage avec Bonaventure Rollin. Deux des fils de ce dernier, Claude-François et Pierre Despine, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Claude-François Despine, notaire à la Motte, reçu en 1711 bourgeois de Chambéry, décédé en 1751, avait épousé Jeanne Charrost, cousine germaine de Philibert Charrost-Borré de la Chavanne dont la descendance subsiste. Il en eut deux fils, Jean-Baptiste, né en 1724, et Joseph, né en 1737. Jean-Baptiste Despine, d'abord notaire de la Couronne, rédigea en cette qualité l'acte de mariage de la princesse de Lamballe ; ce fut également lui qui fit au Pont-de-Beauvoisin la remise de la princesse de Savoie, femme du comte de Provence, plus tard Louis XVIII. Il fut nommé secrétaire d'État en 1772, puis résident de Sardaigne près la République de Genève, fut anobli et reçut le titre de baron, le 29 novembre 1782, par lettres patentes du roi Victor-Amédée, fut créé en 1789 chevalier des Ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare et mourut à Annecy le 22 janvier 1794 sans avoir été marié. Son frère, Joseph Despine, docteur en médecine, décédé à Annecy en 1830, laissa deux fils : 1° Charles-Humbert-Antoine, dont il va être parlé ; 2° Joseph-Charles, né en 1792, député au Parlement, commandeur des Ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, décédé à Turin en 1859, dont le fils unique est mort sans postérité en 1882. Charles-Humbert-Antoine Despine, fut inspecteur des eaux royales d'Aix-les-Bains et mourut dans cette ville en 1852. Il avait été adopté par son oncle, le baron Despine, par acte du 30 nivôse an II et avait été autorisé le 5 juin 1841, par lettres du roi Charles-Albert, à relever le titre de baron conféré à cet oncle en 1782. Il laissa quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Constant-Joseph, baron Despine, ou d'Espine, né en 1807, inspecteur de l'établissement thermal d'Aix, membre de l'Académie des sciences de Turin, décédé en 1873, a laissé postérité.

L'auteur de la branche cadette, Pierre Despine, alla se fixer à Saint-Malo, en Bretagne, puis à Genève. Son fils, Jean-François d'Espine, né à Saint-Malo en 1727, peintre en émail distingué, décédé à Genève en 1799, embrassa le protestantisme. Il fut père de Jean d'Espine, consul de Suisse et de Suède à Odessa, président de la branche française de l'Alliance évangélique, décédé en 1859, dont la descendance subsiste.

La famille Despine a fourni des médecins distingués, des chevaliers des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Garbillon 1828, de Mouxy de Loche, de Balthazar de Gachéo 1840, Pacoret de Saint-Bon 1857, de Béchillon 1881, Chauveau des Roches, etc.

DESPINOSE. Voyez : Espinose (d').

DESPINOY. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 6 décembre 1817) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à un arbre d'épine de sinople, terrassé du même, fleuri d'argent ; au 2 de gueules à une canette d'argent ; au 3 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent. Sur le tout : de sable à un flambeau d'or allumé de gueules.* — Aliàs (d'après la *Chancellerie d'Artois*) : *parti : au 1 d'argent à l'arbre arraché de sinople, coupé de gueules à un oiseau d'argent ; au 2 d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même.*

La famille Despinoy était anciennement connue au Quesnoy, dans le Hainaut français.

Le chevalier de Ternas en a donné dans la *Chancellerie d'Artois* une généalogie que le vicomte Révérend a reproduite et continuée jusqu'à nos jours dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Antoine Despinoy, échevin de la ville du Quesnoy, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à six besants d'argent*, 3, 2, 1.

Jacques-Philippe Despinoy, avocat au Parlement, échevin du Quesnoy, épousa vers 1725 Marie-Angélique Derombies. Un de ses fils, Armand-Joseph Despinoy, fut de 1753 à 1789 curé doyen de la ville de Condé. Un autre, Jacques-Philippe-Joseph Despinoy, trésorier de l'émolument du sceau de la chancellerie du Parlement de Flandre de 1757 à 1777, échevin de Douai et de Valenciennes, décédé à Douai en juillet 1790, fut pourvu en 1788 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie du Conseil d'Artois. Ce magistrat avait épousé Marie-Joséphine Delattre, fille d'Antoine, négociant à Valenciennes, et de Marie-Anne Mortier. Il en eut quatre fils dont les deux plus jeunes moururent en 1849 sans avoir été mariés. L'aîné des quatre frères, Hyacinthe-Joseph Despinoy, né à Valenciennes en 1764, général de division en 1796, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé sans alliance en décembre 1848, avait reçu le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 6 décembre 1817 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Le second, Armand-Joseph Despinoy, né à Valenciennes en 1766, décédé dans la même ville en 1830, fut inspecteur des eaux et forêts et épousa à Douai, en 1791, Mlle le Maire de Marne. Leur fils, Emmanuel

Despinoy, colonel d'infanterie, décédé en 1843, avait épousé en 1833 Mlle d'Aux, décédée à Paris en 1889. Il en laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Hyacinthe-Emmanuel Despinoy, né en 1835, décédé sans alliance en 1891, qui fut connu sous le titre de comte Despinoy ; 2° Marie-Berthe, aujourd'hui (1914) marquise douairière de Courcy.

Principales alliances : du Sart de Thuin 1783, le Maire de Marne 1791, d'Aux 1833, Roussel de Courcy 1858.

DESPLACES de CHARMASSE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un soleil d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une moucheture d'hermines de sable ; à la croix d'or brochant sur le tout.*

La famille Desplaces de Charmasse, originaire d'Autun, appartient à la noblesse de Bourgogne.

M. d'Arbaumont en a donné une généalogie dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon.*

La famille Desplaces a pour premiers auteurs connus deux frères, Pierre et François des Places, qui vivaient au xve siècle. L'aîné d'entre eux, Pierre, épousa Anastasie du Château, fille d'un lieutenant général au bailliage d'Autun, et continua la lignée. Le puîné, François, épousa en troisièmes noces Jeanne Rollin, fille légitimée du cardinal Jean Rollin et d'Anne de Gouy ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. Jean des Places, fils de Pierre et d'Anastasie du Château, épousa Anne de Moroges. Il était en 1517 notaire apostolique et en 1525 châtelain de Roussillon. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine Desplaces, docteur en l'Université de Ferrare, bailli du chapitre d'Autun, dont le fils, Jean Desplaces, conseiller au bailliage de Montcenis, n'eut que des filles ; 2° Louis Desplaces, châtelain de Roussillon en 1547, qui épousa Pernelle Garnier et qui en eut quatre fils. Le plus jeune de ceux-ci, Hugues Desplaces, épousa Étiennette Rabyot. Leur fils, Jean Desplaces, décédé en 1631, fut pourvu, le 4 août 1626, de l'office de substitut du procureur et des avocats généraux près la Chambre des comptes de Bourgogne, office qu'il résigna dès 1628. Il fut père d'Hugues Desplaces, lieutenant particulier au baillage d'Autun, qui épousa en 1638 Marguerite Couchet, et grand-père de Jean Desplaces, Sgr de Charmasse, lieutenant particulier au bailliage d'Autun, puis greffier en chef de la Chambre des eaux et forêts au Parlement de Besançon, qui épousa en 1681 Étiennette de la Goutte. Ce dernier était arrivé à un âge avancé quand il fut pourvu, le 16 avril 1729, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle. Il conserva cet office jusqu'à sa mort survenue en 1737. Il fut

père d'Hugues Desplaces, Sgr de Charmasse, qui épousa en 1725 Marie Perrin, fille de Jacques, secrétaire du Roi, receveur général des États du Charolais, et grand-père de Charles Desplaces, Sgr de Charmasse, lieutenant au régiment d'Aquitaine, qui épousa en 1769 Marie Quarré de Verneuil et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun.

Jean Desplaces, lieutenant particulier au présidial d'Autun, et Françoise Desplaces, veuve de Jean-Baptiste Humblot, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Desplaces de Charmasse a conservé jusqu'à nos jours la terre de Charmasse, près d'Autun.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite et de nos jours un archéologue très distingué.

Principales alliances : de la Goutte 1681, Quarré de Verneuil, du Crest, Buffot de Millery, Callard d'Azu, Claret de Fleurieu 1883, Michel de Roissy, de Mougins-Roquefort 1892, de Maussion 1912, etc.

DESPLACES, à Marseille, et des PLAS, en Quercy. Voyez : PLAS (DES)[1].

DESPLANELS (Dalché de la Rive de). Voyez : DALCHÉ DE LA RIVE DE DESPLANELS.

DESPLASSES.

Alphée-Henri DESPLASSES, né à Paris le 12 mars 1852, alors sous-lieutenant d'infanterie, demanda vainement, le 20 août 1882, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE MONTGOBERT sous lequel, dit-il dans sa requête, ses ancêtres ont toujours été connus.

La famille Desplasses, ou Desplasses de Montgobert, paraît être distincte de celle de Pierre Desplasses, né à Paris le 7 mars 1686, fils de Gilles Desplasses, marchand drapier, plus tard juge consul de Paris, et de Marguerite Morant, notaire au Châtelet de Paris, décédé en 1739, qui fut pourvu en 1724 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège.

DESPLATS-LACHAMBEAUDIE, autrefois de la CHAMBEAUDIE.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Montignac, en Sarladais.

Jean DESPLATS, sieur DE LA CHAMBEAUDIE, en la paroisse de Terrasson,

[1] La famille Desplaces, si honorablement connue à Marseille, sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants, est, paraît-il, une branche de la famille des Plas, du Quercy, dont elle porte, du reste, les armoiries.

épousa Élisabeth de Lasserre. Leur fils, Sicaire Desplats, sieur de Lachambeaudie, marié à Orliaguet en 1762 à Marie Larnaudie, fut pourvu en 1769 de la charge de conseiller au sénéchal et présidial de Sarlat qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il laissa une nombreuse postérité. L'un de ses fils, Jean-Sévérin Desplats-Lachambeaudie, percepteur à Montignac, décédé en 1834, fut père du fabuliste Pierre Lachambeaudie, né à Sarlat en 1806, exilé pendant quelque temps après le coup d'État du 2 décembre 1851, décédé en 1872. Un représentant de cette famille, M. André Lachambeaudie, était en 1908 receveur rédacteur à la direction des domaines à Nantes [1].

DESPOND.

Famille de haute bourgeoisie de l'Orléanais.

Joseph-Guillaume-Armand Despond, décédé en 1857, avait épousé, le 5 novembre 1833, Louise Colas des Francs, décédée dès 1842. Il en eut une fille, Marie-Louise, qui épousa un fils du général Marcel, et deux fils, Albert et Anatole Despond, qui ont fait partie pendant longtemps du Conseil général du Loiret, l'un pour le canton de Châtillon-sur-Loire, l'autre pour le canton de Gien.

DESPONTY de SAINT-AVOYE. Armes : d'*azur à trois épées d'or, tigées et feuillées d'argent*, 2 *et* 1.

La famille Desponty de Saint-Avoye appartient à la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un curieux tableau généalogique.

Nicolas Desponty, auquel ce travail fait remonter la filiation, était né vers 1550 à Faremoutiers, près de Coulommiers, dans la Brie. Il vint se fixer rue Saint-Martin, à Paris, et y fut maître cordonnier de 1588 à 1606. Il avait épousé Catherine Mancré, mentionnée comme veuve dans un acte de 1637, qui, d'après le même tableau, était fille d'un menuisier de la rue Neuve-Saint-Méry. Il eut trois fils : 1° Jean, baptisé en 1595 ; 2° Pierre, maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1655 ; 3° Michel, procureur au Châtelet de Paris, demeurant rue Saint-Martin, en face la rue aux Ours, décédé en 1679, qui continua la lignée. Michel Desponty laissa une grosse fortune. De son mariage avec Mlle Routier, il avait eu deux fils, Jean-Baptiste, baptisé en 1626, et Michel, baptisé en 1627. Jean-Baptiste Desponty fut maître d'hôtel ordinaire du Roi ; sa femme, Anne Ancel, femme de chambre de

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le vicomte de Gérard.

Mme Colbert, était fille d'un médecin de Langres et sœur de Michel Ancel, sieur des Granges, qui fut maître des cérémonies de France ; leur fils, Jean Baptiste Desponty, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, ne paraît pas avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Pasquier, fille d'un receveur des tailles de l'élection de Paris. Michel Desponty, baptisé en 1627, d'abord procureur au Châtelet, puis payeur des rentes de la ville de Paris, décédé en 1689, fut pourvu, le 18 septembre 1680, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Ce fut lui qui acquit la seigneurie du Plessis-Saint-Avoye dont sa descendance a conservé le nom. Il avait épousé en 1657 Marie des Bordes, fille d'un procureur. Il en eut deux fils dont l'aîné, Michel, continua la descendance et dont le plus jeune, Pierre, sieur du Fresnay, né en 1659, décédé en 1741, fut promu en 1718 au grade de maréchal de camp. Michel Desponty, Sgr du Plessis-Saint-Avoye, né en 1656, décédé en 1738, fut payeur des rentes de la Ville de Paris ; il épousa Geneviève le Mazier, fille d'un greffier des requêtes de l'hôtel. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas-Toussaint Desponty, Sgr du Fresnoy, du Plessis-Saint-Avoye, etc., né en 1697, lieutenant aux gardes françaises, décédé en 1771, qui épousa successivement en 1733 Marguerite-Charlotte Émery, fille d'un conseiller au Parlement, et en 1742 Jeanne-Élisabeth Desenais, fille d'un libraire de la rue Saint-Jacques, et qui continua la lignée ; 2° Ambroise, né en 1698, payeur des rentes de l'hôtel de ville en 1727, qui épousa en 1734 Marie-Élisabeth Émery, sœur de sa belle-sœur, et dont la descendance est aujourd'hui éteinte. Aphrodise Desponty, Sgr du Plessis-Saint-Avoye, né à Paris en 1748, fils de Nicolas-Toussaint, fut conseiller au Parlement de Paris, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et mourut en 1825. Il avait épousé en 1772 Angélique Petit de Leudeville. Leur fils, Amédée-François Desponty de Saint-Avoye, né à Paris en 1785, colonel du 1er carabiniers, officier de la Légion d'honneur, marié en 1822 à Clotilde de Chamoy, décédé au château du Boscol en 1884, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 14 mai 1822. Il fut père d'Alexandre-Louis, baron Desponty de Saint-Avoye, né en 1832 au château de Saint-Avoye (Seine-et-Marne), officier supérieur, officier de la Légion d'honneur, qui a eu deux enfants de son mariage, en 1865, avec Mlle de Kersalaün.

On trouve qu'Antoine Desponty, bourgeois de Paris, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Ricouart d'Hérouville 1734, Petit de Leudeville 1772, Hébert de Beauvoir du Boscol 1800, 1850, Pinon, Rousseau de Chamoy 1822, d'Hanmer-Claybroocke 1843, Euzenou de

Kersalaün 1865, d'Angerville d'Auvrecher 1898, Berthemy 1892, etc.

DESPORTES de LINIÈRES et de la FOSSE. Armes : *de sinople à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une canette de sable sur une rivière d'argent.*

La famille Desportes est originaire de Bretagne. Elle vint au xvie siècle s'établir dans le Maine. Au siècle suivant elle possédait des forges importantes dans les environs du Mans.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans* dressé par l'abbé Esnault et publié en 1896 par l'abbé Chambois.

Julien Desportes, un des maîtres des forges de Poncé, demeurant au Mans, paroisse de la Couture, et sa femme, Marie Guébrunet, sont ainsi désignés dans un acte du 2 septembre 1654. Leur fils, honorable homme Henri Desportes, marchand, épousa, par contrat passé au Mans le 4 février 1676, Anne Davoust, fille de défunt honorable homme Simon Davoust, sieur de Langotière, marchand, demeurant au Mans. Il laissa trois fils : 1° Henri Desportes, marchand, maître de forges, demeurant au Mans, paroisse de la Couture ; 2° Julien Desportes, curé de Beaufay, décédé en 1759 ; 3° Jean Desportes, sieur de Marolles, marchand, demeurant aux forges d'Antoigné, paroisse de Saint-Jammes. Henri Desportes, l'aîné de ces trois frères, fut échevin du Mans. Il épousa en 1703 Anne Lemoine, fille d'un marchand de fers, et en eut trois fils : 1° Charles-Henri Desportes de Linières, né au Mans en 1712, qui continua la descendance ; 2° Henri-Pierre Desportes de Corlevé, négociant, maître des grosses forges de Vibraye, qui épousa, par contrat passé au Mans le 7 mars 1750, Jeanne Fréart, fille d'un ancien juge consul de cette ville, et dont les deux fils, Jean-Baptiste-François Desportes du Tertre, et Henri-Pierre Desportes de Corlevé, épousèrent, le 27 novembre 1775, deux sœurs, Mlles Duhail, filles d'un négociant : 3° Jacques-Benjamin Desportes, négociant à Saint-Domingue. Charles-Henri Desportes de Linières, maître de forges, épousa en 1742 Catherine Leprince, héritière de la terre d'Amigné où il mourut en 1791. Il fut officier chez la Reine, puis échevin du Mans et exerça l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il avait acquis, le 1er janvier 1753, de son frère Jacques-Benjamin la métairie de la Fosse, située en la paroisse de Challes, qu'il donna plus tard en dot à une de ses filles, Madeleine-Marguerite, mariée en 1769 à Louis Hervé, négociant. Il laissa cinq fils. Deux de ceux-ci, Charles-Henri Desportes de Linières, né au Mans en 1744, et Jacques-Michel Desportes de la Fosse, né au Mans en 1752, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. Un troi-

sième, Jacques-Jean Desportes de Linières, fournisseur du bois de marine, juge consul et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Angers, décédé dans cette ville en 1788, avait épousé en 1769 Perrine Allard du Haut-Plessis ; il en eut un fils, également appelé Jacques-Jean, qui épousa sa cousine Mlle Desportes de la Fosse. Un quatrième frère, Joseph-Henri Desportes de Gagnemont, né au Mans en 1754, décédé sans alliance à Changé en 1833, fut littérateur.

L'auteur de la branche aînée, Charles-Henri Desportes de Linières, intendant du prince de Condé, puis fermier de la terre de Bonnétable appartenant au duc de Luynes, décédé à Paris le 27 ventôse an XI, contracta pendant la période révolutionnaire une très brillante alliance. Il épousa à Paris en 1792 Mlle de l'Aubespine-Sully qui se remaria dans la suite à M. Nectoux et qui ne mourut qu'en 1849. Il fut père de Charles-Maximilien Desportes de Linières, né au Mans en 1795, qui épousa en 1817 Mlle le Carpentier de Sainte-Opportune et qui en eut quatre fils. Le plus jeune de ceux-ci, décédé sans postérité à la Flèche en 1887, fut colonel. Un représentant de cette branche était de nos jours préfet de l'Orne.

L'auteur de la branche cadette, Jacques-Michel Desportes de la Fosse, commerçant en étamines, fonda au Mans une importante manufacture de toiles peintes. Il avait épousé à Paris en 1782 Mlle Ribot. Il fut le beau-père de Mme Desportes de la Fosse, née Beuzelin, décédée à Paris en 1869 à l'âge de 59 ans, qui fut un peintre de fleurs distingué.

Principales alliances : Allard du Haut-Plessis, de l'Aubespine-Sully, de Cazotte 1885, Gaudin de Saint-Rémy 1819, de Clinchamps 1818, de Gislain de Bontin 1906, de Ronseray 1909, le Carpentier de Sainte-Opportune, d'Avoust 1672, de Postel 1849, Montenard 1892, etc.

DESPOUS de PAUL. Voyez : Espous de Paul (d').

DESPOUY d'ARDIÈGE et de SAINT-PAUL. Voyez : Espouy d'Ardiège et de Saint-Paul (d').

DESPRÉAUX de SAINT-SAUVEUR et de SAINT-SAUVEUR-BOUGAINVILLE. Armes : d'*azur à trois bandes d'argent; au chef d'argent chargé de trois étoiles de sable*. — L'écu timbré d'*un casque de chevalier*. — La branche de la famille Despréaux de Saint-Sauveur qui a relevé le nom de Bougainville porte : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de Despréaux de Saint-Sauveur ; aux* 2 *et* 3 *: parti : au* I *de sable à un lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné de* 3 *étoiles d'argent,* 2 *en chef, et* 1 *en pointe*, qui est d'An-

glars de Bassignac ; *au* II *coupé : au* 1 *d'argent à une aigle éployée de sable ; au* 2 *d'azur à deux épées d'or, passées en sautoir et chargées d'une ancre du même, et à une mappemonde d'argent brochant sur le tout,* qui est de Bougainville.

La famille Despréaux de Saint-Sauveur est originaire du Beauvaisis. Elle possédait dès le xviie siècle, dans les environs de Breteuil, le domaine de Saint-Sauveur qu'elle a conservé jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom.

Borel d'Hauterive lui a consacré une courte notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1864. Cet auteur mentionne un Simon Despréaux, ou de Préaux, sieur de Saint-Sauveur, qui était en 1655 lieutenant au régiment d'infanterie du marquis de Créqui. D'après le même auteur les deux fils de cet officier servirent aux gendarmes de Flandre, compagnie de Rosamel, et l'un d'eux fut nommé en 1683 sous-brigadier aux chevau-légers.

On ne voit pas que la famille Despréaux de Saint-Sauveur ait jamais été anoblie par lettres, ni par charges. On ne voit pas non plus qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. Despréaux-Saint-Sauveur était dans les premières années du xixe siècle avoué près le tribunal de première instance de la Seine.

La famille Despréaux de Saint-Sauveur est représentée de nos jours par deux branches. Le chef de la branche aînée, Élie Despréaux de Saint-Sauveur, né en 1792, fut consul de France et officier de la Légion d'honneur ; il laissa deux fils, Eugène, né en 1836, et Félix, né en 1852. Un des représentants de la branche cadette, Victor Despréaux de Saint-Sauveur, né en 1848, officier de marine des plus distingués, aujourd'hui décédé, épousa, le 8 janvier 1879, Hyacinthe-Anne d'Anglars de Bassignac, fille unique de la comtesse d'Anglars de Bassignac, née Bougainville. Il demanda, le 8 février 1882, et obtint, par décret du 5 août suivant, l'autorisation de joindre à son nom celui de Bougainville. Il fut dès lors connu sous le titre de comte de Saint-Sauveur-Bougainville, aujourd'hui porté par son fils. Les autres représentants de la famille Despréaux de Saint-Sauveur ne portent pas de titre.

Principales alliances : de Maupeou 1880, de Vaucouleurs de Lanjamet 1883, 1890, d'Anglars de Bassignac 1879, le Grand vers 1840, de la Celle 1904, Mabille de Bronac-Vazeilles 1906, etc.

La famille de Bougainville, dont un rameau de la famille Despréaux de Saint-Sauveur a été autorisé à relever le nom, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie parisienne. Le vicomte Révérend

en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Pierre de Bougainville, procureur au Châtelet, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un aigle éployé de sable.*

Pierre-Yves Bougainville, marié vers 1720 à Marie-Françoise Darboulin, se qualifiait en 1728 huissier audiencier, commissaire-priseur au Châtelet de Paris. Il fut plus tard notaire royal et fut anobli par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1741 et 1743. Il laissa deux fils. L'aîné de ces fils, Jean-Pierre Bougainville, né en 1722, décédé à Loches dès 1763, se fit un nom dans les lettres et fut secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et membre de l'Académie française. Le puîné, Louis-Antoine de Bougainville, né à Paris en 1729, décédé en 1811, fut un des plus célèbres navigateurs de son temps. Bougainville fit de 1768 à 1769 un voyage autour du monde au cours duquel il explora un certain nombre de terres inconnues. Il fut nommé en 1779 chef d'escadre des armées navales et en 1780 maréchal de camp, fut admis à l'Institut, fut appelé au Sénat sous le Consulat et fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808. Il était grand-officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé Marie-Flore de Lonchamps-Montendre dont il laissa trois fils. L'aîné de ceux-ci, Hyacinthe-Potentien, comte de Bougainville, né à Brest en 1781, contre amiral en 1838, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans alliance en 1846, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 12 novembre 1811, fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 30 juin 1830 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Le second, Jean-Alphonse, comte de Bougainville, colonel de dragons de la garde royale, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1861, épousa Mlle de Boissieu, décédée en 1884 ; il en laissa trois filles dont l'aînée fut la comtesse d'Anglars de Bassignac, décédée en 1892, mère de Mme Despréaux de Saint-Sauveur. Le plus jeune des fils du navigateur, Louis-Adolphe de Bougainville, né en 1796, page de Napoléon Ier, général de brigade en 1849, mourut en 1854 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Cornu de Cansy, décédée en 1863.

DESPRÉS, en Bas-Limousin et en Roussillon. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1823) : *de sinople à un chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.*

La famille Després appartient à la noblesse du Roussillon.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire des*

familles nobles de la Corrèze de Champeval, dans le *Dictionnaire des biographies roussillonnaises* de l'abbé Capeille et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La famille Després est originaire du Bas-Limousin où elle a possédé, entre autres biens, les terres de la Bernardie et de Chaillac, en la paroisse de Chamboulive, du Leyris, en la paroisse d'Espagnac, de Pommeyrols, etc., et où elle était honorablement connue dès le xve siècle.

Michel Dupré, sieur de la Bernardie, était en 1488 commis du receveur des aides en Bas-Limousin. Jean Després était en 1590 procureur à Tulle. Jérôme Després, Sgr de la Bernardie, fut de 1602 à 1644 conseiller au présidial de Tulle. Jean Desprez, Sgr de Chaliac, bourgeois, fut de 1604 à 1633 contrôleur d'élection à Tulle. Autre Jean Desprez, Sgr de Chaillac et de Pommeyrols, fut de 1658 à 1673 conseiller élu de la même ville. N... Desprez de Pommerol, conseiller au présidial de Tulle, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une fasce componée d'or et de sinople*. Ignace Desprez, Sgr de Chaillac, était vers le milieu du xviiie siècle avocat à Tulle. Étienne Després, sieur du Leyris, était en 1766 commissaire du Roi à Tulle. Ses sœurs, Marianne et Martiale Després du Leyri, payaient en 1788 le droit de franc-fief. Guillaume et François Després, marchands à Tulle, étaient en 1689 seigneurs de la Bernardie.

François Després, fils de Jean Després de Chaillac, Sgr de Poumeyrol, fut nommé en 1683 vicaire général de Louis Habert de Montmort, évêque d'Elne, en Roussillon. Il fut pendant 40 ans procureur général des évêques d'Elne, fut nommé conseiller clerc au Conseil souverain de Roussillon et mourut à Perpignan le 19 octobre 1723. Il avait fait venir du Limousin son neveu, Jean Després, Sgr de Poumeyrol, fils de Jean Després, conseiller au présidial de Tulle, et de Jeanne de Barat. Ce neveu, d'abord avocat au Parlement de Paris, fut nommé, le 9 mai 1704, conseiller du Roi en ses Conseils et procureur général au Conseil souverain de Roussillon et fut anobli par ses fonctions. Il épousa, le 22 janvier 1706, Marie-Anne de Valcour, fille d'un garde-magasin de la citadelle de Perpignan, acquit en Roussillon les seigneuries de Saillagouse et d'Angoustrine et mourut à Paris en 1746. Il fut père d'Étienne-François-Antoine Després, Sgr de Poumeyrol, de Saillagouse et d'Angoustrine, né en 1716, conseiller au Parlement de Toulouse en 1746, procureur général, puis conseiller au Conseil souverain de Roussillon, marié en 1746 à Mlle Coste de Champéron, décédé à Perpignan en 1790, et grand-père de Joseph-Étienne-Xavier Després, Sgr des mêmes domaines, né à Perpignan en 1753. Celui-ci fut nommé en 1777 conseiller au Conseil souverain

de Roussillon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Perpignan, fut maire de cette ville de 1819 à 1827, reçut le titre de baron, par lettres patentes du 6 mai 1823, avec autorisation d'instituer un majorat, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut dans sa ville natale en 1834. Le baron Després avait épousé successivement en 1778 Mlle de Fabre de Montvaillant, décédée en 1815, et Mlle de Coma-Jordi. Son fils, Charles-Joseph-Hippolyte, baron Després, né à Perpignan en 1784, directeur de la Monnaie de cette ville, décédé en 1859, avait épousé en 1818 Mlle d'Arnaud dont il laissa une nombreuse postérité.

Principales alliances : Coste de Champéron 1746, Bosch 1770, de Palmarole de Descallar, Fabre de Montvaillant 1778, de Coma, d'Arnaud 1818, d'Arrasse, d'Adhémar de Lantagnac 1854, de la Croix, Cadot de Sébeville, etc.

DESPRÉS, en Bretagne.

Famille de haute bourgeoisie du département d'Ille-et-Vilaine sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Répertoire de bio-bibliographie bretonne* de Kerviler.

La famille Després, originaire de la paroisse de Moulins, possédait au xviiie siècle les domaines des Saudrais, du Coudray, du Val, dont ses représentants joignaient le nom à celui de Després pour se distinguer les uns des autres. La filiation remonte à Jean Després qui épousa vers 1598 Jeanne Chédemail. Jean-Baptiste Després du Coudray, né à Bain en 1716, fut notaire et procureur à Marcillé-Robert. Il fut père de Jean-Baptiste-Pierre Després du Val, né à Marcillé-Robert en 1744, procureur fiscal de Marcillé, qui épousa en 1774 Aimée Chauvin de la Cherbonnelais, grand-père de Jean-Baptiste Després, né en 1774, percepteur à Marcillé, qui continua la descendance, et de François Després du Val, ou Duval, décédé sans alliance, qui fut longtemps conseiller général d'Ille-et-Vilaine, bisaïeul de Ferdinand Després, qui fut de 1881 à 1886 conseiller général d'Ille-et-Vilaine, et trisaïeul de Fernand Després, conseiller général du même département en 1889.

Principale alliance : Leschevin de Prévoisin 1899.

DESPREZ de la MORLAYE et de la VILLETUAL. Armes : d'*argent à quatre losanges accolés de gueules en chef et quatre en pointe et un croissant de sable en abîme*.

Une famille des Prez, qui portait les armes décrites en tête de cet article, a appartenu à la noblesse de l'ancien diocèse de Vannes, en Bretagne. Elle figura de 1481 à 1536 aux réformations et montres de

la noblesse de la paroisse de Bohal où elle possédait, entre autres biens, la seigneurie du Portal. Son chef, Jean Desprez de la Bourdonnais, demeurant au Portal, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, le 16 avril 1669, par arrêt de la chambre de réformation après avoir justifié huit générations depuis Jean Desprez dont le fils, Perrot, marié à Jeanne de Crésolles, vivait en 1470. Gilles des Prez, écuyer, sieur de Villeraise, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Ploermel). Cette famille paraît s'être éteinte au cours du XVIIIe siècle.

La famille Desprez de la Morlaye et de la Villetual, actuellement existante, croit avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec la vieille famille noble dont il vient d'être parlé et en porte les armoiries. Elle aurait, en tout cas, perdu pendant longtemps sa noblesse par dérogeance. Elle ne figure pas, en effet, au nombre des familles de Bretagne qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche commencée en 1666 et appartenait simplement à cette époque à la haute bourgeoisie de l'ancien diocèse de Rennes, dans la même province.

Jean Desprez fut échevin de Rennes en 1658. Guillaume Desprez de la Gidonnais, receveur des fouages de l'évêché de Rennes, épousa en 1671 Renée Hersart, issue d'une famille de très ancienne noblesse, encore existante, et héritière de la seigneurie de la Morlaye. Il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean Desprez, capitaine de dragons, mourut en 1719 à Perpignan des suites de blessures qu'il avait reçues au siège de Roses. Le puîné, René-Guillaume Desprez de la Morlaye, négociant à Rennes, consul, puis échevin de cette ville, bienfaiteur de l'hôpital Saint-Yves, député de la communauté de Rennes aux États tenus à Vannes en 1754, s'agrégea à la noblesse et fit reconnaître ses prétentions d'abord, le 21 mai 1746, par jugement de l'intendant, puis, le 2 juin 1770, par arrêt du Parlement. De son mariage avec Gillette Simon, il eut quatre fils : 1° Louis-François Desprez de la Morlaye, né à Rennes en 1719, décédé à Betton en 1789, qui fut l'auteur de la branche aînée actuelle, connue sous le nom de Desprez, ou des Prez, de la Morlaye ; 2° François-René Desprez, qui fut connu sous le nom de la Bourdonnais, porté au XVIIe siècle par les anciens Desprez, et qui fut nommé maréchal de camp, en 1800, par le roi Louis XVIII ; 3° Pierre-Toussaint Després, né à Rennes en 1724, qui fut seigneur de la Villetual, en Illifaut, et qui fut l'auteur de la seconde branche actuelle, connue sous le nom de Desprez de la Villetual ; 4° Julien-René Desprez du Plessis.

La famille Desprez, ou des Prez, a fourni des officiers, une romancière (Mme Despréz de la Villetual, née Lemarchand), un graveur de

médailles distingué (M. Édouard de la Villetual, fils de la précédente), etc.

Principales alliances : Hersart, le Blanc de Boisricheux, de Lorgeril 1905, d'Ainesy de Montpezat 1903, de Ricouart d'Hérouville 1900, etc.

DESPREZ d'AMBREUIL de MONTPEZAT. Armes primitives inconnues. — Au XVIIe siècle la famille Desprez d'Ambreuil adopta le blason d'une famille des Prez de Montpezat, d'ancienne noblesse du Quercy, dont elle croyait être une branche : d'*or à trois bandes de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*.

La famille DESPREZ, ou mieux DES PREZ, appartenait à la noblesse des environs de Niort, en Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Jean Desprez, écuyer, rendit divers aveux pour son fief d'Auvert les 4 et 13 juin 1442 et le 6 septembre 1464.

Le travail de Beauchet-Filleau, d'accord avec le jugement de maintenue de noblesse de 1667, fait remonter la filiation à un Pierre Desprez, écuyer, qui est mentionné, soit seul, soit avec son fils Quantin, dans des actes du 4 mai 1474, du 2 juin 1484 et du 21 juin 1488. Quantin Desprez, écuyer, Sgr des Prez et d'Auvert, épousa, le 21 décembre 1504, Jeanne Brochard, fille du seigneur de la Roche. Il figure sur une liste établie en 1529 des nobles du Poitou qui contribuèrent du dixième de leur revenu pour payer la rançon du roi François Ier. Son fils, Quantin II Desprez, écuyer, Sgr d'Auvert, épousa, le 16 septembre 1530, Éléonore Girard, héritière de la seigneurie de la Fosse, dans la paroisse d'Ardin. Il en eut deux fils, Jean Desprez, Sgr d'Auvert, et Quantin Desprez, Sgr de la Fosse, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 5 septembre 1667, par jugement de Barentin, intendant de Poitiers.

L'auteur de la branche aînée, Jean, épousa en 1561 Marguerite Simonneau. Il en eut trois fils : 1° Jacques Desprez, seigneur d'Ambreuil, en la paroisse de Coulon, qui continua la lignée ; 2° Philippe Desprez, Sgr de la Boutrye, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 29 août 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers, et s'éteignit peu de temps après ; 3° Jean Desprez, Sgr de la Poupelière, dont le fils, Jean Desprez, épousa en 1630 Claude de la Roussière, héritière de la terre de Champollant, située dans la commune actuelle de Beugné (Deux-Sèvres), dont le petit-fils, François Desprez, Sgr de Champollant, vint se fixer en

Saintonge et fut, d'après Beauchet-Filleau, maintenu dans sa noblesse, en 1715, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle[1], et dont la descendance s'éteignit avec Gabriel des Prez de Champollant, né en 1770 à Villefollet, au diocèse de Poitiers, admis en 1782, au collège royal de la Flèche, décédé jeune, et avec sa sœur, Mme Chabot de Peuchebrun. Jean Desprez, Sgr d'Ambreuil, petit-fils de Jacques, épousa en 1671 Renée Thibaut. Il en eut plusieurs fils qui moururent sans avoir été mariés. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une, Renée-Catherine, héritière de la seigneurie d'Ambreuil, épousa en 1704 son cousin, Quantin-Simon Desprez, chef de la seconde branche.

Le père de celui-ci, René Desprez, Sgr de la Fosse, avait épousé en 1680 Marie Pichard, fille d'un juge au siège royal de Fontenay-le-Comte. Il en eut trois fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 22 juin 1715, par jugement de l'intendant Quentin de Richebourg : 1° Quantin-Simon, Sgr de la Fosse, qui épousa en 1704, comme on vient de le voir, sa cousine, Renée-Catherine Desprez, héritière de la seigneurie d'Ambreuil, et qui continua la descendance ; 2° Pierre-René, né en 1684 ; 3° Louis-René, Sgr de la Mouillère, en Bas-Poitou, dont la descendance s'éteignit avec son fils, Jean-César, guillotiné à Fontenay en 1793, et avec ses deux petits-fils, Philippe-César, fusillé à Angers en 1794, et Jean-César, né à Secondigny en 1759, admis à l'école de la Flèche en 1769, décédé en 1793. René-Quantin Desprez, Sgr d'Ambreuil, fils de Quantin-Simon, épousa en 1745 Mlle de Liniers. Il prit peu de temps après son mariage le nom de Montpezat qui avait été porté par une famille des Prez, d'ancienne noblesse du Quercy, dont il se croyait issu. Son fils, Louis-Quentin Desprez d'Ambreuil, Sgr du Bois-Prateau, né en 1747, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Maixent. Il fut le bisaïeul d'Alexis-Maxime Desprez de Montpezat, né en 1839, qui paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

La famille Desprez a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont péri dans l'insurrection vendéenne.

Principales alliances : Brochard de la Rochebrochard 1504, de Suyrot vers 1595, du Chilleau, de Hanne 1632, 1674, d'Abillon 1620, 1642, de la Monneraye 1699, de Goullard d'Arsay 1706, de la Porte vers 1600, de Cumont 1767, Chabot de Peuchebrun 1793, Prévost

[1] Ce jugement de maintenue de noblesse n'est pas mentionné par Lainé dans son *Nobiliaire de la généralité de la Rochelle.* On trouve que Charles des Prés, sieur du Bruzeau, en l'élection de Saint-Jean-d'Angély, fut condamné comme usurpateur de noblesse à 2.100 livres d'amende par jugements du même Bégon des 25 janvier et 22 septembre 1700.

1600, de Liniers vers 1670, 1745, 1837, Masson de la Sauzaye vers 1780 et 1807, Louveau de la Règle 1834, de Laage, d'Auzy 1749, de la Boucherie 1669, de Maynard de la Claye 1722, Frotier (de la Messelière) 1798, etc.

DESPREZ de SAILLY. Armes : *d'azur à un lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

Alexandre Desprez, né en 1768, colonel d'infanterie légère, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1849, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 janvier 1811. Il fut dès lors connu sous le nom de Desprez de Sailly. Il laissa un fils unique, Jean-Achille, baron Desprez de Sailly, né en 1811.

DESPREZ de GÉSINCOURT. Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné de deux roses de gueules en chef et d'un lion de sable en pointe.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Desprez de Gésincourt, originaire de Metz, appartenait sous Louis XIV à la haute bourgeoisie de cette ville.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel, dans le *Bulletin héraldique de France* de septembre 1900 et dans les ouvrages que M. de Lurion et M. Suchaux ont consacrés à la noblesse de Franche-Comté.

Marc-Antoine Desprez, chancelier de l'église collégiale de la ville de Metz, et N... Desprez, commis principal de l'extraordinaire des guerres au département de Metz, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

François-Nicolas Després (*sic*), avocat au Parlement, fils de Pierre Després, marchand, et de Judith Coffetier, épousa à Metz, le 14 mai 1697, Anne-Barbe Lachaussée ; il eut de cette union cinq enfants, tous nés à Metz. Antoine Després, proche parent des précédents, né à Metz le 20 juillet 1654, était en 1683 premier huissier au Parlement de cette ville. Il fut reçu, le 25 février 1687, avocat au même Parlement, fut pourvu, le 12 mai 1698, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Metz, mourut à Metz le 20 février 1720 et fut inhumé dans l'église de Saint-Simplice. Il avait épousé Jeanne Belquienne qui lui survécut jusqu'au 6 janvier 1730. Il en eut plusieurs fils et trois filles qui épousèrent l'une Jean Hémard, trésorier de France, une autre Jacques Aubert, secrétaire du Roi, et la troisième François Guerrier, maître particulier des eaux et forêts. L'un de ses fils, Michel-Antoine Després, ou Desprez, né à Metz le 28 septembre 1699, officier de cavalerie, chevalier de

Saint-Louis, était en garnison à Faverney quand il épousa Mlle Ébaudy, d'une famille distinguée qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. A la suite de ce mariage il vint se fixer dans la petite ville d'Amance, en Franche-Comté, où résidait la famille Ébaudy. Son fils acquit dans les environs de cette ville, en 1779, le fief de Gésincourt et fut dès lors connu, suivant l'usage du temps, sous le nom de Desprez de Gésincourt.

Servais-Édouard Desprez, né à Vesoul le 11 décembre 1800, fils de François-Narcisse Desprez et d'Augustine-Marguerite Viney, receveur des finances à Châtillon-sur-Seine, son frère, Alphonse-Gabriel Desprez, né à Guingamp en 1807, et leurs enfants furent autorisés le 5 janvier 1861, par décret de Napoléon III, à substituer à leur nom celui de Desprez de Gésincourt que portait leur aïeul avant la Révolution.

La famille Desprez de Gésincourt a fourni de nombreux officiers, dont deux chevaliers de Saint-Louis.

Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte de Gésincourt.

Principales alliances : Ébaudy, Delecey de Changey 1872, de la Noue, du Crest 1893, de la Roque-Ordan 1900, Dumas de Salvert 1876, de Chargères, Goursaud de Merlis 1905, Sousselier, etc.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABBADIE de CANTILLAC (d').

La famille d'Abbadie de Cantillac compte encore des représentants.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Dion, Aved de Magnac, Morin de la Longuinière 1889, etc. [1].

AIGUIÈRES (d').

Cette famille, à laquelle il a été consacré des notices dans le tome I et dans les Additions du tome XI de cet ouvrage, porte pour armes : *de gueules à six besants d'argent*, 2, 1, 2, 1, et non 3, 2, 1, comme il a été dit par erreur.

AJASSON de GRANDSAGNE. Armes : *de sable à cinq fusées d'argent, accolées et mises en fasce.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Chevaliers pleurent* [2].

La famille Ajasson appartient à la très ancienne noblesse de la Haute-Marche et du Berry.

La Thaumassière en a donné au xviie siècle, dans son *Histoire du Berry*, une généalogie détaillée. Mais son travail contient de graves erreurs.

La famille Ajasson est connue dans la Haute-Marche dès l'an 1087. Tardieu mentionne, dans son *Grand Dictionnaire historique et généa-*

[1] Cet article complète ceux qui ont été consacrés à la famille d'Abbadie de Cantillac dans le tome Ier et dans les Additions du tome IX de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Ajasson de Grandsagne dans le premier volume de ce Dictionnaire.

logique de la Haute-Marche, un Ajasson qui se serait croisé en 1239. Louis Ajasson épousa vers 1315 Marguerite le Groing. Hugues Ajasson fut en 1346 exécuteur testamentaire de noble Geoffroy de Pratoris.

La filiation est très régulièrement établie depuis le 8 juillet 1433, date à laquelle Henri Ajasson, chevalier, Sgr du Vost, Estignères, Champvillant, etc., fils de Guyot Ajasson et d'Agnès de Puyvinault, épousa Jeanne de la Celle.

C'est par erreur que la Thaumassière place ce mariage en l'année 1393. C'est également par erreur et contre toute vraisemblance qu'il a avancé que Guyot Ajasson, père du marié, avait fait un partage en 1324 avec son frère Louis et était fils d'Eudes Ajasson, Sgr de Vot et d'Estinières, mentionné dans un acte de 1300, petit-fils de Guilgaud Ajasson et arrière-petit-fils d'Étienne Ajasson, chevalier, Sgr de Vot et de Champvillant.

Henri Ajasson, mentionné plus haut, figura en 1470 à la montre de la noblesse de la Marche. Étant devenu veuf de Jeanne de la Celle, il s'était remarié vers 1450 à Marie de la Marche, veuve d'Etienne de Cluys, Sgr de Béjon, et fille unique du seigneur de Grandsagne et de Catherine de Villaines, alors remariée à Hélion de Barbançois. Il n'eut pas d'enfants de cette seconde union. Il avait eu de la première trois filles, dont l'une épousa Charles de Chabannes, et trois fils dont l'aîné, Guyot, continua la descendance et dont les deux plus jeunes, Pierre et Louis, furent successivement abbés de Saint-Mesmin. Guyot Ajasson, Sgr de Vot, épousa, le 12 décembre 1476, Jacqueline de Barbançois, fille de Jean, Sgr de Sarzay, et de Françoise de Boisé de Courcenay et petite-fille d'Hélion de Barbançois et de Catherine de Villaines mentionnés plus haut. A l'occasion du mariage de son beau-fils, Guyot Ajasson, avec sa nièce, Jacqueline de Barbançois, Marie de la Marche, veuve d'Henri Ajasson, fit don à cette nièce du fief de Grandsagne. Depuis cette époque la famille Ajasson n'a cessé de posséder la terre et le château de Grandsagne, situés sur le territoire de la commune actuelle de Bonnat, dans l'arrondissement de Guéret. Bernardin Ajasson, Sgr de Vot, fils de Guyot, épousa, le 10 juin 1525, Anne de Lestranges. A l'occasion de ce mariage sa mère, Jacqueline de Barbançois, lui fit don de la seigneurie de Grandsagne. Bernardin Ajasson eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Gabriel Ajasson, marié à Tristane de la Marche, fut l'auteur de la branche aînée, dite des seigneurs de Vot, qui s'éteignit après quelques générations. Le second, Hector Ajasson, Sgr de Grandsagne, marié, le 6 février 1584, à Marie de Douhault, fut l'auteur de la branche cadette, dite des seigneurs de Grandsagne, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il fut autorisé, le 14 mars 1584, à refor-

tifier sa maison de Grandsagne de tours, tourelles, canonnières, fossés et murailles. Il acquit, le 14 juillet 1597, de Balthazar de Chalençon, avec Jean de la Celle et Claude Boéry, l'importante seigneurie de Châteauclos. Il fut père de Charles Ajasson, Sgr de Grandsagne, vicomte de Châteauclos, chevalier de Saint-Michel en 1635, qui épousa en 1648 Gabrielle de la Celle et qui continua la lignée.

François Ajasson, comte de Grandsagne, et son frère germain, Henri, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret.

La famille Ajasson a fourni de nombreux officiers.

Son chef est connu sous le titre de comte de Grandsagne depuis le milieu du XVIIIe siècle.

Principales alliances : le Groing, de Barton de Montbas 1592, de la Celle, de Mornay 1718, de Chamborant, de Chabannes, de Barbançois, de Lestranges, d'Aubusson 1614, de Villaines, de la Marche, de Douhault 1584, de Bouex de Villemort, de la Chassaigne, de Bertrand de Beaumont, Couraud de la Rochechevreux, etc.

ALADANE de PARAIZE.

Ce fut M. Aladane de Paraize, et non de la Braize, qui fut pourvu en 1786 de l'office anoblissant de trésorier de France.

ALAROSE de la CHARNAY (ou CHARNÉE). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent*[1].

La famille Alarose, éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle, était originaire de la paroisse du Veurdre, en Bourbonnais.

On en trouvera une généalogie dans l'ouvrage suivant de M. Eugène le Brun : *Une petite ville bourbonnaise. Le Veurdre. Ses seigneurs, ses châteaux et leurs possesseurs*.

Jean Alarose, auquel remonte la filiation, était en 1602 notaire royal au Veurdre. Il avait épousé Marie Senottier, décédée en 1656. Son fils aîné, Laurent Alarose, sieur de la Mousse, notaire royal au Veudre, décédé en 1647, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Gilbert Alarose, Sgr de la Charnée, procureur du Roi au domaine de Bourbonnais, décédé à Moulins en 1680, qui continua la descendance ; 2° Laurent Alarose, décédé en 1656, qui fut l'auteur du rameau des sieurs de la Mousse, éteint au XVIIIe siècle. Gilbert Alarose, Sgr de la Charnée, eut à son tour trois fils : 1° Laurent Alarose, né en 1641, dont la descendance s'éteignit en la personne de son

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Alarose dans le premier volume de cet ouvrage.

petit fils, Joseph-Eustache Alarose de Breut, né à Rouen le 14 juin 1668, receveur ancien et alternatif des tailles à Moulins, pourvu en 1735 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège, décédé en 1747; 2° Gilbert Alarose, sieur de Beauregard, procureur du Roi en la chambre du domaine du Bourbonnais, décédé sans postérité à Moulins en 1722, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à une rose tigée, feuillée et boutonnée au naturel;* 3° Jean Alarose, sieur des Morins, procureur du Roi au domaine du Bourbonnais, qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Gilbert Alarose, Sgr de la Bresne et de Beauregard, né à Moulins en 1714, marié en 1737 à Jeanne Farjonnel de Villefranche, fille d'un marchand drapier de Moulins, fut pourvu, le 11 mars 1746, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Moulins. Il mourut dans cette ville en 1778. Il eut pour successeur dans son office le cinquième de ses fils, Sébastien Alarose de Beauregard, né au Veurdre en 1752, guillotiné à Paris le 9 thermidor an II sans avoir été marié. Claude Alarose de la Charnée, né en 1754, sixième fils de Gilbert et de Jeanne Farjonnel de Villefranche, épousa vers 1785 Mlle Russeau, fille d'un trésorier de France. Il en eut deux fils.

Principales alliances : Sallé, Michel, Legros, de la Cassière de Chalus 1780, de Froment 1773, etc.

ALBERTI (de), au comté de Nice. Armes : d'*azur à quatre chaînes d'argent, mouvantes des angles de l'écu et reliées en cœur par un anneau également d'argent.* — Devise : *Qui conterit conteritur.*

La famille de Alberti est fort anciennement connue à Sospel (Alpes-Maritimes).

M. J. de Orestis lui a consacré une notice dans sa *Noblesse niçoise.*

Antoine Alberti était dès 1395 premier consul de Sospel. Bernard Alberti, juge à Sospel, vicaire général de l'évêque de Vintimille en 1498, puis juge à Verceil et conseiller ducal, décédé en 1515, fut un jurisconsulte réputé. Clément Alberti, décédé en 1510, fut vicaire général du diocèse de Vence. Melchior Alberti était en 1639 capitaine général de Sospel; il eut deux fils, Jean et Flaminius Alberti, qui furent anoblis par lettres patentes du 24 novembre 1684; sa descendance est aujourd'hui éteinte. Son neveu, Charles-Antoine Alberti, lieutenant-colonel des milices, eut deux fils : 1° François Alberti, né en 1651, chanoine de Saint-Rufin, professeur à Nice et à Montpellier, consulteur du Saint-Office, décédé en 1713; 2° Jules-César Alberti. Celui-ci eut à son tour deux fils : 1° François Alberti, né en 1737, prêtre, célèbre lexicographe, décédé en 1801; 2° Charles-Joseph

Alberti, vice-intendant général de Nice, président du tribunal civil de cette ville sous le Premier Empire, puis président chef du Consulat de Turin. Ce dernier obtint, par lettres patentes du 10 septembre 1773, l'investiture du fief de Villanova avec titre de comte. Il eut un fils, le comte Charles-André Alberti de Villanova, vice-amiral en 1839, commandant général de la marine royale, chevalier grand-croix des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, qui mourut sans postérité en 1846.

Jacques-Antoine Alberti, né en 1629, fut l'auteur d'une branche, demeurée non noble, qui compte encore des représentants. Cette branche a donné dans la première moitié du XIXe siècle un préfet de Nice, un procureur général de Cour de cassation en Italie et un intendant des finances en Italie. Elle avait pour chef en 1909 M. Ignace de Alberti, receveur des postes et télégraphes en France.

ALGAY (d'). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'une tour de sable* [1].

La famille d'Algay est anciennement connue à Brive, en Bas-Limousin.

M. Champeval lui a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze*.

Bernard Algay était en 1561 procureur du siège royal de Brive. Étienne Algay de Martignac, né en 1620, décédé en 1698, fut un écrivain distingué.

Pierre D'ALGAY, bourgeois d'Yssendon, fils d'Étienne-Zacharie d'Algay, avocat au Parlement de Bordeaux, et de Marie de Géraud, épousa vers 1690 Philippe de Lafon, héritière de la terre de Villeneuve, située dans la sénéchaussée de Brive. Il fut père d'Étienne-Zacharie d'Algay, sieur de Villeneuve, né le 11 avril 1692, juge de la juridiction d'Ayen, décédé en 1760, qui épousa à Estival, le 27 septembre 1724, Marie-Louise Michel de Leyrat, et grand-père de Jean-Baptiste Algay, ou d'Algay, de Villeneuve, avocat au Parlement de Bordeaux, qui était en 1789 avocat du Roi honoraire au présidial de Brive. Ce dernier avait épousé à Uzerche, le 31 juillet 1758, Marie-Françoise de Clédat. Il en eut trois fils : 1° Étienne-Zacharie d'Algay, né en 1759, dont le fils, Joseph, fut juge de paix à Ayen ; 2° Jean-Pierre d'Algay, né au Chalard en 1775, marié en 1813, dont le fils, Jean-Ernest d'Algay, né en 1814, marié en 1843 à Mlle Mongibaud, décédé en 1874, a eu trois fils ; 3° Pierre d'Algay, dont le second fils, Gabriel, lieutenant-colonel, fut tué à l'ennemi en 1870. Guillaume

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Henri de la Perrière.

d'Algay, fils aîné de Jean Ernest et d'Augustine Mongibaud, était lieutenant d'infanterie de marine quand il fut tué à l'ennemi en 1870. Son frère, Pierre-René d'Algay, né en 1849, inspecteur général d'assurances, décédé en 1901, était connu sous le titre de comte, aujourd'hui porté par son fils, Jean-Robert, né en 1882.

On ne connaît pas à la famille d'Algay de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : de Clédat 1758, Audebert de la Pinsonnie, de Reignac, Lavialle de Lameillère 1880, etc.

AMADIEU. Armes : d'*azur à un chevron d'or chargé d'une croisette de gueules*. — Devise : *In cruce salus*.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Quercy.

Bertrand Amadieu, avocat, épousa vers 1765 Marguerite de Salignac dont il eut trois fils. L'aîné de ces fils, Antoine, né en 1768, continua la descendance. Le second, Joseph, mourut au siège de Toulon. Le troisième fut le grand-père de Raoul Amadieu, colonel d'infanterie, tué à Bezonville en 1870 sans laisser de postérité. Antoine Amadieu servit avec distinction à l'armée des Princes ; il fut plus tard capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis et mourut à Verteillac en 1858. Il avait épousé Cécile de Caors. Son petit-fils, Ernest Amadieu, ancien officier, a épousé en 1874 Mlle Prévost.

Principales alliances : de Salignac, de Caors, Nadal de la Hierce 1862, etc.

AMIENS de RANCHICOURT (d'). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes et cols de cygne d'argent, becqués de gueules, posés de profil, deux en chef et un en pointe*. — De nos jours la famille d'Amiens de Ranchicourt a remplacé ces armes par les suivantes, qui sont celles des anciens comtes de la ville d'Amiens : *de gueules à trois chevrons d'argent, vairés d'azur*. — Couronne : *de Comte* [1].

La famille d'Amiens de Ranchicourt appartient à la noblesse de l'Artois.

M. Noulens en a fait paraître en 1888, dans un ouvrage intitulé : *la Maison d'Amiens*, une généalogie fantastique dans laquelle il la fait descendre des anciens comtes de la ville d'Amiens.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Amiens de Ranchicourt dans le premier volume de cet ouvrage.

Dans la réalité la famille Damiens, ou d'Amiens, appartenait dès le XVIe siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Adrien d'Amiens fut reçu bourgeois d'Arras en 1564 et recréanta sa bourgeoisie le 1er juin 1578. Son frère, Nicolas d'Amiens, Sgr de Waringhen, avocat au Conseil d'Artois, marié le 21 septembre 1593 à Barbe le Pipre, fut père de Nicolas d'Amiens, Sgr de Waringhen, avocat au Conseil d'Artois, puis échevin d'Arras, qui épousa, le 12 juillet 1625, Marie Menche, fille d'un argentier de la ville de Béthune, receveur des États d'Artois, et grand-père de Jean-François Damiens, licencié ès lois, demeurant à Béthune, qui fut anobli par lettres patentes données à Paris en juin 1663. Ces lettres rappellent les services que plusieurs membres de la famille Damiens avaient rendus comme échevins d'Arras. Jean-François d'Amiens avait épousé, le 9 août 1652, Yolande Denis, petite-fille d'un président au Conseil provincial d'Artois. Il acquit, le 5 mai 1672, la seigneurie de la Ferté et mourut le 29 janvier 1710. Il avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Béthune) : *d'azur à une croix échiquetée d'argent et de gueules*. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que son fils, Jacques-François Damiens, conseiller du Roi, son lieutenant général ès ville et gouvernement de Béthune, plus tard maire de cette ville, marié, le 12 février 1689, à Jeanne-Sabine du Puich, fit en 1709 pour obtenir l'admission au collège Mazarin de son fils, Antoine-Joseph Damiens de la Ferté, né à Béthune en 1694. Celui-ci épousa, le 11 février 1751, Marie-Madeleine le Ricque. Ce fut lui qui acquit, le 9 février 1747, de la maison de Mailly la seigneurie de Ranchicourt dont sa descendance a conservé le nom et possède encore le château. Il fut père de Jean-Louis d'Amiens, Sgr de Waringhen, la Ferté, Ranchicourt, etc., marié en 1779 à Marie-Charlotte-Victoire Payen de la Bucquière, décédé en son hôtel de Lille le 7 janvier 1824, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois, et grand-père de Philibert d'Amiens de Ranchicourt, né à Béthune en 1781, peintre distingué, marié à Mlle Aronio de Fontenelle, décédé au château de Ranchicourt en 1824, qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, Louis-Oscar d'Amiens de Ranchicourt, né à Ranchicourt en 1815, conseiller général du Pas-de-Calais, marié à Lille en 1837 à Mlle de Buus d'Hollebeke, décédé en 1886, fut connu le premier sous le titre de comte de Ranchicourt. Il était le grand-père du chef actuel, Pierre, comte de Ranchicourt, né en 1865, marié à Mlle du Hays.

Antoine-Nicolas Damiens, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696,

La famille Damiens, ou d'Amiens, est encore représentée par des

branches collatérales séparées de la souche à une époque très reculée et demeurées non nobles.

Principales alliances : Menche (de Loisne) 1625, Denis, le Caron de Cannettemont 1679, le Ricque 1751, Payen de la Bucquière 1779, de Madre de Norguet vers 1800, Aronio, de Buus d'Hollebeke 1837, Chazaud 1862, de Pontoi-Camus de Pontcarré, Denois 1900, du Hays.

AMIENS d'HÉBÉCOURT (d'). Armes : *de gueules à trois chevrons d'argent, vaires d'azur* (ce sont les armes des anciens comtes d'Amiens).

La famille d'Amiens d'Hébécourt, distincte de celle des d'Amiens de Ranchicourt, est originaire de Saint-Valery d'où elle vint à la fin du xvie siècle se fixer à Abbeville,

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu et de Vimeu* de M. de la Gorgue-Rosny et dans la *Maison d'Amiens* de M. Noulens.

Olivier d'Amiens, sieur de Béhen, marié à Marguerite Waignart, échevin d'Abbeville en 1601, mayeur de la même ville en 1605, décédé en 1613, fut l'auteur de Commentaires estimés sur les coutumes du Ponthieu. Il avait été emprisonné en 1588 à cause de ses opinions royalistes. Il fut père de Thomas d'Amiens, Sgr de Behen, maieur d'Abbeville en 1643, grand-père de Joseph d'Amiens, qui épousa Antoinette de Morel de Becordel, et bisaïeul de Barthélemy d'Amiens, Sgr d'Acheux, secrétaire du Roi, qui épousa Honorée Comte et qui fit son testament, le 29 janvier 1735, en faveur de ses trois fils, Barthélemy, Jean-Baptiste et Joseph. M. Noulens croit que le second de ceux-ci doit être identifié avec un Jean-Baptiste d'Amiens, sieur d'Hébécourt, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois chevrons de vair.*

Jean-Baptiste-Barthélemy d'Amiens, écuyer, Sgr d'Acheux et d'Helledvillers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

La famille d'Amiens d'Hébécourt subsiste. Mlle d'Amiens d'Hébécourt a épousé en 1902 M. Fastrel.

Il a existé à Abbeville une famille d'Amiens qui avait vraisemblablement eu dans le passé une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé. Un représentant de cette famille. Joseph d'Amiens, avocat en Parlement et au présidial d'Abbeville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *échiqueté d'argent et d'azur à la croix de gueules brochant sur le tout.*

ASSÉZAT (d'). Armes : *de gueules à un cygne nageant d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille d'Assézat, aujourd'hui complètement éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de robe toulousaine.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Picarel d'Assézat.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Noël et Bernard Assézat, frères, marchands à Toulouse dans la première moitié du xvie siècle, furent les auteurs de deux branches.

Noël Assézat, auteur de la branche aînée, fut père de Bernard Assézat, docteur et avocat, qui fut nommé conseiller au Parlement de Toulouse par provisions du 21 février 1568 et qui fut anobli par sa charge, et grand-père de Bertrand d'Assézat qui fut nommé en 1604 conseiller au Parlement de Toulouse. Les deux fils de ce dernier, Pierre d'Assézat, qualifié Sgr et baron de Gaure, et François d'Assézat, conseiller au Parlement de Toulouse, furent maintenus dans leur noblesse, le 20 mars 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. François-Joseph d'Assézat, baron de Gaure, fils aîné de Pierre, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 29 août 1699, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Il fut le dernier représentant de sa branche avec son frère, François d'Assézat, sieur de Lagarrigue, marié à Catherine de Pech, décédé en 1741. Leur sœur, Antoinette, avait épousé Bernard de Picarel, Sgr de Fenols et d'Escarbins, en Albigeois, docteur ès droits, juge royal de la Bessière ; elle en eut un fils, Jean-Joseph de Picarel, qui fut légataire universel de son oncle François d'Assézat et qui prit le nom de Picarel d'Assézat, encore porté par ses descendants.

Bernard Assézat, auteur de la seconde branche, fut père de Pierre Assézat, marchand puissamment riche, qui fut capitoul de Toulouse en 1552, 1553 et 1561 et qui fut anobli par ses fonctions. Ce fut Pierre Assézat qui fit construire par le Primatice la magnifique résidence qui porte encore le nom d'hôtel d'Assézat et qui est une des curiosités archéologiques de Toulouse. Il avait épousé en 1548 Peyronne de Cheverry. Leur fils, Pierre d'Assézat, conseiller au Parlement de Toulouse, acquit en 1597 la seigneurie de Préserville. Sa descendance donna une longue suite de conseillers au Parlement de Toulouse et s'éteignit avec Jean-Pierre d'Assézat de Mansencal, Sgr de Préserville et d'Ussède, né en 1710, conseiller au Parlement de Toulouse de 1732 à 1768, qui mourut en 1788 survivant à ses fils. L'un de ceux-ci, André, décédé en 1786, avait été reçu en 1767 conseiller au Parlement de Toulouse.

Principales alliances : de Caumels 1606, de Comère 1635, de Che-

verry 1548, de Colomiès 1705, de Jougla de Paraza, le Franc (de Pompignan) 1735, etc.[1].

ASTRIÉ et d'ASTRIÉ. Armes de la branche anoblie en 1824 : d'*azur à une tour d'argent sommée d'une rose d'or*.

La famille ASTRIÉ est originaire de la petite ville d'Ax (Ariège) où dès le XVIII[e] siècle elle possédait d'importantes forges. Elle se partagea à cette époque en deux branches.

Le chef d'une de ces deux branches, Jérôme-Stanislas Astrié, ou Astrié de Gudane, puis d'Astrié, né à Ax en 1770, maître de forges, maire de Cabanes, marié à M[lle] de Thonel d'Orgeix, fut anobli par lettres patentes du 3 avril 1824. Il ne laissa que trois filles qui furent les dernières représentantes de leur branche, M[mes] de Seguin de Reyniés, de Roquefeuil et de Limairac.

L'autre branche est demeurée non noble. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie). François Astrié, décédé en 1781, fut longtemps maître de forges à Roquefort. Son fils, Pierre Astrié du Castelet, né en 1752, décédé en 1826, laissa plusieurs fils qui furent les auteurs de divers rameaux. L'un de ces fils, Gaspard Astrié, né en 1799, médecin à Toulouse, marié à M[lle] Rolland, décédé en 1846, fut père d'Ernest Astrié-Rolland, né en 1827, décédé en 1893, qui a été bâtonnier de l'Ordre des avocats à Toulouse[1].

Principales alliances : de Thonel d'Orgeix, de Seguin de Reyniès, de Roquefeuil, de Limairac, Sarrut, Anduze, Marcailhou d'Aymeric, de Bonne, de Boyer, etc.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Assézat dans le premier volume de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Astrié dans les Additions du tome XI de cet ouvrage.

AURIAC (d'), ou **DAURIAC**. Voyez : DAURIAC.

AUZOLLES (d'). Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople.* — Supports et cimier : *Trois Apollons habillés en bergers.* — Devise : *Plus en effet qu'en apparence.* — Cri de guerre : OZOAAI [1].

La famille D'AUZOLLES, plus ancienne qu'illustre, appartient à la noblesse de l'Auvergne.

On pourra consulter sur elle une *Généalogie de la maison d'Auzolles*, publiée à Saint-Flour en 1889.

D'après une tradition, qui naturellement ne s'appuie sur aucune preuve, la famille d'Auzolles serait venue se fixer en Auvergne par suite de l'émigration d'une partie d'une tribu locrienne fixée à l'ouest du Mont-Parnasse, les OZOAAI. Elle paraît plutôt avoir eu pour berceau un château de son nom que ses premiers auteurs possédaient dans la paroisse de Saint-Alyre, près d'Ardres. Plus tard, ce château ayant été détruit, les d'Auzolles en construisirent un autre dans la paroisse de Raulhac, près de Murat, au diocèse de Saint-Flour, et lui donnèrent le nom d'Auzolles.

Bernard était en 1190 seigneur d'Auzolles en la paroisse de Saint-Alyre. Géraud, Bernard, Hugues, Durand et Guillaume d'Auzolles rendirent un hommage en 1302. Guillaume d'Auzolles rendit hommage, le 15 juin 1420, de sa maison d'Auzolles, située à Raulhac. Bernard d'Auzolles rendit le même hommage le 16 avril 1456.

La souche était représentée au commencement du XVI[e] siècle par plusieurs frères dont deux, François et Pierre d'Auzolles, furent les auteurs de deux grandes branches. On ignore le nom du père et de la mère de ces deux gentilshommes à partir desquels seulement la filiation a pu être établie.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Auzolles dans le tome II de cet ouvrage.

L'auteur de la branche aînée, François d'Auzolles, Sgr d'Auzolles, à Raulhac, fut présent à l'appel du ban de 1523. Il fit son testament le 25 juillet 1533 et cita dans cet acte sa femme, Jeanne de Besse. Il laissa deux fils : 1° Guyot d'Auzolles, Sgr du Serre, qui épousa Françoise de la Rochette par contrat du 25 janvier 1547 et dont la descendance s'éteignit en 1783 ; 2° Pierre d'Auzolles, Sgr dudit lieu, qui épousa Françoise de Roquelaure et dont la descendance subsiste. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, le 10 décembre 1666 et le 8 mai 1668, par jugements de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir justifié sa filiation depuis 1523. Elle était représentée en 1889 par Vital-Victor d'Auzolles, né en 1835 à Saint-Flour, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, marié en 1864 à Mlle Alexis, de la Guadeloupe, et par leur fils, Charles-Edmond, né en 1867.

L'auteur de la seconde branche, Pierre d'Auzolles, écuyer, sieur des Ternes, assista à une montre en 1529, épousa Fleurette d'Espinchal par contrat du 22 février 1533 et fit son testament le 9 septembre 1578. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Pierre d'Auzolles, Sgr de la Peyre, en la paroisse de Raulhac, prit une part active aux troubles religieux de la fin du XVIe siècle et fut décapité à Mende en 1586 ; il eut un fils unique, Jacques d'Auzolles de la Peyre, écrivain distingué, secrétaire du duc de Montpensier, qui mourut à Paris en 1642 sans laisser de postérité. Jean d'Auzolles, Sgr de la Sanholle, cousin germain de Jacques, épousa en 1605 Catherine de Chazelles. Il en eut quatre fils dont on ignore la destinée et qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur branche. On a souvent attribué à cette branche les armes suivantes : d'*azur à trois épis d'or sommés de trois besants de même.*

La famille d'Auzolles a fourni un chanoine comte de Brioude en 1604, des officiers, etc.

Principales alliances : de Chazelles, Chalvet de Rochemonteix 1555, de Besse, de Roquelaure, de Rochefort 1597, Brives de Peyrusse 1625, de Chavagnac, d'Espinchal 1533, de Lespinasse 1621, 1647, de Lavergne de Tressan 1612, de Fontanges 1634, Merle de Lagorce 1576, d'Audibert de Lussan 1595, de la Rodde 1589, du Crozet 1636, de Pélacot 1620, de Castellas 1681, de Vertamy 1651, etc.

AYETTES de CLERVAL (des) et **DESSAYETTES de CLAIRVAL**. Voyez : DESSAYETTES DE CLAIRVAL.

BALBI (anciennement **Cabalbi, ou Cabalby,**) **de MONTFAUCON et de VERNON (de)**. Armes (d'après les jugements de maintenue de noblesse

du XVIIe siècle) : *de gueules à un faucon d'argent, langué de gueules, posé sur un monde d'azur, cintré et croisé d'or*. — Aliàs (armes portées par les représentants actuels) : d'*or à trois poissons d'azur, posés en fasce, celui du milieu regardant à gauche*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Semper de te digna sequere*. — Cri de guerre : *Fa debere*.

La famille DE CABALBI, aujourd'hui DE BALBI, appartient à la noblesse du Languedoc et du comté de Foix.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Les jugements de maintenue de noblesse rendus au XVIIe siècle en faveur de la famille de Cabalbi en font remonter la filiation à Bernard Cabalbi, Sgr de Dallus, qui donna une quittance le 15 juillet 1545 et dont la première femme, Jeanne de Siregand, fit son testament le 28 mai 1555. D'après le travail de M. Villain ce gentilhomme serait né en 1502 ; il aurait été fils de Jean-Étienne de Balbi, marié à Claire de Narbonne, petit-fils d'Octavien de Balbi et de Séguine de Saboulies et arrière-petit-fils d'un René de Balbi, né au château de Clostrum, en Calabre, qui serait venu en 1391 se fixer en France et qui aurait épousé, par contrat du 1er mars 1396, Hyacinthe, fille du comte de Lomagne et héritière du château de Vic, en Couserans. Bernard Cabalbi eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Bertrand, qui continua la lignée ; 2° Étienne, qui épousa Lucrèce de Roquemaurel et dont la descendance posséda la seigneurie de Pontaut et s'éteignit après quelques générations. Bertrand Calbabi épousa, le 16 août 1597, Gabrielle de Sers et acquit, le 24 février 1604, d'Arnauld de Montaut la seigneurie, ou baronnie, de Montfaucon. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Étienne et Jean-Bertrand, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse le 16 mai 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, le 20 avril 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, le 7 juin 1698 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, le 11 février 1700 par jugement de Legendre, également intendant de Montauban, et le 11 avril 1716 par jugement de Laugeois, successeur de le Pelletier et de Legendre.

L'auteur de la branche aînée, Étienne Cabalbi, Sgr de Montfaucon, épousa, le 3 décembre 1618, Marguerite de Mauléon. Son arrière-petit-fils, Joseph de Cabalbi, connu sous le titre de baron de Montfaucon, épousa, le 16 avril 1783, Antoinette de Vernon, sœur du dernier

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans le tome II de cet ouvrage à la famille de Balbi (anciennement Cabalbi) de Montfaucon et de Vernon.

marquis de Vernon. Il paraît avoir le premier substitué au nom de Cabalbi celui de Balbi, qui est celui d'une illustre maison génoise. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse sous le titre de baron de Balbi de Montfaucon. Son fils, Léon-Joseph de Balbi de Montfaucon, né au château de Montfaucon en 1799, marié à Mlle de Milhau, fut autorisé, par ordonnance royale du 29 décembre 1824, à joindre à son nom celui de la famille de Vernon et fut dès lors connu sous le titre de marquis de Vernon. Il fut longtemps conseiller général de l'Ariège et mourut en 1873 laissant deux fils, Georges-René, né en 1837, et Sosthènes, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Bertrand de Cabalbi, épousa en 1623 Marthe de Méritens. Il en eut, entres autres enfants, deux fils: 1° Maximilien de Cabalbi, Sgr d'Alos, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils, Joseph-Philippe de Cabalbi, connu sous le titre de vicomte d'Alos, né en 1719, marié à Mlle de Sinéty et père de Mme Gaston de Siregand ; 2° Octavien de Cabalbi, Sgr des Plas, marié à Marguerite de Lort, dont le petit-fils, Octavien de Cabalbi, connu sous le titre de baron d'Esplats, mourut en 1784 ne laissant que trois filles.

La famille de Cabalbi, ou de Balbi, a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Siregand, de Méritens, de Roquemaurel, de Sers 1597, de Mauléon 1618, de Bertrand de Molleville, de Faudoas 1729, de Vernon 1783, de Milhau, de Treil de Pardailhan, de Castet, de Saint-Jean de Pointis, de Sinéty, de Lort, Icart de Pontaut, du Pac, d'Espagne de Ramefort, de Faydit de Tersac, Lescaudey de Maneville, etc.

La famille de Vernon, anciennement de Bernon, dont la branche subsistante de la famille Balbi, ou Cabalbi, a relevé le nom, appartenait à l'ancienne noblesse du Languedoc. On en trouvera des généalogies sommaires dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans les *Cartulaires de Carcassonne* de M. Mahul. La Société héraldique de France a publié, dans son bulletin de 1885, les preuves de noblesse qu'elle fit en janvier 1783 au Cabinet des Ordres du Roi pour jouir des honneurs de la Cour. La famille de Vernon, originaire du Vivarais, avait pour premiers auteurs connus Pierre de Bernon, ou Vernon, mentionné dans un accord de 1210 comme ayant vendu la terre de Bernon; Arnaud, Bernard et Raymond de Bernon, frères, choisis par compromis de janvier 1241 pour être arbitres d'un différend survenu entre l'évêque de Viviers et plusieurs gentilshommes de la ville de Saint-Marcel; et Thomas de Bernon, damoiseau,

qui était en 1308 seigneur en partie de la ville de Saint-Marcel. La filiation suivie remonte à noble Pierre de Bernon, homme d'armes, qui, en récompense de ses services, reçut du roi Charles VI, par lettres du 20 octobre 1395, la charge de forestier royal d'Angles. Ce gentilhomme laissa d'une alliance inconnue deux fils, Aimeric et Nicolas, en faveur desquels il testa le 6 juin 1399. L'aîné de ceux-ci, Aimeric, rendit foi et hommage à la comtesse de la Marche, le 9 novembre 1405, pour les acquisitions qu'il avait faites au lieu de Rouairoux. Il tenait en fief de l'abbé de Caunes la bastide de Villerambert, au diocèse de Narbonne. François de Vernon, Sgr de Villerambert, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 octobre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa descendance de Jean de Vernon, Sgr de Villerambert, qui vivait en 1500 avec son épouse Hermessinde. Son fils, Guillaume de Vernon, Sgr de Villerambert, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de S. M. à Montpellier, décédé dans cette ville en 1732, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 2 décembre 1698, par jugement de l'intendant Lamoignon. Il avait épousé, le 11 juin 1709, Marie-Claude Anice. Il fut père d'Étienne qui fut connu le premier sous le titre de comte de Vernon. Le fils de celui-ci, Guillaume de Vernon, Sgr de Villerambert, né en 1743, page du Roi en 1757, écuyer cavalcadour en 1762, fut admis en 1787 aux honneurs de la Cour sous le titre de marquis de Vernon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne et fut sous la Restauration premier écuyer commandant les écuries du Roi. Il mourut à Paris, en 1825, sans avoir été marié, dernier représentant mâle de sa maison, après avoir transmis son nom à son neveu, Joseph-Léon de Balbi de Montfaucon.

La famille de Vernon portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de quatre roses du même, posées en fasce, 2 et 2, et de deux étoiles d'argent, une en chef, l'autre en pointe*. — Aliàs: *de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une étoile d'argent; au chef cousu de gueules chargé de deux roses et d'une étoile d'argent*.

La famille de Vernon avait reconnu en 1770 une famille de Bernon (voyez ce nom), du Dauphiné, comme ayant eu avec elle dans le passé une origine commune.

BALNY d'AVRICOURT.

Un décret du 13 septembre 1877 a autorisé Léopold-Fernand BALNY, né à Noyon en 1844, plus tard ministre plénipotentiaire, et son frère, Léopold-Gaston Balny, né à Noyon en 1847, artiste peintre, à joindre régulièrement à leur nom celui de : D'AVRICOURT. L'aîné d'entre eux a

épousé en 1877 Mlle Spitzer, fille d'un ancien ministre de Turquie près la Cour de Naples.

BARBARIN du BOST, du PLESSIS, du CHAMBON, de la MOTTE, de la BORDERIE (de). Armes : d'*azur à trois barbeaux d'argent, mis en fasce, celui du milieu regardant à sénestre, les deux autres à dextre.* — Jean Barbarin du Bost, maire de Poitiers en 1645, portait la devise suivante : *Mediis tranquillus in undis*[1].

Le nom de Barbarin, très répandu sur les confins de l'Angoumois et du Poitou, a été porté par un certain nombre de familles nobles de cette région. D'après une tradition qui, naturellement, ne s'appuie sur aucune preuve, ces diverses familles auraient porté primitivement le nom de Barberin et descendraient d'un cadet de la puissante maison italienne des princes Barberini qui serait venu au moyen âge se fixer en Angoumois. L'une de ces familles est aujourd'hui exclusivement connue sous le nom de Barberin; il lui a été en son lieu consacré une notice. Trois autres, celle des seigneurs du Bost, près de Confolens, celle des seigneurs du Plessis et de la Resnière et celle des seigneurs de la Motte et de la Borderie, ont toujours porté les mêmes armoiries et doivent être regardées comme trois branches détachées d'une même souche à une époque inconnue.

On trouvera des renseignements sur ces trois familles, ou branches, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Guillaume Barbarin, auquel cet auteur fait remonter la filiation suivie des Barbarin du Bost, était dans la seconde moitié du xve siècle procureur général et intendant de Jacques de Vendôme, prince de Chabanais, pour sa principauté de Chabanais, ville et baronnie de Confolens. Il laissa quatre fils, Jean l'aîné, Jacques, François et Jean le cadet. Le troisième de ceux-ci, François Barbarin, sénéchal de Chabanais après son père, est qualifié dans un acte du 21 octobre 1508 honorable homme et sage maître, licencié en droit. Il fut nommé, le 7 juillet 1523, commissaire royal pour régler certaines difficultés relatives à la châtellenie du Dorat, épousa N... Pastoureau et fut père de Guillaume II Barbarin, sieur du Bost et de la Vergne, sénéchal de Chabanais, procureur du vidame de Chartres à Confolens, qui continua la lignée. Isaac Barbarin, sieur du Bost, petit-fils de Guillaume II, fut anobli par la mairie de Poitiers qu'il exerça en 1645. Il mourut en 1662 laissant deux fils de son mariage, en 1620, avec Catherine de

[1] Cette notice et la suivante remplacent celle qui avait été consacrée aux diverses familles de Barbarin dans le tome II de cet ouvrage.

Razes. Un de ses arrière-petits-fils, Guillaume-Alexandre de Barbarin du Bost, fut admis en 1718 parmi les pages de la Grande Écurie. Le comte Marc-Antoine de Barbarin, Sgr du Bost, ancien capitaine de cavalerie, chambellan du roi de Prusse, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat et à Angoulême. Cette branche s'éteignit avec Angèle de Barbarin du Bost mariée en 1820 à Henri-Gaston de Saint-Martin, marquis de Bagnac.

Beauchet-Filleau ne donne la filiation des Barbarin du Plessis et de la Resnière qu'à partir de Mathieu Barbarin qui acquit en 1606 la seigneurie de la Resnière et qui fut anobli en 1608 par la mairie de Poitiers. Jean Barbarin, Sgr de Nouzières, fils du précédent, marié en 1648 à Marie Sapinault, fut maintenu dans sa noblesse, le 15 avril 1666, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, mais fut taxé à une somme de 700 livres. Sa descendance s'éteignit avec deux frères : 1° Aimé-Charles de Barbarin du Plessis, né à Luçon en 1771, qui épousa Mlle de Buor et qui n'en eut que deux filles, Mmes Arnault de la Grossetière et de Buor de la Voie ; 2° Constant-Aimé, chevalier de Barbarin, décédé en 1847, qui épousa en 1804 Mlle Borgnet et qui n'en eut que deux filles, mariées en 1833 et 1835 à deux frères, MM. de Tinguy de la Giroulière.

La troisième branche, celle des seigneurs du Chambon, de la Motte et de la Borderie, s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Beauchet-Filleau ne donne sur elle que peu de renseignements. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans l'ouvrage publié en 1911 par M. Callandreau : *L'ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États provinciaux de* 1789. Cette branche paraît s'être agrégée à la noblesse dès le XVIe siècle. Par contre on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue dans sa noblesse par jugement. La filiation suivie remonte à Pierre de Barbarin, écuyer, Sgr du Chambon-Paulte, dont le fils, Aimery, Sgr du Chambon-Paulte, fit son testament le 23 août 1524. Jacques Barbarin, écuyer, Sgr du Chambon, fils aîné d'Aimery, rendit hommage en 1555. Il avait épousé Françoise de Singarreau. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean, Sgr du Chambon, dont une descendante, Marguerite Barbarin du Chambon, née à Confolens en 1704, fut admise à Saint-Cyr en 1715 ; 2° René, Sgr de Listrac et de la Rye, qui eut des enfants ; 3° Jacques, Sgr de la Borderie, en la paroisse de Saint-Maurice des Lions, près de Confolens, qui épousa Gabrielle Pastoureau, fille du seigneur d'Ordières, et qui continua la lignée. Un descendant de ce dernier, Joseph-Gabriel Barbarin de la Motte, Sgr de la Borderie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Il épousa l'année suivante Louise Binet

de Moulin-Neuf. Il en eut deux fils jumeaux : 1° Gustave de Barbarin de la Borderie qui épousa en 1832 Mlle de Rousseau de Magnac et dont le fils, Louis, né en 1848, marié en 1871 à Mlle Leroy de Lenchères, décédé en 1903, a laissé cinq fils ; 2° Casimir de Barbarin qui épousa en 1836 Anatolie Laurent de Reyrac et dont les deux fils n'ont pas eu de postérité masculine.

Les trois familles, ou branches, dont il vient d'être parlé ont produit de nombreux officiers.

Principales alliances : de Lescours, Prévost, de Razes, de Saint-Martin de Bagnac 1700, 1820, de Buor 1682, vers 1705, vers 1800, 1833, Morisson, Pierres 1748, de Tinguy 1833, 1835, d'Assier des Brosses, de Tryon 1758, Rousseau de Magnac 1832, de Maillard de Lacombe, Leroy de Lenchères 1871, etc.

BARBARIN du CLUZEAU et du MONTEIL (de). Armes : *d'azur à un barbeau, ou barbarin, d'argent, peautré et loré de même, posé en fasce.*

Cette famille est originaire de la ville de Confolens, en Angoumois, comme celles dont il a été question dans la notice précédente et dont elle est vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par d'Aguesseau en fait remonter la filiation à Jean Barbarin dont le fils, Bertrand Barbarin, épousa Marguerite de Mosnard par contrat du 2 février 1556 et dont le petit-fils, Jean Barbarin, Sgr du Monteil, en la paroisse de Brigueil, épousa Gasparde Maignat. Louis Barbarin, fils de Jean, épousa en 1627 Marguerite Desprez. Il en eut plusieurs fils, tous domiciliés à Confolens, qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges.

Marie-Louise Barbarin du Monteil, née en 1753 à Saint-Junien, au diocèse de Limoges, plus tard bénédictine, fit en 1762 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

Rose Barbarin, dame du Monteil, veuve de M. Guyot, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Louis Barbarin, Sgr de Puyfraigneau, prit part cette même année à celles tenues à Poitiers ; il émigra et fut tué en 1794 à l'affaire du canal de Louvain.

D'après le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud (deuxième partie), cette famille se serait perpétuée en Angoumois jusqu'à nos jours.

Principales alliances : de Salignac, de Chamborant, etc.

La famille de Barbarin de Reignac était originaire de Confolens comme les familles de Barbarin du Cluzeau, de Barbarin du Bost et

de Barbarin de la Borderie. Elle était vraisemblablement une branche détachée de la même souche à une époque inconnue. Elle avait adopté le blason des princes Barberini : d'*argent à trois abeilles de sable* en y ajoutant comme brisure *une étoile de gueules en chef*. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par d'Aguesseau en 1667 en fait remonter la filiation à Jean Barbarin qui avait épousé Marguerite de la Chassaigne et qui fit son testament, le 14 mai 1566, en faveur de son fils, autre Jean Barbarin, conseiller à la Cour des aides de Périgueux, plus tard réunie à celle de Bordeaux. Ce dernier avait probablement été anobli par sa charge. Il épousa d'abord, le 15 mai 1546, Henriette de Bardas, puis, le 18 septembre 1555, Jeanne de Merle. Il eut du premier lit un fils, Jean Barbarin, conseiller au présidial de Périgueux, gentilhomme de la chambre du Roi, qui épousa Marie Richard et qui fit son testament le 17 décembre 1605 en faveur de ses fils, Jean et Jacques. Sa descendance, maintenue dans sa noblesse, en 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, posséda, entre autres biens, la seigneurie de Rignac, ou Reignac, dans l'élection de Saintes. Elle s'éteignit avec Louis Barbarin, connu sous le titre de comte de Reignac, lieutenant général des armées du Roi, qui épousa en 1684 Marie de Rarécourt de Pimodan et qui n'en laissa que deux filles. L'une de celles-ci épousa M. du Campet de Saujon, puis, en 1747, le comte de Montmorency-Laval.

BARBOT de la TRÉSORIÈRE, d'HAUTECLAIRE et de CHÉMENT (de). Armes : d'*or à un chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, deux en chef et une en pointe ; au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent*[1].

La famille de Barbot appartient à la noblesse de l'Angoumois.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, et dans l'*Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États provinciaux de* 1789 de M. Callandreau.

La famille de Barbot remonte par filiation à un Léonard Barbot qui était seigneur de la Brousse vers le milieu du XVIe siècle. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, le père de ce Léonard Barbot était venu d'Allemagne se fixer en Angoumois. Léonard Barbot fut père d'autre Léonard Barbot qui épousa à Angoulême, le 18 juin 1591, Catherine Guillaumeau et qui fut dans la suite contrôleur général du domaine du Roi en la généralité de Limoges. Le fils

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Barbot de la Trésorière dans le tome II de cet ouvrage.

de celui-ci, David Barbot, fut reçu en 1652 conseiller en la maison commune d'Angoulême, fut anobli par ces fonctions, fit, le 19 janvier 1653, au greffe de l'élection la déclaration qu'il voulait vivre noblement et fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, comme ayant été anobli par sa charge. Il épousa d'abord, en juillet 1621, Catherine de la Farge, fille d'un receveur des tailles d'Angoulême, puis, en 1635, Jeanne Lévêque. Son fils, Marc Barbot, juge, prévôt royal de la ville et châtellenie d'Angoulême, marié en juillet 1655 à Marguerite Moullin, héritière de la seigneurie de la Trésorière, en eut, entre autres enfants, deux fils, Marc et Léonard, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la branche aînée, noble Marc Barbot, écuyer, Sgr de la Trésorière, épousa, le 13 mars 1678, Agathe Vauvert, fille de Jean, bourgeois d'Angoulême. Il fut père de haut et puissant seigneur noble Marc Barbot de la Trésorière, juge prévôt royal d'Angoulême, qui épousa en 1719 Catherine Fouchier et qui en eut onze enfants, dont cinq fils. L'aîné de ceux-ci, capitaine au régiment de Rouergue, fut tué à l'ennemi dès 1744 sans avoir été marié. Le second, Marc Barbot de Pendry, épousa Marguerite Dubois de Bellegarde ; sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille mariée en 1826 à Pierre Ganivet-Desgraviers. Le troisième, Jean Barbot de la Trésorière, Sgr de Sillac, chevalier de Saint-Louis, épousa à Cressac, en Saintonge, le 1er avril 1772 Jeanne de l'Estoile, fille de Louis, écuyer, Sgr de la Croix, avocat en la Cour, juge sénéchal de la baronnie et châtellenie de Blanzac, légitima ainsi trois fils naturels qu'il en avait eus, fit des preuves de noblesse en 1782 pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ces fils, Jacques, né en 1771, et mourut en 1793 dans l'émigration. Le quatrième, Jean-Marc Barbot de la Trésorière, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 21 messidor an II, Marguerite Chatanet et légitima par ce mariage un fils naturel, Pierre, qu'il en avait eu et qui avait été baptisé le 8 septembre 1790 ; il eut aussi une fille qui épousa en 1821 M. de la Porte aux Loups. Le cinquième, enfin, Marc Barbot, colonel, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 5 octobre 1783, Marie Hèbre de Saint-Clément et en eut deux fils, Louis-André et Marc-André.

L'auteur de la branche cadette, Léonard Barbot, Sgr d'Hauteclaire, épousa à Angoulême, le 23 octobre 1694, Françoise Gillibert, fille d'un lieutenant civil et criminel en l'élection de cette ville, et fut maintenu dans sa noblesse, le 24 mars 1708, par jugement de Rouillé, intendant de Limoges. Son petit-fils, Germain Barbot, Sgr d'Hauteclaire, sollicita du Conseil d'État et en obtint, le 26 avril 1786, un

arrrêt qui le maintenait dans sa noblesse à charge de payer 500 livres pour droit de confirmation de noblesse imposé par l'Édit de janvier 1714 sur tous les anoblis par mairie. Il épousa d'abord à Angoulême, en 1764, Marie Mongin, puis, en 1782, Françoise Regnault de Taponnat. Il laissa cinq fils, trois du premier lit et deux du second : 1° Jean Barbot, Sgr de la Buzinie, né en 1765, chevalier de Saint-Louis, dont le fils mourut en 1876 sans avoir été marié ; 2° Jean Barbot d'Hauteclaire, dit le chevalier Barbot, né en 1771, dont le petit-fils, René, a épousé en 1893 Mlle de Brettes et en a eu une nombreuse postérité ; 3° Henri Barbot d'Hauteclaire, né en 1774, marié à Mlle de Chancel, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de sa petite-fille, Mme Farine, ou Farine d'Hauteclaire, femme d'un employé au ministère de la marine ; 4° Louis Barbot de Chément, décédé en 1877, dont les deux fils n'ont pas eu de postérité masculine ; 3° Jean Barbot d'Hauteclaire, décédé sans alliance en 1877.

Germain Barbot d'Hauteclaire, Antoine Barbot, mineur, Sgr de Pendry et de Champrose, et M. Barbot de Silhac prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Angoumois.

Principales alliances : de la Porte aux Loups 1821, de Brettes 1893, Ganivet-Desgraviers, de Frétard de Boisauroux, de Chancel 1817, Mesneau de Saint-Paul 1832, Martin de Bourgon, de Verninac de Saint-Maur, etc.

Il a existé un certain nombre de familles de Barbot qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles, dont on trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin, a occupé un rang distingué en Aunis. Son auteur, Jean Barbot, marié à Marie Bouton, fut anobli par la mairie de la Rochelle qu'il exerça en 1577, puis en 1585. Il eut pour petit-fils Jacques Barbot, écuyer, sieur du Treuilgras, qui épousa à Paris, en 1639, Louise Elle, fille de Ferdinand, peintre ordinaire et valet de chambre du Roi, et pour arrière-petit-fils maître Jean Barbot, avocat du Roi au siège présidial de la Rochelle, qui cessa, on ne sait pour quelle raison, de porter les qualifications nobiliaires. Ce dernier paraît être le même personnage qu'un sieur Barbot, conseiller du Roi au siège présidial de la Rochelle, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or au barbot de gueules, posé en pal*. Il avait épousé, le 14 juin 1691, sa parente, Marie Barbot, qui abjura le protestantisme en 1685. Leur descendant, messire Jean Barbot, écuyer, gendarme de la garde du Roi, Sgr de Séchezac, marié le 26 novembre 1751 à Françoise Binet de Marcognet, sollicita du Roi en 1775, pour lui et pour ses deux fils, nés en 1761 et 1765,

des lettres le confirmant dans sa noblesse bien que plusieurs de ses ascendants se soient abstenus de porter les qualifications nobiliaires. Cette famille Barbot paraît être éteinte. Malgré le rapport favorable du généalogiste des Ordres du Roi, on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. La *France protestante* de Haag lui attribue les armes suivantes : *de... à un chevron de... accompagné de trois crabes de...* (aliàs *d'un crabe en chef et d'un barbot en pointe*).

Il a existé en Bretagne une famille Barbot qui portait pour armes : d'*azur à une croix d'argent cantonnée de quatre lionceaux d'or*. Le chef de cette famille, Laurent Barbot de la Périnnière, était avocat du Roi au présidial de Nantes quand il se désista de ses prétentions à la noblesse le 1er octobre 1668. Un de ses fils, le diacre Barbot de la Périnnière, fonda à Nantes, en 1694, la maison du Bon Pasteur pour les filles repenties. D'après Potier de Courcy cette famille aurait été maintenue dans sa noblesse en 1699 par arrêt du Conseil d'État sur preuves de six générations. Cet auteur mentionne cependant que Louise Barbot, dame de Mesreuil, fut en 1712 condamnée à l'amende par jugement de l'intendant comme usurpatrice de noblesse.

On trouve, enfin, en Guienne une famille de Barbot qui portait pour armes : d'*azur à une bande d'argent côtoyée de six étoiles d'or*. Les représentants de cette famille, Pierre de Barbot de Pleineselve, Sgr de Montblanc, et Jean-Baptiste de Barbot, Sgr de Goujonville, tous deux officiers, furent maintenus dans leur noblesse, par arrêt du 21 février 1761, sur titres remontant à noble Joseph de Barbot, Sgr de Petruault, qui à la fin du xve siècle commandait une compagnie au régiment de Picardie. Ce Joseph de Barbot aurait été lui-même fils de noble Joachim de Barbot qui en 1450 commandait 50 hommes pour le roi d'Angleterre. C'est à cette famille qu'appartenait Romain Barbot qui fut de 1690 à 1718 président en la Cour des aides de Bordeaux. Ce magistrat eut pour successeur dans sa charge son fils, Jean Barbot, né en 1695, directeur de l'Académie de Bordeaux, décédé en 1771. Pierre de Barbot prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

BARDOULAT de PLAZANET et de la SALVANIE (de). — Armes : d'*azur à un chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon du même, deux en chef et une en pointe*. — Aliàs : *coupé : au 1 d'argent à un chevron de gueules, surmonté de trois étoiles d'azur rangées en fasce et accompagné en pointe d'une ancre de sable ; au 2 d'argent à un chêne de sinople entortillé d'un serpent de gueules*, qui est de

la Salvanie. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Impavidus*[1].

La famille Bardoulat appartient à la noblesse du Limousin. Elle est originaire du lieu d'Eymoutiers, dans le Haut-Limousin, où ses auteurs étaient au xvie siècle marchands, puis notaires.

M. Courtaux en a publié en 1899 une généalogie détaillée. On trouvera aussi une généalogie de la famille Bardoulat dans le tome I du *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de M. Champeval.

La filiation suivie remonte à Guichard Bardoulat qui était en 1558 juge de Nedde et lieutenant de la châtellenie d'Eymoutiers. Pierre Bardoulat, marié à Marie Ruben, décédé en 1653, qui représente le quatrième degré de la filiation, acheta en 1614 la seigneurie de Plazanet. Il acquit de François de Verthamon, le 21 octobre 1652, pour son fils, Joseph Bardoulat, sieur de la Brousse, l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de Limoges. Celui-ci épousa, le 17 janvier 1654, Geneviève de la Salvanie, fille d'un lieutenant particulier ès cours royales de Tulle et dernière représentante avec son frère, Dominique de la Salvanie, d'une des plus anciennes familles de la bourgeoisie de Tulle. Il mourut le 28 octobre 1679. Son fils, Dominique, ou Dumine, Bardoulat, écuyer, Sgr de Plazanet, la Salvanie, etc., né en 1655, marié successivement à Suzanne de Velly et, en 1704, à Françoise-Thérèse Teyssier-Chaunac, décédé en 1731, fut également trésorier de France. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Dominique, ou Dumine, Sgr de Plazanet, né du premier lit, marié à Radegonde d'Hugon du Prat, et autre Dominique, ou Dumine, Sgr de la Salvanie, en la paroisse de Laguenne, né du second lit en 1703, qui furent les auteurs de deux branches. Un autre de ses fils, Jacques, né en 1711, fut page, puis écuyer cavalcadour, de la reine Marie Leczinska.

Jean-Jacques-Charles Bardoulat, Sgr de Plazanet, né en 1765, petit-fils de Dominique, ou Dumine, et chef de la branche aînée, épousa Gillette Pasquet de Saint-Meymin et mourut en 1835. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Charles-Victor Bardoulat de Plazanet, né en 1796, décédé en 1852, qui vendit la terre de Plazanet et qui laissa de son mariage, en 1828, avec Mlle Lachaze de Saint-Germain trois fils dont l'un était pharmacien à Versailles sous Napoléon III ; 2° Louis-Jean-Baptiste Bardoulat de Plazanet, qui mourut en 1844 sans avoir été marié ; 3° Jacques-Pierre, dit Henri, Bardoulat

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bardoulat dans le tome II de cet ouvrage.

de Plazanet, né en 1818, marié à Fortunée Avril, qui eut deux fils dont l'aîné, Frédéric, né en 1862, a eu plusieurs enfants de son mariage avec Madeleine Willemsens; 4° Jacques-Clovis Bardoulat de Plazanet, qui de son mariage avec Mlle Lavergne laissa un fils nommé Martial. Cette branche ne doit pas être confondue avec une famille de Plazanet, de la même région, dont deux membres reçurent des titres de noblesse sous le Premier Empire et sous la Restauration et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

L'auteur de la seconde branche, Dominique Bardoulat de la Salvanie, fut mousquetaire, puis trésorier de France, et épousa, le 1er juin 1738, Éléonor de Lauthonye. Il fut père de Jean-Charles-Joseph Bardoulat de la Salvanie, baptisé en 1741, qui épousa en 1769 Marie-Julie de Villoutreys de Faye et dont la descendance subsiste. Le chef de cette branche est connu sous le titre de comte de la Salvanie.

N... Bardoulat, chanoine du chapitre des Moutiers, et N... Bardoulat, commissaire de la Grande Prévôté, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

M. Bardoulat de la Salvanie prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle.

La famille Bardoulat a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de la Salvanie 1654, de Lauthonie 1738, Teyssier-Chaunac, d'Hugon du Prat, de Cremoux 1833, de Villoutreys, de Malet de Graville 1829, Dufaure du Bessol, de Bernard de Fauconval, de Combarel de Gibanel 1907, de Moussy de la Contour 1878, etc.

BARRAUD, ou de BARRAUD, en Angoumois. Armes inconnues.

Ancienne famille de l'Angoumois à laquelle M. Callandreau a consacré une notice dans son *Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats provinciaux de* 1789.

D'après M. Callandreau, Daniel Barraud de Lagerie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, décédé à la Rochefoucauld le 10 août 1671, fut anobli par le roi Louis XIV. Il possédait dans la paroisse de la Rochette, près de la Rochefoucauld, la seigneurie de Lagerie. Il fut père de Daniel Barraud, né en 1664, qui épousa Catherine de Magnac, grand-père d'Hélie Barraud, Sgr de Lagerie, et bisaïeul de Daniel Barraud de Sainte-Colombe. Ce dernier vendit en 1767 la seigneurie de Lagerie à la famille de Fornel. Il possédait la seigneurie de Sainte-Colombe, aujourd'hui commune du canton de la Rochefoucauld. Il épousa à la Rochette en 1756 Charlotte-Adèle de Brissonnet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues

à Angoulême et mourut au château de Sainte-Colombe en 1799. Un de ses fils, Honoré-Hélie, périt à Quiberon en 1795. Un autre, Joseph Barraud de Lagerie, né en 1766, épousa en 1795 Marie-Catherine Maître des Engellières. Il en eut deux fils : 1° Daniel Barraud, né en 1796, marié à Aunac, en 1826, à Mlle Daigre, dont la descendance subsiste ; 2° Pierre-Honoré Barraud, né en 1801 au château de Sainte-Colombe, notaire à Saint-Angeau, marié à Mlle Dupuy-Boisjoly, décédé à Saint-Angeau en 1888, dont la descendance subsiste également.

Principales alliances : de Magnac, du Solier, de Gigord, etc.

Il a existé à Angoulême une famille Bareau de Girac qui était distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois croissants d'argent, 2 et 1, desquels sort une palme d'or en pal*. Pierre Barreau, conseiller au présidial d'Angoulême, fut père d'autre Pierre Barreau qui fut anobli en 1628 par l'échevinage de cette ville. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Pierre Barrau, écuyer, Sgr des Giraudières et de Girac, conseiller et procureur du Roi au présidial d'Angoulême, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef, un en pointe*.

Il a existé en Poitou plusieurs familles nobles ou notables du nom de Barraud. La plus en vue de ces familles portait pour armes : d'*azur à un écureuil grimpant d'argent, onglé de sable*. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, après avoir justifié sa descendance de Charles Barraud, Sgr de la Rivière-Mouzeuil, qui épousa vers 1570 Perrette Chasteigner. Elle paraît s'être éteinte au XVIIIe siècle. C'est peut-être à cette souche qu'appartenait un M. Barraud de Saint-Hilaire, officier vendéen, qui fut fusillé le 7 janvier 1794.

BART. Armes : d'*argent à une fasce d'azur accompagnée en chef de deux ancres de sable, passées en sautoir, et en pointe d'un lion passant de gueules*.

La famille à laquelle le célèbre marin Jean Bart a donné tant d'illustration était originaire de Dunkerque, en Flandre, et appartenait au XVIIe siècle à la haute bourgeoisie de cette ville.

Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893.

Michel Bart, auquel cet auteur fait remonter la filiation, épousa en 1620 Agnès Jacobsen. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Cornil et Herman, qui épousèrent l'un en 1647, l'autre en 1651, deux sœurs,

Catherine et Martine Janssen, d'une famille de marins. Cornil Bart eut une nombreuse prospérité. Deux de ses fils, Jean et Gaspard, furent les auteurs de deux branches.

Tout le monde sait que Jean Bart, né à Dunkerque le 21 octobre 1650, fut un des plus vaillants corsaires de son temps. Anobli par lettres patentes de 1691, il fut nommé chef d'escadre et mourut en 1702. Il avait épousé d'abord Nicole Guttière, puis, en 1689, Marie Tugghe, décédée en 1719. Son fils, François-Cornil Bart, né en 1677, décédé en 1755, eut également dans la marine une brillante carrière et fut contre-amiral et grand-croix de Saint-Louis. Il laissa un fils, Philippe-François Bart, gouverneur de Saint-Domingue, chef d'escadre, qui mourut en 1784 sans avoir été marié.

La branche cadette demeura non noble. Son auteur, Gaspard Bart, né en 1663, capitaine de corsaire, avait épousé en 1708 Marie-Anne Verschelle. Il en eut une fille, qui épousa Robert-Bernard Coppens, bourgmestre de Dunkerque, et un fils, Pierre-Jean Bart, né en 1712, qui périt au combat de la Hougue. Celui-ci fut père de Pierre-Robert Bart, né en 1758, décédé en 1814, et grand-père d'Henri Bart, qui épousa d'abord vers 1806 Mlle Vernay, puis, en 1825, Mlle Lucas. Henri Bart eut un fils, Jean-Pierre, qui mourut avant lui en 1843, et deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1° Élisa-Julie, née en 1816, receveuse des postes ; 2° Mélanie-Louise, née en 1821, mariée en 1860 à Émile Taverne de Tersud.

André Bart, bourgeois de la ville de Dunkerque, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *coupé d'or et d'argent par une fasce en divise d'azur, l'or chargé de deux ancres de sable, passées en sautoir, et l'argent chargé de trois carrelets au naturel, rangés en pal.*

BÉBIAN (de). Armes : d'*argent à une fasce de gueules accompagnée en chef d'un coq d'or et en pointe d'un lion passant de gueules, la tête contournée.*

Ancienne famille du Languedoc à laquelle M. Villain a consacré une notice dans le tome III de la *France moderne.*

La famille DE BÉBIAN est originaire du Forez d'où elle vint se fixer à Toulouse au cours du XVIIe siècle.

Raymond Bébian, marchand de soie, bourgeois de Toulouse, épousa vers 1700 Guillemette Cazals, décédée en 1751. Leur fils, Jean-Raymond Bébian, né en 1708, bourgeois de Toulouse, marié en 1760 à Honorée Cézeron, décédé en 1766, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1745. Il laissa, entre autres enfants, deux fils. Le second de ceux-ci, Pierre-André de Bébian, né en 1762, décédé à la Pointe-à-Pitre en 1836, eut une fille unique, Mme de Sonis, mère du général de Sonis. L'aîné, Jean-Joseph de Bébian, né en 1761, conseiller du Roi, administrateur du district de Toulouse en 1792, fut père de Louis-Valentin de Bébian, qui alla se fixer en Amérique, et grand-père de Louis de Bébian, agent général de la Compagnie transatlantique, dont la fille unique a épousé en 1889 M. Chandler-Moor, citoyen américain.

On trouve que N... Bébian, praticien à Montauban, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*or à un mouton de sable, au chef de gueules.*

Principales alliances : de Sonis, de Borrassol, Auriol d'Azas 1820, etc.

BERGASSE, BERGASSE du PETIT-THOUARS et BERGASSE-LAZIROULE. Armes : *d'azur à deux cimeterres d'argent, garnis d'or, posés en sautoir et accompagnés en chef et en pointe de deux gerbes d'or, liées du même.* — La branche des Bergasse du Petit-Thouars

écartèle ces armes de celles de la famille Aubert du Petit-Thouars : d'*azur à un haubert d'or*[1].

La famille Bergasse, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de la petite ville de Tarascon sur-Ariège, dans le Comté de Foix.

M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome III de la *France moderne*.

D'après une très ancienne tradition la famille Bergasse serait originaire de Port-Sainte-Marie, en Andalousie. Arnaud Bergasse, premier consul de Tarascon, auquel le travail de M. Villain fait remonter la filiation, mourut en 1622. Deux de ses fils, Jean Bergasse, né en 1612, marchand bourgeois de Tarascon, consul de cette ville en 1643, et Jacques Bergasse, né vers 1617, marchand bourgeois de Tarascon, décédé en 1679, furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

Le chef de la branche aînée, François Bergasse-Mailhard, né en 1673, premier consul de Tarascon-sur-Ariège, marié en 1698 à Madeleine Vergé, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Joachim Bergasse, né en 1707, qui continua la descendance ; 2° Joseph Bergasse, négociant à Lyon, puis à Bordeaux et, enfin, à la Guadeloupe, qui épousa dans cette île en 1759 Mlle Duquerruy et qui fut l'auteur d'un rameau actuellement fixé à Sainte-Lucie, aux Antilles. Joachim Bergasse vint fonder à Lyon une maison de commerce. Il épousa en 1746 Benoîte Arnaud et mourut en 1771 laissant, entre autres enfants, quatre fils : 1° Henri, né en 1747, négociant à Marseille, dont la descendance s'est perpétuée avec distinction dans cette ville ; 2° Dominique, né en 1749, négociant à Lyon, guillotiné pendant la Terreur, qui n'eut que des filles ; 3° Nicolas, né à Lyon en 1750, dont il va être parlé ; 4° Alexandre, né en 1754, négociant à Lyon, propriétaire du domaine de Salorges, en Bresse, dont le fils, Alphonse Bergasse, procureur général près la Cour de Montpellier, n'eut qu'un fils décédé sans postérité. Nicolas Bergasse était avocat à Lyon quand il fut élu député du Tiers-État de cette ville aux États généraux de 1789. Il se signala dans cette assemblée par son éloquence, par sa modération et par son dévouement à la monarchie et à la religion, vécut à l'écart après l'expiration de son mandat, reçut du gouvernement de la Restauration une pension de 6.000 francs qui lui fut supprimée après la révolution de Juillet et mourut en 1832. Il avait épousé en 1791 Perpétue Aubert du Petit-Thouars, issue d'une famille noble qui compte encore des représentants. Il en eut un fils, Paul Ber-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bergasse dans le tome III de cet ouvrage.

gasse, né en 1801, qui épousa en 1827 sa cousine germaine, Albertine-Sidonie du Petit-Thouars. Abel Bergasse, fils des précédents, né en 1831, ayant été adopté par son oncle maternel, le vice-amiral du Petit-Thouars, fut autorisé, par ordonnance du 17 février 1848, à joindre à son nom celui de : du Petit-Thouars. Il eut lui-même dans la marine une brillante carrière, arriva au grade de vice-amiral, obtint le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée et mourut en 1890. Il était grand-officier de la Légion d'honneur. De son mariage avec Mlle Mac-Leod il laissait un fils, Aristide, officier de marine fort distingué, qui a épousé en 1894 Mlle Wyse-Bonaparte, arrière-petite-fille du prince Lucien Bonaparte, et qui a eu plusieurs filles.

La branche cadette demeura fixée dans le Comté de Foix. Son chef, Georges Bergasse de Laziroule, né à Saurat en 1763, était officier d'artillerie quand il fut élu député aux Etats généraux de 1789 par le Tiers-État de la sénéchaussée de Pamiers. Il fut plus tard député de l'Ariège au Conseil des Cinq-Cents, vécut dans la retraite après le 18 brumaire et mourut en 1827. Son petit-fils, Georges Bergasse-Laziroule, né en 1835, décédé en 1898, et son arrière-petit-fils, Georges Bergasse-Laziroule, né en 1873, ont été conseillers généraux de l'Ariège.

Principales alliances : Jordan 1785, Guéneau de Mussy vers 1805, Magimel 1840, de Mauduit 1818, de Revel du Perron 1881, de Gailhard-Bancel 1883, Sordet 1888, de Saint-Jacques 1890, de Monléon 1888, de Bovis 1903, de Bellaigue de Bughas 1897, Aubert du Petit-Thouars 1791, 1827, Mac-Leod 1860, Wyse-Bonaparte 1895, etc.

BERMON de SAINT-PAUL (de). Armes primitives (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux arbres arrachés de sinople et en pointe d'un mont de cinq coupeaux du même*. — Au XVIIIe siècle, la famille de Bermon adopta les armes suivantes qui sont, à peu de chose près, celles de l'illustre maison de Bermond d'Anduze et du Caylar : d'*or à un ours debout de gueules, colleté d'or, ayant à son côté une épée d'argent attachée au collier par deux cordons de sable et posé sur une terrasse de sinople*.

Ancienne famille noble du Languedoc et du Comté de Foix dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

La famille DE BERMON paraît avoir eu pour berceau l'Albigeois. Son auteur, Jean Bermond, ou Bermon, avocat (aliàs marchand) à Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1692 et 1702. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait acquis en 1690 la terre et baronnie de Saint-Paul-de-Jarrat, située dans le Comté de Foix. Il épousa Jacquette de Bertrand et mourut en 1717. Son fils, Jean-Baptiste-Olivier de Bermon, baron de Saint-Paul, président et trésorier grand-voyer de France en la généralité de Toulouse, marié en 1717 à Marie-Madeleine Jousseau, en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-François et Jean-Baptiste-Georges, qui furent les auteurs de deux branches.

Jean-François de Bermon, auteur de la branche aînée, fut mestre de camp de cavalerie et brigadier des mousquetaires noirs. Il eut un fils, Jean-Victor de Bermon, demeurant à Muret, qui épousa en 1780 Hélène Bonhomme et dont la descendance, aujourd'hui ruinée, subsiste obscurément.

Jean-Baptiste-Georges de Bermon, baron de Saint-Paul, auteur de la branche cadette, fut capitaine au régiment de Piémont et chevalier de Saint-Louis. Il épousa en 1763 Marie de la Chevardière de la Grandville qui lui apporta la baronnie de Vautrincourt, en Champagne. Il en eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Guillaume-François

de Bermon, baron de Saint-Paul, né à Pamiers en 1765, fit en 1777 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il eut lui-même plusieurs fils dont l'un fut père de la baronne de Marien et dont un autre, Jules, curé de Verdun (Ariège), décédé en 1893, fut le dernier représentant mâle de sa branche. François-Joseph de Bermon, né en 1767, fils cadet de Jean-Baptiste-Georges, eut deux fils : 1° Charles-Antoine, décédé en 1872, dont la fille unique épousa le comte de la Hitte ; 2° Pierre-Alphonse, décédé en 1869, dont la fille unique épousa en 1865 M. Resclauze, notaire.

Un baron de Saint-Paul prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pamiers.

La famille de Bermon de Saint-Paul a fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Méric de Montgazin, de la Chevardière de la Grandville 1763, de Célery d'Allens, de Hoym de Marien, d'Hélie de Saint-André, du Cos de la Hitte vers 1860, de Marcassus 1748, etc.[1].

BERTRAND de LAUNAY[2].

La famille Bertrand de Launay, actuellement existante, paraît n'avoir aucun rapport avec la famille Bertrand de Cœuvres. Celle ci descendait de Nicolas Bertrand, originaire d'Orléans, qui vint se fixer à Nantes et qui mourut dans cette ville en 1730. François Bertrand de Cœuvres, fils de Nicolas, négociant à Nantes, consul de cette ville en 1732, anobli en 1737 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, posséda, il est vrai, une seigneurie de Launay, située en la paroisse de Saint-Jean-de-Boiseau, près de Nantes ; mais il n'eut que deux filles, Mmes Lemoyne de Beaumarchais et de Poulpiquet du Halgouet[3].

BÉZARD-FALGAS et BÉZARD.

Famille de haute bourgeoisie du Languedoc dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Pierre Bézard, habitant de Sonnac, marié à Ursule Seigneur, fit son testament en 1644, puis en 1647. Son petit-fils, Pierre Bézard, habitant de Sonnac, décédé en 1756, avait épousé Suzanne Cugullières, décédée en 1742. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Bernard

[1] Cette notice remplace les articles qui ont été consacrés à la famille de Bermon de Saint-Paul dans le tome IV de cet ouvrage (notice Bermond d'Auriac) et dans les Additions du tome VI.

[2] Cet article rectifie celui qui avait été consacré à la famille Bertrand de Launay dans le tome IV de cet ouvrage.

[3] Communication de M. le colonel de Beaufort.

Bézard, né en 1707, bourgeois de Sonnac, marié en 1745 à Claire de Jossis, héritière du domaine de Falgas, et Jean-Paul Bézard, né en 1719, bourgeois de Sonnac, marié en 1748 à Françoise Caraguel, de la petite ville de Chalabre, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La branche aînée est connue sous le nom de Bézard-Falgas.

La branche cadette a été illustrée par Charles-Henri Bézard, né en 1823, général de division d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Villefranche-de-Lauragais, en 1864, à Mlle de Marliave.

La famille Bézard a fourni de nombreux officiers, dont l'un fut tué à la bataille d'Orthez, en 1814, et dont un autre fut blessé mortellement au combat de Ben-Atab, en 1866, un conseiller général de l'Aude (Guillaume-Siméon Bézard, né en 1832, décédé en 1893), des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Jossis 1745, de Marliave 1864, Alquier-Bouffard 1903, etc.

BILLEREY.

La famille Billerey appartenait à la haute bourgeoisie de la Franche-Comté.

M. Suchaux lui a consacré une courte notice dans sa *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté.*

Claude-Nicolas Billerey, de Besançon, fut longtemps professeur en médecine à l'Université de cette ville. Il mourut dans un âge très avancé en 1759. Plusieurs de ses descendants occupèrent des emplois aux maîtrises des eaux et forêts de Besançon et de Vesoul. La famille Billerey possédait sous Louis XVI la seigneurie de Voncour, en Champagne.

Anatole Billerey, né à Vesoul en 1759, fils de Nicolas Billerey, conseiller et procureur du Roi à la maîtrise des eaux et forêts, était juge au tribunal civil de la Haute-Saône quand il fut élu député de ce département au Conseil des Cinq-Cents ; il fut sous le Consulat conseiller général du même département et ne mourut qu'en 1850.

La famille Billerey est aujourd'hui éteinte. Son dernier représentant était juge de paix à Jussey où il mourut vers 1911.

BLACHÈRE.

La famille Blachère occupe depuis un siècle un rang particulièrement distingué dans le département de l'Ardèche.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne* (Drôme et Ardèche).

Guillaume Blachère, officier de gendarmerie sous le Premier Empire, tué au passage de la Bidassoa, laissa deux fils, Honoré-Claude, né à Tournon en 1807, et Henri-Barthélemy, né au même lieu en 1808, qui furent les auteurs de deux branches.

Honoré-Claude Blachère fut maire de Largentière et conseiller général de l'Ardèche. Il épousa Henriette-Aglaé Privat de Garilhe dont le père avait été député à la Convention et y avait siégé parmi les plus modérés. Il mourut en 1883 laissant trois fils : 1° Octave, né en 1833, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Pérouse, fille d'un ancien député du Gard, maire de Nîmes ; 2° Jean-Albert, né en 1835, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de Colombet ; 3° Henri-Ernest, né en 1837, député et conseiller général de l'Ardèche, maire de Largentière, décédé en 1904, qui fut un des chefs les plus éminents du parti conservateur. M. Blachère avait épousé en 1875 Mlle Tailhand, fille de l'ancien garde des sceaux ; il en a laissé plusieurs fils dont l'un a été tué à l'ennemi en 1914.

La branche cadette de la famille Blachère est aujourd'hui fixée à Marseille.

Principales alliances : Privat de Garilhe, Pérouse, d'Amoreux, de Colombet, Polonceau, de Forcrand, Tailhand, Magne, etc.

BOBET (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux branches d'olivier de sinople et en pointe d'une branche de chêne du même* [1].

La famille Bobet, aujourd'hui de Bobet, est originaire de Bretagne où son nom est honorablement connu depuis le xive siècle. On trouve que dès 1351 un Briant Bobet faisait partie des gentilshommes de la compagnie de Jean de Rieux.

La souche se partagea en deux grandes branches, celle des seigneurs de Lanhuron, en la paroisse de Gouesnac'h, au pays de Cornouailles, et celle des sieurs de la Renardière, près d'Ancenis, dans l'ancien diocèse de Nantes. On ne voit pas qu'aucune de ces branches ait figuré aux réformations et montres de la noblesse de Bretagne.

La branche des seigneurs de Lanhuron paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. Elle avait fourni depuis le milieu du xviie siècle une série de lieutenants particuliers, civils et criminels au présidial de Quimper. Un de ses représentants, Pierre Bobet, lieutenant au siège présidial de Quimper, marié à Catherine Quilinic, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : d'*or à trois bandes de gueules*. Un Bobet de Lanhuron, volontaire aux grenadiers de Brie, fut tué au combat de Saint-Cast, en 1754. Hélène-Élisabeth Bobet de Lanhuron épousa vers 1785 Jean de Penfétenyo de Kerfilin.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, le chef de la branche existante, Guillaume Bobet, sieur de la Renardière, se désista de ses prétentions nobiliaires par acte du 10 septembre 1668. Julien Bobet, ancien syndic de la communauté d'Ancenis, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois bandes d'argent*. C'est à cette branche qu'appartenait Pierre Bobet qui fut pourvu en 1734 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Paris. Pierre Bobet arriva à un âge très avancé. Il se qualifiait secrétaire du Roi,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bobet dans le tome V de ce dictionnaire.

sieur d'Ouzouer-des-Champs, quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montargis, en Orléanais. Il fut le bisaïeul d'Henri-Charles-Arnaud de Bobet, général de brigade d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1896 à l'âge de 69 ans. Le général de Bobet avait épousé M[lle] de Vidaillan. Il était le père de M. René de Bobet qui a épousé en 1892 M[lle] O'Callaghan.

La famille de Bobet subsiste avec beaucoup de distinction. Elle n'est pas titrée.

BOIS de BOUTARIC (ou BOUTARY) de GAUDUSSON (du). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un cerf de sable sortant d'un bois de sinople.* — La famille du Bois de Boutaric ajoute souvent à ces armes un *chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*[1].

La famille du Bois de Boutaric et de Gaudusson appartient à la noblesse du Quercy.

Elle a eu pour auteur maître Pierre Dubois qui fut pourvu, le 10 janvier 1675, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi et contrôleur en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban et qui le conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 26 août 1684. D'après M. Villain, qui a donné une généalogie de la famille du Bois de Boutary dans le tome III de la *France moderne*, ce magistrat était né le 6 janvier 1634 et était fils de Jean Dubois, Sgr de Boutary, capitaine au régiment de Périgord, qui avait épousé, le 6 février 1633, Louise de Fermat, fille d'un conseiller au Parlement de Toulouse, remariée dans la suite à Armand de Molières, trésorier de France, et petit-fils d'un Antoine Dubois, né en Touraine, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, qui aurait épousé Jeanne Dubois par contrat passé le 13 novembre 1577 devant notaire à Beaumont-de-Lomagne. Pierre Dubois, le secrétaire du Roi mentionné plus haut, avait épousé en 1662 Claire de Verdier. Il en eut plusieurs enfants qui, en raison de la charge anoblissante exercée par leur père, furent maintenus dans leur noblesse, le 23 juin 1699, par jugement de M. le Pelletier, intendant de Montauban. Deux de ses fils, Pierre et Jacques Dubois de Boutary, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Dubois de Boutaric, né en 1663, succéda à son père dans son office de secrétaire du Roi et

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille du Bois de Boutaric et de Gaudusson dans le tome V de ce dictionnaire.

acquit en 1686 la seigneurie de Gaudusson, en Quercy. Son petit-fils, Jean-Clément du Bois de Boutary de Gaudusson, né en 1741, capitaine des chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1777 Madeleine de la Tour, sœur du dernier baron de Langle, décédé en 1842. Il fut père de Louis du Bois de Gaudusson, né en 1783, marié en 1811 à Mlle de Latapie, décédé en 1862, qui après la mort de son oncle recueillit la terre et le château de Langle, situés près de Cahors, et grand-père de Gaston du Bois de Gaudusson, propriétaire du château de Langle, décédé en 1904, qui a laissé un fils.

L'auteur de la seconde branche, Jacques du Bois de Boutaric, sieur de Colombes, né en 1677, épousa en 1697 Marguerite de Rozières. Sa descendance était représentée de nos jours par Joseph du Bois de Boutary qui a eu une nombreuse postérité de son mariage, en 1887, avec Mlle du Bernard de Saget, petite-fille du maréchal de Pérignon.

M. du Bois de Boutaric prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. M. de Gaudusson, chevalier, Sgr de Pradel, prit part cette même année à celles tenues à Cahors.

Dominique du Bois de Boutary, écuyer, et M. du Bois de Boutary, gentilhomme, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre du Bas-Montauban).

La famille du Bois de Boutary a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Bouloc 1684, de Mazade, du Verdier de Marcillac, de la Tour de Langle 1777, de la Garde de Saignes, de Campmas de Saint-Rémy, de Latapie, d'Orcival de Peyrelongue 1899, d'Hébrail 1897, de Fournas 1903, de Scorbiac 1821, de Grave, d'Elbreil, du Bernard de Saget, etc.

La famille DE LA TOUR DE SALLES ET DE LANGLE, qui se fondit dans la famille du Bois de Gaudusson, était une des plus anciennes de la noblesse du Rouergue et du Quercy. Elle portait pour armes : *de gueules à une tour d'argent crénelée de trois pièces*. Elle avait eu pour berceau le château de la Tour, situé dans la paroisse de Salles, en Rouergue, qu'elle conserva longtemps après son établissement en Quercy et qu'elle ne vendit qu'en 1765. Son premier auteur connu, Pierre de la Tour de Salles, vivait en 1201. M. de Barrau fait remonter la filiation à Flotard de la Tour dont le fils, Pons, Sgr de la Tour de Salles-Comtaux et de Roquebrune, épousa, le 12 décembre 1529, Marguerite de Murat et acquit en 1531 la seigneurie de Saint-Paul. Louis, Sgr de la Tour de Salles et de Saint-Paul, fut maintenu dans sa noblesse, le 4 mars 1668, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Son fils, Louis de la Tour, vint se fixer en Quercy par le

mariage qu'il contracta, le 16 février 1680, avec Suzanne Geniez, héritière de la seigneurie de l'Angle. Marie de la Tour de l'Angle fut admise en 1725 à la maison de Saint-Cyr. Le baron de l'Angle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

BONABEAU de SAUZÉA. Armes de la famille de Sauzéa : *d'azur à trois fasces d'or ; au lion de sable, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. Alexis Bonabeau, décédé en 1869, avait épousé en 1837 Pierrette-Isabelle de Sauzéa, décédée en 1895. Leur petit-fils, Gratien Bonabeau, né en 1878, marié en 1902 à Mlle Cazalis, a été autorisé, par décret de juin 1901, à joindre à son nom celui de la famille de Sauzéa.

Cette dernière famille était originaire du Vivarais d'où elle vint au XVIIe siècle se fixer en Forez. M. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en* 1789.

Guillaume de Sauzéa, auquel remonte la filiation, fut notaire à Annonay et lieutenant du bailli de cette ville. Il avait épousé vers 1540 Marguerite de Rostaing. Leur fils, Antoine de Sauzéa, Sgr de Bobigneu, la Sauzée, etc., notaire royal et lieutenant du bailli d'Annonay, épousa Madeleine de Montchal par contrat du 3 mai 1575. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° maître François de Sauzéa, Sgr de Bobigneu, lieutenant particulier au bailliage de Vivarais, décédé en 1639, qui continua la descendance ; 2° André de Sauzéa, prédicateur distingué, évêque de Bethléem en 1623, fondateur du collège d'Annonay, décédé à Paris en 1644. Jean de Sauzéa, petit-fils de François, vint se fixer à Saint-Étienne où il fonda une maison de commerce et où il mourut en 1712. Son petit-fils, Jean-Nicolas Sauzéa, né en 1689, décédé à Saint-Étienne en 1729, avait épousé en 1716 Marguerite Thiollière, fille d'un secrétaire du Roi. Il en eut deux fils, Claude Sauzéa, né en 1722, et Gratien Sauzéa, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Claude, fut, paraît-il, réhabilité dans la noblesse qu'auraient possédée ses ancêtres. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean-Pierre Sauzéa de Barges, décédé sans alliance en 1815, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez. Un autre, François de Sauzéa de la Roche, marié en 1796 à Mlle Chassain d'Escrevant, en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Jean-Hippolyte, qui mourut sans alliance ; 2° Jeanne, qui épousa en 1820 M. David et dont les descendants joignent souvent à leur nom celui de la famille de Sauzéa.

La descendance de Gratien Sauzéa s'éteignit avec ses deux petits-enfants : 1° Jean-Gratien de Sauzéa, né en 1810, décédé sans postérité en 1889 ; 2° Mme Bonabeau.

Principales alliances : de Montchal 1575, de Guyon de Pampelonne 1627, Thiollière 1716, du Lac 1838, Chassain 1796, David, de Chave 1659, etc.

BONNEFON, ou BONNEFONS, et BONNEFON de PUYVERDIER (de). Armes : d'*or à une fontaine de sable,* quelquefois *posée sur une terrasse de sinople. —* Couronne : *de Comte.*

La famille qui donne lieu à cette notice est originaire de Mauriac, en Auvergne. Elle est fort ancienne et occupait dès 1240 un rang distingué dans sa région. Ses membres ont porté indistinctement le nom de Bonnefons, ou celui de Bonnefon, tantôt précédé, tantôt non précédé de la particule : de.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de Bouillet et dans le *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne* de Tardieu.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont le point de jonction n'est pas bien connu, mais qui se sont toujours reconnues comme parentes. Ces diverses branches se sont répandues à Riom, à Aurillac et dans plusieurs autres villes d'Auvergne.

On suppose que c'est à l'une d'elles qu'appartenaient Durand et Jean de Bonnefons qui furent, l'un en 1415, l'autre en 1419, lieutenants généraux en la sénéchaussée d'Auvergne.

Parmi les membres de cette famille on doit spécialement mentionner Jean de Bonnefons, né à Clermont-Ferrand en 1554, décédé à Bar en 1614, poète latin très distingué, auteur du *Pancharis,* qui fut lieutenant général d'abord au présidial de Clermont-Ferrand, puis au bailliage de Bar-sur-Seine, en Champagne ; autre Jean de Bonnefons, né à Riom, fils du précédent, qui fut comme lui un poète distingué, qui lui succéda dans sa charge de lieutenant-général au présidial de Bar et qui revint mourir à Mauriac ; N... Bonnefons qui fut député de la ville de Riom auprès du comte de Randan, chef de la Ligue en 1589 ; Charles Bonnefons, né à Riom vers 1600, membre de la Société de Jésus, décédé à Paris en 1653, qui fut un prédicateur célèbre ; Élie-Benoît Bonnefons, bénédictin, né à Mauriac en 1622, décédé à Saint-Vandrille en 1702, qui écrivit plusieurs livres d'histoire ; François de Bonnefons, médecin à Mauriac, qui en 1723 rendit

Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans le tome V de cet ouvrage à la famille de Bonnefons, ou de Bonnefon.

foi et hommage au Roi pour les cens et rentes qu'il possédait dans la paroisse du Vigean. Ce dernier eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Mauriac) : d'*azur à une foy d'argent, posée en fasce*. Plus récemment Jean-Baptiste-Marie Bonnefons, né à Saint-Paul-des-Landes en 1791, décédé en 1868, fut député du Cantal et maire d'Aurillac. Il était le propre grand-père de M. Jean de Bonnefon de Puyverdier, le publiciste bien connu.

La branche actuellement existante de la famille de Bonnefons, ou de Bonnefon, est aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux dont l'un est allé se fixer en Normandie.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille du même nom, fixée à Maringues, dont plusieurs représentants firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une fasce ondée d'argent*.

Principales alliances : Chevalier du Fau, de Cambefort, Mathieu de la Force, de Vanssay, de Vigier d'Orcet, Bernard-Bruls (de Meurin), etc.

BORIE de la RAMPINSOLE (de la). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une coquille, le tout d'argent*. — Le jugement de maintenue de 1667 attribue à la famille de la Borie les armes suivantes : d'*azur à une bande d'or cantonnée de trois fleurs de lys de même* [1].

Il a existé dans la noblesse du Périgord deux familles DE LA BORIE distinctes, celle des la Borie de Campagne, de Labatut et de Saint-Sulpice, à laquelle il a été consacré une notice, et celle des la Borie de la Rampinsole et de la Pinerie.

Cette dernière famille a pour premier auteur connu Pierre de la Borie, écuyer, Sgr du fief de la Rampinsole, près de Périgueux, qui fut nommé maire de cette ville en 1567. Pierre de la Borie, fils de ce magistrat, épousa Marguerite de Fayolle qui, en 1612, fit une donation à son fils, François de la Borie, Sgr de la Rampinsole. Ce dernier avait épousé Marguerite Martin, proche parente de l'évêque de Périgueux, décédé en 1612, et issue d'une vieille famille noble du Limousin qui subsiste sous le nom de Martin de la Bastide. Jean de la Borie, Sgr de la Pinerie, fils des précédents, épousa en 1636 Marie de Lubersac. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, les représentants de la famille de la Borie furent d'abord condamnés par forclusion à l'amende comme

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

usurpateurs de noblesse ; mais ils interjetèrent appel de cette condamnation et, dès le 24 août 1667, Jean de la Borie, Sgr de la Pinerie, était maintenu dans sa noblesse par un nouveau jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Un duplicata de ce jugement fut signifié en 1771 au procureur général de la Cour des aides de Bordeaux à l'occasion d'un procès qu'Étienne-Gaston de la Borie, Sgr de la Pinerie, avait à soutenir contre les cotisateurs de la paroisse de Saint-Jean-d'Estissac. Malgré la production de ce jugement, la Cour des aides donna raison aux cotisateurs. Mais son arrêt fut cassé d'abord en 1773 par un arrêt du Conseil d'État, puis par un jugement d'Esmangart, intendant de Bordeaux.

La famille de la Borie s'est perpétuée assez obscurément jusqu'à nos jours. Elle comptait encore des représentants il y a peu d'années.

De la souche s'était détaché un rameau qui posséda la terre de la Mothe, à Cissac, en Bas-Médoc. Ce rameau s'éteignit au commencement du XIXe siècle dans la famille Abiet.

Principales alliances : Martin (de la Bastide), de Lubersac, de Brouilhet, Girard de Langlade, de Bardon de Segonzac 1667, Jay de Beaufort, de Chaunac-Lanzac 1753, etc.

BOSQUET de MALABRY et de LINCLAYS[1].

La famille Bosquet, originaire des environs de Saint-Malo et de Paramé, en Bretagne, y est anciennement et honorablement connue.

Un de ses représentants, N... Bosquet, sieur du Pavillon, capitaine de la milice bourgeoise de Dinan, eut son blason, d'*azur à un pavillon d'hermines,* enregistré à l'Armorial général de 1696.

François-Julien Bosquet épousa d'abord à Saint-Malo, en 1782, Perrine-Gillette Gary. Étant devenu veuf, il se remaria à Jeanne Gaultier-Pignonblanc. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Stanislas-François-Xavier et Jean-Baptiste, qui ont été les auteurs de deux branches.

Stanislas-François-Xavier Bosquet, né à Saint-Malo en 1789, payeur du trésor, décédé en 1866, épousa en 1820 Pauline Jallabert de Malabry. Ses descendants sont connus de nos jours sous le nom de Bosquet de Malabry. L'un d'eux, S. Bosquet, demeurant à Chatre (Vienne), avait vainement demandé, le 3 juillet 1898, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Malabry-Jallabert.

L'auteur de la seconde branche, Jean-Baptiste Bosquet, né à Saint-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bosquet dans les Additions du tome XI de cet ouvrage.

Servan en 1807, marié en 1848 à Esther Royer de Linclays, demanda vainement, le 5 janvier 1865, pour lui et pour ses sept enfants mineurs, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de sa femme. Sa descendance est connue de nos jours sous le nom de Bosquet de Linclays.

Principales alliances : Chicoyneau de la Valette, de Villèle 1914, etc.

BOURDAGE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion d'or*[1].

Ancienne famille de l'Angoumois.

François Bourdage, capitaine de la milice bourgeoise de la ville d'Angoulême, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux croisettes de même et en pointe d'un lion aussi de gueules ; et une bordure de même chargée de roses d'argent sans nombre.*

François de Bourdage, Sgr de Sigogne, en la paroisse de Coulgens, près de la Rochefoucauld, conseiller du Roi, juge magistrat en la sénéchaussée d'Angoumois, conseiller au présidial d'Angoulême, fut anobli par la mairie d'Angoulême qu'il exerça en 1763, puis de 1768 à 1771. Il avait épousé Anne-Jacquette de Bonnetie de Saint-Ruth dont il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-François de Bourdage de Sigogne, décédé dans la suite sans postérité, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême.

La famille de Bourdage subsiste.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : du Peyroux 1897.

BOUSQUET de LABORDERIE (**Delbos du**). Voyez Delbos du Bousquet de Laborderie.

BOUTAUD de la VILLÉON et BOUTAUD. Armes de la branche anoblie en 1823 (d'après le règlement d'armoiries obtenu à cette époque) : *parti : au 1 d'argent au pin au naturel; au 2 d'azur au lion d'or*[2].

La famille Boutaud appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de Tournon, en Vivarais.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et*

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bourdage dans le tome VI de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Boutaud de la Villéon dans le sixième volume de cet ouvrage.

pairies de la Restauration du vicomte Révérend et dans le tome II de la *France moderne* de M. Villain.

Alexandre Boutaud, négociant à Tournon, à partir duquel M. Villain donne la filiation, avait épousé vers 1715 Marie Coste. Il en eut deux fils, Jean et Alexandre, qui furent les auteurs de deux branches, et deux filles qui épousèrent l'une M. Bienvenu, directeur des vivres à Tournon, l'autre M. de Gallier, chevalier d'honneur au bureau des finances de Grenoble.

L'auteur de la branche aînée, Jean Boutaud, avocat, maire de Tournon, épousa vers 1750 Marie Blachier. Leur fils, Victor-Hippolyte Boutaud, né à Tournon en 1758 d'après M. Villain, en 1763 d'après le vicomte Révérend, décédé en 1842, épousa sous le Directoire Françoise de la Villéon, née en 1776. Il fut anobli par lettres patentes du 29 mars 1823 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. A l'occasion du mariage de son fils, Tite-Hippolyte-Alfred Boutaud, avec Mlle de Peyronnet, fille du futur ministre de Charles X, il reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du 10 juillet 1824 avec institution d'un majorat en rentes. Il fut autorisé, le 22 janvier 1825, à substituer à ce majorat un nouveau majorat consistant en la terre de Châteaudouble qu'il avait acquise en 1805 et que son fils revendit en 1853. Tite-Hippolyte-Alfred, vicomte Boutaud, né à Tournon le 16 germinal an IX, maître des requêtes au Conseil d'État, marié à Paris, le 21 août 1824, à Mlle de Peyronnet, avait été autorisé, par ordonnance du 6 juillet précédent, à joindre à son nom celui de LAVILLÉON qui était celui de la famille de sa mère. Il laissa cinq fils dont quatre ont eu postérité masculine. Cette branche, dont les représentants sont aujourd'hui à peu près exclusivement connus sous les titres de vicomte et de baron de la Villéon, ne doit pas être confondue avec une famille de la Villéon, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne.

Alexandre Boutaud de la Plaine, auteur de la seconde branche, fut père de Jean-Louis Boutaud, né en 1758, qui épousa, le 30 messidor an II, Madeleine Blachier, et aïeul de Louis Boutaud, négociant à Tournon, dont la descendance subsiste.

La famille Boutaud a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Gallier 1740, Blachier, de la Villéon, Baboin de la Barollière, de Peyronnet 1824, Gros de Montembeuf, Bouchareine de Chaumeils-Lacoste, Devin de Lagarde 1889, de Witte 1893, O'Tard de la Grange, Archambault de Beaune 1890, Merle du Bourg, etc.

BRÉDENBEC (anciennement **Van Brédenbec**) de **CHATEAUBRIANT**

(de). Armes (d'après des cachets du XVIII[e] siècle) : *d'azur à un cygne d'argent surmonté d'une étoile du même.* — Aliàs : *de sable à un lion d'or.* — Devise : *Stella fide adveniam.*

Famille de haute bourgeoisie honorablement connue en Anjou et à Nantes.

Gaspard VAN BRÉDENBEC, fils de Martin-Henri van Brédenbec, de Hambourg, et de Dorothée Drewes, marié à Marie van Butselaër, de Amesvoort, près d'Utrecht, vint se fixer en Anjou dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. On trouve que Marie Vanbuzelar (*sic*), veuve de Gaspard van Brédenbec, marchande raffineuse à Angers, eut son blason, *de gueules à la croix ancrée d'argent*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Elle avait acquis, par acte du 24 février 1693, la terre de Châteaubriant, située sur le territoire de la paroisse de Sainte-Gemme-sur-Loire, dont sa descendance a conservé le nom. Elle laissa, entre autres enfants : 1° Martin van Brédenbec de Châteaubriant, qui épousa, le 7 février 1707, Jacquemine Baraléry et qui continua la lignée ; 2° Dorothée, qui épousa en 1695 Arnoul-François Roblastre, chef de fourrière de la maison du Roi, et dont les descendants vendirent en 1769 la terre de Châteaubriant. Martin de Brédenbec de Châteaubriant, né à Saint-Domingue en 1754, petit-fils de Martin, fut capitaine au régiment de Poitou et chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Angers en 1812. Il avait épousé au Havre, en 1787, Anne de Sézille. Il fut père de Gaspard de Brédenbec de Châteaubriant, né à Angers en 1795, garde du corps, capitaine aux voltigeurs de la garde royale sous la Restauration, grand-père d'Alphonse-René de Châteaubriant, né en 1841, peintre distingué, décédé à Nantes en 1914, et bisaïeul d'Alphonse de Châteaubriant, homme de lettres, lauréat du prix Goncourt, et de Guy de Châteaubriant.

Principale alliance : de Vuillefroy.

BRIAT de TRAVERSAT (de). Armes : d'*or à l'arbre de sinople, mouvant d'un croissant de gueules; au chef de gueules chargé de deux étoiles d'or.*

Ancienne famille du Quercy.

Maître Jean BRIAT, auquel remonte la filiation, se qualifiait bourgeois du lieu de Saint-Palavy, en Quercy. Il avait épousé Guillaumette Martinet et fut inhumé, le 8 août 1686, dans l'église de Saint-Palavy. Il fut père de maître Antoine Briat, docteur en médecine, qui épousa Louise de Laval, fille d'un conseiller au présidial de Brive, grand-père de noble Étienne de Briat, sieur de Traversac, né à Saint-Palavy le 4 juillet 1687, avocat en la Cour, et bisaïeul d'Antoine de Briat, Sgr de Traversac, né à Saint-Palavy en 1722, marié en 1766 à Jeanne Delbos du Bousquet, qui fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et qui se fit représenter en 1789 par le comte de Guiscard aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. Pierre de Briat de Traversat, né à Saint-Palavy en 1780, fils d'Antoine, obtint en 1862 du tribunal civil de Brive un jugement l'autorisant à faire rectifier un certain nombre d'actes de l'état civil dans lesquels son nom n'avait pas été orthographié : DE BRIAT DE TRAVERSAT. Il fut lui-même père de Pierre de Briat de Traversat, décédé en 1894, et grand-père de Mme Dussol de Cartassac, dernière représentante de sa famille, qui est aujourd'hui propriétaire du château de Saint-Palavy, ou Saint-Palavit.

Principales alliances : Delbos du Bousquet, de Murat de Sistrières 1828, Dussol de Cartassac 1871, etc. [1].

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. H. de la Perrière.

TOME VIII

CACARET[1].

Famille de haute bourgeoisie, originaire de la Bigorre.

Guillaume CACARET, marié vers 1600 à Jeanne Pinaguy, en eut, entre autre enfants, une fille, Paule, qui épousa, en avril 1624, Guillaume Lias, marchand, et deux fils, Noël et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, aujourd'hui éteinte, joignait à son nom celui de la métairie de Larroque, qu'elle possédait à Saint-Pé. Son auteur, Noël Cacaret, avait épousé en deuxièmes noces Jeanne de Rancés, de la ville d'Oloron, en Béarn. Il en eut trois enfants : 1° Marie, qui épousa, le 23 novembre 1689, Jean-François de Castelnau de la Loubère, d'une des plus vieilles familles nobles du pays ; 2° Antoine, avocat au Parlement de Toulouse, qui acquit la seigneurie du village d'Omex et qui mourut, le 10 mai 1721, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle d'Estorné d'Angosse ; 3° Guillaume, dit M. de Larroque, brigadier des mousquetaires de la garde du Roi, mestre de camp de cavalerie, qui mourut en septembre 1732 sans avoir été marié.

Antoine Cacaret, auteur de la branche cadette, acheta à Saint-Pé la maison de Caparroy dont il prit le nom. Il épousa dans cette ville en 1622 Madeleine Latapie. Il fut père de Noël Cacaret de Caparroy, qui épousa en 1665 Raymonde de Sallenave, et grand-père de Jean Cacaret-Caparroy, né en février 1676, ou 1677, qui épousa Marie de Lestelon, fille d'Arnaud de Lestelon, abbé laïque de Casau-Debat, au lieu de Ségur, en Béarn. Cette branche alla en 1741 se fixer à Nay, en Béarn, où elle s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours sous le seul nom de Cacaret. Elle a fourni des magistrats très distingués.

CADET de GASSICOURT, de SENNEVILLE, de LIMAY, de CHAMBINE, de FONTENAY et de VAUX[2].

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille CADET

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. G. Balencie.

[2] Cet article complète et rectifie sur plusieurs points la notice qui avait été consacrée à la famille Cadet dans le tome VIII de cet ouvrage.

dans l'ouvrage suivant, publié en 1902 par L.-G. Traude : *Étude scientifique, critique et anecdotique sur les Cadet.*

Claude Cadet, né en 1695, au village de Regnost, situé dans la paroisse de Fréroy, à trois lieues de Troyes, décédé à Paris en 1745, eut six filles dont l'une, mariée d'abord à un sieur Lemaire, divorça en 1793 et se remaria au vieux marquis de Montalembert. Il eut aussi sept fils, Claude-Antoine, Louis-Claude, Jean-Baptiste, Jean, Charles-Edme, Pierre et Antoine-François Cadet, qui furent tous des hommes de mérite. Les plus jeunes de ces fils se distinguèrent, suivant l'usage du temps, en joignant à leur nom ceux de Gassicourt, de Senneville, de Limay, de Chambine, de Fontenay et de Vaux. Le général Thiébaut, qui, dans ses Mémoires, parle longuement de la famille Cadet, prétend que ces noms étaient ceux des villages des environs de Paris où les frères Cadet avaient été mis en nourrice.

L'aîné de ces fils, Claude-Antoine Cadet, dit le saigneur, fut reçu en 1752 maître en chirurgie. Il avait épousé Mlle Joly, habile peintre sur émail, décédée en 1801, dont il n'eut pas de postérité masculine.

Le second, Louis-Claude Cadet de Gassicourt, né à Paris en 1731, décédé en 1799, embrassa la profession de pharmacien, fut apothicaire en chef de l'armée d'Allemagne, puis de celle de Portugal, fut nommé directeur des travaux chimiques à la manufacture de Sèvres, se montra dans ces diverses fonctions un savant de premier ordre et fut admis en 1766 à l'Académie des sciences. Son fils unique, Charles-Louis Cadet de Gassicourt, né à Paris en 1769, pharmacien de la maison de l'Empereur, membre de l'Académie de médecine, décédé en 1821, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juillet 1810. Il avait épousé Mlle Baudet, sœur de Mme Feuillant et de la comtesse Roy. Il laissa deux fils : 1° Charles-Félix Cadet de Gassicourt, né en 1789, pharmacien, décédé en 1861, qui épousa en 1818 une fille du docteur baron Dubois et dont la descendance subsiste ; 2° Louis-Hercule Cadet de Gassicourt, né en 1794, juge au tribunal de la Seine, décédé sans postérité en 1870.

Jean-Baptiste Cadet de Senneville, troisième fils de Claude, fut avocat au Parlement de Paris. On n'a pu se procurer sur sa descendance que des renseignements insuffisants.

Jean Cadet de Limay, quatrième fils de Claude, était inspecteur général des Ponts et Chaussées quand il reçut, en décembre 1786, des lettres patentes d'anoblissement, conçues dans les termes les plus flatteurs, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier ;* il obtint en 1788 le cordon de Saint-Michel. Il avait épousé en 1771 Mlle Desfriches, d'une vieille famille d'Orléans. Il fut père d'Aignan Cadet de Limay, inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, qui

épousa en 1793 Mlle de Boéry, et grand-père, ou bisaïeul, d'Henri Cadet de Limay, né en 1815, décédé en 1888.

Charles-Edme Cadet de Chambine, cinquième fils de Claude, fut chef de division des Ponts et Chaussées. Il fut père de Charles Cadet de Chambine, né en 1769, avocat à la Cour royale, membre et secrétaire du Conseil des Ponts et Chaussées, dont la descendance subsiste.

Pierre Cadet de Fontenay, sixième fils de Claude, fut capitaine d'infanterie à l'île de France. Son fils, Hippolyte Cadet de Fontenay, né en 1774, colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 juillet 1811. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

Antoine Cadet de Vaux, né à Paris en 1745, le plus jeune des fils de Claude Cadet, fonda en 1775 le *Journal de Paris*, écrivit de nombreux ouvrages sur la chimie et l'économie rurale et fut à la tête de plusieurs œuvres philanthropiques importantes. Il mourut en 1828 laissant trois fils de son mariage avec Mlle Delaplace. Un de ses petits-fils, Alexis-Arthur Cadet de Vaux, ancien magistrat, a été élu en 1895 conseiller général de Loir-et-Cher.

Principales alliances : de Montalembert, Carbuccia, de Pinelli 1859, Desfriches 1771, de Boéry 1793, Lepel-Cointet, Aubernon, Dubois 1818, Journault 1861, etc.

CALLOCH de KERILLIS. Armes : *de gueules à un trèfle d'argent, en abîme, accompagné de trois molettes du même, 2 et 1*.

CANTALAUSE (de). Armes : *parti : au 1 d'argent à une alouette au naturel posée sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; au 2 d'or cantonné dans chaque quartier d'un croissant de gueules*. — Supports : *deux aigles*[1].

La famille DE CANTALAUSE appartient à la noblesse de robe toulousaine.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le tome III de la *France moderne* de M. Villain.

Bernard de Cantalause, bourgeois de Seyres et de Saint-Michel, au diocèse de Mirepoix, auquel M. Villain fait remonter la filiation, avait épousé Françoise Dejean par contrat passé le 5 juin 1656 devant notaire à Castelnaudary ; il mourut le 14 juin 1698. Son fils, Jacques de Cantalause, avocat en Parlement, marié à Françoise de Camille, acquit en 1712 de la marquise de Gassion, née Colbert, la

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Cantalause dans le tome VIII de cet ouvrage.

quatrième partie de la seigneurie et justice de Lagarde. Il fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1739. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Michel de Cantalause, Cosgr de Lagarde et de Roquefoulet, né en 1706, conseiller au Parlement de Toulouse en 1740, marié en 1749 à Hélène de Bonay de la Grassette, fille d'un trésorier de France, décédé en 1776, fit en 1775 les preuves de sa noblesse pour obtenir l'admission parmi les chevau-légers de son fils cadet, Antoine-François, né en 1759, décédé dans la suite sans avoir été marié. Jean-François de Cantalause, qualifié baron de Gaure, fils aîné de Michel, épousa en 1776 Mlle de Finance. Sa descendance n'est plus représentée que par son arrière-petit-fils, Raymond, baron de Cantalause, né en 1849, demeuré célibataire.

M. de Cantalause, Sgr baron de Gaure, et le chevalier de Cantalause, officier dans le régiment de dragons de Condé, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. M. de Cantalause, Cosgr de la Garde, prit part cette même année à celles tenues à Castelnaudary.

Principales alliances : du Barry, de Corneillan, Brethous de Castelnau, de Jougla 1807, de Boyer de Tauriac 1865, de Fajoles-Clairac 1808, de Couessin 1848, Boscal de Réals-Mornac 1881, Dejean, etc.

CARTAULT et CARTAULT d'OLIVE. Armes de la branche qui a relevé le nom d'Olive : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un champignon renversé d'argent; au chef d'argent chargé d'un boulet de gueules,* qui est de Boulet; *aux 2 et 3 de gueules à trois bandes d'or,* qui est d'Olive; *sur le tout : d'azur parti d'argent semé de billettes de l'un en l'autre,* qui est de Cartault. — Couronne *: de Marquis.* — Tenants : *deux anges tenant des rameaux d'olivier.* — Cimier *: une licorne.* — Devise : *Quand même !*

Famille bourgeoise à laquelle M. Villain a consacré une notice dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

La famille Cartault est originaire du Poitou. Un de ses représentants, Pierre Cartault, marchand apothicaire, bourgeois de Persac, fut en 1695 parrain de son parent, Pierre Cartault, fils d'autre Pierre Cartault, greffier à Civray. Il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Montmorillon) ses armoiries telles que la famille Cartault les porte encore de nos jours : d'*azur parti d'argent semé de billettes de l'un en l'autre.*

Jacques-Charles Cartault, né à Saumur en 1773, était, d'après le travail de M. Villain, un arrière-petit-fils du précédent. Il entra dans l'armée à l'époque de la Révolution et arriva au grade de général. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci fut l'auteur d'une branche fixée

à Paris. Un autre, Jacques-Frédéric Cartault, né à Narbonne en 1802, juge au tribunal civil de Montauban, directeur de la Caisse d'épargne et conseiller municipal de cette ville, décédé en 1866, fut père de Jacques-Ludovic Cartault, né à Montauban en 1838, décédé en 1899, qui épousa en 1869 Mlle Boulet d'Olive, et grand-père de Fort-Léopold Cartault, connu sous le nom de CARTAULT D'OLIVE, qui a épousé en 1910 Mlle Crouzat.

La famille Boulet d'Olive, dont la famille Cartault a relevé le nom, était une branche de la famille Boulet de Colomb d'Hauteserre à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

La famille d'Olive, dont le nom a été successivement relevé par la famille Boulet et par la famille Cartault, appartenait à la noblesse de robe toulousaine. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans le tome III de la *France moderne* de M. Villain. La souche se partagea en plusieurs branches. Celle de ces branches qui se perpétua jusqu'au XIXe siècle avait pour auteur Jean Olive qui fut capitoul de Toulouse en 1466 et qui fut anobli par ses fonctions. Jean d'Olive, arrière-petit-fils du précédent, syndic général de la province du Languedoc en 1610, épousa en 1609 Marguerite d'Espagne, fille d'un avocat. Il en eut deux fils, Jean et Georges, qui furent maintenus dans leur noblesse en vertu du capitoulat, l'un le 10 janvier 1670, l'autre le 23 septembre 1669, par jugements de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Le plus jeune de ces deux frères, Georges, fut capitoul en 1648 et 1661 ; il eut plusieurs fils qui moururent sans postérité. Son frère, Jean, fut le grand-père de Joseph d'Olive, substitut du procureur général au Parlement de Toulouse, qui épousa en 1723 Marie d'Albis de Belbèze. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph-Denis d'Olive, président aux requêtes du Parlement de Toulouse, marié à Mlle Destancheau, décédé en 1783, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-fils, Isidore et Louis, connus sous les titres de marquis et de comte d'Olive ; 2° Jean-Pierre d'Olive, né en 1739, capitaine au régiment de Beaujolais, chevalier de Saint-Louis, dont la fille unique épousa en 1798 M. Boulet et fut la grand-mère de Mme Cartault, née Boulet d'Olive.

Il a existé en Quercy une autre famille d'Olive qui portait pour armes : d'*argent à un olivier de sinople mouvant d'un croissant de gueules ; au chef d'azur chargé de trois croissants d'or*. Cette famille descendait de monsieur maître Pierre d'Olive, docteur régent en l'Université de Cahors, dont le fils, Jean d'Olive, nommé en 1642 avocat général en la Cour des aides de Montauban, fut anobli par sa charge et dont le petit-fils, Pierre d'Olive, marié en 1664, fut nommé

en 1659 conseiller en la Cour des aides de Montauban, puis, en 1689, professeur de droit français en l'Université de Cahors. Jean-Pierre d'Olive, fils de Pierre, fut maintenu dans sa noblesse, le 17 septembre 1715, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, en raison de la charge exercée par son grand-père. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

CAZES de FRESQUIÈRES (de).

Cette famille subsiste.

Joseph DE CAZES DE FRESQUIÈRES, né à Sorgues le 30 juillet 1874, représentant de commerce, fils d'Agricol-Denys et d'Apollonie Marignane, a épousé à Nice, en janvier 1912, Julie-François Beaudoin.

CHAPUYS-MONTLAVILLE (de).

Antoine-Philibert CHAPUYS, né à Tournus en 1743, créé baron par Charles X en 1820, épousa vers 1774 Marie-Thérèse-Gabrielle Arnoux de Ronfand. Il fut père d'André-Valérien, baron de Chapuys de Montlaville, qui épousa Jeanne-Antoinette de Lippens, décédée à Tournus en 1862, et seulement grand-père de Benoit-Alceste, baron de Chapuys de Montlaville, né à Tournus en 1800, donné par erreur comme son fils. Le petit-fils de ce dernier, Antoine-Ludovic, baron de Chapuys-Montlaville, né à Saint-Étienne en 1856, a épousé sa cousine, Mlle Bastide, dont il a eu plusieurs enfants.

TOME X

CHARMOT-BREISSAND. Armes concédées en 1810 au général baron Breissand : *parti : au 1 d'azur à une licorne assise d'argent; au 2 coupé de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires, *et d'argent à deux branches de sinople en cercle, l'une à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne.*

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de la famille Breissand, éteinte dans les mâles vers 1880, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

Léon Charmot-Breissand, petit-fils du général baron Breissand, tué à Dantzick en 1813, et de la baronne Breissand, née Dessaix, et arrière-petit-fils du général comte Dessaix, fut héritier de sa grand-tante, la baronne Favrat de Bellevaux, née Dessaix, décédée en 1873.

CHATEAUBODEAU (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles de même, celle de la pointe surmontée d'un croissant d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Spectantibus terrorem incutit leo rugiens*[1].

La famille de Chateaubodeau, anciennement Bochard, originaire des environs de Riom, en Auvergne, passée plus tard dans la Marche et en Bourbonnais, appartient à la vieille noblesse du centre de la France. On en trouvera une généalogie dans l'ouvrage suivant, publié en 1913 par M. Eugène Lebrun : *Une petite ville bourbonnaise. Le Veurdre. Ses seigneurs, ses châteaux et leurs possesseurs.*

Amblard Bochard de Pontgibaud, chevalier, est mentionné dans des actes de 1245 et de 1248 avec ses deux fils, autre Amblard et Étienne. L'aîné de ceux-ci paraît devoir être identifié avec un Amblard Bochard, Sgr des Fontettes et de la Drulhe, qui est mentionné dans plusieurs actes de la seconde moitié du XIIIe siècle soit seul, soit avec sa femme, Poncie de Barast. Ce dernier peut avoir été père d'un

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Chateaubodeau dans le tome X de cet ouvrage.

Amblard Bochard, damoiseau, qui est ainsi désigné dans un acte de 1273, et d'un Pierre Bochard, qui était en 1287 chanoine comte de Brioude. A la même époque vivait un Bochard de Bochard, gentilhomme auvergnat, qui, s'étant croisé, contracta un emprunt à Damiette en 1249. Le nom de la famille Bochard figure dans un grand nombre d'actes du XIVe siècle. Noble homme seigneur Pierre de Bochard, chevalier, Sgr de la Prugne et de Châteaubodeau, reçut un hommage vers 1360. Il paraît avoir le premier de sa famille possédé la terre et le château de Chateaubodeau, situés près d'Aubusson, dans la Marche, dont sa descendance a conservé le nom. On lui attribue pour fils un autre Pierre Bochard, chevalier, Sgr de la Prugne, des Fontettes et de Chateaubodeau, qui est mentionné dans plusieurs actes de la fin du XIVe siècle et du début du XVe, et pour petit-fils un Louis Bochard, damoiseau, Sgr de la Prugne, de Chateaubodeau et de Chaux, qui est ainsi qualifié dans des actes du 6 février 1432, de 1434, 1437 et 1438. Ce dernier avait épousé Guillemette de Chaux, héritière de la terre de son nom, qui est rappelée comme veuve dans des actes de 1451 et 1458.

La filiation est rigoureusement établie à partir d'Antoine Bochard de Chateaubodeau, Sgr de la Prugne, de Chaux, de Chateaubodeau, etc., fils présumé des précédents. Ce gentilhomme épousa d'abord, le 14 janvier 1469, Françoise de Peiraciet, puis Miracle de Forges et enfin, vers 1490, Catherine de Bonneval. Il laissa plusieurs fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Bochard pour ne conserver que celui de leur terre de Chateaubodeau. L'un de ces fils, Gilbert de Chateaubodeau, ou de Chaux, écuyer, Sgr de Chaux, Chateaubodeau, etc., né du second lit, épousa Anne de Malleret par contrat du 1er août 1512 et continua la lignée. Il mourut jeune encore laissant trois fils en bas âge, Sébastien, Jean et Gabriel de Châteaubodeau, qui furent les auteurs de trois branches, et une fille, Jehanne, qui, étant à peine âgée de 10 ans, épousa, par contrat du 11 mai 1523, François de Ligondès. Par acte du 27 avril 1524, Gabriel de Châteaubodeau, religieux de l'ordre de Sainte-Radegonde, tuteur de ses neveux mineurs, vendit la terre de Châteaubodeau à François de Ligondès, mari de sa nièce Jeanne. Les divers représentants de la famille de Chateaubodeau furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, après avoir prouvé leur filiation depuis cet acte de 1524.

L'auteur de la branche aînée, Sébastien de Chateaubodeau, ou de Chaux, Sgr de Chaux, Malleret, Saint-Fargeol, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, tué en 1568 au siège de Chartres, épousa, le 5 février 1541, Marguerite de Cor-

debœuf de Beauverger. Sa descendance, fixée dans les environs de Marcillat, en Bourbonnais, s'éteignit avec Pierre-Alexandre, connu sous le titre de comte de Chtaeaubodeau, né à Clermont-Ferrand en 1784, colonel en 1823, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1833, qui de son mariage avec Mlle de Guerchy ne laissa qu'une fille, mariée au vice-amiral de Saisset et décédée à Paris en 1878, et avec son cousin, Ernest-Joseph de Chateaubodeau, employé à la Direction des domaines, né à Colmar en l'an IV, décédé dans la même ville en 1861.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Chateaubodeau, ou de Chaux, Sgr de Rhymbé, en la paroisse de Bannegon, dans l'arrondissement actuel de Saint-Amand, épousa Claude de Cluys par contrat du 14 janvier 1532. Il eut deux fils : 1° Jean de Chateaubodeau, ou de Chaux, Sgr de Rhymbé, marié en 1576 à Charlotte de la Porte d'Yssertieux, dont la descendance s'éteignit au XVIIe siècle ; 2° Gaulvin de Chateaubodeau, qui épousa, par contrat du 12 juin 1575, Catherine Alamarie, héritière de la seigneurie du Coudart, près de Guéret, et dont la descendance subsiste.

L'auteur de la troisième branche, Gabriel de Chateaubodeau, Sgr de la Garde, épousa successivement Claude Heyraud, héritière de la seigneurie du Chatelard, près de Commentry, puis Bénigne de Ballerin. Sa descendance s'éteignit en 1753.

Antoine et Charles de Chateaubodeau furent admis dans l'ordre de Malte, l'un en 1572, l'autre en 1686.

Jeanne-Julie de Chateaubodeau, née à Clermont-Ferrand en 1780, mariée dans la suite à M. de Frédy, fit en 1790 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

M. de Chateaubodeau prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montluçon. Pierre de Chateaubodeau, chevalier, Sgr de Morlon et du Coudart, prit part cette même année à celles tenues à Poitiers et à celles tenues à Guéret. Jean-Baptiste, chevalier de Chateaubodeau, prit également part à celles tenues à Guéret.

La famille de Chateaubodeau a fourni un maréchal de camp en 1667, un chambellan du duc d'Alençon en 1576, un chevalier de l'Ordre du Roi en 1581, de nombreux officiers, etc.

Son chef est connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Bonneval, de Ligondès 1523, de Cordebœuf de Beauverger 1541, de Chamborant 1554, de Tranchelion 1653, de Courtais 1735, de Frédy 1801, de Régnier de Guerchy, de la Porte d'Yssertieux 1576, de Bigny 1656, de Murat 1609, du Peyroux 1655, de Saint-Julien 1664, d'Isle 1786, Fournier de Boismarmim 1781, de Boislinard 1808, Tyrell de Poix 1834, des Mazis 1877, de Fadate de

Saint-Georges 1871, d'Hoffelize 1900, de Maumont, de Beauquaire 1604, de Bressolles, de Bosredon, de Collasson 1651, de Chalus 1615, Autié de Villemontée 1642, de Louan 1684, etc.

CHÉRON de la BRUYÈRE.

Famille de haute bourgeoisie.

Louis-Claude Chéron de la Bruyère, né à Paris en 1758, littérateur distingué, fut élu en 1791 député suppléant de Seine-et-Oise à la Législative ; il fut appelé peu de temps après à siéger dans cette assemblée en remplacement de Lebreton ; il fut plus tard préfet de la Vienne et mourut à Poitiers en 1807. Son frère, François Chéron, né à Paris en 1764, décédé en 1828, fut également un littérateur de mérite. Il fut directeur du *Mercure* en 1815, puis commissaire du Roi près le Théâtre Français.

Plus récemment M. Chéron de la Bruyère avait épousé Marguerite Jollivet, décédée à Blois en 1913 à l'âge de 75 ans, sœur du publiciste Gaston Jollivet. Il en a eu un fils, qui lui-même a des enfants, et plusieurs filles dont l'une a épousé le général Thétard.

COFFINIÈRES et COFFINIÈRES de NORDECK.

La famille Coffinières appartient à la haute bourgeoisie du Lauragais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). Il en fait remonter la filiation à Raymond Coffinières qui était bourgeois d'Avignonnet dans les premières années du xve siècle. Jean Coffinières, fils de Raymond, fut père de Bernard Coffinières, notaire royal, qui continua la descendance, et aussi, d'après M. Villain, d'un Jean-Antoine de Coffin, marié en 1557 à Jacquette de Vernès, qui fut l'auteur de la famille de Couffin du Valès (voyez ce nom aux Additions du présent volume).

Pierre Coffinières, décédé en 1794, fut maître chirurgien à Castelnaudary. Son fils, Alexandre Coffinières, né à Avignonnet en 1753, procureur au présidial de Lauragais, décédé à Castelnaudary en 1825, épousa d'abord en 1782 Anne Valette, fille d'un notaire, puis en 1793 Paule de Marquié de Cussol, fille d'un officier de cavalerie et de Jeanne de Nordeck. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Antoine-Gabriel Coffinières, né à Castelnaudary en 1786, avocat distingué à la Cour de cassation et au Conseil d'État, décédé sans alliance en 1862 ; 2° Jean-Paul-Augustin Coffinières, né à Castelnaudary en 1788, avocat à Montpellier, décédé en 1857, dont la descendance subsiste avec distinction à Montpellier, à Castelnaudary, à Perpignan et à Marseille ; 3° Grégoire-Félix Coffinières, né du second lit à Castelnaudary en 1811, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1887. Ce dernier avait demandé, le 4 mars 1864, et obtenu, par décret du 2 novembre de la même année, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Nordeck à laquelle appartenait sa grand-mère maternelle. Il avait épousé à Cette, en 1842, Mlle Sarrau dont il a laissé trois fils. Le second de ceux-ci, André Coffinières de Nordeck, né à Auch en 1848, capitaine de vaisseau, est commandeur de la Légion d'honneur.

La familllle Coffinières a fourni des officiers de grand mérite, des avocats, des notaires, des médecins, etc.

Principales alliances : de Marquié de Cussol 1793, de Mas-Latrie 1884, Cogordan, Martin de Bonsonge 1876, Guyot du Repaire 1886, etc[1].

COQUEBERT de MONTBRET, de ROMAIN, de NEUVILLE et de TOULY. On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille COQUEBERT dans l'ouvrage suivant : *les Coquebert*, publié à Reims en 1906 par le vicomte de la Guérivière.

Simon Coquebert épousa avant 1538 Adrienne de Noel. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : Jean, Thomas et Thierry Coquebert. L'aîné de ces fils, Jean, marié vers 1565 à Marguerite Béguin, fut l'auteur commun de la branche des Coquebert de Montbret et de Romain et de la branche des Coquebert de Neuville, encore l'une et l'autre existantes. Le second, Thomas, fut l'auteur de la branche des Coquebert d'Agny qui s'éteignit après quelques générations. Le troisième, Thierry, marié à Remiette Godinot, fut l'auteur de la branche des Coquebert de Touly, encore existante, sur laquelle la notice consacrée aux Coquebert dans le tome XI de cet ouvrage ne contient que des renseignements très insuffisants. Innocent Coquebert, fils de Thierry et de Remiette Godinot, épousa en 1600 Nicole de la Haye dont il eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Innocent Coquebert, marié en 1630 à sa parente, Jeanne Coquebert de Vaux, fut père de Michel Coquebert, Sgr de Touly, qui épousa en 1670 Marie Foulon, grand-père de Jérôme Coquebert, Sgr de Touly, qui épousa en 1697 Thérèse de la Boue, bisaïeul de Jérôme Coquebert, Sgr de Touly, né à Nouvion en 1711, conseiller du Roi, contrôleur des guerres et de la maison du Roi, décédé à Creil en 1781, qui fut anobli par l'obtention du collier de Saint-Michel, trisaïeul d'Alexandre Coquebert de Touly, décédé à Orléans en 1837, qui épousa à Versailles en 1787 Mlle de Bonnefoy du Charmel, et quadrisaïeul d'Alexandre-François Coquebert de Touly, né à Paris en 1792, décédé en 1859, qui épousa Mlle Cimetier et dont la descendance subsiste[2].

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Coffinières dans le tome XI de cet ouvrage.

[2] Cet article complète la notice qui avait été consacrée à la famille Coquebert dans le tome XI de cet ouvrage.

TOME XII

COSTE d'ESPAGNAC. Armes (d'après l'*Annuaire héraldique*) : *parti : au 1 d'or au léopard lionné de gueules, surmonté de trois molettes de sable rangées en chef ; au 2 d'azur à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir et surmontées d'un coq hardi d'or, crêté et barbé de gueules.*

COUGNY (de).

La branche aînée de la famille DE COUGNY subsiste dans une situation modeste.

COUFFIN du VALÈS (de). Armes : *de gueules à une bande d'or chargée de trois étoiles de sable, accompagnée en chef d'un lion d'argent marchant sur la bande et en pointe de trois besants d'argent mis en bande.*

La famille DE COUFFIN DU VALÈS appartient à la noblesse du Lauragais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie). On trouvera aussi au Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit sous Louis XVI pour être admis à l'École militaire.

Ces travaux font remonter la filiation à Jean-Antoine de Coffin, ou de Coufinières, marié en 1557 à Jacquette de Vernès, qui acquit, le 23 septembre 1583, pour le prix de 7 800 livres, la terre du Valès, en Lauragais. M. Villain croit que ce Jean-Antoine de Coffin était un frère de Bernard Coffinières, notaire royal, un des auteurs de la famille Coffinières de Nordeck, actuellement existante. Jean-Antoine de Coffin laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de Couffin, sieur du Valès, au diocèse de Saint-Papoul, qui épousa en 1593 Jeanne d'Urgeassy et qui continua la lignée ; 2° Germain de Couffin, administrateur des biens de la reine Marguerite de Navarre en Lauragais, dont le fils, Jean de Couffin, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi et dont le petit-fils, François de Couffin,

marié à Jacquette de Sérignol et décédé, semble-t-il, sans postérité, fut maintenu dans sa noblesse le 16 janvier 1669, en vertu de la charge exercée par son père, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Hugues-Germain de Couffin, sieur du Valès, fils de Jean, épousa en 1630 Jeanne d'Albouy. Son fils, Grégoire de Couffin, Sgr du Valès, né en 1644, décédé en 1738, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta en 1690 avec Mlle de Martin de Viviès. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 23 mai 1718, par jugement de M. de Bernage, intendant. Il fut le grand-père de Jean-Grégoire de Couffin, Sgr du Valès, né en 1744, marié à Jeanne-Marguerite de Villeneuve, qui fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses fils, Alexandre, né à Montmaur en 1768, et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary. La famille de Couffin s'est éteinte dans les mâles avec un petit-fils de celui-ci, Jean-Léopold de Couffin du Valès, capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1862 à Justine Dispan, veuve du docteur Tarbi.

La famille de Couffin avait fourni de nombreux officiers dont un brigadier des armées du Roi.

Principales alliances : de Calouin de Tréville, d'Albouy, de Martin de Viviès 1690, de Laurens-Castelet 1720, de Montesquieu 1732, Rouger de Laplane, de Villeneuve, etc.

COURTILS de BESSY et de MONTBERTOIN (des).

Jean-Baptiste-François Descourtils, écuyer, Sgr de Bessy, fut pourvu en 1736 de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers.

CREST de VILLENEUVE et de LORGERIE (du).

M. Alexandre-Edgar du Crest de Lorgerie, né à Rennes en 1854, a été honoré du titre de comte romain.

CROYÉ (de). Armes (d'après les ex-libris d'Henri-François Croyer) : d'*azur à un chien passant d'argent; au chef d'or chargé de deux canettes au naturel*. — Couronne : *de Comte*. — Aliàs (d'après d'autres ex-libris du même personnage) : *de gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'une hure de sanglier de sable*. — Couronne : *ducale* (*sic*).

La famille Croyer, puis Croyé, appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie de Laon.

On trouvera sur celle des renseignements dans le bel ouvrage que le vicomte de Hennezel d'Ormois vient de faire paraître sous le titre suivant : *Les bibliophiles du pays laonnais*.

Henri-François Croyer, né à Laon le 30 janvier 1743, était fils de François-Abraham Croyer, officier porte-fauteuil du Roi, et de Nicole-Geneviève Billaudel. Il fut capitaine commandant la compagnie d'ouvriers d'artillerie de Metz et chevalier de Saint-Louis, se retira à Verdun à l'époque de la Révolution et fut guillotiné à Paris le 24 mai 1794. Bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissement il avait adopté les armoiries décrites en tête de cet article et avait substitué à son nom celui de : de Croyé de Reuillé. Il laissa deux filles, Mmes de Longeaux et Béju, et un fils en bas âge dont la descendance subsiste, paraît-il, dans le département de la Meuse.

CROZALS (de).

La famille de Crozals possède dans ses archives une généalogie qui en fait remonter la filiation à Michel de Crozals, du lieu d'Alignan-du-Vent, près de Pézenas, décédé en 1540.

Dom Jean de Crozals, bénédictin, fut de 1761 à 1791 sous-directeur de l'École militaire de Sorèze ; il fut pendant l'émigration précepteur du prince de Carignan, frère du roi Charles-Albert, dont il avait commencé l'éducation à Sorèze. Il était l'arrière-grand-oncle de M. J. de Crozals, né en 1848 à Alignan-du-Vent, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, décédé en 1915, qui a laissé postérité.

DANIEL, ou DANYEL, de BEAUPRÉ. Voyez : DANYEL DE BEAUPRÉ.

DARLU et DARLU de ROISSY. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un dard de même, posé en pal, la pointe en haut.*

La famille DARLU, si honorablement connue à Paris, est originaire du Vexin.

Louis Darlu, né à Bonnières, près de Mantes, marié vers 1640 à Marie le Tellier, en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Adjutor, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Darlu, né en 1646, négociant, marié le 11 novembre 1674 à Catherine Sauty, décédé le 28 novembre 1717, laissa plusieurs fils qui furent négociants à Paris. Deux de ces fils, Étienne-Pierre, né en 1676, et Jérôme, né en 1685, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

L'auteur du premier rameau, Étienne-Pierre Darlu, fut anobli par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1740. Il avait épousé en 1708 Marie-Madeleine Mosnier. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre-Jules Darlu, échevin de Paris en 1760, décédé en 1775, qui n'eut que des filles ; 2° Étienne Darlu de Billy, né en 1711, fermier général, dont les enfants moururent en bas âge ; 3° Guillaume-Simon Darlu-Desclauses, né en 1712, décédé en 1776, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé à Pondichéry en 1740 Anne de Billy. Il en laissa à son tour trois fils : 1° Guillaume-Ignace Darlu, né en 1754, secrétaire général des messageries, marié en 1787 à Mlle Préponnier, décédé en 1832, dont la descendance existe ; 2° Pierre Darlu, inspecteur des contributions directes, dont la descendance existe ; 3° Jean-Joseph Darlu de Billy, né en 1760, directeur des messageries, marié à Mlle Perrot, dont la descendance subsiste également. Le fils de ce dernier, M. Darlu, ancien avoué et avocat à Paris, fit annoncer dans le journal *le Constitutionnel* du 27 janvier 1858 qu'il avait l'intention de substituer à son nom celui de : DARLU DE BILLY que portait son père ; mais on ne voit pas qu'il ait donné suite à ce projet.

Jérôme Darlu, auteur du second rameau, mourut en 1743. Il avait épousé en 1715 Françoise Pesié, sœur de Mathieu Pesié, prieur commendataire des prieurés de Saint-Nicolas-de-Campagnac et de Saint-Jacques-de-Val-aux-Grais, conseiller du Roi en son Châtelet de Paris. Leur fils, Pierre-Étienne Darlu de Roissy, mestre de camp, décédé en 1806, épousa à Metz en 1752 Marie-Madeleine Baltus. Un de ses descendants, Charles-Albert Darlu de Roissy, inspecteur à la navigation, a épousé à Athènes en 1894 Mme Rousseau, née Romain.

La seconde branche adopta l'orthographe Darlus. Son auteur, Adjutor Darlus, négociant en vins, puis receveur des fermes du Roi, épousa successivement Madeleine Dimanche et Madeleine Leroy. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1° André-Guillaume Darlus, né en 1683, bourgeois de Paris, fermier général en 1727, décédé en 1747, qui ne laissa que deux filles, Mme Thiroux d'Arconville, décédée en 1805, et Mme Angran d'Alleray, décédée en 1802, mère de la comtesse de la Luzerne et de la marquise de Vibraye ; 2° Pierre Darlus de Montcler d'Arcy, né en 1693, fermier général, décédé à Angers en 1754, dont les trois fils moururent sans postérité ; 3° Guillaume Darlus du Tailly, né du second lit, secrétaire du Roi en 1755, décédé sans postérité en 1761 ; 4° Balthazar Darlus ; 5° Henri Darlus dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Mme Maréchal, décédée à Soissons en 1828.

Principales alliances : Dupont, Benoist (d'Azy), Charbonnier de la Guesnerie, Baltus, Thiroux d'Arconville, Angran d'Alleray, Calley-Saint-Paul, Denormandie, etc.[1].

DAVID, ou DAVID de SAUZÉA.

Jean-Claude-Hippolyte David, né à Saint-Étienne, demeurant à Paris, demanda le 22 novembre 1878 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Sauzéa qui appartenait à la famille de sa mère et sous lequel il était connu.

DESGEORGES, ou des GEORGES. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à une fasce d'or chargée d'un cœur de gueules rempli d'argent et accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe ; aux* 2 *et* 3 *d'azur à un dragon couronné d'or.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de la Savoie, où le nom de Desgeorges est assez répandu, et fixée à Lyon au cours du XVIIIe siècle.

Discret Nicolas des Georges, bourgeois et châtelain de Saint-Jeoire,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Darlu dans le présent volume.

en Faucigny, décédé en 1686, possédait la Tour-de-Fer, un des six petits châteaux qui défendaient l'entrée de la vallée de Saint-Jeoire. Son frère, révérend messire François des Georges, décédé en 1682, fut chanoine trésorier de Saint Pierre de Genève, aumonier de S. A. R. et curé archiprêtre de Saint-Jeoire. François-Marie des Georges, né en 1686, petit-fils de Nicolas, vint se fixer aux Marches, près de Chambéry, après le mariage qu'il contracta en 1726 avec Anne-Marie Girod, d'Annecy. Il fut père d'Amédée Desgeorges, né à Chambéry en 1729, avocat au S. S. de Savoie, et grand-père de François-Bertrand Desgeorges, né à Chambéry en 1770, qui vint très jeune se fixer à Lyon et qui prit une part brillante à la défense de cette ville contre les troupes de la Convention. François-Bertrand Desgeorges épousa en 1799 Laurence Aynard. Il en eut deux fils dont l'aîné, Pierre-François, continua la descendance et dont le puîné, Mgr Desgeorges, prélat de la maison de S. S., décédé en 1887, fut pendant de longues années supérieur de la maison des Chartreux (missionnaires diocésains). Pierre-François Desgeorges eut cinq fils. L'aîné de ceux-ci, Jules, marié en 1858 à M[lle] de Lagoutte du Vivier, fut autorisé le 29 septembre 1873, par jugement du tribunal civil de Chambéry, à substituer au nom de Desgeorges celui de : des Georges, porté par ses ascendants.

Principales alliances : des Favergettes 1665, Aynard 1799, Flachaire de Roustan 1851, de Lagoutte du Vivier 1858, de Bougerel 1863, 1865, de Chastenet de Puységur 1900, etc.

La famille Desgeorges, ou des Georges, a adopté de nos jours le blason d'une famille des Georges, ou de Georges, aujourd'hui éteinte, qui a appartenu à la noblesse de Bourgogne. Cette famille fut admise aux États de Bourgogne en 1656. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1669 par arrêt du Conseil d'État, puis en 1698 par jugement de l'intendant Ferrand. Elle justifia sa descendance de noble Laurent de Georges qui résidait à Orange en 1574 et dont le fils, Jacques, fut viguier de la même ville. Jacques de Georges, écuyer, Sgr de Romanay et de Villiers-d'Ampier, capitaine au second bataillon du régiment de la marine infanterie, fit enregister ses armes à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur-en-Auxois).

DESJOYAUX et DESJOYEAUX, anciennement **des JOYORS et des JOYEAUX**. Armes : d'*argent à une bande d'azur chargée de trois losanges d'argent*.

La famille Desjoyaux, ou Desjoyeaux, appartient à la haute bourgeoisie du Forez.

Elle avait pour nom primitif celui de : des Joyors. Elle a eu pour ber-

ceau l'alleu des Joyors, aujourd'hui les Joyeaux, situé dans la paroisse de l'Étrat, près de Saint-Étienne.

Elle a pour premier auteur connu Michel des Joyors, cité dans un acte du 24 avril 1394. André des Joyors est mentionné dans un acte du 19 avril 1466. Maître Mathieu des Joyors fut reçu en 1539 notaire de Chavanay ; il était en 1551 lieutenant de Chavanay.

La filiation suivie remonte à honnête Pierre Desjors, demeurant au Treuil, près de Saint-Étienne, mari de Dauphine Pupier, dont le fils, honnête Jacques des Joyors, épousa, le 17 septembre 1650, Charlotte Chappellon, d'une famille de riches fabricants d'arquebuses. Claude des Joyeaux, arrière-petit-fils de Jacques, épousa en 1760 Marie Coste, héritière de la terre de la Pareille. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Barthélemy Desjoyeaux, né en 1766, un des plus vaillants défenseurs de Lyon lors du siège de 1793, marié en 1795 à Mlle Rey, et Léonard Desjoyeaux, né en 1774, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La branche aînée a adopté l'orthographe Desjoyaux. Elle a pour chef M. Claude-Joseph Desjoyaux, né en 1862, maire de Saint-Galmier, conseiller général de la Loire. Elle compte encore au nombre de ses représentants actuels M. Noël Desjoyaux, né en 1862, compositeur de musique distingué, auteur de plusieurs opéras.

M. Claude Desjoyeaux, issu de la branche cadette, a été maire de Saint-Étienne de 1871 à 1874. Son neveu, M. Claude-Noël Desjoyeaux né en 1885, s'est déjà fait un nom dans les lettres.

La famille Desjoyeaux a encore fourni des officiers de mérite, un président de la Chambre des notaires de Saint-Étienne, décédé en 1908, un ingénieur des mines, membre du Conseil d'arrondissement de la Loire de 1854 à 1866, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Testenoire-Lafayette 1841, Vachier-Douvreleur 1859, Burgensis-Desgaultière, Girinon, Frayssinous 1828, etc.

Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées ou modifiées dans les Additions et Corrections des treize premiers volumes.

	Tomes.
Abadie (d'), en Poitou	XII
Abbadie de Nodrest (d')	II et III
Abbadie de Barrau (d')	III
Abbadie de Cantillac (d')	IX et XIII
Abraham du Bois, ou du Boisgobbey	II
Abrial et Abrial d'Issas	IX
Abrigeon (d'), aujourd'hui Dabrigeon	XI
Absolut de la Gastine	VIII
Accarias de Sérionne	X
Achard-Joumart-Tison d'Argence	XII
Adam de Montclar et de la Soujeolle	II
Adeler (d')	V
Adelsward (d')	VIII
Aguerre (d')	IV
Aguin de Launac (d')	XI
Aiguières (d')	XI et XIII
Ailhaud de Méouille (d')	XII
Ailhaud de Castellet, de Vitrolles, de Brisis, de Luzerne (d')	XII
Aillaud de Montmartin et de Caseneuve	XII
Airolles, ou d'Airolles	VIII
Ajasson de Grandsagne	XIII
Aladane de Paraize	XIII
Alarose de la Charnaye	XIII
Alayer de Costemore (d')	VIII
Albert des Essarts (d')	IV
Albert de Laval (d')	XI
Alberti (de), au comté de Nice	XIII
Albiat (d')	VII
Albignac (d')	IX
Alexandre de Rouzat	VII
Algay (d')	XIII
Allard (d'), en Dauphiné	IX
Allard de Gaillon	V
Allenou	XII
Allotte de la Fuye	V
Alric (d')	VIII
Alziari de Malausséna et de Roquefort	II
Amadieu	XIII
Amarzit de Sahuguet d'Espagnac (d')	II

Tomes.

Amat de Montagnac VI
Ambert VIII
Amelin de Rochemorin III
Amerval (d') VI
Amidieu du Clos. IX
Amiens de Ranchicourt (d') XIII
Amiens d'Hebecourt (d') XIII
Andoque de Seriège (d') XII
Andras de Marcy IX
André (d'), en Provence. VIII
André du Homme de Sainte-Croix VI
Angerville d'Auvrecher (d'). VIII
Anglade (d') II
Anglars de Bassignac (d'). XI
Angosse (d') VII
Angot des Rotours et d'Angot du Mesnilterre. VII
Anneix de Souvenel III
Ansan d'Egremont (d') . . . . II et III
Anselme (d') VIII
Anterroches (d') VII
Anthès de Heeckeren (d'). VIII
Antin (d') II
Aon de Hontaux (d') II
Aoust de Rouvèze VIII
Apat (d') V
Apvrieux de la Balme V
Arailh (d') XI
Aram (d'), ou Daram, ou de Daram. Voyez : Daram.
Arbonneau (d'). VII
Arbou, ou Darbou, de Castillon (d'). Voyez : Darbou de Castillon.
Arcambal-Piscatory. IV
Arcangues (d'). IX
Arcussia (d'). VIII
Arexy (d'). X
Argent de Deux-Fontaines (d') XII
Arguesse (d'). VIII
Arhanpé d'Espeldoy (d') XI
Arhets (d') IV
Ariste (d') XI
Arjuzon (d') VI
Arlanges (d'). V
Armailhacq (d'). X
Armana (d') XII
Armand de Châteauvieux (d'). I
Armendaritz d'Arberatz (d'). IV
Arnal du Curel. VII
Arnaud de Châteauneuf. X
Arnaud de Saint-Sauveur. . . . . I et II
Arnault III
Arnoux de Corgeat V
Arquier (d'), au Pays basque. IV
Arquier (d'), en Provence VII
Arrac de Gan (d'). IV
Arraing (d') IV
Arras (d'). VIII
Arroquain (d') III

Tomes.

Arthaud de la Ferrière et de la Ferrière-Percy XI
Arthaud de Viry. X
Arthenay (d') . . . . III et IV
Artigues d'Ossaux (d') VIII
Ary de Sénarpont (d'). II
Asnières (d') et d'Asnières de la Chataigneraie VII
Asselin d'Esparts, de Crèvecœur et de Villequier X
Assézat (d'). XIII
Assier (d'), au comté de Foix. VI
Assier de Valenches (d') XII
Astrié et d'Astrié. XIII
Astruc de Saint-Germain V
Astugue de Buzon (d') . . . . VIII et IX
Aubelin de Villers III
Auber d'Hénouville d'Aunay II
Aubert de la Faige IV
Aubin de Jaurias. II
Auboyneau. III
Aubryot de la Palme. V
Aubusson de la Feuillade (d'). IV
Audibert de Lussan (d'). VII
Audinet de Pieuchon II
Auger (d'), ou Dauger. III
Augry de Laudonnière et d'Orfond XII
Aulneau de la Touche VIII
Aure (d') XI
Aure de Lias (d'). XI
Aurel (d'). IX
Auriac (d'), ou Dauriac. Voyez : Dauriac.
Ausbourg (d'). XII
Auzanet. V
Auzolles (d') XIII
Avéne de Fontaine (d') VIII
Aveneau de la Grancière VII
Avigneau (Marie d'). Voyez : Marie d'Avigneau.
Avoust (d') XII
Avril, ou d'Apvril. III
Ayettes de Clerval (des) et Dessayettes de Clairval. Voyez : Dessayettes de Clairval.
Aymar d'Alby de Chateaurenard (d'). VII
Baconnière de Salverte. VI
Badin de Montjoye et d'Hurtebise. III
Badts de Cugnac (de). XII
Baglion de la Dufferie (de) IX
Baguenault de Puchesse et de Viéville XII
Bailliencourt (ou Baillencourt)-Courcol (de) XII
Baillyat de Broindon et de Préchanteau. XI
Balbi (anciennement Cabalbi, ou-Cabalby,) de Montfaucon et de Vernon (de). XIII
Balme du Garay (de la). . . . . IX.
Balny d'Avricourt XIII
Banizette (de). VI
Bar (de) III
Baragne de Gardouch de Bélesta (de). II
Baraguey d'Hilliers. IX
Barail (du). II
Barasc (de). VIII

Tomes.

Barbarin du Bost, du Plessis, du Chambon, de la Motte, de la Borderie (de). XIII
Barbarin du Cluzeau et du Monteil (de) XIII
Barbey d'Aurevilly III
Barbot de la Tresorière, d'Hauteclaire et de Chement (de) XIII
Bard de Coutances V
Bardoulat de Plazanet et de la Salvanie (de) XIII
Barere VII
Barescut (de) X
Baret de Limé (du) III
Barolet de Pulligny (de) II
Barral d'Arènes (de) VIII
Barraud, ou de Barraud, en Angoumois XIII
Barre de Davejan (de) VIII
Barre de Nanteuil (de la) IX
Barrême (de) . . . . . III et VII
Barrès XI
Barret de Nazaris III
Barrial du Breuil IX
Barrière (de la) III
Barrin de la Gallissonnière (de) III
Bart XIII
Barthe de Mandegoury VII
Barthelats (de) X
Barthez de Marmorières, de la Pérouse et de Montfort VIII
Barthouilh de Taillac III
Bary (de) VIII
Basset de Châteaubourg et de la Pape VI
Bassompierre (de) III
Bastard de Boecklin de Boecklinsau IV
Bastide (de la) . . . . . III et IX
Batie (de la) IX
Baud du Castellet (de) et Baud XI
Baudon de Mony et de Mony-Colchen XI
Baume-Pluvinel (de la) VII
Bauny de Récy VII
Bauve d'Arifat (de la) IV
Baylin de Monbel VII
Bazin de Gribeauval V
Beauclair de la Grilière (de) IV
Beaucorps (de) IV
Beaudet de Morlet IX
Beaufort d'Epothémont (de) VI
Beaufort de Gellenoncourt (de) VIII
Beaulaincourt-Marles (de) V
Beaulieu (de) V
Beaune V
Beaupoil de Sainte-Aulaire (de) IV
Beauvisage de Guny et de Seuil (de) X
Bébian (de) XIII
Becci VIII
Bécheau III
Béchetoille XII
Béchevet (de) VIII
Becquet de Mégille IV
Bédat-Carrère VIII
Bégignard de la Plante VII

Tomes

Belhade (de) XI
Bellebon de Canlou XII
Bellier du Charmeil XI
Bellier de Villiers et Guillaume-Bellier de Villiers XI
Bellonet (de) XI
Bellet de Tavernost et de Saint-Trivier VI
Belloc de Chamborant (de) et de Belloc X
Bellomayre (de) X
Belot de Terralbe (de) VIII
Benault de Lubières (de) XI
Benet de Montcarville VII
Benoist de Laumont XI
Benoit et Benoit d'Entrevaux IX
Benoit du Rey IX
Bérard et Bérard-Bonnière VIII
Béraudière (de la) VIII
Bergasse, Bergasse du Petit-Thouars, Bergasse-Laziroule XIII
Berger de Nomazy du Jonet IX
Berlier de Vauplane VII
Bermon de Saint-Paul (de) XIII
Bermondi X
Bermond de Moustier (de) V
Bernard, Bernard-Bruls, Bernard de Meurin XII
Bernard d'Attanoux V
Bernard de Calonne V
Bernard de la Fortelle V
Bernard de Montessus de Rully IV
Bernard-Pelletier de Montmarie VIII
Bernard de Saget (du) X
Bernot de Charant XII
Bertaud du Chazaux V
Bertaux d'Hanaches V
Berthelin X
Berthelot de la Busnelais (ou de la Busnelaye) XII
Berthier-Bizy (de) IX
Berthou (de) VI
Bertin de Saint-Martin et de Chalup (de) V
Bertrand (de) XI
Bertrand de Launay XIII
Besnier de la Chipaudière XII
Besongnard de la Plante VII
Bessard du Parc XII
Besser V
Besset (du) IX
Besson de la Rochette IX
Béthune-Sully, Chabris et Charost (de) XI
Beynac (de) VI
Beynaguet de Pennautier (de) XII
Bézard-Falgas et Bézard XIII
Bidault des Chaumes XII
Bidault de Glatigné VII
Bierdumpfel (de) X
Biétrix XI
Bigne de Villeneuve (de la) V
Bigorie de Laschamps (de) XI
Bigot de Préameneu V

Tomes.
Biliotti (de) VIII
Billaut (de) VI
Billerey XIII
Billot de Goldlin V
Binsse de Saint-Victor VI
Bisquey d'Arraing IV
Bittard des Portes et du Cluzeau XI
Blachère XIII
Blachier et Blachier du Rouchet, du Rouchet de Chazotte et du Rouchet de Chazotte de Clavières IX
Blanc de Molines IX
Blanc de Salètes (de) et Blanc de l'Huveaume VII
Blanchet de la Sablière VI
Blanchetti (de) VIII
Blay de Gaix (de) X
Blay de Malherbe . . . . . VIII et XI
Blessebois (de) XII
Blois (de) VII
Blouin du Bouchet VII
Bobet (de) XIII
Bobierre de Vallière VI
Boersch de Malroy VI
Boessière de Lennuic et de Thiennes (de la) VIII
Boessière-Chambors (de la) V
Bohineust XI
Boinvilliers (Forestier-) V
Bois de Boutaric (ou Boutary) de Gaudusson (du) XIII
Boisberthelot (du) VI
Boislecomte (de) VIII
Boispéan (du) XII
Boisset XII
Boissière-Rabaniol (de la), aliàs Rabaniol de la Boissière IX
Boissonade de Fontarabie VII
Boivin-Champeaux VI
Boixo (de) X
Bon de Savignac (de) XI
Bonabeau de Sauzéa XIII
Bonadona (de) VII
Bonand (de) IX
Bondeli (de) XI
Bonfils (de) VI
Bonnard de la Brosse de la Barge VI
Bonnard du Hanlay XII
Bonne (de) XI
Bonnecaze (de) XI
Bonnefon, ou Bonnefons, et Bonnefon de Puyverdier (de) XIII
Bonnefont de la Pomarède (de) X
Bonnefoy (de), en Languedoc X
Bonnefoy (de), à Auriac, en Languedoc X
Bonnier de Layens et Bonnier VII
Bonnier d'Alco VIII
Bonniol du Trémont (de) VII
Bonniot des Essarts V
Bontemps-Dubarry VI
Bordère (de la) VIII
Borie de la Rampinsole (de la) XIII

Tomes.

Boscher, Boscher-Delangle, Boscher des Ardillets XII
Bosquet de Malabry et de Linclays XIII
Bosquiel de Bondues (du) VIII
Bouays de la Bégassière (du) IX
Boucher de Gironcourt VI
Boucherie (de la) VI
Bouet-Willaumez XI
Bouffier-Césarges (de) IX
Bougy (de) VII
Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye, d'Espagny VII
Bourbonne (de) VIII
Bourdage (de) XIII
Bourdieu (du) VIII
Bourdon de Vatry et du Saussay VI
Bourel de la Roncière XII
Bourg-Bailly-Blanchard (du) VIII
Bourg de Bozas (du) VII
Bourgeois de Boynes XI
Bourgeois VIII
Bourgoing (de) VIII
Bourlet de Saint-Aubin (de) IX
Boursetty (de) VII
Bousquet de Laborderie (Delbos du). Voyez : Delbos du Bousquet de Laborderie.
Boutaud (de) X
Boutaud de la Villéon et Boutaud XIII
Boutevillain de Grandpré VII
Bouthillier-Chavigny (de) IX
Boutiny (de) VII
Bouvais de la Fleuriais XII
Bouvet (de) VIII
Bouvier d'Acher IX
Bouyer de Champvolant X
Bouys de Pravier (du) XII
Boyer de Rébeval et Boyer VIII
Brandouin de Balaguier de Beaufort d'Hautpoul et de Miramont du Puget . . VIII
Braquillanges (de) XI
Brayer VIII
Bréda (de) XII
Brédenbec de Chateaubriant (de) XIII
Breil-Lebreton (du), anciennement le Breton du Breil XII
Breiten-Landenberg (de) IX
Brenier et Brenier de Montmorand VIII
Breton de la Leyssonie XI
Briançon, ou Brianson, (de) VIII
Briat de Traversat (de) XIII
Bridieu (de) VIII
Bridon XII
Briet de Rainvilliers IX
Brion (de), anciennement Coste de Brion. Voyez : Coste de Brion.
Briquet (de), ou Briquet VIII
Bro de Comère XI
Brondeau de la Barre et d'Urtières (de) VIII
Brossard de Corbigny VII
Brossard de Favières (de) XI
Brosset de la Chaux (de) XI
Brousse de Veyrazet (de la) VIII

	Tomes
Brugière (de)	IX
Bruguère (de)	X
Brunel de la Bruyere et de Moze	IX
Bruyères de Chalabre (de)	X
Buc (du)	VIII
Buissy (de)	VIII
Bure de Labenne et d'Orx	VIII
Buron (de) et de Buron-Brun	XII
Buxeuil de Roujoux (de)	IX
Cabre de Roquevaire	X
Cacaret	XIII
Cachedenier de Vassimon	X
Cachiardi (alias Cacciardi, ou Cacchiardy,) de Montfleury	X
Cadet de Gassicourt, de Senneville, de Limay, de Chambine, de Fontenay et de Vaux	XIII
Cagnoli de Sainte-Agnès	X
Cahouet de Marolles et de Beauvais	XII
Caieu (de)	IX
Caignart de Saulcy et de Mailly	IX
Cailus (de)	IX
Cais de Pierlas	IX
Calloch de Kérillis	XIII
Calmels-Puntis (de)	XII
Calvimont (de)	IX
Cambefort (de)	IX
Campou (de)	IX
Cantalause (de)	XIII
Capitain de Clacy	X
Capot, ou Cappot, (de) et Capot, ou Cappot, Duroi, de Feuilhide et de Barastin	X
Carayon de Talpayrac et de Carayon-la-Tour	IX
Carde (de)	XII
Carenne	XII
Carnot	IX
Carré de Bray	XII
Carrère de Loubère (de)	IX
Carrère (de), en Bigorre	IX
Carrère de Maynard de Ségoufielle (de)	X
Carrière-Brimont (de)	XII
Cartault et Cartault d'Olive	XIII
Carsalade du Pont (de)	XI
Cassaigneau de Saint-Félix (de)	XII
Castelbajac (de)	IX
Castelnau de la Loubère (de)	XI
Castet de Biros, de Longa, de Miramont, de Méras et de la Boulbène (de)	X
Castres de Tersac (de)	XII
Caubert et Caubert de Cléry	IX
Caumont de Beauvilla, aujourd'hui de la Force, (de)	XI
Caumont de Lauzun (de)	XI
Cazeneuve (de)	XI
Cazes de Fresquières (de)	XIII
Cazis de Lapeyrouse (de)	XII
Célariès de Belfortès	XII
Cérou (de)	XII
Certain (de) et Certain de la Coste et de la Meschaussée	XII
Certain-Canrobert	XII
Chabanassy de Marnas	IX

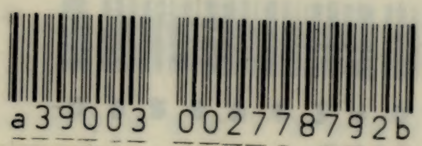
Tomes.
Chabannes (de) X
Chacaton (de) X
Chalendar, ou Chalandar, (de) XI
Challaye (de) X
Challet, ou Chellet, de Kerdréan (de) X
Champanhet, Champanhet de Tavernol et Champanhet de Sarjas XI
Champeval et Champeval de Vyers XI
Champion de Nansouty et Champion IX
Chapelain de la Ville-Guérin XII
Chapuys-Montlaville (de) XIII
Charmot-Breissand XIII
Chassagnac, ou Chassaignac, de Guimont et de Latrade XII
Chastagner du Teil XI
Chastellux (de) XI
Chateaubodeau (de) XIII
Chateaubriant (de Brédenbec de). Voyez : Brédenbec de Chateaubriant (de) aux Additions du tome XIII
Chaunac-Lanzac (de) XI
Chaux (de Brosset de la). Voyez : Brosset de la Chaux (de) aux Additions du tome XI
Chazal (de) XII
Chazettes-Bargues (de) XI
Chéron de la Bruyère XIII
Cheyssac (de), ou Cheyssac XI
Chicoyneau de la Valette XII
Chilhaud-Dumaine XII
Chipaudière (Besnier de la). Voyez : Besnier de la Chipaudière aux Additions du tome XII
Choiseul (de) XI
Cibon (de) XII
Clavel (de) XII
Cléron d'Haussonville (de) XII
Clouet des Pesruches et d'Orval XII
Cochet de Savigny et de la Motte XI
Coetaudon, ou Coataudon, (de) XII
Coetlogon (de) XII
Coetlosquet (du) XII
Coffinières et Coffinières de Nordeck XIII
Cognets, ou Cognetz, de Correc (des) XII
Colas des Francs, de Brouville, de Brouville de Malmusse, etc. XII
Colin de la Brunerie XI
Collasseau (de) XII
Combe-Sieyès XII
Comberousse (de). Voyez : Decomberousse
Constant de Rebecque (de) XI
Conte-Roy de Puyfontaine XII
Coquebert de Montbret, de Romain, de Neuville et de Touly XIII
Corbie (de) XII
Coste d'Espagnac XIII
Couffin du Valès (de) XIII
Cougny (de) XIII
Cournil de Lavergne XII
Courtils de Bessy et de Montbertoin (des) XIII
Coye de Castelet (de) XII
Crest de Villeneuve et de Lorgerie (du) XIII
Croyé (de) XIII

Tomes.

Crozals (de) XIII
Daniel, ou Danyel, de Beaupré. Voyez : Danyel de Beaupré.
Darlu et Darlu de Roissy. XIII
David de Sauzea. XIII
Desgeorges, ou des Georges XIII
Desjoyaux et Desjoyeaux XIII

ÉVREUX, IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY




a39003 002778792b